

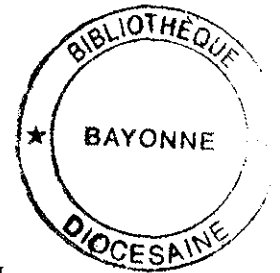
281
TER

SOURCES CHRÉTIENNES

N° 483

TERTULLIEN
CONTRE MARCION

TOME V
(LIVRE V)



TEXTE CRITIQUE

par

Claudio MORESCHINI

Professeur à l'Université de Pise

*INTRODUCTION, TRADUCTION
ET COMMENTAIRE*

par

René BRAUN

Professeur honoraire à l'Université de Nice

*La publication de cet ouvrage a été préparée avec le concours
de l'Institut des « Sources Chrétiennes »
(UMR 5189 du Centre National de la Recherche Scientifique)*

Imprimé en France
© Les Éditions du Cerf, 2004
ISBN : 2-204-07494-2
ISSN : 0750-1978

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

Œuvres de Tertullien

<i>An.</i>	De anima
<i>Ap.</i>	Apologeticum
<i>Bapt.</i>	De baptismo
<i>Carn.</i>	De carne Christi
<i>Cor.</i>	De corona
<i>Cult.</i>	De cultu feminarum
<i>Exh.</i>	De exhortatione castitatis
<i>Fug.</i>	De fuga in persecutione
<i>Herm.</i>	Aduersus Hermogenem
<i>Id.</i>	De idololatria
<i>Iei.</i>	De ieiunio
<i>Iud.</i>	Aduersus Iudaeos
<i>Marc.</i>	Aduersus Marcionem
<i>Mart.</i>	Ad martyras
<i>Mon.</i>	De monogamia
<i>Nat.</i>	Ad nationes
<i>Or.</i>	De oratione
<i>Paen.</i>	De paenitentia
<i>Pal.</i>	De pallio
<i>Pat.</i>	De patientia
<i>Praes.</i>	De praescriptionibus haereticorum
<i>Prax.</i>	Aduersus Praxean
<i>Pud.</i>	De pudicitia
<i>Res.</i>	De resurrectione mortuorum
<i>Scap.</i>	Ad Scapulam
<i>Scor.</i>	Scorpiace
<i>Spec.</i>	De spectaculis
<i>Test.</i>	De testimonio animae
<i>Val.</i>	Aduersus Valentinianos
<i>Virg.</i>	De uirginibus uelandis
<i>Vx.</i>	Ad uxorem

Divers

- AFLNice *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice*, Nice.
- ASNP *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa, Cl. di Lettere e filosofia*, Pise.
- BA *La Bible d'Alexandrie*, Paris.
- BAGB *Bulletin de l'Association G. Budé*, Paris.
- BJ *La Bible de Jérusalem*, Paris 1973.
- CC *Corpus Christianorum, Series Latina*, Turnhout.
- CSEL *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*, Vienne.
- DELG *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, par P. CHANTRAINE, 2 vol., Paris 1968-1980.
- Dhorme *La Bible (Bibliothèque de la Pléiade)*, t. 1-2, Paris 1956-1959.
- JbAC *Jahrbuch für Antike und Christentum*, Münster.
- JThS *Journal of Theological Studies*, Oxford.
- LHS LEUMANN M. - HOFMANN J.B. - SZANTYR A., *Lateinische Grammatik*, Bd. 2, Munich 1965.
- PW *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, Stuttgart.
- RAC *Reallexicon für Antike und Christentum*, Stuttgart.
- REAug *Revue des Études Augustiniennes*, Paris.
- REL *Revue des Études latines*, Paris.
- RSLR *Rivista di Storia e letteratura religiosa*, Florence.
- RSR *Revue des Sciences Religieuses*, Strasbourg.
- SAWW *Sitzungsberichte der Österreichischen Akademie der Wissenschaft in Wien, Philos.-Hist. Klasse*, Munich.
- SC *Sources Chrétiennes*, Paris.
- TLL *Thesaurus Linguae Latinae*, Munich.
- TOB *Traduction Œcuménique de la Bible*, Paris (éd. 1980 pour AT et 1981 pour NT).
- TU *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur*, Leipzig.
- VChr *Vigiliae Christianae*, Amsterdam.
- VetChr *Vetera Christianorum*, Bari.
- WS *Wiener Studien*, Vienne.
- ZKG *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, Stuttgart.

BIBLIOGRAPHIE

Éditions et traductions

- Q.S.F. *Tertulliani Opera*. Ex recensione A. Kroymann. Pars 3, CSEL 47, Vienne 1906, p. 422 s. Repris dans CCL 1, 1954, p. 544 s. = Kroymann.
- Tertulliani Aduersus Marcionem*. Edidit C. Moreschini, *Testi e documenti per lo studio dell'antichità* 35, Milan 1971 = Moreschini (pour le texte).
- Opere scelte di Quinto Settimo Florente Tertulliano*. A cura di C. Moreschini, *Classici UTET*, Turin 1974, p. 459 s. = Moreschini (pour la traduction).
- TERTULLIAN, *Aduersus Marcionem*. Edited and translated by E. Evans. *Books IV-V, Oxford Early Christian Texts*, Oxford 1972 = Evans.

Traductions anciennes

- Œuvres de Tertullien traduites en français* par M. de Genoude, t. 1, Paris 1852, p. 150-301.
- The five books of Quintus Septimus Florens Tertullianus against Marcion* translated by P. Holmes, *Ante-Nicene Christian Library* 7, Édimbourg 1868.

Critique textuelle et travaux cités dans l'Apparat critique

- HOPPE H., *Beiträge zur Sprache und Kritik Tertullians*, Lund 1932 = Hoppe, *Beiträge*.
- LÖFSTEDT E., *Zur Sprache Tertullians*, Lund 1920 = Löfstedt, *Sprache*.

- THÖRNELL G., *Studia Tertulliana* II, Uppsala 1920 ; III, Uppsala 1922 = Thörnell, *Studia II, III*.
TRÄNKLE H., Compte rendu des éditions Moreschini et Evans dans *Gnomon* 46, 1974, p. 166-174 = TRÄNKLE.

Sur Marcion et sur le Contre Marcion de Tertullien

- HARNACK A. VON, *Marcion. Das Evangelium vom fremden Gott*, TU 45, Leipzig 1924², réimpr. Darmstadt 1996 (trad. française : *Marcion. L'Évangile du Dieu étranger. Contribution à l'histoire de la fondation de l'Église catholique*, Paris 2003) = HARNACK.

Autres travaux

Nous donnons ici la liste des travaux les plus souvent cités dans l'Introduction et les Notes.

- La Bible d'Alexandrie*, 1. *La Genèse*, par M. Harl, Paris 1986.
— , 3. *Le Lévitique*, par P. Harlé et D. Pralon, Paris 1988.
— , 5. *Le Deutéronome*, par C. Dogniez et M. Harl, Paris 1992.
Biblia Patristica. Index des citations et allusions bibliques dans la littérature patristique. I. Des origines à Clément d'Alexandrie et Tertullien, Paris 1975 ; II. Le troisième siècle (Origène excepté), Paris 1977 = *Biblia Patristica*, I, II.
ALÈS A. D', *La théologie de Tertullien*, Paris 1905 = D'ALÈS, *Théologie de T.*
ALLO E.B., *Saint Paul. Première épître aux Corinthiens*, Paris 1934 = ALLO, *Saint Paul. 1 Co.*
ALLO E.B., *Saint Paul. Seconde épître aux Corinthiens*, Paris 1937 = ALLO, *Saint Paul. 2 Co.*
ARCHAMBAULT G., Édition de JUSTIN, *Dialogue avec Tryphon*, t. 1-2, Paris 1909 = ARCHAMBAULT, éd. *Dial.*
BARNES T.D., *Tertullian*, Oxford 1971, 1985².
BLASS F., *Grammatik des Neutestamentlichen Griechisch*, Göttingen 1921 = BLASS, *GNG*.

- BRAUN R., *Deus Christianorum. Recherches sur le vocabulaire doctrinal de Tertullien*, Paris 1977² = *Deus Christ*.
— , « Le témoignage des *Psaumes* dans la polémique anti-marcionite de Tertullien », *Augustinianum* 22, 1982, p. 149-163 = « Le témoignage des *Psaumes* ».
— , *Approches de Tertullien*, Collection des Études Augustiniennes, Série Antiquité 134, Paris 1992 = *Approches de Tertullien*.
— , « Les avatars de *Romains* 11, 33 chez Tertullien », *Hommage au Doyen Weiss*, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice, N. S. 27, 1996 = « Les avatars de *Rm* 11, 33 chez Tertullien ».
BULHART V., « De sermone Tertulliani », dans *Tertulliani opera*, Pars IV, CSEL 76, Vienne 1957, p. ix-lvi = Bulhardt, CSEL 76.
CLAËSSON G., *Index Tertullianus*, 3 vol., Paris 1974-75.
EVANS E., *Tertullian's Treatise on the Resurrection* (= Q. *Septimii Florentis Tertulliani De resurrectione carnis liber*), Londres 1960 = *Res.*, éd. Evans.
GEORGE A. - GRELOT P. (dir.), *Introduction à la Bible*, t. 3 : *Introduction critique au Nouveau Testament*, vol. 3 (*Les épîtres apostoliques*), Paris 1977 = GEORGE - GRELOT, *Introduction critique au NT*, vol. 3.
HOPPE H., *Beiträge zur Sprache und Kritik Tertullians*, Lund 1932 = HOPPE, *Beiträge*.
— , *Syntax und Stil des Tertullian*, Leipzig 1903 ; toujours cité dans la trad. ital. de G. Allegri, Brescia 1985 = HOPPE, *S.u.S.*
LAGRANGE M.-J., *Saint Paul. Épître aux Galates*, Paris 1942 = LAGRANGE.
LEUMANN M. - HOFMANN J.B. - SZANTYR A., *Lateinische Grammatik*, Bd 2, Munich 1965 = LHS.
LODOVICI SAMEK E., « Sull' interpretazione di alcuni testi della *Lettera ai Galati* in Marcione e in Tertulliano », *Aevum* 46, 1972, p. 371-401 = LODOVICI, « Interpretazione ».
O'MALLEY T.P., *Tertullian and the Bible*, *Latinitas Christianorum Primaeva* 21, Nimègue 1967 = O'MALLEY, *Tertullian and the Bible*.
SCARPAT G., *Q.S.F. Tertulliano. Contra Prasea*. Edizione critica con introduzione, traduzione italiana, note e indici, *Corona Patrum* 12, Turin 1985 = *Prax.*, éd. Scarpat.

- SCHMID U., *Marcion und sein Apostolos. Rekonstruktion und historische Einordnung der Marcionitischen Paulusbriefausgabe, Arbeiten zur Neutestamentlichen Textforschung* 25, Berlin – New York 1995 = SCHMID.
- SCHNEIDER A., Édition de *Le premier livre Ad nationes de Tertullien*, Institut suisse de Rome 1968 = *Nat.*, éd. Schneider.
- SINISCALCO P., *Ricerche sul « De resurrectione » di Tertulliano, Verba Seniorum. Collana di testi e studi patristici*, N. S. 6, Rome 1966 = SINISCALCO, *Ricerche*.
- VAN DER GEEST J.E.L., *Le Christ et l'Ancien Testament chez Tertullien, Latinitas Christianorum Primaeva* 22, Nimègue 1972 = VAN DER GEEST, *Le Christ et l'AT*.
- WASZINK J.H., *Q.S.F. Tertullianus. De anima*. With Introduction and Commentary, Amsterdam 1947 = WASZINK, *Comm. An.*
—, *Über die Seele (= De anima)*, *Bibliothek der Alten Welt*, Zürich – Munich 1980 (1986²) = *An.*, éd. Waszink.
- WELLSTEIN M., *Nova Verba in Tertullians Schriften gegen die Häretiker aus montanistischer Zeit, Beiträge zur Altertumskunde* 127, Stuttgart – Leipzig 1999.

AVANT-PROPOS

Ce volume marque l'achèvement d'une entreprise dont la première idée remonte aux années 70, et la réalisation effective à 1986. A Tertullien il avait fallu, vraisemblablement, une décennie pour parfaire, en plusieurs étapes, sa réfutation du marcionisme. L'édition de son grand ouvrage, que j'ai commencée seul, avant d'être rejoint rapidement par Claudio Moreschini en une totale collaboration, aura pris encore plus de temps puisque le tome I de ce *Contre Marcion* (SC 365) porte la date de 1990. C'est dire avec quelle satisfaction les deux coauteurs se voient enfin parvenus à l'aboutissement de leur tâche qui, au départ, pouvait leur apparaître d'une ampleur décourageante.

Pour ma part, en phase finale, j'ai bénéficié du concours de Jean-Philippe Llored, Professeur agrégé au lycée Calmette de Nice, qui m'avait déjà assisté pour le tome IV lors de la correction des épreuves. Cette fois il a fait bien plus puisqu'il s'est chargé, en outre, d'une partie du travail informatique, de l'établissement de tous les index et des diverses vérifications nécessitées par la « toilette » du manuscrit. Je lui dois une très grande reconnaissance pour le soin qu'il a apporté à cette participation : de ce rôle ingrat, mais indispensable, il s'est acquitté avec une bonne volonté et une efficacité dont je ne saurais trop le remercier.

Méritent également la gratitude des coauteurs tous les intervenants de l'ultime étape, celle de la réalisation technique et matérielle du volume : nous exprimons nos remer-

ciements à Jean-Noël Guinot, Directeur de la collection des *Sources Chrétiennes*, pour avoir su trouver une formule de présentation, différente de celle des quatre tomes précédents, et qui assure au lecteur une commode consultation des sommaires de chapitres tout en maintenant l'annotation infrapaginale ; au Professeur Paul Mattei, de l'Université Lumière Lyon 2, qui a été chargé par le Conseil scientifique de la révision et a apporté à celle-ci une exigence de rigueur dont le volume n'a pu que tirer bénéfice ; à Mlle Yasmine Ech Chael, de l'Institut des Sources Chrétiennes, qui a travaillé à la mise au point définitive en vue de l'impression, et qui l'a fait avec une rare acribie, passant au crible sans défaillance tant la traduction et le commentaire que le texte latin et l'apparat critique.

Enfin je n'aurai garde d'omettre, dans l'expression de ma reconnaissance, Pierre Petitmengin, qui a continué généreusement à me communiquer des informations bibliographiques et à me procurer des documents indispensables.

René BRAUN

Je voudrais, à mon tour, exprimer ma reconnaissance au Professeur Braun pour l'honneur qu'il m'a fait en me prenant comme collaborateur et pour l'amitié qu'il m'a témoignée tout au long de notre travail. Notre dette à son égard est immense et remonte à l'époque du *Deus Christianorum*.

Claudio MORESCHINI

INTRODUCTION AU LIVRE V CONTRE MARCION

I. DATE

Annoncé dès la troisième édition du premier livre¹, l'examen de l'*apostolicon* marcionite termine le déroulement des publications auxquelles a donné lieu la réfutation de l'hérétique. La question a été déjà longuement évoquée dans notre Introduction générale, et la nouvelle lecture, d'où est sortie la présente édition-traduction commentée, nous a confirmé dans les mêmes vues² : si aucun indice n'est fourni par le texte qui permette une datation absolue, on peut cependant admettre que notre livre, postérieur au *De resurrectione mortuorum* – auquel il renvoie expressément³ –, a vu le jour à la fin de la période 209-211, juste avant la persécution de Scapula. D'autre part, plus encore que dans le livre IV, l'engagement montaniste de Tertullien est, dès lors, nettement perceptible⁴.

1. Cf. t. 1, p. 17 et n. 2. En I, 15, 1, T. coupe court à une discussion sur le « troisième ciel » (1 Co 12, 2) en renvoyant à l'examen de « votre apôtre ». En V, 12, 7, au lieu de cette discussion, il se contente d'un renvoi à son *De paradiso*, ouvrage aujourd'hui perdu, qui a dû être écrit entre le livre I de *Marc.* et le *De anima* (cf. 12, 7 et n. 28).

2. Cf. t. 1, p. 18 et n. 2.

3. En V, 10, 1. De plus, l'écho des discussions de *Res.* est sensible en de nombreux passages de notre livre.

4. Sa pleine adhésion aux doctrines et idées de ce mouvement se déduit de plusieurs indices : référence à *Joël* 3, 1 qui revient quatre fois ; mention

II. ORGANISATION

L'auteur a adopté un plan très simple et, pour ainsi dire, linéaire, comme il avait fait dans le livre IV. Après un assez long exorde, il suit le déroulement (*ordo*) de l'*apostolicon* de l'adversaire, lettre par lettre, pour conclure brusquement en un court épilogue. L'exorde (chapitre 1) prend pour thème l'origine de cet Apôtre dont Marcion fait le révélateur de son dieu « autre », apôtre qui est pourtant absent de l'Évangile. En une *praestructio* (« Préliminaires »), comme symétrique, quoique beaucoup plus brève, de celle des chapitres 2 à 5 du livre IV, Tertullien établit que l'apostolat de Paul, succédant à son activité persécutrice, ne tire ses titres et preuves que des textes du Créateur (la « figure » de Benjamin dans la *Genèse*, l'histoire de Saül et David en 1 S 18-24) que confirment les *Actes des apôtres*. Il pose ensuite une *praescriptio* – comme il avait fait en IV, 6, 4 – pour marquer que la thèse de Marcion ne sera prouvée que dans un seul cas : si l'Apôtre ne présente aucun enseignement ni aucune disposition qui soit en accord avec le Créateur. Le livre se clôt sur un épilogue de huit lignes (21, 2) où l'auteur affiche sa satisfaction d'avoir accompli son programme sans dérobadés ni superfluités.

Le corps du livre se compose donc de dix sections, autant qu'il y avait de lettres pauliniennes dans le recueil de Marcion, et selon l'ordre même où elles y étaient disposées : *Galates* (ch. 2 à 4) ; *1 Corinthiens* (ch. 5 à 10) ; *2 Corinthiens* (ch. 11 et 12) ; *Romains* (ch. 13 et 14) ; *1 Thessaloniciens*

des « nouvelles prophéties » mises à égalité avec celles de l'AT (16, 4) ; mention de l'« extase » (8, 12) ; importance accordée aux charismes prophétiques, notamment chez les femmes, et d'une façon générale à toutes les manifestations de l'Esprit dans l'Église (8, 12 ; 15, 5-6) ; préférence accordée à la continence et à la virginité (15, 3).

(ch. 15) ; *2 Thessaloniciens* (ch. 16) ; *Laodicéens* = *Éphésiens* (ch. 17 et 18) ; *Colossiens* (ch. 19) ; *Philippiens* (ch. 20) ; *Philémon* (ch. 21, 1). Une courte transition, au début du chapitre 15, sert à distinguer les quatre premières lettres, les plus importantes par leur longueur et leur intérêt, des suivantes, qui sont qualifiées de *breuiiores epistolae*. D'autre part, il faut admettre que l'auteur, par souci à la fois de clarté et de brièveté, avait signalé par un intertitre le passage d'une lettre à l'autre¹.

III. ANALYSE

Pour la commodité du lecteur, nous avons, dans notre traduction, donné des sous-titres visant à résumer les développements successifs que Tertullien consacre, tantôt à un, tantôt à plusieurs versets des lettres examinées. L'analyse des dix sections, que nous présentons maintenant pour offrir de l'œuvre une vue d'ensemble, prendra en compte, outre les paragraphes² et les versets pauliniens dont ils traitent, ces sous-titres rajoutés par nos soins et qui seront indiqués entre parenthèses.

1. C'est ce qui se déduit d'une part des indications conservées par les mss et d'autre part de la rédaction du texte même (ainsi, par exemple, en 13, 1 et 21, 1 où *ipsa epistola* et *huic soli epistolae* ne peuvent que renvoyer à une mention précise de la nouvelle lettre examinée). Ces intertitres se présentent sous une forme simplifiée (*Ad Galatas*, etc.) dans la tradition de *M* (que suit Kroymann) et sous une forme périphrastique (*De epistola ad Galatas*, etc.) dans celle de β (retenue par Evans). Autre incertitude : figureraient-ils en marge (Kroymann) ? ou en tête de développement (Evans) ? On pourrait tout aussi bien admettre qu'ils étaient interlinéaires.

2. Pour éviter de changer trop souvent la numérotation traditionnelle, nous marquons par les lettres *a* et *b* qu'il s'agit du début ou de la fin d'un paragraphe.

I. *Galates* (ch. 2-4)

Le problème que pose la lettre serait oiseux en cas de divinité nouvelle	2, 1-4a
Unicité de l'évangile promis par le Créateur (Ga 1, 6-7)	2, 4b-5a
Confirmation (Ga 1, 8)	2, 5b-6
Accord avec Ac sur la conversion de Paul (Ga 1, 11-24)	2, 7
Paul soucieux de l'approbation des autres apôtres (Ga 2, 1-2)	3, 1
Son attitude à l'égard des observances de la Loi (Ga 2, 3-5)	3, 2-6a
L'accord de Jérusalem et l'incident d'Antioche (Ga 2, 9-14)	3, 6b-7
Opposée par Paul à la Loi, la foi concerne le même dieu (Ga 2, 16.18 ; 3, 1)	3, 8
Malédiction de la Loi, bénédiction des croyants fils d'Abraham (Ga 3, 9-10.11-13.14b.26)	3, 9-12
Marcion convaincu de mutilation du texte (Ga 4, 3)	4, 1-2a
Le Créateur seul maître du temps (Ga 4, 4)	4, 2b-3a
L'auteur de la promesse est aussi celui de la grâce (Ga 4, 5-6)	4, 3b-4
L'invitation à ne pas retourner aux anciennetés de la Loi émane du Créateur (Ga 4, 8-10)	4, 5-7
Servitude de la Loi et affranchissement par le Christ relèvent du même dieu (Ga 4, 22-24.26.31 ; 5, 1)	4, 8-9
La circoncision, marque de l'asservissement à la Loi (Ga 5, 2.6)	4, 10-11
Références au Jugement et à la loi d'amour du Créateur (Ga 5, 10b.14 ; 6, 2)	4, 12-13
Dernières indications de la lettre (Ga 6, 7-10.14.17)	4, 14-15

II. *1 Corinthiens* (ch. 5-10)

« Grâce et paix » dans la salutation (1 Co 1, 3)	5, 1-4
Folie des dispositions divines et sagesse du monde (1 Co 1, 18-31)	5, 5-10

La « sagesse cachée » de Dieu concerne le seul Créateur (1 Co 2, 6-7)	6, 1-5a
Réfutation de la thèse sur les « puissances de ce monde » et leur « ignorance » dans la Crucifixion (1 Co 2, 8)	6, 5b-9a
Reprise de textes et d'enseignements du Créateur (1 Co 2, 16 ; 3, 10-14.16-21a)	6, 9b-13
Contre une interprétation hérétique de « monde » (1 Co 4, 5.9b.15)	7, 1
Exclusion de l'homme mauvais (1 Co 5, 1.2.5.13)	7, 2
Se purifier du vieux levain et fuir la débauche (1 Co 5, 7-8 ; 6, 13-20)	7, 3-5
Mariage, divorce, continence (1 Co 7, 1-2.7-11.29.39)	7, 6-8
Dieu de toutes choses et prétendus dieux (1 Co 8, 4-6 + 3, 21-2)	7, 9
Renoncement de Paul aux droits prévus par la Loi pour les évangélistes (1 Co 9, 3-18)	7, 10-11
Figures et exemples tirés de l'histoire juive (1 Co 10, 4.6-11)	7, 12-13
Permission de manger de tout (1 Co 10, 25)	7, 14
Considérations sur l'homme et la femme (1 Co 11, 3.7-10)	8, 1-2
Les dons de l'Esprit : promesse du Créateur réalisée par son Christ (1 Co 12, 1s.)	8, 3-7
Accord de l'Apôtre avec le Créateur sur les charismes (1 Co 12, 8-10.12.31 ; 14, 21.34-35)	8, 8-11
Conclusion du débat. Pas de charismes chez Marcion	8, 12 ; 9, 1
La résurrection des morts concerne le corps seul (1 Co 15, 12.21-22)	9, 1-5
Discussion sur le Ps 109 et son interprétation par les juifs (1 Co 15, 25 + <i>Psaume</i> 109)	9, 6-9
Confirmation par ce psaume qui annonce le Christ et non Salomon (<i>Psaume</i> 71)	9, 10-13
Le baptême « pro mortuis » est un argument en faveur de la résurrection des corps (1 Co 15, 29)	10, 1-2a
Quelle sorte de corps auront les ressuscités (1 Co 15, 35.37-41)	10, 2b-4
Comparaison avec la semence. Corps animal et corps spirituel (1 Co 15, 42-44.46)	10, 5-6

Falsification du texte par Marcion (1 Co 15, 45)	10, 7-8
Homme terrestre et homme céleste (1 Co 15, 47-49)	10, 9-11a
Chair et œuvre de la chair (1 Co 15, 50)	10, 11b-13a
Résurrection et royaume de Dieu (1 Co 15, 52-53)	10, 13b-15
Reprise d'une parole du Créateur (1 Co 15, 54-55.57)	10, 16

III. 2 Corinthiens (ch. 11-12)

Bénédictio du « Père des miséricordes » (2 Co 1, 3)	11, 1-3
Lettre et esprit (2 Co 3, 6)	11, 4
Le voile de Moïse (2 Co 3, 7.11.14-18)	11, 5-8
Une ambiguïté exploitée par Marcion (2 Co 4, 4)	11, 9-10a
« Dieu de ce monde-ci » à entendre du diable, non du Créateur (2 Co 4, 4-6)	11, 10b-13
« Vases d'argile » et tribulations ici-bas (2 Co 4, 7-10.16.18)	11, 14-16
Le corps ne sera pas détruit par la mort, mais transfiguré (2 Co 5, 1-10)	12, 1-5
Série de défaites pour les théories de Marcion (Survol de la fin de la lettre)	12, 6-9

IV. Romains (ch. 13-14)

Transition : L'abandon de la Loi n'est pas signe d'un « autre » dieu	13, 1
Jugement et colère signes du Créateur (Rm 1, 15-18 ; 2, 2)	13, 2-3
Confirmation (Rm 2, 16 + 2, 12.14)	13, 4-5
Contre les juifs transgresseurs de la Loi (Rm 2, 21.24)	13, 6-7a
Circoncision du cœur (Rm 2, 28-29)	13, 7b
Justice de Dieu et justification (Rm 3, 21-22 ; 5, 1)	13, 8-9
Loi, péché et grâce (Rm 5, 20-21)	13, 10-11
Corps charnel du Christ ressuscité (Rm 7, 4)	13, 12
Éloge de la Loi pour la honte de Marcion (Rm 7, 7.11-12.14)	13, 13-15
Discussion sur « à la ressemblance de la chair du péché » (Rm 8, 3 + 7, 23)	14, 1-3

Substance de la chair et œuvres de chair (Rm 8, 9)	14, 4
La résurrection est celle des corps à l'exemple du Christ (Rm 8, 10-11)	14, 5
La méconnaissance de Dieu reprochée aux juifs ne concerne pas celui de Marcion (Rm 10, 2-4)	14, 6-8
Exclamation de l'Apôtre sur les « richesses de Dieu » (Rm 11, 33-35)	14, 9-10
L'enseignement moral du « dieu nouveau » est celui du Créateur (Fin de la lettre)	14, 11-14

V. 1 Thessaloniens (ch. 15)

Le Christ relève du même dieu que les prophètes d'Israël (1 Th 2, 15)	15, 1-2
La sainteté de vie préconisée par l'Apôtre est celle du mariage (1 Th 4, 3-5)	15, 3
Montée au ciel des élus à la Parousie (1 Th 4, 15-17)	15, 4
Recommandations sur l'Esprit et les prophéties (1 Th 5, 19-20)	15, 5-6
Le salut promis par l'Apôtre à notre « chair » (1 Th 5, 23)	15, 7-8

VI. 2 Thessaloniens (ch. 16)

La justice divine à la Parousie (2 Th 1, 6-9)	16, 1-3
Discussion sur l'Antichrist (2 Th 2, 3-4.9-12)	16, 4-7a
Ultime observation : « travailler pour manger » (2 Th 3, 10)	16, 7b

VII. Laodicéens = Éphésiens (ch. 17-18)

Vaine interpolation du titre par Marcion (Titre de la lettre)	17, 1a
La « récapitulation » ne convient qu'au Créateur (Ep 1, 9-10)	17, 1b-3
Espéré par avance, le Christ a été par avance annoncé (Ep 1, 12-13)	17, 4
La prière au « Père de gloire » qui a ressuscité le Christ (Ep 1, 17-22)	17, 5-6

Contre une interprétation fautive qui applique au Créateur ce qui est dit du diable (Ep 2, 1-3)	17, 7-10
Un seul et même dieu nous a faits et créés dans le Christ (Ep 2, 10)	17, 11
Juifs et païens réconciliés par l'œuvre du Créateur (Ep 2, 11-14)	17, 12-14
Réconciliés pour entrer dans la construction de l'Église (Ep 2, 15-20)	17, 15-16
Discussion sur le « mystère caché en Dieu » : falsification du texte par Marcion (Ep 3, 8-10)	18, 1-4
Allégories et commandements de l'Apôtre sont tirés des Prophètes (Ep 4, 8.25-26 ; 5, 11.18-19)	18, 5-7
Union de l'homme et de la femme, du Christ et de l'Église : l'Apôtre se réfère à l'ouvrage du Créateur (Ep 5, 22-23.28-29.31-32)	18, 8-10
Morale familiale conforme à l'enseignement du Créateur (Ep 6, 1-2.4)	18, 11
Le combat spirituel se livre contre le diable et non contre le Créateur (Ep 6, 11-12.19-20)	18, 12-14

VIII. *Colossiens* (ch. 19)

Même partout répandue, la doctrine marcionite n'a aucune apostolicité (Col 1, 5-6)	19, 1-2
Deux expressions qui, dans un texte mutilé, conviennent au seul Christ du Créateur (Col 1, 15a-17a)	19, 3-4
« Plénitude » et « réconciliation » n'ont de sens que par rapport au Créateur (Col 1, 19-21)	19, 5-6a
Corps et substance charnelle (Col 1, 22.24)	19, 6b
Face à la vérité chrétienne, l'hérésie de Marcion s'est nourrie de philosophie païenne (Col 2, 8)	19, 7-8
Le Christ n'est pas plus séparable de la Loi que le corps de l'ombre (Col 2, 13.16-17)	19, 9
La mise en garde contre des interdits alimentaires ne vise pas la Loi (Col 2, 18-22)	19, 10-11a
Revêtir l'homme nouveau (Col 3, 5.9-10 ; 4, 6)	19, 11b

IX. *Philippiens* (ch. 20)

La diversité des prédications ne concerne pas le domaine doctrinal de la foi au Christ du Créateur (Ph 1, 14-18)	20, 1-2
Contre l'interprétation docète de la kénose (Ph 2, 6-8)	20, 3-5
Dénigrer ce qui fait la gloire des juifs n'est pas rejeter leur dieu (Ph 3, 4-5.7-9)	20, 6
Citoyenneté céleste et résurrection des corps (Ph 3, 20-21)	20, 7

X. *Philémon* (ch. 21)

La lettre à Philémon et le rejet des trois « pastorales »	21, 1
---	-------

Comme il apparaît d'après cette analyse, le livre V ne constitue pas un commentaire systématique de l'*apostolicon* marcionite. De ce dernier, Tertullien fait une lecture sélective destinée à lui fournir des arguments pour une nouvelle démonstration de ce qu'il a établi dans la partie théorique de son ouvrage, notamment aux livres I et II : l'inexistence d'un prétendu dieu « autre », dieu supérieur et de toute bonté. Cette intention est affichée dès le Prologue : montrer, en solidarité totale avec ce qui a été fait au livre IV pour l'évangile de Marcion à propos du Christ, que l'enseignement de Paul, selon le texte même de l'hérétique, se conforme strictement à celui du dieu de l'Ancien Testament et, par conséquent, ne révèle pas un « autre » dieu que le Créateur¹. Comme dans le livre IV, l'auteur affecte de s'en tenir, pour cette démonstration, aux passages conservés par

1. « ... ut iam hinc profiteamur nos proinde probatueros nullum alium deum ab Apostolo circumlatum, sicut probauimus nec a Christo, ex ipsis utique epistolis Pauli... » (1, 9b). En est tiré un argument « prescriptif » : « ... oportere ... et Apostolum ... nihil docere, nihil sapere, nihil uelle secundum Creatorem... » (1, 8) : « prescription » rappelée par la suite (6, 13, etc.).

Marcion¹, sans faire état de ceux que celui-ci avait supprimés parce qu'ils ne cadraient pas avec sa doctrine : ce qui ne l'empêchera pas de dénoncer, avec force, et à plusieurs reprises, les mutilations et falsifications opérées par le doctrinaire. C'est que, cette fois encore, mais en prenant pour base le témoignage de l'apôtre Paul tel que Marcion entendait le mettre au service de ses conceptions théologiques, Tertullien a réalisé – et voulu réaliser – une œuvre de polémique.

IV. SOURCES

C'est le recueil marcionite de dix lettres pauliniennes qui a été la source principale, sinon exclusive, du matériel sur lequel Tertullien a construit sa réfutation en le comparant au texte « catholique » que l'Église lisait à la lumière de l'Ancien Testament. Les *Antithèses* qui servaient d'introduction à l'*instrumentum* scripturaire ne sont jamais nommées dans le présent livre. Concernant les interprétations de son adversaire dont il fait état, il ne nous fournit non plus aucune indication précise sur leur provenance. On peut, dans chaque cas, se demander si elles sont arrivées à lui par le canal des *Antithèses* ou par des gloses marginales de l'*apostolicon*. Rien de certain là-dessus ne se déduit de son témoignage. Dans bien des cas aussi il semble qu'il crédite Marcion d'exégèses et d'explications qui lui paraissent s'accorder avec le système habituel d'interprétation de l'hérétique. On peut penser également que l'abondante littérature antihérétique et, plus spécialement, antimarcionite de la fin du II^e siècle a alimenté ses argumentations à propos de telle ou telle lecture. Une évidence s'impose : tout en prenant pour base le

1. « ... ex abundantia retracto quae abstulit (Marcion), cum ualidius sit illum ex his reuinci, quae seruauit » (4, 2a ; cf. IV, 6, 2). Principe rappelé dans la suite (13, 4).

recueil paulinien de Marcion, Tertullien a laissé dans le flou bien des questions qu'objectivement on est conduit à se poser. On en dira autant d'un autre problème qui a donné – et donne encore – lieu à d'ardentes discussions : l'*apostolicon* dont disposait notre auteur était-il en grec ou en latin ? Devant l'indécision des preuves qu'on a voulu apporter dans un sens comme dans l'autre, il nous paraît plus raisonnable d'admettre, comme c'était le cas pour les textes scripturaires de l'Église à l'époque, qu'il consultait à la fois un texte grec et une traduction latine du Paul marcionite, le grec bénéficiant de l'avantage de constituer la norme¹.

V. ARGUMENTATIONS

Pour démontrer que l'Apôtre n'est pas le porte-parole d'un « autre » dieu que celui de l'AT – objectif essentiel de son examen de l'*apostolicon* – Tertullien recourt à une suite d'argumentations. Contre la « nouveauté » de l'Évangile, mise en avant par Marcion, il rappelle, en un véritable leitmotiv, que les prophètes du Créateur ont eux-mêmes annoncé la disparition de l'ordre ancien et le surgissement d'un ordre nouveau². Il exploite aussi les apparentes inconséquences de son adversaire qui avait maintenu en place des références ou même des citations relatives à l'AT³. Il s'emploie à établir des rapprochements, voire des parallèles entre

1. Nous avons déjà évoqué ce problème à propos de l'évangile de Marcion : nous nous en tiendrons à la même position pour son *apostolicon*, vis-à-vis notamment de l'étude de SCHMID, *Marcion und sein Apostolos* (qui marque un retour, contre Harnack, à la thèse de Zahn) : cf. notre Introduction au livre IV, t. 4, p. 28-29.

2. Cf. 2, 1 (et *ad loc.*, n. 4) ; 7, 14 ; 13, 1 ; 19, 11b.

3. Cf. 3, 8 (citation d'*Habacuc*) ; 4, 8 (mention d'Abraham) ; 5, 5 (citation d'*Isaïe*) ; 6, 9b-13 (textes de l'AT) ; 7, 13 (figures et exemples tirés de l'histoire juive) ; 10, 16 (citations de prophètes) ; 14, 10 (textes de l'AT) ; 16, 3 (une expression d'*Isaïe*) ; 16, 7 (un enseignement du *Deutéronome*).

les enseignements de Paul et ceux des prophètes juifs¹. Mais le plus souvent, il tire ses arguments de la conception que Marcion se faisait de ses deux dieux, l'un – le Créateur – entièrement ignorant de l'autre, le *deus optimus*, qui ne juge ni ne punit, qui est resté si longtemps inconnu des hommes jusqu'à sa révélation tardive et qui n'est l'auteur d'aucune création ni d'aucune annonce prophétique². Il les tire également de la doctrine ascétique de son adversaire, notamment de son interdiction du mariage³. Il combat aussi à plusieurs reprises une interprétation qui consiste à comprendre « monde », dans le texte paulinien, comme désignant le « dieu du monde », c'est-à-dire ce Créateur dont le dieu supérieur aurait affranchi l'homme⁴. Dans le prolongement du livre III, l'argumentation contre le docétisme tient une large place par la récurrence des observations sur le « corps charnel » du Christ et sur la résurrection qui, contrairement à l'interprétation « spirituelle » de Marcion, ne peut être entendue que de celle des corps⁵. Comme précédemment aussi, notre auteur aime à nourrir ses raisonnements de traits tirés des usages de la société civile et d'observations de bon sens⁶, sans parler de *topoi* rhétoriques – comme celui qui

1. Cf. 14, 11-13 ; 17, 16 ; 18, 5-7 ; 18, 11 ; 19, 11b ; 20, 7.

2. Créateur ignorant du dieu supérieur : cf. 3, 10 ; 5, 3-6 ; 7, 13 ; 11, 7 ; 13, 10 ; 18, 3 et 10. – Homme « étranger » au même dieu : cf. 3, 10 ; 11, 15. – Dieu *otiosus* : cf. 4, 3a ; 6, 2-3 ; 7, 8 ; 11, 1 ; 12, 7 ; 17, 2-3 ; 19, 5a. – Dieu qui ne juge ni ne punit, et ne connaît pas la colère : cf. 4, 12 ; 5, 6 ; 7, 1 et *passim* ; 8, 3 ; 12, 5 ; 13, 2-3 ; 14, 14b ; 16, 2. – Dieu inconnu, de révélation tardive et tributaire du Créateur : cf. 19, 9.

3. Cf. 12, 6 ; 15, 3.

4. Cf. 4, 5 et 15b ; 5, 7 ; 7, 1 ; 11, 5 et *passim* ; 17, 7 ; 18, 2.

5. Cf. 4, 15b ; 5, 9 ; 14, 1-3 ; 17, 14-15 ; 18, 8-9 ; 19, 6b ; 20, 3-5. Le thème de la résurrection charnelle, en liaison avec la Rédemption et le Jugement, est présent tout au long du livre.

6. Cf. 1, 3 ; 6, 7 ; 13, 5.

lui est cher sur la priorité de l'antérieur sur le postérieur¹ – ou de remarques inspirées par le langage humain² ou la psychologie : à titre d'exemple pour cette dernière, rappelons qu'il combat, à cause de la liberté de parole revendiquée par Paul, la conception marcionite qui prête à celui-ci des dissimulations et des sous-entendus pour en faire le proclamateur de l'« autre » dieu³. Enfin on retrouve, à la base de certaines de ses discussions, la distinction essentielle à ses yeux entre ce qui est *doctrina*, portant sur les vérités fondamentales de la foi, et ce qui est *disciplina* ou *conuersatio*, et qui concerne le comportement moral ou social en matière de vie religieuse⁴.

VI. EXÉGÈSE

En ce domaine, Tertullien reste dans le droit fil des livres précédents : il défend, contre Marcion, une lecture « typologique » de l'Écriture, notamment des textes de l'AT, annonce de tout ce que l'Évangile devait réaliser en – et par – Jésus-Christ. Dès le prologue, l'apostolat de Paul lui-même, avec sa particularité d'avoir succédé à une véhémement activité persécutrice, est présenté comme l'accomplissement de « figures » vétérotestamentaires, et plus loin, comme la réalisation de la prophétie d'*Isaïe* (3, 1-3) sur le « sage architecte enlevé à la Judée⁵ ». Dans tout le livre, cette conception « allégorique » de la Loi est constamment rappelée et

1. Cf. 3, 12 ; 11, 3 ; 18, 11. Le *topos* de l'origine, sur lequel commence le Prologue, est du même type.

2. Cf. 5, 7. C'est en s'appuyant sur un usage de la langue courante, notamment des esclaves (*ipse* pour désigner le maître) qu'il répond à une interprétation subtile de Marcion par une interprétation plus subtile encore (20, 6).

3. Cf. 7, 1 ; 13, 6 ; 18, 14b.

4. Cf. 12, 6 ; 20, 1-2.

5. Cf. 1, 5-6a ; 6, 10.

exploitée contre un adversaire accusé de faire fi du sens « plénier » de l'Écriture dont Paul le premier (en Ga 4, 22-24) a donné l'exemple : exemple que l'Église, après lui, devait fidèlement suivre¹. Ainsi la Loi est-elle « l'ombre d'un corps qui est le Christ », c'est-à-dire préfiguration d'une vérité totale qui s'est manifestée dans le Christ². L'emprise d'une telle conception sur l'esprit de l'Africain pourra même expliquer qu'il se soit laissé entraîner à une véritable digression³ : l'explication « christique » du Ps 109 et du Ps 71, développée pour faire pièce à l'exégèse juive de ces textes, n'a qu'un rapport occasionnel, et très lointain, avec le thème de la résurrection alors en question. Il convient aussi d'observer que, comme précédemment, notre auteur aime incorporer aux citations scripturaires ses interprétations et commentaires exégétiques, ce qui resserre l'exposé, mais non sans nuire à la clarté⁴.

VII. REMPLOIS ET RENVOIS

On n'échappera pas à cette constatation que Tertullien, dans ce dernier livre de sa « somme antimarcionite », répète des arguments déjà utilisés dans la partie théorique ou à propos de l'Évangile : de la chose d'ailleurs il est parfaitement conscient. En plusieurs passages il fait confiance au lecteur de sa lassitude de se voir contraint à d'incessantes répétitions, et ce sentiment se combine avec le désir d'abrégier et la hâte de finir⁵. Dans sa péroraison⁶, il proclame bien haut que son dernier livre ne comporte pas de « redondances »,

1. Cf. 4, 1 et 8 ; 7, 11 ; 13, 15.

2. Cf. 19, 9.

3. Cf. 9, 7-13.

4. Un bon exemple, entre plusieurs, est offert par 4, 3b.

5. Cf. 2, 1 ; 7, 14 ; 13, 1 ; 16, 1. La hâte de finir explique, par exemple, le survol des derniers chapitres de 2 Co (12, 6-9).

6. Cf. 21, 2 (*iterationem ... redundantiam*).

mais on ne sera pas dupe : cette affirmation claironnante masque en réalité une obscure conscience d'en avoir commis plus d'une. Sans doute, en diverses occasions, profite-t-il d'un renvoi à un ouvrage précédent pour glisser sur un problème qu'il estime déjà traité et sur lequel il ne veut pas revenir¹. Il est à remarquer, en outre, que, plus fréquemment qu'aux livres précédents, le développement se nourrit de reprises à des ouvrages antérieurs : le plus « remployé » étant le *De resurrectione mortuorum*². On pourra voir là les signes d'un certain essoufflement inventif qui se manifeste aussi au niveau des *testimonia* scripturaires allégués dans les argumentations. En effet, une comparaison avec les quatre livres précédents fait apparaître que, sur un total de cent trente textes de l'AT cités ou référés³, quarante et un seulement – soit un peu plus du tiers – sont le fruit d'une recherche neuve et ne figuraient pas déjà dans les livres I-IV. Le cas d'*Isaïe* est particulièrement topique : sur les

1. C'est le cas notamment pour le renvoi au *De paradiso* (12, 7) ; également pour son renvoi (sans le nommer précisément) au *De praescriptionibus haereticorum* (8, 3). On trouve aussi un renvoi explicite au *De resurrectione* (10, 1) et des renvois au livre IV de l'*Adversus Marcionem* en 3, 6 (*in euangelii retractatu*), en 8, 3 (*in euangelio*) et sous une formulation imprécise (*alibi*) en 17, 14.

2. Reprise en 10, 3 de *Res.* 48, 14 ; en 10, 9-11a de *Res.* 49, 1-9 ; en 10, 11b-12 de *Res.* 49, 9-13 ; en 10, 13b-15 des ch. 50 et 51 de *Res.* (en les condensant) ; en 12, 1-3 de *Res.* 41, 1-3. Autres emplois : 3, 1 reprend ce qui a été dit de l'accord de Jérusalem et du conflit d'Antioche aux livres I et IV ; 7, 1 reprend le *testimonium* composite de IV, 33, 6 ; 7, 6-7 réutilise IV, 34, 1-7 et 11, 8 (sur la position de Marcion à l'égard du mariage) ; 10, 13a remploie *An.* 40, 2 ; 11, 2 reprend un catalogue d'*exempla* bibliques de IV, 10, 3 ; 14, 1 reprend *Carn.* 16, 2-5 ; 19, 1 résume en une phrase l'argument de prescription contre les hérétiques (cf. *Praes.* 29-32) ; 19, 2 reprend I, 19, 2 sur la date de l'hérésie de Marcion.

3. Ces textes se répartissent ainsi : 38 pour le Pentateuque, 8 pour les Livres historiques, 25 pour les Livres poétiques, 59 pour les Livres prophétiques. Dans ce compte nous avons laissé de côté les *Psaumes* 71 et 109 dont plusieurs versets ont fait l'objet d'une exégèse particulière.

quarante et un versets ou groupes de versets que notre livre cite ou rappelle à titre de preuves, on n'en dénombre que neuf qui interviennent pour la première fois dans l'argumentation antimarcionite de l'auteur.

VIII. POLÉMIQUE

Tous les thèmes et motifs polémiques mis en œuvre précédemment¹ sont repris et renouvelés ici. C'est sur Marcion surtout que Tertullien concentre sa virulence. Si son pays d'origine ne sert que dans des rappels stéréotypés², son ancienne profession d'armateur donne lieu, elle, à des insinuations sournoises sur l'honnêteté dont il a fait preuve jadis dans son trafic des marchandises³. D'une façon générale, c'est essentiellement comme falsificateur et mutilateur des Écritures qu'il est vilipendé, que ce soit pour la suppression d'une syllabe, d'un mot, d'une ou plusieurs expressions, ou même de pages entières qui ont laissé ainsi des « trous béants » dans son *apostolicon*⁴. Interpolateur par malin plaisir d'interpoler, il a modifié exprès le nombre des lettres pauliniennes en écartant de son canon les trois « pastorales⁵ ». Le constant rappel de ces suppressions de textes suscite la comparaison, déjà faite au livre IV, avec les *latrones* ou les voleurs : ainsi Marcion est-il dénoncé comme tel par ce qu'il a laissé subsister en place⁶ ; ainsi mériterait-il d'avoir les

1. Cf. notamment t. 4, p. 43-46.

2. Cf. 1, 2 ; 14, 14 ; 17, 14 (où il est vrai que *Pontice* est renouvelé par son rapprochement et son opposition avec *Marrucine*).

3. Cf. 1, 2.

4. Cf. 3, 3 ; 4, 1-2a ; 4, 8 ; 13, 4 ; 16, 1 ; 17, 14 ; 17, 16 ; 18, 1 ; 19, 3.

5. Cf. 1, 9b ; 21, 1. C'est le même désir d'interpoler qui explique le changement d'adresse apporté à *Éphésiens*.

6. Cf. 4, 8. Voleur de mots, Marcion peut être assimilé à un voleur d'habits : cf. 17, 14.

mains coupées¹. Mais l'impudence de cet apostat² ne lui a servi à rien, et Tertullien stigmatise avec autant de fougue l'aveuglement que la stupidité³ de ce manipulateur de textes, dont les efforts ont été totalement vains : la vérité de l'Église ne s'impose pas moins, défiant grâce à sa simplicité et son évidence tous les artifices déployés par le faussaire dans sa présentation comme son interprétation des textes scripturaires⁴. Telle est l'image définitive que notre controversiste veut imposer de son adversaire. Dans ce dessein, il ne s'est pas fait scrupule, reconnaissons-le, de solliciter une ou deux pièces du dossier afin de forcer et durcir le trait⁵.

IX. RHÉTORIQUE, STYLE, LANGUE

Nous avons évoqué, dans l'Introduction au livre IV (t. 4, p. 46-49), les multiples procédés par lesquels Tertullien réussit à donner de la vivacité, du mordant, de l'imprévu à sa présentation d'un débat théologique, et nous pourrions ici reprendre exactement cette analyse. Nous nous contenterons d'indiquer quelques exemples particulièrement significatifs. Dans le domaine du langage imagé, l'utilisation de l'Apôtre par Marcion est illustrée par une métaphore empruntée au commerce maritime ; les lacunes créées par les ratures de l'hérétique dans son texte biblique deviennent des « *foucae* » et c'est un « *abruptum* » que notre auteur doit franchir d'un « saut » pour retomber sur la partie conser-

1. Cf. 18, 1. Les mains de Marcion sont qualifiées de « *falsariae* » en 21, 1.

2. Cf. 1, 4 ; 11, 11b.

3. Cf. 7, 12 ; 10, 7 ; 11, 11b.

4. Cf. 17, 1 ; 18, 4.

5. Ainsi pour la *nitiatio* du texte, incriminée en 3, 3 (cf. *ad loc.*, p. 95, n. 4) et pour le retranchement de la préposition « en », reprochée en 18, 1 (cf. *ad loc.*, p. 327, n. 4).

vée ; le Christ est un rocher sur lequel « bronche » Marcion¹. Les exclamations sont nombreuses et souvent empreintes d'ironie, comme celle qui présente, contre la théorie adverse, un Créateur « prescient », ou celle qui interpelle l'« éponge » de Marcion – symbole de son action dévastatrice sur les Écritures². Il arrive à Tertullien de mettre en scène son adversaire marcionite ; plus fréquemment, c'est à lui-même qu'il donne un rôle : ainsi celui de nouveau disciple du Maître³. Il adopte un ton personnel pour faire part de ses réactions devant ce qu'il dénonce comme des inconséquences et des absurdités⁴. Plusieurs fois intervient le procédé du dialogue avec l'hérétique, et les défis qui lui sont lancés ponctuent l'exposé⁵. Et la phrase finale du livre s'adresse au lecteur, qualifié pour la circonstance d'*inspector* à cause du rôle de critique et d'arbitre dont il est chargé⁶. Comme précédemment aussi (cf. t. 4, p. 47-48), notre auteur vise à piquer l'attention par une anticipation du commentaire sur le verset biblique à commenter⁷. Les mouvements oratoires ne font pas défaut non plus, comme celui de la belle envolée sur les institutions de l'ancienne Alliance qui se signale par ses parallélismes et ses anaphores⁸. Le vocabulaire s'émaille, ici aussi, de néologismes et même d'hapax ; il en est un dont la hardiesse paraît avoir dérouté les éditeurs et commentateurs, c'est l'emploi de *excondere*, ignoré des lexiques⁹. Même singularité pour la réminiscence de Catulle que suscite l'assimilation de Marcion, voleur de mots, à un voleur d'habits plaisamment décrié par

1. Cf. 1, 2 ; 13, 4 ; 14, 6 ; 7, 12.

2. Cf. 7, 13 ; 4, 2.

3. Cf. 9, 1 ; 1, 1-4.

4. Cf. 12, 7b-8 ; 15, 4 ; 18, 1.

5. Cf. 1, 3 ; 1, 7 ; 4, 7 ; 6, 4 ; 12, 9.

6. Cf. 21, 2.

7. Cf. 18, 1.

8. Cf. 5, 10.

9. Cf. 18, 5 ; cf. *ad loc.*, p. 333-334, n. 8.

le poète¹. Mais – revers de la médaille – ce style nerveux, souvent elliptique et d'une excessive concision, a ses défaillances : quelques passages présentent des obscurités inhérentes soit à une expression trop ramassée, trop embrouillée, soit à la complication trop subtile du raisonnement. D'autres difficultés du même genre tiennent peut-être à des insuffisances de la tradition manuscrite².

*
* *

Sur l'édition et la traduction, qui sont le fruit d'une étroite collaboration entre Claudio Moreschini et nous-même, nous renvoyons à ce qui a été dit dans l'Introduction au livre IV (t. 4, p. 49-52). Dans un certain nombre de cas, les notes apportent les éclaircissements et justifications appropriés concernant le texte adopté³. Précisons seulement que les références à Moreschini dans les notes (*Mor.* dans l'Apparat critique) renvoient à son édition de 1971 et non à la présente. Les quelques occasions, où Claudio Moreschini adopte une leçon ou une correction proposée par nous, sont signalées dans l'Apparat par la mention *Braun*.

*
* *

Note sur l'apparat scripturaire : en plus des chiffres de la numérotation habituelle, les références scripturaires comportent, le cas échéant, des lettres minuscules qui différencient des passages différents d'un même verset.

1. Cf. 17, 14 ; cf. *ad loc.*, p. 322-323, n. 4.

2. Cf. 6, 5b-9a (discussion embrouillée sur « puissances de ce monde ») ; 9, 1 (où T. fait sien le Christ non encore venu des juifs) ; 13, 3 ; 15, 2.

3. L'apparat critique comporte alors la mention *vide adnot.*, qui renvoie à la note correspondante.

SOMMAIRE DU LIVRE V

(Les références précédées de § renvoient toujours aux paragraphes du texte de Tertullien.)

CHAPITRE 1 : Prologue

(L'apostolat de Paul tient sa légitimité du Créateur)

1) Nécessité de questionner Marcion sur l'origine de l'apostolat de Paul (§ 1-2) :

Tout, sauf Dieu, ayant une origine, le nouveau marcionite (l'auteur en assume le rôle) devra nécessairement interroger sur l'origine de cet apostolat : il n'est pas mentionné par l'Évangile et, étant postérieur, il suscite des questions quant aux garanties qui ont permis à Marcion de l'accueillir.

2) Réponse insuffisante de Marcion (§ 3-4) :

a) Son rappel de la profession d'apôtre par Paul (Ga 1, 1) n'est pas satisfaisante au regard des règles de la société civile (nécessité d'un témoignage extérieur) et de l'affirmation évangélique (Lc 21, 8) sur la venue future de faux Christs et, par conséquent, de faux apôtres (§ 3).

b) Impudence de Marcion qui n'a pas les moyens de prouver ce qu'il prétend : Paul comme le Christ ne tire ses preuves que des textes du Créateur (§ 4).

3) Paul, persécuteur devenu apôtre, dans la foi de l'Église (§ 5-7) :

a) Il est annoncé tel « en mystère » par l'Ancien Testament : paroles de Jacob sur Benjamin (Gn 49, 27) et changement d'attitude de Saül envers David (1 S 18-24) : § 5-6a.

b) Les *Actes des apôtres* (cf. 9, 1-9) montrent en clair que Paul a d'abord persécuté les chrétiens. Ce rappel n'est pas blasphématoire, mais vise à convaincre de l'appartenance de Paul au Créateur. La foi de Marcion ne peut être prouvée que par les textes de ce dieu qu'elle rejette (§ 6b-7).

4) Conclusion et transition (§ 8-9) :

a) Reprise pour l'Apôtre de la « prescription » utilisée pour le Christ (cf. IV, 6, 4). Rien dans l'enseignement et l'attitude de Paul ne devra être conforme à ceux du Créateur ; ayant détourné du judaïsme, il faudra qu'il révèle plus fortement la divinité vers laquelle il détourne, que le Christ l'eût fait – ou ne l'eût pas fait – avant lui (§ 8-9a).

b) Paul, comme le Christ, n'est pas le représentant d'un « autre » dieu. La mutilation du contenu et du nombre de ses Lettres se préjuge de celle qui a affecté l'Évangile (§ 9b).

Ce prologue joue le rôle de *praestructio* (cf. 1, 8 : « praestruximus » ; cf. *infra*, n. 28) et aboutit à poser la *praescriptio* préalable à l'examen de l'*apostolicon*. T. souligne l'hiatus créé par Marcion entre son évangile (qui ne fait pas mention de Paul) et son apôtre à titre exclusif, lui-même : cette conséquence vient, selon lui, de son rejet des textes fondateurs de la foi chrétienne, l'Ancien Testament – dont des passages annoncent Paul et son changement d'attitude – et les *Actes des apôtres* qui sont explicites à ce sujet. D'autre part T. met l'accent sur l'étroite solidarité entre le livre IV et le livre V de son ouvrage, entre le Christ et l'Apôtre : l'un et l'autre n'ont pas révélé un « autre » dieu ; ils ne peuvent être prouvés que par les *instrumenta* du Créateur ; la même *praescriptio* vaut pour l'examen des Lettres pauliniennes comme pour celui de l'Évangile ; la

mutilation des unes chez Marcion se préjuge de celle de l'autre. Toute une série de procédés rhétoriques et d'enjolivements (apostrophes, dialogues avec l'adversaire, interrogations et impératifs, traits ironiques, fiction de la *persona discipuli* assumée par l'auteur) donnent de la vivacité et de l'éclat à ce prologue.

CHAPITRE 2 (*Lettre aux Galates, début*)

1) Considérations générales (§ 1-4a) :

a) L'Apôtre, confirmant l'ordre des « choses nouvelles » promis par le Créateur et qui commence avec Jean-Baptiste selon le Christ, n'est pas le tenant d'un « autre » dieu (§ 1).

b) Le rejet de la Loi et l'édification de l'Évangile – qui sont l'objet de la lettre – ne se conçoivent qu'à l'intérieur de la croyance au Créateur. S'agissant d'une divinité nouvelle, les destinataires de Paul auraient eu, d'eux-mêmes, conscience qu'il fallait renoncer à la Loi d'un dieu qu'ils auraient abandonné pour un « autre » (§ 2-3).

c) Le rejet de la Loi provient de la volonté même du Créateur (§ 4a).

2) Examen point par point

a) Ga 1, 6-7 (§ 4b-5a)

Dans l'éclairage des explications précédentes, le « passage à un autre évangile » se comprend de la pratique et de la discipline, non de la religion et de la divinité : et « Il n'y a pas d'autre évangile » confirme comme étant du Créateur cet Évangile qui a été promis par des prophéties d'Isaïe. L'interprétation marcionite contraindrait à admettre deux évangiles de deux dieux, ce qui serait contraire à l'affirmation de Paul.

b) Ga 1, 8 (§ 5b-6)

Réfutation de l'exégèse adverse qui rapporte « ange descendu du ciel » au Créateur.

c) Ga 1, 11-24 (§ 7)

L'histoire de la conversion de Paul, comme le sujet même de la lettre, s'accorde avec les *Actes des apôtres*, rejetés par les marcionites parce que proclamant le Créateur : il est invraisemblable que Paul soit d'accord avec eux sur un point (rejet de la Loi) et en désaccord sur un autre (croyance au Créateur).

CHAPITRE 3 (*Lettre aux Galates, suite*)

1) Ga 2, 1-2 (§ 1)

Le voyage de Paul à Jérusalem le montre soucieux de recevoir confirmation et approbation sur la règle de son évangile de la part des autres apôtres, qui ne sont donc pas ces « proches du judaïsme » que prétend Marcion.

2) Ga 2, 3-5 (§ 2-6a)

a) Les « faux frères intrus » ne sont pas des interpolateurs de l'Écriture visant à forger un Christ du Créateur, mais des défenseurs du maintien de la Loi à l'intérieur du christianisme (§ 2).

b) Restitution du sens exact du verset 5 (soumission de circonstance aux faux frères) : cette attitude est celle d'une foi encore novice chez Paul et en suspens sur les observances de la Loi ; elle correspond à des actes de l'Apôtre, comme la circoncision de Timothée, et à sa profession de se faire tout à tous (§ 3-5).

c) Les concessions de circonstance, que Paul a faites à la Loi, montrent bien qu'il a toujours proclamé le Dieu et le Christ du Créateur (§ 6a).

3) Ga 2, 9-14 (§ 6b-7)

a) L'accord de Jérusalem entre Paul et les autres apôtres se réfère à la Loi.

b) Dans le conflit d'Antioche, les reproches de Paul à Pierre ne visent que le comportement variable de ce dernier, non sa croyance au Créateur.

4) Ga 2, 16.18 ; 3, 11 (§ 8)

L'opposition entre la Loi et la foi à propos de la justification de l'homme n'implique pas une opposition de divinités. La « destruction de la Loi » accompli Ps 1, 3 et la justification par la foi se réfère à une parole du prophète Habacuc.

5) Ga 3, 9-10.11-13.14b.26 (§ 9-12)

a) La malédiction de la Loi et la bénédiction de la foi renvoient à la proposition de choix qui est faite à l'homme par le Créateur en Dt 11, 26. Ce texte explique aussi que le Christ ait été fait malédiction pour sauver l'homme.

b) La bénédiction par la foi et l'expression « fils de la foi » rendent patente la suppression par Marcion des versets 6-9 où prenait place une référence explicite à Abraham « père de la foi ». Impossible d'admettre pour le dieu des hérétiques un ensemble d'idées et d'expressions qui n'a son modèle que chez le Créateur.

CHAPITRE 4 (*Lettre aux Galates, suite et fin*)

1) Ga 4, 3 (§ 1-2a)

Marcion a fait précéder ce verset d'une expression tirée de Ga 3, 15a (« *Je parle selon l'homme* ») qui est inappropriée devant l'énoncé d'une vérité religieuse sur l'état infantile des païens avant leur passage au Christ. Cette expression convient parfaitement à sa place originelle, devant Ga 3, 15b-16 (comparaison entre un testament humain et le « testament » divin des promesses à Abraham) que Marcion a supprimé. Inutilité de prolonger la confrontation sur un retranchement qui tourne à sa honte.

2) Ga 4, 4 (§ 2b-3a)

L'accomplissement du temps et l'attente de cet accomplissement relèvent du seul Créateur qui a constitué le temps avec l'univers et annoncé pour les derniers jours la venue de son Fils (§ 2b) – mais ne conviennent pas à un dieu « oisif » (§ 3a).

3) Ga 4, 5-6 (§ 3b-4)

Le « rachat des hommes dépendants de la Loi » concorde avec les textes de l'AT annonçant le renouvellement de l'Alliance et une libération par l'Évangile. L'« adoption comme fils » concerne les païens à qui a été promise la « lumière » du Christ. L'« envoi de l'Esprit criant Père » correspond au texte précédemment cité de *Joël*.

4) Ga 4, 8-10 (§ 5-7)

a) Contre l'interprétation adverse qui déduit, de la mise en garde contre les « éléments du monde », une condamnation du Créateur, est défendue une exégèse donnant à « éléments » le sens de « rudiments » et l'appliquant à la Loi : exégèse corroborée par le v. 10 qui blâme les Galates d'être revenus aux pratiques juives (§ 5). Rappel des textes de l'AT sur le rejet de ces pratiques (§ 6).

b) Ce revirement provoque l'ironie de l'adversaire, mais convient au Créateur plus qu'à l'« autre » dieu qui n'aurait été qu'un simple exécutant. Renvoi de la discussion là-dessus et retour au débat sur l'Apôtre (§ 7).

5) Ga 4, 22-24.26.31 ; 5, 1 (§ 8-9)

a) Les deux fils d'Abraham dont Marcion a conservé la mention symbolisent les deux dispositions : l'une qui fait naître à la servitude de la Loi dans le judaïsme, l'autre à la liberté de l'Évangile dans le christianisme. Ces deux dispositions appartiennent à un seul dieu, celui qui a dessiné ces figures symboliques dans la *Genèse* (§ 8).

b) Le dieu qui affranchit l'homme par le Christ est aussi celui qui en était le maître, et il ne l'affranchit pas pour le soumettre à nouveau à la servitude de la Loi dont le psaume (2, 2-3) a annoncé le rejet après la Passion (§ 9).

6) Ga 5, 2.6 (§ 10-11)

L'abandon de la circoncision – marque de la servitude sous la Loi – est la suite logique de cet affranchissement. Il a été

annoncé dans l'AT. L'Apôtre ne combat pas cette pratique juive parce qu'il viendrait d'un « autre » dieu : en préférant à circoncision comme à incirconcision la foi qui s'accomplit par l'amour, il se conforme à l'enseignement du Créateur sur cet amour pour Dieu comme pour le prochain.

7) Ga 5, 10b.14 ; 6, 2 (§ 12-13)

a) La mention par l'Apôtre de la condamnation du fauteur de trouble ne peut concerner que le Créateur (§ 12a).

b) Paul confirme le précepte d'amour du prochain et maintient ainsi la Loi en l'abrégeant (§ 12b-13a).

c) Sa recommandation aux Galates sur le port de leurs fardeaux en s'aidant mutuellement montre que la « loi du Christ » est la loi du Créateur, donc que le Christ vient bien de celui-ci (§ 13b).

8) Ga 6, 7-10.14.17 (§ 14-15)

a) Les expressions de l'Apôtre ne conviennent pas au dieu de Marcion qui n'est pas celui de la justice répressive ni de la rétribution ; elles confirment l'enseignement de l'*Écclésiastique* (§ 14-15a).

b) Paul évoque sa renonciation à la vie du monde, non pas au dieu du monde, et il professe que le Christ a porté en lui une chair véritable, et non illusoire (§ 15b).

CHAPITRE 5 (*Première lettre aux Corinthiens, début*)

1) 1 Co 1, 3 (§ 1-4)

La formule de salutation dans l'en-tête, comme celle de la lettre précédente (Ga 1, 3) et celles de toutes les autres lettres de Paul, mentionne « grâce et paix » selon un usage judaïque ancien et toujours vivant, et en accord avec la prophétie d'Is 52, 7 pour revendiquer son apostolat comme venant du Créateur (§ 1). Elle mentionne aussi « Dieu le Père et le Seigneur Jésus », noms qui ne peuvent convenir qu'au créateur de l'homme et de l'univers (§ 2-3a). La formule suppose aussi

une offense subie, ce qui est le cas du Créateur, mais ne peut être celui du dieu de Marcion (§ 3b-4).

2) 1 Co 1, 18-31 (§ 5-10)

a) La parole sur la croix du Christ, salut pour les uns et perte pour les autres (v. 18), justifiée au v. 19 par une citation d'*Isaïe* (29, 14), montre bien que croix et Christ concernent le Créateur (§ 5). Ignorant du dieu suprême et de ses dispositions, il n'aurait pas pu prédire le Christ d'un « autre », et à lui seul revient le droit de punir l'offense des hommes à son égard (§ 6).

b) Confirmation par les v. 20b-21 (Dieu frappant d'ineptie la sagesse du monde parce qu'elle ne l'a pas compris) : il ne faut pas entendre « monde » au sens de « seigneur du monde » comme fait la subtilité des hérétiques, mais au sens de « hommes, habitants du monde ». Sont désignés par là, dans le v. 22, les juifs et les grecs, tous coupables envers le Créateur. Le dieu qui a choisi la folie de la croix n'est pas un dieu nouveau, mais celui de l'AT « jaloux et justicier », et c'est lui que concerne l'enseignement de Paul (§ 7-8).

c) Le v. 23 (le Christ « scandale pour les juifs ») confirme des textes de l'AT ; le v. 25 justifie la conception d'un Christ né dans une chair humaine. Les v. 27-28 – Dieu choisissant la folie et faiblesse du monde – s'appliquent à toutes les dispositions divines, notamment à celles de l'ancienne Alliance (sacrifices sanglants, purifications, circoncision, talion, interdits alimentaires). Le v. 27 montre aussi un dieu « jaloux » et les v. 29 et 31 reprennent un texte du Créateur (§ 9-10).

CHAPITRE 6 (Première lettre aux Corinthiens, suite)

1) 1 Co 2, 6-7 (§ 1-5a)

En cohérence totale avec ce qui précède, Paul parle de la sagesse cachée de Dieu : ce qui convient, non à un dieu n'ayant rien créé où il pût cacher quelque chose, mais au Créateur dont les mystères voilés d'ombres se sont déroulés dans l'histoire d'Israël (§ 1-2). Il parle d'une sagesse prédéterminée avant les

siècles pour la gloire des fidèles : ce qui ne peut convenir qu'à l'auteur du monde, donc des siècles (§ 3). Le dieu de Marcion n'a pas de monde, ni de siècles, à montrer ; lui qui s'est révélé si tardivement, il n'avait aucune raison d'intervenir avant les siècles du Créateur en faveur de la gloire des fidèles (§ 4-5a).

2) 1 Co 2, 8 (§ 5b-9a)

Sur ce verset, l'hérétique construit sa thèse d'une crucifixion du Christ de l'« autre » dieu par l'action des « Puissances du Créateur » agissant dans l'ignorance (§ 5b). Mais l'ignorance de la gloire des fidèles était toute naturelle chez les anges déchus et le diable qui sont les « Puissances du Créateur » (§ 6). En fait on ne saurait attribuer cette ignorance aux « Puissances du Créateur » : des passages évangéliques et des exégèses de Marcion s'y opposent (§ 7). Marcion lui-même n'admet pas que « princes de ce monde » soit à comprendre des « Puissances du Créateur » (§ 8a). La seule explication plausible est que l'Apôtre parle ici des puissances séculières qui ont été à l'œuvre dans le procès et la passion de Jésus (§ 8b). Conclusion (§ 9a).

3) 1 Co 2, 16 ; 3, 10-14.16-21a (§ 9b-13)

Le rapprochement avec des textes d'*Isaïe* que Paul cite ou utilise en ces passages montre bien qu'il n'a en vue que le Créateur. Sa transformation de persécuteur en apôtre est annoncée expressément par Is 3, 1-3. La pierre de prix jetée dans les fondements de Sion (cf. Is 28, 16) et sur laquelle s'édifie une construction destinée à l'épreuve du feu ne peut concerner que le Christ du Créateur. De même les versets sur l'homme « temple de Dieu » et l'invite à être fou pour être sage et à ne pas glorifier l'homme sont conformes à l'enseignement du Créateur dont Paul cite des passages.

CHAPITRE 7 (Première lettre aux Corinthiens, suite)

Ce développement traite des chapitres 4 à 10 de la lettre, en un survol qui ne retient que les points permettant à T. de pour-

suivre sa polémique contre la doctrine de Marcion et sa propre démonstration de l'appartenance de Paul à l'ordre du Créateur.

1) 1 Co 4, 5.9b.15 (§ 1)

L'« illumination » et la « louange » viendront du Créateur qui a promis le Christ « lumière » et qui est juge (§ 1a). – Contre l'interprétation marcionite (monde = dieu du monde) à propos des apôtres donnés en spectacle au monde, prévaut le contexte (mention des anges et des hommes), ainsi que la liberté de parole de Paul, animé par l'Esprit Saint et écrivant à « ses fils dans l'Évangile » (§ 1b).

2) 1 Co 5, 1-2.5.13 (§ 2)

En condamnant l'homme uni à la femme de son père, l'Apôtre relève du Créateur : il porte un jugement et se conforme à une disposition de la Loi.

3) 1 Co 5, 7-8 ; 6, 13-20 (§ 3-5)

a) Par les figures des « azymes » et de la « pâque », prises aux fêtes juives, Paul affirme notre appartenance et celle du Christ au Créateur (§ 3).

b) Par l'interdiction de la débauche, il affirme la résurrection de nos corps, désormais membres du Christ qui les a achetés au prix de son humanité ; et il manifeste du même coup la réalité corporelle du Sauveur (§ 4-5).

4) 1 Co 7, 1-2.7-11.29.39 (§ 6-8)

a) Nouvel affrontement sur le mariage (cf. I, 29, 1-8 ; IV, 11, 8 ; 34, 1-8) : Marcion l'interdit aux fidèles et n'admet au baptême que des célibataires ou des gens mariés qui se sont séparés, plus proche en cela de Moïse que du Christ qui interdit le divorce. Paul, tout en proclamant l'éminente valeur de la continence, est comme le Christ un défenseur de l'union conjugale (§ 6-7).

b) Le « raccourcissement du temps », qui est la raison de la continence, ne cadre pas avec le dieu de Marcion, étranger au temps comme au monde, et qui serait bien « petit » s'il pouvait être resserré par le temps du Créateur (§ 8a). – L'ordre de se marier « seulement dans le Seigneur » est conforme à une disposition de la Loi qui interdit les unions avec des personnes de races étrangères (§ 8b).

5) 1 Co 8, 4-6 + 3, 21-22 (§ 9)

Les « prétendus dieux » n'ont aucune existence réelle comme les « idoles », et on ne saurait ranger parmi eux le Créateur, dont Marcion affirme la divinité. Pour nous n'existe qu'« un seul Dieu Père », origine et maître de toutes choses : le Créateur. C'est de lui aussi que vient le Christ.

6) 1 Co 9, 3-18 (§ 10-11)

a) v. 9-10 : En alléguant Dt 25, 4 à propos du droit à être rétribué dans son travail, l'Apôtre prouve l'autorité divine de la Loi. Par l'interprétation allégorique qu'il en donne, il confirme la position de l'Église sur ce type d'exégèse et il montre que les évangélisateurs ne relèvent pas d'un « autre » dieu (§ 10-11a).

b) v. 15-18 : S'il s'exclut personnellement de ce droit, ce n'est pas pour condamner la Loi, mais pour sa gloire qui lui enjoint la prédication gratuite de l'Évangile (§ 10b).

7) 1 Co 10, 4 ; 6-11 (§ 12-13)

a) v. 4 : L'emploi par l'Apôtre de la figure du « rocher » pour le Christ montre qu'à ses yeux, celui-ci a bien ses origines dans le peuple juif et qu'il vient donc du Créateur (§ 12a).

b) v. 6-11 : Encadré de déclarations très claires, l'exposé sur les châtiments exemplaires infligés par le Créateur aux fautes des juifs n'aurait aucun sens raisonnable s'il émanait d'un porte-parole de l'« autre » dieu qui ne punit pas (§ 12b-13).

8) 1 Co 10, 25 (§ 14)

La permission de manger de tout ne signifie pas condamnation du Créateur qui a promis lui-même le renouvellement de ses institutions et peut seul autoriser ce qu'il a créé et interdit.

CHAPITRE 8 (*Première lettre aux Corinthiens, suite*)

Ce chapitre regroupe des observations sur quelques points tirés des chapitres 11 à 14 de la lettre : le cœur du développement étant constitué par la discussion sur le problème des charismes.

1) 1 Co 11, 3.7-10 (§ 1-2)

Concernant l'homme et la femme, les indications et commandements de l'Apôtre ne s'expliquent qu'en fonction de la *Genèse* (homme créé à l'image de Dieu ; femme tirée de l'homme et pour l'homme ; rôle de la femme dans la chute des anges) et excluent la possibilité d'un rapport au dieu de Marcion.

2) 1 Co 12, 1 s. (§ 3-7)

a) Prétérition de trois points rencontrés dans la suite de 1 Co 11 (hérésie ; eucharistie ; jugement) qui ont été développés ailleurs (§ 3).

b) Principe prescriptif : les dons de l'Esprit doivent relever du Créateur qui les a promis pour son Christ. Prophétie d'*Isaïe* sur l'Esprit septuple et la fleur de Jessé : elle ne concerne pas un Christ à venir comme le veulent les juifs, mais le Christ Verbe et Esprit qui, dans son incarnation, a mis fin aux grâces spirituelles d'Israël (§ 4).

c) Le Créateur a promis aussi la survenue des charismes, par l'œuvre du Christ reçu au ciel, chez les chrétiens « fils des apôtres » (§ 5).

d) La prophétie de *Joël* sur l'effusion de l'Esprit, par la mention des « derniers temps », concerne bien le Christ du Créateur (§ 5-7).

3) 1 Co 12, 8-10.12-31 ; 14, 21.34-35 (§ 8-11)

a) Correspondance exacte entre la description des divers charismes chez Paul et l'Esprit septuple d'*Isaïe* (§ 8-9a).

b) Par sa comparaison avec les membres du corps humain, l'Apôtre montre qu'il reconnaît un seul et même maître pour le corps et l'esprit ; par la prépondérance qu'il accorde à l'amour sur les charismes, il suit le principal commandement de la Loi (§ 9b).

c) En deux prescriptions (les langues, l'attitude des femmes), il rappelle et confirme la Loi (§ 10-11).

4) Conclusion : § 12 – ch. 9, § 1

a) Le débat se règle par le fait même qu'il n'existe pas de charismes chez Marcion. Profession de T. qui, du fait qu'existent chez lui des charismes en accord avec le Créateur, revendique pour son dieu le Christ, l'Esprit et l'Apôtre (§ 12).

b) Déconfiture du marcionite : son Christ est inexistant (ch. 9, § 1).

CHAPITRE 9 (*Première lettre aux Corinthiens, suite*)

Ce chapitre évoque d'abord la résurrection des morts dont l'Apôtre traite dans le chapitre 15 de sa lettre. Puis, à propos de la citation vétérotestamentaire qui se trouve en 1 Co 15, 25, il ouvre une sorte de longue parenthèse où T., s'inspirant de Justin, discute de l'interprétation des *Psaumes* 109 et 71 et oppose l'exégèse juive à l'exégèse chrétienne de ces textes.

1) La résurrection des morts concerne le corps seul (§ 1-5)

a) 1 Co 15, 12 : La résurrection que défend l'Apôtre est celle du corps : la survie de l'âme immortelle est admise généralement par les sages et le vulgaire (§ 1-3a).

b) La propriété des termes « morts » et « résurrection » justifie cette interprétation et la parole divine (Gn 3, 19) la confirme aussi (§ 3b-4).

c) 1 Co 15, 21-22 : c'est dans sa substance corporelle que l'homme, en Adam, a obtenu la mort et que, dans le Christ, il obtient la vie (§ 5).

2) 1 Co 15, 25 et Psaume 109 (§ 6-9)

La lettre de Paul reprend les versets 1-2 du Psaume 109 que les juifs appliquent à Ezéchias. Mais le v. 3 (sur la naissance « du sein ») ne peut concerner un homme : selon les chrétiens, c'est la naissance nocturne du Christ Verbe qui y est prophétisée. De même le v. 4 (référence à Melchisédech) ne peut concerner que le Christ, prêtre de Dieu qui bénira la circoncision quand elle l'aura reconnu à son retour.

3) Confirmation par le Psaume 71 (§ 10-13)

a) Le v. 1 (« règne » du Christ et « justice » du peuple chrétien) et le v. 6 (qui s'explique par le mystère de l'Incarnation) ne sauraient convenir à Salomon bénéficiaire du psaume selon les juifs (§ 10).

b) D'autres versets, qui sont à interpréter littéralement, décrivent l'étendue d'une domination universelle qui ne saurait être celle de Salomon, roi d'un seul petit pays (§ 11).

c) Les versets 18-19 nomment en clair le dieu d'Israël dont Salomon s'est écarté pour devenir idolâtre. Au milieu du psaume, le v. 9 est en rapport direct avec 1 Co 15, 25 et confirme ainsi que gloire du règne et soumission des ennemis doivent revenir au Christ du Créateur (§ 12-13).

CHAPITRE 10 (Première lettre aux Corinthiens, fin)

Ce chapitre, dont le thème essentiel est la résurrection d'après 1 Co 15, 29-57, présente beaucoup de points de contact avec Res. 48, 14 – 53, 19. Il comporte d'ailleurs une référence explicite à cet ouvrage.

1) 1 Co 15, 29 (§ 1-2a)

Après rappel du *De resurrectione*, le baptême « *pro mortuis* », que l'Apôtre n'a ni instauré ni confirmé, sert d'argument en faveur d'une résurrection corporelle.

2) 1 Co 15, 35.37-41 (§ 2b-4)

La seconde investigation de Paul (sur la *qualitas* du corps ressuscité), quoique ne concernant pas Marcion, négateur de la résurrection corporelle en totalité, confirme cependant cette dernière qui est supposée par la question même. Les exemples proposés ensuite (du grain de blé aux étoiles) annoncent aussi une telle résurrection et la promettent comme venant du Créateur.

3) 1 Co 15, 42-44.46 (§ 5-6)

Comme pour le grain de blé, la résurrection s'accomplit après la dissolution, et les deux processus concernent le corps, sans quoi l'opposition n'aurait pas de consistance. Le « corps animal », qui ressuscitera comme spirituel, ne doit pas être entendu de l'âme, mais de la chair qui mérite ce nom en naissant avec l'âme et en vivant par elle.

4) 1 Co 15, 45 (§ 7-8)

Marcion a falsifié ce verset en substituant « dernier Seigneur » à « dernier Adam » pour récuser l'appartenance du Christ au Créateur. Mais son faux est patent : car l'ordre chronologique implique la parité et la communauté de nom ou de substance ou d'auteur.

5) 1 Co 15, 47-49 (§ 9-11a)

a) Même falsification du v. 47 (*dominus* au lieu de *homo*) et même réfutation (l'antithèse « premier » / « second » implique aussi la parité). Admettant le titre de « Fils de l'homme » dans l'évangile, Marcion doit admettre le Christ comme homme, donc comme Adam (§ 9).

b) Le v. 48 doit s'entendre des hommes qui, selon leur modèle – Adam ou le Christ – sont terrestres ou célestes par leur espérance. D'où l'exhortation du v. 49 à dépouiller le vieil homme pour porter l'image du Christ (§ 10-11a).

6) 1 Co 15, 50 (§ 11b-13a)

Exclue du royaume de Dieu par l'Apôtre, la chair désigne ici non la substance, mais les œuvres de celle-ci : ce qui est démontré par d'autres passages de Paul et justifié par la culpabilité de l'âme seule dans les mauvaises actions, le corps étant un simple instrument qu'il serait injuste de punir.

7) 1 Co 15, 52-53 (§ 13b-15)

L'accès au royaume est postérieur à la résurrection qui doit transformer la chair : en lui faisant revêtir l'incorruptibilité, elle en fait une réalité différente, ce qui justifie l'exclusion du royaume prononcée contre « la chair et le sang ».

8) 1 Co 15, 54-55.57 (§ 16)

Par la résurrection s'accomplit la victoire sur la mort annoncée par le prophète. La reprise de cette parole par l'Apôtre montre en lui un agent du Créateur, et c'est à ce dieu aussi que s'adresse son action de grâces finale.

CHAPITRE 11 (*Deuxième lettre aux Corinthiens, début*)

1) 2 Co 1, 3 (§ 1-3)

a) La bénédiction ne peut convenir qu'au Créateur qui a béni l'univers et est béni par lui ; il en est de même de l'expression « Père des miséricordes », étant donné ses nombreuses paroles et actions dans ce sens (§ 1-2).

b) Ce titre ne saurait être attribué au dieu de Marcion parce qu'il aurait entrepris de libérer l'homme. L'existence doit précéder la qualification, surtout quand celle-ci appartient déjà à un autre (§ 3).

2) 1 Co 3, 6 (§ 4)

Les expressions du verset conviennent au seul Créateur : « Alliance nouvelle », parce qu'il l'a promise ; Esprit vivifiant opposé à la lettre, à cause de l'effusion annoncée de celui-ci et

de la déclaration de Dt 32, 39 qui indique comme inséparables justice et bonté.

3) 1 Co 3, 7.11.14-18 (§ 5-8)

Le rappel du voile dont Moïse se couvrait le visage (cf. Ex 34, 33), s'il établit la supériorité de la nouvelle Alliance sur l'ancienne, s'accorde mieux avec la croyance de l'Église qu'avec celle de Marcion. Car ce voile préfigure celui que les juifs, encore aujourd'hui, ont sur le cœur, voile qui les empêche de comprendre que Moïse a prophétisé le Christ et de reconnaître celui-ci. Paul n'aurait pas reproché aux juifs d'avoir le cœur voilé si le Christ promis par Moïse n'était pas encore venu, et le Créateur n'aurait pas pu voiler les mystères, qu'il ignore, d'un dieu supérieur qu'il ignore aussi. Tout le développement de Paul est à comprendre comme attestant que l'histoire de Moïse est la figure du Christ ignoré des juifs et connu des chrétiens.

4) 2 Co 4, 4 (§ 9-10a)

Marcion rattache « de ce monde-ci » à « dieu » pour comprendre qu'il s'agit du Créateur opposé au dieu de l'« autre monde ». Mais il faut prendre « de ce monde-ci » comme complément de « infidèles », l'expression désignant les juifs qui n'ont pas reconnu le Christ. Isaïe les avait menacés dans ce sens, et non de leur cacher l'évangile du dieu inconnu.

5) 2 Co 4, 4-6 (§ 10b-13)

Avec le rattachement de « de ce monde-ci » à « dieu », il est clair que l'expression désigne le diable, maître du monde par l'idolâtrie. La fin du passage montre que le Créateur, auteur du « Fiat lux », est aussi celui de l'illumination du cœur des croyants par le Christ qui le manifeste au monde. Confirmation par Ep 2, 12.

6) 2 Co 4, 7-10.16.18 (§ 14-16)

a) Le trésor confié aux « vases d'argile » n'est pas celui d'un autre dieu que le Créateur dont ils sont l'œuvre ; de même pour

la gloire et la puissance sublime de Dieu évoquées par Paul. Injuste serait Dieu de ne pas ressusciter la chair dans laquelle les fidèles souffrent des tribulations pour lui (§ 14-15a).

b) En précisant le but de ces souffrances (à savoir que la vie du Christ soit manifestée en nous), Paul a en vue la vie future et la résurrection de la chair (§ 15b-16).

CHAPITRE 12 (*Deuxième lettre aux Corinthiens, suite et fin*)

1) 2 Co 5, 1-10 (§ 1-5)

a) v. 1-4 : Parlant de « maison éternelle », Paul n'a pas en vue d'annoncer la destruction totale du corps. Au contraire, pour dissiper la crainte de la mort, il montre que l'homme ne se dépouillera de son corps que pour le reprendre, afin de revêtir, par dessus, l'immortalité. Ce dernier processus sera le même pour ceux qui seront trouvés encore en vie à la Parousie : la question avait été déjà abordée en 1 Co 15, 52-53 (§ 1-3).

b) v. 5-6.8.10 : La fin du passage vise au même but (rassurer et permettre d'accueillir volontiers la mort) et montre même que les corps seront présents au tribunal du Christ Juge pour la rétribution finale (§ 4-5).

2) Survol de la fin de la lettre en un choix de passages infirmant les théories de Marcion (§ 6-9)

a) Sont retenus un verset du chapitre 5 (v. 17), un du chapitre 7 (v. 1), trois du chapitre 11 (v. 2.13.14) pour montrer qu'ils ne cadrent pas avec l'enseignement de Marcion : rupture avec l'AT et ses prophéties ; condamnation du mariage ; adultération du message par des apôtres judaïsants ; Satan compris du Créateur (§ 6-7a).

b) Sont retenus quatre versets du chapitre 12 (v. 2.7-9) pour montrer, en une véritable dérision, que le dieu marcionite est impuissant, manque de bonté et adopte le comportement de son rival décrié, le Créateur (§ 7b-8).

c) Sont retenus trois versets du chapitre 13 (v. 1-2.10) pour montrer des attitudes de Paul (fidélité à la Loi, sévérité, volonté d'être craint sur l'ordre du Seigneur) qui contredisent les affirmations de Marcion sur le dieu supérieur et son apôtre (§ 9).

CHAPITRE 13 (*Lettre aux Romains, début*)

1) Transition (§ 1)

Lassitude devant le retour des mêmes observations à faire : ainsi sur l'abandon de la Loi qui n'implique pas une altérité de dieu.

2) Rm 1, 15-18 ; 2, 2 (§ 2-3)

Ces versets concernent un dieu justicier dont la colère s'exerce par le jugement pour sauvegarder la vérité, qui ne peut être que sienne.

3) Rm 2, 16 + Rm 2, 12.14 (§ 4-5)

Ces versets, en cohérence avec les précédents, confirment que le Créateur vengera la Loi et la nature selon la vérité et par le moyen du Christ qui, tous deux, relèvent de lui.

4) Rm 2, 21-24 (§ 5-7a)

L'invective contre les transgresseurs de la Loi n'est pas une critique détournée du Créateur mandant aux Hébreux le vol de la vaisselle égyptienne. Paul qui rappelle le reproche d'Isaïe (Is 52, 5) serait bien pervers s'il blasphémait ce dieu.

5) Rm 2, 28-29 (§ 7b)

La préférence de Paul pour la circoncision du cœur est conforme aux recommandations de Jérémie et de Moïse. Le « juif du dedans » qu'il oppose à « celui du dehors » reste au service du Créateur.

6) Rm 3, 21-22 ; 5, 1 (§ 8-9)

La distinction temporelle entre Loi et justice de Dieu par le Christ repose sur une différence de dispositions divines, et non de dieux. La paix avec Dieu pour les justifiés suppose qu'il y a eu guerre, ce qui est le cas avec la révolte contre la Loi et la nature chez le Créateur.

7) Rm 5, 20-21 (§ 10-11)

La finalité de la Loi (préparer la surabondance de la grâce par l'abondance du péché) est absurde si le même dieu n'est pas à l'œuvre dans la Loi et la grâce.

8) Rm 7, 4 (§ 12)

Parenthèse préparant la question du chapitre suivant : le corps du Christ ressuscité ne peut être qu'un corps charnel.

9) Rm 7, 7.11-12.14 (§ 13-15)

L'Apôtre fait l'éloge de la Loi : elle est justifiée par la connaissance qu'elle donne du péché ; elle est sainte, son précepte est juste et bon ; elle est spirituelle, donc prophétique et figurative du Christ.

CHAPITRE 14 (*Lettre aux Romains, fin*)

1) Rm 8, 3 + Rm 7, 23 (§ 1-3)

L'expression « Fils envoyé à la ressemblance de la chair du péché » ne peut être expliquée comme désignant une chair mensongère et fantôme. Il s'agit d'une chair véritable, mais exempte du péché sur lequel seulement porte la « ressemblance ». Le salut de la chair humaine déchue ne pouvait s'opérer que par ce moyen. On ne peut pas comprendre non plus cette expression comme désignant l'Esprit : aucune ressemblance n'est possible entre choses contraires.

2) Rm 8, 9 (§ 4)

Ce verset confirme 2 Co 15, 50 (cf. *supra* ch. 10, § 11 s.) sur la nécessité de distinguer à propos de la « chair » la substance elle-même et les œuvres de celle-ci.

3) Rm 8, 10-11 (§ 5)

La mort causée par le péché et la vie apportée par l'Esprit concernent toutes deux le corps. Ces versets confirment donc la résurrection de la chair et la corporalité du Christ.

4) Rm 10, 2-4 (§ 6-8)

Venant après une importante coupure, ces versets ne peuvent étayer une argumentation de Marcion sur son « dieu supérieur » que les juifs auraient méconnu. C'est le même dieu, celui des juifs, qui est concerné par le zèle d'Israël attesté par l'Apôtre et par la méconnaissance incriminée ensuite, méconnaissance que le Créateur lui-même a reprochée par ses prophètes. De plus, il serait absurde que Paul ait blâmé les juifs pour avoir ignoré un dieu inconnu.

5) Rm 11, 33-35 (§ 9-10)

Venant juste après chez Marcion, l'exclamation sur les « richesses de Dieu » n'a plus de sens du fait des coupures ayant supprimé les textes et les mystères rappelés par l'Apôtre. Ces richesses ne peuvent concerner un dieu indigent, sans création ni annonces prophétiques : elles sont les « trésors » dont parle Isaïe (Is 45, 3), autrefois cachés, maintenant découverts par la venue du Christ, comme sont aussi du même prophète les réflexions des v. 34-35 laissés en place par l'inconséquence de l'hérétique.

6) Fin de la lettre (§ 11-14)

a) Rm 12, 9-10.12.14.16-19 : L'enseignement moral de l'Apôtre (attachement au bien, charité fraternelle, patience, humilité, oubli des offenses) n'est en rien différent ni nouveau par rapport à celui du Créateur (§ 11-12).

b) Rm 13, 9 ; 14, 10 : En résumant les commandements dans le précepte d'amour du prochain, tiré de la Loi, l'Apôtre montre que l'Évangile accomplit la Loi comme la Loi accomplit l'Évangile : il n'y a donc plus lieu de débattre avec Marcion. – En brandissant la menace du « tribunal du Christ », l'Apôtre montre un dieu juge et vengeur, méritant donc d'être craint (§ 13-14).

CHAPITRE 15 (*Première lettre aux Thessaloniens*)

1) 1 Th 2, 15 (§ 1-2)

La mise à mort des prophètes juifs ne saurait être reprochée à Israël par l'Apôtre d'un « autre » dieu qui les a réprouvés lui-même et qui, étant leur adversaire, n'est pas qualifié pour faire ce reproche (§ 1). – Le reproche sur la mort du Seigneur, qui est fait en même temps, vise à aggraver l'iniquité du peuple juif, ce qui implique nécessairement que le Christ et les prophètes soient ceux du même dieu (§ 2).

2) 1 Th 4, 3-5.7 (§ 3)

La sainteté de vie préconisée par Paul se définit d'après les conduites contraires qu'il interdit : débauche, désir sexuel, impureté. Elle n'est pas celle d'une chasteté intégrale qui supprimerait le mariage, comme le veulent les adversaires du Créateur qui a institué celui-ci.

3) 1 Th 4, 15-17 (§ 4)

L'Apôtre annonce un événement qui se passera à la Parousie : les élus seront emportés dans les airs au-devant du Seigneur. Cette scène a été autrefois l'objet de visions prophétiques d'Isaïe et d'Osée (en fait *Amos*). C'est donc dans le dieu de ces prophètes qu'on mettra son espoir aujourd'hui.

4) 1 Th 5, 19-20 (§ 5-6)

Selon Marcion, le propos de l'Apôtre sur l'Esprit et les prophéties ne peut concerner celui ni celles du Créateur puisqu'il

les a « détruits ». Défi est lancé à l'hérétique de présenter des phénomènes spirituels de son église qui répondent au modèle du charisme prophétique. Devant son incapacité à s'exécuter, il faut reconnaître qu'en toute cohérence, Paul vise ici les phénomènes spirituels dont, par la suite, l'Église devait bénéficier dans sa fidélité à l'enseignement et à la promesse du Créateur.

5) 1 Th 5, 23 (§ 7-8)

Les négateurs du salut de la chair sont confondus par l'évidence de ce verset qui énumère sous des termes distincts les trois éléments constitutifs de l'homme (esprit, corps et âme), et les voue tous trois au salut. Quoique l'âme soit un corps *sui generis*, ainsi que l'esprit, comme elle est mentionnée sous son nom propre, le mot corps ici ne peut désigner que la troisième substance existant dans l'homme : la « chair ».

CHAPITRE 16 (*Deuxième lettre aux Thessaloniens*)

1) 2 Th 1, 6-9 (§ 1-3)

Le retranchement par Marcion de « et dans la flamme du feu » n'empêche pas que la justice rétributive du mal comme du bien, évoquée à la Parousie, relève du Créateur ou d'un dieu tout pareil (§ 1). Le châtement des païens qui ont ignoré Dieu et l'Évangile ne serait pas de mise chez un dieu naturellement inconnu, comme l'est celui de Marcion. Il incombe au contraire au Créateur qui, par les œuvres du monde, s'est fait connaître naturellement et a appelé à approfondir cette connaissance. Une expression d'*Isaïe* est utilisée par l'Apôtre pour dépeindre le Jugement (§ 2-3).

2) 2 Th 2, 3-4 ; 9-12 (§ 4-7a)

Discussion sur le « fils de perdition » qui se révélera avant le Seigneur pour répandre l'erreur contre Dieu. Antichrist selon la tradition de l'Église, il est peut-être pour Marcion le Christ, non encore venu, du Créateur. De toute façon, sa mission est d'être instigateur de tromperie pour ceux qui n'ont pas accueilli

la vérité. La première hypothèse (= Antichrist) est parfaitement cohérente avec l'image du Créateur, de sa vérité et de son salut. La deuxième hypothèse (= Christ du Créateur) aboutit à des absurdités. Le châtement des contempteurs de la vérité appartient au seul dieu qui a tout mis en œuvre pour se faire connaître des hommes.

3) 2 Th 3, 10 (§ 7b)

L'ordre de l'Apôtre (travailler pour manger) s'explique par la règle de Dt 25, 4.

CHAPITRE 17 (*Lettre aux Laodicéens*)

1) Le titre (§ 1a)

Marcion l'a modifié pour le plaisir d'interpoler et sans utilité aucune.

2) Ep 1, 9-10 (§ 1b-3)

La « récapitulation » de toutes choses sur terre et au ciel dans le Christ à l'accomplissement des temps concerne le seul Créateur, auteur du commencement et maître des temps. Elle ne saurait être le fait d'un dieu antagoniste et de son Christ.

3) Ep 1, 12-13 (§ 4)

En parlant du Christ « espéré par avance », l'Apôtre a en vue les juifs à qui le Christ a été « annoncé par avance » ; c'est pourquoi, ensuite, il s'adresse aux païens, concernés par la promesse de l'effusion de l'Esprit (*Joël* 3,1).

4) Ep 1, 17-22 (§ 5-6)

La « gloire », la « sagesse », l'« illumination du cœur », les « richesses de l'héritage », la suprématie triomphale du Christ sont en accord avec des textes psalmiques et prophétiques.

5) Ep 2, 1-3 (§ 7-10)

a) v. 1-2 (§ 7-9a) : Les trois expressions « monde », « prince de l'empire de l'air », « maître d'œuvre de l'incroyance » ne sauraient s'appliquer au Créateur (§ 7-8a), tandis qu'elles s'appliquent tout à fait au diable, et l'Apôtre le savait (§ 8b-9a).

b) le v. 3 en apporte la confirmation, l'Apôtre rappelant son appartenance ancienne au judaïsme ; son expression « fils de la colère par nature » interdit une application au Créateur qui serait pour Marcion « Seigneur de la colère » : elle ne vise pas les juifs, « fils du Créateur », mais la commune nature des hommes que le diable a infectée de la semence du péché (§ 9b-10).

6) Ep 2, 10 (§ 11)

Ouvrage du Créateur, l'homme a aussi été « créé » par lui en Jésus-Christ dans l'ordre de la grâce.

7) Ep 2, 11-14 (§ 12-14)

a) v. 11-13 (§ 12-13) : Le Christ qui a rapproché d'Israël les païens jadis éloignés ne peut être que celui du Créateur.

b) v. 14 (§ 14) : Ce rapprochement, prophétisé par Isaïe, a été accompli dans la chair du Christ. – Nouvelle altération apportée au texte par Marcion, et nouvelle contradiction de sa part : il refuse la « chair » du Christ, alors qu'il en admet le sang.

8) Ep 2, 15-20 (§ 15-16)

Le Christ, qui abolit la Loi en l'accomplissant, opère dans son corps de chair la réconciliation des juifs et des païens : ils entrent ainsi dans la construction de l'Église. – Nouvelle mutilation du texte : Marcion a retranché, au v. 20a, « des prophètes », sans se rendre compte que le v. 20b cite un psaume et que tout l'enseignement de l'Apôtre est nourri de la littérature prophétique.

CHAPITRE 18 (*Lettre aux Laodicéens, fin*)

1) Ep 3, 8-10 (§ 1-4)

a) v. 8-9 : La suppression de « en » par Marcion oppose radicalement sa lecture, « mystère caché au dieu créateur », à celle de l'Église : « mystère caché en Dieu créateur » (§ 1).

b) v. 10 : Il indique que Dieu a voulu faire connaître sa sagesse aux Principautés et Puissances. S'il s'agit de celles du Créateur, il est absurde de leur accorder une connaissance qui est refusée à leur chef. Si le chef est censé compris en elles, à propos de la révélation, il devait l'être aussi à propos de la dissimulation. Il aurait fallu dire que le mystère lui a été révélé (§ 2-3a).

c) v. 10 : S'il s'agit des Principautés et Puissances du dieu supérieur, c'est une inconséquence d'attribuer au Créateur une ignorance partagée avec des êtres divins tout proches de ce dieu-là (§ 3b).

d) Confirmation : cette révélation du dieu supérieur devant se faire dans le domaine du Créateur, celui-ci n'a pu l'ignorer. L'Apôtre aurait donc dû, au v. 10, indiquer le Créateur, avant les Principautés et Puissances, comme bénéficiaire de cette connaissance (§ 4).

2) Ep 4, 8.25-26 ; 5, 11.18-19 (§ 5-7)

Absurdité d'interpréter à la lettre l'expression « troupe de captifs » (emmenée par le Christ) et nécessité de la comprendre au sens spirituel comme pour l'« armement » et l'« activité guerrière » du Christ (cf. Ps 44, 4 et Is 8, 4 : cf. *Marc.* III, 13-14). Elle provient des prophètes (cf. Ps 67, 19) comme en provient aussi l'enseignement moral de Paul, qui interdit le mensonge, la colère, les contacts avec le mal et l'impureté, l'abus du vin et les beuveries.

3) Ep 5, 22-23.28-29.31-32 (§ 8-10)

a) En demandant la soumission de la femme à son mari, l'Apôtre s'appuie sur la *Genèse* ; de même quand il met de pair homme et Christ, femme et Église. Il accorde à la chair un très

grand honneur que Marcion désavoue en niant la résurrection de cette chair (§ 8-9a).

b) En développant la sentence de Gn 2, 24 qu'il applique au Christ et à l'Église, l'Apôtre souligne l'importance des mystères du Créateur et il montre que son rôle consiste à expliquer ces mystères, non à les séparer du Nouveau Testament. Ce verset 32 est, en outre, incompatible avec le dithéisme inégalitaire de Marcion (§ 9b-10).

4) Ep 6, 1-2.4 (§ 11)

Ces versets (obéissance des enfants, discipline de l'éducation parentale), en dépit d'une suppression, reflètent l'enseignement de la Loi. On suivra donc le Créateur qui, le premier, a donné cet enseignement.

5) Ep 6, 11-12.19-20 (§ 12-14)

a) Concernant le combat spirituel, l'interprétation qui rapporte « Dominateurs du monde » au Créateur est impossible à cause du pluriel et de la mention du diable (v. 11) comme adversaire de ce combat. Reconnu « dieu », le Créateur ne peut être le diable sous peine de conséquences absurdes (§ 12-13a).

b) Le nom de « diable » (= « délateur ») ne peut convenir au Créateur mais il est justifié par les événements racontés dans la *Genèse* (§ 13b).

c) L'expression « esprits de malice » (v. 12) ne peut être entendue du Créateur à cause de la précision « dans les cieux » qui vise un épisode de la *Genèse* (§ 14a).

d) Les versets 19 et 20 (liberté de parole affichée par l'Apôtre pour sa prédication du mystère) rendent inadmissible l'idée que Paul se serait servi d'un langage crypté pour attaquer le Créateur (§ 14b).

CHAPITRE 19 (*Lettre aux Colossiens*)

1) Col 1, 5-6 (§ 1-2)

En parlant de l'Évangile parvenu aux Colossiens « comme au monde entier », l'Apôtre corrobore la prescription contre

toutes les hérésies (priorité de la doctrine apostolique de l'Église). Même s'il avait rempli le monde, le marcionisme – hérésie du temps d'Antonin le Pieux – ne pourrait prétendre à une origine apostolique : seule est telle la doctrine qui a rempli le monde la première, en conformité avec la prophétie du Créateur (Ps 18, 5).

2) Col 1, 15a-17a (§ 3-4)

L'expression « image du dieu invisible » se réfère à l'invisibilité divine énoncée par Ex 33, 20 (§ 3). L'affirmation qu'« il est avant tous » suppose toutes les autres affirmations des versets 15b-16 supprimés par Marcion (« premier-né de la Création », etc.) ; elle ne convient pas non plus à un Christ apparu si tardivement (§ 4).

3) Col 1, 19-21 (§ 5- 6a)

La « plénitude » désignée ici ne peut être que celle du Créateur et correspond aux indications supprimées du verset 16. La « réconciliation » ne peut concerner que ceux qui se sont révoltés contre le même Créateur.

4) Col 1, 22.24 (§ 6b)

Si l'Église est dite « corps du Christ » (v. 24), le sens de « substance charnelle » ne peut pas être évacué dans tous les cas ; ainsi dans celui du verset 22 où il s'agit de la mort du Christ.

5) Col 2, 8 (§ 7-8)

La mise en garde contre la philosophie porte condamnation de toutes les hérésies. Celle de Marcion a emprunté à Épicure sa conception d'un dieu « oisif », aux stoïciens une matière pré-existante et à toutes les écoles le refus de la résurrection de la chair. Les dogmes chrétiens – colère de Dieu, création *ex nihilo*, résurrection charnelle, naissance virginale du Christ – se réclament de 1 Co 1, 27, qui fait écho à une affirmation du dieu de l'AT par Isaïe (Is 29, 14).

6) Col 2, 13.16-17 (§ 9)

Le pardon des péchés ne peut être le fait d'un dieu autrefois inconnu, envers qui ils n'ont pas été commis. – La disparition de la Loi s'est faite par le transfert de l'ombre des choses à venir à la vérité qui est le Christ. Du même Dieu relèvent la Loi et le Christ qui ne sont pas plus séparables que le corps de son ombre.

7) Col 2, 18-22 (§ 10-11a)

La mise en garde contre les interdits alimentaires prononcés par certains à la suite de visions angéliques ne vise pas la Loi qui a été donnée à Moïse par Dieu. L'Apôtre s'en prend à des gens qui s'étaient éloignés du Christ, tête (de l'Église), celui-ci récapitulant tout en lui, même les nourritures qui ne comportent plus de différences.

8) Col 3, 5.9-10 ; 4, 6 (§ 11b)

Tous les autres commandements (en vue d'une vie chrétienne) émanent du Créateur qui, en annonçant la disparition des choses anciennes, a déjà recommandé de revêtir l'homme nouveau.

CHAPITRE 20 (*Lettre aux Philippiens*)

1) Ph 1, 14-18 (§ 1-2)

En décrivant la diversité des formes que présente la prédication évangélique durant son emprisonnement, l'Apôtre ne met en jeu que des motivations psychologiques, sans critiquer des divergences portant sur la règle de foi. Si un Christ « autre » que le sien avait été, alors, objet de prédication, cette nouveauté aurait provoqué des dissensions qu'il n'aurait pas manqué de flétrir.

2) Ph 2, 6-8 (§ 3-5)

a) Des versets 6-7, les marcionites retiennent les termes « forme », « ressemblance », « figure » pour soutenir leur thèse

d'un Christ apparu sans chair humaine, alors que ces concepts n'excluent pas la notion de réalité corporelle (§ 3).

b) Si l'expression « en forme de Dieu » n'exclut pas une appartenance réelle à la divinité, comme l'expression « image du dieu invisible » (Col 1, 15), de la même façon l'expression « en forme et image d'homme » signifiera que le Christ est véritablement homme (§ 4).

c) L'expression « trouvé homme » marque clairement que le Christ a été reconnu tel par sa chair, substance exposée à la mort ; de celle-ci, l'atrocité n'aurait pas été amplifiée par la précision « sur la croix », dans le cas de la mort illusoire d'un fantôme (§ 5).

3) Ph 3, 4-5.7-9 (§ 6)

Le dénigrement par l'Apôtre de sa position sociale et religieuse d'autrefois concerne l'orgueil stupide des juifs ; elle n'est pas rejet du Créateur. Ce qui compte maintenant pour lui, c'est la connaissance du Christ et une justice qui ne vient plus de la Loi, mais, par lui-même (le Christ), de Dieu. A l'interprétation adverse qui voit dans cette dernière distinction la preuve que la Loi ne vient pas du dieu du Christ, il est répondu, plus subtilement encore, que le terme « lui-même » ne peut convenir qu'au maître de cette Loi.

4) Ph 3, 20-21 (§ 7)

La première partie du verset 20 montre l'accomplissement de la promesse faite à Abraham sur sa descendance. – Le verset 21 rend manifeste que la résurrection concerne le corps.

CHAPITRE 21

1) Lettre à Philémon (§ 1)

a) Sa brièveté l'a protégée des outrages de Marcion.

b) Le rejet des trois « pastorales » vient de ce qu'il a voulu interpoler même le nombre des lettres.

2) Épilogue (§ 2)

Appel au lecteur pour qu'il constate que l'auteur a bien achevé ses démonstrations en s'appuyant sur l'Apôtre et bien complété toutes celles qui avaient été laissées en suspens dans les précédents livres : donc pas de superfluités ni de dérobadés de sa part.

TEXTE
ET
TRADUCTION

CONSPECTVS SIGLORVM

<i>M</i>	<i>Codex Montepessulanus H 54</i> , saec. XI.
<i>F</i>	<i>Codex Florentinus Magliabechianus, conv. sopp. I. VI. 10</i> , saec. XV.
<i>X</i>	<i>Codex Luxemburgensis 75</i> , saec. XV.
<i>G</i>	<i>Codex Gorziensis</i> deperditus (a Rhenano in tertia editione adhibitus).
<i>R₁</i>	Beati Rhenani editio princeps, Basileae 1521.
<i>R₂</i>	Beati Rhenani editio secunda, Basileae 1528.
<i>R₃</i>	Beati Rhenani editio tertia, Basileae 1539.
<i>R</i>	harum editionum consensus.
ϑ	consensus codicum <i>M F X</i> et Rhenani editionum.
β	consensus codicum <i>F X</i> et Rhenani editionum.
γ	consensus codicum <i>F X</i> .
<i>L</i>	<i>Codex Leidensis latinus 2</i> , saec. XV.
<i>V</i>	<i>Codex Vindobonensis 4194</i> (nunc <i>Neapolitanus 55</i>), saec. XV.
<i>B</i>	Martini Mesnartii editio, Parisiis 1545.
<i>Gel.</i>	Sigismundi Gelenii editio prior, Basileae 1550.
<i>Pam.</i>	Iacobi Pamelii editio, Antuerpiae 1583/84.
<i>Iun.</i>	Adnotationes Francisci Iunii ad textum pamelianae editionis, Franekeræ 1597.
<i>Lat.</i>	Adnotationes Latini Latini, Romae 1584.
<i>Vrs.</i>	Adnotationes Fulvii Vrsini ab Ioanne a Wouwero editae, Francofurti 1612.
<i>Rig.</i>	Nicolai Rigaltii editio, Parisiis 1634.

<i>Ciaconius</i>	Coniecturae Latini Latini, una cum coniecturis Petri Ciaconii a Dominico Macri editae, Romae 1677.
<i>Oeb.</i>	Francisci Oehlerii editio, Lipsiae 1853-1854.
<i>Kroy.</i>	Aemilii Kroymanni editio, Vindobonae 1906 (CSEL 47).
<i>Eng.</i>	Augusti Engelbrechti coniecturae Kroymanni editioni adpositae.
<i>Mor.</i>	Claudii Moreschini editio, Mediolani 1971.
<i>Evans</i>	Ernesti Evans editio, Oxonii 1972.

<i>add.</i>	addidit/-derunt
<i>add. coni.</i>	addendum coniecit/-cerunt
<i>codd.</i>	codicum consensus
<i>coni.</i>	coniecit/-cerunt
<i>corr.</i>	correxit/-xerunt
<i>del.</i>	deleuit/-uerunt
<i>del. coni.</i>	delendum coniecit/-cerunt
<i>dist.</i>	distinxit/-xerunt
<i>edd.</i>	editores
<i>edd. cett.</i>	editores ceteri praeter nomina citata
<i>in adnot.</i>	in adnotatione
<i>ind.</i>	(lacunam) indicauit/-uerunt
<i>iter.</i>	iterauit/-uerunt
<i>om.</i>	omisit/-serunt
<i>rec.</i>	recepit/-perunt
<i>rest.</i>	restituit/-tuerunt
<i>om. coni.</i>	omittendum coniecit/-cerunt
<i>suppl.</i>	(lacunam) supplcuit/-uerunt
<i>suppl. coni.</i>	(lacunam) supplendam coniecit/-cerunt
<i>suppl. susp.</i>	(lacunam) supplendam suspicatus est
<i>uide adnot.</i>	uide adnotationem
<i>sc.</i>	scilicet
<i>transp.</i>	transposuit/-erunt

ADVERSVS MARCIONEM

Liber quintus

I. 1. Nihil sine origine nisi Deus solus. Quae quantum
praecedat in statu omnium rerum, tantum praecedat necesse
est etiam in retractatu earum, ut constare de statu possit,
quia nec habeas dispicere quid quale sit, nisi certus an sit,
5 cum cognoveris unde sit. Et ideo ex opusculi ordine ad hanc
materiam deuolutus apostoli quoque Pauli originem a
Marcione desidero, nouus aliqui discipulus nec ullius alter-
ius auditor, qui nihil interim credam nisi nihil temere cre-
dendum, temere porro credi quodcumque sine originis agni-
10 tionem credetur, quique dignissime ad sollicitudinem redigam
istam inquisitionem, cum is mihi adfirmatur apostolus,

I. 4 dispicere *M R₃*; des- γ *R₁R₂* || 6 pauli *M edd. a R₃*; om. γ *R₁R₂* ||
10 credetur *M\gamma R₁R₂ Kroy.*; creditur *edd. cett. a R₃*

1. *Topos* apparenté à celui de l'antérieur et du postérieur. T. en tire la matière de son prologue : avant d'examiner le Paul de Marcion, il s'interroge sur son « origine » ; c'est pour lui un moyen de souligner l'absence de cet apôtre dans l'Évangile et de rappeler aussi qu'il a été annoncé dans l'AT.

2. Cf. III, 1, 1, une formule similaire : indice d'une composition échelonnée des livres de *Marc.* (cf. t. 1, p. 17-18).

3. Notre auteur affecte de se mettre dans le personnage d'un nouveau disciple de Marcion (cf. *infra* § 4, l'expression *persona discipuli et inquisitoris*) et, avec une naïveté simulée, d'interroger le Maître sur cet apôtre qu'il privilégie au détriment des autres, alors qu'il ne figure même pas dans l'Évangile.

4. Emploi habituel de *cum* à valeur causale suivi de l'indicatif. Le verbe *affirmare* paraît souligner que, pour Marcion, Paul était l'Apôtre par excel-

CONTRE MARCION

Livre V

PROLOGUE

L'apostolat de Paul
tient sa légitimité
du Créateur

I. 1. Excepté Dieu seul, rien n'est dépourvu d'origine. Autant c'est un fait que cette origine vient en premier dans l'existence de toutes choses, autant c'est une nécessité qu'elle vienne aussi en premier dans leur examen pour qu'on puisse être d'accord sur l'existence : car on n'aurait pas à examiner ce qu'il en est d'une chose à moins d'avoir la certitude qu'elle existe en ayant reconnu d'où elle tire son existence¹. Et pour cette raison, me trouvant parvenu dans le déroulement de mon petit ouvrage² à ce présent sujet, c'est l'origine aussi de l'apôtre Paul que je désire savoir de Marcion, moi qui suis un nouveau disciple et qui n'ai été l'auditeur d'aucun autre maître³, moi qui, pour l'instant, ne saurais rien croire sauf qu'il ne faut rien croire à la légère, que de plus, on croit à la légère tout ce qu'on croit sans en connaître l'origine, et moi qui aurais tout lieu de mener cette recherche avec inquiétude étant donné qu'on m'affirme apôtre⁴ quel-

lence et comme exclusivement. Le mot *album*, emprunté à la terminologie administrative et juridique, annonce le rappel des règles de la société civile qu'on trouvera par la suite.

quem in albo apostolorum apud euangelium non deprehendo. 2. Denique audiens postea eum a Domino adlectum iam in caelis quiescente^a, quasi improuidentiam existimo, si non ante scitit illum sibi necessarium Christus, sed
 15 iam ordinato officio apostolatus et in sua opera dimisso, ex incurso, non ex prospectu adiciendum existimauit, necessitate, ut ita dixerim, non uoluntate. Quamobrem, Pontice nauclere, si numquam furtiuas merces uel illicitas in acatos
 20 tuas recepisti, si numquam omnino onus auertisti uel adulterasti, cautior utique et fidelior in dei rebus edas uelim nobis, quo symbolo susceperis apostolum Paulum, quis illum tituli caractere percusserit, quis transmiserit tibi, quis imposuerit, ut possis eum constanter exponere, (3.) ne illius
 25 probetur, qui omnia apostolatus eius instrumenta protulerit.

14 quiescente *M R*₂ : -em γ *R*₁*R*₂ || 15 scitit *Iun. Kroy.* : scit *M R*₁*R*₂ *Mor.* sciuit *edd. cett. a R*₁ || 19 nauclere *R* : -ri *M\gamma* || 20 numquam *M Kroy.* : nullum β *edd. cett.* || 21 uelim *M R* : uel in γ || 23 percusserit *edd. a R*₂ : percussit *M\gamma R*₁ || 25 protulerit : -tulit *Kroy. uide adnot.*

I. a. Cf. Ac 9, 1-9

1. Par l'emploi de ce mot, attesté depuis T., s'établit une malicieuse rétorsion : les marcionites incriminaient volontiers les imprévoyances du Créateur (cf. II, 23, 3 et 24, 1 s.).

2. Allusion à Lc 6, 12-16 (choix des Douze) et Lc 24, 47 (envoi en mission) ; cf. IV, 13, 4-5 et 43, 9. La phrase marque ironiquement ce que la vocation de Paul peut paraître avoir de tardif et d'occasionnel, contre la prétention de Marcion d'en faire l'Apôtre unique.

3. Reprise du thème polémique habituel et insinuation perfide sur les malhonnêtetés possibles de Marcion dans sa vie professionnelle, pour donner plus de vigueur à l'avertissement qui suit concernant son enseignement doctrinal. Le mot *acatus*, transcrit du grec, est resté d'un emploi rarissime en latin ; il désigne un vaisseau léger ou une chaloupe ; ce type d'embarcation rapide était utilisé notamment par les pirates (cf. *DELG, s.v.*).

4. Accumulation expressive, avec plusieurs mots d'origine grecque (*symbolum, character*) ; le jeu d'opposition (*imponere / exponere*) ramène l'image de la marchandise qu'on place dans un navire et qu'ensuite on expose à la vente. Toute la phrase évoque diverses opérations du transport

qu'un que je ne retrouve pas dans la liste des apôtres que contient l'Évangile. 2. En fin de compte, quand j'entends dire qu'il a été, postérieurement, appelé par le Seigneur, en repos désormais au ciel^a, j'estime qu'il y a eu comme de l'imprévoyance¹ de la part du Christ à ne pas avoir su d'avance qu'il lui était indispensable ; mais c'est après avoir déjà organisé l'office de l'apostolat et l'avoir envoyé en mission vers ses activités² qu'il a estimé devoir faire un ajout, d'après l'occasion, non d'après la prévision : pour ainsi dire, par nécessité, non par volonté ! C'est pourquoi, armateur du Pont, si tu n'as jamais accueilli dans tes brigantins des marchandises clandestines ou illicites, si jamais, au grand jamais, tu n'as détourné ou falsifié de chargement³, je voudrais que, plus prudent en tout cas et plus honnête dans les choses de Dieu, tu publies devant nous par quel contrat tu as chargé l'apôtre Paul, qui l'a frappé de l'empreinte de son titre, qui t'en a fait livraison, qui l'a mis à ton bord pour que tu puisses, la tête haute, le débarquer⁴, (3.) et cela afin d'empêcher que ne soit prouvée son appartenance à ce dieu qui a mis au jour tous les documents attestant son apostolat⁵.

des marchandises par voie maritime. Sur *symbolum*, cf. A. D'ALÈS, « Tertullianum symbolum », *Recherches de Science religieuse*, 26, 1936, p. 468, qui a bien montré, avec des exemples d'Apulée et d'Augustin à l'appui, que ce mot, à Carthage, désignait un contrat liant entre eux des *mercatores* ou le sceau garantissant un tel contrat.

5. La périphrase désigne le Créateur, et la suite du développement rappellera les textes de l'AT (*instrumenta*) qui annoncent l'apostolat de Paul. La ponctuation adoptée par Kroymann, qui rattache la proposition *ne illius ... protulerit* à la phrase suivante, ne nous paraît pas heureuse. Cette finale négative est bien mieux à sa place dans l'énoncé commandé par *edas uelim* que juste avant le rappel de la parole de Paul en Ga 1, 1. C'est d'ailleurs ainsi que ponctue aussi Evans. D'autre part, la correction de *protulerit* en *protulit* n'est pas plus légitime : le subjonctif s'explique parfaitement dans une relative qui apporte une justification.

3. « Ipse se, inquit, apostolum est professus, et quidem
'non ab hominibus nec per hominem, sed per Iesum
Christum^b.' » Plane profiteri potest semetipsum quis,
uerum professio eius alterius auctoritate conficitur. Alius
30 scribit alius subscribit, alius obsignat alius actis refert.
Nemo sibi et professor et testis est. Praeter haec utique
legisti multos uenturos, qui dicant : « *Ego sum Christus^c.* »
(4.) Si est qui se Christum mentiatur, quanto magis qui se
apostolum praedicet Christi ?

35 4. Adhuc ego in persona discipuli et inquisitoris conuer-
sor, ut iam hinc et fidem tuam obtundam, qui unde eam
probes non habes, et impudentiam suffundam, qui uindicas
et unde possis uindicare non recipis. Sic et Christus, sic
apostolus, ut alterius, dum non probantur nisi de instru-
40 mento Creatoris.

5. Nam mihi Paulum etiam Genesis olim repromisit.
Inter illas enim figuras et propheticas super filios suos bene-

28 quis : quiuis R_3 *Gel. Pam. Rig.* || 38-39 sic et christus sic apostolus
 M : sic christus sic apostolus β B *Gel. Pam.* sit christus sit apostolus $Vrs.$
Rig. Oeh. Evans si christus si apostolus $coni. R_2$ sit christus sit et apos-
tolus $Eng. Kroy.$ || 39 ut : *del. Mor.* nunc *Kroy.* || 41 nam $MG R_3$: non γ
 $R_1 R_2$

b. Ga 1, 1 c. Lc 21, 8

1. Passage habituel de la deuxième personne à la troisième, qui indique
l'adversaire. Mais la suite du § ramènera la deuxième personne. Derrière le
procédé rhétorique il y a peut-être le souvenir d'un commentaire que
Marcion faisait des premiers mots de Ga : cette déclaration de Paul (amputée
de « et par Dieu le Père » ; cf. HARNACK, p. 67* ; SCHMID, p. I/315)
ouvrirait en effet l'*apostolicon* puisque la *Lettre aux Galates* y était placée en
tête. Elle devait, aux yeux de l'hérétique, manifester le caractère divin de
l'élection de Paul et justifier sa position privilégiée dans la révélation du
dieu supérieur.

2. Argument tiré des règles et usages de la société et de l'administration
(pour les déclarations, les testaments, les transactions etc.).

3. Le texte de Lc 21, 8 a été cité et commenté en IV, 39, 1-2. Marcion
ne pouvait l'ignorer. Il va servir ici à un raisonnement *a fortiori* que T.
affectionne.

3. « C'est lui-même, dit Marcion¹, qui a professé être
apôtre, et à la vérité 'non de la part des hommes ni par un
homme, mais par Jésus-Christ^b.' » Assurément quelqu'un
peut bien professer qu'il est tel ou tel, mais sa profession,
c'est l'autorité d'un autre qui la parachève. Une personne
écrit, c'est une autre qui appose sa signature, une autre qui
contresigne, une autre qui enregistre dans les actes².
Personne n'est pour soi-même et le faiseur de la profession
et le porteur du témoignage. En plus de cet argument, tu as
lu³, pour sûr, qu'il en viendrait beaucoup qui diraient :
« *C'est moi le Christ^c.* » (4.) S'il y a quelqu'un pour se dire
mensongèrement le Christ, combien plus pour se proclamer
apôtre du Christ ?

4. Je me maintiens encore, quant à moi, dans mon rôle de
disciple et d'enquêteur pour contrebattre, déjà par ce côté
aussi, ta foi, à toi qui n'as pas de quoi la prouver, et pour
faire rougir ton impudence, à toi qui revendiques, sans rece-
voir ce par quoi tu pourrais revendiquer⁴. Ainsi en est-il du
Christ, ainsi de l'Apôtre également : ils sont ceux de
l'« autre », alors qu'ils ne tirent leurs preuves que du docu-
ment scripturaire du Créateur⁵ !

5. C'est qu'à moi, dès longtemps, même la *Genèse* m'a
promis Paul. En effet, parmi les fameuses figures et béné-

4. Dernier recours à la fiction du novice marcionite dont T. assume le
rôle (cf. § 1). Déjà un peu oubliée au § 2 avec l'apostrophe à l'armateur
Marcion, elle disparaît après la présente phrase, T. redevenant le champion
de la foi chrétienne pour combattre le marcionisme.

5. Nous comprenons cette phrase, souvent corrigée par les éditeurs, en
conservant le texte des mss et en admettant des ellipses (celle de *est*, deux
fois, dans la proposition principale, celle de *sint* dans la subordonnée) ; nous
voyons en *ut* une conjonction explicative qui développe *sic* (« de condition
telle ... à savoir que ») ; et en *dum* la valeur habituelle (« cependant que » ;
cf. HOPPE, *S.u.S.*, p. 153). Marquée d'une forte ironie, cette phrase veut
signifier à la fois la communauté de condition du Christ et de l'Apôtre dans
la doctrine marcionite, et l'aberration de celle-ci qui les prétend d'un
« autre » dieu alors que seul l'*instrumentum* du Créateur peut les prouver.

dictiones Iacob, cum ad Beniamin direxisset : « *Beniamin*, inquit, *lupus rapax* ; *ad matutinum comedet adhuc et ad uesperam dabit escam* ^d. » *Ex tribu enim Beniamin* ^e oriturum Paulum prouidebat, « *lupum rapacem ad matutinum comedentem* », id est prima aetate uastaturum pecora domini ut persecutorem ecclesiarum, dehinc ad uesperam escam daturum, id est deurgente iam aetate oues Christi educaturum ut doctorem nationum. 6. Nam et Saulis primo asperitas insectationis erga Daudid, dehinc paenitentia et satisfactio, bona pro malis recipientis ^f, non aliud portendebat quam Paulum in Saule secundum tribus et Iesum in Daudid secundum uirginis censum.

55 Haec figurarum sacramenta si tibi displicent, certe Acta apostolorum hunc mihi ordinem Pauli tradiderunt ^a, a te quoque non negandum. Inde apostolum ostendo persecutorem, non ab hominibus neque per hominem ^b, inde et ipsi credere inducor, inde te a defensione eius expello nec timeo
60 dicentem : « Tu ergo negas apostolum Paulum ? » 7. Non blasphemio quem tueor. (7.) Nego, ut te probare compel-

43 direxisset : dixisset *R* || 45 oriturum *R* : inoriturum *uel* moriturum *M* moriturum γ || 52 portendebat *R* : pro- *M\gamma* || 56 hunc *MG R*, : hinc γ *R, R*,

d. Gn 49, 27 e. Ph 3, 5 ; Rm 11, 1 f. Cf. 1 S 24, 18

1. Sur l'emploi intransitif de *dirigere* (= « se conuertere »), cf. *TLL* V, 1, col. 1250, l. 26 s. (nombreux exemples de T.).

2. Cf. *BA*, *Genèse*, t. 1, p. 314, qui rappelle l'ancienneté de l'interprétation typologique donnée de ce verset : Hippolyte le rapporte aussi au changement d'attitude de Saül envers le Christ et de Paul envers les chrétiens.

3. Même utilisation du texte de Gn à propos de Paul en *Scor.* 13, 1. Sur Paul persécuteur des chrétiens, cf. Ac 8, 3 et Ga 1, 13-14 ; sur Paul envoyé vers les nations païennes, cf. Ac 9, 15 ; 22, 21 ; 26, 17-18. Le titre de « docteur des nations » figure en 1 Tm 2, 7.

4. L'histoire de Saül pourchassant David et se réconciliant ensuite avec lui qui l'avait épargné est racontée dans les chapitres 18 à 24 de 1 S. T. paraît avoir retenu avec précision un verset du ch. 24 qu'il cite presque textuellement. Sur l'origine davidique du Christ par Marie d'après la prophétie

dictions prophétiques de Jacob sur ses fils, voici ce que, s'étant tourné vers Benjamin ¹, il a dit : « *Beniamin*, *loup dévorant* ; *au matin il mangera encore* ; *et au soir, il donnera la nourriture* ^{d2}. » Car il prévoyait que *de la tribu de Benjamin* ^e sortirait Paul, « loup dévorant, qui mange au matin », c'est-à-dire que, dans son premier âge, il dévasterait les troupeaux du Seigneur comme persécuteur des églises, mais qu'ensuite, au soir, il donnerait la nourriture, c'est-à-dire qu'au déclin déjà de son âge, il nourrirait les brebis du Christ comme docteur des nations ³. 6. De fait aussi, l'âpreté de Saül, au début, à l'égard de David qu'il pourchasse, ensuite sa repentance et sa réparation quand il reçoit le bien en échange du mal ^f n'annonçaient rien d'autre que Paul en Saül selon l'origine de sa tribu et Jésus en David selon l'origine de la Vierge ⁴.

Si les mystères de ces figures te déplaisent, du moins les *Actes des apôtres* m'ont transmis ce déroulement de l'histoire de Paul ^a que toi non plus tu ne dois pas nier ⁵. C'est par là que je montre l'Apôtre comme persécuteur, *non de la part des hommes ni par un homme* ^{b6}, par là que je suis engagé à croire aussi en lui ; par là que je te chasse de l'apologie que tu en fais ; et je ne redoute pas que tu dises : « Toi, tu nies donc l'apôtre Paul ? » 7. Je ne blasphème pas qui je sauvegarde ! (7.) Je nie pour te forcer à prouver ; je nie

d'Is 11, 1 sur Jessé, cf. III, 20, 6-8 et IV, 1, 7-8 ; 36, 11. Sur le roi Saül issu de la tribu de Benjamin, cf. 1 S 9, 2 et Ac 13, 21. A remarquer la construction de *censum* en commun avec *tribus* et avec *uirginis*.

5. Il ne semble pas que Marcion ait nié le passé « juif » de Paul ; mais il est probable que, dans son exaltation de la figure de l'Apôtre, il l'ait quelque peu gommé ; d'où l'avertissement de T.

6. Reprise ironique d'une partie de la déclaration de Paul derrière laquelle Marcion se retranchait. T. se rend compte cependant que ce rappel du passé de l'Apôtre peut être interprété comme une forme de dénigrement. D'où un dialogue avec Marcion qui lui reproche une attitude blasphématoire ; et une nouvelle justification, qui rend finalement l'adversaire responsable de cet apparent blasphème.

lam ; nego, ut meum esse conuincam. Aut, si ad nostram fidem spectas, recipe quae eam faciunt ; si ad tuam prouocas, ede quae eam praestruunt. Aut proba esse quae credis, aut, si non probas, quomodo credis ? Aut qualis es aduersus eum credens, a quo solo probatur esse quod credis ?

8. Habe nunc et Apostolum de meo sicut et Christum, quam meum Apostolum quam et Christum : isdem et hic dimicabimus lineis, in ipso gradu prouocabimus praescriptionis, oportere scilicet et Apostolum, qui Creatoris negetur, immo et aduersus Creatorem proferatur, nihil docere, nihil sapere, nihil uelle secundum Creatorem, et in primis tanta constantia alium deum edicere, quanta a lege Creatoris abruptit. Neque enim uerisimile est, ut auertens a Iudaismo non pariter ostenderet, in cuius dei fidem auerteret, quia nemo transire posset a Creatore nesciens ad quem transendum sibi esset. 9. Siue enim Christus iam alium deum reuelauerat, sequebatur etiam Apostoli testatio, uel ne non

63 faciunt *R₁* ; -iant *M₁ R₁R₂* || si ad tuam *coni. R₁ rec. R₂R₃* : statiuam *M₁ R₁* || 67 et¹ *M₁ edd. a Pam : om. R Gel.* || 68 quam¹ *9 Kroy. : tam coni. R₁R₂ rec. edd. cett. a R₃* || isdem *M₁ Kroy. : iis- R* || 76 a creatore *edd. a R₃* ; ad creatorem *M₁ R₁R₂* || 78 ne *R : nec M₁*

1. Il s'agit évidemment des textes fondateurs de la foi chrétienne, qui sont appelés plus haut *instrumenta*, et que Marcion rejette comme le lui reproche tout ce prologue.

2. Avec ce verbe *praestruere* déterminé par *fidem*, T. vise, une fois de plus, tout l'appareil, notamment prophétique, qui a préparé la foi dans l'Église : il a souvent reproché au marcionisme, dans les livres précédents, de présenter une révélation du dieu supérieur subite et sans préparation.

3. A l'ironie qui persifflait l'aberration de la doctrine à la fin du § 4, succède ici l'indignation devant la croyance marcionite qui s'érige contre le Créateur alors que seul, il peut lui apporter des moyens de preuve.

4. Kroymann explique *de meo* en sous-entendant *instrumento*. Mais l'expression est plus générale comme le montre l'emploi de l'adjectif *meus* à propos du Christ ou de l'Apôtre : il s'agit de l'ensemble des biens qui sont la propriété d'un individu. Par là T. veut désigner l'ensemble des textes, des traditions, des interprétations, des idées – sorte de patrimoine

pour te convaincre qu'il est mien. Ou alors, si tu es concerné par notre foi, reçois ce qui la crée¹. Si tu fais appel de la tienne, publie ce qui en prépare l'édifice². Ou bien prouve l'existence de ce que tu crois, ou bien, si tu n'en fais pas la preuve, comment crois-tu ? Ou quelle espèce d'homme es-tu, de croire à l'encontre de celui par qui seul est prouvée l'existence de ce que tu crois³ ?

8. Tiens pour acquis maintenant que l'Apôtre vient de chez moi⁴, tout comme aussi le Christ : est mien l'apôtre tout autant que le Christ⁵. Ici également nous livrerons combat sur les mêmes lignes, nous défierons l'adversaire en nous établissant dans la même position prescriptive⁶ : il est nécessaire évidemment que l'Apôtre aussi, dont on nie l'appartenance au Créateur, mieux même, que l'on brandit contre le Créateur, ne présente aucun enseignement, aucun sentiment, aucune volonté qui s'accorde avec le Créateur et, en premier lieu, qu'il mette autant de fermeté à énoncer un « autre dieu » qu'il en a mis à rompre avec la loi du Créateur. Et en effet il n'est pas vraisemblable que, lui qui détournait du judaïsme, il n'ait pas montré pareillement vers quel dieu il détournait la foi⁷ : car personne n'aurait pu s'écarter du Créateur sans savoir vers quel dieu il lui fallait aller pour s'en écarter. 9. De fait, si le Christ avait déjà révélé un « autre » dieu, l'attestation qu'en donnait aussi l'Apôtre fai-

de l'Église à laquelle il s'identifie – hors de quoi une figure comme l'Apôtre (ou le Christ) ne peut trouver son sens véritable.

5. Sur l'expression *quam ... quam* qui, chez T., équivaut à *tam ... quam*, cf. HOPPE, *S.u.S.*, p. 149, où sont donnés de nombreux exemples, dont celui-ci.

6. Reprise de la « prescription » – principe préalable qu'on oppose à l'adversaire dans un débat – énoncée en IV, 6, 4, et des métaphores militaires ou agonistiques, qui sont habituelles dans ce type d'écrit simulatant un combat.

7. Littéralement : « vers la foi duquel il détournait ». C'est la rupture de Paul avec la Loi qui faisait de celui-ci, aux yeux de Marcion, le seul véritable Apôtre.

80 eius dei Apostolus haberetur, quem Christus reuelauerat, et quia non licebat abscondi ab Apostolo qui iam reuelatus fuisset a Christo; siue nihil tale de deo Christus reuelauerat, at tanto magis ab Apostolo debuerat reuelari, qui iam non posset ab alio, non credendus sine dubio, si nec ab Apostolo reuelatus.

85 Quod idcirco praestruximus, ut iam hinc profiteamur nos proinde probaturos nullum alium deum ab Apostolo circumlatum, sicut probauimus nec a Christo, ex ipsis utique epistolis Pauli, quas proinde mutilatas etiam de numero forma iam haeretici euangelii praeiudicasse debebit.

II. 1. Principalem aduersus Iudaismum epistolam nos quoque confitemur quae Galatas docet [et]. Amplectimur etenim omnem illam legis ueteris amolitionem, ut et ipsam

82 at : *om. edd. a R₃ || 83 ab² Mst || 87 ipsi : ipsius Oeb. Evans uide adnot.*

II. incipit ad galatas *M* de epistola ad galatas [galathas *X*] *X R* epistula ad galathas *F*

2 et *om. edd. a R₂ || 3 amolitionem M Kroy. : abol-β uide adnot.*

1. Sur la valeur de *praestrucere* et *praestructio* dans la terminologie rhétorique, notamment pour l'art de l'argumentation, cf. t. 1, p. 37, n. 2; t. 3, p. 11.

2. Littéralement « promené tout autour ». C'est le terme habituel à T. pour indiquer que la divinité est publiée ou manifestée par son représentant, Christ ou apôtre.

3. Il n'y a pas lieu d'adopter, comme le fait Evans, une conjecture d'Oehler (correction de *ipsis* en *ipsius*) : le pronom d'insistance, rapporté par toute la tradition aux « lettres de Paul », offre un sens très satisfaisant.

4. Des treize Lettres de Paul que l'Église devait faire figurer dans son canon, Marcion n'en avait retenu que dix (cf. *Introd.*).

5. Avons-nous ici l'écho d'un commentaire de Marcion par lequel il justifiait le primat accordé à Ga dans le rangement des Lettres pauliniennes ? On admet en tout cas généralement que cette place lui avait été donnée pour des raisons dogmatiques : cf. HARNACK, p. 168ⁿ-169ⁿ ; cf. aussi IV, 3, 2. Aujourd'hui aussi, il y a accord entre les critiques pour voir dans Ga une réponse de Paul à l'offensive de « judaïsants » qui voulaient imposer aux païens devenus croyants la pratique de la Loi et l'obligation de la

sait suite, quand ce n'eût été que pour permettre à l'Apôtre d'être considéré comme relevant de ce dieu que le Christ avait révélé, et parce qu'il n'était pas licite que l'Apôtre cachât le dieu qui avait été déjà révélé par le Christ. Mais si le Christ n'avait rien révélé de tel sur Dieu, c'est d'autant plus, alors, que ce dieu aurait dû être révélé par l'Apôtre : il n'aurait plus pu l'être par un autre, et, sans aucun doute, on ne devait pas croire en lui s'il n'avait pas été révélé même par l'Apôtre.

Nous avons posé ces préliminaires ¹ à seule fin de professer dès maintenant, que nous prouverons qu'aucun « autre » dieu n'a été porté en tout lieu ² par l'Apôtre, de la même façon que nous avons prouvé que ce n'a pas été non plus le cas du Christ ; et cela à partir, bien sûr, des lettres mêmes de Paul ³, dont déjà le modèle de l'évangile hérétique devra faire préjuger qu'elles ont été pareillement mutilées, même quant à leur nombre ⁴.

I. LA LETTRE AUX GALATES

1. Le problème qu'elle pose serait oiseux en cas de divinité nouvelle

II. 1. La principale lettre à s'opposer au judaïsme, nous aussi nous la reconnaissons ⁵, est celle qui instruit les Galates. En effet nous faisons nôtre tout ce retranchement ⁶ de la Loi ancienne en le considérant comme venant, lui aussi, de la

circocision ; cf. GEORGE - GRELOT, *Introduction critique au NT*, vol. 3, p. 114. C'est en ce sens que T. peut reconnaître, au nom des chrétiens de la grande Église, que cette lettre est la principale à s'opposer au judaïsme.

6. La leçon *amolitionem* de *M* (contre *abolitionem* des autres mss, préférée par Evans) est certainement meilleure. Ce mot rare, mais déjà chez Florus et Aulu-Gelle (cf. *TLL s.v.*) se rencontre aussi *infra* en 4, 7. De plus, T. a quatre emplois du verbe *amoliri* (défini par Donat « cum magna difficultate et molimini submouere » : cf. *TLL I*, col. 1965, l. 53).

de Creatoris uenientem dispositione, sicut saepe iam in isto
 5 ordine tractauimus de praedicata nouatione a prophetis dei
 nostri. Quodsi Creator quidem uetera cessura promisit,
 nouis scilicet orituris ^a, Christus uero tempus distinctionis
 istius – « *Lex et prophetae usque ad Iohannem* ^b » – termi-
 10 num in Iohanne statuens inter utrumque ordinem desinen-
 tium exinde ueterum et incipientium nouorum, necessarie et
 Apostolus in Christo post Iohannem reuelato uetera infir-
 mat, noua uero confirmat, atque ita non alterius dei fidem
 curat quam Creatoris, apud quem et uetera decessura prae-
 15 dicabantur ^a. 2. Igitur et legis destructio et euangelii aedi-
 ficatio ^c pro me faciunt in ista quoque epistola ad eam
 Galatarum praesumptionem pertinentes, qua praesumebant
 Christum, utpote Creatoris, salua Creatoris lege creden-
 dum, quod adhuc incredibile uideretur legem a suo auctore

7 distinctionis : distinxit decessionis Kroy. Evans uide adnot. || 9 inter
 Mγ R₃ : intra R₁R₂ || 17 utpote Braun : ut puta codd. edd. uide adnot.

II. a. Cf. Is 43, 18-19 ; Is 65, 17 ; 2 Co 5, 17 b. Lc 16, 16 c. Cf. Ga 3,
 2-5

1. Impliquant l'idée d'une succession chronologique, *ordo* désigne ici la
 suite des livres de Marc : il équivaut à *series* dans la formule de I, 29, 9
 (*totius opusculi series*).

2. Reprise du thème de la nouveauté évangélique promise par le
 Créateur : cf. I, 20, 4 (où est cité le texte isaïen allégué ensuite) : cf. t. 1,
 p. 193, n. 3 où sont indiqués tous les autres passages de IV et de V qui
 reprennent ce thème.

3. Evans adopte la correction proposée par Kroymann : *distin<xit*
decess>ionis. Mais le texte de la tradition unanime est aisément intelligible :
promisit commande aussi le nouveau complément avec lequel il doit être
 pris au sens large d'« annoncer » ; et le sens de l'expression *tempus distinc-*
tionis est très bien éclairé par tout ce qui suit sur l'ordre ancien et l'ordre
 nouveau qui se séparent en Jean.

4. Cf. IV, 33, 7-8.

5. Insistance didactique dans la démonstration ; il s'agit de mettre en
 relief, par des redites appuyées, l'idée que Paul, apôtre du Christ lui-même
 postérieur à Jean, se situe bien dans l'ordre des « choses nouvelles » voulu
 par le Créateur.

disposition du Créateur, comme nous l'avons vu souvent
 déjà dans le déroulement de cet ouvrage ¹ en traitant de l'in-
 novation prédite par les prophètes de notre Dieu ². Or donc
 si le Créateur, quant à lui, a promis la disparition des choses
 anciennes, évidemment parce que devaient en apparaître de
 nouvelles ³, si de son côté le Christ a annoncé le temps où
 s'est faite cette séparation ³ – « *la Loi et les Prophètes jus-*
qu'à Jean ^{b4} » – en établissant dans la personne de Jean la
 limite entre l'un et l'autre ordre de choses, les anciennes qui
 s'arrêtent à partir de là, et les nouvelles qui commencent ⁵,
 il faut nécessairement aussi que l'Apôtre, œuvrant dans le
 Christ qui s'est révélé après Jean, infirme les choses
 anciennes et confirme, en revanche, les nouvelles : et ainsi il
 n'a cure de faire croire en un dieu autre que le Créateur,
 chez qui, aussi bien, était prédite la disparition des choses
 anciennes ^a. 2. En conséquence, à la fois la destruction de
 la Loi et l'édification de l'Évangile ^c militent en ma faveur
 dans cette lettre aussi : elles visent la présomption des
 Galates qui leur faisait présumer l'obligation de croire au
 Christ, en qualité ⁶ de Christ du Créateur, tout en sauve-
 gardant la loi du Créateur : car il leur eût paru encore
 incroyable qu'une loi fût révoquée par son propre auteur.

6. Les mss, comme toutes les éditions, portent ici *ut puta*, dont c'est,
 d'après Claësson, le seul exemple chez T. Cette expression signifie
 « comme par exemple » (cf. LHS, p. 339, § 187a, qui l'explique par l'alliance
 pléonastique de *ut* et de *puta*, impératif interjectionnalisé au sens de « par
 exemple » dont T. a plusieurs emplois : cf. WASZINK, *Comm. An.* 56, 6,
 p. 570). Mais il est manifeste que cette signification ne convient pas ici où
 l'on attend une particule à valeur explicative. La tradition a toutes chances
 d'être fautive, ce qui est confirmé par la forme, également aberrante, don-
 née par les mêmes mss en *Prax.* 12, 1 (*utpute unicus et singularis*) où
 Kroymann seul a maintenu *ce utpute* sans autre exemple : Rhenanus et tous
 les autres éditeurs ont corrigé en *utpote*, comme fait aussi le dernier édi-
 teur G. Scarpat. Nous pensons donc qu'il convient de corriger ici en *utpote*
 (conjonction à valeur explicative ou causale, dont T. n'a pas moins de 35
 exemples) la leçon reçue de la tradition *ut puta* qui constitue, pour le sens,
 une véritable anomalie.

deponi. Porro, si omnino alium deum ab Apostolo audissent, ultro utique scissent abscedendum sibi esse a lege eius dei, quem reliquissent alium secuti. Quis enim expectaret diutius discere, quod nouam deberet sectari disciplinam qui nouum deum recepisset ? 3. Immo quia eadem quidem diuinitas praedicabatur in euangelio quae semper nota fuerat in lege, disciplina uero non eadem, hic erat totus quaestionis status, an lex Creatoris ab euangelio deberet excludi in Christo Creatoris. Denique aufer hunc statum, et uacat quaestio. Vacante autem quaestione, ultro omnibus agnoscantibus discedendum sibi esse ab ordine Creatoris per fidem dei alterius, nulla Apostolo materia competisset id tam presse docendi, quod ultro fides ipsa dictasset. 4. Igitur tota intentio epistolae istius nihil aliud docet quam legis decessionem uenientem de Creatoris dispositione, ut adhuc suggeremus.

35 Si item nullius noui dei exserit mentionem – quod nusquam magis fecisset quam in ista materia, ut rationem scilicet ablegandae legis unica hac et sufficientissima definitione proponeret nouae diuinitatis –, apparet quomodo scribat :
40 « *Miror uos tam cito transferri ab eo, qui uos uocauit in gratiam, ad aliud euangelium* ^d » – ex conuersatione aliud, non

33 decessionem ϑ Kroy. : disc- edd. cett. a Gel. || 37 ablegandae R₂R₃ : -gendae M γ R₁, uide adnot. || 39 miror R₂R₃ : mirari M γ R₁, || 40 ex : et γ

d. Ga 1, 6

1. Sur l'opposition que T. établit entre *praedicatio* (*fides, doctrina*) qui désigne le « kérygme », l'ensemble des dogmes de la croyance chrétienne, et *disciplina* qui désigne la pratique, la manière concrète de vivre la religion, cf. notre *Deus Christ.*, p. 424 ; on la retrouve *infra* à la fin du § 4.

2. Avant de passer à l'examen de Ga 1, 6, T. résume l'argumentation précédente en ajoutant cette précision que Paul, voulant obtenir des Galates le rejet de la Loi, n'avait pas meilleure occasion de définir comme « nouvelle » la divinité que Marcion prétend qu'il proclamait. Le superlatif *sufficientissimus* (emploi unique chez T.) paraît bien être un hapax. Donnée par les mss conservés, la forme *ablegandae* a été corrigée par Rhenanus en

De plus, s'ils avaient absolument entendu l'Apôtre annoncer un « autre » dieu, ils auraient su d'eux-mêmes, pour sûr, qu'il leur fallait s'écarter de la Loi d'un dieu qu'ils auraient abandonné pour en suivre un « autre ». Est-il quelqu'un, en effet, qui attendrait plus longtemps pour apprendre qu'il doit s'attacher à une discipline nouvelle, s'il a reçu un nouveau dieu ? 3. Bien au contraire, étant donné que, dans l'Évangile, l'objet de la prédication était précisément la même divinité qui avait toujours été connue dans la Loi, mais que la discipline, elle, n'y était pas la même ¹, toute la position de la question était celle-ci : fallait-il rejeter de l'Évangile, dans le Christ du Créateur, la loi du Créateur ? Supprime en effet cette position, et la question est sans objet. Or la question étant sans objet, puisque tous, d'eux-mêmes, reconnaîtraient l'obligation de s'écarter de l'ordre de choses du Créateur par l'effet de leur croyance en un « autre » dieu, l'Apôtre n'aurait eu aucun sujet approprié d'enseigner de façon aussi expresse ce que, d'elle-même, leur croyance précisément leur aurait dicté. 4. Ainsi donc, dans toute sa visée, cette lettre n'a pas d'autre enseignement que de montrer la disparition de la Loi comme venant de la disposition du Créateur, ainsi que nous allons encore l'exposer.

2. Unicité de l' « évangile » promis par le Créateur (Ga 1, 6-7)

Si, pareillement, l'Apôtre ne présente la mention d'aucun dieu nouveau – ce qu'il n'aurait fait nulle part plus qu'en ce sujet, évidemment pour que, à elle seule et tout à fait suffisamment, cette définition d'une divinité nouvelle lui permît d'afficher un motif de révoquer la Loi ² –, on voit clairement dans quel sens il écrit : « *J'admire que vous passiez si vite, de celui qui vous a appelés à la grâce, à un autre évangile* ^d » – autre par la pratique, non par la religion, par la discipline,

ablegandae : le latin ne connaît pas de verbe * *ablegere*. D'après Claësson, T. n'a d'ailleurs pas d'autre emploi de *ablegare*.

ex religione, ex disciplina, non ex diuinitate –, quoniam quidem euangelium Christi a lege euocare deberet ad gratiam, non a Creatore ad alium deum. 5. Nemo enim illos mouerat a Creatore, ut uiderentur sic ad aliud euangelium transferri, quasi dum ad Creatorem transferuntur. Nam et adiciens quod aliud euangelium omnino non esset^e, Creatoris confirmat id, quod esse defendit. Si enim et Creator euangelium repromittit dicens per Esaiam : « *Ascende in montem excelsum qui euangelizas Sioni, extolle uocem in ualentia tua qui euangelizas Hierusalem^f* », item ad apostolorum personam : « *Quam tempestiui pedes euangelizantium pacem, euangelizantium bona^g* » – utique et nationibus euangelizantium, quoniam et : « *In nomine eius, inquit, nationes sperabunt^h* » – Christi scilicet, cui ait : « *Posui te in lumen nationumⁱ* » –, est autem euangelium etiam dei noui, quod uis tunc ab Apostolo defensum, iam ergo duo sunt euangelia apud duos deos, et mentitus erit Apostolus dicens quod « *aliud omnino non est^e* », cum sit et aliud, cum sic suum euangelium defendere potuisset, ut potius demonstraret, non ut unum determinaret.

44 aliud *X R* : alium *MF* || 45 dum : iterum *coni. Evans* || 47 si : sed *Oeh. uide adnot.* || 54 christi *coni. R, rec. R₂R₃* : -us *Mγ R*, || 55 nationum, est *dist. Eng. Kroy.* : nationum. est *edd. cett.*

e. Cf. Ga 1, 7 f. Is 40, 9 g. Is 52, 7 h. Is 42, 4 (LXX) i. Is 42, 6 ; Is 49, 6

1. Sur la forme de ce verset chez Marcion, il y a divergence entre la restitution de HARNACK, p. 68^o, qui admet πάντως comme correspondant à omnino du latin de T. (ici et *infra*), et SCHMID, p. 1/315 qui n'admet pas cet adverbe grec, considérant sans doute omnino comme étant du cru de T.

2. Retournant l'expression négative (« Il n'est pas d'autre évangile »), T. en tire l'affirmation de l'existence d'un seul « évangile » qui ne peut provenir que du Créateur comme la preuve en est donnée par les *testimonia* qui suivent.

non par la divinité : car à la vérité, l'évangile du Christ aurait dû les détourner de la Loi vers la grâce, non du Créateur vers un « autre » dieu. 5. Personne en effet ne les avait éloignés du Créateur pour que leur « passage à un autre évangile » s'interprêtât dans le sens d'un « passage au Créateur ». De fait aussi, en ajoutant qu'il n'était absolument pas d'autre évangile^{e1}, il confirme comme étant du Créateur celui dont il soutient qu'« il est² ». Si en effet le Créateur aussi promet l'« évangile » en disant par Isaïe : « *Monte sur la haute montagne, toi qui évangélises Sion, élève la voix dans ta puissance, toi qui évangélises Jérusalem^{f3}* », également en parlant des apôtres : « *Qu'ils sont beaux, les pieds de ceux qui apportent l'évangile de paix, de ceux qui apportent l'évangile des biens^{g4}* » – de ceux, pour sûr, qui apportent aussi l'évangile aux nations, puisque aussi bien : « *En son nom, dit-il, les nations espéreront^{h5}* » – en celui du Christ évidemment, à qui il dit : « *Je t'ai placé en lumière des nationsⁱ⁶* » ; mais si, d'autre part, il y a aussi un évangile du dieu nouveau – celui que tu veux voir soutenu dans ce passage par l'Apôtre –, ce sont donc, dès lors, deux évangiles, qui sont auprès de deux dieux, et l'Apôtre aura menti en disant qu'« il n'en est absolument pas d'autre^e », alors que c'est le cas, quand il aurait pu soutenir l'existence de son propre évangile plutôt en le montrant, et non en le définissant comme unique.

3. Cf. IV, 13, 1. Ici comme dans la suite, nous préférons à la traduction habituelle par « annoncer la bonne nouvelle » la traduction par « évangéliser » : T. est soucieux de reprendre le terme même d'« évangile » qui assure la continuité entre AT et NT. A remarquer la structure « à tiroirs » de la longue proposition par Si (qu'il n'y a aucune raison de corriger en Sed comme fait Oehler) : sont énoncés quatre *testimonia* de l'évangile promis par le Créateur, en une énumération qui les articule les uns sur les autres.

4. Cf. III, 22, 1 ; IV, 13, 2 ; 34, 16.

5. Cf. III, 21, 2. Texte isaïen cité par Mt 12, 21.

6. Cf. III, 20, 4 ; IV, 11, 1 ; 25, 5.11.

Sed fortasse, ut hinc fugias : « Et ideo, dices, subtexit : *'Licet angelus de caelo aliter euangelizauerit, anathema sit* »^j, quia et Creatorem sciebat euangelizaturum. » 6. Rursus ergo te implicas. Hoc est enim, quo adstringeris : duo enim euangelia confirmare non est eius, qui aliud iam negarit^e. Tamen lucet sensus eius, qui suam praemisit personam : « *Sed et si nos aut angelus de caelo aliter euangelizauerit* »ⁱ. Verbi enim gratia dictum est. Ceterum si nec ipse aliter euangelizaturus, utique nec angelus. Ita angelum ad hoc nominavit, quo multo magis hominibus non esset credendum, quando nec angelo et nec apostolo, non angelum ad euangelium referret Creatoris.

7. Exinde decurrens ordinem conuersionis suae de persecutore in apostolum^k scripturam apostolicorum confirmat^l, apud quam ipsa etiam epistulae istius materia recognoscitur, intercessisse quosdam, qui dicerent circumcidi oportere et obseruandam esse Moysi legem, tunc apostolos de ista quaestione consultos ex auctoritate Spiritus renuntiasse non esse imponenda onera hominibus, quae patres ipsi non potuissent sustinere^m. Quodsi et ex hoc congruunt Paulo

61 sed fortasse — fugias *om. F* || hinc fugias *M Kroy.* : fugias hinc *XR* || 67 aliter *MR* : qui aliter γ || 71 et nec apostolo : nec apostolo *Gel. Pam. Rig. Oeh. Evans del. Kroy. uide adnot.* || post non *add. quo Kroy. probante Evans* || 74 ante apostolicorum *add. actorum Pam.* || 77 obseruandam *MR₃* : -dum $\gamma R_1 R_2$

j. Ga 1, 8 k. Cf. Ga 1, 13-24 l. Cf. Ac 9, 1-9 m. Cf. Ac 15, 5.10.28

1. Cette objection au moyen d'une citation écourtée avait-elle été faite réellement par Marcion ? En tout cas le texte marcionite du verset (cf. HARNACK, p. 69* et SCHMID, p. I/315) comporte bien ἡμεῖς ἢ avant ἄγγελος. Nous pensons donc que cette « échappatoire » prêtée à l'adversaire est une supposition de notre polémiste pour parfaire sa démonstration sur l'unicité d'« évangile ».

2. Contre Kroymann, il n'y a aucune raison de retrancher *et nec apostolo* de la tradition manuscrite. Cette reprise en chiasme est conforme aux habitudes de T. dans ses argumentations. Evans, suivant Pamelius, retranche seulement *et*, ce qui n'est pas non plus indispensable : au sens de « aussi », et peut fort bien se justifier.

3. Confirmation, sans échappatoire possible, par Ga 1, 8

Mais peut-être, pour trouver ici une échappatoire, vas-tu dire : « C'est pour cette raison qu'il a ajouté aussitôt : *'Quand même ce serait un ange descendu du ciel qui évangélisât autrement, qu'il soit anathème* »^j, parce qu'il savait que le Créateur aussi évangéliserait^l. » 6. Tu es donc de nouveau dans l'embarras ; car voici de quoi te garrotter : l'affirmation de deux évangiles n'est pas le fait de qui a déjà nié qu'il y en eût un autre^e ! Lumineux cependant est ce qu'il veut dire, ayant parlé d'abord de sa propre personne : « *Mais même si c'était nous ou un ange descendu du ciel qui évangélisât autrement* »ⁱ ... ». La chose est dite à titre d'exemple. Au reste, si lui-même non plus ne devait pas évangéliser autrement, pour sûr ce ne devait pas être non plus le cas d'un ange. C'est dans ce sens qu'il a fait mention d'un ange : il a voulu marquer que, à plus forte raison, il ne faudrait pas croire en des hommes, dès lors qu'il ne faudrait croire ni en un ange ni même en un apôtre² ; et ce n'est pas qu'il ait voulu rapporter l'ange à l'évangile du Créateur.

4. Accord avec les Actes des Apôtres (Ga 1, 11-24)

7. Dans la suite, quand il parcourt le déroulement de sa conversion — de persécuteur à apôtre^k —, il confirme le livre scripturaire des Actes des Apôtres^l, dans lequel on reconnaît jusqu'au sujet même de cette lettre : que certains étaient intervenus pour dire qu'il fallait circoncire et qu'on devait observer la loi de Moïse ; qu'enfin les apôtres, consultés sur cette question, avaient annoncé en réponse, d'après l'autorité de l'Esprit, qu'il ne fallait pas imposer aux hommes des fardeaux que leurs pères eux-mêmes n'avaient pas pu porter^m. Or si, sur

3. Après un premier constat d'accord sur l'ordo conuersionis de Paul, T. passe à un second constat d'accord, qui porte sur l'attitude de l'Apôtre face aux « judaïsants » et la réunion de Jérusalem : ce dernier point sera développé au chapitre suivant.

apostolorum Acta, cur ea respuatis iam apparet, ut deum
 scilicet non alium praedicantia quam Creatorem nec
 Christum alterius quam Creatoris, quando nec promissio
 spiritus sancti ⁿ aliunde probetur exhibita ^o quam de instru-
 85 mento Actorum, quae utique uerisimile non est ex parte qui-
 dem Apostolo conuenire, cum ordinem eius secundum
 ipsius testimonium ostendunt, ex parte uero dissidere, cum
 diuinitatem in Christo Creatoris adnuntiant, ut praedicatio-
 nem quidem apostolorum non sit secutus Paulus, qui for-
 90 mam ab eis dedocendae legis accepit.

III. 1. Denique ad patrocinium Petri ceterorumque apos-
 tolorum « ascendisse Hierosolyma post annos quatuorde-
 cim ^a » scribit, ut conferret cum illis de euangelii sui regula,

82 nec R : ne My || 84 exhibitia M || 85 actorum M con. R₂ rec. R₃ : auto-
 rum R₁R₂ auctorum γ || 87 dissidere M R : diffi- γ || 89 non : omnino Vrs.
 Rig.

III. 2 hierosolyma M Kroy. : -am edd. cett. a R ierosolimam γ

n. Cf. Ac 1, 5 o. Cf. Ac 2, 1-13

III. a. Ga 2, 1

1. Ce constat d'accord permet à T. de polémiquer contre le rejet des
Actes par les marcionites (désignés par la 2^e pers. du plur., alors que, *supra*
 § 5-6, l'adversaire était désigné par une 2^e pers. du sing.). Son argumen-
 tation est très proche de celle de *Praes.* 22, 10-11, mais l'accent est mis ici sur
 la proclamation du Créateur par les *Actes*.

2. Le raisonnement se réclame d'une loi de cohérence souvent alléguée
 par T.

3. Sur *praedicatio*, cf. *supra* § 3 et n. 9. La proposition par *ut* énonce
 ironiquement une conséquence absurde qu'il faudrait tirer de cette situa-
 tion d'accord sur un point et de désaccord sur un autre.

4. Littéralement : « le modèle de faire désapprendre la Loi ». Le verbe
dedocere (cicéronien, mais rare après Cicéron) se rencontre trois fois chez
 T. Cette phrase amorce le développement du chapitre suivant sur l'accord
 de Jérusalem.

5. Le chapitre 2 de la *Lettre aux Galates* que T. aborde maintenant est
 dominé par l'évocation de l'accord (ou conférence ou concile) de Jérusalem
 et du conflit d'Antioche. Il reste fidèle aux explications qu'il avait données
 précédemment de ces épisodes, notamment dans *Praes.* 23 et dans *Marc.* I,

ce point aussi, les *Actes des Apôtres* s'accordent avec Paul,
 la raison qui vous fait les rejeter apparaît dès lors avec
 clarté : c'est évidemment qu'ils n'annoncent pas d'autre dieu
 que le Créateur, ni le Christ d'un autre dieu que du
 Créateur ; car même la promesse de l'Esprit Saint ⁿ ne trouve
 pas la preuve de son accomplissement ^o ailleurs que dans le
 document scripturaire des *Actes* ¹. Ceux-ci, pour sûr, il n'est
 pas vraisemblable ² qu'ils soient en partie d'accord avec
 l'Apôtre, quand ils montrent le déroulement de son histoire
 conforme à son propre témoignage, et en partie en désac-
 cord avec lui, quand ils annoncent la divinité du Créateur
 dans le Christ : avec cette conséquence que Paul n'aurait pas
 suivi la prédication ³ des apôtres, lui qui a reçu d'eux le
 modèle pour dégager de la Loi ⁴ !

Paul soucieux
 de l'approbation
 des autres apôtres

III. 1. Finalement, c'est pour
 avoir le patronage ⁵ de Pierre et des
 autres apôtres, écrit-il, qu'il était
 « monté à Jérusalem après quatorze
 années ^{a6} » : afin de conférer ⁷ avec eux au sujet de la règle

20, 2 (également IV, 2, 5 et 3, 1-4). Marcion s'appuyait sur le second épi-
 sode pour marquer l'isolement de Paul face aux autres apôtres de tendance
 « judaïsante ». Cf. note complémentaire 18, t. 1 de notre édition, p. 307-
 308 et note complémentaire 19, p. 309-310 (sur les reproches de Paul à
 Pierre). Ici le terme de *patrocinium* (sans correspondant dans le texte de la
 lettre) souligne la volonté de Paul de se faire « patronner » par les autres
 apôtres, et il amorce l'image, qui sera développée dans la suite, d'un évan-
 gélisateur anxieux d'être confirmé dans son message, que les interprètes
 modernes généralement aujourd'hui n'acceptent pas.

6. Marcion avait supprimé ou corrigé Ga 1, 18-24 (mention d'un pre-
 mier voyage de Paul à Jérusalem) et, ici, il supprimait l'adverbe *πάλιν* : cf.
 HARNACK, p. 70^e. On voit mal pourquoi SCHMID, p. I/315, l'admet entre
 parenthèses. T., en tout cas, suit le texte marcionite sans formuler aucune
 remarque.

7. Le verbe *conferre*, qui est celui de la Vg, ne correspond pas exacte-
 ment au terme grec (*ἀνατίθεσθαι* + datif) qui signifie « exposer » et
 marque bien l'attitude d'égal à égal adoptée par Paul.

ne in uacuum tot annis cucurrisset aut curreret^b, si quid scilicet citra formam illorum euangelizaret. Adeo ab illis probari et constabiliri desiderarat, quos, si quando, uultis Iudaismi magis adfines subintellegi.

2. Cum uero nec Titum dicit circumcisum^c, iam incipit ostendere solam circumcisionis quaestionem ex defensione adhuc legis concussam ab eis, quos propterea « falsos et superinducticios fratres^d » appellat, non aliud statuere pergentes quam perseuerantiam legis, ex fide sine dubio integra Creatoris, atque ita peruertentes euangelium, non interpolatione scripturae, qua Christum Creatoris effingerent, sed retentione ueteris disciplinae, ne legem Creatoris exclu-

4 curreret *X R*: -re *F* cucurreret *M* || quid *MG R₃*: qua γ *R₁R₂* || 4-5 scilicet *MG* *edd. a R₃*: om. γ *R₁R₂* || 6 desiderarat: desiderabat *Lat.* desiderat *Iun.* || quos *Lat. Oeb. Kroy. Evans*: quod ϑ *Gel. Pam. Rig.* || 8 uero om. *Pam.* || 9 ex defensione *MG R₃*: et defensionem γ *R₁R₂* || 11 superinducticios [-titios *R₂R₃*] *edd. a R₂*: superducticios γ *R₁* super ducticios *M uide adnot.*

b. Cf. Ga 2, 2 c. Cf. Ga 2, 3 d. Ga 2, 4

1. Sur l'interprétation de ce passage, cf. LAGRANGE, p. 26-27, qui tient pour rejetée par les modernes l'opinion de T. (Paul mû par la crainte de n'être pas dans le vrai en évangélisant comme il l'a fait et le fait).

2. Le verbe *constabilire*, appartenant à la langue des Comiques, est un terme rare dont T. a quelques exemples: il sert bien ici à l'expression de l'idée.

3. Emploi unique chez T. de *subintelligere* qu'il est aussi le premier à employer. Il lui permet de caricaturer l'interprétation marcionite qui procède, selon lui, par subtils sous-entendus.

4. Autres emplois de cet adjectif (deux fois avec génitif) en I, 12, 3 et II, 9, 8; 11, 3. Toute cette fin de phrase est fortement teintée d'ironie.

5. Ici commence un développement, consacré à Ga 2, 3-5, que Pamelius qualifie, à juste titre, de « locus obscurus ». Cette obscurité tient en partie à la transmission manuscrite, quoique Kroymann l'ait beaucoup exagérée: mais elle provient surtout de deux autres points: la difficulté textuelle que présente Ga 2, 4-5 (cf. LAGRANGE, p. 28-32) et la manière dont procède l'exposé de T., entremêlant sans clarté les explications (souvent anticipées)

de son évangile, par crainte d'avoir couru ou de courir en vain^{b1} pendant tant d'années, au cas où, évidemment, il aurait évangélisé sur quelque point en dehors de leur modèle. Tant il avait désiré recevoir approbation et stabilisation² de la part de ces personnages que, d'aventure, vous voulez voir implicitement compris³ comme apparentés⁴ davantage au judaïsme!

Son attitude à l'égard des observances de la Loi

2. Mais lorsqu'il dit⁵ que même Tite n'a pas été circoncis^c, il commence dès lors à montrer que seule la question de la circoncision, à cause de la défense qui était faite encore de la Loi, était l'objet d'agitation de la part de ceux qu'il appelle, pour cette raison, « des faux frères et intrus^{d6} »: gens qui persistaient à ne pas vouloir d'autre statut que la persévérance dans la Loi, selon leur foi au Créateur qui restait, sans aucun doute, entière; et ainsi pervertissaient-ils l'Évangile, non point en interpolant l'Écriture pour forger par elle un Christ du Créateur, mais en retenant la discipline ancienne pour ne pas

et le texte scripturaire pour lequel il ne distingue pas avec une netteté suffisante la rédaction marcionite de celle de son Nouveau Testament. Le rapprochement avec *Mon.* 14, 1, qui est un peu postérieur, contribue à éclairer quelque peu l'argumentation présente.

6. Faut-il lire *superinducticios* avec *R₂R₃* ou *superducticios* avec *FXR*, (notre meilleur témoin *M* ayant une leçon ambiguë *super ducticios* résultant peut-être d'une correction par grattage)? En *Mon.* 14, 1 la forme simplifiée, donnée par les mss conservés et par *R*, a été préférée à la forme *superinducticios* (attestée dans *Gel.* seulement) par les derniers éditeurs de ce traité, V. Bulhart, P. Mattei, R. Uglione (cf. *SC* 343, p. 365). Ces deux vocables ne se rencontrent pas ailleurs, la *Vg* rendant *παραϊσαίτους* par *subintroducitos*. S'agirait-il d'un mot venu de la version latine marcionite? On remarquera que, *infra* § 5, dans une réflexion qu'il ajoute, T. utilise le terme plus courant *superinductus*. En tout cas la forme à double préfixe paraît plus proche du terme grec qui, sans être inconnu de la langue profane, est rarissime et ne se lit qu'ici dans la Bible grecque.

derent. 3. Ergo « *propter falsos, inquit, superinducticios fratres, qui subintrauerant ad speculandam libertatem nostram, quam habemus in Christo, ut nos subigerent seruituti, nec ad horam cessimus subiectioni* ». Intendamus enim et sensui ipsi et causae eius, et apparebit uitiatio scripturae. Cum praemittit : « *Sed nec Titus, qui mecum erat, cum esset Graecus, coactus est circumcidi* », dehinc subiungit : « *propter superinducticios falsos fratres* » et reliqua², contrarii utique facti incipit reddere rationem, ostendens propter
25 quid fecerit quod nec fecisset, nec ostendisset, si illud, propter quod fecit, non accidisset. 4. Denique dicas uelim, si non subintroissent falsi illi fratres ad speculandam liberta-

16 superinducticios [uel -titios] XR : super inducticios M super inducicios F

e. Ga 2, 4-5 f. Ga 2, 3 g. Cf. Ga 2, 4-5

1. Avant même de citer le texte de Paul, T. caractérise ces faux frères dont les pressions visaient à obtenir la circoncision de Tite : il les présente comme un groupe de chrétiens judaïsants, décidés à maintenir les observances de la Loi, en particulier celle de la circoncision, à l'intérieur du christianisme. Il prend soin de souligner, en vue du présent débat, que leur foi au Dieu de l'AT n'était pas en cause et restait entière. Il écarte ensuite tout rapprochement avec ces interpolateurs « judaïsants » de l'Évangile que Marcion tenait pour responsables de la dérive des Écritures « catholiques » (cf. IV, 4, 4 où, d'après les *Antithèses*, est mentionnée la critique marcionite contre l'évangile « catholique » de Luc qui est dit « *interpolatum* a protectoribus iudaismi ad concorporationem legis et prophetarum qua etiam Christum inde *confingerent* »). De ces « faux frères » il limite l'activité à un zèle portant sur la *disciplina* (et non sur la foi, la croyance) : volonté de préserver les observances de la Loi.

2. Par la particule *ergo*, T. referme en quelque sorte la parenthèse de la phrase précédente (définition de ces « faux frères »). Il revient ainsi au texte paulinien qu'il va citer en suivant la rédaction marcionite. Il se déduit de la suite que les v. 4-5 formaient à ses yeux une seule phrase où *propter ... fratres* (avec sa longue détermination) était le complément du verbe principal exprimé au v. 5 (*cessimus*, en tour négatif à cause de *nec ad horam = ne ad horam quidem*). Il comprenait ces versets comme indépendants grammaticalement du v. 3 (cf. au § 3, la formule *dehinc subiungit*).

faire disparaître la loi du Créateur¹. 3. Donc, dit-il², « à cause de faux frères intrus, qui s'étaient infiltrés pour espionner notre liberté, celle que nous avons dans le Christ, afin de nous soumettre à la servitude, même pour un temps nous n'avons pas cédé à la soumission³. » Faisons attention à la fois à la pensée elle-même et à sa motivation, et l'altération du passage scripturaire apparaîtra clairement⁴. Mettant en premier : « *Mais même Tite, qui était avec moi, alors qu'il était grec, ne fut pas forcé de se faire circoncire* », ajoutant ensuite : « à cause d'intrus faux frères⁵ » et le reste⁶, à coup sûr, c'est du fait contraire⁶ qu'il se met à rendre raison, en montrant à cause de quoi il a fait ce qu'il n'aurait ni fait ni montré si ne s'était pas produit ce pourquoi il l'a fait. 4. Effectivement, je voudrais que tu me le dises, dans le cas où ne se seraient pas infiltrés ces faux frères pour espionner

3. Après *seruituti*, Kroymann admet une lacune : T. aurait opposé clairement les deux leçons en conflit (celle de Marcion, avec *nec*, la sienne, sans cette négation). Mais HARNACK, p. 71*, juge superflue cette restitution proposée dans l'apparat : il est suivi par Moreschini et Evans. La TOB, qui suit le texte généralement adopté où le v. 5 commence par οὐδὲ (relatif de liaison), traduit : « A ces gens-là, nous ne nous sommes pas soumis, même pour une concession momentanée. » Nous avons préféré rendre *cessimus subiectioni* plus littéralement.

4. T. incrimine une *uitiatio* (même mot en IV, 4, 1 à propos de l'évangile marcionite tenu pour *adulteratum*) du texte scripturaire par Marcion. Comme nous l'apprenons indirectement par la suite, il reproche à l'hérétique d'avoir inséré *nec* (οὐδὲ) devant *ad horam* (πρὸς ὥραν). Mais en fait, il est reconnu que cette leçon appartient à la tradition la plus générale (cf. D'ALÈS, *Théologie de T.*, p. 240-241 ; HARNACK, p. 71*); la leçon sans négation, occidentale et africaine, se rencontre seulement chez Irénée, Tertullien, Victorinus, Ambrosiaster, Jérôme, Pélage : cf. LAGRANGE, p. 29-30.

5. Présentant une analyse des v. 3-5 dans leur progression et leur mouvement, T. a reculé devant une reprise fastidieuse des deux derniers ; il aurait pu pourtant, ainsi, faire apparaître sans équivoque l'opposition des deux lectures. Son goût pour les abrègements a prévalu sur la volonté de clarté.

6. Il faut comprendre : un fait contraire à celui qui est exposé au v. 3, c'est-à-dire contraire au refus de circoncire : T. veut indiquer par là les cas de concessions faites aux « judaïsants » qui seront évoqués au § 5.

tem eorum, cessissent subiectioni^s ? Non opinor. Ergo ces-
 serunt, quia fuerunt propter quos cederetur. Hoc enim rudi
 30 fidei et adhuc de legis obseruatione suspensae compete-
 bat, ipso quoque Apostolo ne in uacuum cucurrisset aut curre-
 ret suspecto. 5. Itaque frustrandi erant falsi fratres, specu-
 lantes libertatem Christianam, ne ante eam in seruitutem
 35 abducerent Iudaismi^s quam sciret se Paulus non <in>
 uacuum cucurrisset^b, quam dexteris ei darent antecessores,
 quam ex censu eorum in nationes praedicandi munus subi-
 ret^h. Necessario igitur cessit ad tempus, et sic ei ratio
 constat Timotheum circumcidendi et rasos introducendi in
 templum, quae in Actis edicunturⁱ, adeo uera, ut Apostolo

29 cederetur eras. *M* || 33 libertatem *R*₂*R*₃: ueritatem *M*γ *R*₁ || ne ante
R: nec ante γ negante *M* || 34 sciret se paulus *M* *Kroy*: Paulus sciret se
 β *edd. cet.* || in *add. edd. a R*₂ || 36 censu: consensu *Kroy. uide adnot.* ||
 37 necessario *MX con.* *R*₂ *rec. R*₃: -rium *F R*₁*R*₂ || cessit ad *M R*₂*R*₃: ces-
 sitat γ *R*₁ || 39 edicuntur *R*₂*R*₃: educuntur *M*γ *R*₁ eduntur *Kroy*.

h. Cf. Ga 2, 8-9 i. Cf. Ac 16, 3; Ac 21, 24-26

1. Le « nous » du texte paulinien est entendu généralement de Paul seul. T., qui le transpose à la troisième personne ici, paraît le comprendre de Paul et de son groupe.

2. Dans un premier temps, T. a tiré au clair le *sensus* du texte en une démonstration appuyée (reprises de termes, questionnement de l'adversaire). Il passe maintenant à la *causa*: il trouve d'abord la motivation de ces concessions momentanées aux judaïsants dans la foi encore neuve de Paul et dans sa crainte de s'être trompé. Cf. I, 20, 2: même mot *rudis*, même argument fondé sur Ga 2, 2, mais pour justifier les reproches de Paul à Pierre (cf. *infra* § 7). Sur l'interprétation forcée de Ga 2, 2, cf. t. 1, p. 308.

3. Littéralement: « ayant douté par suspicion (défiance) s'il n'avait pas couru », etc. Sur *suspectus* participe passé passif employé avec valeur active, cf. un autre exemple en Ap. 21, 20 (cf. WALTZING J.-P., *Tertullien. Apologétique. Commentaire analytique, grammatical et historique*, Paris 1931, p. 152); également AMMIEN 29, 4, 5 (cf. LHS, p. 291): emploi qui a peut-être subi l'influence analogique de *suspiciatus* participe à valeur active du déponent *suspicator*. L'interrogative indirecte est normale après les verbes exprimant le doute (*dubitare* etc.); sur *ne* = *nonne* ou *an*, cf. HOPPE, *S.u.S.*, p. 141-142.

leur liberté, auraient-ils cédé à la soumission^s ? Non, je pense. Ils ont donc cédé parce il y a eu des gens à cause desquels on avait à céder. Attitude qui convenait en effet à une foi novice², et encore en suspens sur l'observance de la Loi, quand l'Apôtre aussi s'était suspecté lui-même d'avoir couru ou de courir en vain^b. 5. C'est pourquoi il fallait tromper les faux frères⁴ qui espionnaient la liberté chrétienne, pour les empêcher de la détourner vers la servitude du judaïsme^s avant le moment où Paul a su qu'il n'avait pas couru en vain^b, avant celui où ses prédécesseurs ont joint leurs mains aux siennes, avant celui où, conformément à leur estimation⁵, il a assumé la charge de prêcher aux nations^h. C'est donc par nécessité qu'il a cédé pour un temps: et c'est ainsi qu'il trouve une raison solide de circoncrire Timothée et d'introduire des gens tête rasée dans le temple – faits qui sont énoncés dans les *Actes*¹⁶, et tellement vrais qu'ils

4. Justification par la *nécessité* (cf. *necessario* dans la phrase suivante) de ces concessions momentanées de Paul. T. les situe, arbitrairement et sans que rien du texte paulinien l'autorise, dans le laps de temps qui a précédé l'accord de Jérusalem évoqué par la fin de la phrase.

5. La tradition manuscrite et les éditions anciennes sont d'accord sur la leçon *ex censu* que Kroymann a corrigée en *ex c<ons>ensu*: Moreschini et Evans n'admettent pas la correction, mais paraissent influencés par cette lecture puisqu'ils traduisent le premier par « conviction », le second par « agrément », sens qui sont ceux de *consensus*. Sans doute T. donne-t-il ici au mot *census* une signification inhabituelle chez lui; il revient au sens primitif et général du terme: « actio censendi » = « aestimatio » (cf. *TLL* III, col. 807, l. 10 et 72).

6. Ces deux faits de « soumission momentanée » aux judaïsants – que notre auteur rappellera encore en *Mon.* 14, 1 comme accomplis « à cause des faux frères intrus » – sont *postérieurs* à l'accord de Jérusalem: ce qui ôte toute valeur à l'argumentation de T.; et c'est peut-être pour masquer cette déficience qu'il a invoqué, tout de suite après, une autre *causa* de ces accommodements avec la Loi: la profession de l'Apôtre de se faire, selon la circonstance, « tout à tous » pour gagner les âmes au Christ.

40 consonent profitenti factum se Iudaeis Iudaeum, ut Iudaeos
lucrifaceret, et sub lege agentem propter eos, qui sub lege
agerentⁱ, sic et propter superinductos illos, et omnibus
nouissime omnia factum, ut omnes lucraretur^k. 6. Si haec
45 quoque intellegi ex hoc postulans, id quoque nemo dubita-
bit, eius dei et Christi praedicatorum Paulum, cuius legem,
quamvis excludens, interim tamen pro temporibus admise-
rat, statim amolendam, si nouum deum protulisset.

Bene igitur, quod et dexteris Paulo dederunt Petrus et
Iacobus et Iohannes et de officii distributione pepigerunt, ut
50 Paulus in nationes, illi in circumcissionem, tantum ut memi-
nissent egenorum^l: et hoc secundum legem Creatoris, pau-
peres et egenos fouentis, sicut in euangelii uestri retractatu
probatum est. 7. Adeo constat de lege sola fuisse quaes-
tionem, dum ostenditur quid ex lege custodiri conuenit.
55 – « Sed reprehendit Petrum *'non recto pede incedentem ad
euangelii ueritatem'*^m. » Plane reprehendit, non ob aliud
tamen quam ob inconstantiam uictus, quem pro personarum
qualitate uariabat, « *timens eos qui erant ex circumcissione*ⁿ »,

40 profitenti *M R*: -endi γ || iudaeos: iudaeus *M^{ac}* || 42 superinducti-
cios *Pam.* || 44-45 dubitabit β : -auit *M* || 46 quam uis *M* || 47 admolien-
dam *M* || 50 circumcissionem *R₂R₃*: -e *M\gamma R₁* || 51 legem β : -e *M*

j. Cf. 1 Co 9, 20-21 k. Cf. 1 Co 9, 22 l. Cf. Ga 2, 9-10 m. Ga 2, 14
n. Ga 2, 12

1. Texte cité dans le même type d'argumentation en *Praes.* 24, 2 et *Marc.* I, 20, 3. Ici les mots *sic et propter superinductos illos* constituent une parenthèse de l'auteur insérée dans la citation pour manifester le parallèle avec le sujet présent.

2. Le paragraphe final ramène au débat en cours qui porte sur le fait que Paul représente bien le Créateur, et non le dieu supérieur de Marcion.

3. Ce verbe reprend le terme *amolitio* qui a été employé en 2, 1: cf. *ad loc.*, p. 81, n. 6.

4. Cf. IV, 14, 3-7; 28, 11. Le souci des pauvres dans l'accord de Jérusalem est complaisamment souligné comme un écho de l'AT.

s'accordent à la profession de l'Apôtre de s'être fait juif avec les juifs pour gagner les juifs, vivant sous la Loi à cause de ceux qui vivaient sous la Loiⁱ, – de la même façon aussi à cause de ces intrus –, et enfin de s'être fait tout à tous pour les gagner tous^{k1}. 6. Si le point présent aussi demande à être compris d'après la question traitée ici², voici également ce dont personne ne doutera: Paul a été le proclamateur du Dieu et du Christ dont relevait la Loi que, quoiqu'il la fit disparaître, il avait pourtant admise provisoirement d'après les circonstances – alors qu'il aurait dû, immédiatement, la retrancher³ s'il avait présenté l'annonce d'un dieu nouveau.

L'accord de Jérusalem et l'incident d'Antioche

C'est donc une bonne chose que Pierre, Jacques et Jean aient joint leurs droites à celle de Paul, et qu'ils aient conclu un accord sur la répartition de leur office, Paul allant aux nations, eux à la circoncision, avec pour condition seulement de se souvenir des indigents^l, cela même conformément à la loi du Créateur, lui qui choisit les pauvres et les indigents, comme la preuve en a été faite dans l'examen de votre évangile⁴. 7. Tant c'est chose vraie et établie qu'il a été question de la Loi seulement, puisque ce qui est montré, c'est ce qu'il convenait de garder de la Loi⁵. – « Mais il reprend Pierre de ne pas s'avancer *'d'un pas droit selon la vérité de l'évangile'*^{m6}. » Assurément il le reprend, mais ce n'est pas pour autre chose que l'incohérence de sa manière de vivre, que Pierre faisait varier en fonction de la qualité des personnes, « *dans sa crainte de ceux qui étaient de la circoncision*ⁿ »; ce n'était

5. Allusion à Ac 15, 29: l'accord de Jérusalem maintient comme exigence l'abstention des idololâtres, du sang, des animaux étouffés et de l'immoralité.

6. Sur l'opposition de Paul à Pierre dans l'« incident » (ou « conflit ») d'Antioche, cf. I, 20, 2-4 et t. 1, p. 307-310.

non ob aliquam diuinitatis peruersitatem, de qua et aliis « *in faciem* » restitisset qui de minore causa conuersionis ambiguae Petro ipsi non pepercit, si quomodo Marcionitae uolunt credidisset.

8. De cetero pergat Apostolus negans ex operibus legis iustificari hominem sed ex fide^p, eiusdem tamen dei, cuius et lex. Nec enim laborasset fidem a lege discernere, quam diuersitas ipsius diuinitatis ultro discreuisset, si fuisset. Merito non reaedificabat quae destruxit^q. Destruo autem lex habuit, ex quo uox Iohannis clamauit in eremo : « *Parate uias domini, ut fierent riuus et colles et montes repleti et humiliati, et tortuosa et aspera in rectitudinem et in campos* »^r – id est legis difficultates in euangelii facilitates. Meminerat iam et psalmi esse tempus : « *Disrumpamus a nobis uincula*

59 diuersitatem Kroy. uide adnot. || 61 pepercit, si ϑ Kroy. : pepercit. sed con. R₁ rec. edd. cett. a R₁ || 62 credidisset Kroy. : credi ϑ credi ? dist. edd. a R₁ credit (sc. petrus) con. R₂ credidit Mor. uide adnot. || 63 ex M con. R₂ rec. R₃ : et γ R₁R₂ || 68 heremo M

o. Ga 2, 11 p. Cf. Ga 2, 16 q. Cf. Ga 2, 18 r. Lc 3, 4-5; cf. Is 40, 3-4

1. La leçon de la tradition manuscrite et imprimée, *peruersitatem*, mérite d'être conservée (ainsi fait Evans), contre la correction en *diuersitatem* de Kroymann. Le terme de *peruersitas* est fréquent dans le vocabulaire de la polémique pour désigner une conception pervertie, aberrante : ce qu'aurait été, aux yeux d'un Paul acquis à un dieu supérieur, la croyance de Pierre en ce Créateur subalterne selon le credo marcionite.

2. La difficulté textuelle de cette fin de phrase paraît bien aplanie par Kroymann qui garde *si*, leçon la plus autorisée, et corrige *credi* en *credi-disset*. La lecture de R₁, que suit Evans (*Sed quomodo Marcionitae uolunt credi* : « Mais comment les marcionites veulent-ils qu'on les croie ? ») n'offre pas un sens satisfaisant. Il nous paraît sûr que T. établit une antithèse entre l'attitude d'« opposition ouverte » de Paul sur un problème minime de « conuersatio » (donc de *disciplina*) et ce qu'aurait été cette attitude sur un problème, bien plus important, concernant sa *fides* (Paul croyant en un « dieu supérieur » selon l'interprétation des marcionites).

3. Par cette transition, T. passe à la section de la lettre qui traite de la justification par la foi.

4. On admet traditionnellement une ponctuation forte après *fide*. Mais nous pensons qu'il faut voir une seule phrase de *De cetero* à *et lex* : en don-

pas pour quelque conception aberrante de la divinité¹ : car là-dessus, Paul aurait résisté « *ouuertement* » même à d'autres, lui qui n'a pas épargné Pierre en personne pour le motif, bien moindre, de comportement ambigu, s'il avait eu la croyance que veulent les marcionites².

8. Pour le reste (du texte³), que l'Apôtre poursuive en disant que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la Loi, mais par la foi^p :

la foi cependant relève du même Dieu dont relève aussi la Loi⁴ ! Et en effet il n'aurait pas pris la peine de distinguer la foi d'une loi que l'opposition de divinité même en aurait distinguée spontanément – si cette opposition avait existé⁵. A juste titre il ne rebâtissait pas ce qu'il a détruit^q. Or la destruction de la Loi avait à se produire dès l'instant que la voix de Jean eut proclamé dans le désert : « *Préparez les chemins du Seigneur, pour que ruisseaux, collines et montagnes soient comblés et abaissés, que les passages tortueux et rocaillieux deviennent lignes droites et plaines* »^{r6} – c'est-à-dire que les difficultés de la Loi deviennent facilités de l'Évangile. Il se souvenait que c'était désormais aussi le temps du psaume : « *Brisons loin de nous leurs liens et reje-*

nant à *pergat* la valeur d'un subjonctif de concession (« l'Apôtre peut bien continuer... ») et en faisant de *eiusdem tamen*, etc. la proposition principale où il faut sous-entendre *fides est* (on en rapprochera la formule « eius ergo dei erit fides » dans la phrase finale du §). On pourrait aussi comprendre en faisant de *Apostolus* le sujet de ce *est* sous-entendu (« il relève cependant du même Dieu ») : l'appartenance de Paul au Créateur est en effet le problème central examiné ici, et précisément celui sur lequel s'est achevé le précédent chapitre.

5. Réserve ironique, habituelle à notre polémiste, sur les thèses de l'adversaire.

6. Les quatre propositions de l'énoncé scripturaire sont rhétoriquement remodelées en deux phrases parallèles où les sujets sont regroupés en face des déterminations antithétiques. Le rendu φάραγξ (= « ravin ») par *riuuus* est une traduction approximative. Le v. 5 sera traduit très différemment *infra* 4, 3.

eorum et abiciamus a nobis iugum ipsorum^s », ex quo
 « tumultuatae sunt gentes et populi meditati sunt inania,
 75 adsiterunt reges terrae et magistratus congregati sunt in
 unum aduersus dominum et aduersus Christum ipsius^t », ut
 iam ex fidei libertate iustificetur homo, non ex legis serui-
 tute^u : « Quia iustus ex fide uiuit^v. » (9.) Quod si prophetae
 80 Abacuc pronuntiauit, habes et Apostolum prophetas confir-
 mantem, sicut et Christus. Eius ergo dei erit fides, in qua
 uiuit iustus^w, cuius et lex, in qua non iustificatur operarius.

9. Proinde si in lege maledictio est, in fide uero benedic-
 tio^x, utrumque habes propositum apud Creatorem : « Ecce
 posui, inquit, ante te maledictionem et benedictionem^y. »
 85 Non potes distantiam uindicare – quae etsi rerum est, non
 ideo auctorum – quae ab uno auctore proponitur. Cur
 autem Christus factus sit pro nobis maledictio, ipso

77 iustificetur : - caretur Kroy. uide adnot. || 78 uiuit : uiuet Pam. Oeh.
 uiuit rest. Rig. uide adnot. || 79 abacuc M Rig. : abacum R ambacum γ ||
 pronunciauit MX R₁R₂ Kroy. : -ciat F prae- edd. cett. a R₃ || 81 uiuit Braun :
 uiuet Pam. Kroy. Mor. uide adnot. || 82 maledictio : maledicto M^o || 85
 potes R₃ : potest Mγ R₁R₂ || 85-86 quae — auctorum : in parenthesi Kroy.

s. Ps 2, 3 t. Ps 2, 1-2 u. Cf. Ga 2, 16 ; Ga 3, 11 ; Ga 4, 21-25 v. Ga 3, 11
 = Ha 2, 4 w. Cf. Ga 3, 11 x. Cf. Ga 3, 9-10 y. Dt 11, 26

1. Versets déjà cités en I, 21, 1 ; III, 22, 3 ; IV, 42, 2. Les deux premiers
 sont rapportés à la passion du Christ, le troisième (cité en premier) est
 référé à la liberté apportée par l'Évangile.

2. Comme l'ont bien vu Moreschini et Evans, la correction *iustificatur*
 introduite par Kroymann ne mérite pas d'être retenue. Car, dans cette
 proposition finale, la concordance est commandée par les présents *disrum-*
pamus et *abiciamus*.

3. Marcion, apparemment, ne s'était pas soucie de supprimer cette cita-
 tion d'*Habacuc* dans le texte de son apôtre. T. exploite à son profit cette
 inconséquence. La correction de Pamélius *uiuet* ne nous paraît pas indis-
 pensable : la substitution d'un présent au futur qu'on lit en Ga 3, 11b
 comme en Ha 2, 4 peut s'expliquer par un désir de généralisation de l'idée.

4. Contre la leçon des mss *uiuet* (qu'admettent Kroymann, Moreschini et
 Evans), nous préférons *uiuit* qui a le mérite d'unifier les deux formes de la cita-
 tion. Le futur *erit* s'explique fort bien comme ayant valeur logique de conclu-
 sion ; l'antithèse entre *uiuit* et *non iustificatur* constitue l'essentiel de l'idée.

tons loin de nous leur joug^s », depuis que « les nations se sont
 soulevées et les peuples ont ourdi de vains complots, les rois
 de la terre se sont dressés et les gouvernants se sont rassem-
 blés ensemble contre le Seigneur et contre son Christ^{t1} »,
 afin que l'homme désormais soit justifié² par suite de la
 liberté de la foi, et non de la servitude de la Loi^u : « Car le
 juste vit par la foi^{v3}. » (9.) Si cette parole a été prononcée
 par le prophète Habacuc, tu trouves là l'Apôtre confirmant
 aussi les Prophètes, comme le fait également le Christ. C'est
 donc que la foi, par laquelle vit le juste^{w4}, relèvera du Dieu
 dont relève aussi la Loi en laquelle n'est pas justifié le pra-
 tiquant de cette Loi⁵.

Malédiction de la Loi, bénédiction des croyants fils d'Abraham

9. Pareillement⁶, si la malédiction est dans la Loi tandis que la bénédiction est dans la foi^x, tu as l'une et l'autre proposées chez le Créateur : « Voici que j'ai posé devant toi, dit-il, la malédiction et la bénédiction^{y7}. » Tu ne peux pas revendiquer une opposition, qui, même si elle est celle des objets, n'est pas pour autant celle des auteurs puisque c'est un seul et même auteur qui la propose⁸. Pourquoi, d'autre part, le Christ a-t-il été fait malédiction pour nous ? L'Apôtre lui-même nous en

5. L'emploi du mot *operarius* nous semble faire référence à Ga 3, 10a :
 ὅσοι ἐξ ἔργων νόμου εἰσίν.

6. Après la citation paulinienne d'*Habacuc*, qui reviendra par la suite,
 T. entre dans un développement de Ga 3 où Marcion avait pratiqué plu-
 sieurs suppressions à cause de la référence à Abraham (HARNACK, p. 72*-
 73* ; SCHMID, p. I/316-317). Mais l'opposition entre bénédiction des
 croyants et malédiction des fidèles de la Loi avait été conservée.

7. On ne trouve qu'ici, chez T., cette citation du *Deutéronome*.

8. L'interprétation que Marcion faisait (ou pouvait faire ?) de ce texte
 en y voyant une « antithèse » entre les deux dieux de son système, est écar-
 tée d'entrée de jeu par T. qui souligne l'*unicité* d'auteur de cette procla-
 mation, même s'il y a une *distantia* entre les deux objets (bénédition, malé-
 diction) proposés à l'homme. Selon nous, la phrase se comprend mieux sans
 la parenthèse introduite par Kroymann : la seconde relative a valeur d'ex-
 plication de la première.

Apostolo edocente ^z, manifestum est quam nobiscum faciat, id est secundum fidem Creatoris. 10. Neque enim quia
 90 Creator pronuntiauit: « *Maledictus omnis ligno suspensus* ^{aa} », ideo uidebitur alterius dei esse Christus et idcirco a Creatore iam tunc in lege maledictus. Aut quomodo praemaledixisset eum Creator, quem ignorabat? Cur autem non magis competat Creatori filium suum dedisse
 95 maledictioni suae quam illi deo tuo subdidisse maledictioni, et quidem pro homine alieno? Denique si atrox uidetur hoc in Creatore circa filium, proinde tuo in deo; si uero rationale et in tuo, proinde et in meo, et magis in meo.
 11. Facilius enim credetur eius esse per maledictionem
 100 Christi benedictionem prospexisse homini, qui et maledictionem aliquando et benedictionem proposuerit ante hominem ^v, quam qui neutrum umquam sit apud te professus.

« *Accipimus igitur benedictionem spiritalem per fidem* ^{bb} », inquit: ex qua scilicet uiuit iustus ^v secundum Creatorem.

90 ligno *My Kroy.*: in ligno *edd. cett. a R* || 93 ignorabat *Kroy.*: ignorat θ ignoraret *Eng.* || 97-98 rationale et *MG R₃*; ratio nec lex $\gamma R, R_2$ || 99 credetur *Kroy.*: crederetur *M R Mor.* || 103 accipimus *My Kroy.*: accedd. *cett. a R uide adnot.*

z. Cf. Ga 3, 13 aa. Ga 3, 13 = Dt 21, 23 bb. Ga 3, 14b

1. Cet emploi absolu de *facere* (rencontré déjà en IV, 22, 16 et V, 2, 2) est plus habituellement associé aux prépositions *ab*, *contra*, *aduersus* (sens aduersatif) et *pro* (sens opposé de « favoriser »). L'emploi de *cum* avec cette dernière acception n'est pas signalé par *TLL VI*, 1, col. 123, l. 16-32.

2. Marcion avait conservé, dans son texte de Ga 3, 13, la citation du *Deutéronome*: cf. HARNACK, p. 73^{*}; SCHMID, p. I/316.

3. Contre l'interprétation marcionite, T. tire argument de l'ignorance attribuée par l'hérétique dans son système au dieu subalterne concernant le dieu supérieur (et donc son Christ): cf. I, 11, 9; II, 26, 1; 28, 1. Le verbe *praemaledicere* est indiqué comme hapax par HOPPE, *Beiträge*, p. 147: cf. *TLL s.v.*

4. Selon Ga 3, 13, le Christ s'est (ou a été) fait malediction pour en libérer l'homme. Pour dénier à Marcion le droit d'utiliser ce texte, T. reprend l'argument (souvent déjà utilisé dans sa polémique) sur l'homme œuvre du Créateur et, par conséquent, étranger au dieu supérieur: cf. I, 14, 2; 17, 1; 23, 11.

5. Rappel du reproche de « cruauté » que les marcionites faisaient au Créateur (cf. II, *passim*) et argumentation par rétorsion.

donnant l'explication ^z, il est manifeste à quel point ce trait milite pour nous ¹, c'est-à-dire en conformité avec la foi dans le Créateur. 10. Et en effet ce n'est pas parce que le Créateur a déclaré: « *Maudit tout homme qui est pendu au bois* ^{aa2} » que, pour autant, le Christ passera pour être celui d'un « autre » dieu, ni non plus pour avoir été maudit par le Créateur, déjà alors, dans la Loi. Et comment le Créateur l'aurait-il maudit d'avance, vu qu'il l'ignorait ³? Mais pourquoi ne conviendrait-il pas plus au Créateur d'avoir abandonné son Fils à sa propre malediction qu'à ton dieu supérieur de l'avoir soumis à cette malediction, et cela, à vrai dire, pour l'homme qui lui est étranger ⁴? En fin de compte, si cet acte à l'égard d'un fils semble une atrocité ⁵ dans le cas du Créateur, il en va pareillement dans celui de ton dieu; s'il semble raisonnable aussi pour le tien, il en sera tout pareillement pour le mien, et ce sera même plus raisonnable pour le mien. 11. Car il serait plus facile de croire que la prévision d'une bénédiction pour l'homme grâce à la malediction du Christ est le fait de celui qui jadis a proposé devant l'homme à la fois malediction et bénédiction ^{v6}, plutôt que de celui qui jamais, chez toi, n'a fait profession ni de l'une ni de l'autre.

Donc « *nous recevons la bénédiction spirituelle par le moyen de la foi* ^{bb7} », dit l'Apôtre: cette foi évidemment par laquelle vit le juste ^v, selon le Créateur ⁸. C'est donc bien ce

6. Habile retour de l'argumentation au texte scripturaire initial.

7. La discussion rebondit par cette citation de Ga 3, 14b faite sous forme accommodée: la proposition commandée par *ὅνα* devient une indépendante; *igitur* n'appartient pas à la citation et coupe court à la discussion précédente sur la « malediction ». La question, dès lors, se limite au constat de la bénédiction accordée aux fidèles *par la foi*. Sur le texte marcionite de Ga 3, 14b (la leçon *εὐλογίαν* au lieu de la leçon habituelle *ἐπαγγελίαν*), cf. HARNACK, p. 73^{*} et SCHMID, p. 123 et I/316; ce dernier admet, contre Harnack, la leçon *λάβομεν* qui corrobore le texte de *MFJ* (*accipimus*) bien préférable à celui de *R* (*accepimus*) adopté par Kroymann et Evans.

8. Répartie de T. qui renoue avec l'argumentation du § 8 en rappelant la citation d'*Habacuc* et, par conséquent, la nécessité d'en déduire que cette foi concerne le Créateur.

105 Hoc est ergo, quod dico : eius fidei esse, cuius est forma gratiae fidei. Sed et cum adicit : « *Omnes enim filii estis fidei* ^{cc} », ostenditur quid supra haeretica industria eraserit : mentionem scilicet Abrahae, qua nos Apostolus filios Abrahae per fidem adfirmat ^{dd}, secundum quam mentionem hic quoque
 110 filios fidei notavit. Ceterum quomodo filii fidei ? Et cuius fidei, si non Abrahae ? 12. Si enim « *Abraham Deo credit et deputatum est <ei> iustitiae* ^{cc} » atque exinde « *Pater multarum nationum* ^{ff} » meruit nuncupari, nos autem, credendo Deo magis proinde iustificamur, sicut Abraham, et
 115 uitam proinde consequimur, sicut *iustus ex fide uiuit* ^v : sic fit ut et supra filios nos Abrahae pronuntiarit, qua patris fidei, et hic filios fidei, per quam Abraham pater nationum fuerat repromissus. Ipsum quod fidem a circumcissione reuocabat, nonne Abrahae filios constituere quaerebat, qui
 120 in carnis integritate crediderat ^{ss} ? Denique alterius dei fides ad formam dei alterius non potest admitti, ut credentes iustitiae deputet, ut iustos uiuere faciat, ut nationes filios fidei dicat. Totum hoc eius est, apud quem ante iam notum est.

106 fidei¹ : fides *Kroy.* || 112 ei *X Kroy.* : om. *MF edd. cett. a R* || 114 magis *del. Mor.* uide *adnot.* || 116 patris *M R₂R₃* : patres *γ R*,

cc. Ga 3, 26 dd. Cf. Ga 3, 6-9 ec. Ga 3, 6 = Gn 15, 6 ff. Gn 17, 4, 5 gg. Cf. Rm 4, 11

1. La formule s'éclaire par les deux dernières phrases du § 12. C'est le Créateur qui détient le modèle (*forma*) de cette « grâce de la foi » puisque c'est lui qui a proposé la « bénédiction » à l'homme.

2. Omission par Marcion des v. 6-9 et des v. 15-25 où Paul mentionne Abraham (cf. *supra*, p. 103, n. 6).

3. Moreschini retranche *magis* attesté par toute la tradition et conservé par les autres éditeurs. On peut cependant comprendre l'emploi de cet adverbe comme marquant un progrès par rapport à Abraham : outre la « justification », il y a aussi la « vie par la foi ».

4. Sur la locution *ipsum quod* (= *ob id ipsum quod*), déjà chez Sénèque, et signifiant « précisément pour cette raison que... », cf. LHS, p. 575 (*Zus. α*).

que je dis : que c'est une foi au dieu à qui appartient le modèle de la grâce de cette foi ¹. Mais lorsque l'Apôtre ajoute : « *Vous êtes en effet tous fils de la foi* ^{cc} », ces mots font voir ce que, plus haut, l'artifice hérétique a supprimé : à savoir la mention d'Abraham ² par laquelle l'Apôtre affirme que nous sommes fils d'Abraham par la foi ^{dd}, et c'est conformément à cette mention qu'ici aussi il a utilisé cette notation « fils de la foi ». D'ailleurs comment entendre « fils de la foi » ? Et de quelle foi, sinon celle d'Abraham ? 12. Si en effet « *Abraham a cru à Dieu et si la chose lui a été réputée à justice* ^{cc} », et si ensuite il a mérité d'être appelé « *Père de nombreuses nations* ^{ff} », si d'autre part nous, plus encore ³, nous sommes justifiés en croyant à Dieu, de la même façon qu'Abraham, et nous obtenons la vie de la même façon que *le juste vit par la foi* ^v, il en résulte que, plus haut, l'Apôtre nous a dits fils d'Abraham en tant que celui-ci est père de la foi, et qu'ici il nous dit fils de la foi par laquelle Abraham avait été promis comme père des nations. Par le fait même ⁴ qu'il appelait la foi à se détourner de la circoncision, ne cherchait-il pas à constituer les fils d'un Abraham qui avait cru dans l'intégrité de sa chair ^{ss} ⁵ ? En fin de compte, la foi en un dieu ne peut être admise à suivre le modèle d'un autre dieu en réputant à justice l'attitude des croyants, en faisant que les justes aient la vie, en disant « fils de la foi » les nations : tout un ensemble de choses qui appartiennent à celui chez qui, déjà auparavant, elles ont été connues ⁶.

5. C'est encore incircconcis qu'Abraham avait été appelé à la foi.

6. T. use d'un argument qui lui est habituel, fondé sur l'antériorité qui est pour lui un critère décisif : il s'agit de dénier au dieu de Marcion le droit d'avoir des comportements et d'exprimer des sentences qui ont été ceux du Créateur. Il en donne trois exemples en regroupant Gn 15, 6, Ha 2, 4 et Ga 3, 26 (interprété en fonction de Gn 17, 4-5). La proposition par *ut* où ils sont regroupés, est à comprendre comme consécutive (« de telle sorte que... »).

IV. 1. Sub eadem Abrahae mentione, dum ipso sensu reuincatur, « *Adhuc, inquit, secundum hominem dico*^a : *dum essemus paruuli, sub elementis mundi eramus positi ad deseruiendum eis*^b. » Atquin non est hoc humanitus dictum. Non enim exemplum est, sed ueritas. Quis enim paruulus – utique sensu, quod sunt nationes – non elementis subiectus est mundi, quae pro Deo suspicit ? Illud autem fuit, quod cum « *secundum hominem*^a » dixisset : « *Tamen testamen-*

IV. 7 fuit *My Oeb. Kroy. Evans* : facit *R Gel. Pam. Rig.* || 8 cum ... dixisset : tum ... dixit sed *Kroy. uide adnot.*

IV. a. Ga 3, 15a b. Ga 4, 3

1. Depuis Pamelius, les mots *sub eadem ... reuincatur* étaient rattachés au chapitre précédent, où ils sont pourtant intelligibles dans la phrase finale. Par une heureuse correction qu'ont ratifiée Moreschini et Evans, Kroymann les a rétablis au début du nouveau chapitre qui concerne Ga 4. Nous admettons que *reuincatur* (à prendre au sens judiciaire, comme au § 2 où ce verbe revient) a pour sujet Marcion, le sujet de *inquit* étant l'Apôtre comme auteur de la lettre en examen. Nous donnons à *dum* un sens causal (cf. HOPPE, *S.u.S.*, p. 152-153), contre Kroymann, suivi par les deux derniers éditeurs, qui lui donne une valeur aduersative (« während doch »). Comprise comme nous le faisons, cette phrase introductive amorce la démonstration qui va suivre, à savoir que la formule *secundum hominem dico*, déplacée par Marcion et transférée devant Ga 4, 3, ne peut se concevoir que dans un rapport de dépendance (*sub* a le même sens que dans la citation) avec le développement de la lettre authentique où Abraham est nommé (ainsi v. 16.18.29) et que l'hérétique a supprimé.

2. Cette formule est apparemment tirée par Marcion de Ga 3, 15a pour des raisons qui restent obscures : HARNACK, p. 157³, parle d'« insertion opaque » ; SCHMID, p. 278, y voit une « glose ». D'après HARNACK, *ibid.*, il faut tenir *adhuc* (évt.) pour une addition stylistique de Marcion. Mais on peut aussi se demander si cet adverbe ne serait pas plutôt à joindre au verbe principal (*eramus positi*) : la formule empruntée à Ga 3 serait seulement *secundum hominem dico*, formant une parenthèse. Elle s'expliquerait alors aisément dans l'ensemble de Ga 4, 1-3 (comparaison entre l'héritier enfant et l'esclave). HARNACK, p. 74³, a sans doute raison de supposer que les versets Ga 4, 1-2, quoique non attestés, n'avaient pas été supprimés. – Concernant la traduction, nous préférons nous en tenir à la littéralité sans expliciter le sens comme font la *TOB* (« partons des usages humains ») et LAGRANGE, p. 75 (« je raisonne comme on le fait parmi les hommes », avec cette explication en note : « pour employer une comparaison tirée des us et coutumes

Marcion convaincu
de mutilation
du texte

IV. 1. En liaison directe avec la même mention d'Abraham – car le sens précisément permet de confondre Marcion¹ –, l'Apôtre dit : « *Je le dis encore selon l'homme*^{a2} : *tant que nous étions petits enfants, nous étions placés sous la domination des éléments du monde, pour être leurs esclaves*^b. » Mais pourtant, il n'y a pas ici une expression qui relève du mode humain. Ce n'est pas en effet le recours à un exemple, mais l'énoncé d'une vérité³. Car est-il petit enfant – bien évidemment au sens plénier, c'est-à-dire désignant les nations – qui ne soit pas soumis aux éléments du monde, qu'il révère à la place de Dieu⁴ ? Mais ce que cette expression concerne, ce fut ce qu'il a énoncé après avoir dit « *selon l'homme*^{a5} » : « *Cependant,*

des humains »). Mais il est sûr que l'expression de Paul fait référence aux pratiques de la société humaine, par opposition à l'enseignement reçu de Dieu.

3. L'argument de T. consiste à montrer, d'abord que cette référence aux usages humains n'a pas de sens pour introduire le verset suivant (Ga 4, 3) qui énonce une vérité religieuse relative à l'histoire du salut (selon le sens), ensuite qu'elle trouve sa pleine signification si on la rétablit à sa place originale, c'est-à-dire devant Ga 3, 15b-16 (comparaison entre un testament d'homme et le « testament » de Dieu que constituent les promesses à Abraham et sa descendance). Tous les passages mentionnant Abraham ayant été retranchés par Marcion, notre polémiste pouvait voir là une preuve de son travail de falsificateur et de mutilateur. Sur ce passage, cf. SCHMID, p. 107.

4. Comment Marcion interprétait-il ce verset ? Nous l'ignorons. Peut-être, selon son exégèse littéraliste, comprenait-il *paruuli* au sens propre. En tout cas, T., lui, propose comme seule admissible une explication fondée sur le *sensus* : ce « sens » (déjà annoncé par la première phrase) doit être, pensons-nous, opposé à la *littera*. Il s'agit d'une exégèse symbolique ou « mystique », s'appuyant sur une histoire du salut, et qui consiste à assimiler « petits enfants » et « païens » (non encore arrivés à la vie adulte que le Christ leur a ouverte en les appelant). Sur cette exégèse, cf. IV, 25, 5.

5. Le texte transmis a été malencontreusement corrigé par Kroymann qui, au lieu de *cum ... dixisset*, lit *tum ... dixit* : sed. Moreschini et Evans sont revenus à la leçon traditionnelle qui se comprend fort bien à condition d'admettre l'ellipse de *dixit* dans la proposition qui suit *cum ... dixisset* : il y a d'autres exemples de ce type d'expression elliptique chez T. (cf. HOPPE, *Beiträge*, p. 46-47). L'hypothèse d'Evans en note (*inquit* à ajouter à *testamentum*) est donc inutile.

tum hominis nemo spernit aut superordinat^c. » (2.) Exemplo enim humani testamenti permanentis diuinum tuebatur. 2. « *Abrabae dictae sunt promissiones et semini eius. Non dixit 'seminibus', quasi pluribus, sed 'semini' tamquam uni, quod est Christus^d.* » Erubescat spongia Marcionis ! nisi quod ex abundantia retracto quae abstulit, cum ualidius sit illum ex his reuinci, quae seruauit.

« *Cum autem euenit impleri tempus, misit Deus Filium suum^e* » – utique is, qui etiam ipsorum temporum deus est, quibus saeculum constat, qui signa quoque temporum ordinavit, soles et lunas et sidera et stellas, qui Filii denique sui reuelationem in extremitatem temporum et disposuit et praedicauit : « *In nouissimis diebus erit manifestus mons Domini^f* »,

11 sunt *M R*, *Rig.* : om. γ *R,R*, II 13 est christus *M Kroy.* : christus est β *edd. cett.*

c. Ga 3, 15b d. Ga 3, 16 e. Ga 4, 4 f. Is 2, 2

1. Après avoir cité (en discours indirect) l'expression litigieuse, T. poursuit en citant directement Ga 3, 15b, non sans alléger le verset de la détermination de *testamentum*. Correspondant à $\delta\mu\omega\varsigma$, *tamen* fait partie de la citation. Emploi unique chez l'auteur de *superordinare* : ce mot a été créé par les traducteurs de la Bible pour rendre ici $\epsilon\pi\iota\delta\iota\alpha\tau\acute{\alpha}\sigma\sigma\omicron\mu\alpha\iota$ (littéralement : « ajouter de nouvelles dispositions à... ») qui est un hapax du NT. – Le présent passage apporte la preuve que notre auteur avait sous les yeux, en plus de l'*apostolicon* marcionite, un exemplaire « catholique » des lettres de Paul.

2. Citation rhétoriquement arrangée vers la fin, pour éviter la reprise littérale de Gn 17, 2 (à la seconde personne).

3. Reprise du motif polémique habituel – l'auteur faisant honte à Marcion pour son massacre des Écritures qui se retourne contre lui (cf. IV, 34, 7 ; 43, 9). Il est renouvelé ici par une plaisante personnification de l'objet qui sert à effacer les caractères sur les tablettes (autre emploi de *spongia* en *Nat.* I, 19, 9 (éd. Schneider, p. 303), qui rappelle l'anecdote racontée par SUÉTONE, *Cal.* 20).

4. Phrase de transition qui coupe court à un développement sur un passage retranché, et rappel de la position prise pour l'évangile marcionite : la réfutation doit être faite à partir des textes conservés, et eux seulement (cf. IV, 6, 2). L'expression *ex abundantia* a le même sens qu'en III, 1, 1.

d'un homme, personne ne rejette le testament ou le complète^{e1}. » (2.) Car par l'exemple de la permanence d'un testament humain il sauvegardait celle du testament divin. 2. « *Les promesses ont été faites à Abraham et à sa descendance. Il n'est pas dit : 'à ses descendances', comme si elles étaient plusieurs, mais 'à sa descendance', comme étant unique, c'est-à-dire le Christ^{d2}.* » Qu'elle rougisse, l'éponge de Marcion³ ! Et pourtant il est superflu de ma part de revenir sur les passages qu'il a supprimés, étant donné qu'il est plus efficace de le confondre à partir de ceux qu'il a conservés⁴.

Le Créateur est seul maître du temps « *Mais lorsqu'il arriva que fût accompli le temps, Dieu a envoyé son Fils^{e5}* » – celui bien sûr qui est le dieu même des temps précisément dont est constitué le « siècle » : lui qui a mis en ordre les signes des temps aussi – les soleils, les lunes, les astres, les étoiles⁶ –, lui qui enfin a tout à la fois disposé et annoncé pour l'extrémité des temps la révélation de son Fils : « *Dans les derniers jours se manifestera la montagne du Seigneur^{f7}* » ; et : « *Dans les derniers*

5. Passant à la suite du texte qui a provoqué la précédente discussion, T. ne formule aucune observation sur le retranchement par Marcion, en Ga 4, 4, des mots « né d'une femme, né sous la dépendance de la Loi » selon le principe méthodologique qu'il a rappelé ; cf. HARNACK, p. 74* ; SCHMID, I/317. La substitution d'une infinitive (« impleri tempus ») à un substantif ($\tau\acute{o}$ $\pi\lambda\eta\rho\omega\mu\alpha$ $\tau\omicron\upsilon$ $\chi\rho\acute{o}\nu\omicron\upsilon$) vient-elle de sa traduction personnelle ? HARNACK, *ibid.*, qui souligne la reprise du même tour infinitif juste après, semble y voir un indice en faveur d'une traduction latine marcionite que suivrait le Carthaginois.

6. L'argumentation de T. consiste à montrer que le texte ne peut concerner que le Créateur (premier temps) et à dénier qu'il puisse s'appliquer au dieu de Marcion (second temps). Il rappelle pour commencer que le temps est lié à l'organisation cosmique et relève du dieu qui a créé le monde. Sur *saeculum* = $\alpha\iota\omega\acute{o}\nu$ comme solidaire du monde créé par Dieu, cf. *Deus Christ.*, p. 392. Il rappellera ensuite le plan salvifique de Dieu et son annonce aux hommes dès l'AT.

7. Texte cité selon la LXX : cf. III, 21, 3 et IV, 35, 15.

et : « *In nouissimis diebus effundam de meo Spiritu in omnem carnem* »⁸, secundum Iohalem. Ipsius erat sustinuisse *tempus impleri*⁹, cuius erat etiam finis temporis sicut initium. 3. Ceterum deus ille otiosus nec operationis nec praedicationis ullius atque ita nec temporis alicuius, quid omnino egit, quod efficeret *tempus impleri*⁹, etiam implendum sustineri ? Si nihil, satis uanum est ut Creatoris tempora sustinuerit seruiens Creatori.

30 Cui autem rei misit Filium suum ? « *Vt eos, qui sub lege erant, redimeret* »^h – hoc est ut efficeret « *tortuosa in uiam rectam et aspera in uias leues* »ⁱ, secundum Esaiam, ut uetera transirent et noua orirentur^j : « *Lex noua ex Sion et sermo Domini ex Hierusalem* »^k – et : « *Vt adoptionem filiorum*

35 *acciperemus* »^l, utique nationes, quae filii non eramus. (4.)

22 meo spiritu Kroy. : meo spiritum M spiritu meo β *edd. cett.* || 23 iohalem M || 25 initium eras. M || 27 quid M R : quod γ || etiam θ : et iam Oeh. Kroy. Mor. Evans aut iam Lat. uide adnot. || 31-34 hoc — hierusalem : in parenthesi Kroy. || 32 leues Iun. Kroy. probante Evans : lenes θ *edd. cett. uide adnot.*

g. Jl 2, 28 = Ac 2, 17 h. Ga 4, 5a i. Is 40, 4 j. Cf. Is 43, 19 ; Is 65, 17 ; 2 Co 5, 17 k. Is 2, 3 l. Ga 4, 5b

1. Texte de Joël, mais cité d'après Ac 2, 17. Il reviendra au § 4 et *infra* 8, 5 ; 11, 4 ; 17, 4. On le retrouve dans d'autres œuvres de T. marquées par le montanisme : An. 47, 2 ; Res. 10, 2 ; 63, 7.

2. Le développement que T. donne à l'idée souligne l'attente de cet accomplissement du temps : c'est un moyen de mieux disqualifier la survenance brutale et inattendue du dieu de Marcion.

3. Reprise d'une critique souvent formulée : cf. I, 12, 1-2 et surtout I, 22, 5. Les deux génitifs de qualité qui suivent associent étroitement les deux formes de la révélation divine.

4. Ce dernier membre de phrase, qui marque un renchérissement, reprend l'idée ajoutée à la fin du § 2. La correction d'Oehler (*et iam* au lieu de *etiam*), adoptée par les derniers éditeurs, ne nous paraît pas indispensable : la leçon transmise sert davantage à présenter un renchérissement.

5. Selon un motif plusieurs fois employé, cette remarque, assez ironique, fait du dieu de Marcion un simple « sous-ordre » du Créateur.

jours je répandrai de mon Esprit sur toute chair »¹ », selon Joël. Celui-là justement à qui il appartenait d'avoir attendu² *l'accomplissement du temps*⁹, c'est celui auquel appartenait même la fin du temps, comme lui en appartient le commencement. 3. A l'inverse, ce dieu oisif³, qui n'est celui d'aucune œuvre créée ni d'aucune annonce prophétique, et qui ainsi n'est pas non plus celui d'un temps quelconque, quelle activité a-t-il eue en tout qui pût produire *l'accomplissement du temps*⁹, même l'attente d'un accomplissement à venir⁴ ? S'il est vrai qu'il n'en a eu aucune, il est suffisamment vain de sa part d'avoir attendu les temps du Créateur en se mettant au service de ce Créateur⁵ !

L'auteur de la promesse est aussi celui de la grâce

D'autre part, à quelle fin a-t-il envoyé son Fils⁶ ? « *Afin de racheter ceux qui étaient sous la dépendance de la Loi* »^h – c'est-à-dire⁷

pour faire que « *les passages tortueux deviennent route droite et les passages rocaillieux routes lisses* »ⁱ⁸, selon Isaïe, pour que les choses anciennes passent et que les nouvelles apparaissent⁹ : « *Une loi nouvelle sortira de Sion, et la parole du Seigneur, de Jérusalem* »^{k10} – et : « *Afin que nous recevions l'adoption de fils* »^l, nous bien sûr les nations qui n'étions pas les fils. (4.) Et c'est lui en effet qui sera la

6. La question permet d'articuler sur le précédent le nouveau développement qui va être consacré au verset suivant. Sur ce type d'interrogation rhétorique, cf. SCHMID, p. 72.

7. Selon un procédé qui lui est habituel, T. insère l'exégèse dans l'énoncé du texte : d'où une longue parenthèse qui rappelle des textes vétérotestamentaires sur l'annonce d'un affranchissement de la Loi ancienne.

8. Reprise abrégée, et avec variantes rédactionnelles, du texte isaïen qui a été allégué *supra* 3, 8, sur les difficultés de la Loi changées en facilités de l'Évangile. La correction de Junius (*lenes* au lieu de *lenes*) nous paraît justifiée pleinement.

9. Texte déjà cité en III, 5, 3 ; IV, 1, 6 ; 11, 9 ; 13, 4.

10. Déjà cité en III, 21, 3 ; 22, 1 ; IV, 1, 4 ; 35, 15.

Et ipse enim erit *lux nationum*^m et *in nomine eius nationes sperabunt*ⁿ. 4. Itaque ut certum est et nos filios Dei esse, « *Misit Spiritum suum in corda nostra clamantem: 'Abba', 'Pater'*^o. » « *In nouissimis enim, inquit, diebus effundam de meo Spiritu in omnem carnem*^s. » Cuius gratia, nisi cuius et promissio gratiae ? Quis Pater, nisi qui et factor ?

5. Post has itaque diuitias non erat reuertendum « *ad infirma et mendica elementa*^p ». « *Elementa* » autem apud Romanos quoque etiam primae litterae solent dici. Non ergo per mundialium elementorum derogationem a deo eorum auertere cupiebat, etsi dicendo supra : « *Si ergo his,*

36 erit lux *ΜΥ Kroy* : lux erit β *edd. cett.* || 37 est et *ΜΥ R,R₂* : esset *edd. cett. a R₃*, *uide adnot.* || 45 derogationem *MR* : -c γ || 46-49 etsi — taxans *in parenthesi Kroy. Mor.*

m. Is 42, 6 ; Is 49, 6 n. Is 42, 4 (LXX) ; cf. Mt 12, 21 ; Rm 15, 12 o. Ga 4, 6 p. Ga 4, 9

1. Déjà cité en IV, 11, 1 ; 25, 5.11.

2. Texte cité d'après la LXX ; la *TOB* traduit : « Et les îles seront dans l'attente de ses lois. »

3. Ce verset présente de menues différences avec celui du texte « catholique » (ainsi *Spiritum suum* au lieu de *Spiritum filii sui*). Cf. HARNACK, p. 74* et SCHMID, p. 67 et p. 79. Nous suivons ici la leçon de la tradition manuscrite (*ut certum est et*) qui a été défendue par le P. Orbe, « Entorno al modalismo de Marcion », *Gregorianum* 71, 1990, p. 62, n. 65, contre la correction *ut certum esset* qui est généralement adoptée. Il doit s'agir, pensons-nous, d'une traduction libre et appuyée de ἔτι initial du v. 6, particule comprise au sens causal (la Vg traduit par *quoniam*). Interprétation différente par LAGRANGE, p. 103-104, qui voit là une ellipse et traduit : « Et [la preuve] que vous êtes des fils... ». Harnack et Schmid attribuent la traduction *ut certum esset* à T., mais on ne peut exclure qu'elle soit, même sous la forme de la tradition manuscrite, le fait de Marcion lui-même.

4. Reprise du texte cité au § 2.

5. Rappel du thème fréquent sur la création de l'homme par le dieu de l'AT que Marcion veut distinguer du sien. Sur le terme *factor*, cf. *Deus Christ.*, p. 336.

6. Cette indication, par laquelle se poursuit la paraphrase du texte paulinien, nous paraît comporter une allusion au v. 7 qui, de la qualité de « fils », déduit celle d'« héritier ». Nous explicitons « richesses » par l'ajout de « de la grâce ».

lumière des nations^{m1} et *en son nom les nations espéreront*ⁿ².

4. C'est pourquoi, étant donné aussi qu'il est certain que nous sommes fils de Dieu, « *Il a envoyé son Esprit dans nos cœurs, criant 'Abba' : 'Père'*^{o3}. » Car il dit : « *Dans les derniers jours je répandrai de mon Esprit sur toute chair*^{s4}. » De qui est la grâce, sinon de celui de qui est aussi la promesse de la grâce ? Qui est le Père, sinon celui qui est aussi le créateur⁵ ?

L'invitation à ne pas
retourner aux anciennetés
de la Loi émane bien
du Créateur

5. C'est pourquoi, après ces richesses (de la grâce⁶), il ne fallait pas retourner « *à des éléments faibles et indigents*^{p7} ».

Or chez les Romains aussi, on a l'habitude d'appeler « éléments » même les premiers rudiments d'instruction⁸. Ce n'est donc pas que l'Apôtre, par un dénigrement⁹ des éléments cosmiques¹⁰, désirait détourner du dieu de ces éléments, même si¹¹, par ses mots précédents :

7. T. cite avec précision les termes sur lesquels la discussion va porter. La suite du passage montre bien que Marcion y voyait – sans doute dans un commentaire, comme le suppose HARNACK, p. 75* – la dénonciation du dieu du monde, le Créateur.

8. Le terme τὰ στοιχεῖα comme son équivalent *elementa* comporte deux sens : un sens grammatical (« lettres de l'alphabet », d'où par dérivation : « instruction élémentaire », « rudiments ») et un sens physique (« éléments constitutifs du monde », « principes », même « corps célestes », « astres ») : sur ce dernier sens, cf. I, 13, 3 et t. 1, p. 160, n. 2). C'est en privilégiant le premier sens que T. va défendre son interprétation tout en faisant une concession à celle de Marcion, fondée sur le deuxième sens : mais de cette interprétation marcionite, il rejettera la déduction forcée (condamnation du Créateur). L'adverbe *quoque* montre bien que le texte grec de l'Écriture est le premier à être pris en compte.

9. Sur *derogatio* (emploi unique chez T.), cf. *TLL*, s.v. qui le définit par : « detractio », « calumnia » ; cf. l'emploi de *derogator*, en IV, 29, 2 (et *ad loc.*, n. 6).

10. Sur *mundialis*, mot qui apparaît chez T., cf. A.P. ORBÁN, *Les dénominations du monde chez les premiers auteurs chrétiens*, Nimègue 1970, p. 230-231.

11. Devant *etsi*, Kroymann, suivi par Moreschini, ouvre une parenthèse qu'il referme après *taxans*. Nous préférons revenir à la ponctuation traditionnelle comme fait Evans (virgule devant *etsi*, point après *taxans*) : l'idée ressort avec plus de clarté.

qui in natura sunt dei, seruitis⁴⁷ », physicae, id est naturalis, superstitionis elementa pro Deo habentis suggillat errorem, nec sic tamen elementorum deum taxans. Sed quae uelit
 50 intellegi « elementa », primas scilicet litteras legis, ipse declarat : « Dies obseruatis et menses et tempora et annos⁴⁸. » (6.) Et sabbata, ut opinor, et caenas puras et ieiunia et dies magnos. 6. Cessare enim ab his quoque, sicut et circumcissione, oportebat ex decretis Creatoris, qui et per Esaïam :
 55 « Neomenias uestras et sabbata et diem magnum non sustinebo, ieiunium et ferias et caerimonia uestra odit anima mea⁴⁹ » ; et per Amos : « Odi, reieci caerimonia uestras, et

47 in : non Pam. Rig. Oeh. Evans uide adnot. || seruitis Braun : seruitis β Mor. seruit is M uide adnot. || 48 suggillabat Pam. Rig. Oeh. Evans || 50 primas β : prima M || 56 caerimonia uestras Pam. Rig. Oeh. Evans

q. Ga 4, 8 r. Ga 4, 10 s. Is 1, 13-14

1. Sur la forme marcionite de ce verset, cf. HARNACK, p. 75⁴ et SCHMID, p. 116, p. 124-125, p. 1/317. La leçon transmise par les mss existants *in natura* nous paraît sûre, contre la leçon *non natura* adoptée par Pamélius sur la foi de *Vaticani* aujourd'hui disparus. Le commentaire de T. (*physicae, id est naturalis superstitionis*) corrobore la leçon *in natura*. Mais il nous paraît indispensable de corriger *seruitis* en *seruistis* pour la cohérence du raisonnement : il est clair que cet esclavage est un esclavage *passé* (comme *supra* § 1, pour le verset 3). IRÉNÉE également (*Haer.* 3, 6, 5) cite ainsi : *Si enim ... seruistis*. De plus, le verset 7 (auquel fait allusion le début du § 5 : cf. p. 114, n. 6) tient cet « esclavage » pour révolu. On remarquera que le témoin le meilleur M a une lecture fautive *seruit is* qui permet de supposer quelque altération dans son modèle ou quelque incompréhension d'une indication de celui-ci (peut-être *is* marginal à substituer à *i* ?).

2. Rapprochant « éléments faibles et indigents » des « éléments du monde » du v. 3, Marcion devait comprendre ces expressions dans le sens « physique » et il en déduisait hardiment une condamnation du Créateur de notre univers. Sans rejeter catégoriquement ce sens, manifeste d'ailleurs au v. 3, et en admettant que l'Apôtre pouvait avoir en vue les forces naturelles divinisées par le paganisme (cf. I, 13, 4), T. va en tout cas s'élever contre l'erreur que commet l'hérétique en assimilant ces « éléments » à Dieu lui-même, leur créateur. – Sur le sens exact que Paul avait voulu donner à ces expressions, il a été beaucoup discuté : cf. LAGRANGE, p. 99-101 et p. 107-108. L'opinion la plus acceptable paraît celle que donne la note *i* pour Ga 4, 3 dans la *TOB* : « ... L'expression

« Si donc vous avez été esclaves de ces dieux qui sont dans la nature⁵¹ », il stigmatise l'erreur d'une superstition physique, c'est-à-dire naturelle, qui tient pour Dieu les éléments², sans pour autant censurer par là le dieu de ces éléments. Mais ce qu'il veut que l'on comprenne par « éléments », à savoir les premiers rudiments d'instruction de la Loi³, il le signifie clairement lui-même en disant : « Vous observez les jours et les mois et les saisons et les années⁴ » – (6.) et, j'imagine, les sabbats, et les banquets de leur veille et les jeûnes et les grands jours⁵. 6. Effectivement c'est à toutes ces pratiques aussi, comme à la circoncision, qu'il fallait mettre un terme⁶ d'après les dispositions du Créateur qui avait dit, et par Isaïe : « Je ne supporterai pas vos néoméniés et vos sabbats et votre grand jour ; mon âme déteste votre jeûne et vos jours de fêtes et vos cérémonies⁷ », et par Amos : « J'ai détesté, rejeté, vos

ne semble pas désigner les éléments matériels dont l'univers était constitué ..., mais plutôt les puissances à l'œuvre dans le monde... L'Apôtre met intentionnellement sur le même plan les rites de la religion païenne et les rites juifs qu'on tente d'imposer aux Galates convertis d'origine païenne... ».

3. Il faut comprendre *legis*, croyons-nous, comme un génitif d'inhérence (« les premiers rudiments ... qui consistent en la Loi »). T. maintient le sens de *primae litterae* qu'il vient de donner à *elementa*. Il marque par là, conformément à sa perspective présente, que la Loi est une première étape, un enseignement dépassé par la pleine possession de la grâce qu'a apportée l'Évangile. Mais il ne s'agit pas de l'opposition entre la « lettre » et l'« esprit ».

4. La *TOB* ajoute « religieusement » pour faire ressortir le sens du verbe. T. a cité aussi ce verset en I, 20, 4 et également *Iei.* 2, 6 et 14, 1 s. sans s'astreindre au même ordre dans l'énumération : cf. SCHMID, p. 102.

5. La phrase de Paul est prolongée par un ajout de T. qui énumère d'autres rites de la pratique juive. Sur *cena pura* désignant les banquets de la parascève (veille du sabbat), cf. *Nat.* I, 13, 4 (éd. Schneider, p. 259).

6. Même construction de *cessare* (= s'arrêter de, ne plus continuer) avec *au de* en *Nat.* I, 7, 2 et 6, 3 ; II, 12, 9.

7. Cf. I, 20, 5 où sont cités dans le même contexte de Ga 4, 10 ce texte d'Isaïe et celui qui viendra ensuite d'Osée. Ici les mss ont *sustinebo* (au lieu du présent). La forme neutre de *caerimonia* que la tradition manuscrite garantit ici et dans la citation d'Osée, est confirmée par *TLL* III, col. 100, l. 17 s. (un exemple de cette forme neutre déjà chez Fronton).

non odorabor in frequentiis uestris¹ »; item per Osee :
 « Auertam uniuersas iocunditates eius et caerimonia eius et
 60 sabbata et neomenias eius et omnes frequentias eius^u. »

7. Quae ipse constituerat, inquis, erasit ? – Magis quam
 alius; aut si alius, ergo ille adiuuit sententiam Creatoris,
 auferens quae et ille damnauerat. Sed non huius loci quaes-
 tio, cur leges suas Creator infregerit. Sufficit, quod infrac-
 65 turum probauimus, ut confirmetur nihil Apostolum aduer-
 sus Creatorem determinasse, cum et ipsa amolitio legis a
 Creatore sit.

8. Sed ut furibus solet aliquid excidere de praeda in indi-
 cium, ita credo et Marcionem nouissimam Abrahae mentio-
 70 nem dereliquisse, nullam magis auferendam, etsi ex parte
 conuertit. Si enim « Abraham duos liberos habuit, unum ex

58 odorabor *edd. a Pam* : ad-θ *Gel.* uide *adnot.* || 59 ceremonias *Pam.*
 || 62 aut *My R,R₂*, *edd. a Rig.* : at *R₃ Gel. Pam.* || 65 ut *My R,R₂*, *edd. a*
Pam. : et *R₃ Gel.* || 68-69 indicium *M R₂R₃* : iudicium *F R₁* iniudicium *X*
 || 70 nulla ... auferenda *Eng. Kroy. Evans* uide *adnot.* || 71 conuertit *eras.*
M

t. Am 5, 21 u. Os 2, 11

1. Nouveau par rapport au dossier de I, 20, 5, ce texte d'*Amos* figure chez
 JUSTIN, *Dial.* 22, 2. Nous donnons à *odi* (correspondant à *μεμίσθηκα* de la
 LXX) la valeur d'un parfait. La correction de Pamelius (*odorabor* au lieu de
adorabor) a été généralement admise (LXX *δοφρανθῶ*); les traductions
 varient : « puissé-je ne pas respirer l'odeur de vos assemblées » (Archambault);
 « je ne prends pas plaisir à vos assemblées » (Dhorme); « je ne puis sentir
 vos rassemblements » (TOB).

2. L'exclamation ironique prêtée à l'adversaire fait rebondir le dévelop-
 pement. Ce que Marcion attribue à l'« autre » dieu, T. l'attribue au
 Créateur avec ses arguments habituels (l'« autre » n'aurait été qu'un auxi-
 liaire du Créateur), avant de renvoyer la question de fond (le pourquoi de
 ce revirement) à un autre moment. Il en tire seulement une conclusion en
 rapport avec le débat sur l'Apôtre.

3. Sur *amolitio*, cf. *supra* 2, 1 (et *ad loc.*, p. 81, n. 6).

4. Variante de la comparaison injurieuse de IV, 17, 13 (Marcion assimilé
 aux *latrones*). Le nouveau développement, consacré à une autre section de

cérémonies, et je ne sentirai pas l'odeur dans vos assem-
 blées¹¹ », et encore par Osée : « J'écarterais l'ensemble de ses
 réjouissances et ses cérémonies et ses sabbats et néoméniés et
 toutes ses assemblées^u. »

7. Ce qu'il avait lui-même établi, dis-tu, il l'a éradiqué² ?
 – Oui, lui plus qu'un « autre » ! Ou alors, s'il s'agit d'un
 « autre », celui-là donc a secondé la décision du Créateur en
 supprimant ce que lui aussi avait condamné. Mais ce n'est
 pas ici le lieu de poser la question de savoir pourquoi le
 Créateur a brisé ses lois. Il nous suffit d'avoir prouvé qu'il
 devait les briser, pour confirmer que l'Apôtre n'a pris
 aucune position à l'encontre du Créateur, puisqu' aussi bien
 provient du Créateur le retranchement même³ de la Loi.

Servitude de la Loi
 et affranchissement
 par le Christ relèvent
 du même Dieu

8. Mais comme il arrive d'ordi-
 naire aux voleurs qui voient quelque
 chose de leur proie leur échapper
 pour les dénoncer, ainsi je crois que
 Marcion également a abandonné
 derrière lui la toute dernière mention d'Abraham⁴, alors
 qu'il n'en est aucune qu'il aurait dû davantage enlever
 – même s'il l'a en partie modifiée⁵. Si en effet « Abraham a

Ga, commence directement et sans transition par une remarque qui devrait
 normalement appartenir au commentaire : cette technique de composition,
 qui donne un relief particulier à l'observation initiale, est reprise du livre
 IV où elle est plusieurs fois pratiquée (cf. Introduction au livre IV, t. 4,
 p. 47). Sur les mentions d'Abraham supprimées par Marcion, cf. *supra* 3,
 11 et p. 106, n. 2.

5. La correction d'Engelbrecht, adoptée par Kroymann (*nulla ... anse-
 renda*) ne présente pas un caractère de nécessité : le texte transmis par toute
 la tradition peut fort bien se comprendre comme proposition infinitive
 dépendant de *credo*, avec une asyndète qui souligne fortement la valeur
 adversative. Quant à la remarque finale de T. sur la « modification parti-
 tielle » que Marcion a fait subir au texte, elle a de quoi surprendre par sa
 retenue : cf. SCHMID, p. 39, qui trouve T. bien au-dessous de la vérité quand
 il qualifie ainsi un texte marcionite « monstrueusement enflé et glósé ».

ancilla et alium ex libera, sed qui ex ancilla carnaliter natus est, qui uero ex libera per repromissionem, quae sunt allegorica – id est aliud portendentia : *haec sunt enim duo testamen-
75 ta* – siue *duae ostensiones*, sicut inuenimus interpretatum : *unum a monte Sina* in synagogam Iudaeorum

73-80 quae — nostra : in *parentesi* Kroy.

1. Ici commence, introduite par *Si enim* (que prolongera, *infra* : *ideoque adicit...*) et qui équivaut en fait à *Si enim apostolus dixit*, une longue citation de Ga 4, 22-24.26 faite d'après la recension marcionite. Ce passage pose beaucoup de problèmes et a été l'objet de nombreuses études, dont les principales sont : HARNACK, p. 52*-53* et p. 75*-76* ; O'MALLEY, *Tertullian and the Bible*, p. 54-56 ; LODOVICI, « Interpretazione », p. 391-399 ; J.J. CLABEAUX, *The Pauline corpus which Marcion used*, Cambridge (Mass.) 1983, p. 86-88 ; SCHMID, p. 126-130 et p. I/317-318. Une chose paraît certaine de l'avis des commentateurs : T. s'en est tenu au texte de Marcion, sans le déformer ou le comparer à celui de son exemplaire « catholique » ; il a limité ses interventions à deux gloses (cf. *infra*).

2. Le mot *allegorica* rend le terme ἀλλεγορούμενα de Paul dont l'emploi est unique dans le NT. T. sent le besoin de l'expliquer à ses lecteurs, d'où la glose dont il le fait suivre, qui rappelle cependant les explications données en III, 5, 3-4 sur l'expression figurée de l'Écriture (« pleraque figurate *portendentia* per ... *allegorias* ... *aliter* intellegenda quam scripta sunt ») ; dans le même passage il donnait l'exemple de ce texte de Ga : « docens ... duo argumenta filiorum Abraham *allegorice* cucurrisse ». Que Marcion, suivant l'esprit de son temps, n'ait pas reculé devant les interprétations figurées ou allégoriques, nous en avons un indice en IV, 17, 12 à propos de Lc 6, 43-44 où il voyait une « allégorie » de ses deux dieux.

3. Cette phrase a été une des plus discutées de tout le développement présent, notamment par les adversaires (Quispel, Clabeaux, Schmid) de l'argument de Harnack qui voulait y voir la preuve de l'utilisation par T. d'un Marcion traduit en latin. Selon le savant allemand, notre auteur aurait d'abord substitué au terme qu'il lisait dans son Marcion latin le mot *testamentum* devenu à ses yeux usuel pour rendre διαθήκη (cf. son observation à ce sujet en IV, 1, 1) ; ensuite, dans une glose, il aurait indiqué le terme même qu'il trouvait dans son exemplaire marcionite latin : *ostensiones*. Selon cette interprétation, il faut évidemment rendre *interpretatum* par « traduit » (ce qui, évidemment, n'est pas le seul sens du mot). Selon les

*eu deux fils*¹, l'un de la servante, l'autre de la femme libre ; mais celui qu'il a eu de la servante est né selon la chair, celui qui est né de la femme libre, l'est par l'effet de la promesse : choses qui sont allégoriques – c'est-à-dire prophétiques d'une autre réalité² : ce sont en effet les deux testaments – ou les deux manifestations, comme nous trouvons traduit³ –, l'un⁴, venant du mont Sinai, faisant naître au sein de la Synagogue des juifs selon la Loi pour la servitude⁵, l'autre⁶

critiques qui ne l'admettent pas, il faudra traduire par « expliqué », « interprété » et supposer que T., traduisant directement sur le grec de Marcion, a en vue une glose marginale de l'exemplaire utilisé, et où διαθήκη était expliqué par ἀπό-, ἐπί-, ἐνδειξις. Entre autres considérations qui nous inclinent à adopter de préférence la position de Harnack, il y a le fait que *ostensio* ne se rencontre chez T. qu'ici, et *infra* en 11, 3 (dans une discussion sur la « révélation » du dieu de l'AT, qui se poursuit, au § 4, par une réflexion sur le *testamentum nouum*) : indice que le terme provient bien du latin de Marcion ? A remarquer aussi que, dans le commentaire du cru de T. qui suivra la citation, n'est employé ni *testamentum* ni *ostensio*, mais *dispositio* (fin du § 8).

4. Il nous paraît grammaticalement impossible d'admettre l'interprétation que LODOVICI, « Interpretazione », p. 398, propose sans d'ailleurs la justifier : il faudrait sous-entendre Abraham devant *generans*, ici et dans la proposition suivante, et comprendre *unum* et *alium* comme compléments d'objet, renvoyant à *duos liberos*. Il est manifeste que, comme dans le texte grec de Paul (où μία μὲν ne peut répondre qu'à δύο διαθήκαι), *unum* renvoie à *duo testaments* de la nouvelle phrase introduite par *enim*. Il faut donc comprendre que *generans* se rapporte à *unum* et reste sans complément exprimé comme γεννώσασ dans le texte paulinien.

5. Dans ce premier membre de phrase on observe des additions au texte de Paul : elles ont leurs correspondants chez Ephrem dont la lecture représenterait une forme prémarcionite du verset : *populi Iudaeorum* et *secundum legem* ; cf. SCHMID, p. 126-128.

6. Corrigé en *aliud* par Rigault (que suit Evans), la forme de neutre *alium*, attestée par les mss, doit être conservée. Des exemples en sont relevés dans des mss de la Vg et chez des auteurs chrétiens tardifs par le TLL I, col. 1623, l. 33-38. T. lui-même ne semble pas s'en servir ; et de fait, dans sa glose précédente, il écrit : *aliud portendentia*. C'est probablement là un indice qu'il utilise une version latine de l'*apostolicon* marcionite.

secundum legem generans in servitutem, alium^v super omnem principatum generans uim dominationem et omne nomen quod nominatur, non tantum in hoc aeuo sed et in futuro^w, quae est mater nostra^v, in quam repromissi sumus sanctam ecclesiam», ideoque adicit : « Propter quod, fratres, non sumus ancillae filii, sed liberae^x », utique manifestauit et Christianismi generositatem in filio Abrahae ex libera nato allegoriae habere sacramentum, sicut et Iudaismi seruitutem legalem in filio ancillae, atque ita eius dei esse

77 alium : aliud Rig. Oeh. Evans alterum coni. R₂ uide adnot. || 80 quae est mater nostra post ecclesiam (81) transp. Eng. Kroy. Mor. uide adnot. || quam X coni. R₂ rec. edd. ab Vrs. : quem MFR Gel. Pam. uide adnot. || repromissi sumus coni. R₂ rec. Braun : repromissimus ð edd. cett. uide adnot. || 84 allegoriae : algoriae M^{sc}

v. Ga 4, 22-24.26 w. Ep 1, 21 x. Ga 4, 31a

1. De *super* jusqu'à *in futuro*, nous avons affaire à une glose tirée de Ep 1, 21 et qui est sûrement due à Marcion, comme l'a montré LODOVICI, « Interpretazione », p. 397 : ce texte d'Ep était en effet, selon les témoignages d'Irénée et d'Hippolyte, utilisé par les gnostiques pour affirmer le caractère absolument transcendant et inconnaisable de leur « Dieu suprême ». On en trouve aussi l'embryon chez Ephrem (« et iminet super omnes potestates et principatus ») : cf. SCHMID, p. 126. La glose, remarquons-le, s'insère selon une syntaxe peu rigoureuse dans le second membre du balancement *unum... / alium...* : ainsi *generans* prend place à l'intérieur d'une énumération.

2. Toute la fin de la citation pose problème. Le texte transmis par l'ensemble de la tradition a éveillé des doutes sérieux (cf. HARNACK, p. 76^s en note). On lit en effet après *futurum* : « quae est mater nostra, in quam (quem MFR) repromissimus sanctam ecclesiam ». Si l'adoption de *quam* de X (déjà Orsini avait fait prévaloir cette correction de *quem*) est maintenant le fait de tous les éditeurs, le premier problème se situe au niveau de la proposition *quae est mater nostra* (tirée de Ga 4, 26). Tandis qu'Evans garde le texte et l'ordre transmis, Kroymann, reprenant une conjecture d'Engelbrecht, déplace cette relative après *ecclesiam* ; et c'est ce texte qui est adopté par HARNACK, p. 76^s, et par SCHMID, p. 1317-318, dans leur transposition grecque. Nous ne pensons pas que ce soit la bonne solution du problème. L'ordre des deux derniers éléments de la phrase doit être respecté pour rester proche du texte d'Ephrem : « ipsa est mater nostra, ecclesia sancta, quam confessi sumus » (cf. SCHMID, p. 126). Cette relative, qui dans le texte catho-

faisant naître^v au-dessus de toute principauté, puissance, domination et de tout nom nommé non seulement en ce monde, mais aussi dans le monde futur^{w1} : elle qui est notre mère^{v2}, au sein de qui nous avons été promis, la sainte Église³ », et si, pour cette raison, l'Apôtre ajoute : « C'est pourquoi, frères, nous ne sommes pas fils de la servante, mais de la femme libre^{x4} », à coup sûr il a rendu manifeste que d'une part pour ce qui est du christianisme sa noblesse de sang⁵ trouve son symbole allégorique dans le fils d'Abraham né de la femme libre, de la même façon que, d'autre part, pour ce qui est du judaïsme, sa servitude sous la Loi trouve le sien dans le fils de la servante, et qu'ainsi l'une et l'autre des deux

lique de Ga se rapporte à la Jérusalem céleste, nous paraît être, ici, rattachée librement au complément d'objet du second *generans*, « la sainte Église ».

3. La proposition *in quam repromissimus sanctam ecclesiam* est évidemment symétrique de *in synagogam Iudaeorum* qui indique l'objet de la première « disposition ». Mais une deuxième difficulté, qui ne semble pas avoir été aperçue jusqu'ici, tient au sens du verbe : *repromittere* correspond à *ἐπαγγέλλεσθαι* (comme l'a bien vu Harnack dans sa transposition) et ne peut signifier que « promettre » ; il est univoque et ne comporte pas l'idée de reconnaissance ou de confession, mais exclusivement celle de promesse ou d'annonce. Il ne saurait correspondre à la formule d'Ephrem (rappelée à la note précédente) qui parle de « l'Église que nous avons confessée », et dont Schmid s'inspire dans sa transposition. Il est clair d'autre part que cette expression fait écho à ce qui a été indiqué plus haut pour le fils d'Abraham symbolisant la deuxième « disposition » : « né de la femme libre *per repromissionem* ». Cette correspondance nous conduit à proposer, en accord avec une conjecture de R₂, de corriger *repromissimus* en *repromissimus* : ce sont les destinataires du second « testament » qui sont promis à former l'Église. La correction, au demeurant, est minime, la faute reposant sur une banale haplographie. On pourrait même supposer un subjonctif *simus* (à valeur explicative), ce qui rendrait encore plus admissible la confusion d'où serait sortie la leçon fautive *repromissimus*.

4. Marcion avait-il supprimé les v. 27-30 (citation d'Isaïe) ? C'est ce que pense HARNACK, p. 76^s. Mais SCHMID, p. 129-130, défend la position opposée. Quoi qu'il en soit, T. enchaîne avec le v. 31 repris exactement de Paul.

5. Le mot *generositas* – dont T. a cinq autres emplois – a régulièrement chez lui le sens physique de « noblesse de sang », ou d'« origine », « légitimité » (par opposition à la condition servile) : cf. TLL VI, 2, col. 1798, l. 19 s.

utramque dispositionem, apud quem inuenimus utriusque dispositionis deliniationem.

9. Ipsum quod ait : « *Qua libertate Christus uos manumisit* »¹, nonne eum constituit manumissorem, qui fuit dominus ? Alienos enim seruos nec Galba manumisit, facilius liberos soluturus. Ab eo igitur praestabitur libertas, apud quem fuit seruitus legis. Et merito non decebat manumissos « *rursus iugo seruitutis* » – id est legis – « *adstringi* »², iam psalmo adimpleto : « *Disrumpamus uincula eorum et abiciamus a nobis iugum ipsorum* »^{aa}, postquam « *archontes congregati sunt in unum aduersus Dominum et aduersus Christum ipsius* »^{bb}.

10. De seruitute igitur exemptos ipsam seruitutis notam eradere perseuerabat, circumcisionem^{cc}, ex praedicationis scilicet prophetae auctoritate, memor dictum per

87 deliniationem *coni. R₁ rec. R₂R₃* : declina- *M₁ R₁* || 88 uos : nos *Pam. Rig. Oeb. Kroy. Evans uide adnot.* || 90 nec *R₂ Iun. Oeb. Kroy. Evans* : ne *M₁ R₁R₂ Gel. Pam.* ne ... quidem *Vrs. Rig.* || 91 soluturus *R₃* : solutos *M₁ R₁R₂* || 93 id est *MG₁ R₃* : uel *R₁R₂* || 98 exemptis *Kroy. Mor. uide adnot.*

y. Ga 4, 31b z. Ga 5, 1 aa. Ps 2, 3 bb. Ps 2, 2 cc. Cf. Ga 5, 2

1. Sur *delineare* (-*liniare*) et sur son dérivé *delineatio* (-*linia-*) dont T. a un seul autre emploi et qui n'est attesté qu'à partir de lui, cf. VAN DER GEEST, *Le Christ et l'AT*, p. 204-205 : ces termes sont affectés à la typologie biblique et marquent l'idée de « esquisse des choses futures ». – Le long développement consacré à la citation et à son commentaire se clôt sur l'idée qui, aux yeux de l'auteur, est l'essentiel, à savoir que les deux « dispositions » relèvent du Créateur puisque c'est dans l'Écriture de celui-ci (la *Genèse*) que se trouve l'histoire d'Abraham et de ses deux fils.

2. Sur l'expression *ipsum quod*, cf. *supra* p. 106, n. 4.

3. Le verset initial du ch. 5 de la lettre fait corps avec le verset final du ch. 4 : *Qua libertate* – où nous avons tenu à rendre exactement le relatif de liaison – s'articule sur *liberae*. T. a-t-il substitué *manumisit* (terme de couleur juridique) à *liberavit* ? C'est possible étant donné sa liberté dans la manière de citer. Nous pensons d'autre part que *nos*, attesté par toute la tradition manuscrite et par Rhenanus, doit être maintenu contre la correction *nos* de Pamelius qui s'est imposée par la suite. Que cette modification de *nos* en *uos* remonte à Marcion ou, comme c'est plus probable, à T., elle s'explique aisément par la volonté de lier étroitement les deux parties du ver-

dispositions appartiennent au dieu chez qui nous découvrons dessinée la figure des deux dispositions¹.

9. Par le fait même qu'il dise² : « *En vertu de laquelle liberté le Christ vous a affranchis* »³, n'établit-il pas comme affranchisseur⁴ celui qui a été le maître ? Des esclaves d'autres maîtres, même Galba ne les a pas affranchis, lui qui aurait plus facilement libéré des hommes libres⁵ ! La liberté sera donc offerte par celui chez qui se trouvait la servitude de la Loi. Et à juste titre ! Il ne convenait pas que des êtres affranchis fussent « *de nouveau astreints au joug de la servitude* » – c'est-à-dire de la Loi – maintenant que s'était accompli le psaume : « *Brisons leurs liens et rejetons loin de nous leur joug* »^{aa}, depuis que « *les chefs se sont regroupés ensemble contre le Seigneur et contre son Christ* »^{bb}.

10. Ceux qui avaient été soustraits à la servitude, donc, il s'attachait à effacer en eux⁷ jusqu'à la marque de cette servitude, la circoncision^{cc}, d'après évidemment l'autorité de la prédication prophétique : il se souvenait qu'il avait été dit par la bouche

set : l'énoncé de la liberté accordée par le Christ est ainsi mieux soudé à l'injonction, qui est adressée aux Galates, de ne plus se laisser asservir. De cette injonction on trouvera *infra* un écho direct (*Non decebat ... adstringi*).

4. Le mot *manumissor* n'est attesté que chez les juristes et quelques auteurs chrétiens, dont T. est le premier : cf. *TLL s.v.*

5. Il s'agit sans doute d'une locution proverbiale, dont l'origine est peut-être dans l'anecdote racontée par SUÉTONE (*Galb.* 10, 1) : le futur empereur serait monté à son tribunal comme pour procéder à un affranchissement, en présence des portraits de toutes les victimes de Néron.

6. Cf. *supra* 3, 8 ; ici la citation a été abrégée et *archontes* remplace *magistratus*.

7. Il convient de garder la leçon *exemptos*, attestée par toute la tradition, et que Kroymann a corrigée sans nécessité en *exemptis*. En effet le verbe *eradere* peut équivaloir à *radendo exuere, spoliare* (cf. *TLL V*, 2, col. 743, l. 5 et col. 744, l. 16 s.) et, à ce titre, se construire avec un double accusatif. Notre auteur a un exemple du participe passif *erasus* complété, apparemment, par l'accusatif *cutem* (*Pal.* 3, 2).

Hieremiam : « *Et circumcidimini praepudia cordis uestri* ^{dd} » ;
 quia et Moyses : « *Circumcidetis duricordiam uestram* ^{ee} »
 – id est non carnem ^{ff}. Denique si circumcisionem ab alio deo
 ueniens excludebat, cur etiam praeputationem negat quic-
 105 quam ualere in Christo sicut et circumcisionem ^{ss} ? (11.)
 Praeferre enim debebat aemulam eius, quam expugnabat, si
 ab aemulo circumcisionis deo esset. 11. Porro, quia et cir-
 cumcisio et praeputiatio uni deo deputabantur, ideo utraque
 in Christo uocabantur propter fidei praelationem ^{hh} – illius
 110 fidei, de qua erat scriptum : « *Et in nomine eius nationes cre-
 dent* ⁱⁱ », illius fidei, quam dicendo « *per dilectionem* ^{hh} » per-
 fici sic quoque Creatoris ostendit. Siue enim dilectionem
 dicit quae in Deum, et hoc Creatoris est : « *Diliges Deum
 ex toto corde tuo et ex tota anima tua et ex totis uiribus
 115 tuis* ⁱⁱ », siue quae in proximum, et : « *Proximum tuum tam-
 quam te* ^{kk} » Creatoris est.

12. « *Qui autem turbat uos iudicium feret* ^{ll}. » A quo
 deo ? Ab optimo ? Sed ille non iudicat. A Creatore ? Sed nec
 ille damnabit adsertorem circumcisionis. Quodsi non erit
 120 alius, qui iudicet, nisi Creator, iam ergo non damnabit legis
 defensores nisi qua ipse eam cessare constituit.

101 hieremiam *M* || 105 et circumcisionem *MG coni. R₂ rec. R₃* : ex cir-
 cumcisione γ *R₁R₂* || 109 uocabant *M Kroy.* : -bat β || 120 damnabit *R₃* ;
 -auit $\mu\gamma$ *R₁R₂* || 121 qua *M* : qui β quia *Kroy.*

dd. Jr 4, 4 ee. Dt 10, 16 ff. Cf. Rm 2, 25-29 gg. Cf. Ga 5, 6a
 hh. Cf. Ga 5, 6b ii. Is 42, 4 (LXX) ; cf. Mt 12, 21 ; Rm 15, 12 jj. Dt 6, 5
 kk. Lv 19, 18 ll. Ga 5, 10b

1. Texte cité en I, 20, 4.

2. Ce texte, qui sera repris *infra* en 13, 7, et qu'on ne rencontre pas ailleurs
 chez T., est cité aussi par JUSTIN, *Dial.* 16, 1 et par IRÉNÉE, *Haer.* 4, 16, 1.

3. Sur le prolongement du précepte de Moïse chez Paul, cf. *BA, Deutéronome*, p. 184.

4. Recours habituel chez T., dans sa discussion, à une logique de l'ex-
 clusion.

5. Texte cité *supra* 4, 3 – mais ici *credent* remplace *sperabunt*.

6. Texte cité en II, 13, 5 et IV, 27, 4.

de Jérémie : « *Et circumcisez les prépuces de vos cœurs* ^{dd1} » ;
 car Moïse aussi a dit : « *Vous circumcirez la dureté de votre
 cœur* ^{ee2} » – c'est-à-dire non pas votre chair ^{ff3}. En fin de
 compte, s'il supprimait la circoncision parce qu'il venait
 d'un « autre » dieu, pourquoi nie-t-il que même l'incircon-
 cision ait une quelconque valeur dans le Christ de la même
 façon que la circoncision ^{ss} ? (11.) Il aurait dû effectivement
 donner la préférence à la pratique rivale de celle qu'il
 excluait de force s'il agissait de la part du dieu rival de la cir-
 concision ⁴. 11. Bien plus, parce que circoncision et incir-
 concision ensemble relevaient d'un seul et même dieu, elles
 n'avaient, pour cette raison, plus de sens dans le Christ du
 fait de la préférence accordée à la foi ^{hh} – de cette foi à pro-
 pos de laquelle il était écrit : « *Et en son nom les nations croi-
 ront* ⁱⁱ », de cette foi dont, en disant qu'elle s'accomplit « *par
 l'amour* ^{hh5} », il a montré que, par là aussi, elle relève du
 Créateur. Car, parle-t-il de l'amour qui a Dieu pour objet ?
 il y a aussi cette parole du Créateur : « *Tu aimeras Dieu de
 tout ton cœur et de toute ton âme et de toutes tes forces* ⁱⁱ⁶ » ;
 parle-t-il de l'amour qui a le prochain pour objet ? est éga-
 lement du Créateur cette parole : « *(Tu aimeras) ton pro-
 chain comme toi-même* ^{kk7}. »

Références

au jugement et à la loi
 d'amour du Créateur

12. « *Mais celui qui vous trouble
 portera sa condamnation* ^{ll}. » De la
 part de quel dieu ? Du dieu tout
 bon ? Mais celui-là ne juge pas ! De
 la part du Créateur ? Mais celui-là non plus ne condamnera
 pas un champion de la circoncision ! Or s'il n'y a pas pour
 juger, d'autre dieu que le Créateur, celui-ci donc, dès lors,
 ne condamnera les défenseurs de la Loi que dans la mesure
 où lui-même a établi qu'elle prenait fin.

7. Texte souvent cité : cf. I, 23, 4 ; II, 17, 4 ; IV, 35, 3 ; il sera repris *infra*
 § 12 et 13, ainsi qu'au ch. 14 (§ 11.12.13). L'ellipse de *diliges* ne fait pas de
 difficulté étant donné le parallélisme de l'expression.

Quid nunc, si et confirmat illam ex parte, qua debet ?
 « Tota enim, inquit, lex in uobis adimpleta est : diliges proximum tuum tamquam te ^{mm}. » 13. Aut si sic uult intellegi
 125 « adimpleta est », quasi « iam non adimplenda », ergo non uult diligam proximum tamquam me, ut et hoc cum lege cessauerit ? Sed perseuerandum erit semper in isto praecepto. Ergo lex Creatoris etiam ab aduersario probata est, nec dispendium, sed compendium ab eo consecuta est,
 130 redacta summa in unum iam praeceptum. Sed nec hoc alii magis competit quam auctori.

Atque adeo cum dicit : « Onera uestra inuicem sustinete et sic adimplebitis legem Christi ⁿⁿ », si hoc non potest fieri nisi quis diligat proximum sibi tamquam se, apparet :
 135 « Diliges proximum tibi tamquam te ^{mm} », per quod auditur : « Inuicem onera uestra portate ⁿⁿ », Christi esse legem, quae sit Creatoris, atque ita Christum Creatoris esse, dum Christi est lex Creatoris.

14. « Erratis, Deus non deridetur ^{oo}. » Atquin derideri
 140 potest deus Marcionis, qui nec irasci nouit nec ulcisci.

122 qua R,R; quia Mγ R, || 126 diligam M Kroy. : ut diligam β edd. cett. || 134 sibi : suum X Gel. Pam. Rig. Evans suum sibi F || 135 tibi M R Gel. Oeb. Kroy. Evans : tuum γ Pam. Rig. || 139 deridetur FR : irri- MX uide adnot.

mm. Ga 5, 14 = Lv 19, 18 nn. Ga 6, 2a oo. Ga 6, 7

1. Tour brachylogique habituel. Littéralement : « dans la partie dans laquelle il doit (la confirmer) ».

2. Divergence entre le texte marcionite (« en vous ») et le texte « catholique » (« en une seule parole ») ; cf. HARNACK, p. 78* et SCHMID, p. I/318.

3. Marcion expliquait-il ainsi le parfait *adimpleta est* ? Ou cette interprétation lui est-elle prêtée par notre polémiste ? Impossible de le savoir. Mais en tout cas la phrase qui suit – que nous supposons être la répartition de l'adversaire – souligne la permanence du précepte d'amour mutuel, dont le dieu tout bon faisait, semble-t-il, l'exigence suprême.

4. Dialectique retorse : le dieu de Marcion, qui impose ce précepte d'amour mutuel, ne fait que maintenir la Loi en la réduisant à ce seul point, et une telle réduction, seul le Créateur, auteur de la Loi, avait le droit de l'opérer.

Et que dire maintenant si l'Apôtre confirme aussi cette Loi dans la partie qu'il faut ¹ ? En effet, « Toute la Loi, dit-il, s'est accomplie en vous : tu aimeras ton prochain comme toi-même ^{mm}2. » 13. Ou alors s'il veut qu'on comprenne « s'est accomplie » dans le sens qu'elle n'aurait plus à s'accomplir, c'est donc qu'il ne veut pas que j'aime mon prochain comme moi-même, pour que ce point aussi ait pris fin avec la Loi ³. – Mais non, (diras-tu), il faudra toujours persévérer dans ce précepte. – C'est donc que la loi du Créateur a été approuvée même par son adversaire et qu'elle a obtenu de lui non pas dispense, mais abrègement, sa totalité se voyant désormais réduite à un seul précepte. Mais voilà encore qui convient moins à un autre qu'à son auteur ⁴ !

Et précisément quand l'Apôtre dit : « Vos fardeaux, aidez-vous les uns les autres à les porter, et ainsi vous accomplirez la loi du Christ ⁿⁿ », si cela ne peut se faire qu'à la condition d'aimer son prochain comme soi-même, il est clair que : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ^{mm} » en vertu de quoi on entend : « Aidez-vous les uns les autres à porter vos fardeaux ⁿⁿ », est la loi du Christ, elle qui est la loi du Créateur, et qu'ainsi le Christ est celui du Créateur puisque la loi de ce Christ est celle du Créateur ⁵.

Dernières indications de la lettre
 14. « Vous êtes dans l'erreur, on ne se moque pas de Dieu ^{oo}6. » Mais pourtant, on peut se moquer du dieu de Marcion, lui qui ne sait ni s'irriter ni se venger ⁷. « Car ce

5. Démonstration lourdement appuyée, qui reprend les énoncés de la lettre en en présentant l'enchaînement logique (*per quod*). La conclusion ramène au thème fondamental du livre : le prétendu Christ d'un « autre » dieu est celui du Créateur.

6. Divergence entre le texte marcionite (« Vous êtes dans l'erreur ») et le texte « catholique » qui exprime une défense (« Ne vous y trompez pas ») : cf. HARNACK, p. 78* et SCHMID, p. I/319. La variante *irridetur* donnée par MX paraît moins sûre que *deridetur*, parce qu'elle est due, semble-t-il, à l'influence de la Vg.

7. Reprise d'un argument polémique fréquent dans les livres précédents.

« *Quod enim seuerit homo, hoc et metet* ^{pp.} » Ergo retributionis et iudicii deum intentat. « *Bonum autem facientes non fatigemur* ^{qq.} », et : « *Dum habemus tempus, operemur bonum* ^{rr.} » Nega Creatorem bonum facere praecepisse, et
 145 diuersa doctrina sit diuersae diuinitatis. Porro si retributionem praedicat ^{ss.}, ab eodem erit et corruptionis messis et uitae ^{tt.}. 15. « *Tempore autem suo metemus* ^{uu.} », quia et Ecclesiasticus : « *Tempus, inquit, omni rei* ^{vv.} »

Sed et « *mibi* » – famulo Creatoris – « *mundus crucifixus est* » – non tamen deus mundi – « *et ego mundo* ^{ww.} » – non tamen deo mundi. Mundum enim quantum ad conuersationem eius posuit, cui renuntiando mutuo transfigimur et inuicem morimur. [Persecutores uocat Christi.] Cum uero
 150

141 seuerit : seminauerit *Pam. Rig.* || 142 deum *Mor.* : deus β dominus *M uide adnot.* || 148 ecclesiastes *Pam. Rig. uide adnot.* || omni *MX Kroy.* : erit omni *F edd. cett. a R* || 150 mundi *M R₁* : -o γ *R₁R₂* || 153 persecutores uocat christi *del. Kroy. (sed cf. Harnack, p. 54^{re}) uide adnot.*

pp. Ga 6, 8a qq. Ga 6, 9a rr. Ga 6, 10 ss. Cf. Dt 32, 35 tt. Cf. Ga 6, 8b uu. Ga 6, 9b vv. Qo 3, 17 ww. Ga 6, 14

1. Le texte des mss et des éditions est *deus* (*dominus* dans *M*), et comme tel, il peut être compris en sous-entendant un complément d'objet (*hoc*) renvoyant au verset cité (« Voilà donc ce que nous présente un dieu de la rétribution », etc.). La correction de Moerschmiedner qui lit *deum* est cependant plausible : il faut alors restituer comme sujet l'auteur de la lettre, l'apôtre Paul : une mélecture de *deum* écrit en abréviation dans l'archétype a pu alors causer la leçon fautive *deus*.

2. Défi à l'adversaire, suivi d'une concession sur sa thèse fondamentale des deux dieux à mettre en rapport avec deux enseignements opposés (Loi / Évangile).

3. Revenant un peu en arrière, T. fait allusion au v. 8 que Marcion avait conservé sans modification (sauf peut-être en supprimant « éternelle » comme qualificatif de « vie »). Mais il commence par rappeler un verset de Dt déjà allégué (cf. II, 18, 1) : cf. *BA, Deutéronome*, p. 336-337.

4. Texte auquel T. a déjà fait une allusion précise en I, 29, 5 et qu'il cite sous la même forme en *Mon.* 3, 8 et *Virg.* 1, 5, en se référant les deux fois à l'*Ecclesiaste*. Ici il fait mention de l'*Ecclesiastique*. Pamelius corrige en *Ecclesiastes* ; mais les éditeurs en général ne l'ont pas suivi et ont préféré

que l'homme aura semé, il le moissonnera aussi ^{pp.} » Voilà donc un dieu de la rétribution et de la justice que l'Apôtre met sous nos yeux ^{1.} « *Faisant d'autre part le bien, ne nous en laissons pas* ^{qq.} » et : « *Tant que nous en avons le temps, accomplissons le bien* ^{rr.} » Nie donc que le Créateur ait enseigné à faire le bien, et alors, j'admettrai que l'opposition de doctrine est le fait d'une opposition de divinité ^{2!} De plus, s'il annonce la rétribution ^{ss.}, c'est du même dieu que viendra la moisson et de la corruption et de la vie ^{tt.}. 15. « *Nous moissonnerons d'autre part en son temps* ^{uu.} » parce qu'aussi bien, dit l'*Ecclesiastique*, « *Il y a un temps pour toute chose* ^{vv.} ^{4.} »

Mais aussi ⁵ « *pour moi* » – serviteur du Créateur – « *le monde a été crucifié* » – non pas toutefois le dieu du monde – « *et moi pour le monde* ^{ww.} » – non pas toutefois pour le dieu du monde ^{6.} L'Apôtre en effet a mis ici « monde » comme se rapportant à la manière de vivre du monde : c'est en renonçant à elle que nous sommes mutuellement transpercés et que nous mourons l'un à l'autre. [Il nomme les per-

garder la leçon de toute la tradition manuscrite et de Rhenanus. On sait que *Ecclesiasticus* est le titre que l'Église ancienne devait donner au livre du *Siracide* – dont T. n'a jamais fait mention et qu'il n'a pas cité explicitement. Y avait-il en son temps quelque flottement sur les titres de ces deux livres bibliques ? Ou la faute est-elle imputable à une indécision de mémoire chez notre auteur ? Ce texte en tout cas porte la marque de son adhésion au montanisme, car il sert de *testimonium* pour la doctrine du développement progressif de la révélation.

5. T. passe directement à la fin de la lettre et aux considérations personnelles qui la constituent : il en retient deux, celles des v. 14 et 17, pour alimenter sa polémique.

6. Marcion avait-il interprété le « monde », crucifié pour Paul par la croix du Christ, dans le sens de « dieu du monde », c'est-à-dire le Créateur ? En tout cas T., restant dans le droit fil de ses remarques du § 5 (à propos de Ga 4, 9) rejette une telle interprétation ici : il souligne que ce terme doit être compris au sens dérivé et moral de « comportement selon le monde ». Au moyen d'une parenthèse qu'il insère dans l'énoncé biblique, il rappelle que Paul est « serviteur du Créateur ».

152 adicit stigmata Christi in corpore suo gestare se^{xx} – utique corporalia compedum – iam non putatiam, sed ueram et solidam carnem professus est Christi, cuius stigmata corporalia ostendit.

V. 1. Praestructio superioris epistolae ita duxit, ut de titulo eius non retractauerim, certus et alibi retractari eum posse, communem scilicet et eundem in epistulis omnibus. Quod non utique salutem praescribit eis, quibus scribit, sed

154 stigmata *R₂R₃*; signata *Mγ R*, *uide adnot.* || 155 compedum *Kroy.*: competunt *ϑ edd. cett. uide adnot.*

V. explicat ad galatas incipit ad corinthios I. *M* de epistola ad corinthios prima *FR* de epistola prima ad corintheus *X*

4 praescribit *R*: pros- *Mγ*

xx. Cf. Ga 6, 17b

1. Cette courte phrase est obscure et suspecte. On comprend généralement : « Il les appelle persécuteurs du Christ » (Holmes, Evans, Moreschini). Mais que représente ce complément non exprimé qu'on restitue (*eos*) ? S'agit-il des destinataires de la lettre ? Et T. viserait-il par là, comme l'indique Holmes, le v. 17a (« Désormais que personne ne me cause d'ennuis ») ? Mais il peut sembler excessif de parler de « persécuteurs du Christ » à propos de ceux qui « font des ennuis » à l'Apôtre. On pourrait penser aussi que le verbe *uocat* est pris au sens de « interpeller » et qu'il est suivi d'un complément d'objet : la phrase viserait encore le v. 17a ; mais la même objection que précédemment se présenterait aussitôt : la qualification de « persécuteurs du Christ » n'est-elle pas excessive pour des gens qui ne laissent pas l'Apôtre en repos ? Kroymann, pour sa part, retranche la phrase. Nous aussi, nous serions porté à y voir une interpolation (quelque glose marginale incorporée au texte dans le cours de la tradition ?), à moins que ce ne soit le vestige d'une altération plus profonde.

2. La correction de *signata* (de toute la tradition manuscrite) en *stigmata* est sûre ; elle remonte à *R₂*. On traduira par « marques » (non par « stigmates », le mot s'étant chargé d'un sens nouveau depuis saint François d'Assise). « C'est comme esclave de Jésus-Christ que Paul allègue les marques qu'il a reçues, c'est-à-dire les mauvais traitements qui ont laissé des traces dans sa chair, et qui prouvent qu'il est bien le serviteur du Christ. Ces marques qu'un esclave cachait soigneusement, l'Apôtre les porte comme des trophées » (LAGRANGE, p. 167, en note).

sécuteurs du Christ¹.] Mais lorsqu'il ajoute qu'il porte en son corps les marques du Christ^{xx2} – bien sûr celles, corporelles, des fers³ –, il a dès lors professé que la chair du Christ n'était pas illusoire, mais véritable et solide, de ce Christ dont il a montré que les marques étaient corporelles⁴.

II. LA PREMIÈRE LETTRE AUX CORINTHIENS

V. 1. Le préliminaire à la précédente lettre⁵ m'a entraîné dans un sens tel que je n'ai pas fait l'examen de son intitulé, étant certain, aussi bien, d'avoir la possibilité de le faire ailleurs : il est, on le sait, commun à toutes les lettres (de Paul) et s'y trouve identique ; car, pour sûr, l'Apôtre ne donne pas en en-tête le

3. La restitution de *compedum*, là où la tradition manuscrite et les éditions portent *competunt*, est l'œuvre de Kroymann. Le mot *compes* qui désigne une réalité habituelle au milieu carcéral antique, est attesté ailleurs chez T. : *Pat.* 4, 1 et *Res.* 57, 12 (dans ce dernier emploi, il est associé à *flagellum* et à *stigma*). Il n'est pas surprenant que, à un moment de la tradition, ce mot rare ait été défiguré par quelque copiste en *competunt* : mélecture banalisante, le verbe *competere* étant très courant chez l'auteur (une page entière d'occurrences relevées dans l'*Index Tertullianus* de CLAESON !). Il est à remarquer également que le texte traditionnel n'est satisfaisant ni pour la syntaxe ni pour le sens : *utique* qui introduit l'explication de *stigmata* laisse attendre un tour nominal et non une proposition avec verbe à mode personnel, qui interrompt le développement de la phrase ; et d'autre part la signification normale de *competere* (intransitif) est « convenir à », « s'appliquer à ». La diversité des dernières traductions (« évidemment lo *riguardano* i segni corporei delle stimmate » chez Moreschini, et « evidently bodily marks are intended » chez Evans) montre que *corporalia competunt* fait difficulté.

4. Nouvel assaut contre le docétisme de Marcion et sa conception, réfutée au livre III, d'une *caro putativa* dans le Christ.

5. Par ce terme qui lui est habituel, T. renvoie aux préliminaires de l'étude suivie de Ga, c'est-à-dire notamment le ch. 2 de notre livre : des considérations d'une autre sorte l'y ont empêché d'examiner la formule de salutation de l'en-tête. L'excuse qu'il avance ensuite est tout à fait valable : cette formule revenant identique dans toutes les Lettres pauliniennes, il avait une bonne raison de surseoir à cet examen.

5 « *gratiam et pacem* ^a », non dico : quid illi cum Iudaico
 adhuc more, destructori Iudaismi ? – nam et hodie Iudaei in
 pacis nomine appellunt et retro in scripturis sic salutabant –
 sed intellego illum defendisse officio suo praedicationem
 Creatoris : « *Quam maturi pedes euangelizantium bona,*
 10 *euangelizantium pacem* ^b. » (2.) Euangelizator enim bono-
 rum, id est gratiae Dei, pacem quam praefendam sciebat !
 2. Haec cum « *a Deo Patre nostro et Domino Iesu* ^a »
 adnuntians communibus nominibus utatur competentibus
 nostro quoque sacramento, non puto dispici posse, quis
 15 Deus Pater et Dominus Iesus praedicetur nisi ex accidenti-
 bus, cui magis competant. 3. Primo quidem Patrem Deum
 praescribo non alium agnoscendum quam et hominis et
 uniuersitatis Creatorem et institutorem ; porro Patri etiam
 Domini nomen accedere ob potestatem, quod et Filius per
 20 Patrem capiat ; dehinc gratiam et pacem non solum eius esse,
 a quo praedicabantur, sed eius, qui fuerit offensus. Nec gra-
 tia enim fit nisi offensae nec pax nisi belli. 4. Et populus

6 destructori X R : -re MF || 11 pacem MY R₁R₂ Oeb. Kroy. : paci R₃
 Gel. Pam. Rig. probante Evans pacis Mor. uide adnot. || quam MX R₁R₂
 Oeb. Kroy. : qua F eam R₃ Gel. Pam. Rig. probante Evans || sciebat ! ita
 dist. Braun || 14 dispici R₂R₃ : des- MY R₁ || 15-16 accidentibus M Rig.
 Kroy. : acced- β edd. cett. || 16 deum Kroy. : dominum codd. edd. cett. || 19
 accedere R : -ret MY || 21 post sed add. et Kroy.

V. a. 1 Co 1, 3 ; Ga 1, 3 b. Is 52, 7

1. T. ne se limite pas à l'argument, déjà très solide pour sa thèse, d'un accord de Paul avec un usage judaïque ancien et toujours vivant (le salut de « paix »). Il rappelle, pour authentifier la mission de Paul « apôtre du Créateur », le texte isaien déjà allégué *supra* 2, 5 et dans les précédents livres (III, 22, 1 ; IV, 34, 16). A noter ici *maturi* au lieu de *tempestiui* dans les autres citations.

2. Le texte de la tradition manuscrite la plus fiable est *pacem quam*, et il conviendra de le conserver sans recourir à des corrections (Kroymann propose, d'après Engelbrecht, *euangelisatur* ; Moreschini propose *pacis*). Avec Evans, on comprendra aisément *quam* comme adverbe exclamatif,

salut à ceux auxquels il écrit, mais « *la grâce et la paix* ^a ». Je ne dis pas : qu'a-t-il à voir avec un usage encore judaïque, lui, le destructeur du judaïsme ? – car même aujourd'hui les juifs s'interpellent au nom de la paix, et autrefois, dans les Écritures, ils se saluaient de cette façon – mais je comprends qu'il a revendiqué ainsi pour son office d'apôtre la proclamation du Créateur : « *Qu'ils sont beaux, les pieds de ceux qui apportent l'évangile des biens, l'évangile de la paix* ^{b1} ! » (2.) Étant en effet un évangélisateur des biens, c'est-à-dire de la grâce de Dieu, il savait la paix combien préférable ² !
 2. Comme, en les annonçant « *de par Dieu notre Père et le Seigneur Jésus* ^a », il se sert de noms qui nous sont communs, s'appliquant aussi à notre religion ³, je ne pense pas qu'on puisse discerner qui est proclamé Dieu le Père et qui Seigneur Jésus, à moins de discerner, à partir des attributs de ces noms ⁴, à qui ils s'appliquent le plus. 3. D'abord, à la vérité, je pose cette prescription que, comme Dieu le Père, on ne devra reconnaître nul autre que le créateur et l'initiateur à la fois de l'homme et de l'univers ; que de plus, même le nom de Seigneur est un attribut du Père à cause de sa puissance ⁵, nom que même le Fils ne reçoit que par le moyen du Père ; ensuite, que la grâce et la paix appartiennent non seulement à qui les annonçait, mais à qui a été offensé. Car il ne se produit de grâce que d'une offense, ni de paix que d'une guerre. 4. Or c'est contre le Créateur ⁶ que d'une

repris de la citation isaienue. Cette interprétation permet, en outre, de donner son plein relief à « paix » dans le groupe binaire de la formule.

3. Le contexte permet de donner ici à *sacramentum* le sens de « sainte doctrine de la religion chrétienne », face aux déformations qui la défigurent chez les hérétiques gnostiques : cf. notre *Deus Christ.*, p. 440 s.

4. Sur la notion d'*accidens* (*accedens*), cf. *Deus Christ.*, p. 184-186.

5. Sur cet argument, cf. *Herm.* 3, 3 (SC 439, p. 84).

6. Cette conception provient de Rm 1, 18-2, 11 où Paul montre « païens et juifs sous la colère de Dieu ». On la retrouve *infra*, notamment au § 6.

autem per disciplinae transgressionem et omne hominum
genus per naturae dissimulationem^c et deliquerat et rebel-
lauerat aduersus Creatorem. Deus autem Marcionis et quia
25 ignotus non potuit offendi et quia nescit irasci. Quae ergo
gratia a non offenso ? Quae pax a non rebellato ?

5. Ait crucem Christi stultitiam esse perituris, uirtutem
autem et sapientiam Dei salutem consecuturis^d, et ut osten-
30 deret, unde hoc eueniret, adicit : « *Scriptum est enim :
'Perdam sapientiam sapientium et prudentiam prudentium
inritam faciam'* »^e. » Si haec Creatoris sunt et ad causam cru-
cis pertinent stultitiam deputatam, ergo et crux et per cru-
cem Christus ad Creatorem pertinebit, a quo praedicatum
35 est quod ad crucem pertinet. 6. Aut si Creator, qua aemu-
lus, idcirco sapientiam abstulit, ut crux Christi, scilicet

24-25 rebellauerat *coni. R₂ rec. R₃* : de- *Mγ R₁R₂ || 28 ait coni. R₁ rec. R₂R₃* ; aut *Mγ R₁ || 30* adicit *coni. R₂ rec. R₃* ; aliquid *Mγ R₁R₂* addit *coni. item R₂ || 32 post et add. quae Pam. Rig. Oeb. Mor. Evans || 33* stultitiam deputatam *Eng. Kroy.* : stultitiam deputat *Mγ R₁R₂ Pam. Rig. Mor.* stultitiam deputatae *R₃ B Gel.* stultitiae deputatae *Lat. Vrs.* stultitiae deputat *Oeb. Evans uide adnot.*

c. Cf. Rm 1, 19-21 d. Cf. 1 Co 1, 18 e. 1 Co 1, 19 ; cf. Is 29, 14

1. Sur *dissimulatio* qui est « le fait de se dissimuler, de refuser de voir, de se boucher les yeux », cf. *Spect.* 1, 2-3 et les observations de M. Turcan, éd. *Spect.* (SC 332, p. 36) sur *dissimulare*. Pour T. s'inspirant du texte de Rm 1, 19-21 qui lui est familier, il y a une connaissance naturelle de Dieu qui s'opère par la contemplation des œuvres créées (univers et homme) ; et les païens se rendent coupables envers Dieu quand ils ne le découvrent pas par cette voie – différente de la voie surnaturelle de la Révélation dont ont bénéficié les juifs par l'enseignement (*disciplina*) des Écritures. Cf. *Deus Christ.*, p. 423 s.

2. Reprise des motifs polémiques habituels concernant deux caractéristiques du dieu marcionite : il est le dieu « inconnu » et il ignore la colère.

3. Dans le texte « catholique », on lit seulement « puissance ». HARNACK, p. 80^s, compte tenu du retour identique de *uirtutem et sapientiam* au § 6, admet ce redoublement comme particularité du texte marcionite. SCHMID,

part le peuple (juif), en transgressant l'enseignement (divin), d'autre part tout le genre humain, en refusant de voir la nature^{c1}, avaient péché et s'étaient révoltés. Mais le dieu de Marcion n'aurait pas pu être offensé, à la fois parce que dieu inconnu et parce qu'il ignore la colère² ! Y a-t-il donc grâce venant de qui n'a pas été offensé ? Y a-t-il paix venant de qui n'a pas essayé de révolte ?

5. L'Apôtre dit que la croix du Christ est folie pour ceux qui vont à leur perte, mais puissance et sagesse³ pour ceux qui vont obtenir le salut de Dieu^d ; et pour montrer d'où provient ce résultat, il ajoute : « *Il est écrit en effet : 'Je perdrai la sagesse des sages et je rendrai sans effet l'intelligence des intelligents'* »^e. » Si ces paroles sont bien du Créateur⁴ et si elles concernent la cause de la croix réputée folie⁵, c'est donc que la croix et, par la croix, le Christ concerneront le Créateur par lequel a été prédit ce qui concerne la croix. 6. Ou alors, si le Créateur, en sa qualité de rival, a ôté la sagesse pour la raison qu'il voulait que la croix du Christ,

p. I/320, plus prudent, pense qu'on se trouve dans un cas de « paraphrasi-
cendres Mischzitat ».

4. Marcion avait conservé cette citation d'*Isaïe* (plusieurs fois déjà allé-
guée aux livres précédents : cf. III, 6, 5 ; 16, 1 ; IV, 25, 4 ; 26, 6). Épiphane
confirme sur ce maintien le témoignage de T. : cf. HARNACK, p. 80^s,
SCHMID, p. I/320.

5. Cette proposition présente un problème textuel. La tradition manus-
crite offre une leçon *stultitiam deputat* qui ne permet pas de construire.
Pamelius a proposé un aménagement (insertion du relatif *quae* devant *ad*
causam) qui est adopté par Moerschini et par Evans. Engelbrecht, suivi par
Kroymann, préfère corriger *deputat* en *deputatam* : ce qui est plus écono-
mique et permet d'expliquer aisément la faute (la syllabe *-am*, abrégée en
-a, a pu disparaître par haplographie devant *ergo*). Le jeu verbal *pertinet*
/ pertinerebit / pertinet acquiert ainsi, pensons-nous, plus de force en n'étant
pas coupé par un autre verbe à mode personnel comme *deputat*.

aduersarii, stultitia deputetur, et quomodo potest aliquid ad
 crucem Christi non sui Creator pronuntiasse, quem ignora-
 bat, cum praedicabat ? Sed et cur apud Dominum optimum
 40 et profusae misericordiae alii salutem referunt, credentes
 crucem uirtutem et sapientiam Dei esse, alii perditionem^d,
 quibus Christi crux stultitia reputatur, si non Creatoris est
 aliquam et populi et humani generis offensam detrimento
 sapientiae atque prudentiae multasse^e ?
 45 7. Hoc sequentia confirmabunt, cum dicit : « *Nonne infa-*
tuauit Deus sapientiam mundi^f ? » cumque et hic adicit,
 quare : « *Quoniam in Dei sapientia non intellexit mundus*
per sapientiam Dominum, boni duxit Deus per stultitiam
praedicationis saluos facere credentes^g. » Sed prius de
 50 mundo disceptabo, quatenus subtilissimi haeretici hic uel
 maxime « mundum » per « Dominum mundi » interpretan-

37 *ecquomodo* Oeh. Kroy. Evans uide adnot. || 39 *dominum* MFR :
deum X Kroy. Mor. uide adnot. || 43 *populi* MGR₁ : -lo γ R₁R₂ || 47
sapientia β : -am M || 48 *dominum* θ : *deum* Pam. Rig. Kroy. Mor. uide
 adnot. || duxit M R₂R₃ : dixit γ R₁

f. 1 Co 1, 20 g. 1 Co 1, 21

1. Cette interprétation avait-elle été effectivement présentée par Marcion pour justifier le maintien d'un texte de l'AT ? On admettra comme plus vraisemblable qu'elle est supposée par T. afin de montrer à quelle contradiction cette inconséquence conduit l'hérétique.

2. Sur l'ignorance où le Créateur est tenu à l'égard du dieu suprême et de ses dispositions, cf. I, 11, 9 ; II, 26, 1 ; 28, 1. Le texte transmis et *quomodo* (où *et* s'interprétera au sens adverbial) doit être maintenu tel quel : la correction d'Oehler (*ecquomodo*), adoptée par Evans, est inutile.

3. Pour notre part, à la leçon de X adoptée par Kroymann et Moreschini (*deum*), nous préférons celle des plus anciens mss (MF) et de Rhenanus : *dominum*. Ce titre de « Seigneur » est attesté expressément pour le dieu suprême des marcionites au livre I ; et ici il a l'intérêt de marquer ironiquement l'absurdité d'une bonté et d'une miséricorde sans discernement.

4. Argument polémique habituel à T. contre le dieu de « toute bonté » qui, à ce titre, ne saurait excepter personne du salut.

évidemment son adversaire, fût réputée folie¹, comment même est-il possible que le Créateur ait prononcé la moindre parole se rapportant à la croix d'un Christ qui n'était pas le sien, et qu'il ignorait au moment où il faisait cette prédiction² ? Mais également, auprès d'un Seigneur³ tout bon et d'une miséricorde répandue à profusion, pour quoi les uns obtiennent-ils leur salut en croyant que la croix est puissance et sagesse de Dieu, et pourquoi les autres, qui réputent folie la croix du Christ, obtiennent-ils leur perte^{d4}, à moins d'admettre⁵ qu'il revient au Créateur d'avoir puni l'offense, quelle qu'elle soit, du peuple (juif) comme du genre humain en retranchant la sagesse et l'intelligence^e ?

7. On en aura la confirmation par ce qui suit, lorsqu'il dit : « *Dieu n'a-t-il pas marqué d'ineptie la sagesse du monde^f ?* » et lorsqu'il en ajoute, ici aussi, le pourquoi : « *Puisque, dans la sagesse de Dieu, le monde n'a pas compris le Seigneur^g par le moyen de la sagesse, Dieu a jugé bon, par le moyen de la folie de sa prédication, de sauver les croyants^g.* » Mais je vais, préalablement, porter la discussion sur « monde », attendu que c'est peut-être en ce passage surtout que, dans leur extrême subtilité, les hérétiques interprètent « monde » au sens de « Seigneur du monde⁷ ».

5. La phrase se prolonge en introduisant par *si non* (qui prend ainsi un sens très fort) la seule explication plausible : celle qui met en jeu le Créateur punissant l'offense des hommes (reprise de l'idée énoncée au § 4).

6. Avec HARNACK, p. 80², nous pensons que Kroymann (que suit Moreschini) a eu tort d'accueillir la correction de Pamelius qui lit *deum* au lieu de *dominum* de toute la tradition manuscrite et de Rhenanus : cf. *supra* n. 3. Evans, aussi, garde *dominum*. SCHMID, p. I/320, le mentionne à titre de variante.

7. Reprise de la discussion, amorcée à propos de l'exégèse marcionite de « éléments du monde », *supra* 4, 5.

tur, nos autem hominem qui sit in mundo intellegimus, ex forma simplici loquelae humanae, qua plerumque id quod continet ponimus pro eo, quod continetur : circus clamavit et forum locutum est et basilica fremuit, id est qui in his
55 locis rem egerunt. Igitur quia homo, non Deus mundi, in sapientia non cognouit deum, quem cognoscere debuerat, et Iudaeus in sapientia scripturarum et omnis gens in sapientia operum, ideo Deus idem, qui in sapientia sua non erat
60 ad cognitus, statuit sapientiam hominum stultitia revertere, saluos faciendo credentes quosque in stultam crucis praedicationem. 8. « Quoniam Iudaei signa desiderant » – qui iam de Deo certi esse debuerant – « et Graeci sapientiam quaerunt^h » – qui suam scilicet, non Dei sapientiam
65 sistunt. Ceterum si nouus deus praedicaretur, quid deliquerant Iudaei signa desiderantes, quibus crederent, aut Graeci sapientiam sectantes, cui magis crederent ? Ita et remuneratio ipsa in Iudaeos et Graecos et zeloten deum confirmat et iudicem, qui ex retributione aemula et iudice infatuauerit
70 sapientiam mundi^f. Quodsi eius sunt et causae, cuius adhi-

57 quem R_2R_3 : quam $M\gamma R_1$ in qua *Kroy.* || 59 in $G R_3$: om. $M\gamma R_1R_2$ || 60 ad cognitus M *Kroy.* : agnitus β *edd. cett. uide adnot.* || 65 sistunt : sectantur *conl.* V^2 || 69 retributione $MG R_3$: tributione γR_1R_2

h. 1 Co 1, 22

1. L'adjectif *simplex* s'oppose à *subtilissimi* : à l'interprétation artificieuse de ses adversaires qui comprenaient « monde » comme désignant le Créateur, dieu de ce monde, T., en bon rhéteur qu'il est, riposte par le rappel d'une règle du langage ordinaire qui est le recours à la synecdoque ou métonymie dont une des formes consiste à exprimer le contenu par le contenant.

2. Reprise du § 4 et de la fin du § 6 ; même allusion à Rm 1, 19-21.

3. Avec *Kroy*mann, il convient de choisir la leçon *ad cognitus* de M , au lieu de *agnitus* des autres mss : dans cette paraphrase du texte de Paul, on admettra volontiers que T. se serve du verbe expressif, à double préfixe, dont il a plusieurs exemples ailleurs.

Nous, nous le comprenons de l'homme qui est dans le monde, sur le modèle simple¹ du langage humain qui veut que la plupart du temps nous exprimions le contenant à la place du contenu : « le cirque s'est exclamé », « le forum a parlé », « la basilique a grondé », c'est-à-dire ceux qui ont été à l'œuvre en ces lieux. Ainsi donc, c'est parce que l'homme – et non pas le dieu du monde – n'a pas, dans la sagesse, connu Dieu qu'il aurait dû connaître – le juif dans la sagesse de ses Écritures et toute nation dans la sagesse de ses œuvres (créées²) – que Dieu, le même qui n'avait pas été reconnu³ dans sa sagesse, a décidé de frapper de folie, en retour, la sagesse des hommes, en sauvant tous ceux qui croyaient en la folle prédication de la croix. 8. « Car les juifs demandent des signes » – eux qui auraient dû déjà avoir une certitude concernant Dieu – « et les grecs recherchent la sagesse^h » – eux qui érigent⁴ évidemment leur propre sagesse, et non celle de Dieu. D'ailleurs, si l'objet de la prédication était un dieu nouveau, quel péché avaient donc commis les juifs en demandant des signes pour y croire, et les grecs en s'attachant à la sagesse pour y croire davantage ? Ainsi même le règlement de compte, précisément, contre les juifs et les grecs, confirme que c'est bien un dieu jaloux et justicier à la fois, qui par une rétribution rivale et justicière⁵, a marqué d'ineptie la sagesse du monde^f. Or donc, si les causes⁶ appartiennent bien à celui dont on met en jeu les

4. Le verbe *sistere* fait image : la sagesse grecque devient comme un temple ou une statue orgueilleusement dressée contre le vrai Dieu.

5. Nouvelle exploitation de la critique marcionite contre le Créateur, ce dieu jaloux (*aemulus, zelotes*) et sévèrement justicier dans son application du talion.

6. Renvoi au § 5 où a été évoquée la *causa crucis*. Là encore, le rhéteur transparait dans le choix de ce terme. On dirait plus normalement aujourd'hui : « sujets » ou « thèmes ».

bentur scripturae, ergo de Creatore tractans Apostolus non intellecto, Creatori utique docet intellegendo.

9. Etiam quod « *scandalum Iudaeis* » praedicat « *Christum*ⁱ », prophetiam super illo consignat Creatoris dicentis per Esaiam : « *Ecce posui in Sion lapidem offensionis et petram scandali*ⁱ. » « *Petra autem fuit Christus*^k » etiam Marcion seruat. Quid est autem « *stultum Dei sapientius hominibus*^l », nisi crux et mors Dei ? Quid « *infirmum Dei fortius homine*^l », nisi natiuitas et caro Dei ? Ceterum si nec natus ex uirgine Christus nec carne constructus ac per hoc neque crucem neque mortem uere perpeussus est, nihil in illo fuit stultum et infirmum, nec iam « *stulta mundi elegit Deus, ut confundat sapientia, nec infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia, nec inhonesta et minima et contemptibilia, quae non sunt* » – id est quae non uere sunt –, « *ut confundat quae sunt*^m » – id est quae uere sunt. Nihil enim a Deo dispositum uere modicum et ignobile et

72 creatori ... intellegendo *M Kroy.* : creatore ... intelligendo γ creatore ... intelligendum *R Gel. Pam.* (ita interpungentes : creatore, utique) de creatore ... intelligendum *Vrs. Rig.* creatorem ... intelligendum *Oeh. Evans uide adnot.* || 78 dei *M Kroy.* : christi β *edd. cett.* || 79 homine *R* : -ni *Mγ* -nibus *Kroy.* || 80 ac : hac *M* || 83 sapientia *R₃ Gel. Kroy.* : -am *Mγ R₁R₂ Pam. Rig. Oeh. Evans* || 87 dispositum est *B Gel. Pam. Rig. Oeh. Evans*

i. 1 Co 1, 23 j. Rm 9, 33 = Is 8, 14 ; cf. Is 28, 16 k. 1 Co 10, 4 l. 1 Co 1, 25 m. 1 Co 1, 27-28

1. La conclusion du paragraphe vise à souligner que l'enseignement de Paul n'a pas concerné un autre dieu que celui de l'AT. La leçon de *M* (Creatori ... intellegendo) doit être préférée, comme l'ont bien vu Kroymann et Moreschini, à la correction banalisante d'Oehler qu'adopte Evans (Creatorem ... intellegendum) : il y a plusieurs exemples du datif, à côté de docere en emploi absolu, pour indiquer « au profit de qui » le Christ ou l'Apôtre dispense son enseignement doctrinal (ainsi *supra* 6, 13). Ici le tour se complique de l'antithèse non intellecto / intellegendo.

2. On peut comprendre quod ... praedicat comme étant le sujet de consignat (« Le fait qu'il proclame ... confirme... »). Mais on peut aussi donner

Écritures, il s'ensuit que l'Apôtre, en traitant du Créateur qui n'a pas été compris⁸, enseigne à coup sûr au profit de celui qu'il faut comprendre, le Créateur¹.

9. Et même sa proclamation² que « le scandale pour les juifs », c'est « le Christⁱ », confirme sur celui-ci comme d'un sceau la prophétie du Créateur disant par Isaïe : « Voici que j'ai posé dans Sion une pierre d'achoppement et un rocher de scandaleⁱ3. » « Or le rocher, c'était le Christ^k » : même Marcion conserve ce texte⁴. D'autre part, qu'est-ce que « folie de Dieu plus sage que les hommes¹⁵ », sinon la croix et la mort de Dieu ? Qu'est-ce que « faiblesse de Dieu plus forte que l'homme^l », sinon la naissance et la chair de Dieu⁶ ? Du reste si le Christ n'est ni né d'une vierge ni formé d'une structure charnelle et si, par là, il n'a subi véritablement ni la croix ni la mort⁷, il n'y a rien eu en lui qui fût folie et faiblesse ; et dès lors il n'est pas exact que « Dieu a choisi la folie du monde pour confondre la sagesse, ni que Dieu a choisi la faiblesse du monde pour confondre la force, ni qu'il a choisi ce qui est dépourvu de noblesse, et infime, et méprisable, ce qui n'existe pas – c'est-à-dire qui n'existe pas vraiment – pour confondre ce qui existe^m » – c'est-à-dire qui existe vraiment⁸. Car rien n'est vraiment petit et dépourvu de noblesse et méprisable qui provienne d'une disposition

à quod la valeur d'un accusatif de relation (« Quant à ce fait qu'il proclame... ») en admettant que le sujet de consignat est encore l'Apôtre. Sur ce tour, cf. ERNOUT A. – THOMAS F., *Syntaxe latine*, Paris 1964, § 302.

3. Cf. III, 7, 2-3 (et t. 3, p. 87, n. 5) ; IV, 13, 6 ; 35, 15.

4. Cf. *infra* 7, 12. Cf. HARNACK, p. 87* ; SCHMID, p. I/324.

5. Cf. II, 2, 5-6.

6. Idée toute proche de ce qu'on appelle habituellement le « paradoxe » de T. Ici, plus spécialement, elle sert à justifier, contre le docétisme de Marcion, l'affirmation chrétienne que Dieu s'est incarné pour mourir ensuite sur la croix.

7. Reprise de l'argument habituel à T. contre le docétisme.

8. Cf. HARNACK, p. 81* ; SCHMID, p. I/320.

contemptibile, sed quod ab homine. Apud Creatorem autem
 etiam uetera stultitiae et infirmitati et inhonestati et pusilli-
 90 tati et contemptui deputari possunt. 10. Quid stultius,
 quid infirmius quam sacrificiorum cruentorum et holocausto-
 matum nidorosorum a Deo exactio? Quid infirmius
 quam uasculorum et grabattorum purgatio? Quid inhones-
 95 tius, quam carnis iam erubescens alia dedecoratio? Quid
 tam humile, quam talionis indictio? Quid tam contempti-
 bile, quam ciborum exceptio? Totum, quod sciam, uetus
 testamentum omnis haereticus inridet. « *Stulta enim mundi
 elegit Deus, ut confundat sapientia* » – Marcionis deus nihil
 100 « *ne gloriatur omnis caro, ut, quemadmodum scriptum est :*

88-89 autem etiam *R*, *Gel. Rig. Oeh. Evans* : aut etiam *Mγ R₁R₂* autem
 iam *Eng. Kroy.* || 91-92 holocaustomatum nidorosorum *R*, : -mata idolo-
 rum *Mγ R₁R₂* || 93 grabattorum *MF* : -atorum *X R* || 98 sapientia *R*, *Gel.*
Kroy. : -am *Mγ R₁R₂ Pam. Rig. Oeh. Evans* || 99 a om. *R*,

n. 1 Co 1, 27

1. Dans le droit fil des réflexions précédentes inspirées par les v. 27-28 de la lettre, T. va dépasser la question présente (folie de la croix et mystère de l'Incarnation). Habilement, et pour mieux montrer la cohérence des deux Alliances, il va appliquer ces paroles de Paul aux différentes dispositions vétérotestamentaires qui font « scandale » aux yeux des hérétiques antilégalistes dont fait partie Marcion.

2. Dans le livre II (ch. 18 et 19, 1), T. a défendu contre les dénigrement de la critique marcionite les principales institutions de la Loi. Il y revient ici d'un autre point de vue : pour les valoriser au nom de l'infinie supériorité des jugements de Dieu. Dans un mouvement oratoire de cinq membres (avec anaphores, parallélismes, dissymétries dans la symétrie) il reprend un à un les cinq termes de la phrase précédente pour les mettre en rapport avec une institution de la Loi. La première évoquée est celle des sacrifices sanglants : cf. Lv 1, 3-9. Le choix des mots n'est pas sans intention, la lourdeur de ces syllabes à dentales renforçant l'impression de « barbarie » de ces sacrifices. A *holocaustum* (trois occurrences chez T. en dehors des citations bibliques) a été préférée la forme plus rare *holocaustoma* (l'auteur en

de Dieu, mais seulement de l'homme ! D'ailleurs, chez le Créateur, même les institutions anciennes, on peut les réputer folie, faiblesse, défaut de noblesse, petitesse et objet de mépris¹. 10. Est-il chose plus folle, chose plus faible que l'exigence, par Dieu, de sacrifices sanglants et d'holocaustes aux abondants fumets²? Est-il chose plus faible que la purification de vaisselles et de couches³? Est-il chose plus dépourvue de noblesse que la flétrissure supplémentaire d'une chair déjà pleine de honte⁴? Est-il chose aussi mesquine que l'injonction du talion⁵? Est-il chose aussi méprisable que l'interdiction d'aliments⁶? C'est la totalité, que je sache, de l'Ancien Testament que tourne en dérision tout hérétique. Car « *Dieu a choisi la folie du monde pour confondre la sagesse* » – rien de tel de la part du dieu de Marcion, parce qu'il ne cherche pas non plus, dans un esprit de rivalité, à réfuter les contraires par les contraires⁷! –, « *pour empêcher que ne se glorifie toute chair, afin que, comme il est écrit : 'Qui se glorifie, qu'il se glorifie en*

a deux autres exemples, toujours en citation biblique). L'adjectif *nidorosus* (composé de *nidor*) est peut-être une création de T. qui ne l'emploie qu'ici : il se réfère manifestement à l'expression « odeur de bonne odeur » associée aux offrandes rituelles (cf. *BA, Lévitique*, p. 38-39). On admirera la sagacité divinatrice de Rhenanus qui a su retrouver le texte original défiguré dans la tradition manuscrite.

3. Sur la vaisselle à purifier, cf. Lv 6, 21 ; 11, 33 ; 15, 12. – Sur les couches, cf. Lv 15, 4.

4. La périphrase désigne évidemment la circoncision conçue comme châtement de la faute d'Adam et punition d'une « chair » concupiscente : T. est depuis longtemps acquis à l'encratisme. Le mot *dedecoratio* se lit à partir de notre auteur.

5. Cf. Ex 21, 24 ; le talion est défendu en de tout autres termes en II, 18, 1.

6. Cf. Lv 11, 2-44 et *Marc.* II, 18, 2.

7. Reprise de l'argument selon lequel l'attitude en question est le propre d'un dieu « jaloux » (*aemulus*) et par conséquent ne peut concerner celui de Marcion.

'Qui gloriatur, in Deo gloriatur'^o ». In quo ? Vtique in eo, qui hoc praecepit. Nisi Creator praecepit ut in deo Marcionis gloriemur...

VI. 1. Igitur per haec omnia ostendit, cuius dei « sapientiam » loquatur « inter perfectos^a », eius scilicet, qui sapientiam sapientium abstulerit et prudentiam prudentium irritam fecerit^b, qui infatuauerit sapientiam mundi^c, stulta eligens eius et disponens in salutem^d. Hanc dicit sapientiam « in occulto^e » fuisse, quae fuerit in stultis et in pusillis et inhonestis^f, quae latuerit etiam sub figuris, allegoriis et aenigmatibus, reuelanda postmodum in Christo, posito in lumen nationum^g a Creatore promittente per Esaiæ uocem patefacturum se thesauros inuisibiles et occultos^h. 2. Nam ut absconderit aliquid is deus, qui nihil egit omnino, in quod aliquid abscondisse existimaretur, satis incredibile. Ipse si esset, latere non posset, nedum aliqua eius sacramenta.

101 deo *M R Gel. Kroy.* : domino γ *Pam. Rig. Oeb. Evans* || 102 nisi si *Hoppe, Beiträge, p. 130 Mor. uide adnot.* || deo *R₂R₃* : deum *Mγ R*, || 103 gloriemur *M Kroy.* : -etur β *edd. cett. uide adnot.*

VI. 3 sapientium *X edd. a Pam* : sapientum *MFR Gel.* || 4 sapientiam : sapientia *Kroy.* || 7 allegoriis *edd. a Pam* : allegoricis θ *Gel. uide adnot.* || 11 egit *R* : legit *Mγ*

o. 1 Co 1, 29.31 ; cf. Jr 9, 23-24

VI. a. 1 Co 2, 6 b. Cf. 1 Co 1, 19 ; Is 29, 14 c. Cf. 1 Co 1, 20 d. Cf. 1 Co 1, 21 e. 1 Co 2, 7a f. Cf. 1 Co 1, 27-28 g. Is 42, 6 ; Is 49, 6 h. Cf. Is 45, 3

1. Par désinvolture ou pour toute autre raison, Marcion avait maintenu cette référence de Paul à l'AT (adaptation, plutôt que citation, d'un passage de Jérémie). Notre polémiste exploite la chose pour ironiser et conclure le développement par un trait plaisant.

2. Le texte de *M (gloriemur)* a une supériorité évidente sur celui de *FXR* que suit *Evans (gloriatur)*, qui s'aligne platement sur celui de la citation. D'autre part, nous ne croyons pas nécessaire de corriger *nisi* en *nisi <si>* comme propose *Hoppe* (que suit *Moreschini*). Cette conjonction, à elle seule, se rencontre fréquemment pour introduire un tour ironique.

Dieu'^{o1}. » En quel dieu ? Pour sûr en celui qui a donné cette prescription : à moins que le Créateur n'ait prescrit que nous nous glorifions² dans le dieu de Marcion !

La « sagesse cachée »
de Dieu concerne
le seul Créateur

VI. 1. C'est par tous ces propos, donc, que l'Apôtre montre de quel dieu est « la sagesse » dont il parle « parmi les parfaits^{a3} » : évidemment de celui qui a enlevé la sagesse des sages et rendu sans effet l'intelligence des intelligents^b, qui a marqué d'ineptie la sagesse du monde^c en choisissant sa folie et en la disposant à donner le salut^d. Cette sagesse, il dit qu'elle a été « cachée^{e4} » : elle qui a été dans les fous, dans les petits et les gens sans noblesse^f, elle qui s'est même dissimulée sous les figures, les allégories et les énigmes⁵ pour être révélée bien après dans le Christ, placé en lumière des nations^{6g} par le Créateur, lequel promettait par la voix d'Isaïe de découvrir des trésors invisibles et cachés^{h7}. 2. Car qu'ait occulté quelque chose un dieu qui n'a absolument rien produit en quoi il pût être estimé avoir occulté quelque chose⁸, voilà qui est passablement incroyable. Lui-même, s'il existait, n'aurait pas pu se dissimuler : encore moins n'importe les-

3. Passant à un nouveau développement centré sur les v. 6-7 du ch. 2 de la lettre, T. s'attache à souligner la cohérence des propos de Paul : d'où un rappel des idées et expressions présentées sur la sagesse divine dans le chapitre précédent.

4. L'expression *in occulto fuisse* traduit, pensons-nous, le terme ἀποκεκρυμμένην de la lettre. A l'autre terme qui caractérise cette sagesse, ἐν μυστηρίῳ, fait écho la proposition *quae latuerit ... aenigmatibus*.

5. L'énumération ternaire du § 5 *in figuris et aenigmatibus et allegoriis* garantit la correction apportée ici par *Pamelius* au texte transmis *allegoricis*.

6. Texte cité déjà en IV, 11, 1 ; 25, 5 et 11 ; et dans le présent livre en 4, 4.

7. Texte cité en IV, 25, 4 ; il reviendra *infra* 14, 9.

8. Même argumentation qu'en IV, 25, 1 s.

15 Creator autem tam ipse notus quam et sacramenta eius,
 palam scilicet decurrentia apud Israhel, sed de significantiis
 obumbrata, in quibus sapientia Dei delitescebat, « *inter*
*perfectos*ⁱ » narranda suo in tempore, proposita uero in
 proposito Dei « *ante saecula*ⁱ ». 3. Cuius et saecula, nisi
 20 Creatoris ? Si enim et saecula temporibus structa sunt, tem-
 pora autem diebus et mensibus et annis compinguntur, dies
 porro et menses et anni solibus et lunis et sideribus
 Creatoris signantur in hoc ab eo positus – « *Et erunt enim,*
 inquit, *in signa mensium et annorum*^k » – apparet et saecula
 25 Creatoris esse et omne, quod « *ante saecula*ⁱ » propositum
 dicatur, non alterius esse quam cuius et saecula. 4. Aut
 probet dei sui saecula Marcion ; ostendat et mundum ipsum,
 in quo saecula deputentur, uas quodammodo temporum, et
 signa aliqua uel organa eorum. Si nihil demonstrat, reuertor,
 ut et illud dicam : cur autem *ante saecula* Creatoris propo-
 30 *suit gloriam nostram*ⁱ ? Posset uideri eam ante saecula pro-
 posuisse, quam introductione saeculi reuelasset. At cum id

16 delitescebat β : delitis- *M* || 18 proposita *M R*, : -ta γ *R₁R₂*, || 28 organa
 eorum *Kroy.* : ortaneorum θ *B Gel.* ortum eorum *coni. R B Gel. rec. Pam.*
Rig. notas eorum *Vrs.* ordinem eorum *Oeh. Evans uide adnot.*

i. 1 Co 2, 6 j. 1 Co 2, 7b k. Gn 1, 14

1. Reprise de l'argument présenté *supra* en 4, 2-3 (« Le Créateur seul maître du temps »).

2. Citation écourtée et adaptée, qui suit la LXX. Mais, conformément à la lecture ancienne, T. établit un lien de subordination entre le premier terme (« signes ») et les suivants (« mois », « années ») ; cf. *BA, Genèse*, p. 92 (note).

3. Nouveau défi lancé à Marcion, selon un schéma habituel à notre polémiste.

4. Le texte transmis est *ortaneorum*, manifestement fautif. Différentes corrections ont été proposées par les éditeurs anciens, notamment *ortum eorum* ou *notas eorum*. Celle d'Oehler (*ordinem eorum*) est retenue par Evans. Avec Moreschini, nous préférons la conjecture de Kroymann :

quels de ses mystères ! Le Créateur, lui, est connu lui-même aussi bien que le sont aussi ses mystères : eux qui, évidemment, se déroulaient de façon patente auprès d'Israël, tout en étant voilés d'ombres dans leurs significations où se dissimulait la sagesse de Dieu : laquelle devait être racontée « *parmi les parfaits*ⁱ » à son heure, mais avait été prédéterminée dans la prédétermination de Dieu « *avant les siècles*ⁱ ». 3. De quel dieu aussi sont les siècles, sinon du Créateur¹ ? Si en effet aussi les siècles sont structurés de temps, et si les temps sont formés de l'assemblage de jours, de mois, d'années, si de plus les jours, les mois, les ans sont signalés par les soleils, les lunes, les astres du Créateur placés par lui à cette fin – « *Et ils seront en effet, dit-il, à titre de signes des mois et des années*^{k2} » –, il est manifeste que les siècles appartiennent au Créateur et que, d'autre part, tout ce qui est dit avoir été prédéterminé « *avant les siècles*ⁱ » n'appartient pas à un autre que celui à qui appartiennent aussi les siècles. 4. Ou alors que Marcion fasse la preuve³ de l'appartenance des siècles à son dieu. Qu'il montre aussi le monde même dans lequel seraient réputés être ces siècles, le réceptacle en quelque sorte des temps, et des signes quelconques ou des instruments de ces temps⁴. S'il ne fait rien voir de tout cela, j'en reviens à dire ceci aussi : mais pourquoi alors son dieu a-t-il, *avant les siècles* du Créateur, *prédéterminé notre gloire*ⁱ ? On aurait pu voir qu'il l'avait prédéterminée avant les siècles s'il l'avait révélée par l'introduction du siècle. Mais étant donné qu'il réa-

organa eorum. Elle a le mérite d'être proche du texte fautif, et elle suppose l'emploi d'un terme dont T. a de nombreux exemples, notamment avec une détermination par *temporum* en *Val.* 23, 2. Nous pensons que *eorum* renvoie à ce mot et que *signa* fait écho à la citation de la *Genèse*. T. désigne évidemment par là les corps célestes (soleil, lune et astres) qui *signalent* et *servent à produire* ces découpages du temps que sont les jours, mois et années.

facit paene iam totis saeculis Creatoris productis, uane ante saecula proposuit et non magis intra saecula quod reuelaturus erat paene post saecula. 5. Non enim eius est festinasse in proponendo, cuius est retardasse in reuelando. Creatori autem competit utrumque : et ante saecula proposuisse et in fine saeculorum reuelasse, quia et quod proposuit et reuelauit medio spatio saeculorum in figuris et aenigmatibus et allegoriis praeministravit.

40 Sed quia subicit de gloria nostra, quod « *eam nemo ex principibus huius aevi scierit, ceterum si scissent, numquam Dominum gloriae crucifixissent* ¹ », argumentatur haereticus <quod> principes huius aevi Dominum, alterius scilicet dei Christum, cruci confixerint, ut et hoc in ipsum redigat
45 Creatorem. 6. Porro cui supra ostenderimus, quibus

32 paene R_2R_3 ; penes $M\gamma R_1$ || 36 proposuisse *coni. R_1 rec. R_2R_3*; -fuisse $M\gamma R_1$ || 43 quod *add. R_3* || 44 confixerint R_3 ; eum fixerint $M\gamma R_1R_2$ crucifixerint *Kroy. uide adnot.* || et hoc R_3 ; hoc et $M\gamma R_1R_2$ || redigat : recidat R_3 *Gel. Pam. Rig. Oeh. Evans. uide adnot.* || 45 ostendimus *Pam. Rig. Oeh. Evans*

l. 1 Co 2, 8

1. Une fois de plus, T. taxe de « vain », c'est-à-dire dépourvu de toute rationalité, le comportement du dieu marcionite.

2. L'argument souligne, de façon caricaturale, le contraste entre la « hâte » de la prédétermination et le « retard » de la révélation.

3. Au dieu « vain » de l'hérétique est opposé le Créateur pleinement cohérent avec lui-même, et dont la révélation en fin des temps est préparée et comme soigneusement gérée par la présentation de figures et symboles au travers de l'histoire d'Israël (cf. § 2).

4. Le v. 8, sur lequel va porter le nouveau développement, est présenté également en une citation adaptée. Particularité de l'interprétation de T. : le relatif de liaison initial est rapporté à « gloire », et non pas à « sagesse » comme l'impose le contexte. Si une telle lecture n'est pas isolée (cf. ALLO, *Saint Paul. 1 Co*, p. 42 en note), on peut douter que notre auteur l'ait trouvée dans sa source marcionite. D'autre part, *numquam* ne répond pas exactement à οὐκ : cf. HARNACK, p. 82* et SCHMID, p. 75 et p. I/321.

5. Judicieuse conjecture de la troisième édition de Rhenanus pour améliorer le texte transmis *eum fixerint*.

lise la chose une fois accomplie la presque totalité des siècles du Créateur, c'est bien vain ¹ de sa part d'avoir prédéterminé avant les siècles, et non pas plutôt au cours des siècles, ce qu'il devait révéler presque après les siècles. 5. Car mettre de la hâte à prédéterminer n'est pas le fait de qui met du retard à révéler ². Mais au Créateur conviennent l'une et l'autre : et d'avoir prédéterminé avant les siècles et d'avoir révélé à la fin des siècles, car ce qu'il a prédéterminé et ce qu'il a révélé, dans l'espace intermédiaire des siècles il l'a d'avance administré en figures, en énigmes et en allégories ³.

Mais comme l'Apôtre ajoute au sujet de notre gloire que « *personne parmi les princes de ce monde ne l'a connue, et leur « ignorance » qu'autrement, s'ils l'avaient connue, jamais ils n'auraient crucifié le Seigneur de gloire* ⁴ », l'hérétique argumente que les princes de ce monde ont fixé à la croix ⁵ le Seigneur, évidemment Christ de l'« autre » dieu, de façon à rapporter ⁶ aussi cet acte au Créateur lui-même ⁷. 6. Au surplus, comme nous avons montré plus haut de quelles manières

Réfutation
d'une thèse adverse :
« les puissances de ce monde »
et leur « ignorance »
dans la Crucifixion

6. Le texte transmis *redigat* (au sens de : « rapporter, ramener à la responsabilité de... ») a l'intérêt de renvoyer au même sujet (*haereticus*) : il souligne ainsi l'intention, hostile au Créateur, de celui-ci. La conjecture proposée par R_3 (*recidat*) et adoptée par Evans est moins expressive : « pour que cela retombe sur... ».

7. Cette thèse marcionite a déjà été mentionnée en III, 23, 5 (cf. t. 3, p. 109 et n. 4). Ici la discussion va porter principalement sur le point de l'« ignorance » attribuée aux « princes de ce monde » dans la Crucifixion, et également sur le sens à donner à l'expression « princes de ce monde » en qui l'adversaire de T. voulait voir les « Puissances du Créateur », sans doute auxiliaires de ses desseins. La réfutation de cette thèse par notre polémiste manque de clarté, par brièveté excessive et par défaut d'informations précises sur les attendus et explications de l'adversaire. La transmission du texte a peut-être aussi contribué à l'obscurcir : Kroymann y a supposé plusieurs lacunes et proposé des restitutions, mais il n'a pas été suivi dans cette voie par Evans ni par Moreschini.

modis gloria nostra a Creatore sit deputanda, praeiudicatum esse debebit eam, quae in occulto fuerit apud Creatorem^m, merito ignotam etiam ab omnibus uirtutibus et potestatibus Creatoris, quia nec famulis liceat consilia nosse dominorum, nedum illis apostatis angelis ipsique principi transgressionis, diabolo, quos magis extraneos fuisse contenderim ob culpam ab omni conscientia dispositionum Creatoris.

7. Sed iam nec mihi competit « principes huius aevi » « uirtutes et potestates » interpretari Creatoris, quia ignorantiam illis adscribit Apostolus, Iesum autem et secundum nostrum euangeliumⁿ diabolus quoque in temptatione cognouit, et secundum commune instrumentum spiritus nequam sciebat eum sanctum dei esse et Iesum uocari et in perditionem eorum uenisse^o. Etiam parabola fortis illius armati, quem alius ualidior oppressit et uasa eius occupauit^p, si in Creatoris accipitur apud Marcionem, iam nec ignorasse ultra potuit Creator Dominum gloriae, dum ab eo opprimitur, nec in cruce eum figere, aduersus quem ualere

48 ignoratam *Kroy*. || omnibus : hominibus *Rig*. || 50 ipsique β : ipsi quae *M* || 55 illis β : illi *M* || autem : enim *Kroy*. || 60 oppressit R_2R_3 : obrepisit $M\gamma R_1$ || 61 creatoris ϑ : -rem *Vrs. Rig. uide adnot.* || 62 dominum *Kroy*. : deum ϑ || 63 cruce : -em R_2R_3 , *Gel. Pam.*

m. Cf. 1 Co 2, 7 n. Cf. Lc 4, 1-13 ; Mt 4, 1-11 ; Mc 1, 12-13 o. Cf. Lc 4, 34 p. Cf. Lc 11, 21-22

1. On voit bien par cette phrase que sa lecture particulière du texte paulinien (cf. *infra* n. 14) n'empêche pas T. d'assimiler « gloire » et « sagesse » dans le contexte de ces versets. La traduction littérale serait : « Il devra être préjugé par celui à qui nous aurons montré plus haut... ».

2. Dans un premier temps, T. admet l'interprétation que l'adversaire donne de « princes de ce monde », c'est-à-dire « Puissances (spirituelles) du Créateur ». Mais il applique ce terme aux anges déchus et à leur chef, le diable, pour expliquer leur « ignorance » du dessein divin par des considérations toutes naturelles : rapports maîtres / serviteurs, culpabilité.

3. Comme souvent, après une concession à l'adversaire, T. fait « marche arrière » : il refuse les deux points admis par ce dernier (il s'agit des

notre gloire doit être réputée venir du Créateur, on devra préjuger que cette gloire, qui était cachée chez le Créateur^{m1}, était à juste raison ignorée de toutes les Vertus et Puissances du Créateur étant donné que même les serviteurs n'ont pas le droit de connaître les desseins de leurs maîtres, à plus forte raison ces anges apostats et le prince même de la transgression, le diable, dont je prétendrais plutôt que, à cause de leur faute, ils ont été étrangers à toute conscience des dispositions du Créateur².

7. Mais voici qu'il ne me convient pas non plus d'interpréter les « princes de ce monde » au sens de « Vertus et Puissances du Créateur³ » parce que, si l'Apôtre leur attribue l'ignorance, le diable aussi a connu Jésus lors de sa tentation, selon notre évangile⁴, et que, selon l'écrit que nous avons en commun (avec les marcionites), l'esprit mauvais savait qu'il était le Saint de Dieu, qu'il avait nom Jésus et qu'il était venu pour leur perdition⁵. Il en va de même de la parabole de cet homme fort et armé qu'un autre, plus vigoureux, a accablé en lui prenant son mobilier⁶ : s'il est vrai que, chez Marcion, elle est prise pour une parabole du Créateur⁷, il n'a pas été possible dès lors que le Créateur ignorât même, dans la suite, le Seigneur de gloire puisqu'il est accablé par lui, ni non plus qu'il cloue à la croix celui

« Puissances du Créateur » et elles sont dans l'ignorance du dessein divin) ; et il commence par réfuter toute liaison entre « ignorance » et « Puissances du Créateur » ; il le fait au moyen d'une démonstration scripturaire et exégétique.

4. L'épisode de la tentation de Jésus par Satan appartient à la partie initiale de *Luc* que Marcion avait supprimée de son évangile.

5. Cf. IV, 7, 12.

6. Cf. IV, 26, 12 : T. y indique déjà l'exégèse de Marcion (le *uir fortis* est le Créateur, le *ualidior* le dieu supérieur). Il en tire ici un argument pour réfuter la thèse adverse d'une Crucifixion dont l'auteur serait le Créateur.

7. Dans le tour *in Creatoris* (qui est attesté par toute la tradition et conservé par les derniers éditeurs), il est facile de sous-entendre *parabolam*.

non potuit, et superest, ut – secundum me quidem credibile
 65 sit – scientes uirtutes et potestates Creatoris Dominum
 gloriae, Christum suum, crucifixerint, qua desperatione et
 malitiae redundantia serui quoque scelestissimi dominos
 suos interficere non dubitant; scriptum est enim apud
 me Satanam in Iudam introisse^q. 8. Secundum autem
 70 Marcionem nec Apostolus hoc loco patitur ignorantiam
 adscribi uirtutibus Creatoris in gloriae Dominum, quia sci-
 licet non illas uult intellegi « principes huius aevi ». Quod
 si non uidetur de spiritalibus dixisse principibus, ergo de
 saecularibus dixit, de populo principali, utique non inter
 75 nationes, de ipsis archontibus eius, de rege Herode, etiam
 de Pilato, et quo maior principatus huius aevi, Romana
 dignitas praesidebat. 9. Ita et cum destruuntur argumenta-
 tiones diuersae partis, nostrae expositiones aedificantur.

65 dominum *Kroy.* : deum ϑ || 66 crucifixerint *MX R₁R₂ Kroy.* : -fixe-
 runt *F* -fixisse *edd. cett. a R₂* || 69 satanan *M* : -am β || 73 de *R₁* : dei *My*
R₁R₂ || 76 et : in *coni. Evans* || 77-78 argumentationes *Gel.* : -e ϑ *B*

q. Cf. Lc 22, 3

1. La difficulté que présente le texte transmis (absence de *ut* après *credibile sit*) se résout aisément si l'on admet, avec Kroymann, la fonction parenthétique du groupe de mots *secundum ... credibile sit*. Par cette incidente, T. souligne le caractère possible, croyable, de sa nouvelle interprétation (les Puissances spirituelles ont agi en pleine connaissance de cause) qui contredit la première, de pure concession (au § 6) – et qui ne sera pas d'ailleurs l'interprétation définitive (au § 8).

2. Contre l'adversaire est souligné le point essentiel : le crucifié est le Christ du Créateur, non du dieu supérieur, l'« autre ».

3. Explication tirée, comme *supra* § 6, de considérations de la vie courante et de la psychologie des criminels. Selon un tour habituel, le relatif (*qua*) précède l'antécédent ou plutôt les antécédents (*desperatione, redundantia*).

4. L'évangile de Marcion ne comportait pas cette mention : cf. HARNACK, p. 232^b. Après une explication purement humaine, T. ajoute une explication théologique.

5. Phrase obscure. Marcion (où ? dans quel document ? un commentaire ?) s'opposait-il à l'interprétation (de ses disciples ?) qui a été rapportée par T. *supra* § 5b ? Lui-même refusait-il d'interpréter « princes de ce monde » dans

contre lequel il n'a pas pu prévaloir. Et il reste que – selon moi du moins, la chose serait croyable¹ –, en toute connaissance, les Vertus et Puissances du Créateur ont crucifié le Seigneur de gloire, leur Christ², par ce mouvement de désespoir et cette surabondance de méchanceté qui font que des esclaves très scélérats n'hésitent pas à tuer leurs maîtres³. Et de fait, chez moi, l'Écriture dit que Satan s'est introduit dans Judas⁴. 8. Selon Marcion d'ailleurs, l'Apôtre non plus en ce passage ne souffre pas qu'on attribue l'ignorance aux Vertus du Créateur dans leur action contre le Seigneur de gloire, parce que, évidemment, il ne veut pas qu'on comprenne qu'elles sont « les princes de ce monde⁵ ». Or si l'on ne voit pas que l'Apôtre ait parlé des princes spirituels, c'est donc qu'il a parlé des princes séculiers : du peuple (juif) qui est le principal – étant bien sûr hors du compte des nations –, de ses magistrats mêmes⁶, du roi Hérode, également de Pilate par qui même⁷ présidait une principauté de ce monde encore plus grande, la dignité romaine. 9. C'est ainsi que, par la destruction aussi des argumentations de la partie adverse, se construit l'édifice de nos propres explications⁸.

le sens de « Puissances du Créateur » ? Ou bien est-ce notre auteur qui le crée de cette opinion pour déboucher sur son interprétation définitive : celle qui « historicise » le sens en voyant mis en cause, non des puissances spirituelles, mais les responsables séculiers du procès et de la passion du Christ, – ceux qu'évoque le verset psalmique souvent rappelé (Ps 2, 1-2) : cf. *supra* 3, 8.

6. Il s'agit, bien sûr, des membres du Sanhédrin : cf. IV, 41, 3-4 ; et aussi 42, 2 (où les *archontes* du verset psalmique sont expliqués comme étant les *summi sacerdotes*).

7. Dans le groupe *et quo* (= *quo etiam*), l'hyperbate donne plus de vigueur à l'expression ; le relatif est à comprendre comme ablatif instrumental. A côté de *maior*, il est facile de sous-entendre *quam rex Herodes*.

8. Une double métaphore et une antithèse donnent de l'éclat à cette phrase finale qui dessine assez bien la ligne du développement : parti d'une concession à l'exégèse de l'adversaire, il aboutit à une explication nette et conforme aux positions traditionnelles de l'Église.

Sed uis adhuc gloriam nostram dei tui esse et apud eum
 80 in occulto fuisse ^r. Et quare adhuc eodem et deus instru-
 mento et apostolus ntitur? Quid illi cum sententiis pro-
 phetarum ubique? « *Quis enim cognouit sensum Domini,
 et quis illi consiliarius fuit* ^s? » Esaïas est. Quid illi etiam
 cum exemplis dei nostri? 10. Nam quod « *architectum se*
 85 *prudentem* ^t » adfirmat, hoc inuenimus significari de palato-
 rem disciplinae diuinae a Creatore per Esaïam: « *Auferam*
 enim, inquit, *a Iudaea* – inter cetera – et *sapientem archi-*
tectum ^u. » Et numqui non ipse tunc Paulus destinabatur, de
 Iudaea, id est de Iudaïsme, auferri habens in aedificationem
 90 Christianismi, positurus unicum fundamentum, quod est
 Christus ^v? Quia et de hoc per eundem prophetam Creator:
 « *Ecce ego, inquit, inicio in fundamenta Sionis lapidem pre-*
tiosum, honorabilem, et qui in eum crediderit non confun-
detur ^w. » 11. Nisi si structorem se terreni operis Deus

80 eodem *MX R, R*; edom *FR*, || et deus *M^m* || 82 enim *9 rest. Pam.*: etiam
B Gel. || 83 Esaïas: Esaïae *Kroy.* || 88 numqui non *Kroy.*: numquid *MR Mor.*
 || 92 inicio *R*: -licio *M* -micio γ || 94 si γ *R, R*, *edd. a Pam*: om. *MR, Gel.*

r. Cf. 1 Co 2, 7 s. 1 Co 2, 16 = Is 40, 13 t. 1 Co 3, 10 u. Is 3, 1-3
 v. Cf. 1 Co 3, 11 w. Is 28, 16

1. Revenant sur le texte déjà cité au début du § 6, T. incrimine l'inter-
 prétation hérétique (gloire cachée dans le dieu supérieur, et non dans le
 Créateur). Il va la réfuter au moyen d'un autre argument, qui consiste à
 rappeler les textes vétérotestamentaires repris par Paul dans ce passage: il
 prouvent bien que le seul Dieu pour lui, c'est le Créateur.

2. La démonstration est faite au moyen d'une interrogation rhétorique.
 Énergique hyperbate de *eodem instrumento*.

3. La seconde partie du verset ne correspond pas exactement au texte
 de Paul (« pour l'instruire »): celui-ci paraît avoir simplifié sa citation
 d'Isaïe. HARNACK, p. 82^s, admet que la substitution du texte isaïen au texte
 paulinien peut être le fait soit de Marcion soit de T.; SCHMID, p. 70, sou-
 lignant les variations de notre auteur dans sa façon de citer Is 40, 13 s., en
 conclut qu'on ne doit rien en retenir pour établir le texte marcionite.

4. La reprise par Paul d'une expression imagée de l'AT (« architecte
 avisé ») permet de poursuivre la même argumentation. Sur le sens de
 « image », « figure », que prend *exemplum* ici (comme souvent chez T.),
 cf. *TLL V*, 2, col. 1349, l. 16 s.

Reprise de textes et d'enseignements du Créateur

Mais tu veux encore que notre
 gloire relève de ton dieu et qu'elle
 ait été cachée chez lui ^{r1}. Et pour-
 quoi donc, encore, et ton dieu et ton
 apôtre s'appuient-ils sur les mêmes Écritures ²? Qu'a-t-il à
 faire partout avec les énoncés des Prophètes? « *Qui a*
connu, en effet, *la pensée du Seigneur et qui a été son*
conseiller ^{s3}? » C'est Isaïe qui parle! Qu'a-t-il à faire égale-
 ment avec des exemples ⁴ de notre dieu? 10. Car s'il s'affir-
 me « *architecte avisé* ¹⁵ », nous en trouvons le sens, celui
 de fondateur ⁶ de la discipline divine, que nous fournit le
 Créateur par Isaïe: « *J'enlèverai*, dit-il en effet, *à la Judée*
 – entre autres – *le sage architecte* ^{u7}. » Et n'était-ce pas Paul
 lui-même qui, alors, était visé ⁸, lui qui avait à être enlevé à
 la Judée, c'est-à-dire au judaïsme, pour l'édification du
 christianisme, lui qui devait poser un unique fondement,
 c'est-à-dire le Christ ^v? Car, à ce sujet aussi, le Créateur a
 dit par le même prophète: « *Voici que je jette, moi, dans les*
fondements de Sion une pierre de prix, d'honneur, et celui
qui aura cru en elle ne sera pas confondu ^{w9}. » 11. A moins
 que Dieu ne fit profession d'être le constructeur d'un

5. A vrai dire, T. force un peu le sens du passage en faisant une affir-
 mation (*affirmat*) de ce qui est simple comparaison dans le texte de Paul.

6. Formé sur le verbe rarissime *depalare* qui appartient au vocabulaire des
 agronomes (= « délimiter par des pieux ») et que T. emploie plusieurs fois au
 sens large de « fonder » (cf. *TLL V*, 1, s.v.), le mot *depalator* est un hapax.

7. Citation chère à notre auteur sur l'abandon des juifs par Dieu; elle
 est condensée (seul est retenu l'élément essentiel à la démonstration) et
 modifiée (la première personne est substituée à la troisième). On la ren-
 contre déjà en III, 23, 2 (t. 3, p. 195 et n. 4) et en *Iud.* 13, 25 (avec même
 réduction, et application à l'Esprit Saint constructeur de l'Église). Elle
 reviendra sous forme d'allusion *infra* en 8, 4.

8. Emporté par sa démonstration, T. voit même dans ce texte une pro-
 phétie (*destinabatur*) annonçant l'apostolat de Paul après sa conversion.

9. Texte cité aussi, intégralement, par IRÉNÉE, *Haer.* 3, 21, 7. JUSTIN y
 fait allusion en *Dial.* 114, 4. C'est également ce texte – entre autres – que
 vise T. quand il parle de la « pierre » comme symbole du Christ (cf. III, 7,
 2-3 et IV, 35, 15; également *Iud.* 14, 2).

95 profitebatur, ut non de Christo suo significaret, qui futurus
 esset fundamentum credentium in eum. Super quod prout
 quisque superstruxerit, dignam scilicet uel indignam doctri-
 nam, si opus eius per ignem probabitur, si merces illi per
 ignem rependetur^x, Creatoris est, quia per ignem iudicatur
 100 uestra superaedificatio, utique sui fundamenti, id est sui
 Christi. 12. « *Nescitis quod templum Dei sitis et in uobis
 inhabitet spiritus Dei* ? » Si homo et res et opus et imago
 et similitudo – et caro per terram et anima per afflatum –
 Creatoris est, totus ergo in alieno habitat deus Marcionis, si
 105 nos Creatoris sumus templum. (12.) « *Quod si templum Dei
 quis uitiauerit, uitiaabitur* » – utique a deo templi. Vltorem
 intentans Creatorem intentabit. « *Stulti estote, ut sitis
 sapientes* »^{aa}. » *Quare ? Sapientia enim huius mundi stultitia*

96 eum. super ita dist. Kroy. uide adnot. || 99 iudicatur codd. edd. a
 Rig. : indicatur B Gel. Pam. || 100 uestra : nostra Eng. Kroy. uide adnot.
 || sui¹ MG R₃ ; sui super γ R₁R₂ || 104 totus edd. a Rig. : tutus Mγ R₁ B^{ms}
 tuus coni. R₁ rec. R₂R₃ B Gel. Pam. || marcionis codd. edd. a Rig. : marcion
 coni. R₁ rec. R₂R₃ B Gel. Pam. || 105 nos coni. R₁ : non ∅ edd. cett. non,
 dist. Kroy. || 106 uitiauerit β : uita- M || 107 intentabit Mγ R₃ Gel. Pam.
 Rig. : -auit Eng. Kroy. -abis R₁R₂ Oeh. Evans

x. Cf. 1 Co 3, 12-14 y. 1 Co 3, 16 z. 1 Co 3, 17 aa. 1 Co 3, 18

1. Ironique prise à partie d'une interprétation – conforme à la tendance
 de l'exégèse marcionite – qui évacuerait le sens christique du passage. La
 fin de la phrase ramène à 1 Co 3, 11.

2. Avec Kroymann, nous pensons qu'il faut une ponctuation forte après
eum. Super quod (sc. *fundamentum*) introduit, dans le prolongement de ce
 qui précède, une paraphrase des v. 12-14, dont on doit admettre que
 Marcion les avait conservés (cf. HARNACK, p. 82^o ; SCHMID, p. I/321).

3. Comme sujet de *est*, il faut sous-entendre *id* (renvoyant à l'idée pré-
 cédente : l'épreuve du feu). On pourrait aussi comprendre en faisant de
quia une conjonction introductive d'une complétive : « c'est le fait du
 Créateur que soit jugé par le feu », etc.

4. La réflexion finale souligne trois points qui s'opposent à la doctrine
 marcionite : le rôle du feu (élément du Créateur) ; celui du « Jugement »

ouvrage terrestre¹, sans signifier par là qu'il s'agissait de son
 Christ, lui qui était destiné à être le fondement de ceux qui
 croiraient en lui² ! Selon que, sur ce fondement, chacun aura
 construit par-dessus – entendons une bonne ou une mau-
 uaise doctrine –, si son ouvrage fait sa preuve par le feu, si
 une récompense lui est donnée en retour par le feu^x, la chose
 relève bien du Créateur³ : car c'est par le feu qu'est jugée
 votre superstructure, évidemment élevée sur son fondement
 à lui, c'est-à-dire sur son Christ⁴. 12. « *Ne savez-vous pas
 que vous êtes un temple de Dieu, et qu'en vous habite
 l'Esprit de Dieu* ? » Si l'homme est à la fois la chose,
 l'œuvre, l'image, la ressemblance – chair par la terre et âme
 par le souffle – du Créateur, c'est donc que le dieu de
 Marcion habite totalement en un être qui lui est étranger⁵
 si nous sommes, nous, le temple de Dieu. (12.) « *Si quel-
 qu'un met à mal le temple de Dieu, il sera mis à mal* » –
 assurément par le dieu du temple. Brandissant un vengeur,
 l'Apôtre brandira le Créateur⁶. « *Soyez fous pour être
 sages* »^{aa7}. » *Pourquoi ? Car la sagesse de ce monde est folie*

(en contradiction avec un dieu supérieur qui ne juge pas) ; l'appartenance
 totale de l'homme à celui qui l'a créé et à son Christ, thème qui prépare le
 commentaire du v. 16 qu'on trouvera juste après. Le mot *superaedificatio*,
 suggéré par le composé *superstruere* de Paul, est un néologisme de cir-
 constance ; son emploi est unique chez T. et il restera rare après lui. Pour
 ce qui est du texte, nous pensons qu'Evans a raison de conserver la leçon
uestra des mss (contre la correction *nostra* d'Engelbrecht). En effet il nous
 paraît que T. a déjà en tête l'avertissement du verset suivant qui est for-
 mulé à la 2^e pers. du plur.

5. Reprise d'un thème récurrent sur l'homme œuvre du Créateur et
 étranger au dieu de Marcion. Sur la conception anthropologique, cf. I, 24,
 5 ; II, 4, 3-4 ; 6, 2-8.

6. Motif également habituel ; l'idée de « vengeance » exclut toute appli-
 cation au dieu supérieur qui ne juge pas.

7. La citation est légèrement modifiée : le texte de base comporte une
 troisième personne (τις) : cf. HARNACK, p. 83^o et SCHMID, p. I/321.
 Plusieurs interrogations rhétoriques soulignent le raisonnement.

110 *est penes Deum*^{bb}. Penes quem deum ? Si nihil nobis et ad
 hunc sensum pristina praeiudicauerunt, bene quod et hic
 adstruit : « *Scriptum est enim : 'Deprehendens sapientes in
 nequitia illorum*^{bb} » et rursus : « *Dominus scit cogitationes
 sapientium, quod sint superuacuae*^{cc} »^{dd}. » 13. In totum
 115 potuisse eius dei, quem destruere deberet, si non illi doce-
 ret. « *Ergo, inquit, nemo gloriatur in homine*^{ee} », et hoc
 secundum Creatoris disciplinam : « *Miserum hominem, qui
 spem habet in hominem*^{ff} » et : « *Bonum est fidere in Deo,
 quam fidere in hominibus*^{gg} » ; ita et gloriari.

VII. 1. « *Et occulta tenebrarum ipse inluminabit*^a » – utique
 per Christum – qui Christum inluminacionem repromi-
 sit^b quique se lucernam pronuntiauit « *scrutantem renes et
 corda*^c ». Ab illo « *erit et laus unicuique*^d », a quo et contra-
 5 rium laudis, ut a iudice. – Certè, inquis, uel hic « mundum »
 « deum mundi » interpretatur dicendo : « *Spectaculum facti*

109-110 ad hunc *Gel. Pam. Oeh. Kroy. Evans* : adhuc § *Rig.* || 111
 deprehendens *My edd. a Pam.* : -des *R B Gel.* || 119 hominibus : homine
Pam. Rig.

VII. 2 illuminationem *R edd. cett.* : -num *My* -ne *B* in lumen natio-
 num *Kroy.* || 3 quique se *Kroy.* : quoque se *My* se quoque *edd. cett. a R*
 || 3-4 renes et corda *M Kroy.* : corda et renes *β edd. cett.*

bb. *Jb* 5, 13 cc. *Ps* 93, 11 dd. *1 Co* 3, 19-20 ee. *1 Co* 3, 21 ff. *Jr* 17,
 5 gg. *Ps* 117, 8
 VII. a. *1 Co* 4, 5a b. Cf. *Is* 42, 6 ; *Is* 49, 6 c. *Ap* 2, 23 ; cf. *Jr* 17, 10 ;
Pv 20, 27 d. *1 Co* 4, 5b

1. T. se contente de souligner, sans autre explication, que les versets de
 Paul sont des citations de l'AT. En fait, celle de *Job* est indépendante de la
 LXX ; celle du psaume comporte une variante : *sapientium* (LXX ἀνθρώπων).

2. Reprise en conclusion de l'argument prescriptif : rien, dans l'ensei-
 gnement de Paul, ne doit se conformer à celui du Créateur puisque, selon
 Marcion, il est venu le détruire.

3. Ici le verset paulinien est rapproché de deux passages de l'AT qui
 sont de sens similaire à défaut de sens identique. Ces deux passages ont été

auprès de Dieu^{bb}. Auprès de quel dieu ? Si les développe-
 ments précédents, aussi bien, n'ont rien préjugé pour nous
 le signifier, c'est une bonne chose qu'il ajoute ici également :
 « *Il est écrit en effet : 'Prenant les sages dans leur vilenie*^{bb} »,
 et encore : « *Le Seigneur sait que les pensées des sages sont
 vaines*^{cc} »^{dd} 1. » 13. Et de fait ce sera notre prescription glo-
 bale² que l'Apôtre n'aurait pu utiliser aucune sentence d'un
 dieu qu'il aurait dû détruire si son enseignement n'était pas
 pour lui. « *Donc, dit-il, que personne ne se glorifie en
 l'homme*^{ee}. » Voilà aussi qui est conforme à l'enseignement
 du Créateur³ : « *Misérable l'homme qui met son espoir en
 un homme*^{ff} ! » ; et : « *Il est bon de mettre sa confiance en
 Dieu, plutôt que de la mettre en des hommes*^{gg} » ; de même
 aussi pour se glorifier.

Contre
 une interprétation
 hérétique de « monde »

VII. 1. « *Les secrets des ténèbres,
 aussi, celui-là même les illuminera*^a »
 – par le Christ bien entendu – qui
 a promis le Christ comme illumi-
 nation^b et qui s'est déclaré lampe « *scrutant les reins et les
 cœurs*^c ». C'est de lui que « *viendra aussi la louange pour
 chacun*^d », lui de qui viendra aussi le contraire de la louange,
 en sa qualité de juge⁶. – Mais il est certain, dis-tu, que plus
 encore ici, l'Apôtre prend « monde » au sens de « dieu du
 monde⁷ » en disant : « *Nous avons été faits spectacle pour le*

cités précédemment : en IV, 15, 14 ; 27, 5 ; 33, 6 pour *Jr* 17, 5 ; en II, 19,
 3 et IV, 15, 15 pour *Ps* 117, 8.

4. Texte déjà allégué en III, 20, 4 (citation explicite des v. 6-7) ; IV, 11,
 1 ; V, 2, 5 et 6, 1.

5. Reprise presque textuelle de IV, 33, 6. Sur ce *testimonium* apparem-
 ment composite, cf. IV, *ad loc.*, t. 4, p. 406-407, n. 2.

6. Retour du motif polémique habituel sur le Créateur juge.

7. Cette interprétation marcionite a été déjà relevée et critiquée *supra*
 (4, 15).

sumus mundo, et angelis et hominibus^e », qui, si « mundum » homines mundi significasset, non etiam homines postmodum nominasset. Immo, ne ita argumentareris, providentia Spiritus sancti demonstravit quomodo dixisset : « *Spectaculum facti sumus mundo*^e », dum « angelis », qui mundo ministrant, et « hominibus », quibus ministrant. (2.) Verebatur nimirum tantae constantiae uir, ne dicam Spiritus sanctus, praesertim ad filios scribens quos in euangelio generauerat^f, libere deum mundi nominare, aduersus <quem> nisi exerte non posset uideri praedicare.

2. Non defendo secundum legem Creatoris displicuisse illum, qui mulierem patris sui habuit^g – communis et publicae religionis secutus sit disciplinam : sed cum eum damnat dedendum Satanae^h, damnatoris dei praeco est. Viderit et quomodo dixerit : « *In interitum carnis, ut spiritus saluus sit*

7 qui : quia *Vrs. Rig. Oeb. Kroy. Evans* || 10 quomodo : quoniam *R₂* quidnam *R₃ Gel. Pam. Rig.* || 11 mundo β : -dum *M* || 15 quem *add. conl. R₁R₂ rec. R₃ edd. cett. uide adnot.*

c. 1 Co 4, 9 f. Cf. 1 Co 4, 15 g. Cf. 1 Co 5, 1 h. Cf. 1 Co 5, 5a

1. On s'attendrait plutôt ici, dans le droit fil de ce qui précède, à lire : « signifier par 'monde' le dieu du monde ». On peut néanmoins admettre que l'interprétation adverse, sur laquelle nous n'avons aucun autre témoignage (cf. HARNACK, p. 84² et SCHMID, p. 1/322) – peut-être prêtée à Marcion par le polémiste ? – faisait état des hommes créatures du (dieu du) monde auxquels sont donnés en spectacle les apôtres (« nous » dans le texte).

2. Conception angéologique courante (les anges comme serviteurs de Dieu dans la marche du monde), combinée avec la conception, également courante, d'un monde qui a été créé au profit de l'homme.

3. Sur Paul porteur de l'Esprit Saint, cf. 1 Co 2, 10-12.

4. Observation ironique qui oppose la liberté de parole de l'Apôtre, conforme à son attitude d'homme et à sa possession par l'Esprit Saint, aux sous-entendus et dissimulations de langage que lui prête l'interprétation adverse. Pour ce qui est du texte, l'addition conjecturale de *quem*, qui remonte à Rhenanus et a été admise par tous les éditeurs, paraît indispensable dans cette phrase habilement balancée où les adverbes *libere* et *exerte* se répondent.

5. Cf. Lv 18, 8.

monde, les anges et les hommes^e. » Car s'il avait voulu signifier par « monde » les hommes du monde¹, il n'aurait pas encore, ensuite, mentionné les hommes. – C'est au contraire pour t'interdire une telle argumentation que la providence de l'Esprit Saint a montré en quel sens l'Apôtre a dit : « *Nous avons été faits spectacle pour le monde*^e » du moment qu'il a ajouté « pour les anges » – qui sont au service du monde – et « pour les hommes » – au profit de qui ils sont à son service². (2.) Assurément c'est la peur qui empêchait un homme d'une si grande fermeté – pour ne pas parler de l'Esprit Saint³ –, surtout au moment où il écrivait à des fils qu'il avait engendrés dans l'Évangile^f, de mentionner en toute liberté le dieu du monde, contre lequel il n'aurait pas pu passer pour prêcher s'il ne l'avait pas fait ouvertement⁴ !

2. Je n'allègue pas pour ma cause que, conformément à la loi du Créateur⁵, lui l'homme mauvais avait déplu l'homme qui possédait la femme de son père : admettons qu'il ait suivi en cela la discipline de la religion commune et publique⁶ ! Mais lorsqu'il le condamne pour être livré à Satan^h, il est le héraut du dieu condamnateur⁷. Peu me chaut⁸ dans quel sens aussi il a dit : « *Pour la destruction de sa chair, afin que son esprit soit*

6. Le droit romain aussi réprouvait de telles unions.

7. Le mot *damnator* apparaît avec T. (deux autres occurrences chez lui, dans *Nat.*). Il lui permet de marquer ce que les marcionites reprochaient précisément au Créateur.

8. Par cette formule de rejet qui lui est habituelle (cf. Index terminologique des livres I-III, t. 3, p. 349), T. entend laisser de côté toute discussion sur le sens exact des mots de Paul dans la seconde partie du verset. Les marcionites y voyaient-ils un argument contre la résurrection de la chair et en faveur d'un salut réservé au seul esprit ? C'est possible. En tout cas, ici, notre auteur va se limiter à tirer du texte paulinien un argument pour sa présente démonstration (Paul *juge* comme son dieu). Il y ajoutera une observation supplémentaire que lui fournit le contexte : Paul reprend à l'AT la formule même d'exclusion de l'homme mauvais.

*in die Domini*ⁱ », dum et de carnis interitu et de salute spiritus iudicabit, et auferri iubens malum de medioⁱ Creatoris frequentissimam sententiam commemorauerit.

25 3. « *Expurgate uetus fermentum, ut sitis noua consparsio, sicut estis azymi*^k. » Ergo azymi figurae erant nostrae apud Creatorem. Sic et : « *Pascha nostrum immolatus est Christus*^l. » Quare pascha Christus, si non pascha figura Christi per similitudinem sanguinis salutaris et pecoris
30 Christi ? Quid nobis et Christo imagines imbuunt sollemnia Creatoris, si non erant nostrae ?

4. Auertens autem nos a fornicatione^m manifestat carnis resurrectionem. « *Corpus, inquit, non fornicationi, sed Domino, et Dominus corpori*ⁿ », ut templum Deo et Deus
35 templo. Templum ergo Deo peribit et Deus templo. Atquin uides : qui « *Dominum suscitauit et nos suscitabit*^o », in corpore quoque suscitabit, quia « *corpus Domino et Dominus*

22 salute β : -es M || 25 consparsio [-pario M^{sc}] M Kroy. : -persio β edd. cett. || 28 christus² edd. a Pam. : christi θ B || 29 et pecoris : pecoris et Kroy. Evans uide adnot. || 30 imbuunt θ Gel. : induit edd. ab Vrs. uide adnot. || 34 deo edd. a Gel. : dei θ || 35 templo. atquin : templo ? atquin dist. Kroy. Evans uide adnot. || 36 qui dominum Pam. Rig. Oeh. Evans : quem dominus θ Gel. quem deus Kroy. || suscitabit R₁ : -auit Mγ R₁R₂ || 37 suscitabit R₁ B Pam. Rig. Oeh. : -auit MX R₁R₂ Kroy. om. F

i. 1 Co 5, 5b j. Cf. 1 Co 5, 13 k. 1 Co 5, 7a l. 1 Co 5, 7b m. Cf. 1 Co 6, 13-20 n. 1 Co 6, 13 o. 1 Co 6, 14

1. Sur cette sentence de Dt 13, 6 ; 17, 7, etc., cf. BA, Deutéronome, p. 200, d'où il ressort que *malum* doit être compris comme masculin.

2. La forme du texte marcionite est confirmée par Épiphane : cf. SCHMID, p. 182.

3. Kroymann et Evans corrigent le texte traditionnel (*et pecoris*) en *pecoris* et qu'ils comprennent : « le sang sauveur de l'agneau et du Christ ». Mais nous pensons, comme Moerschini, que l'on peut maintenir la leçon des mss et anciennes éditions : sont relevés les deux points de comparaison justifiant l'expression « Christ notre pâque » (le sang qui apporte le salut et l'agneau identifié au Christ dans la tradition évangélique).

4. Contre la correction d'Orsini (*induit*), adoptée par les derniers éditeurs, nous maintenons ici le texte des mss et de R (*imbuunt*) en vertu des conclusions de notre note critique sur II, 6, 5 (t. 2, p. 193-194).

*sauvé au jour du Seigneur*ⁱ », du moment qu'il a porté jugement sur la destruction de sa chair, et sur le salut de son esprit et que, en leur ordonnant d'enlever du milieu d'eux un homme mauvaisⁱ, il a rappelé une sentence très fréquente du Créateur^l !

Se purifier
du vieux levain
et fuir la débauche

3. « *Purifiez-vous du vieux levain, pour être une pâte nouvelle, vous qui êtes comme des azymes*^k. » C'est donc que les azymes nous figuraient

auprès du Créateur. De même aussi : « *Le Christ, notre pâque, a été immolé*^{l2}. » Pourquoi le Christ est-il notre pâque, si la pâque n'est pas la figure du Christ par la similitude du sang sauveur et de l'agneau qu'est le Christ³ ? Pourquoi l'Apôtre nous a-t-il imposé⁴, au Christ et à nous, des images tirées des jours de fête du Créateur⁵ si elles n'étaient pas nôtres ?

4. D'autre part, quand il nous détourne de la débauche^m, il rend manifeste la résurrection de la chair. « *Le corps, dit-il, n'est pas pour la débauche, mais pour le Seigneur, et le Seigneur pour le corps*ⁿ », comme le temple est pour Dieu et Dieu pour le temple⁶. Le temple périra donc pour Dieu et Dieu pour le temple⁷ ! Et d'ailleurs tu le vois : celui qui « *a ressuscité le Seigneur nous ressuscitera nous aussi*^o », et il nous ressuscitera dans notre corps également, parce que « *le corps est pour le Seigneur et le Seigneur pour le corps*ⁿ. » Et

5. Il nous semble bien que *sollemnia* fait écho au v. 8 du même passage (ἐορτάζωμεν).

6. Kroymann voit dans les mots *ut templum ... templo* une addition faite par Marcion d'après le v. 19 (« Ne savez-vous pas que votre corps est le temple de l'Esprit Saint ? ») ; et c'est ce qu'admet aussi HARNACK, p. 85*, dans sa rétroversion grecque (*contra*, cf. SCHMID, p. I/322).

7. Sous la forme d'une interrogation exclamative, T. souligne l'absurdité, à ses yeux, d'une « disparition » du corps temple de Dieu. Il n'y a aucune raison d'admettre la correction proposée en note par Evans (*pertinebit* en proposition affirmative).

corpori¹. » Et bene quod aggerat : « *Nescitis corpora uestra membra esse Christi* ? » Quid dicet haereticus ? Membra Christi non resurgent, quae nostra iam non sunt² ? « *Empti enim sumus magno*³. » 5. Plane nullo, si phantasma fuit Christus nec habuit ullam substantiam corporis, quam pro nostris corporibus dependeret. Ergo et Christus habuit quo nos redimeret, et si aliquo magno redemit haec corpora, in
45 quae admittenda fornicatio non erit ut in membra iam Christi, non nostra, utique sibi salua praestabit quae magno comparauit. Iam nunc quomodo honorabimus, quomodo tollemus Deum in corpore perituro⁴ ?

6. Sequitur de nuptiis congreddi, quas Marcion constan-
50 tior Apostolo prohibet. Etenim Apostolus, etsi bonum continentiae praefert, tamen coniugium et contrahi permittit, usui esse et magis retineri quam disiungi suadet⁵. Plane

41 magno *M R₁R₂ Kroy.* : pretio magno *γ edd. cett. a R₃* || nullo si *coni. R₁R₂ rec. R₃* : nullus in *Mγ R₁R₂* || 43 dependeret *Mγ edd. a B* : -rit *R* || et *om. Rig.* || 45 admittenda *Ciaconius Kroy.* : eadem mittenda *ϑ Gel.* committenda *coni. R₃* eadem committenda *Pam. Rig. Oeh. Evans* || non : nen *M^o* || 51-52 post permittit *add. et Pam. Rig. Oeh. Kroy. Evans uide adnot.*

p. 1 Co 6, 15 q. Cf. 1 Co 6, 19 r. 1 Co 6, 20a s. Cf. 1 Co 6, 20b t. Cf. 1 Co 7, 1-2.7-10

1. Ni HARNACK, p. 85*, ni SCHMID, p. I/322, n'enregistrent l'allusion à la fin du v. 19 que Marcion avait aussi maintenue.

2. Cette courte proposition (à la 2^e pers. du plur. dans le texte) servait de slogan à Marcion : cf. HARNACK, p. 85*, en note. Le texte grec comporte τμησ (= « pour un prix », avec valeur exclamative comme l'entend Allo) ; la Vg traduit « pretio magno ». Sur le tour adverbialisé par *magno* seul, qu'emploie ici T., cf. LHS, p. 129. Le vocabulaire paulinien de la « rédemption » suppose la référence au concept de rachat d'un prisonnier ou d'un captif, sans implication juridique : cf. TOB, p. 462, note x ; pour celui que T. a développé à partir de Paul, cf. notre *Deus Christ.*, p. 509-510.

3. Reprise pesamment martelée et appuyée des versets pauliniens rappelés juste avant : cette conclusion vise à rendre inadmissible l'idée marcionite de la « chair » exclue du salut.

c'est une bonne chose qu'il ajoute : « *Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres du Christ* ? » – Que dira l'hérétique ? Que les membres du Christ ne ressusciteront pas, eux qui ne sont plus nôtres¹ ? « *Car nous avons été achetés à un grand prix*². » 5. Pour sûr nous ne l'avons été à aucun prix si le Christ a été un fantôme et n'a eu aucune substance corporelle à payer en échange de nos corps. Donc, le Christ a eu de quoi nous racheter, et s'il a racheté à un grand prix ces corps dans lesquels ne devra pas être admise la débauche puisqu'ils sont désormais les membres du Christ et non les nôtres, à coup sûr il se présentera à lui-même, dans leur sauvegarde, ces corps qu'il a acquis à grand prix³. Dès maintenant, comment honorerons-nous, comment porterons-nous Dieu dans un corps destiné à périr⁴ ?

6. Suit maintenant une confrontation
Mariage, divorce, sur le mariage, que Marcion interdit,
continence plus ferme en cela que l'Apôtre⁵.
Effectivement l'Apôtre, tout en préférant le bien de la continence, permet cependant aussi de contracter une union conjugale : elle est utile, et plutôt la maintenir que la défaire, c'est ce qu'il conseille⁶. Assurément, le Christ interdit le

4. Sur la forme « latine » du verset auquel T. se réfère, et qui comporte l'ajout de *tollite* (*portate*), cf. HARNACK, p. 85* et SCHMID, p. I/323 : cet ajout proviendrait d'une mélecture de ἀρα γε devenu ἀρατε.

5. Faite en un tour vif (un infinitif comme sujet de *sequitur* est inhabituel), la transition souligne, d'emblée, la nouvelle discussion de la position marcionite sur le mariage. Ironique éloge de Marcion qui surpasse son apôtre en matière de continence.

6. L'addition de *et* après *permittit*, introduite par Pamelius et adoptée par plusieurs éditeurs, si elle est, certes, paléographiquement admissible, ne paraît pas indispensable. En effet, après un rappel d'ensemble de la position paulinienne, T. donne des précisions qui se réfèrent aux paroles mêmes de l'Apôtre : *usui esse* paraît faire écho au v. 9, *magis retineri* au v. 10. La construction grammaticale est assez libre : (*coniugium*) *usui esse* est à rattacher à un verbe déclaratif dont *suadet* est régnant.

Christus uetat diuortium^u, Moyses uero permittit^v :
 Marcion totum concubitum auferens fidelibus – uiderint
 55 enim catechumeni eius – repudium ante nuptias iubens,
 cuius sententiam sequitur, Moysi an Christi ? 7. Atquin et
 Christus, cum praecipit « *mulierem a uiro non discedere aut,
 si discesserit, manere innuptam aut reconciliari uiro* »^w, et
 repudium permisit, quod non in totum prohibuit, et matri-
 60 monium confirmauit, quod primo uetuit disiungi et, si forte
 disiunctum, uoluit reformari.

8. Sed et continentiae quas ait causas ? (8.) « *Quia tem-
 pus in collecto est* »^x. » Putaueram, quia deus alius in Christo.
 Et tamen a quo est collectio temporis, ab eo erit et quod col-
 65 lectioni temporis congruit. Nemo alieno tempori consulit.
 Pusillum deum adfirmas tuum, Marcion, quem in aliquo
 coangustat tempus Creatoris. Certe praescribens « *tantum
 in Domino* »^y esse nubendum, ne qui fidelis ethnicum
 matrimonium contrahat, legem tuetur Creatoris, allophylo-
 70 rum nuptias ubique prohibentis^z.

55 catechumini : cathemini *M^{sc}* || nuptias : nuptae *R₃* *Gel. Pam. Rig.* ||
 57 christus & *Gel. Oeb. Evans* : apostolus *Kroy.* christi apostolus *Pam.*
Rig. Mor. uide adnot. || 64 a quo *R₁* : quod *M^γ R₁R₂* || 68 qui *R₂R₃* : quid
M^γ R₁ quis *coni. R₁R₂*

u. Cf. Lc 16, 18 ; Mt 5, 32 ; 19, 9 v. Cf. Dt 24, 1-2 ; Mt 19, 8 w. 1
 Co 7, 10-11 x. 1 Co 7, 29 y. 1 Co 7, 39 z. Cf. Dt 7, 3-4 ; Esd 9, 12 ; 10,
 2 ; Ne 10, 30

1. Cf. IV, 34, 1-7 la longue discussion sur le même problème, dont T.
 reprend ici les conclusions ; cf. également IV, 11, 8 (attaque contre Marcion
 sur le sujet).

2. Le texte transmis *Christus* a été corrigé par Pamelius (que suit Moreschini)
 en *Christi apostolus*, et par Kroymann en *apostolus* seul. Mais Evans, à la suite
 de Holmes, maintient la leçon des mss en observant que, dans le v. 10 cité ensuite,
 Paul prétend bien ne pas parler en son propre nom, mais au nom du Christ
 (« J'ordonne, non pas moi, mais le Seigneur... »). C'est une raison dirimante, pen-
 sions-nous aussi, pour conserver cette leçon qui a l'avantage de souligner com-
 bien, aux yeux de T., l'Apôtre est un porte-parole du Créateur.

3. Sur la présence de ἔτι dans le texte, cf. HARNACK, p. 85^e et 86^e ;
 SCHMID, p. I/325. – Cette considération eschatologique a joué un rôle

divorce^u tandis que Moïse le permet^v !. Mais Marcion, lui
 qui supprime en totalité l'union charnelle pour ses fidèles
 – tant pis en effet pour ses catéchumènes ! –, qui ordonne
 une répudiation avant le mariage, de qui suit-il la sentence,
 de Moïse ou du Christ ? 7. D'ailleurs le Christ aussi², lors-
 qu'il ordonne que « *la femme ne quitte pas son mari ou que,
 dans le cas où elle l'a quitté, elle reste sans se remarier ou se
 réconcilie avec son mari* »^w, a tout à la fois permis la répu-
 diation qu'il n'a pas interdite totalement, et conforté l'union
 matrimoniale qu'il a défendu d'abord de défaire et dont il a
 voulu, dans le cas où elle aurait été défaite, la reconstitution.

8. Mais en ce qui concerne la continence, voyons quelles
 sont les raisons qu'il en énonce. (8.) « *Parce que le temps est
 raccourci* »^x. » J'aurais pensé : « Parce que, dans le Christ, est
 un autre dieu⁴ » ! Et d'ailleurs, celui de qui vient le rac-
 courcissement du temps, c'est par lui aussi que viendra ce qui
 va avec le raccourcissement du temps. Personne ne prend des
 mesures pour un temps qui lui est étranger⁵. La petitesse que
 tu affirmes pour ton dieu, Marcion, lui que met à l'étroit, sur
 quelque point, le temps du Créateur⁶ ! Mais une chose est
 sûre : en prescrivant l'obligation de se marier « *seulement
 dans le Seigneur* »^y pour empêcher qu'un fidèle ne contracte
 un mariage païen⁷, l'Apôtre préserve la loi du Créateur qui
 partout interdit de se marier avec des étrangers^z.

essentiel dans la doctrine morale de T. pour justifier et renforcer ses ten-
 dances à l'encratisme et à l'ascétisme.

4. Selon un procédé habituel à sa controverse, T. rétablit ce qui, selon
 lui, aurait dû être énoncé dans le texte scripturaire pour cadrer avec la doc-
 trine adverse.

5. Adaptation d'un motif polémique récurrent : étranger au monde, le
 dieu de Marcion l'est aussi au temps (cf. *supra* 4, 2-3 et 6, 3-5).

6. Autre argument polémique (le dieu « supérieur » peut-il être « res-
 serré » dans le temps d'un dieu subalterne ?) et rétorsion du grief de « peti-
 tesse » fait par Marcion au Créateur. L'apostrophe souligne l'effet.

7. Sur cet « ordre » de l'Apôtre, T. a fait reposer toute l'argumentation
 du second livre de son *Ad uxorem*, dont l'objet est d'interdire aux veuves
 tout remariage qui ne serait pas contracté avec un chrétien : cf. Vx. II, 1, 1.4.

9. Sed « *Et si sunt qui dicuntur dei, siue in caelis siue in terris* ^{aa} » apparet quomodo dixerit : non quasi uere sint, sed quia sint qui dicantur, quando non sint. De idolis enim coepit, de idolothytis disputaturus : « *Scimus quod idolum nihil sit* ^{bb}. » Creatorem autem et Marcion deum non negat. Ergo non potest uideri Apostolus Creatorem quoque inter eos posuisse, qui dei dicantur et tamen non sint, quando, et si fuissent, *nobis tamen unus esset Deus Pater, ex quo omnia* ^{cc}. <Ex quo omnia> nobis, nisi cuius omnia ? Quatenam ista ?
 75 Habes in praeteritis : « *Omnia uestra sunt, siue Paulus siue Apollo siue Cephas siue mundus siue uita siue mors siue praesentia siue futura* ^{dd}. » (10.) Adeo omnium Deum Creatorem facit, a quo et mundus et uita et mors, quae alterius dei esse non possunt. Ab eo igitur inter omnia et
 80 Christus.
 85

72 quasi R₁ : quia si MX R₁R₂ quia F || 72-73 sed quia sint om. Rig. || 74 idolothytis XR : -ticis F -titis M || 79 ex quo omnia add. Lat. Kroy.

aa. 1 Co 8, 5 bb. 1 Co 8, 4 cc. 1 Co 8, 6 dd. 1 Co 3, 21-22

1. Sans transition aucune, T. passe au ch. 8 qui traite des viandes sacrifiées aux idoles (« idolothytes »). Mais il n'en retient qu'un passage (v. 4-6) à portée théologique. Marcion s'en servait-il pour justifier son dithéisme inégalitaire ? Rien ne le prouve et aucun témoignage ne va dans ce sens. Notre polémiste en tout cas y voit une occasion d'affirmer l'absolue souveraineté du Créateur.

2. Selon son principe exégétique, T. replace le v. 5 dans son contexte qui associe les « prétendus dieux » aux idoles dénuées de toute réalité substantielle.

3. Reprise d'un argument souvent utilisé dans la polémique des livres I et II : Marcion reconnaît lui-même la divinité du Créateur tout en mettant au-dessus de lui le dieu « supérieur ».

4. Supposition absurde qui permet à T. de revenir au texte de Paul (affirmation du Dieu unique) qu'il adapte et écourte pour l'appliquer au seul Créateur.

Dieu de toutes choses et prétendus dieux

9. Mais « *même s'il y a de prétendus dieux, soit dans les cieux, soit sur les terres* ^{aa} » – il apparaît clairement dans quel sens l'Apôtre s'est exprimé ainsi : non dans le sens qu'ils auraient une existence véritable, mais dans le sens qu'il y a de prétendus dieux, alors qu'ils ne le sont pas. Car il a commencé par parler des idoles, voulant discuter des idolothytes : « *Nous savons qu'une idole n'est rien* ^{bb} ». Mais pour ce qui est du Créateur, même Marcion ne nie pas qu'il soit un dieu ³ ; l'Apôtre ne peut donc passer pour avoir rangé le Créateur aussi parmi ceux qui sont prétendus dieux tout en ne l'étant pas ; car même s'ils l'avaient été ⁴, « *il n'y aurait pour nous cependant qu'un seul Dieu Père de qui viennent toutes choses* ^{cc} ». <De qui viennent pour nous toutes choses>, sinon de celui à qui appartiennent toutes choses ⁵ ? Et quelles sont donc ces choses ? Tu le trouves dans ce qui précède : « *Toutes choses sont à vous, soit Paul, soit Apollo, soit Céphas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit le présent, soit l'avenir* ^{dd} ». » (10.) Tant il est vrai que l'Apôtre fait du Créateur le Dieu de toutes choses, de qui viennent et le monde et la vie et la mort, qui ne peuvent appartenir à un « autre » dieu ! De lui vient donc, entre toutes choses, le Christ aussi ⁷.

5. L'argument est habilement tiré de la conception que se fait Marcion d'un dieu supérieur totalement « étranger » au monde et à ses réalités.

6. L'énumération lyrique par laquelle se clôt le ch. 3 de la lettre est alléguée indépendamment de son contexte : elle sert ici à illustrer l'idée de la souveraineté universelle du Créateur.

7. Conclusion qui ramène à la démonstration d'ensemble du livre : le Christ de Paul est bien celui du Créateur.

10. Ex labore suo unumquemque docens uiuere oportere^{cc}, satis exempla praemiseraut militum pastorum rusticorum^{ff}; sed diuina illis auctoritas deerat. Legem igitur opponit Creatoris ingratis, quam destruebat – sui enim dei nullam talem habebat : « *Boui, inquit, terenti os non obligabis^{gg}* », et adicit : « *Numquid de bobus pertinet ad dominum^{hh} ?* » etiam de bobus propter homines benignum. « *Propter nos enim scriptum estⁱⁱ* », inquit. 11. Ergo et legem allegoricam secundum nos probauit et de euangelio uiuentibus patrocinantem^{jj}, ac propter hoc non alterius esse euangelizatores

87 satis, exempla dist. Kroy. uide adnot. || 88 illis Kroy. : illa 9 Gel. Mor. illi Pam. Rig. Oeb. Evans illic Eng. uide adnot. || 91 (et infra li. 92) bobus M Kroy. : bubus β edd. cett. || 92 de om. Vrs. Rig. Kroy. Mor. uide adnot.

cc. Cf. 1 Co 9, 3-14 ff. Cf. 1 Co 9, 7 gg. 1 Co 9, 9a = Dt 25, 4 hh. 1 Co 9, 9b ii. 1 Co 9, 10 jj. Cf. 1 Co 9, 14

1. T. passe sans transition au ch. 9 où Paul répond à des détracteurs qui contestent sa manière de vivre, et lui reprochent notamment de tirer sa subsistance du travail de ses mains. Il commence par défendre le droit, pour tout homme, de tirer bénéfice de ses activités, et il s'appuie d'abord sur des considérations de la vie humaine, avant d'invoquer un texte de la Loi.

2. Kroymann, suivi par Moreschini, rattache *satis* à *uiuere*. Il nous paraît plus naturel de le faire porter sur *exempla praemiseraut* : car ainsi est soulignée davantage l'antithèse avec la proposition suivante (ces exemples humains avaient pour eux le nombre, mais il leur manquait l'autorité divine).

3. Aux activités évoquées par Paul (faire campagne, planter une vigne, faire paître un troupeau), T. substitue une énumération de catégories socio-professionnelles (en inversant les deux dernières).

4. A la leçon *illa* de la tradition manuscrite (conservée par Moreschini), Pamelius a substitué *illi* (renvoyant à Paul); mais nous pensons que Kroymann a eu raison de corriger en *illis* (renvoyant à *exempla*).

5. Nous donnons à l'adverbe *ingratis* son sens habituel de « contre son gré » (cf. *TLL* VII, 1, col. 1558, l. 71 s. et col. 1559, l. 11 s), contre l'avis de HOPPE, *S.M.S.*, p. 231, qui range cet emploi sous le sens spécial de « en vain ». Toute la phrase est à prendre avec une forte valeur ironique. Celle qui suit l'est également et souligne l'indigence du dieu de Marcion.

6. Verset cité déjà plusieurs fois *supra* : II, 17, 4 (valeur pédagogique de la Loi qui, par les animaux, forme l'homme à la bonté); III, 5, 4 (caractère

Renoncement de Paul aux droits prévus par la Loi pour les évangélisateurs

10. Enseignant le droit nécessaire à tout un chacun de vivre du produit de son travail^{cc}, l'Apôtre avait, à suffisance², donné préalablement des exemples : ceux des soldats, des pasteurs, des paysans^{ff}; mais il leur⁴ manquait l'autorité divine. Il met donc en avant la loi du Créateur – contre son gré⁵, puisqu'il était en train de la détruire ! – Mais c'est qu'en fait il n'avait, de son propre dieu, aucune loi de ce genre ! « *Tu ne muselleras pas*, dit-il, *le bœuf qui foule le grain^{gg}* », et il ajoute : « *Est-ce que le Seigneur a quelque souci pour les bœufs^{hh}* », lui qui est bon même pour les bœufs, à cause des hommes⁷ ? « *C'est à cause de nous que la chose, en effet, a été écriteⁱⁱ*. » 11. Ainsi donc, quand il dit : « *C'est à cause de nous que la chose, en effet, a été écriteⁱⁱ* », il a prouvé, d'une part, que la Loi avait valeur allégorique, conformément à notre opinion⁹, et d'autre part qu'elle apportait son patronage à ceux qui vivent de l'Évangile^{jj} et donc que, pour cette raison, les évangélisa-

figuratif de l'expression biblique); IV, 21, 1 et 24, 5 (illustration de la bonté du Créateur). Dans tous ces cas, est présente l'explication paulinienne (« à cause des hommes »). Marcion avait conservé cette référence à la « loi de Moïse » et son explication allégorisante (cf. HARNACK, p. 86^v-87^v; SCHMID, p. I/323). Mais on ne sait comment il les interprétait précisément ni comment il les conciliait avec sa doctrine et son rejet de l'exégèse typologique.

7. Prolongeant la question rhétorique de Paul, cette proposition est un commentaire de T. qui souligne, contre Marcion, la bonté du Créateur à l'égard des hommes. Il est préférable, pensons-nous, de garder *de* devant *bobus* (selon les mss) : il s'agit d'une reprise volontaire de l'expression même du verset de Paul.

8. Nous préférons, par souci de clarté dans la traduction, ne pas suivre l'ordre du texte où cette reprise du verset commenté est rejetée à la fin de la phrase : phrase longue qui déduit pesamment du texte paulinien une double *probatio*.

9. Le pronom *nos* renvoie non à T. seul, mais à l'Église dans son opposition aux hérétiques (cf. III, 5).

quam cuius lex, quae prospexit illis, cum dicit : « *Propter nos enim scriptum est* ⁱⁱ. » Sed noluit uti legis potestate ^{kk}, quia maluit gratis laborare ^{ll}. Hoc ad gloriam suam rettulit, quam negavit quemquam euacuaturum ^{mm}, non ad legis destructionem, qua alium probavit usurum.

100 12. Ecce autem et in petram offendit caecus Marcion, de qua bibebant in solitudine patres nostri ⁿⁿ. Si enim « *petra illa Christus fuit* ^{oo} » – utique Creatoris, cuius et populus –, cui rei figuram extranei sacramenti interpretatur ? An ut hoc
105 ipsum doceret, figurata fuisse uetera in Christum ex illis recensendum ?

Nam et reliquum exitum populi decursurus ^{pp} praemittit : « *Haec autem exempla nobis sunt facta* ^{qq}. » 13. Dic mihi : a Creatore alterius et quidem ignoti dei hominibus exempla
110 sunt facta, an alius deus ab alio mutuatur exempla, et qui-

101 autem *M R*₃ : enim γ *R*₁*R*₂ || 103 utique — populus in *parenthesi Kroy.* || 109 et quidem *MG R*₃ : equidem γ *R*₁*R*₂

kk. Cf. 1 Co 9, 15.18 ll. Cf. 1 Co 9, 18 ; 2 Co 11, 7 mm. Cf. 1 Co 9, 15 nn. Cf. 1 Co 10, 4a oo. 1 Co 10, 4b pp. Cf. 1 Co 10, 7-10 qq. 1 Co 10, 6

1. Le passage de la lettre que T. paraphrase et résume a donné lieu à de nombreuses observations critiques ; ces phrases, dans le détail, sont loin d'être limpides. Mais le sens général est bien celui qui est dégagé ici.

2. Il est possible que Marcion, dans son interprétation d'ensemble de tout ce développement, ait insisté plus particulièrement sur ce point : le renoncement de Paul à exercer un droit que la Loi lui conférait était le signe d'une rupture avec elle. T., en réponse, met l'accent sur le fait que cette attitude personnelle n'entame en rien, aux yeux de Paul, la valeur de cette disposition de la Loi pour les autres apôtres.

3. Déjà *supra* 5, 9, T. a rappelé le maintien par Marcion de l'énoncé paulinien sur le Christ rocher (celui dont Moïse avait fait jaillir l'eau dans le désert et qui, selon une légende rabbinique, avait accompagné les juifs dans leur errance). Abordant le ch. 10 de la lettre, consacré aux exemples d'Israël, notre auteur commence par une image piquante (culbute de l'adversaire sur une pierre), en renouant avec le thème polémique de son aveuglement (cf. I, 2, 2-3).

4. En deux interrogations rhétoriques, T. fait apparaître une évidence : l'utilisation par Paul d'une telle figure prouve bien l'origine juive du Christ

teurs ne relevaient pas d'un « autre » dieu que celui dont relève la Loi, laquelle a prévu pour eux une disposition ¹. Mais, du droit que lui offrait la Loi, il n'a pas voulu faire usage ^{kk} ; car il a préféré travailler gratuitement ^{ll}. Ce renoncement, il l'a mis au compte de sa gloire, dont il a affirmé que personne ne le dépouillerait ^{mm} : il ne l'a pas rapporté à la destruction de la Loi, dont il a admis qu'un autre en puisse user ².

12. Mais voici que cet aveugle de
Figures
et exemples tirés
de l'histoire juive
Marcion bronche aussi sur un rocher ³ : celui auquel buvaient nos pères ⁿⁿ dans le désert. Si en effet « *ce rocher, c'était le Christ* ^{oo} » – évidemment celui du Créateur, comme était du Créateur aussi le peuple (juif) –, à quelle fin l'Apôtre interprète-t-il une figure relevant d'un mystère étranger ? N'est-ce pas plutôt pour enseigner précisément ceci : que les réalités anciennes ont revêtu un aspect figuratif en vue du Christ qui devait tirer d'elles son origine ⁴ ?

Et de fait, s'apprêtant à parcourir le reste de l'exode du peuple (juif) ^{pp}⁵, il indique au préalable : « *Mais ces événements se sont produits comme exemples pour nous* ^{qq}. »

13. Dis-moi ⁶, ont-ils été produits par le Créateur comme exemples pour les hommes d'un « autre » dieu qui, d'ailleurs, lui était inconnu ⁷ ? Ou bien ces exemples sont-ils emprun-

à ses yeux (contre la thèse marcionite d'un Christ venu du ciel en dehors de toute incarnation).

5. L'exposé (*propositio*, cf. § 3) de Paul consiste en une revue d'événements de l'*Exode* et des *Nombres* marqués par les châtements exemplaires dont Yahvé a puni, dans le peuple juif, les pratiques idolâtriques, les fornications, les mises à l'épreuve de Dieu et les murmures contre lui.

6. Commence ici, par cet appel, une discussion pressante avec l'adversaire. Interrogations et exclamations vont se succéder pour manifester l'absurdité, dans le cadre du système marcionite, soit pour le Créateur d'avoir produit ces événements comme exemples, soit pour le dieu de Marcion de les proposer au même titre à ses fidèles.

7. Rappel d'un motif souvent utilisé dans la polémique : le Créateur ignore tout du dieu supérieur (cf. I, 11, 9 etc.).

dem aemulo ? De illo me terret sibi, a quo fidem meam transfert ? Meliorem me illi aduersarius faciet ? Iam si deliquero eadem quae et populus, eademne passurus sum an non ? Atquin si non eadem, uane mihi timenda proponit
 115 quae non sum passurus. Passurus autem a quo ero ? Si a Creatore, qualia infligere ipsius est, et quale erit ut peccatorem aemuli sui puniat magis quam e contrario foueat deus zelotes ? Si ab illo deo – atquin punire non nouit. Ita tota
 120 ista propositio Apostoli nulla ratione consistit, si non ad disciplinam Creatoris est. (14.) Denique et in clausula praefationi respondet : « *Haec autem quemadmodum euenerunt illis scripta sunt ad nos commonendos, in quos fines aeuorum decucurrerunt* »^{rr.} » O Creatorem et praescium iam et admo-

112 an meliorem *Kroy.* || 117 e contrario *MX R₁*; contrario *FR₁R₂*

rr. 1 Co 10, 11

1. Cette explication par l'« emprunt » venait-elle de Marcion qui a dû, semble-t-il, être embarrassé pour justifier, chez un apôtre révélateur d'un « autre » dieu, tant de complaisance à prendre des exemples dans l'histoire d'Israël ? En tout cas, T. y répond par un autre argument habituel à sa polémique : la rivalité (*aemulatio*) du Créateur qualifié par dérision de « dieu jaloux » (cf. I, 28, 1 etc.). Ce thème de la rivalité de deux dieux va servir de base à toute l'argumentation.

2. Comme souvent dans ce genre de discussion, T. assume le rôle du fidèle auquel s'adresse l'enseignement de Marcion. Nous donnons à *terret* la valeur de présent d'effort et nous rattachons *sibi* à la fois à ce verbe et à *transfert*.

3. De *Si a creatore à deus zelotes*, on voit, depuis l'origine de la tradition imprimée, énoncées deux propositions interrogatives indépendantes. Mais on comprend mal le sens de la première : pourquoi demander « quelles sortes de châtiments appartient-il au Créateur d'infliger » ? Tout devient naturel si on admet une seule phrase, en donnant à *qualia* (= *talia qualia*) la valeur d'un adjectif relatif, à rattacher à *passurus ero* sous-entendu dans la proposition *si a Creatore*. On comprend alors que T. ait tenu à préciser que ce type de traitement (de châtement) est celui-là même que le Créateur est qualifié pour infliger. La proposition principale commence alors avec *et quale erit* et énonce sous la forme interrogative-exclamative l'absurdité de voir punir ceux qui devraient être choyés. Sur l'emploi de *et* devant interrogatif (*quis, quomodo* etc.), cf. HOPPE, *Beiträge*, p. 116-118, et

tés par l'« autre » dieu à un autre dieu, d'ailleurs son rival¹ ? Il cherche à m'épouvanter dans son propre intérêt, au sujet de ce dieu dont il détourne ma foi pour se l'attacher à lui-même ? C'est son adversaire qui me rendra meilleur à son profit² ? Et maintenant, si je commets les mêmes péchés que le peuple, devrai-je subir les mêmes peines ou non ? Mais pourtant, si ce n'est pas les mêmes peines, il est bien vain de sa part de me mettre sous les yeux, pour éveiller mes craintes, des peines que je ne suis pas destiné à subir ! De plus, de la part de qui serai-je destiné à les subir ? Est-ce du Créateur que je devrai subir des peines comme il n'appartient qu'à lui-même d'en infliger ? Mais quelle absurdité³ ce sera qu'il punisse le pécheur de son rival plutôt que de le choyer au contraire, lui qui est le « dieu jaloux⁴ » ! Est-ce de ce dieu-là que je devrai les subir ? Mais lui, pourtant, il ne sait pas punir ! Ainsi tout cet exposé de l'Apôtre n'a aucune consistance raisonnable s'il ne va pas dans le sens de l'enseignement du Créateur. (14.) Pour finir, on a, dans la conclusion, ces mots qui répondent à l'introduction : « *Ces événements, de la même façon qu'ils s'étaient produits pour eux, ont été mis par écrit pour nous avertir, nous sur qui est survenue la fin des âges* »⁵. Ô le Créateur déjà prescient – en même temps qu'avertisseur – des chrétiens qui lui sont étrangers⁶ !

sur cette même particule en début d'apodose après proposition conditionnelle, cf. LHS, p. 482 ; pour le sens particulier de *quale est*, cf. Index terminologique des livres I-III, t. 3, p. 343.

4. Argument polémique habituel (cf. livre I) : le Créateur n'a pas de raison de punir ceux qui pèchent contre son rival.

5. Il est difficile de déterminer quel était le texte exact de ce verset chez Marcion : divergences entre Épiphane, Adamantius et T. (cf. HARNACK, p. 87ⁿ-88ⁿ ; SCHMID, p. 182, 224 et I/325). Il semble en tout cas que notre auteur comprenait *quemadmodum* (= *καθώς* selon Harnack) comme marquant la valeur d'exemple et d'avertissement de ces châtiments.

6. Le développement se clôt sur un accusatif exclamatif qui, dans sa vigoureuse concision, résume l'argumentation et renvoie à néant la thèse marcionite d'un Créateur exclu de la prescience, de la providence, et de toute relation au Christ.

125 14. Praetereo, si quando, paria eorum quae retractata
sunt, quaedam et breuiter expungo. Magnum argumentum
dei alterius permissio omnium obsoniorum^{ss} aduersus
legem ! Quasi non et ipsi confiteamur legis onera dimissa,
sed ab eo, qui imposuit, qui nouationem repromisit. Ita et
130 cibos qui abstulit reddidit quod et a primordio praestitit.
Ceterum si quis alius deus fuisset, destructor dei nostri, nihil
magis suos prohibuisset quam de copiis aduersarii uiuere.

VIII. 1. « *Caput uiri Christus est*^a. » Quis Christus ?
Qui non est uiri auctor ? « Caput » enim ad auctoritatem
posuit, auctoritas autem non alterius erit quam auctoris.
Cuius denique uiri caput est ? certe de quo subicit : « *Vir*
5 *enim non debet caput uelari, cum sit Dei imago*^b. » Igitur si
Creatoris est imago – ille enim Christum sermonem suum
intuens, hominem futurum : « *Faciamus, inquit, hominem*

125 praetereo si *M R*₂ : praeter eos γ *R*₁ praetereo *coni. R, rec. R*₂ ||
paria *eras. M* || retractata *X R* : retracta *MF* || 126 expungo *coni. R, rec.*
*R*₂*R*₃ : -pugno *Mγ R*₁ || 127 obsoniorum β : ops- *M* || 132 suos β : uos *M*
VIII. 5 uelari *M Kroy.* : -re β *edd. cett.*

ss. Cf. 1 Co 10, 25

VIII. a. 1 Co 11, 3 b. 1 Co 11, 7

1. Formule de prétérition et souci d'abrégier une polémique dont l'auteur lui-même a le sentiment qu'elle est répétitive.

2. Marcion faisait-il état de cette autorisation pour y voir la preuve que l'Apôtre condamnait la Loi et son auteur ? C'est possible. En tout cas, T. y répond par l'ironie d'un accusatif exclamatif : ironie renforcée par l'emploi du mot *obsonium* qui appartient à la langue de la comédie et de la satire.

3. Reprise d'un thème majeur de la polémique : cf. en IV, 1, 6 s., le dossier scripturaire du « renouvellement » promis dans l'AT (contre la thèse marcionite de la « nouveauté absolue » du Christ).

4. Retour à l'argument de la « rivalité » des deux dieux.

5. Du ch. 11 de la lettre, auquel T. passe directement et sans transition, est retenu en premier lieu le propos de Paul d'abord sur l'homme, ensuite – et corrélativement – sur la femme : le polémiste vise à faire apparaître

Permission
de manger de tout

14. Je passe, s'il s'en trouve, sur des points analogues à ceux qui ont été examinés, j'en règle certains aussi, brièvement¹. Le grand argument pour prouver un « autre » dieu, que d'avoir permis, contre la Loi, la consommation de toutes denrées^{ss2} ! Comme si, nous aussi, nous ne reconnaissons pas que les fardeaux de la Loi ont été supprimés, mais par celui qui les a imposés, lui qui a promis le renouvellement³ ! Ainsi a-t-il rendu aussi des nourritures, lui qui les a ôtées, parce que c'est lui aussi qui les a fournies dès le commencement. Au reste, si un « autre » dieu, destructeur de notre dieu, avait existé, il n'aurait rien interdit plus aux siens que de tirer leur subsistance des ressources de son adversaire⁴ !

Considérations
sur l'homme
et sur la femme

VIII. 1. « *Le chef de l'homme, c'est le Christ*^a. » Quel Christ ? Celui qui n'est pas l'auteur de l'homme⁵ ? C'est pour marquer l'autorité que l'Apôtre a mis « le chef » ; or il n'y aura pas autorité d'un autre que de l'auteur⁶. Car de quel homme est-il le chef ? Assurément de celui à propos duquel il ajoute : « *Car l'homme ne doit pas se voiler le chef, puisqu'il est l'image de Dieu*^{b7}. » Ainsi donc s'il est l'image du Créateur – c'est celui-ci en effet qui, considérant son Christ Verbe destiné à être homme, a dit :

l'impossibilité de le rapporter à un dieu qui n'est pas l'auteur de la créature humaine. Comme souvent, l'argumentation se construit au moyen de questions dont les réponses ne sont pas énoncées, parce qu'étant évidentes.

6. Argument étymologique, avec jeu sur le rapport *auctor / auctoritas*. La traduction de *caput* par son aboutissant roman (« chef »), plutôt que par son équivalent français habituel (« tête ») contribue davantage à rendre l'idée.

7. Le texte paulinien a : « image et gloire (καὶ δόξα) de Dieu ». Apparemment, Marcion le conservait (d'après Épiphane : cf. HARNACK, p. 88* et SCHMID, p. 1/324). La simplification apportée par T. vise à ne garder que l'élément utile à l'argument.

ad imaginem et similitudinem nostram ^c » – quomodo possum alterum habere caput, non eum, cuius imago sum ? (2.)

10 Cum enim imago sim Creatoris, non est in me locus capitis alterius. 2. Sed et quare mulier « *potestatem super caput habere* ^d » debebit ? Si quia « *ex uiro* ^e » et « *propter uirum* ^f » facta est secundum institutionem Creatoris, sic quoque eius disciplinam Apostolus curauit, de cuius institutione causas disciplinae interpretatur. Adicit etiam :
15 « *propter angelos* ^d ». Quos ? Id est, cuius ? Si Creatoris apostatas ^g, merito, ut illa facies, quae eos scandalizauit, notam quandam referat de habitu humilitatis et obscuracione decoris ; si uero propter angelos dei alterius, quid ueretur, si nec
20 ipsi Marcionitae feminas adpetunt ?

3. Saepe iam ostendimus haereses apud Apostolum inter mala ut malum poni et eos « probabiles ^h » intellegendos, qui haereses ut malum fugiant. Proinde panis et calicis sacra-

21 haereses R : haeresis *Mγ* haeresis B || 23 haereses *Rig. Kroy. Evans* : hereses M haeresis R *Gel. Pam.* haeresis *γ*

c. Gn 1, 26 d. 1 Co 11, 10 e. 1 Co 11, 8 f. 1 Co 11, 9 g. Cf. Gn 6, 1 s. h. Cf. 1 Co 11, 19

1. Explication habituelle du verset, qui est mis en rapport avec le mystère de l'Incarnation.

2. Nous traduisons littéralement le terme *potestatem* qu'on rend d'habitude par « signe de sujétion » (BJ) ou par « marque de sa dépendance » (TOB).

3. Sur *institutio* qui désigne l'acte créateur originel, cf. notre *Deus Christ.*, p. 393-394. La *disciplina* (règles morales) de l'Apôtre est identique à celle du Créateur étant donné son étroit rapport avec l'événement qui a constitué la femme au Commencement.

4. Sur cet épisode biblique développé par l'apocryphe *Livre d'Enoch*, cf. *Cult.* I, 2, 1 s. et *Virg.* 7, 4.

5. Emploi unique de *obscuratio* (terme technique de l'astronomie, déjà chez Cicéron et Vitruve) ; omis dans CLAËSSON, *Index Tertullianus*.

6. Plaisanterie assez lourde, par rappel de la chasteté totale imposée aux fidèles de Marcion, et qui devrait être *a fortiori* de règle pour ses anges. On ne sait rien de précis sur l'angéologie marcionite ; mais il semble bien, en

« *Faisons l'homme à notre image et ressemblance* ^{c1} » –, comment puis-je tenir pour « chef » un « autre », et non celui dont je suis l'image ? (2.) Car, puisque je suis l'image du Créateur, il n'y a pas en moi place pour un autre chef. 2. Mais également pour quelle raison la femme devra-t-elle « *avoir une puissance sur son chef* ^{d2} » ? Si c'est parce qu'elle a été faite « *de l'homme* ^e » et « *à cause de l'homme* ^f » conformément à une institution du Créateur, de même aussi est-ce de la discipline du Créateur que l'Apôtre a eu cure, expliquant à partir de son institution les raisons de la discipline ³. Il ajoute même : « *à cause des anges* ^d ». Quels anges ? C'est-à-dire : de quel dieu ? S'il s'agit des apostats du Créateur ^{g4}, c'est à bon droit, de façon que cette beauté de la femme, qui a causé leur chute, reçoive une sorte de marque d'infamie dans une tenue d'humilité et un obscurissement ⁵ de son éclat ; mais si c'est à cause des anges de l'« autre » dieu, qu'a-t-il à redouter, puisque même eux, les marcionites, ne recherchent pas les femmes ⁶ ?

Les dons de l'Esprit :
promesses du Créateur,
réalisées par son Christ

3. Que les hérésies chez l'Apôtre sont rangées, en tant que mal, parmi les maux et qu'il faut comprendre comme « gens ayant fait leurs preuves ^{h7} » ceux qui les fuient en tant que mal, nous l'avons déjà montré souvent ⁸. Pareillement, par le sacrement du

tout cas, que la volonté de déjudaïser le dieu chrétien n'avait pas conduit le Maître à supprimer les anges de sa théologie.

7. Nous préférons cette traduction de *probabiles* (δουμιοι) à celles qu'on donne habituellement : « ceux qui résistent à cette épreuve » (TOB) ; « hommes de vertu éprouvée » (BJ) ; « gens éprouvés » (de Labriolle, SC 46, p. 94).

8. Cf. *Praes.* 4, 6 et surtout 5, 1 s. La formule de Paul (« Oportet haereses esse ») est un véritable leitmotiv de toute la production antihérétique de T. La phrase initiale du § 3 fait corps avec les deux suivantes pour constituer une transition où sont regroupées trois notations du ch. 11 de la lettre : l'auteur, usant de la prétérition (cf. *supra* 7, 14) renonce à les développer, préférant se contenter de renvois.

25 mento iam in euangelio probauimus corporis et sanguinis dominici ueritatemⁱ aduersus phantasma Marcionis, sed et omnem iudicii^j mentionem Creatori competere, ut Deo iudici, toto paene opere tractatum est.

4. Nunc « *de spiritalibus*^k » dico, haec quoque in Christum a Creatore promissa, sub illa praescriptione, ius-
30 tissima opinor, qua non alterius credenda sit exhibitio, quam cuius probata fuerit repromissio. Pronuntiauit Esaias : « *Prodi-
[de uirga], et requiescet super eum spiritus Dei*^l. » Dehinc
35 species eius enumerat : « *Spiritus sapientiae et intellegentiae, Spiritus consilii et ualentiae, Spiritus agnitionis et religionis, Spiritus eum replebit timoris Dei*^m. » Christum enim in floris figura ostendit, oriturum ex uirga profecta de radice Iesse, id est uirgine generis Dauid filii esse, in quo Christo consistere haberet tota substantia Spiritus, non quasi postea
40 obuentura illi, qui semper spiritus Dei fuerit, ante carnem

23-24 sacramento *M R₂* : -tum γ *R₁R₂* || 29 praescriptione *R₂R₃* : pros-
M γ R₁ || 32 prodibit *R* : -iuit *M γ* || de radice² *del. Kroy. Mor. uide adnot.*
|| 33 de uirga *om. Rig. Oeb. Evans Braun uide adnot.* || dei *M Kroy.* :
domini β *edd. cett.* || 35 spiritus² *M LVB Kroy.* : et spiritus β *edd. cett.* ||
36 replebit *edd. a Pam.* : -euit β *Gel.* -euebit *M* || 37 ex *M R₃* : et γ *R₁R₂*
|| 38 christo *M R₃* : -tus γ *R₁R₂*

i. Cf. 1 Co 11, 23-27 j. Cf. 1 Co 11, 28-32 k. 1 Co 12, 1 l. Is 11, 1-2 m. Is 11, 2-3

1. Cf. IV, 40, 3-6.

2. C'est en effet, dans les livres IV et V, un véritable thème de la polémique contre Marcion que de refuser de mettre au compte de ce dieu qui « ne juge pas et ne punit pas » les expressions scripturaires comportant la notion de « jugement » et de voir là une preuve que le seul concerné est le Créateur.

3. Après la longue prétérition que forme le § 3, T. arrive à l'objet de son nouveau développement : la question des charismes dont Paul traite dans les ch. 12 à 14 de sa lettre. Par un tour syntaxique assez libre (une proposition infinitive succède au complément de *spiritalibus*, mot repris par

pain et de la coupe, nous avons déjà prouvé dans l'examen de l'Évangile¹ la vérité du corps et du sang du Seigneurⁱ contre le fantôme de Marcion, mais aussi, que toute mention de « jugement^j » se rapporte au Créateur, en sa qualité de Dieu Juge, nous en avons traité dans presque tout l'ouvrage².

4. Maintenant, c'est « *des dons de l'Esprit*^k » que je parle³, disant qu'eux aussi ont été promis en vue du Christ par le Créateur : sous cette prescription très justifiée, je pense, qu'on ne devra pas attribuer la manifestation de ces dons à un autre que celui à qui on aura prouvé qu'appartient la promesse. Voici ce qu'a énoncé Isaïe : « *Un rameau sortira de la racine de Jessé et une fleur montera de la racine*⁴, et sur elle reposera l'esprit de Dieu^l. » Ensuite il en énumère les aspects : « *L'Esprit de sagesse et d'intelligence, l'Esprit de conseil et de vigueur, l'Esprit de connaissance et de piété, l'Esprit de la crainte de Dieu le remplira*^{m5}. » C'est en effet le Christ qu'il a montré sous la figure de la fleur : le Christ qui devait sortir du rameau parti de la racine de Jessé, c'est-à-dire de la Vierge de la lignée de David, fils de Jessé ; Christ en qui devait avoir consistance toute la substance de l'Esprit, non pas en ce sens qu'elle devrait lui revenir par la suite, lui qui a toujours été l'esprit de Dieu, également avant l'Incarnation⁶ — cela pour t'interdire d'ar-

haec), il donne quelque solennité à son énonciation, avant de renouveler le motif habituel de la « prescription ».

4. Le texte des mss porte : *flos de radice ascendet de uirga*, avec un doublement fautif. Mais à l'inverse de Kroymann (suivi par Moerschini) qui retranche *de radice*, nous préférons retrancher *de uirga* pour mettre l'énoncé en accord avec la LXX et la forme du texte de *Iud.* 9, 26 (cf. TRÄNKLE, p. 25).

5. Sur ce texte conforme aussi à celui de *Iud.* 9, 26 (sauf variante *implebit*), cf. III, 17, 3 (t. 3, p. 153, n. 6).

6. Sur la notion de Christ préexistant, Verbe et Esprit du Père, cf. notre *Deus Christ.*, p. 272 s.

quoque – ne ex hoc argumenteris prophetiam ad eum Christum pertinere, qui ut homo tantum ex solo censu Dauid postea consecutus sit dei sui Spiritum –, sed quoniam exinde quo florisset in carne sumpta ex stirpe Dauid, requiescere in illo haberet omnis operatio gratiae spiritualis et concessare et finem facere, quantum ad Iudaeos ; (5.) sicut et res ipsa testatur, nihil exinde spirante penes illos spiritu Creatoris, ablato a Iudaea sapiente et prudente architecto et consiliario et prophetaⁿ, ut hoc sit : « *Lex et prophetae usque ad Iohannem* ».

5. Accipe nunc, quomodo et a Christo in caelum recepto charismata obuentura pronuntiarit : « *Ascendit in sublimitatem* » – id est in caelum –, « *captiuam duxit captiuitatem* » – id est mortem uel humanam seruitutem –, « *data dedit filiis hominum* »^p – id est donatiua, quae charismata dicimus. Eleganter « *filiis hominum* »^p ait, non passim « *hominibus* », nos ostendens filios hominum – id est uere hominum, apos-

44 ex stirpe β : extirpe M || 45 haberet omnis M Kroy. : omnis haberet β edd. cett. omnis γ || 47 spirante R₂ : sper- Mγ R₁R₂ oper- con. R₂ || 49 ut M R : et γ || hoc Mγ edd. a Pam. : haec R Gel. || prophetae edd. a Pam. : -a 9 Gel. || 54 data dedit M Rig. Kroy. : dedit data β edd. cett.

n. Cf. Is 3, 1-3 o. Lc 16, 16 p. Ep 4, 8 = Ps 67, 19

1. Il s'agit de la conception messianique des juifs que Marcion avait adoptée : il opposait au Christ de son dieu, qui s'était révélé sous Tibère, le Christ du Créateur dont la révélation était encore à venir.

2. Reprise du texte cité *supra* 6, 10 : T. ajoute deux autres termes de l'énumération isaïenne.

3. Cf. IV, 33, 7.

4. Le sujet de *pronuntiarit* est facile à suppléer : c'est le Créateur. Le texte allégué (Ep 4, 8 d'après Ps 67, 19 cité très librement) est en fait un *testimonium* sur l'ascension du Christ au ciel, qui est traditionnel au moins depuis JUSTIN (*Dial.* 39, 4 et 87, 6) et IRÉNÉE (*Dém.* 83). T. ne s'est pas reporté au passage correspondant de l'*apostolicon* marcionite (HARNACK, p. 118* et SCHMID, p. I/340).

gumenter par là que cette prophétie concerne un Christ qui, en tant qu'homme seulement, de la seule origine davidique, devrait par la suite obtenir l'Esprit de son dieu¹ –, mais en ce sens que, aussitôt après avoir fleuri dans une chair prise à la souche davidique, il se produirait qu'en lui se repose toute opération de grâce spirituelle, qu'elle cesse et prenne fin en ce qui concerne les juifs. (5.) Ainsi l'atteste l'événement lui-même, puisque chez eux l'esprit du Créateur n'a plus soufflé ensuite, quand a été enlevé de Judée le sage et avisé architecte, le conseiller et le prophète² pour qu'on ait ceci : « *Jusqu'à Jean ce fut la Loi et les Prophètes* »³. »

5. Apprends maintenant de quelle façon aussi il a énoncé⁴ que les charismes surviendraient du Christ accueilli au ciel : « *Il est monté dans la hauteur* » – c'est-à-dire dans le ciel –, « *il a emmené captive la captivité* » – c'est-à-dire la mort ou la servitude humaine –, « *il a donné des dons aux fils des hommes* »^p – c'est-à-dire les dons gracieux que nous appelons charismes⁵. Il dit élégamment « *fils des hommes* »^{p6}, et non pas « *hommes* » indistinctement, montrant par là qu'il s'agit de nous, les fils des hommes – c'est-à-dire de ceux qui sont véritablement hommes : les apôtres.

5. Sur ce texte, sur les « gloses » dont T. l'assortit selon sa technique habituelle, sur le problème que pose l'équivalence *data / donatiua / charismata* quant à la question de savoir si notre auteur traduisait lui-même ou suivait une traduction latine établie, cf. O'MALLEY, *Tertullian and the Bible*, p. 56-58. En tout cas, nous avons cru nécessaire de traduire *donatiua* de manière à rappeler ce qu'évoque le mot pour un Romain de l'époque impériale (où les souverains avaient rendu habituelles les distributions de ces sortes de faveurs).

6. La variante « *fils des hommes* » qu'on rencontre aussi dans la forme du *testimonium* adoptée par JUSTIN, *Dial.* 87, 6, est exploitée par T. en une exégèse qui paraît lui être propre : il rapporte l'expression aux fidèles évangélisés par les apôtres (pères de la foi).

tolorum. (6.) « *In euangelio enim, inquit, ego uos generavi* »^q, et : « *Filii mei, quos parturio rursus* »^r. »

60 6. Iam nunc et illa promissio Spiritus, absolute facta per Iohalem : « *In nouissimis temporibus effundam de meo Spiritu in omnem carnem, et prophetabunt filii filiaeque eorum, et super seruos et ancillas meas de meo Spiritu effundam* »^s. » 7. Et utique si in nouissimos dies gratiam Spiritus
65 Creator repromisit, Christus autem spiritalium dispensator in nouissimis diebus apparuit dicente Apostolo : « *At ubi tempus expletum est, misit Deus Filium suum* »^t, et rursus : « *Quia tempus iam in collecto est* »^u, apparet et de temporum ultimorum praedicatione hanc gratiam Spiritus ad
70 Christum praedicatoris pertinere.

8. Compara denique species Apostoli et Esaiæ. (8.) « *Alii, inquit, datur per Spiritum sermo sapientiae* »^v : statim et Esaias sapientiae Spiritum posuit^w ; « *alii sermo scientiae* »^v : hic erit Spiritus intellegentiae et consilii^w ; « *alii fides in eodem spiritu* »^v : hic erit Spiritus religionis et timoris

60 et *M R, R₂* : ex γR_1 || absolute : -ta *Kroy*. -ta est *Eng*. || 61 temporibus : diebus *Pam. Rig. Oeb. Evans* || 73 sapientiae spiritum *M Kroy*. : spiritum sapientiae β *edd. cett.* || 74 spiritus con. *Evans rec. Braun* : sermo θ *edd. cett. uide adnot.*

q. 1 Co 4, 15 r. Ga 4, 19 s. Jl 2, 28-29 = Ac 2, 17-18 t. Ga 4, 4 u. 1 Co 7, 29 v. 1 Co 12, 8-10 w. Cf. Is 11, 2-3

1. Reprise de la prophétie citée *supra* 4, 2 et 4 et qui reviendra *infra* en 11, 4 et 17, 4 ; on la retrouve dans d'autres ouvrages de la même époque (*An.* 47, 2 ; *Res.* 10, 2 et 63, 7). Dans son exégèse, T. s'attache plus particulièrement à l'indication temporelle qui lui permet de trouver une convergence avec le Christ du Créateur promis aussi pour les « derniers temps ».

2. Cf. *supra* 4, 2.

3. Cf. *supra* 7, 8.

(6.) En effet : « *Je vous ai, dit-il, engendrés dans l'Évangile* »^q, et : « *Mes fils, que j'enfante à nouveau* »^r. »

6. Et voici à présent aussi cette fameuse promesse de l'effusion de l'Esprit, qui a été faite à la perfection par la bouche de Joël : « *Dans les derniers temps je répandrai de mon Esprit sur toute chair, et leurs fils et leurs filles prophétiseront, et sur mes serviteurs et servantes je répandrai de mon Esprit* »^{s1}. »

7. Et pour sûr, si le Créateur a promis la grâce de l'Esprit pour les derniers jours, si d'autre part le Christ, dispensateur des dons spirituels, s'est manifesté dans les derniers jours puisque l'Apôtre dit : « *Mais lorsque le temps fut accompli, Dieu a envoyé son Fils* »^{t2}, et de nouveau : « *Parce que le temps est raccourci* »^{u3}, il est manifeste aussi, d'après l'annonce des derniers temps, que cette grâce spirituelle concerne le Christ de l'annonceur⁴.

Accord de l'Apôtre
avec le Créateur
sur les charismes

8. Compare pour finir⁵ les aspects de l'Esprit chez l'Apôtre et chez Isaïe. (8.) « *A l'un, dit Paul, est donnée la parole de sagesse par l'Esprit* »^v : tout de suite Isaïe a placé l'Esprit de sagesse^w. « *A un autre, la parole de science* »^v ; ce sera l'Esprit⁶ d'intelligence et de conseil^w. « *A un autre la foi dans le même Esprit* »^v ; ce sera l'Esprit de piété et de crainte de Dieu^w.

4. L'insistance et le jeu sur le couple de mots *praedicatio / praedicator* donnent tout son relief à l'idée (nécessité de rapporter la réalisation des charismes à celui qui les a annoncés dès l'AT) et bouclent le développement en une vigoureuse conclusion.

5. Nouveau développement, qui porte sur la *nature* de ces charismes et se propose d'en montrer, de ce point de vue aussi, la convenance au Créateur. Il débute par un strict parallèle entre les textes de Paul et d'Isaïe.

6. Il nous paraît indispensable d'adopter ici la correction *spiritus* proposée en note par Evans, au lieu de la leçon *sermo* des mss et éditeurs. Dans un parallèle aussi rigoureusement conduit, on s'attend à trouver ici le terme même d'Isaïe. La faute de l'archétype s'expliquera aisément par la suggestion de *sermo scientiae* qui précède.

Dei ^w; « *alii donum curationum, alii uirtutum* ^v » : hic erit ualentiae Spiritus ^w; « *alii prophetia, alii distinctio spirituum, alii genera linguarum, alii interpretatio linguarum* ^v » : hic erit agnitionis Spiritus ^w. 9. Vides Apostolum et in distributione facienda unius Spiritus et in specialitate interpretanda prophetae conspirantem.

Possum dicere : ipsum quod corporis nostri per multa et diuersa membra unitatem charismatum uariorum compagini adaequauit ^x, eundem et corporis humani et Spiritus sancti Dominum ostendit, qui merita charismatum noluerit esse in corpore Spiritus, quae nec in corpore humano collocauit, qui de dilectione quoque omnibus charismatibus praepo-
 85 nenda ^y Apostolum instruxerit principali praecepto quod probauit et Christus : (10.) « *Diliges Dominum de totis praecordiis et totis uiribus et tota anima et proximum tibi tamquam te* ^z. »

10. Quod et si in lege scriptum esse commemorat « *in aliis linguis et in aliis labiis* ^{aa} » locuturum Creatorem, cum hac commemoratione charisma linguarum confirmat, nec
 95 hic potest uideri alienum charisma Creatoris praedicatione

79 uide Kroy. || 82 quod Kroy. Evans : qui 9 edd. cett. uide adnot. || 85 ostendit : ostendisse dubitanter Mor. uide adnot. || merita con. R₁ rec. Kroy. Evans : -tum M R₂ Gel. Pam. Rig. Oeb. -tus F R₁R₂ -tis X || charismatum R₁R₂ : -ta Mγ R₂ || 86 post nec add. membrorum Kroy. Mor. uide adnot. || 88 apostolum con. R₁ rec. R₂ : apostolorum Mγ R₁R₂ || 89 diliges R : -gens Mγ || 90 tibi : tuum Pam. Oeb. || 91 post te add. ipsum Pam. Rig. Oeb. || 92 quod et si : quod etsi R₁R₂ Rig. quod et Eng. et si quod Kroy. Evans || esse Eng. (cf. Löfstedt, Sprache, p. 45) Mor. : esset 9 edd. cett. || 95 praedicatione R₂R₃ : -es Mγ R₁

x. Cf. 1 Co 12, 12-31 y. Cf. 1 Co 12, 31 z. Lc 10, 27 = Dt 6, 5 aa. 1 Co 14, 21 = Is 28, 11

1. Les mss ont *ipsum qui* que Moreschini conserve en corrigeant plus loin *ostendit* en *ostendisse*. Mais la correction de Kroymann *ipsum quod*

« *A un autre le don des guérisons, à un autre celui des miracles* ^v » : ce sera l'Esprit de vigueur ^w. « *A un autre la prophétie, à un autre le discernement des esprits, à un autre les diversités de langues, à un autre l'interprétation des langues* ^v » : ce sera l'Esprit de connaissance ^w. 9. Tu vois l'Apôtre s'accorder avec le Prophète dans la manière de distribuer un unique Esprit et, en même temps, d'en expliquer les divers aspects.

Je puis le dire : par le fait même ¹ qu'il a assimilé à l'assemblage des divers charismes l'unité de notre corps à travers la multiplicité et variété de ses membres ^x, il a montré qu'il y a un seul et même maître pour le corps humain comme pour l'Esprit Saint, celui qui n'a pas voulu que les mérites des charismes résident dans un corps spirituel sans les placer non plus dans un corps humain ² : lui qui, en donnant également à l'amour la prépondérance sur tous les charismes ^y, a instruit l'Apôtre de ce qui est le principal commandement – approuvé aussi par le Christ : (10.) « *Tu aimeras le Seigneur de tout ton cœur et de toutes tes forces et de toute ton âme, et ton prochain comme toi-même* ^{z3}. »

10. Mais si d'autre part l'Apôtre rappelle qu'il est écrit dans la Loi que le Créateur parlerait « *en d'autres langues et avec d'autres lèvres* ^{aa} », par ce rappel il confirme le charisme des langues, sans cependant pouvoir passer ici pour avoir confirmé, par une annonce du Créateur, le charisme

(avec la valeur habituelle à cette expression chez l'auteur) nous paraît bien préférable ; elle facilite l'intelligence du passage (adoptée aussi par Evans).

2. Nous conservons le texte traditionnel, sans l'addition de <membrorum> pratiquée par Kroymann (que suit Moreschini). Mais le sens exact de cette phrase n'est pas clair. Que représente au juste ce *corpus spiritus* ?

3. Cf. IV, 25, 1. De l'hymne paulinien à l'amour, T. ne retient que ce qui se rapporte à sa démonstration (accord avec l'enseignement du Créateur).

confirmasse. 11. *Aequae praescribens silentium mulieribus in ecclesia, ne quid discendi dumtaxat gratia loquantur*^{bb} – ceterum prophetandi ius et illas habere iam ostendit, cum mulieri etiam prophetanti uelamen imponit^{cc} –, ex lege accipit subiciendae feminae auctoritatem^{dd}, quam, ut semel dixerim, nosse non debuit nisi in destructionem.

12. Sed ut iam a spiritualibus recedamus, res ipsae probare debebunt, quis nostrum temere deo suo uindictet et an nostrae parti possit opponi haec, et si Creator repromisit in suum Christum nondum reuelatum, ut Iudaeis tantum destinatum, suas habitura in suo tempore in suo Christo et in suo populo operationes. Exhibeat itaque Marcion dei sui dona, aliquos prophetas, qui tamen non de humano sensu, sed de Dei spiritu sint locuti, qui et futura praenuntiarint et cordis occulta traduxerint^{ee}; edat aliquem psalmum, aliquam uisionem, aliquam orationem, dumtaxat spiritalem, in

97 discendi: docendi *coni. R₁*, || gratia *MGγ R₃*; gloria *R₁R₂*, || 99 prophetanti *MG R₃*; -ndi *X R₂* -ndo *F* || 103-104 an nostrae parti *edd. a Rig.*: a nostrae partis *Mγ R₁R₂* quia nostrae parti *R₃* *Gel. Pam.* || 109 sint *R*: sunt *Mγ* || praenuntiarint *R₂R₃*; pron- *M R₁* pronunciarit *γ*

bb. Cf. 1 Co 14, 34-35 cc. Cf. 1 Co 11, 5 dd. Cf. 1 Co 14, 34; Gn 3, 16 ee. Cf. 1 Co 14, 25

1. Retour d'un thème polémique habituel: le rappel par Paul d'un passage de *Isaïe* – rappel maintenu en place par Marcion (cf. HARNACK, p. 90^{*}; SCHMID, p. I/325) – suffit à prouver que l'Apôtre n'annonce pas un « autre » dieu.

2. Cette précision sur le droit de prophétiser, reconnu par l'Apôtre aux femmes, interrompt sans doute le cours de la démonstration. Mais une telle parenthèse a son importance: elle est le fait d'un doctrinaire désormais acquis au montanisme; et dans ce mouvement, les prophétesses jouaient un rôle essentiel.

3. Reprise, en fin de développement, d'un motif souvent utilisé: l'Apôtre, prêchant un nouveau dieu pour détruire la Loi selon Marcion, n'aurait donc dû se référer à celle-ci que pour l'abattre.

4. Recours, pour finir, à l'argument des *faits*, c'est-à-dire de l'existence ou de la non-existence de charismes dans chacun des deux camps. T. comme

d'un « autre » dieu¹ ! 11. Également, quand il prescrit le silence aux femmes dans l'assemblée et interdit qu'elles parlent sinon pour s'instruire de quelque chose^{bb} – au reste qu'elles ont, elles aussi, le droit de prophétiser, il l'a déjà montré quand il impose le voile même à la femme qui prophétise^{cc} –, c'est de la Loi qu'il reçoit l'autorité qui le fait soumettre la femme^{dd}: cette Loi, pour le dire une bonne fois, il n'aurait dû la connaître qu'afin de la détruire³ !

Conclusion du débat : 12. Mais pour abandonner maintenant la question des dons de l'Esprit, pas de charismes chez Marcion les faits eux-mêmes⁴ devront prouver ceci: lequel de nous deux⁵ les revendique-t-il à la légère pour son dieu ? et aussi, est-ce qu'on peut opposer à notre cause que ces dons, même si le Créateur les a promis pour son Christ non encore révélé, puisque destiné aux seuls juifs, auront en leur temps, dans leur Christ et dans leur peuple, des opérations qui leur seront propres⁶ ? Ainsi donc que Marcion présente devant nous⁷ les dons de son dieu: quelques prophètes, qu'ait fait parler toutefois non le sens humain, mais l'esprit de Dieu, qui aient annoncé d'avance des événements futurs et mis à nu les secrets des cœurs^{ee}. Qu'il produise quelque psaume, quelque vision, quelque discours, du moins de caractère spi-

toujours va parler au nom de la grande Église face aux hérésies; mais ce qui apparaît clairement est son appartenance au montanisme qui privilégiait les charismes, notamment la prophétie.

5. Le pronom *nostrum* représente les deux protagonistes du débat; dans la proposition suivante, l'adjectif *nostra* renvoie seulement aux « catholiques » que représente l'auteur. Sur *quis = uter*, cf. HOPPE, *S.u.S.*, p. 197-198 (on en a un autre exemple précédemment en 7, 6).

6. Reprise de l'argument marcionite évoqué au § 4.

7. Dans ce défi lancé à Marcion à propos des charismes, une place de choix est faite aux dons prophétiques (cf. *supra* n. 4).

ecstasi, id est in amentia, si qua linguae interpretatio accessit^{ff}; probet mihi etiam mulierem apud se prophetasse ex illis suis sanctoribus feminis. Magis dicam: si haec omnia
 115 facilius a me proferuntur – et utique conspirantia regulis et dispositionibus et disciplinis Creatoris –, sine dubio dei mei erit et Christus et Spiritus et Apostolus. Habet professionem meam qui uoluerit eam exigere.

(IX. 1.) Interim Marcionites nihil ex huiusmodi exhibe-
 120 bit, qui timet etiam pronuntiare cuius magis Christus nondum sit reuelatus: sicut meus expectandus est, qui a pri-

112 in *Mγ Kroy.*: om. edd. cett. a *R* || 113 mihi etiam *M Rig. Kroy.*: etiam mihi *X R* edd. cett. etiam *F* || 114 magis dicam *Braun*: magnis dicam *Mγ R, R₂* magnidicam *R, Gel. Pam. Oeb. Mor. Evans* magni ducam *Rig.* ne magis dicam *coni. R₂* uide adnot. || 118 post exigere capita dist. *Pam. auctore Kroymanno corr. Mor.* uide adnot. || 119 ex *Mγ R, R₂ Kroy.*: om. edd. cett. a *R₂* || 120 qui: cui *Kroy.* || timet etiam *Lat.*: tum etiam *Mγ R B Gel. Kroy.* timet iam *coni. R B rec. Pam. Rig. Oeb. Evans* uide adnot. || pronuntiare *codd. edd. a Pam.*: praen- *R₂R₃ B Gel.* || 121 qui a β: quia *M*

ff. Cf. 1 Co 14, 26

1. Dans la poursuite de son défi, T. décalque le programme charismatique tracé par l'Apôtre pour les assemblées: *uisionem* correspond à ἀποκάλυψιν, *orationem* à διδασχίην = « instruction »; c'est pourquoi la traduction par « prière » (Evans) ne convient pas. La dernière condition, qui correspond à ἐμπνεύλαν, souligne l'origine « spirituelle » du charisme. Sur la note montaniste que constitue l'exigence de l'*extase*, avec la définition de celle-ci, cf. IV, 22, 4-6.

2. Dernière formulation du défi: T. y apparaît en défenseur des prophétesses montanistes Priscilla et Maximilla. L'ironie éclate avec le rappel de la « chasteté » (c'est le sens de *sanctitas*; cf. I, 28, 4; 29, 2 et 6) que Marcion imposait à ses fidèles.

3. Les mss portent *magnis, dicam* qui a été corrigé par *R₃* en *magnidicam* compris comme un seul mot qu'on a rapporté à *mulierem* (Oehler, Moreschini, Evans). Mais cette lecture a contre elle que l'adjectif *magnidicus*, inconnu par ailleurs de T., est un mot rarissime (deux emplois chez Plaute, un chez Ammien, d'après *TLL*, s.v.) et de plus toujours affecté du sens très péjoratif de « hableur », « fanfaron »: sens qui ne saurait convenir pour caractériser une prophétesse. Nous proposons de régler la difficulté en coupant la phrase après *feminis* et en corrigeant *magnis* en *magis* pour comprendre la formule *Magis dicam* (« Je dirai plus ») comme intro-

rituel, fait en état d'extase, c'est-à-dire de perte du sens, si quelque interprétation de langue s'y est ajoutée^{ff1}. Qu'il me prouve même que chez lui une femme a prophétisé, une de ces siennes femmes d'une plus grande sainteté²! Je vais dire plus³: s'il m'est plus facile, à moi, de produire toutes ces preuves – et preuves assurément en concordance avec les doctrines, les dispositions et les enseignements du Créateur –, il est hors de doute que de mon dieu relèveront et le Christ et l'Esprit et l'Apôtre! Voilà ma profession, disponible pour qui voudra l'exiger.

(IX. 1) En attendant⁴, le marcionite, lui, ne présentera rien de ces sortes de preuves⁵: il redoute même d'énoncer de qui relève plutôt le Christ non encore révélé⁶. Si le mien,

ductive de la longue phrase où T. présente, face au néant charismatique de Marcion, sa solennelle *professio* (revendication du Christ, de l'Esprit, de l'Apôtre pour son dieu, le Créateur). Cette formule rappelle, en plus appuyé, le *Possum dicere* du § 9. Sur *magis* ayant valeur de substantif (= *quod est magis*), cf. *TLL* VIII, col. 54, l. 18 s.: on rapprochera aussi de l'expression *quod magis est et magis est ut...* (cf. LHS, p. 497-498, § 268, et p. 644, § 349d).

4. Les phrases qui vont de *Interim* à *nullum* ont été malencontreusement rattachées par Pamélius au ch. 9. C'est encore ce que fait Evans. Avec Moreschini (qui a fait sienne l'observation de l'apparat de Kroymann), nous les replaçons dans le ch. 8. Mais pour ne pas déconcerter les utilisateurs des différentes éditions, nous maintenons entre parenthèses l'indication 9, § 1.

5. Après Marcion, c'est au tour de son disciple d'être mis en scène dans une conclusion sarcastique où il joue un personnage déconfit et ridicule, adepte timide d'un Christ inexistant.

6. Littéralement: « de qui, davantage, le Christ ne s'est pas encore révélé ». Revenant à l'argumentation évoquée dans la seconde question du § 12, T. institue une comparaison entre le Christ « non encore révélé » du Créateur (selon juifs et marcionites) et le Christ de Marcion. C'est pour donner l'avantage au premier sur le second, celui-ci n'ayant jamais eu aucune existence. Le raisonnement de notre polémiste ne manquera pas de paraître assez artificieux, d'autant qu'il adopte comme sien, pour la circonstance, ce Christ encore attendu par Israël. En ce qui concerne le problème textuel, nous admettons avec Moreschini et Evans la restitution de Latinus: *timet etiam*. Kroymann, qui maintient la leçon transmise, ne réussit pas à en donner une explication convaincante.

mordio praedicatus est, illius idcirco non est, quia non a primordio sit. Melius nos credimus in Christum futurum quam haereticus in nullum.

IX. 1. (2.) « *Mortuorum resurrectionem quomodo quidam tunc negarint* »^a, prius dispiciendum est. Vtique eodem modo quo et nunc, siquidem semper resurrectio carnis negatur. 2. Ceterum animam et sapientium plures diuinam vindicantes saluam repromittunt, et uulgu ipsum ea praesumptione defunctos colit, qua animas eorum manere confidit; ceterum corpora aut ignibus statim aut feris aut, etiam diligentissime condita, temporibus tamen aboleri manifestum est. 3. Si ergo carnis resurrectionem negantes
 5 Apostolus retundit, utique aduersus illos tuetur quod illi negabant, carnis scilicet resurrectionem. Habes compendio responsum. (3.) Cetera iam ex abundantia.

123 christum R_2R_3 : -to $M\gamma R_1$ || 124 ullum *Kroy*.

IX. 2 dispiciendum R_2R_3 : des- $M\gamma R_1$ uide adnot. || 7 feris R_2R_3 : feris $M\gamma R_1$

IX. a. 1 Co 15, 12

1. Reprise de l'argument, capital dans toute la polémique contre Marcion, des annonces dont le Christ a été l'objet dès le début – et tout au cours – de l'AT.

2. Du fait de la confusion fréquente de *dispicere* / *despicere*, il y a lieu de se demander s'il ne faudrait pas, contre la correction de Rhenanus, revenir à la leçon de la tradition manuscrite (*despicendum*).

3. Reprenant les thèmes de son ouvrage *De carnis resurrectione* auquel il renvoie expressément *infra* 10, 1, T. souligne d'abord – contre la doctrine marcionite qui « spiritualise » la résurrection – que celle-ci n'a de sens qu'à condition d'être entendue des corps, de la « chair » : cf. E. EVANS, *Tertullian's Treatise on the Resurrection*, Londres 1960, p. xi-xvi; et P. SINISCALCO, *Ricerche*, p. 101-111.

qui a été annoncé dès le commencement¹, doit encore être attendu, le sien n'existe pas, pour la raison qu'il n'existe pas depuis le commencement ! Meilleure est notre croyance en un Christ à venir que celle de l'hérétique en un Christ inexistant !

La résurrection
des morts concerne
le corps seul

IX. 1. (2.) « *La résurrection des morts, de quelle façon certains l'ont niée* »^a alors, il faut préalablement le tirer au clair². Pour sûr, c'est de la même façon qu'aujourd'hui encore, puisque c'est toujours la résurrection de la chair que l'on nie³. 2. Mais pour ce qui est de l'âme, le plus grand nombre des sages, d'une part, comme ils en revendiquent la divinité, en promettent le salut, et le vulgaire lui-même, d'autre part, honore les défunts par l'effet d'une présomption qui lui fait avoir confiance dans la permanence de leurs âmes. Mais leurs corps, il est manifeste qu'ils sont anéantis, ou bien sur-le-champ par les flammes ou les bêtes, ou bien, même en cas d'ensevelissement très minutieux, par l'action toutefois des temps⁴. 3. Si donc l'Apôtre réfute ceux qui nient la résurrection de la chair, il sauvegarde assurément contre eux ce qu'ils niaient, c'est-à-dire la résurrection de la chair. Tu as là, en résumé, la réponse. (3.) Tout ce qui sera dit maintenant, le sera par surabondance⁵.

4. Argument du « consensus » universel – sages et foule – qui s'inspire, semble-t-il, du stoïcisme.

5. Goût de T. pour les argumentations abrégées et qui coupent court à toutes discussions ou explications circonstanciées. Ces dernières ne sont présentées qu'à titre de concession ; sur l'expression *ex abundantia*, cf. Index terminologique des livres I-III, t. 3, p. 323.

Nam et ipsum quod « mortuorum resurrectio » dicitur, exigit defendi proprietates uocabulorum. « Mortuum » ita
 15 uocabulum non est nisi quod amisit animam, de cuius facultate uiuebat ; corpus est quod amittit animam et amittendo fit mortuum : ita « mortui » uocabulum corpori competit. Porro si resurrectio mortui est, mortuum autem non aliud
 20 est quam corpus, corporis erit resurrectio. 4. Sic et « resurrectionis » uocabulum non aliam rem uindicat quam quae cecidit. « Surgere » enim potest dici et quod omnino non cecidit, quod semper retro iacuit. « Resurgere » autem non est nisi eius, quod cecidit ; iterum enim surgendo, quia cecidit, « resurgere » dicitur. « Re » enim syllaba iterationi semper
 25 adhibetur. Cadere ergo dicimus corpus in terram per mortem, sicut et res ipsa testatur ex Dei lege. Corpori enim dictum est : « Terra es et in terram ibis ^b. » Ita quod de terra est ibit in terram, hoc cadit quod in terram ibit, hoc resurgit quod cadit.
 30 5. « Quia per hominem mors, et per hominem resurrectio ^c. » Hic mihi et Christi corpus ostenditur in nomine « hominis », qui constat ex corpore, ut saepe iam docuimus. Quodsi sic in Christo uiuificamur omnes, sicut mortificamur in Adam ^d, quando in Adam corpore mortificemur, sic

14 mortuum *M^c Vrs. Rig.* : mortuorum *Mγ R₂ Gel. Pam. Kroy. om. coni. R₂ om. R₃ Oeh. Evans* || ita : itaque *Gel. Pam. Rig. del. Kroy.* || 15 uocabulum : -lo *coni. R₂ rec. R₃ B Gel. Pam. Rig. del. Kroy.* || mortuum post uocabulum *iter. Oeh. Evans ante uocabulum iter. Kroy.* || 22 retro : reto *M^c* || 23 surgendo *edd. a Gel.* : resurgendo *ϑ B* || 29 cadit *Ciaconius* : abit *ϑ* || 34 mortificemur : -camur *LVB Gel. Pam. Rig. Oeh. Evans*

b. Gn 3, 19 c. 1 Co 15, 21 d. Cf. 1 Co 15, 22

1. Même argument étymologique, fondé sur la *proprietates uerborum*, en *Res.* 48, 11.

2. Même argument et même citation biblique en *Res.* 18, 6.

3. Comme déjà en *Res.* 48, 8, T. s'appuie sur le texte de la lettre de Paul, à laquelle il revient, pour poursuivre sa démonstration (le corps seul est intéressé par la résurrection).

De fait l'expression même de « résurrection des morts » réclame qu'on défende la propriété de ses termes ¹. Ainsi le terme de « mort » ne concerne que ce qui a perdu l'âme, dont la faculté faisait qu'il vivait ; le corps est ce qui perd l'âme et, en la perdant, devient mort ; ainsi le terme de « mort » est relatif au corps. De plus, s'il y a résurrection d'un mort, et si le mort n'est rien d'autre que le corps, la résurrection sera celle du corps. 4. De même aussi, le terme de « résurrection » ne revendique pas d'autre réalité que celle qui est tombée. En effet « surgir » peut se dire aussi de ce qui n'est absolument pas tombé, de ce qui a été toujours gisant auparavant. Mais « ressurgir » (« ressusciter ») n'appartient qu'à ce qui est tombé : c'est en surgissant une nouvelle fois, parce qu'il est tombé, qu'il est dit « ressurgir » (« ressusciter »). Car la syllabe « re » s'emploie toujours pour un renouvellement. Nous disons donc que c'est le corps qui tombe dans la terre par l'effet de la mort comme la chose même est aussi attestée d'après la loi de Dieu. Car il a été dit au corps : « Tu es terre et tu iras dans la terre ^{b2}. » Ainsi ce qui est tiré de la terre ira dans la terre : c'est ce qui ira à la terre qui tombe, c'est ce qui tombe qui ressurgit (ressuscite).

5. « Parce que la mort est venue par un homme, par un homme aussi vient la résurrection ^{c3}. » Ici aussi m'est montré le corps du Christ dans le nom d' « homme », lui qui est constitué d'un corps, comme souvent déjà nous l'avons enseigné ⁴. Ainsi donc, si nous obtenons tous la vie dans le Christ de la même façon que nous obtenons la mort en Adam ^{d5}, du moment que nous obtenons la mort en Adam

4. Renvoi aux nombreux passages des livres précédents où T. s'en est pris au docétisme marcionite à l'occasion d'emplois du terme « homme ».

5. Même citation en *Res.* 48, 9.

35 necesse est et in Christo corpore uiuificemur. Ceterum similitudo non constat, si non in eadem substantia mortificationis in Adam uiuificatio concurrat in Christo.

6. Sed interposuit aliquid adhuc de Christo et propter praesentem disceptationem non omittendum. (6.) Tanto magis enim probabitur carnis resurrectio, quanto Christum eius dei ostendero, apud quem creditur carnis resurrectio. Cum dicit : « *Oportet enim regnare eum, donec ponat inimicos eius sub pedes eius* »^e, iam quidem et ex hoc ultorem Deum edicit atque exinde ipsum, qui hoc Christo repromiserit : « *Sede ad dexteram meam, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum. Virgam uirtutis emittet Dominus ex Sion et dominabitur in medio inimicorum tuorum tecum* »^f. » 7. Sed necesse est ad meam sententiam pertinere defendam eas scripturas, quas et Iudaei nobis auocare conantur. Dicunt denique hunc psalmum in Ezechiam ceci-

36-37 mortificationi *Kroy*. || 37 christo *M R₃* : -ti γ *R₁R₂* || 38 aliquid adhuc *M Kroy*. : adhuc aliquid β *edd. cett.* || 42 ponat *M R₃* : ponam γ *R₁R₂* || 43 eius¹ *eras. M* || ultorem *M con. R₁ rec. R₂R₃* : cultorem γ *R₁* || 45 donec : donac *M^{ac}* || 46 uirtutis *M Kroy*. : uirtutis tuae β *edd. cett.* || 47 dominaberis *Pam.* || 48 post tecum *add. et cetera Pam.*

e. 1 Co 15, 25 f. Ps 109, 1-3

1. L'auteur ne recule pas devant une démonstration lourdement appuyée dans son désir de faire apparaître en toute clarté le parallélisme entre *mortificatio* et *uiuificatio* (deux néologismes). Il veut, par là, réfuter la conception uniquement « spiritualiste » du salut selon Marcion.

2. Passant brusquement au v. 25 où Paul évoque le règne du Christ et la soumission de ses ennemis – en une citation adaptée de Ps 109, 1 –, T. donne un autre cours au développement.

3. Justification de cette apparente modification du propos : T. souligne que, dans la discussion qui va suivre, il ne perd pas de vue son objectif (résurrection des corps).

4. Il semble bien que le sujet de *ponat* est Dieu, tandis que *eius* (réprise de *eum*) représente le Christ. L'explication donnée ensuite (*ultorem deum, Christo repromisit*) va dans ce sens, ainsi que le texte psalmique qui distingue bien Dieu du Christ.

par le corps, il est nécessaire de la même façon que par le corps nous obtenions aussi la vie dans le Christ. Au reste, la comparaison n'a pas de consistance si ce n'est pas dans la même substance concernée par le passage à la mort en Adam que s'opère concurremment le passage à la vie dans le Christ¹.

Discussion
sur le Psaume 109
et son interprétation
par les juifs

6. Mais l'Apôtre a interposé² encore sur le Christ une indication qu'il ne faut pas omettre non plus pour le présent débat. (6.) Car la résurrection de la chair sera d'autant plus prouvée que j'aurai montré davantage que le Christ relève du dieu chez qui on croit à la résurrection de la chair³. Lorsque l'Apôtre dit : « *Car il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il place ses ennemis sous ses pieds* »⁴, déjà, à la vérité, il énonce par là aussi le Dieu vengeur et du coup celui-là même qui a fait cette promesse au Christ : « *Assieds-toi à ma droite jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis l'escabeau de tes pieds. Le Seigneur étendra de Sion le rameau de ta puissance, et il dominera au milieu de tes ennemis avec toi* »⁵. » 7. Mais il est indispensable que je prouve pour ma défense qu'ont bien trait à mon propos ces textes scripturaires puisqu'aussi bien les juifs s'efforcent de les écarter de nous⁶. Ils disent en effet que ce psaume est une prophétie

5. Ce psaume mystérieux, qui était déjà chez les juifs objet d'une interprétation messianique, et dont Jésus a cité les v. 1-2 (cf. Mt 22, 44), a servi très tôt à l'élaboration du dogme chrétien. T. suit le texte de la LXX, mais curieusement il rattache les mots « avec toi » à ce qui précède, alors qu'ils se rapportent normalement à ce qui suit : « Avec toi est la souveraineté (ἀρχή). »

6. Tout ce développement sur ces Psaumes 109 et 71 s'inspire de Justin, même s'il s'en écarte sur certains détails d'exégèse : cf. P. PRIGENT, *Justin et l'Ancien Testament*, Paris 1964, p. 80-89 et notre étude « Le témoignage des Psaumes », p. 208-210.

nisse, quia is sederit ad dexteram templi et hostes eius auerterit Deus et absumperit⁵; propterea igitur et cetera: «*Ante luciferum ex utero generavi te^h*» in Ezechiam conuenire et in Ezechiae natiuitatem. Nos edimus euangelia
 55 – de quorum fide aliquid utique iam in tanto opere istos confirmasse debemus – nocturna natiuitate declarantia Dominum, ut hoc sit «*ante luciferum^h*», et ex stella Magis intellectaⁱ et ex testimonio angeli, qui nocte pastoribus adnuntiauit natum esse cum maxime Christum^j, et ex loco
 60 partus: in diuersorium enim ad noctem conuenitur^k.
 8. Fortassean et mystice factum sit, ut nocte Christus nasceretur, lux ueritatis futurus ignorantiae tenebris. Sed nec «*generavi te^h*» edixisset Deus, nisi Filio uero. Nam etsi de toto populo ait: «*Filios generavi^l*», sed non adiecit: «*ex utero*». Cur autem adiecit: «*ex utero^h*» – tam uane, quasi
 65 aliqui hominum ex utero natus dubitaretur –, nisi quia curiosius uoluit intellegi in Christum: «*Ex utero generavi te^h*», id est ex solo utero, sine uiri semine, carni deputans

51 quia is sederit *R*₁: qui ait sedit *Mγ R₁R₂* || 54 in *R*₂: ante *Mγ R₁R₂*, || 57 ex stella β: extella *M* || 63 edixisset *Mγ Pam. Rig. Oeb. Evans*: dixisset *R Gel. Kroy.* || uero *Ciaconius Oeb. Kroy. Evans*: puero & *Gel. Pam. Rig.* || 64 adiecit: adicit *Kroy.* || 66 aliqui *Mγ R, Kroy.*: -is *edd. cett. a R₂*

g. Cf. 2 R 18 – 19; Is 37, 14-20.37-38 h. Ps 109, 3 i. Cf. Mt 2, 2.9-10 j. Cf. Lc 2, 7-18 k. Cf. Lc 2, 7 l. Is 1, 2

1. Aucun autre témoignage ne confirme l'assertion de JUSTIN, *Dial.* 33, 1 et 83, 1 sur cette application à Ezéchias par les juifs: cf. *Dial., ad loc.*, éd. Archambault, p. 144-145, en note.

2. Observation ironique de T. qui, d'autre part, a conscience de la longueur de son *Marc.*

3. Notre auteur applique le verset à la naissance nocturne du Sauveur, et non à la génération du Verbe: à comparer avec JUSTIN, *Dial.* 76, 7 (cf. éd. Archambault, t. 2, p. 13, en note). Il rappelle ensuite trois textes évan-

relative à Ezéchias étant donné qu'il s'est assis à la droite du Temple et que Dieu a détourné et englouti ses ennemis⁵¹; que c'est donc pour cette raison que tout le reste: «*Avant l'étoile du matin je t'ai engendré du sein^h*» convient à Ezéchias et à la naissance d'Ezéchias. Mais nous, nous produisons les textes évangéliques – sur la confiance qu'ils méritent nous devons avoir déjà, pour sûr, dans le cours d'un si grand ouvrage, rassuré quelque peu les juifs²! –, textes qui déclarent un Seigneur de naissance nocturne³ – pour qu'on ait là «*avant l'étoile du matin^h*»: conformément à l'étoile comprise par les magesⁱ, conformément au témoignage de l'ange qui a annoncé de nuit aux bergers que justement le Christ était né^j, conformément au lieu de l'accouchement: car c'est pour la nuit que l'on se rassemble à l'auberge^k. 8. Peut-être aussi la naissance nocturne du Christ a-t-elle une valeur symbolique: il devait être la lumière de la vérité pour les ténèbres de l'ignorance⁴. Mais aussi bien, Dieu n'aurait énoncé «*Je t'ai engendré^h*» que pour son vrai Fils. Car même s'il dit à propos de tout le peuple: «*J'ai engendré des fils^l*», il n'a pas ajouté: «*du sein*». Pour quelle raison a-t-il ajouté: «*du sein^h*» – ce serait bien superflu, comme si l'on pouvait douter qu'un quelconque des hommes fût né d'un sein! –, sinon parce qu'il a voulu plus soigneusement faire comprendre du Christ l'expression: «*Je t'ai engendré du sein^h*», c'est-à-dire du seul sein, sans semence masculine? Il rapportait à la

géliques prouvant bien que la naissance a eu lieu de nuit. Cette insistance s'explique par le fait que Marcion n'admettait pas une telle naissance et avait écarté de son évangile tout ce qui concernait la *natiuitas* du Christ.

4. Après l'explication littérale est donnée l'explication symbolique («*en mystère*»). Pour justifier la naissance nocturne du Sauveur, T. recourt au thème, fréquent dans son apologétique, de l'illumination apportée par le Christ aux hommes plongés dans les ténèbres de l'ignorance.

<quod> ex utero, Spiritui quod ex ipso ? 9. Hic accedit :
 70 « *Tu es sacerdos in aeuum* ^m. » Nec sacerdos autem Ezechias
 nec in aeuum, etsi fuisset. « *Secundum ordinem*, inquit,
Melchisedec ^m. » (9.) Quid Ezechias ad Melchisedec, altis-
 75 simi sacerdotem et quidem non circumcisum, qui Abraham
 circumcisum iam accepta decimarum oblatione benedixit ⁿ ?
 At in Christum conueniet ordo Melchisedec, quoniam qui-
 dem Christus, proprius et legitimus Dei antistes, praeputiati
 sacerdotii pontifex tum in nationibus constitutus, a quibus
 magis suscipi habebat, agnituram se quandoque circumci-
 sionem et Abrahae gentem, cum ultimo uenerit, accepta-
 80 tione et benedictione dignabitur ^o.

10. Est et alius psalmus ita incipiens : « *Deus, iudicium
 tuum regi da* » – id est Christo regnatura – « *et iustitiam
 tuam filio regis* ^p » – id est populo Christi. (10.) Filii enim
 eius sunt qui in ipso renascuntur. Sed et hic psalmus
 85 Solomoni canere dicitur. Quae tamen soli competunt
 Christo docere non poterunt etiam cetera non ad
 Solomonem, sed ad Christum pertinere ? « *Descendit*,
 inquit, *tamquam imber super uellus et uelut stillae des-*

69 quod¹ *add. Kroy. Evans* || spiritui *Kroy. Evans* : spiritus ϑ *edd. cett.*
 || ex ipso *Lat. Kroy. Evans* : et ipso ϑ *Gel. Mor.* ipsum *uel ipsi coni. R₂*
 in ipso *FLV Pam. Rig. Oeh.* (de tota sententia *uide adnot.*) || hic : huc
Lat. his Kroy. Evans || 74 accepta *R* : -at *M γ* || 75 conueniet *M R F²* : -it
 γ || 76 christus proprius β *edd.* : proprius christus *M* || 78 agnituram *M*
Kroy. : cog- β *edd. cett.* || 80 benedictione *R₁* : bene *M γ R₁R₂* || 85 (et *li.*
 87, 90) solomoni *M Kroy.* : sa- β *edd. cett.* || dicitur *Eng. Kroy.* || 87 des-
 cendet *Kroy. uide adnot.*

m. Ps 109, 4 n. Cf. Gn 14, 18-19 o. Cf. Rm 11, 25-26 p. Ps 71, 1

1. Le texte des mss, pour ce passage, n'est guère intelligible et nous pen-
 sons, compte tenu des divers aménagements qui ont été proposés, notam-
 ment par Kroymann, qu'on doit le lire ainsi : « *carni deputans <quod> ex
 utero, spiritui quod ex ipso. Hic accedit...* ». Après la justification de la pré-
 cision « *ex utero* » qui met en jeu la substance humaine (*caro*) opposée à la

chair ce qui est « du sein », et à l'Esprit ce qui est de lui-
 même¹. 9. Ici s'ajoutent les mots : « *Tu es prêtre pour
 l'éternité* ^m. » Mais Ezéchias ni n'a été prêtre ni, si même il
 l'avait été, ne l'aurait été pour l'éternité. « *Selon l'ordre*, dit
 le texte, *de Melchisédech* ^m. » (9.) Qu'est-ce qu'Ezéchias a à
 voir avec Melchisédech, prêtre du Très-haut, et d'ailleurs
 incirconcis, qui a béni Abraham circoncis une fois acceptée
 l'offrande de ses dîmes ⁿ ? Mais c'est au Christ que convien-
 dra l'ordre de Melchisédech puisque le Christ, à la vérité,
 est le propre et légitime grand-prêtre de Dieu, étant établi
 alors comme pontife du sacerdoce incirconcis dans les
 nations par lesquelles il avait à être davantage accueilli : et,
 quand un jour la circoncision, la race d'Abraham, le recon-
 naîtra à son ultime venue, il la jugera digne de son accepta-
 tion et de sa bénédiction ^{o2}.

Confirmation 10. Il y a aussi un autre psaume ³
 par le Psaume 71 qui commence ainsi : « *Dieu, donne
 ton jugement au roi* » – c'est-à-dire
 qui annonce le Christ au Christ qui régnera – « *et ta justice
 et non Salomon au fils du roi* ^p » – c'est-à-dire au
 peuple du Christ. (10.) Car sont ses fils ceux qui renaissent
 en lui. Mais ce psaume aussi, on dira qu'il prophétise pour
 Salomon. Cependant les paroles qui ne s'appliquent qu'au
 Christ ne pourront-elles pas montrer que le reste aussi
 concerne non pas Salomon, mais le Christ ? « *Il descend*, dit
 le texte, *comme une pluie sur la toison et comme des gouttes*

substance divine (*spiritus*) – celle de Dieu qui parle ici (*ipse*) –, T. passe direc-
 tement à un autre verset du psaume pour poursuivre sa récusation de l'exé-
 gèse juive. De *deputans carni*, on rapprochera le passage de III, 20, 7-8 (sur
 le « ventre » de David) qui présente un emploi similaire de *deputare*.

2. Toute cette explication se conforme au développement de JUSTIN,
Dial. 33, 1-2.

3. Même association étroite du Ps 71 au Ps 109 chez JUSTIN, *Dial.* 34.
 Cf. *supra*, p. 199, n. 6.

tillantes in terram⁹ », placidum descensum eius et insensibilem describens de caelo in carnem. Solomon autem, etsi descendit alicunde, non tamen sicut imber, quia non de caelo.

11. Sed simpliciora quaeque proponam. (11.) « Dominabitur, inquit, a mari ad mare et a flumine usque ad terminos terrae¹ » : hoc soli datum est Christo ; ceterum Solomon uni et modicae Iudaeae imperavit. « Adorabunt illum omnes reges² » : quem omnes, nisi Christum ? « Et seruient ei omnes nationes³ » : cui omnes, nisi Christo ? « Sit nomen eius in aeuum⁴ » : cuius nomen <in> aeternum, nisi Christi ? « Ante solem manebit nomen eius¹ » : ante solem enim sermo Dei – id est Christus. (12.) « Et benedicentur in illo uniuersae gentes¹ » : in Solomone nulla natio benedicuntur, in Christo uero omnis.

12. Quid nunc, si et deum eum psalmus iste demonstrat ? « Et beatum eum dicent¹ ; quoniam benedictus Dominus Deus Israhelis, qui facit mirabilia solus. Benedictum nomen gloriae eius et replebitur uniuersa terra gloria eius². »

13. Contra Solomon, audeo dicere, etiam quam habuit in Deo gloriam amisit per mulierem in idolatriam usque protractus. Itaque cum in medio psalmo illud quoque positum sit : « Inimici eius puluerem lingent³ » – subiecti utique

89 descensum eras. M || 96 salomon M || 99 post nomen add. in Pam. Rig. Oeb. Evans || 104 psalmus iste M Rig. Kroy. : iste psalmus β Gel. Pam. Oeb. Evans || 105 quoniam R,R₂ : quomodo Mγ R₁ || 108 salomon coni. R₁ rec. R₂R₃ : -nem γ R₁ solomonem M || 109-110 protractus MF Kroy. : per- X edd. cett. a R || 110 quoque R₂ : quod Mγ R,R₂ || 111 lingent MX R₂ : -gunt FR,R₂

q. Ps 71, 6 r. Ps 71, 8 s. Ps 71, 11 t. Ps 71, 17 u. Ps 71, 18-19 v. Ps 71, 9

1. « Sur la toison » correspond au texte de la LXX. La BJ traduit : « sur le regain ». Au lieu du futur (« descendra »), T. met le présent : il n'est pas nécessaire de corriger en *descendet* comme fait Kroymann.

2. Par opposition aux versets 1 et 6 interprétés, dans ce qui précède, selon leur sens symbolique et « mystique ».

d'eau qui s'instillent sur la terre⁹ », décrivant sa descente, en douceur et insensiblement, du ciel dans la chair. Salomon, lui, même s'il est descendu quelque part, ne l'a cependant pas fait « comme une pluie » parce que ce n'était pas du ciel !

11. Mais voici que je vais présenter tous les détails qui sont de sens plus littéral². (11.) « Il dominera, dit le texte, de la mer à la mer, et du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre¹. » Voilà qui n'a été donné qu'au Christ, tandis que Salomon n'a commandé qu'à un pays, et un petit pays, la Judée ! « Tous les rois l'adoreront². » Qui ont-ils adoré tous, sinon le Christ ? « Et toutes les nations le serviront³. » Qui ont-elles servi toutes, sinon le Christ ? « Que son nom soit pour l'éternité¹ ! » De qui le nom est-il éternel, sinon du Christ ? « Avant le soleil demeurera son nom¹. » Car avant le soleil est le Verbe de Dieu – c'est-à-dire le Christ. (12.) « Et seront bénis en lui tous les peuples¹. » En Salomon pas de nation qui soit bénie ! Mais dans le Christ est bénie toute nation !

12. Et que dire maintenant si ce psaume démontre même quel est le dieu dont il s'agit³ ? « Et ils le diront bienheureux¹, car béni est le Seigneur Dieu d'Israël, qui seul fait des merveilles : Béni le nom de sa gloire, et toute la terre sera remplie de sa gloire² ! » 13. Au contraire Salomon, j'ose le dire, a perdu même toute la gloire qu'il avait eue en Dieu parce qu'il s'est laissé entraîner jusqu'à l'idolâtrie par une femme. C'est pourquoi, comme l'on trouve placée au milieu du psaume cette expression aussi : « Ses ennemis lècheront la poussière³ » – des ennemis bien sûr établis sous ses pieds –,

3. T. souligne et met à part les v. 18-19 où il voit désigné, avec évidence, le Créateur, dieu d'Israël. Toute l'organisation du développement, nette et vigoureuse en sa progression, est le fait de T.

4. L'auteur réserve pour la fin de son exégèse le verset qui fait le lien avec le début du Ps 109 ; et par conséquent avec le verset de la lettre paulinienne qui a été le point de départ de sa longue parenthèse.

pedibus ipsius -, ad illud pertinebit propter quod hunc psal-
 mum et intuli et ad meam sententiam defendi, ut confir-
 mauerim et regni gloriam et inimicorum subiectionem
 115 secundum dispositionem Creatoris consecuturum non
 alium credendum quam Creatoris.

X. 1. Reuertamur nunc ad resurrectionem, cui et alias
 quidem proprio uolumine satisfacimus omnibus haereticis
 resistentes; sed nec hic desumus, propter eos, qui illud
 opusculum ignorant. « Quid, ait, facient qui pro mortuis
 5 baptizantur, si mortui non resurgunt^a ? » Viderit institutio
 ista: kalendae, si forte, Februariae respondebunt illi pro
 mortuis petere. Noli ergo Apostolum nouum statim
 auctorem aut confirmatorem eius denotare, ut tanto magis
 sisteret carnis resurrectionem, quanto illi, qui uane pro

115 consecuturus *Rig. Oeh. Evans*

X. 6 ista *MG conl. R₁R₂ rec. R₃*; iste γ *R₁*, istae *R₂* || 8 eius *edd. ab*
Vrs.: eum ϑ *Gel. Pam.*

X. a. 1 Co 15, 29

1. Conclusion ferme, qui ramène au thème central du livre.
2. Retour, après la longue parenthèse exégétique de 9, 6-13, au problème traité par Paul dans son chapitre 15. Ici le verbe *satisfacere* prend le sens spécial de « répondre de façon satisfaisante (à suffisance) ». Sur cette phrase, et en particulier sur la valeur de *omnibus*, cf. P. SINISCALCO, *Ricerche*, p. 54 s.
3. Ce passage a déjà été évoqué en *Res.* 48, 11 : T., après avoir laissé de côté le problème de la justification (*an ratione*) de cette pratique, ne veut en retenir qu'un argument : ses initiateurs (*instituisse*) avaient foi en une résurrection corporelle. Ici la position de l'auteur reste la même, mais il insiste plus nettement sur l'inutilité (*uane*) de la pratique et sur son opposition à la règle paulinienne de l'unicité du baptême. On ne sait rien de certain sur la coutume qui avait cours dans la communauté chrétienne de Corinthe. Paul ni ne l'approuve ni ne la désapprouve; il en tire un argument *ad hominem* dans sa démonstration.
4. Sur cette expression chère à T. pour rejeter un examen ou une prise en compte, cf. Index terminologique des livres I-III, t. 3, p. 349.

ce trait se rapportera à l'objet pour lequel j'ai fait état de ce psaume et soutenu son rapport direct à mon propos : cela afin de confirmer que celui qui obtiendrait la gloire du règne et la soumission de ses ennemis conformément à la disposition du Créateur ne doit pas être cru « autre » que Christ du Créateur¹.

Le baptême
 « pro mortuis » :
 argument en faveur
 de la résurrection
 des corps

X. 1. Revenons maintenant à la résurrection; à cette question nous avons à vrai dire, par ailleurs aussi, satisfait en un volume spécifique où nous avons fait face à tous les hérétiques²; mais ici non plus nous ne nous dérobons pas, à cause de ceux qui ignorent cet ouvrage. « Que gagneront, dit l'Apôtre, ceux qui sont baptisés pour les morts, si les morts ne ressuscitent pas^{a3} ? » Peu me chaut cette institution⁴ ! Les calendes de février, s'il y a lieu, lui seront garantes des demandes pour les morts⁵ ! Ne va donc pas flétrir aussitôt l'Apôtre⁶ pour l'avoir nouvellement instaurée ou confirmée dans l'intention de donner à la résurrection de la chair d'autant plus d'assise que c'est la foi en

5. Nous pensons qu'il faut donner à *respondere* son sens étymologique et juridique : il est construit avec l'infinitif comme verbe d'ordre; *illi*, comme *eius* dans la phrase suivante, renvoie à *institutio*. Emploi métonymique de « calendes de février » pour désigner tout le mois qui était consacré au culte des morts chez les Romains : la fête des *Parentalia* avait lieu du 13 au 21 février et comportait, outre des sacrifices, des « prières » que rappelle ici le verbe *petere* (cf. OVIDE, *Fastes*, vers 533 s. et 542). Une telle référence à la religion païenne de la part de T. est pleinement ironique (cf. *si forte*) et amorce le jugement négatif qu'il portera ensuite sur cette pratique.

6. Marcion avait-il condamné son apôtre à propos du baptême « pro mortuis » ? Ou cette attitude lui est-elle prêtée par T. pour les besoins de sa polémique et de sa démonstration ? Aucune indication à ce sujet n'est fournie par les sources antiques. La seconde hypothèse est cependant la plus probable.

10 mortuis baptizarentur, fide resurrectionis hoc facerent. (2.)
 Habemus illum alicubi « *unius baptismi*^b » definitorem.
 2. Igitur et pro mortuis tingi pro corporibus est tingi : mor-
 tuum enim corpus ostendimus. Quid facient qui pro cor-
 poribus baptizantur, si corpora non resurgunt^a ?
 15 Atque adeo recte hunc gradum figimus, ut et Apostolus
 secundam disceptationem aeque de corpore induxerit : « *Sed*
dicent quidam : 'Quomodo mortui resurgent ? quo autem
corpore uenient'^c ? » 3. Defensa etenim resurrectione,
 quae negabatur, consequens erat de qualitate corporis
 20 retractare, quae non uidebatur. Sed de ista cum aliis
 congruere conuenit. Marcion enim in totum carnis resurrec-
 tionem non admittens et soli animae salutem repromittens,
 non qualitatibus, sed substantiae facit quaestionem. Porro et
 ex his manifestissime obducitur, quae Apostolus ad qualita-
 25 tem corporis tractat propter illos, qui dicunt : « *Quomodo*
resurgent mortui ? Quo autem corpore uenient'^c ? » Iam

16 disceptationem *coni. R, Vrs. rec. edd. a Rig.* : discrepa- 9 *B Gel. Pam.* descrip- X || 23 qualitatibus *R* : -i *My*

b. Ep 4, 5 c. 1 Co 15, 35

1. Cet adverbe exprime sans équivoque le jugement négatif que T. porte sur ce baptême « vicair », jugement perceptible dès *Res.* 48, 11.

2. Rappel de la « définition » de Ep 4, 5 que Marcion conservait : cf. HARNACK, p. 118² ; SCHMID, p. I/340.

3. La conséquence que T. tire de cette pratique à ses yeux douteuse sert en tout cas d'argument pour conforter la résurrection des corps (comme en *Res.* 48, 11). Le verbe *tingere* remplace *baptizare* de la citation par souci de *uariatio* stylistique : cf. SCHMID, p. 45.

4. Cf. *supra* 9, 3.

5. En conséquence de l'équation posée (*mortuus = corpus*), T. pousse le souci d'efficacité didactique jusqu'à reprendre le verset de Paul en y faisant les substitutions conformes à cette équivalence.

6. Justification appuyée de la manière d'argumenter de l'Apôtre, sur laquelle T. calque la sienne : il a d'abord défendu la résurrection du corps en général (9, 1-5 ; 10, 1-2a) : il passe maintenant à la question de la quali-

la résurrection qui les faisait agir, ceux qui, bien en vain¹, recevaient le baptême pour des morts. (2.) Nous trouvons l'Apôtre, quelque part ailleurs, qui pose en définition « *un seul baptême*^{b2} ». 2. Ainsi donc aussi, être baptisé pour des morts, c'est être baptisé pour des corps³. Nous avons montré en effet que le mort, c'est le corps⁴. Que gagneront ceux qui sont baptisés pour des corps, si les corps ne ressuscitent pas^{a5} ?

Quelle sorte
de corps auront
les ressuscités ?

Et il est si vrai que nous tenons ici une position juste que l'Apôtre aussi a introduit l'examen d'une seconde question portant également sur le corps :

« *Mais certains diront : 'Comment les morts ressusciteront-ils ? En quel corps viendront-ils'*^c ? » 3. Une fois défendue en effet la résurrection que l'on niait, il s'en suivait logiquement de traiter de la qualité du corps, puisqu'on ne la voyait pas⁶. Mais sur cette question, c'est à d'autres hérétiques⁷ qu'il convient de s'affronter. Marcion, lui, effectivement, comme il n'admet nullement la résurrection de la chair, et promet le salut à l'âme seule, met en question non pas la qualité, mais la substance. Or donc il est, de la façon la plus manifeste, réduit au silence⁸ également par ces réflexions que l'Apôtre consacre à la qualité du corps à cause de ceux qui disent : « *Comment les morts ressusciteront-ils ? En quel corps viendront-ils'*^{c9} ? » Car il a déjà annoncé que

tas corporis qui se déduit logiquement (*consequens*) de la précédente. Marcion conservait sans changement ce v. 35 : cf. HARNACK, p. 93² ; SCHMID, p. I/326.

7. Sur l'identification de ces *alii*, cf. P. SINISCALCO, *Ricerche*, p. 52 : il s'agirait de certains groupes valentiniens qui, sans nier la résurrection du corps, discutaient de sa qualité.

8. Sur le sens particulier chez T. du verbe *obducere*, cf. t. 3, p. 150, n. 1.

9. Reprise, assurément bien lourde, de la question qui se trouve énoncée au début du paragraphe. On peut penser que T. a voulu souligner la présence du mot « corps » dans le texte paulinien avant d'introduire sa déduction.

enim praedicauit resurrectorum esse corpus, si de corporis qualitate tractauit. 4. Denique si proponit exempla « *grani tritici uel alicuius eiusmodi*, quibus *det corpus Deus prout uolet*^d », si « *unicuique seminum proprium ait corpus esse*^e », ut « *aliam quidem carnem hominum, aliam uero pecudum et uolucrum, et corpora caelestia atque terrena*^f », et « *aliam gloriam solis et lunae aliam et stellarum aliam*^g », nonne carnalem et corporalem portendit resurrectionem, 35 quam per carnalia et corporalia exempla commendat? Nonne etiam ab eo deo eam spondet, a quo sunt et exempla?

5. « *Sic et resurrectio*^h », inquit. (5.) Quomodo? Sicut et granum corpus seritur corpus resurgit. Seminationem 40 denique uocauit dissolutionem corporis in terram, quia « *seritur in corruptela*^{***} *in honestatem, in uirtutem*ⁱ. »

28 si *Oeh. Kroy. Evans* : id *§ Gel. Pam.* ideo *Ciaconius Eng. om. Rig. uide adnot.* || 29 eiusmodi *eras. M* || prout *ex ut M^{ms}* || 30-31 corpus esse *M Kroy.* : esse corpus *β edd. cett.* || 31 ut : et *Pam. Rig.* || 34 nonne *M R₃* : non *γ R₁R₂* || portendit *R* : pro- *Mγ* || 41 *post* in *corruptela lacunam ind. Kroy.* : in *dedecoratione, in infirmitate, resurgit autem in incorruptelam suppl. susp. Kroy. rec. Evans uide adnot.*

d. 1 Co 15, 37-38 e. 1 Co 15, 41 f. 1 Co 15, 38 g. 1 Co 15, 42a h. 1 Co 15, 39-40 i. 1 Co 15, 42b-43

1. Cf. *Rés.* 48, 14 : T. ne fait que reprendre ici sous une autre forme ce qu'il a énoncé là (la résurrection est définie comme corporelle *ex genere* du moment que l'on discute de la « qualité » du corps).

2. Le texte des mss (*id proponit*) fait difficulté et la correction d'Oehler (*si p.*) s'impose : elle est adoptée par les trois derniers éditeurs. Elle se justifie d'autant mieux que, par elle, la longue phrase de T. se structure en une protase commandée par la double anaphore de *si* et une apodose scandée elle aussi par la double anaphore de *nonne*.

3. L'image du grain de blé et de son ensemencement qui provoque sa décomposition avant sa germination est le symbole directeur qu'utilise Paul dans son approche du mystère de la résurrection ; T. l'a clairement dégagé et explicité en *Res.* 52, 1-16.

4. Le verbe *resurgere* avec son sens propre (= « ressurgir ») et son sens figuré « chrétien » (= « ressusciter ») permet de passer aisément du fait biologique au mystère eschatologique.

ce qui ressusciterait, c'est le corps, s'il a fait porter ses réflexions sur la qualité de ce corps¹. 4. En fin de compte, s'il propose² les exemples du « *grain de blé ou de quelque chose de ce genre à qui Dieu donne un corps à son gré*^d », s'il dit que « *chacune des semences a un corps particulier*^e », et qu'ainsi, en vérité, « *autre est la chair des humains, autre celle du bétail et des oiseaux, et qu'il y a des corps célestes et des corps terrestres*^f », et qu'« *autre est la gloire du soleil, autre celle de la lune et autre celle des étoiles*^g », est-ce qu'il n'annonce pas une résurrection charnelle et corporelle puisque c'est par le moyen d'exemples charnels et corporels qu'il la fait valoir? Et même, ne la promet-il pas du dieu dont relèvent aussi ces exemples?

Comparaison
avec la semence.
Corps animal
et corps spirituel

5. « *Ainsi également la résurrection*^{h3} », dit-il. (5.) De quelle façon? De même que le grain aussi est semé corps, il ressurgit corps⁴. Car ce que l'Apôtre a appelé ensemencement, c'est la dissolution du corps dans la terre, parce qu'« *on sème dans la corruption*,^{***} *dans l'honneur, dans la force*ⁱ⁵. » L'ordre

5. Faut-il admettre le texte transmis (« *Seritur in corruptela in honestatem, in uirtutem* ») comme forme simplifiée de la citation qu'on lit sous sa forme intégrale en *Res.* 52, 16 (« *Seminatur in corruptela, resurgit in incorruptela, seminatur in dedecoratione, resurgit in gloria, seminatur in infirmitate, resurgit in uirtute* »)? C'est l'opinion de Moreschini dont la traduction est : « semé dans la corruption *pour* la gloire, *pour* la force ». Mais il paraît difficile de croire que T. ait simplifié à ce point le texte biblique en exprimant l'idée par la seule différence entre *in* + abl. et *in* + acc. (avec valeur de but), d'autant que cette différence n'est plus toujours nette dans le latin postclassique. On comprend mal aussi pourquoi il aurait fait l'économie du verbe *resurgit*, alors que dans tout le développement il reprend si volontiers la notion de résurrection comme celle de corps. Il paraît donc plus vraisemblable d'admettre, avec Kroymann, l'existence d'une lacune dans le texte transmis. Certes T. a remodelé l'énoncé paulinien pour le condenser : « *Seritur in corruptela, in dedecoratione, in infirmitate, resurgit in incorruptelam, in honestatem, in uirtutem.* » La faute mécanique d'un copiste (par haplographie) est à l'origine du texte mutilé arrivé à nous.

Cuius ille ordo in dissolutione, eius et hic in resurrectione, corporis scilicet, sicut et grani. Ceterum si auferas corpus resurrectioni quod dedisti dissolutioni, ubi consistet diuersitas exitus ? Proinde « *Et si seritur <corpus> animale, resurgit spiritale* »¹, etsi habet aliquod proprium corpus anima uel spiritus, ut possit uideri « corpus animale » « animam » significare et « corpus spiritale » « spiritum », non ideo animam dicit in resurrectione spiritum futuram, sed corpus
 50 – quod cum anima nascendo et per animam uiuendo « animale » dici capit – futurum « spiritale », dum per spiritum surgit in aeternitatem. 6. Denique si non anima, sed caro seminatur in corruptela, dum soluitur in terra, iam non anima erit corpus animale, sed caro, quae fuit corpus ani-
 55 male, si quidem de animali efficitur spiritale, sicut et infra dicit : « *Non primum quod spiritale* »^k.

7. Ad hoc enim et de ipso Christo praestruit : (7.) « *Factus primus homo Adam in animam uiuam, nouissimus Adam in spiritum uiuificantem* »^l – licet stultissimus haere-

42-43 resurrectione, corporis ita dist. Kroy. || 43 sicut et grani Eng. Mor. : sicut et granum § edd. cett. del. Kroy. || 45 post seritur add. corpus Kroy. uide adnot. || animale X Gel. Kroy. : anima MFR corpus animale Kroy. uide adnot. || 46 habet R : -es MY B || 49 resurrectione R : -em MY || 53 soluitur M Kroy. : diss-β edd. cett. || terra MY R, Mor. : terram edd. cett. a R₂ || 54 erit anima M^{ac}

j. 1 Co 15, 44 k. 1 Co 15, 46 l. 1 Co 15, 45

Evans, plus hardiment que Kroymann, introduit les mots restitués dans son texte. Sur la forme correspondante du texte marcionite règne une certaine incertitude, les données provenant de notre auteur seul : cf. HARNACK, p. 93^a-94^a ; SCHMID, p. I/326-7.

1. Ici comme au début de la phrase, *ordo* a le sens de « principe de classement », « catégorie ».

2. Il n'est nullement sûr que le texte marcionite ait comporté dans ce verset le mot *σώμα* qu'on restitue habituellement : cf. les doutes de HARNACK, p. 94^a ; SCHMID, p. I/327. Comme semble bien l'indiquer le texte de T., Marcion se contentait peut-être ici de l'adjectif neutre (« une

de ce qui est en jeu, là, dans la dissolution, est aussi présent, ici, dans la résurrection : c'est-à-dire l'ordre du corps¹, de même que pour le grain. Au reste, si tu ôtes à la résurrection le corps que tu as donné à la dissolution, en quoi consistera l'opposition des aboutissements ? De la même façon aussi, « *Si est semé <un corps> animal, ressuscite <un corps> spirituel* »². » Et même, si l'âme ou l'esprit possède quelque corps particulier³ pour qu'on puisse croire que « corps animal » signifie « âme » et « corps spirituel » « esprit », ce n'est pas pour autant que l'Apôtre dit qu'à la résurrection l'âme sera esprit ; ce qu'il dit, c'est que le corps – lequel, en naissant avec l'âme et en vivant par le moyen de l'âme, peut bien être dit « animal » – sera « spirituel » en surgissant par le moyen de l'esprit pour l'éternité⁴. 6. En fin de compte, si ce n'est pas l'âme, mais le corps qui est ensemencé dans la corruption, en subissant sa dissolution dans la terre, dès lors le « corps animal » ne sera pas l'âme, mais la chair, qui a été « corps animal » : en effet de (corps) animal, elle est faite (corps) spirituel, ainsi que le dit aussi le texte plus bas : « *N'est pas premier ce qui est spirituel* »^k.

Falsification
d'un passage
par Marcion

7. Car pour préparer cette remarque aussi, l'Apôtre a préalablement indiqué, à propos du Christ lui-même : (7.) « *Le premier homme Adam a été fait âme vivante, le dernier Adam esprit vivifiant* »^{l5} – quoique, dans son extrême stupidité, l'hérétique n'ait pas voulu qu'il en

chose animale », « une chose spirituelle »). Pour la clarté de l'idée, nous restituons « corps » dans la traduction.

3. On sait que, pour T., toute réalité existante est « corps » – conformément à la physique du Portique. A ce titre il donne à l'âme comme à l'esprit un *corpus proprium* ou *sui generis*.

4. Cf. Res. 53, 1-4.

5. Le verset est cité sous sa forme habituelle : ce qui permet ensuite à T. de donner tout son relief au *falsum* de Marcion.

60 ticus noluerit ita esse ; « Dominum » enim posuit « nouissimum » pro « *nouissimo Adam*¹ », ueritus scilicet ne, si et [Dominum] « nouissimum » haberet « Adam », et eiusdem Christum defenderemus in Adam nouissimo, cuius et primum. 8. Sed falsum relucet. Cur enim « *primus Adam*¹ », 65 nisi quia et « *nouissimus Adam*¹ » ? Non habent ordinem inter se nisi paria quaeque et eiusdem uel nominis uel substantiae uel auctoris. Nam etsi potest in diuersis quoque esse aliud primum aliud nouissimum, sed unius auctoris. Ceterum si et auctor alius, et ipse quidem potest « nouissimus » dici, quod tamen intulerit primum est, nouissimum autem, si primo par sit. Par autem primo non est, quia non eiusdem auctoris est.

9. Eodem modo et in nomine reuincetur. (9.) « *Primus*, inquit, *homo de humo terrenus, secundus Dominus de caelo*^m. » Quare « secundus », si non homo, quod et primus ? Aut numquid et primus Dominus, si et secundus ? Sed sufficit : si in euangelio « filium hominis » adhibet Christum, et hominem et in homine Adam eum negare non 75

61 ne si R₃ ; nisi Mγ R₂, || 62 dominum del. Kroy. || 70 dici, quod Kroy. : dici. quod codd. edd. cett. || 71 par¹ M R : pars γ || 77 sed eras. M || sufficit : si ita dist. Kroy. || adhibet R : -ent γ at hibent M

m. 1 Co 15, 47

1. Sur cette altération « théologique » confirmée par d'autres témoignages (dont celui d'Adamantius), cf. HARNACK, p. 94* et SCHMID, p. I/327. Avec le qualificatif *stultissimus* reparait un motif polémique courant.

2. Développement de l'argumentation utilisée *supra* au § 5. Mais ici *ordo* implique plus nettement l'idée d'un classement chronologique.

3. Concession tactique qui permet de cibler l'argument sur la problématique marcionite (distinction de deux divinités, donc deux auteurs).

4. Est visé directement le dieu marcionite qui prétend être « nouveau » et même *nouissimus*. Mais son Christ, lui, étant son œuvre, devra être qualifié de *primus*. Après ces subtilités, la fin de l'argumentation revient à la notion de parité qui est essentielle dans le débat.

soit ainsi ! A la place de « *dernier Adam*¹ », en effet, il a mis « dernier Seigneur¹ » : c'est qu'il a craint que, s'il avait aussi « le dernier Adam », nous ne revendiquions en ce dernier Adam le Christ du même dieu auquel appartient aussi le premier. 8. Mais le faux est éclatant ! Pourquoi le texte a-t-il « *le premier Adam*¹ », sinon parce qu'il a aussi « *le dernier Adam*¹ » ? Ne comportent d'ordre de classement entre elles que des réalités qui sont toutes appariées et relèvent d'un même nom, ou d'une même substance, ou d'un même auteur². Car, même si dans des réalités différentes aussi il est possible que l'une soit première, l'autre dernière, du moins ont-elles un seul auteur³. Du reste, si l'auteur aussi est autre et peut lui-même, en vérité, être dit « dernier », ce qu'il a introduit cependant est premier, et ne serait dernier que s'il était apparié avec le premier⁴. Mais il n'est pas apparié avec le premier parce qu'il ne relève pas du même auteur.

9. De la même façon, on confondra Homme terrestre et homme céleste Marcion aussi sur le nom (d' « homme »). (9.) « *Le premier homme*, dit-il, *issu de la terre, est terrestre ; le second Seigneur issu du ciel*^{m5}. » Pourquoi « second » s'il n'est pas homme, ce qu'est le premier ? Ou est-ce qu'il y a aussi un premier Seigneur s'il y en a un second également ? Mais il suffit. Si, dans l'évangile, Marcion présente un Christ « Fils d'homme », il ne pourra pas nier que le Christ est homme, et étant homme, Adam⁶.

5. Cette fois, T. cite directement le texte marcionite qui a été altéré comme au v. 45. Sur ce texte capital aux yeux de Marcion, parce qu'il faisait de son Christ l'initiateur d'une seconde humanité céleste, cf. *Carn.* (SC 216, p. 85). Le développement présent doit être rapproché de celui de *Res.* 49, 1-9 qui, plus détaillé et précis, l'éclaire en de nombreux points.

6. La discussion tourne et T. préfère l'arrêter en renvoyant à celle de IV, 10, 6-12 portant sur le maintien, par Marcion, du titre de « Fils de l'homme » dans son évangile. Le Carthaginois en déduisait naturellement une dénonciation du docétisme marcionite.

poterit. 10. Sequentia eum quoque comprimunt. Cum enim dicit Apostolus : « *Qualis qui de terra* » – homo scilicet –, « *tales et terreni* » – homines utique –, ergo et : « *Qualis qui de caelo* » – homo –, « *tales et qui de caelo* » – homines. Non enim poterat hominibus terrenis non homines caelestes opposuisse, ut statum ac spem studiosius distingueret in appellationis societate. Statu enim ac spe dicit terrenos atque caelestes, homines tamen ex pari, qui secundum exitum aut in Adam aut in Christo deputantur. Et ideo iam ad exhortationem spei caelestis : « *Sicut portauimus*, inquit, *imaginem terreni, portemus et imaginem caelestis* »⁷⁹, non ad substantiam illam referens resurrectionis, sed ad praesentis temporis disciplinam. 11. « *Portemus* » enim, inquit, non « *portabimus* », praeceptiue, non promissiue, uolens nos sicut ipse incessit ita incedere, et a terreni, id est ueteris, hominis imagine abscedere, quae est carnalis operatio.

⁷⁹ eum quoque *M Kroy.* (cf. *Löfstedt, Sprache, p. 49*) : quoque eum β *edd. cett.*

n. 1 Co 15, 48 o. 1 Co 15, 49

1. Métaphore d'origine agonistique : empruntée à la lutte ou au pancrace.

2. Selon son habitude, T. insère dans sa citation les explications exégétiques : ici *homo* et *homines* qui sont répétés dans le second membre du parallélisme. Contre l'interprétation marcionite qui voyait, semble-t-il, dans l'« homme céleste » une surnature fondée sur le Christ, notre auteur comprend le verset comme proposant aux hommes deux modèles de vie morale ou de discipline ; le terrestre (Adam), le céleste (le Christ). L'idée est dégagée plus nettement dans la suite.

3. Même expression en *Res. 49, 6* : *subiungit exhortationem*. T. s'attache à bien mettre en lumière l'enchaînement logique de la pensée paulinienne.

10. La suite du texte le réduit aussi à quia¹. Car lorsque l'Apôtre dit : « *Tel celui qui est issu de la terre* » – c'est-à-dire l'homme –, « *tels aussi les terrestres* » – les hommes bien sûr –, il ajoute en conséquence : « *Tel celui qui est issu du ciel* » – l'homme –, « *tels aussi ceux qui sont issus du ciel* » – les hommes². Il n'aurait pas pu opposer à des hommes terrestres des êtres célestes, qui n'étaient pas hommes, s'il voulait distinguer plus attentivement leur état et leur espérance sous une communauté d'appellation. Car il dit terrestres et célestes par leur état et leur espérance, tout en étant hommes à parité, ceux qui selon leur accomplissement sont réputés être soit en Adam soit en Christ. Et c'est pour cette raison que, maintenant, voici son exhortation à l'espérance céleste³ : « *De même que nous avons porté*, dit-il, *l'image du terrestre, portons aussi l'image du céleste* » : il a en vue par là, non pas quelque substance de la résurrection, mais la discipline morale du temps présent. 11. Il dit en effet « *portons* »⁴, non pas « nous porterons », sur le mode du précepte, non de la promesse⁵, voulant que nous progressions comme il a progressé lui-même et que nous tournions le dos à l'image de l'homme terrestre, c'est-à-dire du vieil homme, et c'est là l'œuvre charnelle⁵.

4. Sur la lecture marcionite que T. paraît incriminer ici (emploi d'un futur, au lieu d'un subjonctif) il n'y a pas d'autre témoignage que le sien : HARNACK, p. 94^a, restitue *φορέσωμεν* et indique que « peut-être *portemus* = *portabimus* » ; SCHMID, p. I/327, restitue *φορέσωμεν*. – A remarquer, les adverbes *praeceptiue* et *promissiue* qui sont des néologismes de notre auteur ; le second est un hapax, le premier (créé apparemment d'après *praeceptiue modo* de *Res. 49, 8*) ne se lit qu'ici et deux autres fois dans des traductions du grec (d'après le *TLL, s.v.*).

5. Cette équivalence entre « image de l'homme terrestre (ou vieil homme) » et « œuvre de la chair » forme la transition vers le développement suivant.

Denique quid subiungit ? « *Hoc enim dico, fratres, quia caro et sanguis regnum Dei non possidebunt* » – opera scilicet carnis et sanguinis, quibus et ad Galatas scribens abstulit Dei regnum¹, solitus et alias substantiam pro operibus substantiae ponere, ut cum dicit eos « *qui in carne sunt, Deo placere non posse* »². Quando enim placere poterimus Deo, nisi dum in carne hac sumus ? (12.) Aliud tempus operationis nullum, opinor, est. 12. Sed si, in carne quamquam constituti, carnis opera fugiamus, tum non erimus in carne, dum non in substantia carnis non sumus, sed in culpa. Quodsi in nomine « carnis » opera, non substantiam, carnis iubemur exponere, operibus ergo carnis, non substantiae carnis in nomine carnis denegatur Dei regnum³. 13. Non enim id damnatur, in quo male fit, sed id, quod fit. Venenum dare scelus est, calix tamen, in quo datur, reus non est. Ita et corpus carnalium operum uas est, anima est autem, quae in illo uenenum alicuius mali facti temperat. Quale autem

103 carne R : -em Mγ || 105 substantia β : -am M || carnis MG R₃ : om. γ R₁R₂ || 109 quo LV con. R, rec. R₂R₃ : quod Mγ R₁ || 112 quale M Rig. (cf. Löfstedt, *Sprache*, p. 58) : quale est β edd. cett.

p. 1 Co 15, 50 q. Cf. Ga 5, 19-21 r. Rm 8, 8

1. Le nouveau développement reprend, pour l'essentiel, celui de *Res.* 49, 9-13. Est souligné d'abord avec insistance le lien étroit entre le v. 50 et celui qui précède ; d'où l'équivalence établie entre « image du terrestre (ou vieil homme) » et « chair et sang ».

2. Texte fondamental aux yeux de Marcion pour exclure toute notion de résurrection corporelle : HARNACK, p. 95* ; SCHMID, p. I/327. L'argumentation de T., reprise du passage indiqué de *Res.*, consiste à distinguer la substance même de la chair qui n'est pas en cause, de l'« œuvre de la chair », c'est-à-dire l'activité pécheresse selon l'image du « vieil homme ».

3. Même allusion, en *Res.* 49, 12, à ce passage de Ga qui était conservé par Marcion (cf. HARNACK, p. 78*, d'après Épiphane ; SCHMID, p. I/318). Il n'avait pas fait l'objet précédemment d'un commentaire quand T. s'était occupé de cette lettre.

4. Ici encore, cette citation semble bien provenir de la réutilisation de *Res.* 10, 3 et 45, 2 où on la rencontre sous la même forme simplifiée. Marcion avait conservé ce passage : cf. SCHMID, p. I/333 ; cf. aussi *infra* 14, 4.

Chair et œuvre de la chair

Qu'ajoute-t-il en effet¹ ? « *Car je le dis, frères, parce que la chair et le sang ne posséderont pas le royaume de Dieu* »² – il s'agit évidemment des œuvres de la chair et du sang auxquelles, dans sa *Lettre aux Galates* aussi, il a ôté le royaume de Dieu³, ayant l'habitude ailleurs également de mettre le terme qui désigne la substance à la place de celui qui désigne les œuvres de la substance : ainsi quand il dit que « *ceux qui sont dans la chair ne peuvent pas plaire à Dieu* »⁴. Quand en effet pourrions-nous plaire à Dieu, sinon pendant que nous sommes dans cette chair ? (12.) Un autre temps pour une telle œuvre, il n'y en a pas, j'imagine ! 12. Mais si, quoiqu' établis dans la chair, nous fuyons les œuvres de la chair, alors nous ne serons pas dans la chair en n'étant pas, je ne dis pas⁵ dans la substance de la chair, mais dans sa culpabilité. De la sorte, si nous sommes invités à expliciter le mot « chair » par « œuvres de la chair », et non pas par « substance » de celle-ci, c'est donc aux œuvres de la chair, et non à la substance de celle-ci que, sous le nom de chair, est refusé le royaume de Dieu⁶. 13. Ce qui est en effet condamné, ce n'est pas ce en quoi s'accomplit la mauvaise action, mais l'action qui s'accomplit. Donner un poison est un crime, mais la coupe dans laquelle on le donne n'est pas coupable. De la même façon aussi le corps est l'instrument des œuvres charnelles, mais c'est l'âme qui, en lui, dose⁶ le poison de quelque action mauvaise. Quelle absur-

5. L'expression latine, avec sa cascade de *non* (*non in substantiam ... non sumus*), est embarrassée et passe mal en notre langue ; nous avons préféré traduire le premier *non*, de façon appuyée, par « je ne dis pas... ».

6. Dans cette expression habituelle avec *uenenum*, le verbe *temperare* garde son sens étymologique de « préparer (obtenir) par mélange ». L'image met l'accent sur les calculs et la responsabilité de l'âme dans la conduite coupable. – L'idée de la responsabilité de l'âme seule dans les « œuvres charnelles » est déjà énoncée, assortie de la comparaison avec la coupe, en *An.* 40 (en particulier § 2).

ut, si anima, auctrix operum carnis, merebitur Dei regnum per expiationem eorum, quae in corpore admisit, corpus, 115 ministrum solummodo, in damnatione permaneat? Venefico absoluto calix erit puniendus?

Et tamen non utique carni defendimus Dei regnum, sed resurrectionem substantiae suae, quasi ianuam regni, per quam aditur. 14. Ceterum aliud resurrectio aliud regnum. 120 Primo enim resurrectio, dehinc regnum. Resurgere itaque dicimus carnem, sed mutatam consequi regnum. «*Resurgent enim mortui incorrupti*» – illi scilicet, qui fuerant corrupti dilapsis corporibus in interitum – «*et nos mutabimur in atomo, in oculi momentaneo motu; oportet enim corruptiuum hoc*» – tenens utique carnem suam dicebat Apostolus – «*induere incorruptelam et mortale hoc immortalitatem*^s» – ut scilicet habilis substantia efficiatur regno Dei; erimus enim «*sicut angeli*^t». Haec erit demutatio carnis, sed resuscitatae. Aut si nulla erit, quomodo 130 induet incorruptelam et immortalitatem? 15. Aliud igitur facta per demutationem tunc consequetur Dei regnum, iam

115-116 uenefico *R*₁; beneficio *Mγ R*₁ ueneficio *R*₂ || 124 athomo *M* || 128 regno: regnum *M*^{ac}

s. 1 Co 15, 52-53 t. Mt 22, 30; cf. Lc 20, 36

1. Sur cette expression *quale est (erit) si*, chère à T., cf. Index terminologique des livres I-III, t. 3, p. 343.

2. Sur les idées de T. concernant la résurrection et le royaume de Dieu, cf. III, 24, 5-6: la purification des fautes (*expiatio*) est la condition du mérite.

3. Le développement reprend et résume l'argumentation des ch. 50 et 51 de *Res*. T. s'appuie sur les v. 52 et 53 du même chapitre de la lettre: ces versets étaient conservés sans altération notable par Marcion (cf. HARNACK, p. 93st et SCHMID, p. I/327).

4. Trait repris de *Res*. 51, 9. Dans la citation, *τὸντο* est rendu ici les deux fois par *hoc*, alors qu'il était rendu par *istud* dans le passage correspondant de *Res*. Est-ce sous l'influence d'un exemplaire marcionite que T. a sous

dité ce sera¹ si l'âme, qui est l'instigatrice des œuvres de chair, doit mériter le royaume de Dieu par l'expiation² de tout ce qu'elle a commis dans le corps, tandis que le corps, qui a été seulement son serviteur, demeurerait dans la damnation! L'empoisonneur absous, c'est la coupe qu'il faudra punir?

Résurrection Et toutefois assurément³, nous ne revendiquons pas pour la chair le royaume de Dieu: nous revendiquons pour sa substance la résurrection, sorte de porte du royaume, par laquelle on a accès à lui. 14. D'ailleurs la résurrection est une chose, le royaume en est une autre. En effet, d'abord la résurrection, ensuite le royaume. C'est pourquoi nous disons que la chair ressuscite, mais qu'elle n'obtient le royaume qu'une fois transformée. En effet «*Les morts ressusciteront incorruptibles*» – bien évidemment ceux qui avaient subi la corruption par la décomposition de leurs corps dans le trépas – «*et nous, nous serons transformés en une seconde, en l'instant d'un clin d'œil. Il faut en effet que cet être corruptible*» – et l'Apôtre, pour sûr disait ces mots la main posée sur sa chair⁴ – «*revête l'incorruptibilité et cet être mortel l'immortalité*^s», évidemment pour que cette substance soit rendue capable d'accéder au royaume de Dieu. Car nous serons «*comme les anges*^t». Voilà ce que sera la transformation de la chair, mais une fois celle-ci ressuscitée. Ou alors, s'il ne doit plus y avoir de chair, comment la chair revêtira-t-elle l'incorruptibilité et l'immortalité? 15. Ayant donc été faite autre réalité par la transformation, elle obtiendra le royaume de Dieu, en

les yeux? En tout cas, *hoc* est plus conforme à l'usage du latin classique qui réserve ce démonstratif à ce qui concerne la première personne grammaticale.

non caro nec sanguis, sed quod illi corpus Deus dederit ^u.
Et ideo recte Apostolus : « *Caro et sanguis regnum Dei non
consequentur* ^v », demutationi illud adscribens, quae accedit
135 resurrectioni.

16. Si autem « *tunc fiet uerbum, quod scriptum est* ^w »
apud Creatorem : « *Vbi est, mors, uictoria, uel contentio
tua ? Vbi est, mors, aculeus tuus* ^x ? » – uerbum autem hoc
Creatoris est per prophetam ^y –, eius erit et res, id est
140 regnum, cuius et uerbum fit in regno. Nec alii deo gratias
dicit, quod nobis uictoriam – utique de morte – referre
praestiterit ^z, quam illi, <a> quo uerbum insultatorium de
morte et triumphatorium accepit.

132 deus con. R₁R₂ rec. R₃ : dei Mγ R₁R₂ || 134 consequentur MX edd.
a Pam. : -etur FR B Gel. || 136 tunc : tuc M^{sc} || 137 uictoria uel γ R₁R₂ :
uictoria tua uel Pam. Rig. Oeb. Evans uictoria ubi MG R₁ Gel., quod et
ipse malim del. Kroy. uide adnot. || 138 autem hoc β : hoc autem M ||
142 a add. R

ad corinthios prima explicit M incipit II. M^{ms} de epistola secunda ad
corinthios [-theos X] β

u. Cf. 1 Co 15, 38 v. 1 Co 15, 50 w. 1 Co 15, 54 x. 1 Co 15, 55
y. Cf. Os 13, 14 (LXX) z. Cf. 1 Co 15, 57

1. Rappel d'un passage déjà évoqué *supra* au § 4, mais dont la portée
n'avait pas été encore suffisamment soulignée.

2. Par une inconséquence qui lui est habituelle, Marcion avait maintenu
en place les deux citations faites assez librement par Paul d'après l'AT : cf.
HARNACK, p. 96* et SCHMID, p. I/327. Par souci d'allègement et pour aller
à l'essentiel, T. omet la première, celle d'*Isaïe*, et se limite à celle d'*Osée*,
en reprenant le thème d'un précédent chapitre sur l'emprunt d'idées ou
d'expressions au Créateur : procédé qui manifeste clairement qu'il est le
porte-parole de ce dieu.

3. Ces deux mots appartiennent au commentaire de T. et ramènent le
thème majeur de sa démonstration.

4. Ce passage a été très discuté. Les mss sont partagés ; la leçon *uicto-
ria uel contentio tua* a été suspectée par Harnack qui ne croit pas possible

n'étant plus chair ni sang, mais ce corps que Dieu lui aura
donné ^{u1}. Et pour cette raison, correcte est l'affirmation de
l'Apôtre : « *La chair et le sang n'obtiendront pas le royaume
de Dieu* ^v » : c'est que cette accession, il la mettait au compte
de la transformation qui vient en supplément de la résur-
rection.

Reprise d'une parole du Créateur

16. Si d'autre part « *se réalise alors
cette parole qu'on lit dans l'Écri-
ture* ^{w2} », chez le Créateur ³ : « *Mort,
où est ta victoire – ou ta bataille* ⁴ ? *Mort, où est ton
aiguillon* ^x ? » – cette parole est du Créateur par l'intermé-
diaire du Prophète ^y –, la réalité aussi, c'est-à-dire le
royaume, appartiendra au dieu dont la parole également se
réalisera dans le royaume. Et en rendant grâces pour nous
avoir accordé de remporter la victoire ^z – sur la mort assu-
rément –, l'Apôtre ne remercie pas un autre dieu que celui
dont il a reçu cette parole d'insulte et de triomphe ⁵ à l'égard
de la mort.

que l'alternative remonte à notre auteur ; Kroymann corrige le texte dans
ce sens en lisant : « *Vbi est, mors, contentio tua ?* » Mais O'MALLEY,
Tertullian and the Bible, p. 59, qui suit Quispel, a fait valoir le goût de
T. pour les gloses dans ses citations bibliques et défend le texte avec *uel* :
notre auteur contamine avec le texte marcionite (*uictoria*) le texte avec
contentio qu'il a utilisé dans les citations du même passage (*Res. 47, 13 et
54, 5* où le membre avec *aculeus* vient chaque fois le premier). Les conclu-
sions de cette étude sont adoptées par Moreschini et Evans. Mais person-
nellement nous préférons garder le texte du ms *M*, qui est le plus ancien,
et qui est confirmé sur ce point par *G* ; nous lirions : « *Vbi est, mors, uic-
toria ? ubi contentio tua ?* » T. y recourt à la juxtaposition plutôt qu'à la
contamination et, après la forme marcionite, il donne celle qui lui est habi-
tuelle. On sait que celle-ci est issue de *veïxoc* variante de la leçon généra-
lement reçue *νίχος*.

5. Cette phrase finale contient deux néologismes : le premier (*insultato-
rius*) ne se rencontre qu'ici chez T. et restera un mot rarissime ; le second
(*triumphatorius*) est un hapax.

XI. 1. Si « Deus » commune uocabulum factum est uitio erroris humani, quatenus plures dei dicuntur atque creduntur in saeculo, « *Benedictus tamen Deus Domini nostri Iesu Christi* ^a » non alius quam Creator intellegitur, qui et
 5 uniuersa benedixit – habes Genesim ^b – et ab uniuersis benedicitur – habes Danihelem ^c; proinde, si « Pater » potest dici sterilis, dei nullius magis nomine quam Creatoris, « *miseri-*
cordiarum » tamen « *Pater* ^d » idem erit, qui « *miseri-*
cors et miserator et misericordiae plurimus ^e » dictus est. 2. Habes
 10 apud Ionam cum ipso ^f misericordiae exemplum, quam Niniuitis exorantibus praestitit ^g, facilis et Ezechiae fleibus flecti ^h, et Achab, marito Iezabel, deprecanti sanguinem ignoscere Nabuthae ⁱ, et Dauid agnoscenti delictum statim

XI. 3 domini nostri eras. *M* || nostri *MG R₂*; mei γ *R₁R₂* || 4 post christi add. pater *Vrs. Rig.* || 7 sterilis, dei rest. et dist. *Braun*: sterilis deus *Kroy. Mor. Evans uide adnot.* || 9 dictus est *M Kroy.*: est dictus β *edd. cett.* || 10 exemplum *Kroy.*: exemplo θ *edd. cett. uide adnot.* || 11 praestitit *X R*: -stitit *MF* || facilis *R₂R₃*: -lius *M\gamma R₁* || 12 iezabelis *Pam. Rig. Oeh. Evans*

XI. a. 2 Co 1, 3a b. Cf. Gn 1, 22 c. Cf. Dn 3, 52-90 d. 2 Co 1, 3b e. Ps 102, 8 f. Cf. Jon 4, 2 g. Cf. Jon 3, 4-10 h. Cf. 2 R 20, 3-5 i. Cf. 1 R 21, 29

1. Sans transition et *ex abrupto*, comme il a terminé son examen de la *Première lettre aux Corinthiens*, T. passe à la deuxième. Il commence par des observations sur le verset 1, 3 dont le membre initial est une bénédiction du « Dieu de notre Seigneur Jésus Christ » (cf. HARNACK, p. 86²; SCHMID, p. I/328, maintient entre parenthèses la mention « et Père » de la recension catholique). Sur l'utilisation par Marcion du vocable Dieu, T. fait référence à des idées qui lui sont chères : Dieu est le *nomen proprium* de la divinité et n'est devenu « commun » que par abus dans le paganisme polythéiste (cf. *Deus Christ.*, p. 30-31). Ici il entend suggérer que Marcion, en employant *Deus* pour sa fausse divinité, pactise avec le paganisme.

2. Le second membre du verset suscite un double commentaire. T. accorde d'abord à son adversaire, à titre de concession, mais de manière très ironique, le droit de qualifier son dieu de « Père » (lui qui est « improductif », n'ayant créé ni l'homme ni l'univers), en se servant d'un nom qui est exclusivement celui du Créateur; sur l'équivalence fondamentale de *pater* et *creator* (terme formé sur *creare* qui signifie étymologiquement

III. LA DEUXIÈME LETTRE AUX CORINTHIENS

Bénédition
 du « Père
 des miséricordes »

XI. 1. Si par la faute de l'erreur humaine, « Dieu » est devenu un nom commun puisque, dans le monde, on parle d'une pluralité de dieux et que l'on y croit ¹, toutefois dans l'expression « *Béni soit le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ* ^a », on ne comprendra pas d'autre dieu que le Créateur qui, d'une part, a béni toutes choses ensemble – tu as la *Genèse* ^b – et, d'autre part, est béni par toutes choses ensemble – tu as *Daniel* ^c. Pareillement, si un être stérile peut être appelé « Père », d'un nom qui n'appartient à aucun dieu plus qu'au Créateur ², cependant « *Père des miséricordes* ^d », c'est encore lui qui le sera, ayant été dit « *miséricordieux et compatissant et abondant en miséricorde* ^e ». 2. Tu as chez *Jonas*, avec ce prophète lui-même ^f, l'exemple de la miséricorde ⁴ qu'il a accordée aux implorations des Ninivites ^g, lui qui fut docile à se laisser fléchir par les pleurs d'Ezéchias ^h, à pardonner le sang de Naboth à la prière d'Achab, époux de Jézabel ⁱ, et à accorder sur le champ

« mettre au monde »), cf. IV, 26, 9 et *Deus Christ.*, p. 375. – Le texte des mss et de Rhenanus mérite d'être maintenu, sauf à mettre une virgule entre *sterilis* et *dei* : l'adjectif doit être compris comme substantivé (« un être stérile »), ce qui renforce l'ironie; et *dei* est à joindre à *nullius*.

3. Seule citation de ce verset psalmique chez T. Le deuxième commentaire du v. 1, 3b consiste à rappeler les textes de l'AT faisant état, chez le Créateur, de paroles et attitudes miséricordieuses.

4. Le texte transmis (*cum ipso misericordiae exemplo*) ne nous semble pas acceptable sans la correction introduite par Kroymann (*exemplum*). HOPPE, *Beiträge*, p. 159, l'a pourtant défendu en suppléant, à côté du verbe, un *eum* renvoyant à *Deus*. Moreschini l'adopte et traduit : « Tu trouves ce Dieu dans le texte de Jonas, en même temps que l'exemple même de miséricorde, cette miséricorde que... ». Mais ce sens ne nous paraît guère satisfaisant, et on voit mal quelle valeur donner à *ipso*. La correction de Kroymann, au demeurant peu coûteuse, permet d'associer au prophète lui-même, bénéficiaire de la miséricorde divine, celle qui fut accordée aux Ninivites.

indulgere^j, malens scilicet paenitentiam peccatoris quam mortem^k – utique ex misericordiae adfectu.

3. Si quid tale Marcionis deus edidit uel edixit, agnoscam « *Patrem misericordiarum*^d ». (3.) Si uero ex eo tempore hunc titulum ei adscribit, quo reuelatus, quasi exinde sit « *Pater misericordiarum*^d », quo liberare instituit genus humanum, atquin et nos ex eo tempore negamus illum, ex quo dicitur reuelatus. Non potest igitur aliquid ei adscribere, quem tunc ostendit, cum aliquid ei adscribit. Si enim prius constaret eum esse, tunc et adscribi ei posset : accidens enim est quod adscribitur, accidentia autem antecedit ipsius rei ostensio, cui accidunt, maxime cum iam alterius est quod adscribitur ei, qui prius non sit ostensus. Tanto magis negabitur esse, quanto per quod adfirmatur esse eius est, qui iam ostensus est.

4. Sic et « *testamentum nouum*^l » non alterius erit quam

14 indulgens *Kroy.* || 15 ex *M R₁*; et γ *R₁R₂* || affectu *G R₁*; -um *M₁R₁R₂* || 23 posset *Kroy.* : potest θ *edd. cett.*

j. Cf. 2 S 12, 13 k. Cf. Ez 33, 11 l. 2 Co 3, 6

1. Ce catalogue d'exemples vétérotestamentaires de la miséricorde divine paraît repris de celui que T. a dressé, en termes presque identiques, en IV, 10, 3 : l'exemple d'Ezéchias, qui n'y figurait pas, se rencontre dans un catalogue voisin en II, 17, 2.

2. Texte souvent rappelé par T. dans sa défense du Créateur : il est cité trois fois au livre II et deux fois au livre IV.

3. Jeu verbal par paronomase : les deux verbes correspondent aux deux aspects (actions et paroles) sous lesquels se manifeste la miséricorde du Créateur.

4. Marcion (sujet à restituer devant *adscribit*, comme *infra* devant *potest adscribere* et *ostendit*) justifiait ce titre de « Père des miséricordes » en faisant valoir que son dieu avait entrepris de libérer l'homme du joug du Créateur (cf. I, 14, 2, etc.). T. va dénier à son adversaire le droit d'attribuer une qualité à un être dont l'existence même n'est pas établie, et une qualité appartenant déjà à un autre : il reste, en cela, fidèle à son système habituel d'argumentation qui consiste à opposer à l'ancienneté du Créateur la nouveauté de l'autre

son indulgence à David reconnaissant sa faute^j : lui évidemment qui préfère la repentance du pécheur à sa mort^{k2} – bien sûr par l'effet d'un sentiment de miséricorde.

3. Si quelque chose de tel a été produit ou énoncé³ par le dieu de Marcion, je reconnâtrai en lui le « *Père des miséricordes*^d ». (3.) Mais si Marcion lui attribue ce titre à partir du moment où il s'est révélé, dans la pensée qu'il serait « *Père des miséricordes*^d » depuis l'instant où il a entrepris de libérer le genre humain⁴, eh bien pourtant, nous, nous nions qu'il le soit depuis le moment où il est dit s'être révélé. Or donc Marcion ne peut pas attribuer une qualité à celui qu'il manifeste au moment où il lui attribue une qualité. Si en effet son existence, précédemment, était chose établie, la qualité pourrait, alors aussi, lui être attribuée. Car l'accident⁵, c'est ce qui est attribué ; mais les accidents sont précédés par la manifestation de la réalité même sur laquelle ils se produisent : et cela surtout lorsqu'appartient déjà à un autre la qualité qu'on attribue à celui qui, précédemment, n'a pas été manifesté. On niera d'autant plus son existence que la qualité qui sert à affirmer cette existence appartient à celui qui, déjà, a été manifesté.

4. De même aussi, l'« *Alliance nouvelle*^{l6} » ne relèvera pas d'un autre dieu

dieu : sa révélation tardive (sous Tibère) et l'enseignement, encore plus récent, qui l'a montré aux hommes (*ostendere, ostensio*), celui de Marcion.

5. Sur la notion de *accidens* par rapport à *substantia*, qui désigne la qualité venant s'ajouter au sujet dont la réalité est antérieure, cf. *Deus Christ.*, p. 183-187.

6. T. passe directement au v. 6 du ch. 3 qui parle de Paul comme d'un « ministre d'une alliance nouvelle, non de la lettre, mais de l'esprit » (sans changement chez Marcion : cf. HARNACK, p. 97* et SCHMID, p. 1/328). Il en retient d'abord, en les détachant de leur contexte grammatical (d'où leur mise au nominatif), les expressions que Marcion devait souligner comme indicatrices de la « nouveauté » de son dieu. Pour la première, il se contente de rappeler la promesse d'« une Alliance nouvelle » dans l'AT (le thème a été déjà développé précédemment).

- 30 qui illud repromisit ; et si « *non littera, at eius Spiritus*¹ » : hoc erit nouitas. Denique qui litteram tabulis lapideis inciderat^m, idem et de Spiritu edixerat : « *Effundam de meo Spiritu in omnem carnem*ⁿ. » Et si « *littera occidit, Spiritus uero uiuificat*¹ », eius utrumque est, qui ait : « *Ego occidam*
35 *et ego uiuificabo, percutiam et sanabo*^o. » Olim duplicem uim Creatoris uindicamus, et iudicis et boni, littera occidentis per legem et Spiritu uiuificantis per euangelium. Non possunt duos deos facere quae, etsi diuersa, apud unum recenseri praeuenerunt.
- 40 5. Commemoratur et de uelamine Moysi, quo faciem tegebatur in contemptibilem filii Israhel^p. Si ideo, ut claritatem maiorem defenderet noui testamenti, quod manet in gloria,

30 litterae Eng. Kroy. || at R₂ ; et Mγ R₁R₂ om. con. R₂ || 34 utrumque del. Mor. || 36 uindicamus θ : -uimus edd. a Pam. uide adnot. || 38 quae edd. a Rig. : qui θ Gel. Pam. || 40 moysi MF Pam. Rig. Kroy. : -si X R Gel. Oeb. Evans || 42 defenderet R : defendere et Mγ

m. Cf. 2 Co 3, 3 n. J1 2, 28 = Ac 2, 17 o. Dt 32, 39 p. Cf. 2 Co 3, 7.13 ; cf. Ex 34, 33

1. La deuxième expression est introduite par *et si* qui n'appartient pas au texte de référence, non plus que *eius*, ajouté par notre citateur : ce pronom renvoie, pensons-nous, au Créateur (et non à *littera* comme le pense Kroymann) ; la phrase suivante montre bien que, pour T., *littera* représente la loi de la première Alliance et que *Spiritus* désigne l'esprit de Dieu (qualifié par *meo* dans la citation de *Joël*). Le commentaire se termine par l'explication que donne notre auteur : *hoc erit nouitas*, qu'on ne séparera que par une virgule de ce qui précède. Pour T., la nouveauté de l'Alliance tient à l'entrée en scène de l'Esprit (d'où le texte de *Joël*, introduit par un *Denique* explicatif) ; il s'oppose par là à l'interprétation marcionite qui l'attribuait à la venue d'un « autre » dieu.

2. Texte déjà cité *supra* 4, 2.4 ; 8, 6.

3. L'auteur revient au verset qui l'occupe et dont il cite maintenant le dernier membre (sans la particule explicative qui le précède chez Paul) ; et c'est encore par *Et si* (à séparer par un point et virgule ou même un point de la citation prophétique) qu'il l'introduit.

4. Le pronom *utrumque* renvoie aux deux processus évoqués par le texte de Paul : processus de mort par la lettre ; processus de vie par l'esprit.

que de celui qui l'a promise ; et si on a « *non la lettre, mais l'Esprit*¹ » de celui-ci, ce sera là sa nouveauté¹. En effet celui qui avait gravé la lettre sur les tables de pierre^m, c'est lui encore qui avait énoncé au sujet de l'Esprit : « *Je répandrai de mon Esprit sur toute chair*ⁿ². » Et si « *la lettre tue, mais l'Esprit vivifie*¹³ », les deux processus⁴ relèvent de celui qui a dit : « *C'est moi qui tuerais et vivifierais, qui frapperai et guérirai*^{o5}. » Depuis longtemps nous revendiquons⁶ une double faculté chez le Créateur, dieu justicier et bon en même temps, tuant par la lettre au moyen de la Loi, vivifiant par l'Esprit au moyen de l'Évangile. Ces deux aspects ne peuvent pas constituer deux dieux : quoique opposés, ils ont pris les devants⁷ pour s'originer en un seul !

5. Rappel est fait aussi par l'Apôtre du voile de Moïse : voile dont il couvrirait son visage, impossible à fixer du regard pour les fils d'Israël^{p8}. Si son intention était de revendiquer pour la nouvelle Alliance, qui demeure dans la gloire, un éclat plus

5. Considéré par T. comme une déclaration programmatique du Créateur, ce texte est souvent rappelé dans la polémique contre Marcion : cf. II, 13, 4 ; 14, 1 ; III, 24, 1 ; IV, 1, 10 ; 34, 14.

6. Il est inutile d'admettre la correction de Pamelius ; le présent *uindicamus* donné par toute la tradition se comprend fort bien si l'on prend *olim* au sens de « depuis longtemps » (bien attesté dans la langue classique, et avec un verbe au présent). Quant à l'idée, elle a été souvent et longuement développée par l'auteur, en particulier au livre II.

7. Emploi imagé et ironique à l'égard de Marcion qui a cru pouvoir séparer radicalement deux fonctions divines indissociables dès l'origine. Le verbe *praeuenire*, de plus, est construit avec l'infinitif en un tour qui paraît bien être exceptionnel.

8. Même emploi de l'adjectif *incontemplabilis*, qui est une création de circonstance, en *Res.* 55, 8 (et à propos du même passage de Paul) ; le mot est resté rarissime après T.

quam ueteris, quod euacuari habebat ^q, hoc et meae conuenit fidei praeponenti euangelium legi. Et uide, ne magis
 45 meae : illic enim erit superponi quid, ubi fuerit et illud, cui superponitur. At cum dicit : « *Sed obtunsi sunt sensus mundi* ^r », non utique Creatoris, sed populi, qui in mundo est ; de Israhele enim dicit : « *Ad hodiernum usque uelamen id ipsum in corde eorum* ^s » ; figuram tum ostendit fuisse
 50 uelamen faciei in Moyse uelaminis cordis in populo, quia nec nunc apud illos perspiciatur Moyses corde, sicut nec facie tunc.

6. Quid est ergo adhuc uelatum in Moyse, quod pertineat ad Paulum, si Christus Creatoris a Moyse praedicatus non-

43 quam *coni. R₁R₂ rec. R₃* : quod *Mγ R₁R₂* || 44 praeponenti *R₃* : pro-
Mγ R₁R₂ || 46 obtunsi *R Oeb. Kroy. Evans* : op- *Mγ* obtusi *Gel. Pam. Rig.* || 48 *israele edd. a Pam.* : *israele* *et Gel.* || 49 figuram tum *Kroy.* : figuram *et Gel. Pam.* figuram *Rig. Oeb. Evans uide adnot.* || 51 nec *R₃* : ne *Mγ R₁R₂*

q. Cf. 2 Co 3, 11 r. 2 Co 3, 14a s. 2 Co 3, 14b-15

1. Marcion, sans doute, n'attachait à ce rappel du voile de Moïse que la simple valeur d'une image visant à marquer la péremption de l'ancienne Alliance et la supériorité absolue de la nouvelle. Tout en affirmant aussi le primat de l'Évangile, T. va s'employer à démontrer, en s'appuyant sur les explications de Paul, qu'il s'agit, bien plus profondément, d'une « figure » dont l'accomplissement a eu lieu avec la venue du Christ.

2. Mise en garde, destinée à orienter l'attention vers une explication critique à l'égard de Marcion.

3. Vérité générale qui dénonce l'inanité du système marcionite où la révélation apportée par le dieu nouveau ne vient pas se superposer à un ordre ancien. L'idée sera reprise dans la conclusion du développement (§ 8) par le verbe *superducens*.

4. Le texte « catholique » du v. 14a parle de « leurs intelligences » (celles des « fils d'Israël »). T. produit ici le texte marcionite qui avait remplacé *αὐτῶν* par *τοῦ κόσμου*. A la vérité, le remplacement avait-il pris place dans le texte ? Ou T. s'appuyait-il sur une glose marginale ? Ou sur un commentaire donné dans les *Antithèses* ? Aucune réponse certaine ne peut être apportée. Il paraît en tout cas assuré que Marcion rapprochait le présent passage de 2 Co 4, 4, et selon son exégèse habituelle (cf. *supra* 4, 15 ; 7, 1

grand que celui de l'Alliance ancienne qui avait à s'évanouir ^{q1}, voilà aussi qui s'accorde à ma foi puisqu'elle donne le primat à l'Évangile sur la Loi : et prends garde même que cela ne s'accorde plus à ma foi ² ! Car la superposition d'une chose ne sera possible que là où il y aura eu aussi ce sur quoi on la superpose ³ ! D'autre part lorsque l'Apôtre dit : « *Mais les intelligences du monde ont été émoussées* ^{r4} », ce n'est assurément pas du Créateur qu'il le dit, mais du peuple (juif) qui est dans le monde ⁵. C'est effectivement d'Israël qu'il dit : « *Jusqu'à aujourd'hui ce même voile est sur leur cœur* ^s. » Il montre alors que le voile du visage en Moïse est la préfiguration ⁶ du voile du cœur dans le peuple : car même maintenant chez eux on n'aperçoit pas Moïse par le cœur, comme alors on ne le regardait pas non plus au visage.

6. Qu'est-ce donc ⁷ qui, concernant Paul, est encore aujourd'hui voilé dans Moïse, si le Christ du Créateur, pré-

et notes *ad loc.*), il comprenait « monde » comme « dieu du monde ». Cf. HARNACK, p. 97^s, et surtout SCHMID, p. 118 et p. I/328.

5. La ponctuation admise par Kroymann (que suit Moeschini) ne nous paraît pas justifiée, car elle ne correspond pas au mouvement de la pensée. Après avoir énoncé le verset tel que l'interprètent les marcionites, T. le corrige aussitôt, au moyen d'une proposition elliptique, où il écarte toute assimilation de « monde » avec « Créateur » ; et il fournit, juste après, la justification en rappelant les v. 14b-15. Ce qu'entend montrer (*ostendit*) l'Apôtre par ce propos clôt le rappel de son texte. La parenthèse introduite par Kroymann n'a pas non plus été admise par Evans.

6. Le texte de la tradition *figuratum* est manifestement altéré. La correction de Kroymann (*figuram tum*) est la plus économique et la mieux justifiée par le contexte.

7. En une succession de trois phrases interrogatives, T. fait ressortir les inconséquences de l'exégèse adverse. Marcion, on le sait, pensait comme les juifs que le Christ promis par l'AT et annoncé notamment par Moïse dans le *Deutéronome*, n'était pas encore venu : par conséquent on ne pouvait leur reprocher de l'avoir méconnu à cause du voile de leur cœur ; et cette méconnaissance ne pouvait en rien non plus concerner le porte-parole d'un dieu « autre ».

55 dum uenit ? Quomodo iam operta et uelata adhuc denotantur corda Iudaeorum, nondum exhibitis praedicationibus Moysi, id est de Christo, in quo eum intellegere deberent ? Quid ad apostolum Christi alterius, si dei sui sacramenta Iudaei non intellegabant, nisi quia uelamen cordis illorum
60 ad caecitatem, qua non perspexerant Christum Moysei, pertinebat ?

7. Denique quid sequitur ? « *Cum uero conuerterit ad deum, auferetur uelamen* » : hoc Iudaeo proprie dicit, ad quem et est uelamen Moysei, qui, cum transierit in fidem
65 Christi, intellegit Moysen de Christo praedicasse. Ceterum quomodo auferetur uelamentum Creatoris in Christo dei alterius, cuius sacramenta uelasse non potuit Creator, ignoti uidelicet ignota ? 8. Dicit ergo « *nos iam aperta facie* » – utique cordis, quod uelatum est in Iudaeis –, « *contemplantes Christum eadem imagine transfigurari a gloria* »
70 – qua scilicet et Moyses transfigurabatur a gloria Domini – « *in gloriam* » ». Ita corporalem Moysei inluminacionem de

55 iam del. Mor. || operta G R₁ : -tus M con. R₁ optatus γ R₁R₂ apertius Kroy. operta sunt Eng. || 58 quid ad con. R₂ rec. R₂ : quid et Mγ R₁R₂ || 60 moysei M Kroy. ut semper : -si β edd. cett. ut semper (sed interdum uariat Pam.) || 62 quid Mγ R₁ : quod R₂R₃ uide adnot. || 63 ad : apud R₂R₃ || 64 moysei MF : -si X R || 65 intelleget Kroy. Mor. uide adnot.

t. 2 Co 3, 16 u. 2 Co 3, 18a

1. L'adverbe *iam* est à rattacher à *denotantur*, et s'explique par rapport à la conception d'un Christ *non encore* venu.

2. Le texte des mss et de la première édition de Rhenanus (*quid*) mérite d'être retenu, au lieu du relatif *quod* qui l'a généralement remplacé. Un tour interrogatif pour introduire la nouvelle citation présente plus de vivacité et dégage mieux l'explication : *hoc Iudaeo*...

3. Le texte de ce verset comporte une 3^e pers. du sing. qui surprend : on y a vu un homme en général, ou Israël, ou Moïse. T. tranche clairement la question en affirmant que Paul s'adresse au juif (*Iudaeo proprie dicit*). D'autre part, le texte « catholique » a *κύριον* et non *θεόν* que suppose *Deum* (cf. HARNACK, p. 97^o ; SCHMID, p. I/328).

4. La correction de Kroymann (*intellegit*) au lieu de la leçon *intellegit* de toute la tradition ne présente pas un caractère indispensable : le pré-

dit par Moïse, n'est pas encore venu ? Comment les cœurs des juifs sont-ils déjà¹ réprouvés pour être encore couverts et voilés, si n'a pas encore eu lieu l'accomplissement des prédictions de Moïse, celles qui ont trait au Christ en qui ils devaient le comprendre ? En quoi l'apôtre d'un « autre » Christ est-il concerné si les juifs ne comprenaient pas les mystères de leur dieu ? Mais c'est que le voile de leur cœur avait trait à l'aveuglement qui ne leur avait pas permis d'apercevoir le Christ de Moïse !

7. En effet qu'est-ce qui suit² ? « *Mais lorsqu'il se sera tourné vers Dieu, le voile lui sera enlevé*¹³. » Voilà ce que l'Apôtre dit en propre au juif, sur qui est aussi le voile de Moïse : une fois passé à la foi au Christ, il comprend⁴ que Moïse avait prophétisé le Christ. D'ailleurs comment le voile du Créateur sera-t-il enlevé dans le cas du Christ d'un « autre » dieu, dont le Créateur n'a pas pu voiler les mystères – évidemment ignorés de lui, étant ceux d'un dieu ignoré⁵ ? 8. L'Apôtre, donc, dit que « *nous, désormais, fixant le Christ de nos regards à visage découvert* » – il s'agit assurément du visage du cœur qui a été voilé dans les juifs –, « *nous sommes à la même ressemblance transfigurés de la gloire* » – évidemment celle par laquelle Moïse aussi était transfiguré sous l'action de la gloire du Seigneur – « *en la gloire*⁶ ». Ainsi, en mettant sous nos yeux l'illumination corporelle de Moïse,

sent confère même à l'action une valeur de généralité qui sert davantage l'idée.

5. Nouvelle critique d'une inconséquence de l'exégèse adverse : l'état d'ignorance du Créateur par rapport à la divinité supérieure est un argument récurrent de la polémique.

6. Rapporté en discours indirect et surchargé de gloses exégétiques, ce verset déforme sans doute le texte marcionite qui ne s'écartait pas notablement de celui de Paul : « ... nous, reflétant sur un visage sans voile la gloire du Seigneur, nous sommes métamorphosés à la même ressemblance, de gloire en gloire... ». L'image initiale a été modifiée pour établir une correspondance avec la « figure » des fils d'Israël qui ne pouvaient fixer Moïse de leurs regards : ainsi est souligné l'accomplissement de ce qui était préfiguré dans l'AT. Sur ce texte, cf. HARNACK, p. 97^o-98^o ; SCHMID, p. 83-84 et I/328-329.

congressu Domini et corporale uelamen de infirmitate populi proponens et spiritalem reuelationem et spiritalem claritatem in Christo superducens – « *tamquam a Domino*, inquit, *spirituum* » –, totum ordinem Moysei figuram ignorati apud Iudaeos, agniti uero apud nos Christi fuisse testatur.

9. Scimus quosdam sensus ambiguitatem pati posse de sono pronuntiationis aut de modo distinctionis, cum duplicitas earum intercedit. Hanc Marcion captauit sic legendo : « *In quibus deus aevi huius* »⁷⁵, ut Creatorem ostendens deum huius aevi, alium suggerat deum alterius aevi. Nos contra sic distinguendum dicimus : « *In quibus Deus* », dehinc « *aevi huius excaecauit mentes infidelium* »⁷⁶. « *In quibus* » : Iudaeis infidelibus, in quibus opertum est aliquibus euangelium adhuc sub uelamine Moysei. Illis enim Deus, labiis diligentibus eum, corde autem longe absistenti-

⁷⁵ claritatem *R*, : car- *Mγ* char- *R,R*, || 76 moysei *Mγ* : -si *R* || 83 alterius *eras. M* || 87 moysei *MX* : -si *R* mosei *F*

v. 2 Co 3, 18b w. 2 Co 4, 4

1. Apparemment le texte marcionite que suit T. présente le plur. *πνευμάτων* au lieu du sing. qu'on lit dans le texte « catholique », sans qu'on voie bien la raison de ce changement.

2. Avec vigueur, et par le jeu des symétries d'expressions, T. souligne en conclusion que l'Alliance ancienne s'accomplit dans la nouvelle qui la parachève plus qu'elle ne l'abolit.

3. Rappel d'un état de fait courant dans l'Antiquité où les textes écrits ne comportaient pas de séparation entre les mots. La première tâche du *grammaticus* consistait à lire à haute voix le texte à expliquer pour le rendre intelligible à ses élèves.

4. La citation est limitée à l'élément litigieux : le relatif de liaison renvoie à « ceux qui se perdent » du verset précédent. La lecture de Marcion, contre laquelle T. s'élève dans un premier temps, nous paraît aujourd'hui la lecture normale ; mais comme les gnostiques en général et Marcion en particulier voyaient là un point d'appui pour opposer une divinité supé-

causée par sa rencontre avec le Seigneur, et le voile corporel causé par l'infirmité du peuple juif, en y surajoutant la révélation spirituelle et la gloire spirituelle dans le Christ – « *comme par l'action*, dit-il, *du Seigneur des esprits*⁷⁷ » –, il atteste que tout l'ordre de Moïse a été préfiguration du Christ, ignoré chez les juifs, mais connu chez nous⁷⁸.

9. Nous savons que certaines phrases risquent d'être ambiguës du fait du ton sur lequel on les prononce ou de la manière de les ponctuer, lorsqu'il se produit qu'elles soient à double entente⁷⁹. C'est cette ambiguïté que Marcion a saisie par la lecture que voici : « *Chez qui le dieu de ce monde-ci*⁸⁰ », de façon à montrer le Créateur dans le « dieu de ce monde-ci » et à suggérer qu'il y en a un « autre », dieu de l'autre monde. Nous, à son encontre, nous disons qu'il faut ponctuer ainsi : « *Chez qui Dieu* », et ensuite « *a avenglé leurs esprits d'infidèles de ce monde-ci*⁸¹ ». « *Chez qui* » : il s'agit des juifs infidèles, chez qui l'Évangile est encore couvert en quelques points sous le voile de Moïse⁸². C'est à leur adresse en effet que Dieu, comme ils l'aimaient du bout des lèvres mais se tenaient loin

rieure au « dieu de ce monde-ci », les chrétiens de la grande Église ont cherché une parade dans une autre lecture du verset.

5. Cette lecture « acrobatique » qui consiste à mettre une pause après « dieu » et à faire de « de ce monde » le complément de « des infidèles » est attestée déjà chez IRÉNÉE, *Haer.* 3, 7, 1-2 et 4, 29, 1 (qui en démontre le bien fondé en rappelant les inversions de mots pratiquées par Paul). Cette interprétation a été largement représentée chez les Pères grecs et latins : Augustin atteste qu'elle est encore la plus courante chez les catholiques de son temps ; cf. ALLO, *Saint Paul. 2 Co*, p. 99-100 (en note).

6. T. reprend le relatif de liaison initial du verset pour le commenter : selon son principe d'exégèse qui consiste à privilégier toujours le contexte immédiat, il comprend que ces « infidèles » sont les juifs au cœur voilé du passage précédent. Il va donc revenir sur le thème apologétique de la cécité d'Israël à l'égard du Christ.

bus ab eo ^x, minatus fuerat : « *Aure audietis et non audietis, oculis uidebitis et non uidebitis* ^y », et : « *Nisi credideritis nec intellegetis* ^z », et : « *Auferam sapientiam sapientium et prudentiam prudentium inritam faciam* ^{aa}. » 10. Haec autem, non utique de euangelio dei ignoti abscondendo minabatur. Ita etsi « huius aevi deus », sed infidelium huius aevi excaecat cor ^w, quod Christum eius non ultro recognouerint de scripturis intellegendum.

Et positum in ambiguitate distinctionis hactenus tractasse, ne aduersario prodesset, contentus uictoriae, ne ultro possum et in totum contentionem hanc praeterisse. 11. Simpliciori responso prae manu erit esse « huius aevi deum » diabolium interpretari, qui dixerit Propheta referente : « *Ero similis altissimi, ponam in nubibus thronum meum* ^{bb} », sicut et tota huius aevi superstitio illi mancipata est, qui excaecet infidelium corda ^w et inprimis apostatae Marcionis. Denique non

94-95 excaecat β : -a M || 98 ne ultro Mγ Kroy. : nae ultro R edd. cett. nec ultra Lat. ne ultra Eng. uide adnot. || post ultro lacunam ind. Kroy. uide adnot. || 100 responso Kroy. || esse om. Pam. Rig. || deum Pam. Kroy. : dominum θ Gel. Rig. Oeb. Evans || 103 excaecet M R : exercet γ

x. Cf. Is 29, 13 y. Is 6, 9 z. Is 7, 9 aa. 1 Co 1, 19 ; cf. Is 29, 14 bb. Is 14, 13-14

1. Texte isaïen souvent rappelé par T. : cf. III, 6, 6 ; IV, 12, 13 ; 17, 14 ; 27, 7 ; 28, 1 ; 41, 2.

2. Ces « menaces » du Créateur sont faites du rappel de trois passages d'Isaïe déjà cités dans les livres précédents : le premier en III, 6, 5 et IV, 19, 2 et 31, 4 ; le second en IV, 20, 13 ; 25, 3 et 27, 9 ; le troisième en III, 6, 5 ; 16, 1 ; IV, 25, 4 ; 26, 6.

3. Longue phrase de transition qui permet à T. de battre honorablement en retraite : dans le nouveau développement, il adopte la lecture incriminée de son adversaire, avec une autre interprétation il est vrai. La syntaxe est incertaine, comme le remarque Evans ; Kroymann suppose même une lacune après *ultro*. Le sens général cependant est clair : T. estime être victorieux dans le débat et choisit d'y mettre fin pour présenter une solution « plus simple ». Pour l'adverbe affirmatif *ne* (que Rhenanus a orthographié

de lui par le cœur ^{x1}, avait proféré ces menaces : « *Vous entendrez de vos oreilles, et vous n'entendrez pas ; vous verrez de vos yeux, et vous ne verrez pas* ^y », et : « *Si vous ne croyez pas, vous ne comprendrez pas non plus* ^z », et : « *J'ôterai la sagesse des sages, et je rendrai sans effet l'intelligence des intelligents* ^{aa2}. » 10. Or voilà ce dont il les menaçait, et non assurément de leur cacher l'évangile du dieu inconnu ! Ainsi il peut bien être le « dieu de ce monde-ci », mais ce qu'il aveugle, c'est le cœur des infidèles de ce monde ^w, parce qu'ils n'ont pas spontanément reconnu son Christ qu'ils devaient comprendre d'après les Écritures.

Et de ce point qui repose sur une ambiguïté de ponctuation, il me suffit d'avoir traité juste assez pour que la chose ne serve pas l'adversaire : me contentant de la victoire, je peux de moi-même, certes, laisser de côté la totalité de ce débat ³. 11. En une réponse plus simple, j'aurai à portée de la main d'interpréter le « dieu de ce monde-ci » comme étant le diable ⁴, lui dont on a cette parole rapportée par le Prophète : « *Je serai semblable au Très-haut ; je poserai mon trône dans les nuées* ^{bb5} », de même aussi que toute la superstition de ce siècle lui est asservie, à lui qui aveugle les cœurs des infidèles ^w, et en premier lieu celui de cet apostat de Marcion ⁶. En effet celui-ci n'a

nae), il conviendra d'adopter la graphie qui est celle des trois mss subsistants : cf. I, 1, 5 (*Ne tu, Euxine...*).

4. La lecture et l'interprétation adoptées ici sont celles de tous les exégètes modernes. La *TOB* rapproche de l'expression « prince de ce monde » que Paul utilise en 1 Co 2, 6 et souligne que nulle part ailleurs dans le NT, Satan n'est appelé « dieu ».

5. Citation faite sur la LXX, mais de façon approximative et en inversant les versets. Cf. *infra* 17, 8 (où la citation se conforme à l'ordre des versets).

6. Motif polémique habituel sur l'aveuglement et l'apostasie de Marcion, à qui T. reproche plus précisément ici de n'avoir pas vu que la phrase finale de l'Apôtre est un témoignage en faveur du Créateur.

105 uidit occurrentem sibi clausulam sensus : « *Quoniam Deus, qui dixit ex tenebris lucem lucescere, reluxit in cordibus nostris ad inluminacionem agnitionis <gloriae> suae in persona Christi* ^{cc}. » 12. Quis dixit : « *Fiat lux* ^{dd} » ? Et inluminacionem mundi ? Quis Christo ait : « *Posui te in lumen nationum* ^{cc} », *sedentium scilicet in tenebris et in umbra mortis* ^{ff} ? Cui respondet Spiritus in psalmo ex prouidentia futuri : « *Significatum est, inquit, super nos lumen personae tuae, domine* ^{ss}. » Persona autem Dei Christus Dominus ^{hh}, unde et Apostolus supra, « *qui est imago, inquit, dei* ⁱⁱ ». Igitur si 115 Christus persona Creatoris dicentis : « *Fiat lux* ^{dd} », et Christus et apostoli et euangelium et uelamen et Moyses et tota series secundum testimonium clausulae Creatoris est, « *dei huius aevi* », certe non eius, qui numquam dixit : « *Fiat lux* ^{dd}. »

107 gloriae add. Kroy. uide adnot. || 108-109 illuminationem MF : -e X R Gel. de illuminatione edd. a Pam. uide adnot. || 111 respondet F² X R edd. cett. : -ent MF Kroy.

cc. 2 Co 4, 6 dd. Gn 1, 3 ee. Is 42, 6 ; Is 49, 6 ff. Ps 106, 10 ; cf. Is 42, 7 ; Is 9, 2 gg. Ps 4, 7 hh. Cf. Lm 4, 20 ii. 2 Co 4, 4

1. Avec Kroymann, il conviendra de restituer *gloriae* après *agnitionis*, conformément au texte de Paul, à la citation que T. fait du même verset en Res. 44, 2-3, et surtout à la reprise de *gloria dei* ensuite au début du § 14 : cf. HARNACK, p. 93* (qui voit une faute de copiste dans l'omission de *gloriae*) et SCHMID, p. 1/329. Dans la traduction de ce verset, nous avons maintenu la cascade de substantifs abstraits ; il serait plus élégant de traduire : « pour faire resplendir la connaissance de sa gloire qui est sur la face du Christ ».

2. La leçon *illuminationem* est la mieux garantie : c'est celle de M et de F. Elle peut se comprendre comme une reprise littérale du texte cité, en un tour interrogatif qui correspond bien à la vivacité syntaxique du passage. Il conviendra de mettre un point d'interrogation après pour bien séparer de *Quis Christo ait*. La correction de *illuminatione* admise par Evans paraît inutile et non justifiée.

3. Ces deux textes d'*Isaïe* se lisent déjà au livre IV : pour le premier en 11, 1 ; 25, 5 et 11 ; pour le second en 7, 3.

pas vu que se présentait à lui la conclusion de la phrase : « *Car Dieu, qui a dit à la lumière de briller au sortir des ténèbres, a brillé en retour dans nos cœurs pour l'illumination de la connaissance <de sa gloire> sur la face du Christ* ^{cc}1. » 12. Qui a dit : « *Que la lumière soit* ^{dd} ! » ? Et l'illumination du monde ² ? Qui a dit au Christ : « *Je t'ai établi en lumière des nations* ^{cc} », évidemment celles qui sont assises dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort ^{ff}3 ? A quoi, dans le psaume, l'Esprit répond en prévoyant l'avenir : « *Sur nous, dit-il, a été marquée la lumière de ta face, Seigneur* ^{ss}4. » Or la face de Dieu, c'est le Christ Seigneur ^{hh}5 : de là vient que l'Apôtre aussi plus haut a dit (du Christ) : « *qui est l'image de Dieu* ⁱⁱ ». Donc, si le Christ est la face du Créateur quand celui-ci dit : « *Que la lumière soit* ^{dd} ! », tout à la fois ⁶ le Christ, les apôtres, l'Évangile, le voile, Moïse et tout ce qui est énuméré d'après le témoignage de la phrase de conclusion appartiennent au Créateur, « dieu de ce monde-ci », et non, la chose est sûre, à celui qui n'a jamais dit : « *Que la lumière soit* ^{dd} ! »

4. Ce verset psalmique est cité par notre seul auteur à date ancienne (d'après *Biblia Patristica*, I). L'insertion du texte allégué se fait au moyen d'une formule commandée par un relatif de liaison (*cui*, au neutre, renvoie au verset d'*Isaïe* sur le Christ lumière des nations).

5. Reprise de la citation approximative de Lm 4, 20 par laquelle, en III, 6, 9 (cf. t. 3, p. 82 et n. 1), T. avait illustré la conception théologique du Christ Verbe qui manifeste au monde le Dieu invisible. Sur tous ces textes où *persona*, correspondant à *πρόσωπον*, présente le sens de « visage », « face » avec, en harmonique, la notion dérivée de « manifestation » (c'est le Christ Verbe qui, visible, manifeste le Père invisible), cf. *Deus Christ.*, p. 217-221 et p. 587.

6. Ici commence l'apodose qui énumère toutes les réalités relevant du Créateur : par la périphrase *tota series* il faut comprendre notamment l'illumination, la connaissance et la gloire, toutes choses que Marcion mettait au compte de son dieu supérieur. Ici encore T. exploite une inconséquence de son adversaire qui n'a pas écarté du texte de Paul le rappel du début de la *Genèse*.

120 13. Praetereo hic et de alia epistola, quam nos ad Ephesios
praescriptam habemus, haeretici uero ad Laodiceanos. (13.)
Ait enim meminisse nationes, quod « illo in tempore », cum
essent « sine Christo, alieni ab Israhele, sine conuersatione et
125 testamentis et spe promissionis, etiam sine deo » essent, « in
mundo » utique, etsi de Creatore. Ergo si nationes sine deo
dixit esse, deus autem illis diabolus est, non Creator, appa-
ret « deum aeuui huius » eum intellegendum, quem nationes
pro deo receperunt, non Creatorem, quem ignorant.

130 14. Quale est autem, ut non eiusdem habeatur « thesau-
rus in fictilibus uasis^{kk} », cuius et uasa sunt^{jj} ? Iam si gloria
Dei est, in fictilibus uasis tantum thesauri haberi, uasa autem
fictilia Creatoris sunt, ergo et gloria Creatoris est, cuius uasa
« eminentiam uirtutis Dei^{kk} » sapiunt, et uirtus ipsa, quia
135 propterea in uasa fictilia commissa sunt, ut eminentia eius
probaretur. 15. Ceterum iam non erit alterius dei gloria

120 praetereo *M con.* *R₁R₂ rec. R₃* ; -ea *γ R₁R₂* || 121 praescriptam *R₁R₂* ;
pro- *My R₁* uide adnot. || haeretici *MX con.* *R₂ rec. R₃* ; -ce *F R₁R₂* || 123
essent β : esset *M* || 124 deo *edd. a Pam.* : domino *ϑ Gel.* || 127 deum *Kroy.* :
dominum *ϑ edd. cett.* || 133 uirtus : uirtut *M** || quia : quae *Eng.* || 134 sunt
ϑ : sit *Kroy. Mor.* uide adnot.

jj. Ep 2, 12 kk. 2 Co 4, 7 ll. Cf. Gn 2, 7

1. Figure rhétorique de la prétériton. En fait, ce passage d'Ep que l'auteur dit laisser de côté, sera rappelé et servira de confirmation.

2. Cf. *infra* 17, 1. La correction *praescriptam* pour la leçon *proscriptam* des mss est imposée par le sens et la confusion entre *prae-* et *pro-* dans la tradition manuscrite du fait des abréviations.

3. Même texte *infra* 17, 12, sous une forme plus complète. Ici T. se limite à ce qui est essentiel pour sa démonstration et en ajoutant des commentaires allant dans ce sens. Cf. HARNACK, p. 116*-117* ; SCHMID, p. I/338.

4. Sur cette expression *quale est ut*, cf. Index terminologique des livres I-III, t. 3, p. 343.

5. Cf. HARNACK, p. 98*-99* ; SCHMID, p. I/329.

6. Reprise manifeste de l'élément essentiel du v. 6 où il faut restituer *gloriae*. Toute la phrase revêt la forme d'un syllogisme, et l'appartenance

13. Je laisse ici de côté¹ un passage convergent d'une autre lettre que nous tenons, nous, pour adressée aux Éphésiens, mais les hérétiques, eux, aux Laodicéens². (13.) L'Apôtre dit en effet que les nations se souviennent qu'« en ce temps-là », comme elles étaient « sans Christ, étrangères à Israël, sans sa communauté, ni ses Alliances, ni son espoir de promesse », elles étaient « même sans dieu », assurément en étant « dans le monde »^{jj}, quoique issues du Créateur³. Si donc il a dit que les nations étaient sans dieu, et si d'autre part leur dieu c'est le diable, non le Créateur, il est manifeste que l'on doit comprendre dans le « dieu de ce monde-ci » celui que les nations ont accueilli comme dieu, et non le Créateur qu'elles ignorent.

14. D'autre part, quelle absurdité⁴ « Vases d'argile » de tenir que le « trésor en nos vases et tribulations ici-bas d'argile^{kk5} » n'est pas du même dieu que celui dont sont aussi les vases^{jj} ! Car si c'est la gloire de Dieu⁶ qu'un si grand trésor soit tenu dans des vases d'argile, et si les vases d'argile sont œuvre du Créateur, c'est donc que la gloire aussi est celle du Créateur dont les vases connaissent « la sublimité⁷ de la puissance de Dieu^{kk} » ; et il en est de même de cette puissance précisément, parce que gloire et puissance ont été confiées à des vases d'argile en vue de prouver sa sublimité⁸. 15. Au reste, ce ne sera plus la gloire de

de la « gloire » et de la « puissance » au Créateur est déduite de celle des « vases d'argile » (souvenir de la *Genèse*).

7. Mot rare chez T. (quatre emplois en tout). Il est déjà en III, 21, 3 (en rapport avec *uirtus*). Ici il traduit *ὑπερβολή* du texte de Paul.

8. La correction de Kroymann (*sūt*) n'est nullement indispensable : le texte des mss et de *R (sunt)* se comprend très bien comme ayant pour sujet « gloire » et « puissance » que l'auteur associe étroitement ; *commissa* (neutre plur.) relève de la syntaxe la plus normale. Le complément de *eminentia (eius)* est à comprendre du dieu Créateur, de la même façon que, dans la phrase suivante, *cuius* (= *dei alterius*) complète *eminentiam*.

ideoque nec uirtus, sed magis dedecus et infirmitas, cuius eminentiam fictilia et quidem aliena ceperunt. Quodsi haec sunt fictilia uasa, in quibus tanta nos pati dicit^{mm}, in quibus etiam « mortificationem circumferimus Dominiⁿⁿ », satis
140 ingratus deus et iniustus, si non et hanc substantiam resuscitaturus est, in qua pro fide eius tanta tolerantur, in qua et mors Christi circumfertur, in qua et eminentia uirtutis consecratur.

Sed enim proponit : « *Vt et uita Christi manifestetur in corpore nostro^{oo}* » – scilicet sicut et mors eius circumfertur in corpore. De qua ergo Christi uita dicit ? Qua nunc uiuimus in illo ? 16. Et quomodo in sequentibus non ad uisibilia nec ad temporalia, sed ad inuisibilia et ad aeterna^{pp}, id est non ad praesentia, sed ad futura exhortatur ? Quodsi de
150 futura uita dicit Christi, in corpore eam dicens apparituram^{oo}, manifeste carnis resurrectionem praedicauit, « *exteriorem quidem hominem nostrum corrumpi^{qq}* » dicens – et non quasi aeterno interitu post mortem, uerum laboribus et

139 domini Pam. Rig. Kroy. : dei ὁ Gel. Oeh. Evans || 141 est M R₁ : om. γ R₁R₂ || 149 ad¹ M edd. a B : om. β || 150 christi R : -tus Mγ || 152 et : sed Kroy.

mm. Cf. 2 Co 4, 8-9 nn. 2 Co 4, 10a oo. 2 Co 4, 10b pp. Cf. 2 Co 4, 18 qq. 2 Co 4, 16b

1. Argument habituel lié au fait que l'homme appartient au Créateur, son auteur, et qu'il est par conséquent un étranger pour le dieu supérieur de Marcion.

2. Le mot *tanta* pourrait, selon la syntaxe du latin postclassique, avoir le sens de *tot* (= « de si nombreuses souffrances ») : ce qui serait très acceptable ici.

3. Ce mot *mortificatio* qui est celui de la Vg, correspond au terme *véκρωσις* du texte paulinien. *Infra*, il sera repris simplement par *mors*.

4. T. met en relief la proposition de but par laquelle l'Apôtre souligne la finalité de ces tribulations : le terme sur lequel il va appesantir son commentaire est *in corpore nostro*. Le rappel de plusieurs éléments du contexte va lui permettre de voir annoncée ici la « résurrection des corps » niée par Marcion.

l'« autre » dieu et, par là, non plus sa puissance, mais bien plutôt son déshonneur et sa faiblesse, que d'avoir sa sublimité reçue dans des vases d'argile, d'ailleurs étrangers à lui¹ ! Or donc, si ce sont les vases d'argile dans lesquels l'Apôtre dit que nous subissons de si grandes souffrances^{mm}², dans lesquels « nous portons même partout la passion de mort du Seigneurⁿⁿ³ », voilà un dieu bien ingrat et injuste s'il ne doit pas ressusciter aussi cette substance dans laquelle, pour la foi en lui, on souffre tant, dans laquelle on porte même partout la mort du Christ, dans laquelle aussi on voit consacrée la sublimité de sa puissance.

Mais de fait, l'Apôtre nous propose ce but : « *Pour que la vie du Christ aussi soit manifestée dans notre corps^{oo}* » – évidemment de la même façon que sa mort aussi est portée partout dans notre corps⁴. De quelle vie du Christ parle-t-il donc ? De celle par laquelle, présentement, nous vivons en lui ? 16. Comment se fait-il alors que, dans la suite du texte, il nous exhorte non aux choses visibles ni aux choses temporaires, mais aux invisibles et aux éternelles^{pp}, c'est-à-dire non aux choses présentes, mais aux choses futures ? Si par conséquent il parle de la vie future du Christ en disant qu'elle apparaîtra dans le corps^{oo}, il a manifestement prédit la résurrection de la chair quand il dit que « *l'homme extérieur en nous, lui, va à sa ruine^{qq}* » – et non dans le sens d'un anéantissement éternel après la mort⁵, mais par l'effet des tribulations et des malheurs, au sujet desquels il a indi-

5. Y a-t-il ici une référence précise à une interprétation que Marcion donnait de ce passage sur la « ruine » de l'homme extérieur ? C'est possible ; en tout cas, par le recours au contexte, T. s'attache à écarter une telle explication comme contraire au sens général de tout le développement. Il ne fait d'ailleurs que reprendre, très succinctement, ce qu'il a dit sur ce même verset en Res. 40, 6 et 10 : l'Apôtre a en vue la dégradation de l'homme extérieur « dans l'espace de cette vie avant la mort et jusqu'à la mort, par l'effet des persécutions » et non « un anéantissement perpétuel de la chair ayant pour objet de repousser la résurrection ».

155 incommotis, de quibus praemisit adiciens : « *Et non deficiemus* ^{rr.} » Nam et « *interiorem hominem nostrum renouari de die in diem* ^{ss.} » dicens hic utrumque demonstrat : et corporis corruptionem ex uexatione temptationum et animi renouationem ex contemplatione promissionum.

XII. 1. Terreni domicilii nostri non sic ait habere nos « *domum aeternam, non manu factam in caelo* ^{a.} », quia quae manu facta sit Creatoris intereat in totum dissoluta post mortem. Haec enim ad mortis metum et ad ipsius dissolutionis contristationem consolandam retractans etiam per sequentia manifestius, cum subicit « *ingemere nos de isto tabernaculo corporis terreni, quod de caelo est superinduere*

158 ex contemplatione R : et contemplationem My

XII. 1 ante terreni lacunam ind. Kroy. : ita et post dissolutionem *suppl. susp. Evans uide adnot.* || 6 manifestus Kroy. *uide adnot.* || 7 superindui Pam. Rig. Oeb. Evans

rr. 2 Co 4, 16a ss. 2 Co 4, 16c

XII. a. 2 Co 5, 1

1. Ce dernier détail paraît rappeler ce qui a été dit *supra* § 8 (*contemplantes Christum*). Mais en réalité le rapprochement avec le même passage de Res. 40, 7-9 montre que, selon T., l'Apôtre attribue ce « renouvellement » au fait de « regarder les récompenses éternelles » : c'est donc de cette sorte de « promesses » divines qu'il s'agit ici.

2. La traduction littérale serait : « de notre domicile terrestre ». Nous comprenons ce génitif comme une détermination de *domum aeternam* impliquant un rapport de relation (« maison relative ou afférente à notre domicile »). Le mot d'origine juridique *domicilium* a un sens plus large que *domus* et désigne ici le fait, pour l'homme, d'habiter la terre. Le corps sera désigné *infra*, conformément à l'image de Paul, par le terme de « tente » (*tabernaculum*). C'est donc à tort, selon nous, que l'on a jugé le texte altéré : ainsi Kroymann qui voit une lacune ayant fait disparaître plusieurs mots (*ita dissoluto tabernaculo*) et qui est suivi par Evans ; ainsi Harnack qui restitue devant : <Loco>.

3. La phrase latine présente un tour assez dur : la négation ne porte que sur *sic* qui annonce lui-même la conjonction *quia* (littéralement : « dans ce sens que... ») placée après la citation. Nous avons essayé de rendre le sens sans trop modifier le mouvement.

qué au préalable, dans un ajout : « *Et nous ne faiblirons pas* ^{rr.} » Car en disant aussi que « *l'homme intérieur en nous se renouvelle de jour en jour* ^{ss.} », il démontre ici l'une et l'autre chose : que la ruine de notre corps provient du harcèlement des mises à l'épreuve, et que le renouvellement de notre esprit provient de la considération des promesses ¹.

Le corps ne sera pas détruit par la mort, mais transfiguré

XII. 1. En disant que, dans notre domicile terrestre ², nous avons « *une demeure éternelle, qui n'est pas faite de main humaine au ciel* ^{a.} », l'Apôtre ne veut pas signifier par là ³ que celle qui a été faite par la main du Créateur périrait détruite en totalité après la mort ⁴. Car ces réflexions, il les fait pour apporter consolation à la crainte de la mort et à la tristesse causée par cette destruction précisément, et même cela est plus manifeste dans la suite du texte ⁵, puisqu'il ajoute que « *nous gémissons sur cette tente de notre corps terrestre, désirant*

4. Sans qu'il le dise en clair, T. répond apparemment à une interprétation de Marcion, qui allait dans le même sens que celle qu'il donnait de l'homme extérieur et de sa ruine (cf. ch. 11, § 16). L'opposition de la « maison éternelle » à la « tente terrestre » dont la destruction est évoquée ici devait lui servir d'appui pour avancer que l'œuvre du Créateur (le corps matériel) était promise à un anéantissement total et définitif. Contre cette thèse gnostique, T. va défendre, en se réclamant du reste du passage, la conception « catholique » de la résurrection de la chair. Il reprend d'ailleurs l'interprétation qu'il a déjà exposée en Res. 41, 1-3 où il cite ce verset explicitement et le commente ensuite en montrant que, dans le droit fil des versets précédents, Paul a en vue « la destruction de notre chair par les souffrances » et nullement son anéantissement définitif ; il précise même que l'image de la demeure céleste opposée à la demeure du corps est l'expression d'une promesse qui se réalisera *per resurrectionem*.

5. Le commentaire de T. souligne l'objectif essentiel de l'Apôtre : combattre la crainte de la mort et de la disparition totale, crainte que la foi en la résurrection des corps contribue, selon lui, à dissiper. Le tour syntaxique est assez vif, avec un participe (*retractans*) dont il faut tirer un verbe principal qui est éllipsé devant *manifestus*. La correction *manifestus* de Kroymann ne s'impose pas.

cupientes^b » : « *Siquidem et despoliati non inueniemur nudi^c* » – id est recipiemus quod despoliati sumus, id est corpus ; et rursus : « *Etenim qui sumus in isto tabernaculo corporis ingemimus, quod grauemur nolentes exui, sed superindui^d*. » 2. Hic enim expressit quod in prima epistola strinxit : « *Et mortui resurgent incorrupti* » – qui iam obierunt – « *et nos mutabimur^e* » – qui in carne fuerint reprehensi a Deo. [hi] Et illi enim resurgent incorrupti, recepto scilicet corpore et quidem integro, ut ex hoc sint incorrupti, et hi propter temporis ultimum iam momentum et propter merita uexationum Antichristi^f compendium mortis, sed mutati, consequentur, superinduti magis quod de caelo est^b quam exuti corpus. 3. Ita si hi super corpus induent caeleste illud, utique et mortui recipient corpus, super quod et

13 iam R : tam MY || 14 fuerint MX Kroy. : -rimus edd. cett. a R -runt F || 14-15 reprehensi MY R,R₂ Kroy. : de- edd. cett. a R₃ || 15 et R₃ : hi et M hii et γ R,R₂ hic. et Eng. Kroy. || 16 quidem R₃ : qui de MY R,R₂ || ex β edd. cett. : et M Rig. || sint β : sit M || 18 sed edd. a R₃ : et MY R,R₂ || 19 superinduti R₃ : -duci MY -dui R,R₂ || 20 exuti M R₃ : exui γ R,R₂

b. 2 Co 5, 2 c. 2 Co 5, 3 d. 2 Co 5, 4a e. 1 Co 15, 52 f. Cf. 2 Jn 7 ; 1 Jn 2, 18

1. Dans cette citation implicite du v. 2, l'image de *isto tabernaculo* est reprise du v. 1. Devant *quod* il n'y a pas lieu de restituer *domicilium* : T. ne retient du texte scripturaire qu'une expression générale. Il en sera de même au § 2 dans la reprise de ce verset. Le verbe *superinducere*, décalqué du terme grec correspondant que Paul emploie en ce seul passage, va servir de fil conducteur pour la démonstration que T. reprend de Res. 41, 4-7. Nous le traduirons littéralement par « revêtir par dessus », dans un souci de précision et pour nous conformer à une exégèse attentive à distinguer le verbe composé du simple, le premier étant réservé essentiellement à ceux qui, trouvés vivants par la Parousie, ne feront pas l'expérience de la mort.

2. Le verset est cité selon la variante « occidentale » qui est commune à T. et à Marcion : cf. HARNACK, p. 99^{*} ; SCHMID, p. I/330. Cf. ALLO, *Saint Paul 2 Co*, p. 124-125 qui parle de « *crux interpretationis* ». La leçon ἐνδυσάμενοι est généralement admise aujourd'hui (TOB : « pourvu que nous soyons trouvés vêtus et non pas nus »). Ici T. reprend, en la conden-

revêtir, par dessus, ce qui est du ciel^{b1} » : « *S'il est vrai que même dépouillés, nous ne serons pas trouvés nus^c* » – c'est-à-dire que nous récupérerons ce dont nous avons été dépouillés, c'est-à-dire le corps². Et de nouveau : « *En effet nous qui sommes dans cette tente du corps, nous gémissons parce que nous sommes accablés, ne voulant pas être dévêtus, mais revêtus par dessus^{d3}*. » 2. Car ici il a traité explicitement une question à laquelle il a juste touché en passant dans sa première lettre (aux Corinthiens) : « *D'une part les morts ressusciteront incorruptibles* » – ceux qui sont déjà décédés – « *et d'autre part nous, nous serons transformés^e* » – ceux qui auront été pris ici, dans la chair par Dieu⁴. En effet les premiers ressusciteront incorruptibles, après avoir évidemment récupéré leur corps, et dans son intégrité, pour être par là incorruptibles : quant aux derniers, à cause de ce qui ne sera plus que l'ultime seconde du temps, et à cause des mérites que leur vaudront les persécutions de l'Antichrist^{f5}, ils obtiendront de faire l'économie de la mort, mais en ayant été transformés⁶, en ayant été revêtus par dessus de ce qui est issu du ciel^b plutôt que dévêtus de leur corps. 3. Ainsi donc, si ces derniers, par dessus leur corps, revêtiront cet être céleste, pour sûr, les morts également récupéreront leur corps, par dessus lequel ils revêtiront eux aussi l'incorrupti-

sant, l'interprétation qu'il a donnée du verset en Res. 42, 12-13 : il l'applique à ceux qui ne seront pas trouvés en vie à la Parousie et devront récupérer leur corps avant de revêtir l'immortalité.

3. Le mot *corporis* ne se lit pas dans le texte « catholique ». Était-il dans le texte marcionite comme l'admettent HARNACK, p. 99^{*}-100^{*}, et SCHMID, p. I/330 ? Ou est-il une addition de T. ? Il est difficile d'en décider.

4. Cf. *supra* 10, 14, où ce passage est cité et commenté. Il s'agit ici, évidemment, de l'*adventus Domini* (la Parousie).

5. En Res. 41, 6, T. ne parle que de la dureté des temps de l'Antichrist.

6. L'hyperbate de *sed mutati* (qui devrait trouver place après *consequentur*) donne du relief à l'idée du changement qui doit transformer ces corps.

ipsi induant incorruptelam de caelo, quia et de illis ait : « *Necesse est corruptiuum istud induere incorruptelam et mortale istud immortalitatem* ». Illi induunt, cum receperint corpus, isti superinduunt, quia non amiserint corpus, et ideo <non> temere dixit : « *Nolentes exui corpore, sed superindui* » – id est nolentes mortem experiri, sed uita praeueniri – « *uti deuoretur mortale hoc a uita* »^h, dum eripitur morti per superindumentum demutationis.

4. Ideo quia ostendit hoc melius esse, ne contristemur mortis, si forte, praeuentu, et arrabonem nos Spiritus dicit a Deo habereⁱ, quasi pigneratos in eandem spem superindumenti, et abesse a Domino quamdiu in carne sumus^j, ac propterea debere boni ducere abesse potius a corpore et esse cum Domino^k, ut et mortem libenter excipiamus. Atque adeo « *omnes ait nos oportere manifestari ante tribunal Christi, ut recipiat unusquisque quae per corpus admisit siue bonum siue malum* »^l. 5. Si enim tunc retributio meritorum, quomodo iam aliqui cum Deo poterunt deputari ? Et

22 incorruptelam *M R* : -a γ || 26 non *add. coni. R₁R₂ add. edd. a R₁ uide adnot.* || 32 pigneratos *Mγ Kroy.* : pigno- *edd. cett. a R* || 35 et *θ edd. a Rig.* : *om. B Gel. Pam.* || libenter *MG R₃* : *om. γ R₁R₂* || 39 deo : domino *Kroy.* || deputari *M R* : -re γ

g. 1 Co 15, 53 h. 2 Co 5, 4b i. Cf. 2 Co 5, 5 ; 2 Co 1, 22 j. Cf. 2 Co 5, 6 k. Cf. 2 Co 5, 8 l. 2 Co 5, 10

1. Cf. *supra* 10, 14.

2. La restitution de *non* par Rhenanus est indispensable, à moins qu'on n'admette une interrogation par le ton qui serait fortement teintée d'ironie : « et pour cette raison a-t-il dit à la légère... ? » Après le rappel du passage de 1 Co, nous revenons au texte examiné dont le dernier membre de phrase, cité pour la première fois, s'éclaire parfaitement alors.

3. Nous risquons cette traduction moderniste du dérivé *superindumentum* qui apparaît pour la première fois chez notre auteur, toujours en référence au texte de Paul (déjà en III, 24, 6), et nous préférons rendre *demutatio* par « transfiguration » à cause du préfixe intensif *de-*.

4. L'expression renverse celle de la phrase précédente *uita praeueniri*. Le substantif *praeuentus* est apparemment un néologisme de T. (un seul

bilité issue du ciel, parce que l'Apôtre dit aussi à leur propos : « *Il faut que cet être corruptible revête l'incorruptibilité et cet être mortel l'immortalité* »¹. » Les premiers le revêtent quand ils auront récupéré leur corps ; les derniers le revêtent par dessus parce qu'ils n'auront pas perdu leur corps. Et c'est pour cette raison que l'Apôtre n'a pas dit à la légère² : « *Ne voulant pas être dévêtus du corps, mais revêtus par dessus* » – c'est-à-dire ne voulant pas faire l'expérience de la mort, mais être devancés par la vie – « *de façon que cet être mortel soit dévoré par la vie* »^h en étant arraché à la mort grâce au « survêtement » de la transfiguration³.

4. C'est pourquoi, comme il a montré que cette dernière situation est la meilleure, pour nous empêcher de nous attrister sur la venue d'une mort qui serait peut-être en avance⁴, il dit que nous détenons de Dieu les arrhes de l'Espritⁱ, comme si nous avons reçu un gage en vue de la même espérance de ce « survêtement » ; que nous sommes loin du Seigneur aussi longtemps que nous sommes dans la chair^j ; et que, pour cette raison, nous devons considérer comme un bien plutôt de quitter notre corps et d'être avec le Seigneur^k afin d'accueillir aussi la mort volontiers. Et voici que précisément il affirme que « *nous devons tous être mis à découvert devant le tribunal du Christ pour que chacun récupère ce qu'il a accompli par son corps soit de bien soit de mal* »^l. 5. Si c'est alors, en effet, qu'aura lieu la rétribution des mérites, comment quelques-uns pourront-ils être réputés se trouver dès maintenant avec Dieu⁵ ? Et

autre emploi, également avec *mortis*, en *Mon.* 7, 4). Ceux que l'Apôtre veut consoler, d'après notre auteur, sont ceux qui craignent de mourir avant que n'arrive la Parousie et d'être ainsi soustraits au privilège de recevoir directement le « survêtement » d'immortalité.

5. Cette remarque paraît viser la prétention des marcionites (désignés par ce méprisant *aliqui*) d'être sauvés dès ici-bas par leur dieu qui ne juge pas et de vivre cette vie terrestre en lui et avec lui en se dégageant des liens de la matière et du Créateur.

40 tribunal autem nominando et disjunctionem boni ac mali
operis utriusque sententiae iudicem ostendit et corporalem
omnium repraesentationem confirmavit. Non enim poterit
quod corpore admissum est non corpore iudicari. Iniquus
enim Deus, si non per id punitur quis aut iuuatur, per quod
45 operatus est.

6. « *Si qua ergo conditio noua in Christo, uetera transie-
runt, ecce noua facta sunt omnia* ^m » : impleta est Esaiæ pro-
phetia ⁿ. Si etiam iubet ut « *mundemus nos ab inquinamento
carnis et sanguinis* ^o », non substantiam ^{***} capere regnum
50 Dei ^p. Si et uirginem sanctam destinat ecclesiam adsignare

41 corporalem Kroy. : temporalium *My R, R₂* corporum *edd. cett. a R₂*,
uide adnot. || 43 iniquos *M* || 44 per id punitur *R* : perdit uel punit *M* per-
iit punitur γ || aut *M R* : autem γ || 49 post substantiam *lacunam ind.* Kroy.
quam sic suppl. conl. : negat, sed opera substantiae *uide adnot.* || regnum
R : regno *My* || 50 dei. si *dist.* Kroy. : dei, si *codd. edd. cett.*

m. 2 Co 5, 17 n. Cf. Is 43, 18-19 o. 2 Co 7, 1 p. Cf. 1 Co 15, 50

1. Mot d'origine juridique qui renforce la notion de rétribution et annonce le terme *iudicem* honni pour son dieu par Marcion.

2. Très séduisante est la correction de Kroymann qui lit *corporalem* à la place de la leçon transmise *temporalium*. La dernière édition de Rhenanus avait corrigé en *corporum* qui est généralement adopté depuis. Le sens ne s'en trouve pas modifié.

3. Observation semblable à celle du ch. 11, § 15.

4. T. passe directement et sans transition, quelques versets plus loin dans ce même ch. 5, à un passage qui va servir de point de départ pour une nouvelle section : l'auteur y regroupe un certain nombre de versets de la fin de la lettre qui ont en commun d'infirmier ostensiblement à ses yeux les diverses théories de Marcion. Dans le cas de ce premier exemple, ce qu'il souligne, c'est l'incohérence de l'hérétique qui a laissé subsister, dans le propos de Paul, une référence explicite à une prophétie d'Isaïe (souvent rappelée déjà : cf. notamment *supra* 2, 1 et 4, 3). — Le verset paulinien est d'ailleurs déformé par la transposition de *in Christo* et le rattachement de l'indéfini à *conditio* (BJ : « Si quelqu'un est dans le Christ, c'est une création nouvelle » ; TOB : « Si quelqu'un est en Christ, il est une créature nou-

d'autre part, en mentionnant le tribunal et le règlement des comptes ¹ pour toute œuvre bonne ou mauvaise, l'Apôtre a montré un juge portant l'une et l'autre sentence, et il a confirmé la présentation corporelle de tous ². Car ce qui a été accompli avec le corps ne pourra pas ne pas être jugé avec le corps. Bien inique est Dieu en effet si l'on n'est pas puni ou reconforté par ce par quoi on a œuvré ³ !

Série de défaites
pour les théories
de Marcion

6. « *Si donc il est quelque créa-
tion nouvelle dans le Christ, les
choses anciennes sont passées, voici
que toutes choses sont faites nou-
velles* ^m » : c'est l'accomplissement de la prophétie d'Isaïe ⁿ 4.
Si l'Apôtre nous invite même ⁵ à « *nous purifier de la
souillure de la chair et du sang* ^o », ce n'est pas la substance
^{***} prendre possession du royaume de Dieu ^p 6. Si égale-
ment il décide d'assigner la vierge chaste — l'Église — au

velle »). On peut penser que Marcion, dont le texte supposait le sens admis aujourd'hui (cf. HARNACK, p. 100* ; SCHMID, p. I/330) voyait affirmée par l'Apôtre la nouveauté absolue de la révélation du Christ. T. lui répond, laconiquement d'ailleurs, en restant fidèle à son habituel système de polémique. Sur le néologisme chrétien *conditio*, cf. notre *Deus Christ.*, p. 338 s.

5. Avec ce deuxième exemple introduit par *Si etiam* (qui fait écho à *Si qua* du début de la phrase précédente) commence un groupement de versets isolés du contexte, qui est rythmé et structuré par l'anaphore de *Si*, tandis que l'apodose présente chaque fois une déduction négative de l'auteur : cf. SCHMID, p. 84-85.

6. Le passage est manifestement corrompu et comporte une lacune que Pamelius observait aussi dans les *codices Vaticani* qu'il consultait. Toutes les tentatives faites pour combler la lacune ont été insatisfaisantes, comme le constatent HARNACK, p. 100* et SCHMID, p. 85 et p. I/330. Ces auteurs admettent que *sanguinis* (au lieu de *spiritus* du texte « catholique ») est bien le texte marcionite. Mais T. étant ici le seul témoin, il nous paraît risqué de lui faire confiance dans un *locus mutilus*. La fin de la phrase semble être une allusion à 1 Co 15, 50 (cf. *supra* 10, 11 et 15). Mais il serait téméraire de faire fond là-dessus pour reconstruire le texte.

Christo^q, utique ut sponsam sponso, non potest imago coniungi inimico ueritatis rei ipsius. Si et « *pseudoapostolos* » dicit « *operarios dolosos transfiguratores sui*^r », per hypocrisin scilicet, conuersationis, non praedicationis adulteratae reos taxat. Adeo de disciplina, non de diuinitate dissidetur. 7. Si « *Satanas transfiguratur in angelum lucis*^s », non potest hoc dirigi in Creatorem. Deus enim, non angelus, Creator in deum lucis, non in angelum, transfigurare se dicitus esset, si non eum Satanam significaret, quem et nos et
60 Marcion angelum nouimus.

52 *pseudoapostolos Kroy.* : pseudo apostolos Mγ pseudapostolos *edd. cett. a R* || 54 *adulteratae M R* : adultera γ || 56 *satanas transfiguratur M Kroy.* : transfiguratur satanas β *edd. cett.* || 60-61 nouimus. de paradiso *dist. edd. a Rig.* : nouimus de p. *edd. cett.*

q. Cf. 2 Co 11, 2 r. 2 Co 11, 13 s. 2 Co 11, 14

1. Du début du ch. 7, T. saute au début du ch. 11, parce qu'il est, semble-t-il, animé du désir d'en finir. HARNACK, p. 100², a raison de penser que Marcion avait conservé les chapitres intermédiaires. Du v. 11, 2 notre auteur ne garde, dans sa traduction, que les mots *uirginem sanctam* et *assignare Christo*, et il ajoute des commentaires exégétiques de son cru (*ecclesiam* et *ut sponsam sponso*).

2. Reprise d'un argument polémique récurrent : Marcion qui interdit le mariage à ses fidèles n'a pas le droit d'utiliser pour son Christ une image se référant à des noces.

3. Pour la clarté, il faudrait dans la citation suppléer *in apostolos (Christi)* après *transfiguratores sui*. Mais on admettra là encore que notre auteur, épris de concision, ait jugé inutile de donner un détail qui allait de soi après la qualification initiale de *pseudoapostolos*. En tout cas la traduction qu'il donne paraît lui être personnelle : par le nom d'agent *transfigurator* (néologisme qu'il n'emploie qu'ici), il insiste sur la culpabilité morale de ces faux apôtres et annonce son commentaire qui suit, souligné comme à son habitude par *scilicet*.

4. Dans ces adversaires de Paul contre lesquels polémiquent les ch. 10 à 13 de la lettre, Marcion voyait sans doute des représentants du groupe

Christ^{q1}, bien évidemment comme une épouse à un époux, l'image ne peut s'accorder avec l'ennemi de la vérité même de la chose² ! Si également il dit qu'il y a « *de faux apôtres, ouuriers en fourberies, auteurs de leur propre métamorphose*^r », par l'effet de leur hypocrisie évidemment³, il les stigmatise comme coupables d'avoir adultéré leur conduite sociale, non leur prédication : tant il est vrai que la dissension portait sur la discipline morale, et non sur la divinité⁴ ! 7. Si « *Satan se métamorphose en ange de lumière*^s », cette parole ne peut être dirigée contre le Créateur : car le Créateur est un dieu, non un ange⁵ ; Satan aurait été dit se métamorphoser en dieu – et non pas en ange – de lumière, s'il ne désignait pas le Satan que nous connaissons, nous et Marcion, comme étant un ange⁶.

des Douze, responsables par conséquent de la dérive judaïsante subie par l'Évangile dans la grande Église. T. s'élève contre cette interprétation en soulignant l'aspect moral des reproches de l'Apôtre et en rappelant, d'après ce qu'il a dit de l'incident d'Antioche, que les conflits dans ces nouvelles communautés portaient sur des questions de vie sociale (relations entre juifs, judéo-chrétiens, pagano-chrétiens) et non sur l'identité du Père de Jésus-Christ. Sur le problème historique que posent ces adversaires de Paul, cf. GEORGE – GRELOT, *Introduction critique au NT*, vol. 3, p. 86-89.

5. On ne peut douter, d'après le témoignage de T., que Marcion avait formulé une telle interprétation : dans un commentaire marginal ? dans ses *Antithèses* ?

6. La réplique de T. à cette interprétation reprend un argument habituel à sa polémique – le statut de dieu conféré au Créateur dans la théologie dithéiste de Marcion – et c'est en rappelant la différence essentielle entre *dieu* et *ange* que le controversiste s'emploie, non sans habileté, et en une démonstration appuyée, à écarter une exégèse marquée par une trop grande approximation. Il rappelle aussi, habilement, que Marcion avait maintenu, dans son système, l'angéologie de l'Église. Et d'ailleurs le verset paulinien évoqué *infra* (début du § 8) montrera bien que l'hérétique n'identifie pas le dieu Créateur à Satan.

(8.) « De paradiso » suus stilus est ad omnem quam patitur quaestionem. Hic illud forte mirabor, si proprium potuit habere paradysum ¹ deus nullius terrenae dispositionis ; nisi si etiam paradiso Creatoris precario usus est, sicut et mundo. Et tamen hominem tollere ad caelum Creatoris exemplum est in Helia ^u.

8. Magis uero mirabor Dominum optimum, percutiendi et saeuiendi alienum, nec proprium saltem, sed Creatoris angelum Satanae colaphizando apostolo suo adplicuisse et ter ab eo obsecratum non concessisse ^v. Emendat igitur et deus Marcionis secundum Creatorem, elatos aemulantes et deponentem scilicet de solio dynastas ^w. Aut numquid ipse

62 mirabor eras. M || 67 dominum : deum Kroy. Mor. uide adnot.

t. Cf. 2 Co 12, 2 u. Cf. 2 R 2, 11 v. Cf. 2 Co 12, 7-8 w. Cf. Lc 1, 52

1. T. passe brusquement au chapitre suivant de la lettre dont le second verset évoque l'enlèvement de Paul au troisième ciel (où est situé le paradis dans la tradition courante). Avant de commenter ce passage, et selon une méthode souvent pratiquée au livre IV (cf. Introduction au livre IV, t. 4, p. 47-48), il donne une explication préliminaire qui consiste à renvoyer le lecteur à un précédent ouvrage. Le *De paradiso* est également mentionné dans le *De anima* (55, 5) et il figure aussi dans l'Index du *Codex Agobardinus*. Mais ni sur sa date ni sur son contenu nous ne savons rien de précis. On pourra toutefois remarquer qu'en I, 15, 1, l'auteur avait promis une discussion sur le « troisième ciel » du dieu marcionite pour le moment où il procéderait à l'examen de l'*apostolicon*. Du fait que, parvenu à ce rendez-vous, T. se contente d'un renvoi au *De paradiso*, où sans doute a pris place déjà cette discussion, n'a-t-on pas le droit de conclure que cet ouvrage a été composé entre le livre I et le livre V de *Marc.* et avant le *De anima* ? – Le tour syntaxique adopté par T. est assez singulier : car on attendrait *paradiso suus stilus est*, mais au datif a été substitué le titre même de l'ouvrage. On comparera à la mention de *An.* 55, 5 : « Habes etiam de paradiso a nobis libellum ». L'indication sur la paternité de l'œuvre aussi disparaît : souci de modestie ? volonté de concision ?

2. Dans cette deuxième section, la polémique prend un tour plus vif et plus ironique, avec cette première personne qui met l'auteur sur le devant de la scène (et il y aura progression de ce *mirabor* au *magis mirabor* du § 8) : de plus l'attaque va être dirigée contre la divinité même de l'hérétique.

(8.) Sur le paradis, il y a (de nous) un écrit spécial pour répondre à toute question qu'il soulève ¹. Ici, ce qui suscitera peut-être mon émerveillement ², c'est qu'un dieu dépourvu de toute disposition terrestre ait pu avoir son propre paradis ³ : à moins que, même pour le paradis, il ne se soit servi, à titre précaire, de celui du Créateur, comme il a fait aussi pour le monde ³ ! Et d'ailleurs, concernant l'enlèvement au ciel d'un homme, il y a l'exemple donné en Élie par le Créateur ^u.

8. Mais mon émerveillement sera plus grand encore qu'un Seigneur ⁴ tout bon, étranger à ce qui est de frapper et de sévir, n'ait pas eu au moins même un ange à lui pour le placer aux côtés de son apôtre et le souffleter, mais qu'il ait dû prendre un ange de Satan, appartenant au Créateur ⁵, et que, trois fois imploré par l'Apôtre, il ne lui ait fait aucune concession ^v. C'est donc que le dieu de Marcion aussi corrige en se conformant à un Créateur jaloux des orgueilleux ⁶ puisque, évidemment, il renverse de leurs trônes les potentats ^w ⁷. Ou alors, est-ce lui-même encore qui, à Satan, donna

3. Après l'argument habituel sur l'impuissance d'un dieu qui ne s'est pas manifesté par la création de l'univers, T. ironise en reprenant, avec l'adverbe *precario*, ce qu'il a dit en IV, 22, 8.

4. La correction de Kroymann (*deum* au lieu de *dominum*) a contre elle, non seulement le témoignage des mss et des éditeurs, mais surtout le fait que T. lui-même rappelle l'habitude des marcionites de désigner leur dieu sous le nom de *Dominus* ; cf. I, 27, 3 (t. 1, p. 232).

5. La phrase souligne l'antithèse entre *proprium* (repris de la phrase précédente sur le paradis) et l'expression biblique « ange de Satan » (conservée par Marcion) sur laquelle porte le génitif *Creatoris*, marquant un rapport d'appartenance que nous avons souligné dans notre traduction.

6. Retenant du passage que Dieu a voulu châtier l'orgueil de l'Apôtre, T. ironise en montrant la divinité marcionite agissant exactement comme le Créateur, le « dieu jaloux » (*aemulator*) qui rabaisse les orgueilleux.

7. Cf. IV, 28, 11 (« ipsos dynastas de trahente de solio »). Ce verset du *Magnificat* (cantique retranché par Marcion avec tout le début de *Luc*) reprend, avec plusieurs réminiscences, un thème courant de l'AT.

est, qui et in corpus Iob dedit Satanae potestatem ^x, ut « *uir-
tus in infirmitate comprobaretur* » ?

75 9. Quid et formam legis adhuc tenet Galatarum castiga-
tor ^z, in tribus testibus praefiniens staturum omne uer-
bum ^{aa} ? Quid et non parsurum se peccatoribus commina-
tur ^{bb} lenissimi dei praedicator ? Immo et ipsam durius
agendi in praesentia potestatem a Domino datam sibi adfir-
80 mat ^{cc} ! Nega nunc, haeretice, timeri deum tuum, cuius apos-
tolus timebatur !

XIII. 1. Quanto opusculum profligatur, breuiter iam
retractanda sunt quae rursus occurrunt, quaedam uero et
tramittenda, quae saepius occurrerunt. Piget de lege adhuc
congrredi, qui totiens probauerim concessionem eius nullum

78 lenis simi *M* || ipsam eras. *M*
ad corinthios secunda explicit *M* incipit ad romanos *M*^{ms} de epistola
ad romanos β

XIII. 1 quanto *Mγ R₁ Kroy. Evans* : quando *coni. R₁ rec. edd. cett. a R₂*
|| 2-3 et tramittenda *M coni. Iun. rec. Kroy.* : extra- *γ R₁R₂* tra- *edd. cett.*
a R₃ || 4 qui totiens *edd. a Pam.* : quoties β *B Gel.* quotiens *M* || pro-
bauerim *edd. a Pam.* : probat uera *Mγ [ueram X] R₁* probatur *coni. R₁ rec.*
R₂ probaueram *R₃ B Gel.*

x. Cf. 2 Co 12, 7 ; Jb 1, 12 y. 2 Co 12, 9 z. Cf. Ga 1, 6-9 aa. Cf. 2
Co 13, 1 = Dt 19, 15 bb. Cf. 2 Co 13, 2 cc. Cf. 2 Co 13, 10

1. Du passage de Paul, T. retient aussi le pouvoir que Dieu a laissé à Satan sur l'Apôtre. Il en rapproche, pour ironiser à nouveau sur ce *deus optimus* si proche du Créateur, un verset de *Job* approximativement rap- pelé (ce sont les biens de Job, sa personne même étant exclue, que Yahvé abandonne à Satan). La formule paulinienne sur force et faiblesse avait déjà été l'objet d'une mention en I, 14, 1.

2. T. passe maintenant au ch. 13 : il va regrouper, dans cette troisième section, ses observations critiques à l'égard de Marcion concernant des attitudes ou comportements de Paul. L'Apôtre devient le sujet des verbes. Les deux premières phrases sont des interrogations rhétoriques, scandées par l'anaphore de *Quid*. La phrase suivante, dédagée par un adverbe (*immo*), marque une progression.

3. Cf. *supra* 2, 4-7.

aussi pouvoir sur le corps de Job ^x pour que « *la force fit sa
pleine preuve dans la faiblesse* » ?

9. Pourquoi aussi l'Apôtre ² s'en tient-il, lui le censeur des Galates ^{z3}, au modèle de la Loi quand il pose en règle préalable que toute parole s'établira sur trois témoins ^{aa 4} ? Pourquoi aussi menace-t-il de ne pas épargner les pécheurs ^{bb}, lui qui prêche un dieu tout de douceur ? Bien plus encore, ce pouvoir même d'agir sur place avec plus de sévérité, il affirme qu'il lui a été donné par le Seigneur ^{cc} ! Nie maintenant, hérétique, que ton dieu inspire de la crainte, lui dont l'Apôtre en inspirait ⁵ !

IV. LA LETTRE AUX ROMAINS

L'abandon de la Loi
n'est pas signe
d'un « autre » dieu

XIII. 1. A mesure qu'avance
notre ouvrage, il faut désormais ne
consacrer qu'un bref examen à des
sujets qui se présentent de nouveau,
mais aussi en laisser de côté certains qui se sont présentés
trop souvent ⁶. Il me pèse de batailler encore à propos de la
Loi, moi qui tant de fois ai prouvé que son abandon n'of-

4. Cf. IV, 22, 7 et 43, 2. Cette règle des « trois témoins » a joué un grand rôle dans la pensée de T. : cf. nos *Approches de Tertullien*, p. 53.

5. Conclusion vigoureuse, faite d'une *sententia* bien frappée. Rejoignant le développement du livre I (22, 1-5) sur le « dieu qui n'est pas craint », notre auteur interpelle son adversaire et lui lance un défi : comment peut-il soutenir une telle proposition sur son dieu alors que l'Apôtre, de ce dieu agissant par son ordre, prétend à inspirer de la crainte aux pécheurs de la communauté de Corinthe ?

6. Le désir d'abrèger ces discussions et la lassitude devant le retour de mêmes sujets ont déjà été exprimés dans les chapitres précédents. Ils alimentent ici la transition vers un nouveau développement, consacré à la *Lettre aux Romains*. Un sous-titre (intercalaire ou marginal) prévenait le lecteur dès l'original de T. (Cf. *Introd.*, p. 17 et n. 1).

5 argumentum praestare diuersi dei in Christo, praedicatam scilicet et repromissam in Christum apud Creatorem, quatenus et ipsa epistola legem plurimum uidetur excludere.

2. Sed et iudicem deum ab Apostolo circumferri saepe iam ostendimus et in iudice ultorem et Creatorem in ultore.
 10 Itaque et hic, cum dicit : « *Non enim me pudet euangelii ; uirtus enim Dei est in salutem omni credenti, Iudaeo et Graeco, quia iniustitia Dei in eo reuelatur ex fide in fidem^a* », sine dubio et euangelium et salutem iusto deo deputat, non bono – ut ita dixerim secundum haeretici distinctionem –
 15 transferenti ex fide legis in fidem euangelii, suae utique legis et sui euangelii, quoniam et « *iram* » dicit « *reuelari de caelo super impietatem [loci] et iniustitiam hominum, qui ueritatem <in> iniustitia detineant^b* ». (3.) Cuius dei ira ? Vtique Creatoris. 3. Ergo et ueritas eius erit, cuius et ira, quae
 20 reuelari habet in ultionem ueritatis. Etiam adiciens : « *Scimus autem iudicium Dei secundum ueritatem esse^c* » et iram ipsam probauit, ex qua uenit iudicium pro ueritate, et

16 post iram add. dei Pam. Kroy. || 17 et iniustitiam R₃ : loci in iustitiam [uel iniustitiam] M_γ R₁ loci in iniustitiam R₂ || 18 in iniustitia R₂R₃ : iniustitia MX in iustitia R₁ in iustitiam F || detineant : -ent Pam. Rig. || 22 ipsam M edd. a Pam. : -a β Gel.

XIII. a. Rm 1, 16-17 b. Rm 1, 18 c. Rm 2, 2

1. Le substantif *concessio* ici se réfère à l'emploi intransitif du verbe (« se retirer », « céder le pas », « faire retraite »). La démonstration sur le retrait de la Loi par le dieu de l'AT a été faite abondamment dans les premiers chapitres du livre.

2. La proposition introduite par *quatenus*, de sens causal comme d'habitude, doit être rattachée à la principale (*Piget de lege congredi*) : elle justifie la lassitude de l'auteur devant tant de nouvelles occasions que la présente lettre lui offrirait de reprendre la polémique avec Marcion sur la Loi. Sur le sens de *excludere*, cf. t. 1, p. 285.

3. Ces versets 16-18 étaient conservés sans changement par Marcion : cf. HARNACK, p. 102²-103 ; SCHMID, p. I/331.

frait aucun argument en faveur d'une altérité de dieu dans le Christ, abandon qui évidemment avait été, chez le Créateur, annoncé et promis pour le Christ¹ : car c'est même cette lettre, précisément, qu'on voit le plus supprimer la Loi².

2. Mais également, nous l'avons déjà souvent montré, c'est un dieu juge qui est porté à la ronde par l'Apôtre, et dans le juge un vengeur, et le Créateur dans le vengeur. C'est pourquoi ici aussi, lorsqu'il dit : « *Je n'ai pas honte en effet de l'Évangile ; car il est une force de Dieu, en vue du salut, pour tout croyant, juif et grec, parce que la justice de Dieu se révèle en lui de la foi à la foi^{a3}* », sans aucun doute il attribue et l'Évangile et le salut au dieu juste, non au dieu bon – pour m'exprimer ainsi d'après la distinction de l'hérétique⁴ –, dieu qui fait passer de la foi de la Loi à la foi de l'Évangile⁵, bien sûr de sa Loi à lui et de son Évangile à lui ! Car l'Apôtre dit aussi que « *sa colère se révèle du haut du ciel sur l'impiété et l'injustice des hommes qui retiennent la vérité dans les liens de l'injustice^b* ». (3.) La colère de quel dieu ? Du Créateur bien sûr ! 3. Donc, la vérité aussi appartiendra à celui à qui appartient également la colère qui doit se révéler pour venger la vérité. Et même, en ajoutant : « *Or nous savons que le jugement de Dieu est conforme à la vérité^{c6}* », il a, tout à la fois, prouvé sa colère elle-même, d'où provient son jugement en faveur de la

4. Cette distinction sur laquelle reposait toute la théologie de Marcion a été vigoureusement combattue par T., au livre II notamment. S'il la reprend ici, c'est par concession ironique au langage de son adversaire.

5. L'expression paulinienne que T. interprète ici, si allègrement, dans le sens de sa démonstration est qualifiée d'obscur par la TOB qui traduit « par la foi et pour la foi » et admet la traduction « de la foi à la foi » (note x où sont énumérées plusieurs interprétations proposées par les exégètes).

6. Selon HARNACK, p. 101², le verset 2, 2, que notre auteur introduit par *adiciens*, faisait suite au précédent chez Marcion ; les versets 1, 19 – 2, 1 auraient été supprimés par l'hérétique, dont nous apprenons, par le début du § 4, qu'il avait pratiqué des « coupes sombres » dans le texte de la lettre.

ueritatem rursus eiusdem dei confirmait, cuius iram probauit probando iudicium. Aliud est, si ueritatem dei alterius
25 in iniustitia detentam ^b Creator iratus ulciscitur.

4. Quantas autem foueas in ista uel maxime epistola Marcion fecerit auferendo quae uoluit, de nostri instrumenti integritate parebit. Mihi sufficit, quae proinde eradenda non uidit quasi neglegentias et caecitates eius accipere. Si enim
30 « *iudicabit Deus occulta hominum* ^d », tam eorum qui in lege deliquerunt quam eorum qui sine lege ^e, quia et hi « *legem ignorant, et natura faciunt quae sunt legis* ^f », utique is deus iudicabit, cuius sunt et lex et ipsa natura, quae legis est instar ignorantibus legem ^f. 5. Iudicabit autem quomodo ?
35 (5.) « *Secundum euangelium, inquit, per Christum* ^g. » Ergo et euangelium et Christus illius sunt, cuius et lex et natura, quae per euangelium et Christum uindicabuntur a Deo illo

24 si *M R* : se γ || 25 in β : om. *M* || detentam *M R* : de tanta γ || 27 auferendo *R₂R₃* : aut referendo *M γ R₁* || 30 iudicabit *R₂R₃* : -auit *M γ R₁* || 32 ignorant et : ignorantes *Ciaconius* || sunt *R* : sint *M γ || 37 a deo X Lat. Kroy. Evans* : adeo *M(ut saepe) F R Gel. Pam. Rig. Oeb.*

d. Rm 2, 16a e. Cf. Rm 2, 12 f. Rm 2, 14 g. Rm 2, 16b

1. Sur l'expression *aliud est si*, qui est habituelle à T. pour ironiser, cf. Index terminologique des livres I-III, t. 3, p. 323.

2. Image expressive qui rend sensible l'étendue des suppressions pratiquées par Marcion. On peut hésiter sur le sens à donner à *quantas* qui pourrait équivaloir à *quot* (= « combien nombreux », cf. HOPPE, *S.u.S.*, p. 198 s.). Cette intéressante indication est-elle inspirée à notre auteur par la disparition des versets 2, 3-11, qui parlent notamment de la colère de Dieu ? Quoi qu'il en soit, il va traiter maintenant des versets 2, 12-16, qu'il rattache étroitement à ceux examinés dans les § 2-3.

3. Sur ce sens d'*instrumentum* désignant ici une partie de l'Écriture (l'*apostolicon*), cf. *Deus Christ.*, p. 464 s. Le possessif *noster* marque l'appartenance de T. à la grande Église (opposée aux hérésies).

4. Reprise du principe de la méthode qu'il a annoncée dès le début : la controverse ne portera que sur les textes laissés en place par Marcion. Cette

vérité, et confirmé à nouveau que la vérité était celle du même dieu dont il a prouvé la colère en prouvant le jugement. A moins que ¹ ce ne soit la vérité d'un « autre » dieu, retenue dans les liens de l'injustice ^b, que, dans sa colère, le Créateur venge !

Confirmation
par un autre passage

4. Quels trous béants ² dans cette lettre, plus encore que dans les autres, Marcion a creusés en supprimant ce qu'il a voulu, une comparaison avec l'intégralité de notre document scripturaire ³ le fera apparaître. Il me suffit, à moi, d'accueillir comme des marques de sa négligence et de son aveuglement les passages dont il n'a pas vu qu'il lui fallait pareillement les retrancher ⁴. Si en effet « *Dieu jugera les actions secrètes des hommes* ^d », tant de ceux qui ont péché sous la Loi que de ceux qui l'ont fait sans la Loi ^e parce que ces derniers « *ignorent la Loi et accomplissent par la nature les prescriptions de la Loi* ^f », la chose est sûre, le dieu qui jugera est celui à qui appartiennent et la Loi et la nature elle-même, laquelle tient lieu de Loi pour ceux qui ignorent la Loi ^f. 5. Mais comment jugera-t-il ? (5.) « *Conformément à l'Évangile, dit l'Apôtre, par le Christ* ^g. » C'est donc que, et l'Évangile, et le Christ appartiennent à celui auquel appartiennent et la Loi et la nature qui seront vengées par Dieu au moyen de l'Évangile et du Christ grâce à ce jugement de

reprise s'accompagne d'un renouvellement de la polémique sur la cécité de l'hérétique qui est taxé aussi de négligence, d'incurie dans sa manipulation de l'écrit apostolique.

5. Pour les besoins de sa démonstration, T. distingue les deux éléments constitutifs du v. 16 : le premier lui permet de définir le dieu en question comme étant celui de la Loi et de la nature. Le second va lui permettre de raccorder le nouvel énoncé à ceux des § 2-3. Notre auteur paraît avoir négligé, comme sans intérêt, le pronom possessif qui détermine « Évangile » (le texte « catholique » est : « selon mon évangile » ; c'était peut-être aussi le cas du texte marcionite : cf. SCHMID, p. 1/332).

iudicio Dei, quod et supra « *secundum ueritatem*^h ». Ergo qua defendenda <ea> reueletur de caelo iraⁱ non nisi a deo irae, ita et hic sensus, pristino cohaerens, in quo iudicium Creatoris edicitur, non potest in alium deum referri, qui nec iudicat nec irascitur, sed in illum, cuius dum haec sunt, iudicium dico et iram, etiam illa ipsius sint necesse est, per quae haec habent transigi, euangelium et Christus.

45 6. Et ideo uehitur in transgressores legis docentes non furari et furantesⁱ, ut homo dei legis, non ut Creatorem ipsum his modis tangens, qui et furari uetans fraudem mandauerit in Aegyptios auri et argenti^k, quemadmodum et

38 dei quod : de quo Kroy. uide adnot. || 39 defendenda ea Eng. : defendenda codd. Mor. ad defendenda ea Kroy. defendendae ei coni. Evans uide adnot. || a del. Mor. uide adnot. || 41 edicitur eras. M || 43 iram M cdd. a Pam. : ira β Gel. || quae Lat. Kroy. Evans : quem θ cdd. cett. uide adnot. || 46 furantes ex emend. M

h. Rm 2, 2 i. Cf. Rm 1, 18 j. Cf. Rm 2, 21 k. Cf. Ex 12, 35-36

1. Le texte des mss (*iudicio dei quod*) mérite d'être défendu et maintenu contre la correction de Kroymann (*iudicio de quo*). La reprise de *dei* est stylistiquement heureuse : elle crée un effet de martèlement et surtout elle remet sous les yeux du lecteur la formule même du v. 2, 2. De plus le relatif *quod*, au nominatif, suit exactement l'énoncé du même verset (*secundum ueritatem esse*) au § 3 ; le rétablissement du verbe copule *est* ne fait aucune difficulté.

2. Cette proposition, qui est un rappel du v. 1, 18, se présente comme une subordonnée causale introduite par *qua* (= *quia* : cf. BULHART, CSEL 76, Praefatio, § 86) ; le verbe en est au subjonctif potentiel, en symétrie avec *potest ... referri* de la principale. Il y a lieu de rétablir *ea* après *defendenda* selon la conjecture d'Engelbrecht (admise par Evans), ce pronom renvoyant à *ueritatem* : ce tour à l'ablatif exprime un complément de manière et correspond bien à *secundum...* La leçon proposée par Evans dans son apparat (*defendendae ei*) nous paraît moins heureuse parce qu'énonçant un but. Il en va de même de celle qu'adopte Kroymann (<ad> *defendenda <ea>*) : beaucoup moins économique, elle présente en plus l'inconvénient de ne pas s'accorder au contexte, qui concerne la « vérité » (et non pas *lex et natura* que reprendrait le neutre *ea*) : reprise des expressions *in ultionem ueritatis* et *pro ueritate* du § 3. Devant *deo irae* qui désigne à l'évidence le Créateur, la préposition *a*, donnée par toute la tra-

Dieu cité plus haut également « *conforme à la vérité*^{h1} ». Par conséquent, puisque dans la défense de cette vérité la colère ne se révélerait du haut du cielⁱ que par l'action du dieu de la colère², ainsi cette phrase aussi, en cohérence avec la précédente où est énoncé le jugement du Créateur³, ne peut être rapportée à un « autre » dieu, lequel ni ne juge ni ne se met en colère⁴ : elle se rapporte au dieu qui, étant celui dont relèvent ces deux choses, je veux dire le jugement et la colère, est aussi précisément celui dont il faut bien que relèvent ces deux autres choses, l'Évangile et le Christ, puisque c'est par elles que l'accomplissement des premières a à passer⁵.

Contre les juifs transgresseurs de la Loi

6. Et c'est pourquoi l'Apôtre s'emporte contre les transgresseurs de la Loi, qui enseignent à ne pas voler, et qui volentⁱ : il le fait comme homme du dieu de la Loi, et non comme quelqu'un qui veut atteindre par ces moyens le Créateur lui-même, lui qui, tout en interdisant aussi de voler, a mandé contre les Égyptiens le vol frauduleux de leur or et argent^{k6}, de même que nos

dition, doit être conservée comme exprimant l'*agent* de cette manifestation de colère.

3. Le sens de *sensus*, comme précédemment, est : « pensée (exprimée dans une phrase) », « phrase ». T. renvoie clairement au v. 2, 2 cité au § 3 et, pour éviter toute équivoque, il le résume dans une relative.

4. Reprise ironique d'une définition souvent rappelée du *deus optimus* des marcionites.

5. On peut dire que T. met les points sur les *i* dans sa démonstration selon laquelle le dieu du binôme *jugement / colère* est aussi celui du binôme *Évangile / Christ*. Négligeant la petite différence qui distingue les prépositions *secundum* et *per*, il unifie l'idée en faisant de l'Évangile et du Christ les moyens d'accomplissement des deux réalités (*haec* répété) mises en jeu par le premier binôme. La correction de *quem en quae*, proposée par Latinus, s'est imposée dans la corrélation *illa ... per quae...*

6. Sur ce grief fait au Créateur par Marcion, cf. II, 20, 1 s. ; 28, 2 ; IV, 24, 5. D'après le présent passage de T., l'hérétique utilisait aussi ce témoignage de Paul comme une critique indirecte et détournée de l'attitude du Créateur dans cet épisode de l'*Exode*.

cetera in illum retorquent. Scilicet Apostolus uerebatur
 50 conuicium deo palam facere, a quo non uerebatur diuertisse. 7. Adeo autem Iudaeos incesserat, ut ingesserit propheticam increpationem : « *Propter uos nomen Dei blasphematur* ¹. » Quam ergo peruersum, ut ipse blasphemaret eum, cuius blasphemandi causa malos exprobrat !
 55 Praefert et « *circumcisionem cordis* ^m » praeputiationi. Apud deum legis est facta « *circumcisio cordis* » – non carnis – « *spiritu, non littera* ^m ». Quodsi haec est circumcisio Hieremiae : « *Et circumcidemini praeputia cordis* ⁿ », sicut et Moyses : « *Et circumcidemini duricordiam uestram* ^o », eius
 60 erit spiritus circumcidens cor, cuius et littera metens carnem, eius et « *Iudaeus, qui in occulto* ^p », cuius et « *Iudaeus in aperto* ^p », quia nec Iudaeum nominare uellet Apostolus non Iudaeorum dei seruum.

51 incesserat coni. R₂ rec. R₃ : inge- My R₁R₂ uide adnot. || 52-53 blasphematur : blasphatur M^{sc} || 55 praeputiationi : praeputi. atenim Kroy. || 58 ieremiae M || 59 moyses : -sis Rig. -sei Kroy. || et MX Kroy. : om. F edd. cett. a R || 60-61 carnem, eius ita dist. Kroy. || 62 in aperto β : om. M || 63 seruus corr. Mor. uide adnot.

1. Rm 2, 24 = Is 52, 5 (LXX) m. Rm 2, 29 n. Jr 4, 4 o. Dt 10, 16 p. Rm 2, 28-29

1. On ne voit pas bien ce que vise ce dernier membre de phrase. Après le vol, Paul évoque, dans le v. 22, l'adultère et l'idolâtrie, mais il ne semble pas que les marcionites (sujet de *retorquent*) aient jamais reproché de tels crimes au dieu de l'AT.

2. Réponse ironique, soulignée par un *scilicet* initial. La lâcheté de ces attaques déguisées est comparée au courage que Paul devait avoir pour tourner le dos à son dieu et se mettre au service d'un « autre ».

3. La leçon de R₂ (*incesserat*) s'est imposée dès le début de la tradition : ce verbe forme un jeu de paronomase avec celui qui suit (*ingesserit*).

4. Cf. III, 23, 3 ; IV, 21, 12. Ici la citation d'*Isaïe* est abrégée (omission de « parmi les nations »).

5. L'expression *circumcisio cordis* désigne le retranchement volontaire des plaisirs charnels, le renoncement aux tendances mauvaises et à l'égoïsme. Le génitif *cordis* porte aussi sur l'autre substantif : *praeputatio (cordis)* exprime donc le contraire, c'est-à-dire l'attachement à la chair et

adversaires retournent contre ce dieu les autres reproches aussi ¹. C'est chose évidente : l'Apôtre avait peur de quereller son dieu ouvertement, lui dont il n'avait pas peur de se détourner ² ! 7. D'autre part il avait harcelé les juifs à tel point qu'il leur asséna ³ l'invective prophétique : « *A cause de vous, on blasphème le nom de Dieu* ¹⁴. » Quelle perversité donc ce serait de sa part, de blasphémer lui-même ce dieu, alors qu'il leur reproche d'être mauvais parce qu'ils le blasphèment !

Il préfère aussi « *la circoncision du cœur* ^m » à son incirconcision ⁵. C'est chez le dieu de la Loi que s'est faite « *la circoncision du cœur* » – et non celle de la chair – « *par l'esprit, non par la lettre* ^m ». Or si cette circoncision est celle de Jérémie : « *Et vous vous circoncirez des prépuces du cœur* ⁿ », de même que Moïse a dit : « *Et vous vous circoncirez de votre dureté de cœur* ^{o6} », l'esprit qui circoncit le cœur appartient au dieu à qui appartient aussi la lettre qui moissonne la chair ⁷ ; et « *le juif caché à l'intérieur* ^p » appartient aussi à celui à qui appartient « *le juif visible à l'extérieur* ^p », car l'Apôtre n'aurait même pas voulu appeler juif quelqu'un qui ne fût pas serviteur du dieu des juifs ⁸.

à ses penchants. Il n'est pas douteux que Marcion voyait affichée dans ce passage la préférence de l'Apôtre pour l'encratisme dont sa divinité faisait profession. T. va lui rappeler que cette « circoncision morale » est bien présente chez le « dieu de la Loi ».

6. Les deux citations sont reprises, avec de légères variantes rédactionnelles, du début de ce livre (V, 4, 10).

7. Sur cette métaphore de la « moisson » (et de la « faux ») pour marquer le retranchement des plaisirs charnels, cf. I, 28, 4-5.

8. Combattant sans doute l'interprétation marcionite qui prétendait que, par l'expression *Iudaeus in occulto*, Paul annonçait la religion d'un « autre » dieu, T. s'attache à montrer que l'Apôtre n'a pu utiliser ce terme que pour un desservant du Créateur (celui que, par mépris, Marcion appelait « dieu des juifs »). Dans la dernière proposition, *non Iudaeorum dei seruum* (en une expression ramassée) est le complément d'objet de *nominare*, et *Iudaeum* l'attribut : il n'y a pas lieu de corriger *seruum* en *seruus*.

8. « *Tunc lex, nunc iustitia Dei per fidem Christi*^q. »
 65 Quae est ista distinctio ? Seruiuit deus tuus dispositioni
 Creatoris, dans ei tempus et legi eius ? An eius « tunc »,
 cuius et « nunc » ? Eius lex, cuius et fides Christi ?
 Distinctio dispositionum est, non deorum. 9. Monet « *iustificatos ex fide* » Christi – non ex lege – « *pacem ad Deum*
 70 *habere*^r. » Ad quem ? Cuius numquam fuimus hostes an
 cuius legi et naturae rebellauimus ? Nam si in eum compe-
 tit pax, cum quo fuit bellum, ei et iustificabimur ; et eius erit
 Christus – ex cuius fide iustificabimur, ad cuius pacem com-
 petit redigi hostes eius aliquando.
 75 10. « *Lex autem, inquit, subintroiuit, ut abundaret delictum*^s. »
 Quare ? « *Vt superabundaret, inquit, gratia*^s. »
 Cuius dei gratia, si non cuius et lex ? Nisi si Creator ideo
 legem intercalauit, ut negotium procuraret gratiae dei alte-
 rius et quidem aemuli – ne dixerim ignoti –, « *ut, quemad-*
 80 *modum* » – apud ipsum – « *regnauerat peccatum in mortem,*

65 tuus *MG R₃* : om. γ *R₁R₂*, || 68 dispositionum *edd. a Pam.* : dispositio nunc ϑ *Gel.* || 70 numquam *M Kroy.* : nus- β *edd. cett.* || 77 si¹ *M¹* || 78 legem *M R₃* : om. γ *R₁R₂*, *Iun.*

q. Rm 3, 22 r. Rm 5, 1 s. Rm 5, 20

1. Par un brusque saut, T. passe au milieu du chapitre 3 qui traite de la « justice de Dieu ». D'après SCHMID, p. I/332, la phrase initiale est prise au texte marcionite où elle figurait peut-être comme glose marginale. Le texte « catholique » des v. 21-22 n'établit pas une opposition temporelle tranchée entre la Loi et la justice divine s'exerçant par le Christ.

2. Présentation sarcastique d'une divinité prétendue supérieure qui laisse à la divinité subalterne le temps de gouverner par sa Loi : reprise sous une autre forme de l'argument fondamental contre la théorie de Marcion (« Cur tam sero ? »).

3. Argument récurrent de la polémique contre le dithéisme marcionite.

4. Étant donné que la citation est faite sous forme indirecte, il est difficile de déterminer si l'infinitif *habere* repose sur un indicatif ou un subjonctif : les deux leçons se rencontrent dans la tradition du verset. HARNACK, p. 104^{*} et SCHMID, p. I/332 admettent le subjonctif. Mais le verbe introduc-

Justice de Dieu et justification

8. « *Alors la Loi, maintenant la justice de Dieu par la foi au Christ*^{q1}. »
 Qu'est-ce que cette distinction ? Ton dieu s'est-il mis au service de la disposition du Créateur, en lui accordant un temps, à lui et à sa Loi², ou n'est-ce pas plutôt que « alors » appartient à celui à qui appartient aussi « maintenant » ? que la Loi appartient à qui appartient aussi la foi au Christ ? C'est une distinction de dispositions, non de dieux³ ! 9. L'Apôtre avertit « *ceux qui ont été justifiés de par leur foi* » au Christ – non de par la Loi – « *d'avoir la paix avec Dieu*^{r4} ». Avec quel dieu ? Celui dont nous n'avons jamais été les ennemis⁵, ou celui dont la Loi et la nature nous ont trouvés en révolte contre elles ? Car si la logique veut qu'il y ait paix à l'égard de celui avec qui il y a eu guerre, c'est envers lui aussi que nous serons justifiés, et c'est de lui que relèvera le Christ – lui par la foi en qui nous serons justifiés, à la paix avec qui la logique veut voir ramenés ceux qui ont été autrefois ses ennemis.

Loi, péché et grâce

10. « *Mais la Loi, dit-il, est intervenue pour qu'abonde le péché*^s. » Pourquoi ?
 « *Pour, dit-il, que surabonde la grâce*^s. »
 La grâce de quel dieu, sinon de celui dont relève aussi la Loi ? A moins que peut-être le Créateur n'ait intercalé la Loi à seule fin de servir les affaires d'une grâce appartenant à un dieu autre, et même rival – pour ne pas dire ignoré de lui ! –, « *afin que, de la même manière que* » – chez lui – « *le péché avait*

tif *monet* peut s'interpréter soit comme verbe déclaratif soit comme verbe de volonté. Dans la suite, l'expression *redigi ad pacem* paraît plus en rapport avec la seconde interprétation : c'est elle que nous choisissons. D'autre part, HARNACK, *ibid.*, admet que les mots « non de par la Loi » faisaient partie du texte marcionite ; SCHMID, *ibid.*, y voit une addition explicative de T.

5. Il s'agit évidemment du dieu marcionite : vu son absence de la scène du monde jusqu'à sa révélation sous Tibère, on peut bien dire que l'homme n'a jamais été en guerre avec lui !

*ita et gratia regnaret in iustitia in uitam per Iesum Christum*¹ » – *aduersarium ipsius*. 11. *Propter hoc omnia concluderat lex Creatoris sub delictum*² et totum mundum deduxerat in reatum et omne os obstruxerat³, ne qui gloriaretur per illam, ut gratia seruaretur in gloriam Christi non Creatoris, sed Marcionis !

12. Possum et hic de substantia Christi praestruere ex prospectu quaestionis subsecuturæ. « *Mortuos* » enim nos inquit « *legi per corpus Christi* »⁴. – Et potest corpus contendî, non statim caro. – Sed et quaecumque substantia sit, cum eius nominat corpus, quem subicit « *ex mortuis resurrexisse* »⁵, non potest aliud corpus intellegi quam carnis, in quam lex mortis est dicta.

13. Ecce autem et testimonium perhibet legi et causa delicti eam excusat : « *Quid ergo dicemus ? quia lex peccatum ? absit !* » – « *<Absit>* » : Erubescere, Marcion, [absit]

84 ne qui ϑ *edd. a Pam.* : ne quis *R,R, B Gel.* || 86 post *marcionis interrogationis signum posuit Evans* || 87 ex *M R* : et γ || 89 per *Ciaconius* : ergo ϑ *edd.* || et ϑ : est. *Kroy.* etsi *Eng.* sed *Mor.* uide adnot. || 91 ex *M R* : et γ || 96 absit² post absit¹ *transp. Braun del. Kroy. Mor.* uide adnot.

t. Rm 5, 21 u. Cf. Ga 3, 22 v. Cf. Rm 3, 19 w. Rm 7, 4 x. Rm 7, 7

1. Pour ces v. 20 et 21, le texte marcionite est pratiquement identique au texte « catholique ». T. le suit, mais en le réaménageant : d'abord pour en souligner les articulations (ainsi par *quare*) ou pour ajouter une précision (ainsi *apud ipsum*, ainsi *aduersarium*). Mais surtout, il y insère un commentaire personnel destiné à montrer l'absurdité de distinguer un dieu de la Loi et un dieu de la grâce : commentaire qui est, sur le mode ironique, une caricature de la théorie adverse. Le vocabulaire s'assortit à cette volonté de dérision : *intercalare* (dont c'est l'unique emploi chez T.) est un mot juridique (répondant à *subintroduit* du texte) et crée un effet plaisant ; l'expression *negotium procurare*, empruntée au monde économique, va dans le même sens.

2. Poursuite du persiflage : T. utilise des souvenirs de ce que Paul dit du rôle de la Loi en deux autres passages qui n'avaient pas servi dans la présente polémique. La phrase est habilement construite en vue de sa chute sur le nom de l'hérétique.

3. La question de la « substance du Christ » sera posée dans le chapitre suivant. L'explication du v. 7, 4 va, en une sorte de parenthèse, servir de *praestructio* au développement annoncé.

*régné pour la mort, la grâce aussi règne dans la justice pour la vie par Jésus Christ*¹ » – son adversaire¹ ! 11. Voici pourquoi la loi du Créateur avait tout renfermé sous le péché², avait rangé le monde entier dans la faute, avait mis un bâillon à toute bouche³ pour empêcher que personne se glorifiât par elle, et cela à seule fin de réserver la grâce à la gloire d'un Christ qui n'était pas celui du Créateur, mais celui de Marcion² !

12. Ici aussi, je peux, concernant la substance du Christ, établir un préalable en prévision de la question qui va suivre³. Effectivement, l'Apôtre dit que nous sommes « *morts à la Loi par le corps du Christ* »⁴. – Et toutefois on peut soutenir qu'il y a corps sans que, du coup, il y ait chair⁴. – Mais aussi bien, quelle que soit la substance dont il s'agit, comme il mentionne le corps de celui dont il ajoute qu'« *il est ressuscité des morts* »⁵, on ne peut comprendre là un autre corps que le corps de chair, puisque c'est sur la chair que la loi de mort a été prononcée⁶.

13. Mais voici que l'Apôtre apporte aussi un témoignage en faveur de la Loi et qu'il la justifie à cause du péché : « *Que dirons-nous donc ? Que la Loi est péché ? Loin de nous !* » – « *<Loin de nous !>* » Rougis de honte, Marcion, devant l'Apôtre qui repousse avec

4. Cette phrase paraît être prononcée par l'adversaire comme une objection à l'argument qui peut être tiré du mot « corps ». La leçon de la tradition (*Et*) paraît pouvoir être conservée sans qu'il soit nécessaire de corriger en *Sed* : il suffit de donner à cette conjonction un sens adversatif (« Et toutefois »).

5. L'argument de T. est tiré de la fin du verset qui fait mention de « ressuscité des morts » à propos du Christ : il n'est pas douteux que cette mention figurait dans le texte marcionite. HARNACK, p. 106*, l'enregistre bien ; mais SCHMID, p. I/333, l'omet.

6. Cette indication nous paraît viser la parole de Gn 3, 19 sur le sort réservé à la chair (tirée du limon) en punition de la désobéissance.

abominanti Apostolo criminationem legis – « *sed ego delictum non scio nisi per legem* ». » 14. O summum ex hoc praeconium legis, per quem <non> licuit delictum latere !
 100 Non ergo lex seduxit, sed peccatum per praecepti occasionem γ . Quid deo imputas legis quod legi eius Apostolus imputare non audet ? Atquin et adcumulat : « *Lex sancta et praeceptum eius iustum et bonum* ». » (15.) Si taliter ueneratur legem Creatoris, quomodo ipsum destruat nescio.
 105 15. Quis discernit duos deos, iustum alium bonum alium, cum is utrumque debeat credi, cuius praeceptum et bonum et iustum est ? Si autem et spiritalem confirmat legem $\alpha\beta$, utique et propheticam, utique et figuratam. Debeo enim et hinc constituere Christum in lege figurate praedicatum, quo
 110 nec a Iudaeis omnibus potuerit agnosci.

97 abominanti apostolo Kroy. : abominati postulo *My* abominari postulo *R₁R₂* abominatur apostolus *edd. cett. a R₃* uide adnot. || 98 ex β : et *M* || 99 non *add. Kroy. Evans* uide adnot. || liquuit *Gel. Pam. Rig. Oeb. probante Evans* || latere : latens *Ciaconius probante Evans* || 102 adquin *M* || 103-104 ueneratur *M R* : -tor γ || 110 nec : et *Kroy.*

y. Cf. Rm 7, 11 z. Rm 7, 12 aa. Cf. Rm 7, 14

1. La citation du v. 7 s'interrompt pour un commentaire où T. prend vivement à partie l'hérésiarque et le procès qu'il fait à la Loi, contrairement à l'attitude de son apôtre. Le texte, ici, est corrompu. Les mss subsistants portent : *abominati postulo*. Rhenanus avait corrigé dans ses deux premières éditions en *abominari postulo* avant d'admettre, dans la troisième, une leçon *abominatur apostolus* qui s'est généralement imposée jusqu'à Kroymann. Celui-ci a corrigé en *abominanti apostolo* qui a l'intérêt de se rattacher directement à *Erubescere* (effectivement, en Ap. 9, 13, T. emploie le même verbe avec un datif pour désigner « la personne devant laquelle on rougit »). Cette correction de Kroymann nous paraît tout à fait justifiée (on admettra sans peine la disparition d'un tilde sur le *a* de *abominati* de nos mss) et donne un sens très satisfaisant en complétant l'impératif adressé à Marcion. Nous l'adoptons donc, en l'aménageant toutefois : Kroymann supprime le second *Absit* ; nous pensons, quant à nous, qu'il a été simplement déplacé par un accident de la tradition et qu'il faut le rétablir après

horreur une mise en accusation de la Loi α ! – « *mais moi, je ne connais le péché que par la Loi* » ! » 14. Ô le suprême éloge, par là, de la Loi, que par elle, le péché n'ait pas eu licence β de rester caché ! Ce n'est donc pas la Loi qui a égaré, mais le péché par l'occasion que lui donnait le précepte γ . Pourquoi imputes-tu au dieu de la Loi ce que l'Apôtre n'ose pas imputer à sa Loi ? Et d'ailleurs il met le comble à son propos : « *La Loi est sainte, et son précepte juste et bon* ». » (15.) S'il vénère tellement la loi du Créateur, comment peut-il le détruire lui-même, je l'ignore ! 15. Qui distingue deux dieux, l'un juste et l'autre bon, quand il faut croire qu'est l'un et l'autre celui dont le précepte est à la fois juste et bon ? Et si l'Apôtre confirme que la Loi, aussi, est spirituelle $\alpha\beta$, il confirme à coup sûr qu'elle est aussi prophétique, à coup sûr qu'elle est aussi figurative. Car je dois, par là également, établir que le Christ a été prédit figurativement dans la Loi de façon qu'il ne pût pas non plus être reconnu par tous les juifs δ .

le premier *Absit*. Celui-ci appartient au texte paulinien cité (et conservé tel quel par Marcion). T. interrompt sa citation, reprend immédiatement le terme sur lequel il introduit sa prise à partie de Marcion, laquelle constitue une parenthèse qui se refermera pour la poursuite de la citation. Le mot *criminationis* qui y figure (emploi unique chez notre auteur) est un terme cicéronien.

2. Ici encore, le rétablissement de *non* par Kroymann s'avère indispensable.

3. Simplification du texte cité : le premier attribut (« saint ») du « précepte » est omis par volonté de se limiter à l'essentiel. Sur ces textes de Rm 7, cf. HARNACK, p. 106²-107² ; SCHMID, p. I/333.

4. Le commentaire dont T. assortit la qualification de « spirituelle » attribuée par Paul à la Loi rappelle tout ce qui a été dit sur celle-ci au livre II : c'est d'ailleurs le point principal du désaccord qui sépare l'Église (pour qui le Christ accomplit tout l'AT qui l'a annoncé, figuré, préparé) et le marcionisme (qui coupe radicalement de ses racines juives la révélation chrétienne).

XIV. 1. Hunc si Pater misit « *in similitudinem carnis peccati* ^a », non ideo phantasma dicetur caro, quae in illo uidebatur. Peccatum enim carni supra adscripsit et illam fecit legem peccati habitantem in membris suis et aduersantem legi sensus ^b. Ob hoc igitur missum Filium « *in similitudinem carnis peccati* ^a », ut peccati carnem simili substantia redimeret, id est carne, quae peccatrici carni similis esset, cum peccatrix ipsa non esset. Nam et haec erit Dei uirtus, in substantia pari perficere salutem. 2. Non enim magnum, si spiritus Dei carnem remediaret, sed si caro consimilis peccatrici dum caro est, sed non peccati. Ita similitudo ad titulum peccati pertinebit, non ad substantiae mendacium. Nam nec addidisset « peccati », si substantiae similitudinem uellet intellegi, ut negaret ueritatem; tantum enim « carnis » posuisset, non et « peccati ». Cum uero tunc sic struxit: « *carnis peccati* ^a », et substantiam confirmauit, id est carnem, et similitudinem ad uitium substantiae rettulit, id est ad peccatum. 3. Puta nunc similitudinem substantiae dictam: non ideo negabitur substantiae ueritas. Cur ergo similis uera? Quia uera quidem, sed non ex semine: de statu similis sed uero, de censu non uero dissimilis. Ceterum simi-

XIV. 7 carne R, Gel. Kroy. : -ni M_γ R₁R₂ -nea Pam. Rig. Oeb. Evans || 15 struxit: -xerit Rig. || 20 semine: simine M^a || 21 similis sed Thörnell, Studia III, p. 45-46: simili sed Θ Gel. Pam. Rig. similis et Lat. Kroy. Evans uide adnot. || uero! Thörnell, ibid.: -a Θ edd. cett. || dissimili Oeb.

XIV. a. Rm 8, 3 b. Cf. Rm 7, 23

1. Annoncé dans le chapitre précédent (§ 12), ce développement s'en prend une fois encore aux conceptions docètes de Marcion: la « chair » du Christ est de pure apparence (*phantasma*). L'expression paulinienne examinée ici servait de point d'appui scripturaire à ses vues.

2. Explication traditionnelle dans l'Église: cf. IRÉNÉE, *Dem.* 31; *Haer.* 3, 20, 2; 4, 2, 2. Ici T. reprend, pour l'essentiel, le développement de *Carn.* 16, 2-5.

3. Passage obscur (malgré une correction judicieuse de Thörnell: *simili<cs>* au lieu de *simili*). Evans, dans son apparat, le qualifie de *locus perdifficilis* et dit même avoir pensé à le supprimer. Cependant on peut tenter de le

Discussion
sur « à la ressemblance
de la chair du péché »

XIV. 1. Ce Fils, si le Père l'a envoyé « à la ressemblance de la chair du péché ^a », ce n'est pas pour autant qu'on dira fantôme la chair qui était vue en lui ¹. Plus haut en effet, l'Apôtre a attribué le péché à la chair et il a fait de celle-ci une loi de péché habitant dans ses membres et en lutte contre la loi de sa raison ^b. Voilà donc pourquoi il dit que le Fils a été envoyé « à la ressemblance de la chair du péché ^a »: afin de racheter la chair du péché par une substance semblable, c'est-à-dire une chair qui fût semblable à la chair pécheresse, sans être pécheresse elle-même ². Car aussi bien ce sera là la puissance de Dieu, que de réaliser le salut dans une substance pareille. 2. Ce ne serait pas en effet une grande œuvre que l'esprit de Dieu portât remède à la chair: mais c'est le cas s'il s'agit d'une chair toute semblable à la chair pécheresse du fait qu'elle est chair, mais sans être « chair du péché ». Ainsi c'est au titre du péché que portera la ressemblance: elle ne concernera pas une substance mensongère! Car l'Apôtre n'aurait pas ajouté « du péché » s'il avait voulu qu'on comprît ressemblance de la substance de façon à en nier la vérité: en effet il aurait mis seulement « de la chair », sans mettre aussi « du péché ». Mais alors, par un tel assemblage de mots: « de la chair du péché ^a », il a, tout à la fois, confirmé la substance, c'est-à-dire la chair, et rapporté la ressemblance au vice de la substance, c'est-à-dire au péché. 3. Suppose maintenant que le terme de ressemblance ait été employé pour la substance: on ne niera pas pour autant la vérité de la substance. Pourquoi donc une chair semblable est-elle vraie? Parce qu'elle est vraie sans doute, mais sans provenir d'une semence (humaine): étant semblable par son statut, mais qui est vrai, étant dissemblable par son origine qui ne l'est pas ³. D'ailleurs,

comprendre en sous-entendant *caro* comme sujet et en rapprochant des conceptions, évoquées dans le *De carne Christi*, sur une chair du Christ tirée de la substance des anges ou des astres. Une telle chair est véritable

litudo in contrariis nulla est. Spiritus non diceretur « carnis similitudo » – quia nec caro similitudinem Spiritus caperet – sed « phantasma » diceretur, si id quod non erat uidebatur. 25 « Similitudo » autem dicitur, cum est quod uidetur. Est enim, dum alterius par est. Phantasma autem, qua hoc tantum est, non est similitudo.

4. Et hic autem [est] ipse edisserens quomodo nolit nos esse in carne, cum simus in carne ^c, ut scilicet non simus in 30 operibus carnis, ostendit hac ratione scripsisse : « *Caro et sanguis regnum Dei non consequentur* ^d », non substantiam damnans, sed opera eius, quae possunt non admitti a nobis in carne adhuc positis : non ad reatum substantiae, sed ad conuersationis pertinebunt.

5. Item si « *corpus quidem mortuum propter delictum* ^e », adeo non animae, sed corporis mors est ; « *spiritus autem*

23 similitudinem : -donem *M*^{ac} || 26 qua *codd. edd. a Pam.* : quia *R₁ B Gel.* || 28 est *om. R₁* || 28-29 nos esse *M Kroy.* : esse nos *β edd. cett.* || 29 in *My edd. a Pam.* : ex *R B Gel.* || 31 non consequentur *M Kroy.* : consequi non possunt *M^{ac} β edd. cett. uide adnot.* || 32 post quae *add. quia R₁ uide adnot.* || 36 sed *coni. R₁R₂ rec. R₃* : et *My R₁R₂*

c. Cf. Rm 8, 9 d. 1 Co 15, 50 e. Rm 8, 10

par son statut, sa nature de « chair » (et non de pure apparence comme celle que Marcion donne à son Christ), mais n'étant pas humaine, ne provenant pas d'une semence humaine, elle n'a pas une origine (*census*) véritable de chair. Elle peut ainsi être qualifiée de semblable et de dissemblable.

1. Retour au docétisme marcionite, d'après lequel le Christ est Esprit divin, ayant revêtu une chair « putative » de *phantasma*. T. dénie à son adversaire le droit d'employer le terme de ressemblance dans ce cas : un esprit ne peut être semblable à une chair qui en est précisément le contraire.

2. T. limite son commentaire à la confirmation de ce qu'il a expliqué *supra* 10, 11 s. On sous-entendra aisément *se* devant *scripsisse*.

3. La forme de la citation (avec *consequentur*) est celle de 10, 15 (celle de 10, 11 a *possidebunt*). On peut se demander si la leçon *consequi non possunt*, qui est celle de *FXR* et de la marge de *M* (adoptée aussi par *Evans*) n'est pas

il n'y a pas de ressemblance dans des choses contraires : l'Esprit ne serait pas dit « ressemblance de la chair », parce que la chair non plus ne serait pas capable de ressembler à l'Esprit ¹. On l'aurait dite « fantôme » si on la voyait être ce qu'elle n'était pas. Mais on dit « ressemblance » quand la chair est ce qu'on la voit être. Elle est en effet chair, en étant pareille à celle d'un autre. Mais un fantôme, en tant qu'il est uniquement fantôme, n'est pas une ressemblance.

4. Mais ici également, l'Apôtre, en 4. Substance de la chair et œuvres de chair expliquant lui-même de quelle façon il ne veut pas que nous soyons dans la chair quand nous sommes dans cette chair ^c – de façon évidemment que nous ne soyons pas dans des œuvres de chair – a montré ² que c'est pour cette raison qu'il avait écrit : « *La chair et le sang n'obtiendront pas le royaume de Dieu* ^{d3} » : sa condamnation a pour objet non la substance, mais les œuvres de celle-ci qui ⁴ peuvent ne pas être commises par nous quand nous sommes encore établis dans notre chair : elles concerneront la culpabilité non de la substance mais de la conduite.

5. Pareillement, si « *le corps sans doute est mort à cause du péché* ^c », il est bien vrai que la mort n'est pas celle de l'âme, mais du corps ; « *l'es-*

La résurrection est celle des corps, à l'exemple du Christ

meilleure dans la mesure où elle s'écarte précisément du texte paulinien ; il pourrait s'agir en effet d'un rappel fait de mémoire par l'auteur ; la normalisation serait intervenue ensuite dans la tradition par le biais d'un copiste.

4. Après *quae*, *R₁* ajoute *quia* qui permet de mieux structurer grammaticalement la phrase finale : c'est le texte que suit *Evans*. Mais cette addition ne présente pas un caractère de nécessité : la proposition terminale (*non ... pertinebunt*) peut très bien prolonger en asyndète celle qui précède.

uita propter iustitiam^e », cui mors obuēnit propter delictum, id est corpori. (5.) Non enim alii quid restituitur, nisi qui illud amisit, et ita erit resurrectio mortuorum, dum est cor-
 40 porum. Nam et subiungit : « Qui suscitauit Christum a mortuis, uiuificabit et mortalia corpora uestra^f. » Adeo et carnis resurrectionem confirmauit, absque qua nec corpus aliud dici capit nec mortale aliud intellegi, et Christi substantiam corporalem probauit, siquidem proinde uiuificabuntur et
 45 mortalia corpora nostra, quemadmodum et ille resuscitatus est, non alias proinde, nisi quia in corpore.

6. Salio et hic amplissimum abruptum intercisae scripturae, sed adprehendo testimonium perhibentem Apostolum Israheli, « quod zelum Dei habeant » – sui utique – « non
 50 tamen per scientiam^g ». « Deum enim, inquit, ignorantes et suam iustitiam sistere quaerentes non subiecerunt se iustitiae

37 post iustitiam lacunam conii. Vrs. : ei utique obuēniet uita propter iustitiam suppl. conii. Vrs. suppl. Rig. uide adnot. || 40 et M edd. a Rig. : om. β Gel. Pam. || 41 uiuificabit R₂R₃ : -auit Mγ R₁ || 42-43 aliud ... aliud : aliquid ... aliquid Kroy. || 45 nostra β : uestra M

f. Rm 8, 11 g. Rm 10, 2

1. Ursinius, suivi par Kroymann, suppose l'existence d'une lacune après *iustitiam*, lacune qui aurait fait disparaître quelques mots parmi lesquels *ei*, antécédent de *cui*. Kroymann, de plus, corrige la ponctuation en faisant de *adeo ... mors est* une proposition entre parenthèses. Mais le texte transmis se comprend fort bien sans ces aménagements qui en détruisent la concision ; et *cui* (à comprendre : « pour la chose à quoi ») ne fait aucunement difficulté.

2. Nouvel exemple du goût de T. pour ces remarques de bon sens qui servent de fondements à ses argumentations.

3. La locution *absque qua*, où le premier terme a son sens habituel de *sine*, n'est pas mentionnée dans LHS.

4. Nous donnons ici à *proinde* son sens déductif, qui est son sens premier, son sens comparatif étant le plus habituel chez T. (c'est le cas dans cette phrase avec la corrélation *proinde ... quemadmodum*). Une fois encore l'auteur s'en prend au docétisme de Marcion.

prit, d'autre part, est vie à cause de la justice^e » pour ce qui a connu la survenance de la mort à cause du péché, c'est-à-dire pour le corps^f. (5.) On ne restitue pas en effet une chose à quelqu'un, sauf à qui l'a perdue^g, et c'est ainsi qu'il y aura résurrection des morts dans la mesure où elle est celle des corps. Car l'Apôtre ajoute aussi : « Celui qui a ressuscité le Christ des morts, vivifiera aussi vos corps mortels^f. » Il est bien vrai qu'il a, à la fois, confirmé la résurrection de la chair – sans qu'il y ait possibilité^h ni de dire « corps » d'autre chose ni de comprendre « mortel » d'autre chose – et prouvé que la substance du Christ était corporelle : puisque nos corps mortels aussi seront vivifiés de la même façon qu'il a été ressuscité lui aussi, d'aucune autre manière, par conséquentⁱ, qu'en l'étant dans son corps.

6. Ici également, je saute par dessus un gouffre, le plus vaste qu'ait laissé dans l'Écriture une coupure intermédiaire^g, mais j'attrape l'Apôtre en train de rendre témoignage à Israël « du zèle qu'il a pour Dieu » – le sien bien sûr – « mais un zèle qui n'est pas éclairé par la connaissance^h ». « En effet, dit-il, ignorant Dieu, et cherchant à établir leur propre justice, ils ne se sont pas soumis à la justice de Dieu : et en effet la fin de la Loi, c'est le Christ

5. T. passe directement à 10, 2 et s'en justifie : HARNACK, p. 108^e-109^e, et SCHMID, p. I/333, admettent que Marcion avait retranché de 8, 2 à 10, 1 et de 10, 5 à 11, 32, apparemment pour des raisons théologiques ; car ces développements évoquent avec plus d'insistance la place des juifs dans la réalisation historique du dessein divin. En tout cas, c'est ce que suggère T. *infra* § 9. Il choisit cette fois une métaphore maritime (plus expressive encore que *fovea* de 13, 4) et il l'associe à une expression pittoresque et humoristique (*salio*) qui se prolonge avec *apprehendo* (« saisir par la main », « attraper ») qui introduit sur une note presque comique le « témoignage » de Paul sur Israël. Nous donnons à *amplissimum* la valeur de superlatif relatif que paraît justifier l'ordre des mots.

Dei ; finis etenim legis Christus in iustitia omni credenti ^h. »
 7. Hic erit argumentatio haeretici, quasi deum superiorem
 ignorauerint Iudaei, qui aduersus eum iustitiam suam – id
 55 est legis suae – constituerint, non recipientes Christum,
 finem legis. Cur ergo zelo eorum erga Deum proprium tes-
 timonium perhibet, si non et inscitiam erga eundem deum
 eis exprobrat, quod zelo quidem Dei agerentur, « *sed non*
per scientiam ^g », ignorantes scilicet eum, dum dispositiones
 60 eius in Christo ignorant consummationem legi staturum atque
 ita suam iustitiam tuentur aduersus illum. 8. Atque adeo
 ipse Creator et ignorantiam erga se eorum contestatur :
 « *Israëel me non agnouit et populus me non intellexit* ⁱ », et
 quod iustitiam suam magis sisterent « *docentes doctrinas*
 65 *praecepta hominum* ^j », nec non et congregati essent
 « *aduersus Dominum et aduersus Christum ipsius* ^k », ex insci-
 tia scilicet. Nihil igitur potest in alium deum exponi, quod
 competit in Creatorem, quia et alias inmerito Apostolus
 Iudaeos de ignorantia suggillasset erga deum ignotum. (9.)
 70 Quid enim deliquerant, si iustitiam dei sui aduersus eum sis-
 tebant, quem ignorabant ?

52 etenim ^g *edd. ab Oeb.* : enim *B Gel. Pam. Rig.* || iustitiam *Pam. Rig. Kroy.* || 56 post ergo *add. et Gel. Pam. Rig.* || 57 inscitiam *MFR, R, Oeb. Kroy. Evans* : inscitiam *G R, Gel. Pam. Rig.* iustitiam *X (ut uid.)* || 60 staturum *MX edd. a Rig.* : statuturo *R B Gel. Pam.* staturum *F* || 62 eorum : erum *M^{pc}* || 63 post populus *add. meus Gel. Pam. Rig. Oeb.* || 66 ex *M R* : et γ || 66-67 inscientia *Pam. Rig.* || 69 suggillasset *M R* : suggillas γ || 70-71 sistebant *eras. M*

h. Rm 10, 3-4 i. Is 1, 3 j. Mt 15, 9 = Mc 7, 7 ; cf. Is 29, 13 ; Col 2, 22 k. Ps 2, 2

1. Nous laissons la traduction littérale. La *BJ* traduit : « pour la justification de tout croyant ».

2. L'expression de T. est ambiguë et ne permet pas de déterminer si effectivement Marcion faisait un commentaire dans ce sens, ou s'il s'agit d'une supposition de notre auteur qui lui prête une telle argumentation. Le futur *erit* rend plus probable la seconde hypothèse.

3. En dehors de ce passage, le terme *inscitia* ne se rencontre qu'en *An.* 20, 4 : T. l'emploie comme le contraire de *scientia* et l'équivalent de *ignorantia*.

dans la justice pour tout croyant ^h1. » 7. Il y aura place ici pour une argumentation de l'hérétique ² prétendant que les juifs ont ignoré le « dieu supérieur » puisqu'ils ont établi contre lui leur justice – c'est-à-dire celle de leur Loi –, en ne recevant pas le Christ, fin de la Loi. Mais pourquoi donc l'Apôtre rend-il témoignage à leur zèle envers leur propre dieu, si ce n'est pas non plus la méconnaissance envers le même dieu qu'il leur reproche ³, au motif que, sans doute, ils étaient conduits par le zèle envers Dieu, « *mais un zèle que n'éclaire pas la connaissance* ^g », eux qui l'ignoraient évidemment en ignorant ses dispositions sur le Christ destiné à établir la consommation de la Loi, et en maintenant ainsi leur propre justice contre lui ? 8. Et il est bien vrai que c'est le Créateur lui-même qui atteste aussi leur ignorance à son égard : « *Israël ne m'a pas reconnu et mon peuple ne m'a pas compris* ⁱ4 » ; il déclare aussi que c'est leur justice plutôt qu'ils établissaient « *dispensant des enseignements qui sont préceptes d'hommes* ^j5 », et également qu'ils s'étaient rassemblés « *contre le Seigneur et contre son Christ* ^k6 », évidemment par suite de leur méconnaissance. Rien de ce qui convient pour le Créateur ne peut donc être appliqué à l'« autre » dieu : car autrement, bien immérités seraient les blâmes que l'Apôtre aurait adressés aux juifs pour leur ignorance à l'égard d'un dieu qui était... inconnu ⁷ ! (9.) Quel péché en effet avaient-ils commis s'ils établissaient la justice de leur dieu contre celui qu'ils ignoraient ?

4. Cf. III, 6, 7 ; 23, 3 ; IV, 25, 10.

5. Texte d'*Isaïe* allégué par Matthieu, souvent cité dans son ensemble aux livres précédents de *Marc.*, et *supra* 11, 9.

6. L'application de ce texte psalmique aux juifs est fréquente dans toute la suite de *Marc.* : cf. I, 21, 1 ; III, 22, 3 ; IV, 42, 2 ; et *supra* 3, 8 et 4, 9.

7. Exploitation passablement appuyée, et qui se prolonge dans la phrase suivante, d'une caractéristique du dieu marcionite à laquelle a été consacrée une bonne partie du livre I.

9. Atquin exclamat : « *O profundum diuitiarum et sapientiae Dei et inuestigabiles uiae eius* ¹ ! » Vnde ista eruptio ? Ex recordatione scilicet scripturarum, quas retro reuoluerat, ex contemplatione sacramentorum, quae supra disseuerat in fidem Christi ex lege uenientem ^m. Haec si Marcion de industria erasit, quid apostolus eius exclamat, nullas intuens diuitias dei, tam pauperis et egeni quam qui nihil condidit, nihil praedicauit, nihil denique habuit, ut qui in aliena descendit ? Sed enim et Apostolus et diuitiae Creatoris olim absconditae nunc reseratae. Sic enim repro-

75 miserat : « *Et dabo illis thesauros occultos, inuisibiles aperiam eis* ⁿ. » 10. Inde ergo exclamatum est : « *O profundum diuitiarum et sapientiae Dei* ¹ ! », cuius iam thesauri pate-

80 bant. Id Esaiae et sequentia de eiusdem prophetae instrumento : « *Quis enim cognouit sensum Domini, aut quis*

⁷³ inuestigabiles Pam. uide adnot. || ista Iun. Kroy. : irae & Gel. Pam. illa Rig. Oeh. Evans || 76 ex R : et M γ || lege R F : -em M -i X || 77 post industria add. non Vrs. Rig. || 80 apostolus : opes R, uide adnot.

l. Rm 11, 33 m. Cf. Rm 1, 17 n. Is 45, 3

1. Marcion avait raccordé aux versets précédents la séquence 11, 33-35. D'autre part, dans le v. 33, il avait supprimé l'exclamation sur les « jugements » impénétrables de Dieu : cf. HARNACK, p. 109* (pour qui cette suppression était délibérée) et SCHMID, p. I/334 (qui est plus prudent sur ce dernier point). On comparera en tout cas cette citation à celles que T. en a faites précédemment, en *Herm.* 45, 3 et en *Marc.* II, 2, 4. Nous renvoyons à notre étude « Les avatars de Rm 11, 33 chez Tertullien », p. 210, 1-9. Nous y avons défendu, contre la correction <in>inuestigabiles, la leçon de la tradition manuscrite, adoptée par Moreschini (*inuestigabiles*).

2. Le même mot *eruptio* a servi, en *Test.* 5, 3, à désigner les cris jaillis du profond de l'âme et qui en manifestent la divinité.

3. Cf. *supra*, p. 277, n. 5.

4. Cf. *supra* 13, 2.

5. Reprise du thème polémique souvent utilisé pour déconsidérer le dieu marcionite (son indigence, sa dépendance du Créateur dans le monde duquel il se révèle).

Exclamation
de l'Apôtre sur
les « richesses de Dieu »

9. Mais pourtant l'Apôtre s'exclame : « *Ô abîme des richesses et de la sagesse de Dieu, et inexplo-*

75 *rables ses voies* ¹¹ ! » D'où vient cette explosion ² ? De la remise en sa mémoire, bien sûr, des Écritures qu'il avait au préalable passées en revue, de la contemplation des mystères qu'il avait expliqués plus haut ³ en vue de la foi au Christ, qui vient de la Loi ^{m4}. Si ces textes, c'est bien à dessein que Marcion les a retranchés, pourquoi son apôtre lance-t-il cette exclamation, lui qui n'a sous les yeux aucune richesse chez un dieu aussi pauvre et indigent que celui qui n'a rien créé, rien annoncé d'avance, rien enfin possédé, puisqu'il est celui qui est descendu dans le domaine d'un autre ⁵ ? Mais c'est qu'en effet appartient au Créateur et l'Apôtre et les richesses jadis cachées, maintenant rouvertes ⁶. Car il avait fait une telle promesse : « *Et je leur donnerai des trésors dissimulés, je leur en ouvrirai d'invisibles* ⁿ⁷. » 10. C'est donc de là qu'est venue l'exclamation : « *Ô abîme des richesses et de la sagesse de Dieu* ¹ » dont les trésors, désormais, étaient exposés aux regards ! Cette parole est d'Isaïe ⁸, et les suivantes proviennent de l'écrit du même prophète : « *Qui en effet a connu la pensée du Seigneur ? Ou qui a été son conseiller ? Qui lui*

6. La phrase apporte l'explication (*enim*) qui s'oppose à la thèse de Marcion (*Sed*) selon qui c'est son apôtre qui lance une telle exclamation sur les « richesses » divines. La correction de R₃, adoptée par Evans (*opes* au lieu de *apostolus*), est arbitraire et dessert l'idée. *Creatoris* est un génitif d'appartenance et s'oppose à *apostolus eius* de la phrase précédente. L'ellipse de *sunt* donne plus de relief à l'expression ; les deux participes ne se rapportent qu'à *diuitiae*.

7. Cf. *supra* 6, 1 et également IV, 25, 4.

8. Nous comprenons *Id* comme renvoyant au texte d'Isaïe sur les « trésors » cachés et dévoilés, texte que T. a cité avant de reprendre l'exclamation de Paul, et qu'il a, aussitôt après, résumé en quatre mots.

consiliarius fuit ? Quis porrexit ei et retribuetur illi ° ? » Qui tanta de scripturis ademisti, quid ista seruasti, quasi non et haec Creatoris ?

- 90 11. Plane noui dei praecepta uideamus. – « *Odio, inquit, habentes malum et bono adhaerentes* ^p » – aliud est enim apud Creatorem : « *Anferte malum de uobis* ^q » et « *Declina a malo et fac bonum* ^r. » – « *Amore fraternitatis inuicem adfectuosi* ^s » – non enim id ipsum est : « *Diliges proximum tamquam te* ^t. » – « *Spe gaudentes* ^u » – utique Dei : « *Bonum est enim sperare in Domino, quam sperare in magistratus* ^v. » – « *Pressuram sustinentes* ^w » : « *Exaudiet enim te Dominus in die pressurae* ^w », habes psalmum. – « *Benedicite et nolite maledicere* ^x » : quis hoc docebit quam qui omnia benedictionibus condidit ^y ? 12. – « *Non altum sapientes, sed humilibus adsectantes, ne sitis apud uos sapientes* ^z » : « *Vae* ^{aa} » enim audiunt per Esaïam ; – « *Malum pro malo nemini retri-*

87 consiliarius *MF R₁R₂* : consiliarius eius *X edd. a R₁*, || 91 ad aliud est... : antifrasin *adscr. M^{ms}* || 96 domino *Mγ R₁ Kroy.* : -num *edd. cett. a R₂*, || 97 exaudiet *M R* : et audiet *γ* || 98 psalmum *M R* : -o *F* in psalmo *X* || 101 adsectantes *M Rig. Kroy.* : assentantes *β edd. cett.*

o. Rm 11, 34-35 = Is 40, 13-14 p. Rm 12, 9 q. Dt 13, 6 ; cf. Dt 17, 7 ; Dt 21, 21 ; Dt 24, 7 ; 1 Co 5, 13 r. Ps 33, 15 s. Rm 12, 10 t. Lv 19, 18 u. Rm 12, 12 v. Ps 117, 9 w. Ps 19, 2 x. Rm 12, 14 y. Cf. Gn 1, 31 ; Gn 1, 28 z. Rm 12, 16 aa. Is 5, 21

1. Ces versets proviennent effectivement d'Isaïe (LXX) : cf. notre étude signalée *supra*, p. 280, n. 1.

2. Question brutale, qui permet de souligner l'inconséquence de l'adversaire.

3. Sans transition, T. aborde la partie finale de la lettre, qui contient une parénèse. Il va établir un parallèle entre les recommandations de Paul et les instructions de l'AT. Il met bout à bout les unes et les autres, quelquefois en introduisant les secondes par une question ironique, ou une affirmation par antiphrase. Il lui arrive même de ne pas séparer les citations vétérotestamentaires des extraits pauliniens. Dans tous les cas son but est de montrer, en variant les moyens de présentation du parallèle, la similitude totale

a donné le premier pour devoir être payé en retour ^o 1 ? » Toi qui as supprimé tant de textes dans les Écritures, pourquoi as-tu conservé ceux-ci ², comme s'ils n'étaient pas, eux aussi, du Créateur ?

L'enseignement moral
du dieu « nouveau »
est celui du Créateur

11. Voyons exactement les préceptes du « dieu nouveau ³ ». – « *Haïssant le mal*, dit-il, *et vous attachant au bien* ^p », c'est autre

chose en effet chez le Créateur : « *Enlevez le mauvais de vous* ^q » et « *Détourne-toi du mal et fais le bien* ^r » ! – « *Étant liés d'affection entre vous par l'amour fraternel* ^s », ce n'est pas en effet la même chose que : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* ^t » ! – « *Mettant votre joie dans l'espoir* ^u » – bien entendu de Dieu : en effet, « *Il est bon d'espérer dans le Seigneur plutôt que d'espérer dans les autorités* ^v ». – « *Supportant la tribulation* ^w » : en effet « *Le Seigneur t'exaucera au jour de la tribulation* ^w », tu as à ta disposition le psaume. – « *Bénissez et ne maudissez pas* ^x » : qui d'autre donnera cet enseignement que celui qui a créé toutes les choses avec des bénédictions ^y ? 12. – « *N'ayant pas le goût de la grandeur, mais vous attachant aux choses humbles, pour ne pas être à vos propres yeux des sages* ^z. » C'est qu'en effet, par Isaïe, les sages entendent dire contre eux : « *Malheur* ^{aa} ! » – « *Ne rendez à personne le mal pour*

des deux enseignements et, partant, la fausseté de la thèse adverse, rappelée dans cette première phrase, d'une nouveauté absolue de l'Évangile.

4. En fait, dans ce précepte du *Deutéronome*, il s'agit du retranchement de l'homme mauvais hors de la communauté. Mais l'expression *malum de uobis* peut s'entendre du mal qu'on écarte de soi. T. exploite l'équivoque au profit de sa démonstration. Le verset psalmique qu'il cite ensuite sert mieux celle-ci.

5. Cf. IV, 15, 15 ; 27, 5. L'ellipse de *magis* est un trait de syntaxe du latin tardif.

6. Cette citation psalmique de T. est omise dans *Biblia Patristica*, I.

bueritis^{bb} » : « *Et malitiae fratris tui ne meminueritis*^{cc}. »
 – « *Nec uosmetipsos ulciscentes : 'Mibi enim uindictam et ego*
 105 *uindicabo*^{dd}, *dicit Dominus*^{ee} » ; « *Pacem cum omnibus*
habetote^{ff}. » (13.) Ergo et legalis talio non retributionem
 iniuriae permittebat, sed inceptionem metu retributionis
 comprimebat.

13. Merito itaque totam Creatoris disciplinam principali
 110 praecepto eius conclusit : « *Diliges proximum tamquam*
te^{gg}. » Hoc legis supplementum si ex ipsa lege est, quis sit
 deus legis, iam ignoro ; metuo, ne deus Marcionis. Si uero
 euangelium Christi hoc praecepto adimpletur, Christi autem
 non est Creatoris, quo iam contendimus ? 14. Dixerit
 115 Christus aut non : « *<Non> ego ueni legem dissoluere sed*

103 tui : uestri *Rig. uide adnot.* || meminueris *V Oeb. Kroy. Evans uide adnot.* || 105 omnibus *Mγ* : hominibus *R B Gel.* omnibus hominibus *edd. cett. a Pam.* || 107 permittebat *MG R₃ ; om. γ R₁R₂* || 114 contendimus ? dixerit *ita dist. Kroy.* || 115 aut *Mγ R, rest. Kroy.* : an *R₂R₃* || non ego *Eng. Kroy.* : ego *ϑ* ego non *Gel. edd. cett. uide adnot.*

bb. *Rm* 12, 17 cc. *Za* 7, 10 dd. *Dt* 32, 35 ee. *Rm* 12, 19 ff. *Rm* 12, 18 gg. *Rm* 13, 9 = *Lv* 19, 18

1. Il n'y a pas lieu de corriger le texte de la tradition : ce passage de *Zacharie*, dans la LXX, présente aussi un mélange des personnes grammaticales.

2. Dans le texte « catholique » de *Rm*, le rappel du passage deutéronomique est fait par Paul. HARNACK, p. 109^s, admet que Marcion ne différait pas sur ce point, et que par conséquent toute la citation faite par T. provient du document hérétique. Ce n'est pas l'avis de SCHMID, p. I/334, pour qui la citation marcionite se limite à *Nec uosmet ipsos ulciscentes*. Nous pensons qu'il a raison et qu'après l'extrait paulinien fourni par l'*apostolicon* adverse, T. ajoute de lui-même, selon sa technique du parallèle, le *testimonium* vétérotestamentaire sur l'obligation de renoncer à toute vengeance personnelle : sans doute même se souvient-il que Paul le

le mal^{bb} » : « *Et de la méchanceté de ton frère, ne gardez pas le souvenir*^{cc}1. » – « *Et ne vous faisant pas justice vous-mêmes : 'A moi en effet la vengeance, et c'est moi qui vengerai*^{dd}, *dit le Seigneur*^{ee}2 » ; « *Ayez la paix avec tous*^{ff}. » (13.) C'est donc aussi que le talion de la Loi ne permettait pas de rendre une offense en retour, mais qu'il retenait de prendre l'initiative d'une offense par crainte que celle-ci ne fût rendue en retour³.

13. C'est pourquoi l'Apôtre a eu raison d'enfermer tout l'enseignement moral du Créateur en son principal précepte : « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*^{gg}. » Si ce supplément de la Loi provient de la Loi elle-même, qui est donc le dieu de la Loi, je l'ignore désormais, mais je crains que ce ne soit le dieu de Marcion⁴ ! Si, de vrai, l'Évangile du Christ est accompli par ce précepte, si d'autre part, étant du Christ, l'Évangile n'est pas du Créateur, à quoi bon désormais nous battre ? 14. Le Christ a bien pu dire ou ne pas dire : « *Je ne suis pas venu abolir la Loi, mais*

produit aussi dans le document de l'Église. – D'autre part, l'inversion des versets 18 et 19 provient-elle aussi, comme le pense HARNACK, *ibid.*, de l'exemplaire marcionite ? Ou est-elle le fait de notre auteur ? Il est possible que T. ait voulu couronner d'un précepte positif (invitation à une paix générale) les préceptes négatifs sur l'oubli des torts et le renoncement à la vengeance – ce qui lui permet ensuite d'introduire son observation sur le talion.

3. Résumé clair et sobre de la « défense » que T. a faite du talion légal contre la critique de Marcion : cf. notre Note complémentaire 27, t. 2, p. 220 s.

4. T. exploite habilement la déclaration de Paul sur le précepte d'amour du prochain : il manie l'ironie avec maestria, dans toute cette fin, pour faire apparaître l'inutilité des efforts de Marcion dans sa tentative de dissocier radicalement l'Ancien et le Nouveau Testament.

implere^{hh} », frustra de ista sententia neganda Ponticus laboravit : si euangelium legem non adimplevit, ecce lex euangelium adimplevit.

120 Bene autem, quod et in clausula tribunal Christi comminaturⁱⁱ, utique iudicis et ultoris, utique Creatoris, illum certe constituens promerendum, quem intentat timendum, etiamsi alium praedicaret.

XV. 1. Breuioribus quoque epistulis non pigebit intendere. Est sapor et in paucis.

Occiderant Iudaei prophetas suos^a. Possum dicere : quid ad apostolum dei alterius et quidem optimi, qui nec suorum delicta damnare dicatur quique et ipse prophetas eosdem

116 ponticus *coni. R₁R₂^{ms}R₃ (in adnot.) rec. Pam. Rig. Kroy.* : pontus Φ Gel. Oeb. Evans *uide adnot.* || 119 clausula R : -am M γ

ad romanos explicat M ad thessalonicenses M^{ms} de epistola ad thessalonicenses prima β

XV. 5 dampnare M

hh. Mt 5, 17 ii. Cf. Rm 14, 10

XV. a. Cf. 1 Th 2, 15

1. De *Dixerit à laboravit*, il s'agit d'une seule phrase et il convient de mettre une virgule après la citation de *Matthieu* : en effet *dixerit* est à comprendre comme subjonctif de supposition. L'addition de *non* devant *ego* (où il a pu aisément disparaître de la tradition par phénomène d'haplographie) est une correction indispensable. Celle de *Pontus* des mss (que garde Evans) en *Ponticus* proposé par Rhenanus a en sa faveur l'usage habituel de T. ; et ce serait, semble-t-il, d'une rhétorique excessive d'identifier au pays l'homme qui en est originaire.

2. La « conclusion » de la lettre fournit encore à T. une glanure : cette mention du « tribunal » va lui permettre de reprendre son argument sur le dieu juge et de terminer le développement en ironisant sur l'apôtre de Marcion. Dans la tradition du texte « catholique », certains mss portent « du Christ » comme l'exemplaire marcionite. Mais le plus grand nombre porte « de Dieu ».

3. Cette phrase de transition introduit l'examen des dernières lettres de l'*apostolicon* marcionite qui sont toutes plus courtes que les précédentes. La *sententia* qu'elle comporte a l'allure d'un dicton familier. Plutôt qu'un

l'accomplir^{hh} », vaine a été la peine que l'homme du Pont a prise pour nier cette assertion¹ ! Si l'Évangile n'a pas accompli la Loi, voici que c'est la Loi, elle, qui a accompli l'Évangile !

Bonne chose d'autre part que, dans la conclusion, l'Apôtre menace du tribunal du Christⁱⁱ : celui-ci est, pour sûr, juge et vengeur, celui-ci appartient, pour sûr, au Créateur : c'est bien certain, l'Apôtre veut qu'on se concilie la grâce de celui qu'il brandit comme un dieu à craindre, même si c'est un « autre » dieu qu'il annonçait !

V. LA PREMIÈRE LETTRE AUX THESSALONIENS

Transition

XV. 1. Il ne me pèsera pas de porter aussi mon attention à des lettres plus courtes : il y a à savourer même dans la paucité³.

Le Christ relève
du même dieu que
les prophètes d'Israël

Les juifs avaient tué leurs prophètes⁴. Je peux dire : en quoi la chose intéresse-t-elle l'apôtre d'un « autre » dieu, d'ailleurs « tout bon », puisque, dit-on, il ne condamne pas les fautes même des siens⁵ et, lui aussi, met à mort les mêmes prophètes

éloge banal de la brièveté, nous y verrions volontiers l'annonce, par l'impitoyable controversiste, d'une provende *savourreuse* de remarques et d'arguments contre l'hérétique qu'apportera l'examen de ces dernières lettres, malgré leur *pen* de matière.

4. T. tire profit pour une longue argumentation d'une remarque incidente de Paul sur les persécutions dont les communautés chrétiennes sont victimes. Selon sa méthode, il décompose le reproche fait aux juifs, et retient en un premier temps la mise à mort par eux de leurs prophètes. La phrase de l'Apôtre ne sera citée qu'après, pour amorcer le deuxième temps de l'argumentation : il indiquera alors que *suos* est une addition de Marcion : cf. HARNACK, p. 111* et SCHMID, p. I/335.

5. Argument fréquemment utilisé et présenté, ici aussi, sur le mode ironique (*dicatur*).

destruendo quodammodo perimat ? Quid mali admisit apud illum Israhel, si occidit quos et ille reprobavit, si prior inimicam in eos sententiam statuit ? – Deliquit autem apud deum ipsorum – is exprobrabit iniquitatem, ad quem pertinet laesus ; certe quiuis alius quam aduersarius laesi. 2. Sed nec onerasset illos imputando etiam Domini necem « *Qui et Dominum interfecerunt* » dicendo « *et prophetas^b suos* », licet « suos » adiectio sit haeretici. (2.) Quid enim tam acerbum, si alterius dei praedicatorum Christum interemerunt qui sui dei prophetas contrucidauerunt ? Status autem exaggerationis, quod et Dominum et famulos eius peremissent. Denique si alterius dei Christum alterius prophetas peremerunt, aequauit impietates, non exaggerauit. Aequanda autem non fuit : ergo exaggerari non potuit, nisi in eundem

6 post quid add. enim Pam. Rig. Oeb. Evans || 9 exprobrabit Ium. Kroy. Evans : -auit M edd. cett. a R₂ et probavit γ R₁ || quem M R₃ : quam γ R₁R₂ || 9-10 laesus : *suspectum putat* Kroy. laesum corr. Mor. uide adnot. || 10 laesi. sed R₂R₃ : laesisset Mγ R₁ || 13 haeretici eras. M || 18 impietatem Kroy.

b. 1 Th 2, 15

1. Le verbe *destruere* est celui dont T. se sert le plus fréquemment pour désigner l'entreprise dirigée par Marcion (ou par son dieu) contre la Loi et les Prophètes, c'est-à-dire le Créateur (cf. *infra* § 3, l'expression *destructores dei nuptiarum* désignant les marcionites).

2. Phrase mise dans la bouche de l'interlocuteur adverse selon le procédé courant de la controverse.

3. Il faut conserver *laesus* donné par toute la tradition et qui est sujet de *pertinet* ; ce dernier verbe marque la proximité, l'apparement – et c'est le cas des prophètes par rapport au Créateur dont ils sont les *famuli* (cf. § 2).

4. Cette addition, à vrai dire, n'a pas d'importance du point de vue de l'argumentation de T. D'ailleurs, elle se rencontre aussi dans certains mss de la tradition du texte « catholique ».

5. Emploi unique chez l'auteur du verbe intensif *contrucidare* : celui-ci appartient à la langue classique, mais est resté relativement rare.

d'une certaine façon, en les « détruisant¹ » ? Quel mal Israël a-t-il commis à ses yeux en tuant des gens que lui aussi a réprouvés, en établissant le premier contre eux une sentence d'hostilité ? – Mais ce fut une faute aux yeux de leur propre dieu² ! – Reprocher une iniquité incombera à celui-là que touche de près la victime, et en tout cas, à n'importe qui d'autre que l'adversaire de cette victime³ ! 2. Mais l'Apôtre n'aurait pas non plus chargé les juifs en leur imputant même la mise à mort du Seigneur par ces mots : « *Eux qui ont tué et le Seigneur et leurs prophètes^b* », quoique « leurs » soit une addition de l'hérétique⁴. (2.) Qu'y a-t-il là de si révoltant, qu'ils aient mis à mort un Christ proclamateur d'un « autre » dieu, eux qui ont massacré⁵ les prophètes de leur dieu ? D'autre part, qu'ils aient mis à mort et le Seigneur et ses serviteurs constitue un cas d'aggravation⁶. Car s'ils ont mis à mort le Christ d'un dieu et les prophètes d'un autre dieu, l'Apôtre a placé à parité les (deux) impiétés, il ne les a pas aggravées⁷. Or il ne devait pas y avoir parité⁸. Donc l'impiété n'a pu être aggravée que si elle a été

6. Sans s'attacher à la formulation de Paul (Christ / prophètes), T. a bâti son argumentation selon la perspective de l'ordre historique (morts des prophètes / mort du Christ) et selon la visée qu'il prête à l'Apôtre, d'*augmenter* la culpabilité d'Israël : cette visée, d'abord exprimée par le verbe *onerare*, l'est ici par *exaggeratio*. Ce mot, qu'on trouve trois autres fois chez lui, signifie soit « accumulation » (*Nat.* 1, 2, 8 ; cf. éd. Schneider, p. 127), soit, comme ici « aggravation », « développement », « renchérissement » (*Marc.* I, 23, 5 ; *Spect.* 10, 4 : cf. *SC* 332, p. 186).

7. Sans doute parce que tuer un Christ étranger était, pour le peuple juif, un homicide comparable (et non plus grave) à la mise à mort de ses propres prophètes. Le raisonnement est spécieux et l'expression, dominée par l'antithèse entre *aequare* et *exaggerare*, manque de clarté dans son excessive concision. Nous pensons que le sujet des deux verbes de la principale est l'Apôtre, et non pas Israël.

8. Littéralement : « L'impiété ne devait pas être mise à parité. » Cette mineure du syllogisme, semble-t-il, nous ramène à la visée que T. prête à Paul : augmenter les charges contre Israël, des *famuli* au *dominus*.

20 deum commissa ex utroque titulo. Ergo eiusdem dei
Christus et prophetae.

3. Quam autem « *sanctitatem nostram uoluntatem Dei* »^c
dicat, ex contrariis, quae prohibet, agnoscere est : « *Abstinere*
enim, inquit, *a stupro* » – non a matrimonio –, « *scire unum-*
25 *quemque uas suum in honore tractare* »^d. » Quomodo ? « *Dum*
non in libidine, qua gentes »^e. » Libido autem nec apud gentes
matrimonio adscribitur, sed extraordinariis et non naturali-
bus et portentosis luxuriae. Est turpitudini quoque et immundi-
tiae^f contraria, quae non matrimonium excludat, sed libi-

20 deum *Kroy.* : dominum ϑ *edd. cett.* || eiusdem dei R_3 : eius dominus
deus $M\gamma R_1 R_2$, [deus M^{2ms}] || 24 enim *om. Gel. Pam. Rig.* || 25 uas suum M
Kroy. : suum uas β *edd. cett.* || 27 extraordinariis R : extra ordinariis $M\gamma$ ||
28 portentosis M *Rig. Kroy.* : -tuosis β *edd. cett.* || luxuriae. est *Braun* :
-ae : est *Kroy.* luxuria est ϑ *Gel. Pam. Mor.* lex uxorica est *Lat.* sancti-
tas luxuriae est *Vrs. Rig.* luxuriae. sanctitas est *Evans uide adnot.* ||
quoque : quaque *Kroy.* || 29 contraria $MG R_3$: non contraria $\gamma R_1 R_2$

c. 1 Th 4, 3 d. 1 Th 4, 4 e. 1 Th 4, 5 f. Cf. 1 Th 4, 7

1. Ici encore, excessive concision. On attendrait : « Donc l'impiété a été
aggravée et elle n'a pu l'être que si », etc.

2. Ce commentaire est une réponse directe à l'affirmation de Marcion
pour qui le mariage est une débauche ($\rho\omicron\rho\nu\epsilon\lambda\alpha$) : cf. IRÉNÉE, *Haer.* 1, 28,
1 : cf. HARNACK, p. 148-149, et, pour la critique par T. de l'encratisme mar-
cionite, cf. I, 29, 1 et IV, 34, 5.

3. Dans le verset cité (cf. HARNACK, p. 111*, et SCHMID, p. I/335), *tractare*
ne correspond pas avec exactitude à $\kappa\tau\acute{\alpha}\sigma\theta\alpha\iota$ (= *possidere*) du texte
marcionite comme du texte « catholique ». Nous traduisons *uas* selon les
sens habituellement donné à cette métaphore biblique.

4. Ce passage où la tradition est partagée et qui a donné lieu à différents
aménagement (souvent avec addition de mots ou supposition de lacune)
nous paraît devoir être lu : « luxuria<e>. Est... », au lieu de « Luxuria est... »
formant le début d'une nouvelle phrase. Avec cette ponctuation, et au prix
d'une correction infime (la disparition du *e* final de *luxuriae* devant le *e* ini-
tial de *est* s'expliquera aisément), le texte est tout à fait intelligible et satis-
faisant. Le génitif *luxuriae* complète les trois adjectifs précédents qui sont
des neutres substantivés (littéralement : « les choses exorbitantes », etc.), ce
qui n'a rien d'insolite chez notre auteur. L'asyndète donne plus de relief à

commise, à l'un et l'autre titre, contre le même dieu¹. Donc
relèvent du même dieu le Christ et les prophètes.

La sainteté de vie
préconisée par l'Apôtre
est celle du mariage

3. Quelle est, d'autre part, « *la*
sainteté de vie que, dit-il, *Dieu*
veut pour nous »^c, on le recon-
naîtrait d'après les conduites

contraires qu'il nous interdit. « *S'abstenir de la débauche* »,
dit-il en effet, – non du mariage² –, « *savoir traiter chacun*
son propre corps dans l'honneur »^d. » De quelle façon ? « *En*
ne donnant pas accès au dérèglement sexuel comme font les
païens »^e. » Or le dérèglement sexuel, même chez les païens,
n'est pas l'attribut du mariage, mais celui des manifestations
exorbitantes, non naturelles, monstrueuses de la luxure⁴.
A la turpitude aussi et à l'impureté⁵ elle est contraire, la
sainteté qui⁶ supprime non le mariage, mais le dérèglement

la phrase suivante qui énonce un autre comportement moral contraire à la
« sainteté » définie par T. à travers Paul.

5. L'adverbe *quoque* nous paraît prouver qu'un nouvel élément est
introduit dans la revue des *contraria* servant à définir la sainteté de vie
« voulue pour nous par Dieu ». Nous pensons en effet qu'une allusion est
faite maintenant au v. 7 du même passage paulinien : « Car Dieu ne vous a
pas appelés à l'impureté mais à la sainteté de vie. » Ni HARNACK, p. 111*-
112*, ni SCHMID, p. I/335, ne font état de cette référence, ni non plus les
commentateurs de T. Pourtant le mot $\alpha\kappa\alpha\theta\alpha\rho\sigma\iota\alpha$ dont il s'agit, réguliè-
rement rendu par *immunditia* dans la Vg, est associé plusieurs fois par Paul
à $\rho\omicron\rho\nu\epsilon\lambda\alpha$ (Ga 5, 19 ; Ep 5, 3 ; Col 3, 5). L'alliance *turpitude et immundi-*
tia par laquelle T. désigne cet autre *contrarium* de la sainteté de vie laisse
penser que notre auteur désignait par là les pratiques honteuses et infa-
mantes de la sexualité.

6. Quand on se souvient de la phrase initiale du développement (*Quam*
sanctitatem ... ex contrariis), il n'est pas difficile, après *Est ... contraria*, de
comprendre que *sanctitas* est l'antécédent sous-entendu de *quae*. Ces deux
propositions relatives (au subjonctif pour marquer leur valeur causale)
récapitulent ce qui vient d'être établi sur la sainteté du mariage. Celle-ci est
personnifiée d'abord discrètement, puis avec plus de netteté dans la reprise
de l'expression *tractare uas suum*.

30 dinem, quae uas nostrum in honore matrimonii tractet^d. Hunc autem locum salua alterius, id est plenioris, sanctitatis praelatione tractauerim, continentiam et uirginitatem nuptiis anteponeus, sed non prohibitis. Destructores enim dei nuptiarum, non sectatores castitatis retundo.

35 4. Ait eos, qui remaneant in aduentum Christi^g cum eis, « qui mortui in Christo primi resurgent^h », quod « in nubibus auferentur in aerem obuiam Dominoⁱ. » Agnosco hanc iam tunc prospectis mirari substantias caelestes ipsam Hierusalem quae sursum est^j, et per Esaiam pronuntiare :
40 « Quinam huc uelut nubes uolant, tamquam columbae cum pullis ad me^k ? » Hunc ascensum si Christus nobis praeparabit, ille erit Christus, de quo Osee : « Qui ascensum suum

31 autem MR : aut γ || 32 continentiam β : -tineam M || 35 aduentum M edd. a Pam. : -u β Gel. || 37 aerem edd. a Pam. : -e θ Gel. || 42 osee : amos Iun. Oeh. Evans

g. Cf. 1 Th 4, 15 h. 1 Th 4, 16 i. 1 Th 4, 17 j. Ga 4, 26 k. Is 60, 8

1. T. coupe court à son développement en résumant sa position sur ascétisme et mariage, qu'il a exposée en I, 29 : sa « défense » du mariage est en fait une non-interdiction ! Il affirme hautement sa préférence pour ce qu'il appelle une *sanctitas plenior* constituée par la continence et la virginité comme est celle de ses adversaires.

2. Antithétique et bien balancée, cette *sententia* finale n'oppose pas, pensons-nous, deux groupes l'un à l'autre. T. veut dire qu'il sait distinguer, chez ses adversaires marcionites, une morale ascétique proche de celle qu'il prône, et une doctrine théologique qui fausse et pervertit dangereusement cette morale, et qu'il combat. En effet le renoncement au mariage, chez les marcionites, marquait une volonté de rupture avec le Créateur, dieu de ce monde et auteur de l'union conjugale par le « Croissez et multipliez-vous » de la *Genèse*.

3. Le v. 17 a été cité en III, 24, 11 après les mêmes prophéties qu'ici et selon la même interprétation. Dans ce résumé des v. 15-17, le tour *Ait eos ... quod...* s'explique par une prolepse (anticipation du sujet) ou un changement de construction : la proposition infinitive amorcée par *eos* fait place

sexuel, celle qui traite notre corps dans l'honneur du mariage^d. Mais ce thème, je pourrais le développer en gardant sauve la préférence que j'accorde à une sainteté de vie autre, c'est-à-dire plus accomplie : en plaçant continence et virginité avant l'union conjugale, mais sans interdire celle-ci¹. Car ce sont les destructeurs du dieu de l'union conjugale que je réfute, non les sectateurs de la chasteté².

4. Il dit que ceux qui resteront vivants jusqu'à l'avènement du Christ^g, et avec eux, ceux « qui, morts dans le Christ, seront les premiers à ressusciter^h », « seront emportés sur les nuées dans l'air au-devant du Seigneurⁱ ». Je reconnais que, depuis longtemps, à la vue lointaine de ces cortèges⁴, les substances célestes admireraient la Jérusalem d'en haut^j elle-même et prononçaient ces paroles transmises par Isaïe⁵ : « Qui sont donc ces gens qui viennent ici volant comme des nuées, pareils à des colombes avec leurs petits, vers moi^k ? » Si c'est le Christ qui a préparé cette ascension pour nous, il sera le Christ dont Osée a dit : « Celui qui construit son ascension aux

à une complétive par *quod* qui permet à l'auteur de rester plus près de l'énoncé scripturaire.

4. Cet ablatif absolu (où *his* désigne les deux catégories de « saints » évoqués par la phrase précédente) souligne le caractère de visions prophétiques des textes qui vont être cités.

5. Si on compare à III, 24, 11 où est commenté le même texte d'Isaïe, on constate une tendance à développer les détails surnaturels : les « substances célestes » (esprits ? ou anges ?) remplacent « l'Esprit » ; l'admiration dont elles sont frappées porte sur la « Jérusalem » céleste (caractérisée par l'expression de Paul), laquelle n'apparaissait pas dans le développement du livre III. Signes d'une influence plus forte, sur T., de l'illuminisme montaniste ?

6. Cf. t. 3, p. 213 et n. 4.

*aedificat in caelos*¹ » – utique sibi et suis. Exinde a quo sperabo nunc, nisi a quo haec audiui ?

45 5. Quem Spiritum prohibet extingui^m et quas prophetias uetat nihil haberiⁿ ? Vtique non Creatoris spiritum nec Creatoris prophetias secundum Marcionem. Quae enim destruit, ipse iam extinxit et nihil fecit, nec potest prohibere quae nihil fecit. Ergo incumbit Marcioni exhibere hodie
50 apud ecclesiam suam exinde Spiritum dei sui, qui non sit extinguendus^m, et prophetias, quae non sint nihil habendaeⁿ. Et si exhibuit quod putat, sciat nos quodcumque illud ad formam spiritalis et propheticae gratiae atque uirtutis prouocatu-
55 reuelat^o et sacramenta edisserat. 6. Cum nihil tale protulerit ac probarit, nos proferemus et Spiritum et prophetias Creatoris secundum ipsum praedicantes. Atque ita consta-

44 nisi eras. *M* || 46 (ut *infra* li. 48, 49, 51) nihil : nihili *Lat. Vrs. Rig.* || 48 destruxit *Gel. Pam. Rig.* || 50 qui *R₃* : quod *Mγ R₁R₂* || 54 prouocatos *coni. R₂ rec. R₃* : prouola- *Mγ R₁R₂ B^m* || praenuntiet *M R* : -at γ

1. Am 9, 6 m. Cf. 1 Th 5, 19 n. Cf. 1 Th 5, 20 o. Cf. 1 Co 14, 25

1. Cité en III, 24, 10 où il est correctement attribué à *Amos*, ce texte est encore cité en IV, 34, 13.16 où il est, par erreur comme ici, référé à *Osée* (cf. t. 3, p. 212, n. 2). Mais l'application à la montée du Christ au ciel, avec les « siens », lors de sa Parousie, ne varie pas.

2. Comme souvent, T. se met en scène personnellement pour tirer une conclusion.

3. Cette interprétation est-elle bien de Marcion, et où l'a-t-il présentée (dans un commentaire) ? On peut se demander si elle ne lui est pas plutôt prêtée par T. : moyen pour celui-ci de développer une contre-argumentation.

4. L'expression *nihil facere* (littéralement « faire que quelque chose ne soit rien ») est plus énergique que *nihil habere* pour rendre le verbe biblique ἐξουθενεῖν (la traduction par « déprécier » est faible). – Après *prohibere*, il faut sous-entendre *nihil facere*.

5. Nous donnons à *exinde* son sens consécutif, qui renforce la conjonction *ergo* initiale. On pourrait également admettre le sens temporel (« à par-

*ciens*¹¹ » – assurément pour lui et pour les siens. En conséquence, en qui mettrai-je maintenant mon espoir, sinon en celui de qui provient ce que j'ai entendu là² ?

Recommandations de l'Apôtre sur l'Esprit et les prophéties

5. Quel est l'Esprit qu'il défend d'éteindre^m et quelles sont les prophéties qu'il interdit de tenir pour rienⁿ ? Assurément, selon Marcion³, il ne s'agit pas de l'esprit du Créateur ni des prophéties du Créateur ! Ce qu'en effet l'Apôtre détruit, lui-même il l'a déjà éteint et réduit à rien, et il ne peut pas mettre une interdiction sur ce qu'il a réduit à rien⁴. Il incombe donc à Marcion de présenter aujourd'hui dans son église, en conséquence⁵, l'Esprit de son dieu, qu'il ne faudrait pas éteindre^m et les prophéties qu'il ne faudrait pas tenir pour rienⁿ. Et s'il a présenté ce qu'il pense être tel, qu'il sache que nous, de quoi qu'il s'agisse, nous en appellerons au modèle de la grâce et vertu spirituelle et prophétique : qu'elle annonce d'avance l'avenir, qu'elle révèle les secrets des cœurs⁶, qu'elle explicite les mystères de la foi. 6. Comme il n'aura rien produit ni prouvé de tel⁷, nous produirons, nous, à la fois l'Esprit et les prophéties du Créateur, avec leur prédication conforme à lui-même. Et

tir de là », c'est-à-dire des recommandations de l'Apôtre). De toute façon, la place insolite de cet adverbe, ici, en met en relief la valeur.

6. L'expression paulinienne a déjà été citée *supra* 8, 12. Outre le critère sur le dévoilement des secrets personnels, T. en donne ici deux autres tirés également du même développement de 1 Co : le premier concerne la prédiction de l'avenir, le dernier les explications ou éclaircissements sur les *sacramenta*, c'est-à-dire les vérités doctrinales objet de la révélation, ou les symboles liés à l'histoire du salut.

7. Reprise de l'argument utilisé *supra* 8, 5-6.12 sur la déficience du marcionisme en matière de charismes prophétiques. A ces insuffisances, T., désormais acquis au montanisme, a beau jeu d'opposer la floraison de ces charismes dans l'Église qui ne s'est pas écartée de l'enseignement du Créateur. C'est cette fidélité (*secundum ipsum*) qui en garantit à ses yeux l'authenticité.

bit Apostolus de quibus dixerit, de eis scilicet, quae futura erant in ecclesia eius dei, qui dum est, Spiritus quoque eius operatur ^p et promissio celebratur.

60 7. Age nunc, qui salutem carnis abnuitis et, si quando corpus in huiusmodi praenominatur, aliud nescio quid interpretamini illud quam substantiam carnis, quomodo Apostolus omnes in nobis substantias certis nominibus distinxit et omnes in uno uoto constituit salutis, optans ut
65 « *spiritus noster et corpus et anima sine querela in aduentum Domini et Salutificatoris nostri Christi conseruentur* ^q » ?
8. Nam « et animam » posuit « et corpus », tam duas res quam diuersas. Licet enim et anima [et] corpus sit aliquod

58 apostolus con. R, rec. Iun. Vrs. Oeb. Kroy. Evans : -um ϑ Gel. Pam. Rig. || 64 in nobis substantias Zahn apud Kroymannum Kroy. Evans : in nouis substantiis ϑ edd. cett. || 66 aduentum M Rig. Kroy. : -u β Gel. Pam. Oeb. Evans || 67 salutificatoris con. R₁R₂ rec. R₂ : -caris M γ R₁R₂ || 69 anima con. R, rec. R₂ Kroy. : anima et M γ R, Mor. animae edd. cett. a R, uide adnot.

p. Cf. 1 Co 12, 11 q. 1 Th 5, 23

1. La phrase finale souligne la cohérence de l'Apôtre (*sibi* est sous-entendu avec *constabit*) et prend le contre-pied de l'interprétation de Marcion en opposant à son église la seule qui mérite ce nom, l'Église du seul vrai dieu. L'inexistence du « dieu marcionite » – un motif polémique habituel à notre auteur – apparaît en filigrane dans la dernière proposition relative qui désigne le Créateur (littéralement : « ce dieu, lequel du moment qu'il existe, son Esprit aussi », etc.). Ce tour syntaxique n'est pas insolite dans le latin tardif ; de même que, au début de la phrase, « de quibus dixerit » équivaut à « de eis quae dixerit ». Les derniers mots visent à affirmer la vitalité de cette Église qui se marque par l'action toujours actuelle de l'Esprit (l'expression est empruntée à un autre passage de 1 Co, mais indépendamment du contexte) et par la diffusion de la « promesse » (celle-ci se rapporte essentiellement aux événements eschatologiques qui sont le plus souvent liés aux prophéties).

2. T. ne fournit pas ici d'exemple de ces interprétations que les hérétiques donnaient de « corps » pour éviter toute application à la chair. Il ne nous dit rien non plus de la façon précise dont ils comprenaient le même mot dans ce verset de Paul. Emploi unique, chez notre auteur, du verbe rare *praenominare* (= « donner un prénom ») qui est employé ici au sens de *nominare*.

ainsi l'Apôtre sera cohérent sur ce dont il a parlé, sur ces phénomènes évidemment qui étaient destinés à se produire dans l'Église d'un dieu dont, du fait de son existence, on voit aussi l'Esprit opérer ^p et la Promesse se diffuser ¹.

Le salut promis
par l'Apôtre
à notre « chair »

7. Eh bien maintenant, vous qui refusez le salut de la chair et qui, s'il arrive parfois que le terme de corps soit employé dans le cas de pareilles réalités, donnez de ce terme une interprétation qui l'applique à je ne sais quoi d'autre qu'à une substance de chair ², comment se fait-il que l'Apôtre a distingué sous des noms bien déterminés toutes les substances présentes en nous et qu'il les a placées toutes sous un unique vœu, celui du salut, en souhaitant que « notre esprit, notre corps et notre âme soient gardés irréprochables pour l'avènement de notre Seigneur et Sauveur le Christ ^{q3} » ?
8. Car il a mis « et âme et corps » : réalités qui sont deux autant que différentes. En effet, quoique l'âme aussi soit quelque corps ⁴ d'une qualité

3. A rapprocher de Res. 47, 17-18, où T. a déjà utilisé pour la même démonstration ce verset qu'il dit joliment « écrit avec un rayon de soleil, tant il est clair ». Ici c'est le texte marcionite qui est suivi : contre HARNACK, p. 113^b, Schmid a montré qu'il n'avait pas le même ordre des mots que le texte « catholique » (ainsi la séquence « πνεῦμα / σώμα / ψυχή ») et qu'il comportait une glose : ajout de καὶ σωτήρος, cf. p. 104-105, 279, I/336. Sur le terme *salutificator* qui est selon toute probabilité une création de T., cf. notre *Deus Christ.*, p. 488-490.

4. Le retranchement du second *et* dans le texte des mss (*et anima et corpus*) s'est imposé en général depuis la troisième édition de Rhenanus : Kroymann l'adopte, Evans la soutient dans son appareil et en tient compte dans sa traduction, comme fait aussi Moerschini. On comprendra qu'un *et* fautif se soit glissé après *anima* sous la suggestion de « et animam et corpus » de la phrase précédente. L'argument de T. provient de sa conception (issue des vues stoïciennes sur l'être) de la corporalité de tout ce qui existe réellement. Il l'a abondamment affirmé pour l'âme, pour l'Esprit, pour Dieu. Mais il n'est pas sûr que Marcion partageait cette conception.

70 suae qualitatis, sicut et spiritus, cum tamen et corpus et
 anima distincte nominantur, habet anima suum uocabulum
 proprium, non egens communi uocabulo « corporis », id
 relinquitur carni, quae non nominata proprio, communi
 utatur necesse est. Etenim aliam substantiam in homine non
 75 uideo post spiritum et animam, cui uocabulum « corporis »
 accommodetur praeter carnem, hanc totiens in « corporis »
 nomine intellegens, quotiens non nominatur ; multo magis
 hic, cum quae dicitur « corpus » suo nomine appellatur.

XVI. 1. Cogimur quaedam identidem iterare, ut cohaerentia eis confirmemus. Dominum et hic retributorem utriusque meriti dicimus circumferri ab Apostolo, aut Creatorem aut, quod nolit Marcion, parem Creatoris,
 5 « *apud quem iustum sit afflictatoribus nostris rependi afflictationem, et nobis, qui afflictemur, requietem in reuelatione Domini Iesu uenientis a caelo cum angelis uirtutis suae et in flamma ignis* ». » Sed flammam et ignem delendo haereticus extinxit, ne scilicet nostratam deum faceret. Lucet tamen

78 cum quae R_2R_3 ; cumque $M\gamma R_1$ || nomine β : -atur M
 ad thessalonicenses prima explicit M incipit II. M^{ms} de epistola ad
 Thessalonicenses secunda β

XVI. 1-2 cohaerentia $M R_1^{ms}R_2$: cohaerente γR_1 cohaerent R_2 quae
 cohaerent *coni.* R_2 || 6 qui R : quia $M\gamma$ || reuelatione R : -em $M\gamma$

XVI. a. 2 Th 1, 6-8

1. Par cette remarque, qui porte sur la suite, T. vise à s'excuser de certaines redites forcées : il s'agit ici de la justice rétributive du mal comme du bien (*utriusque meriti*) qu'il a déjà souvent alléguée pour faire pièce au dieu « tout bon » de Marcion.

2. Ici commence la citation sur laquelle va porter l'argumentation. T. suit le texte marcionite dont les particularités notables sont l'ajout de *uenientis a caelo* et la suppression de *in flamma ignis* : cf. HARNACK,

spécifique, comme l'esprit aussi, cependant lorsque le corps et l'âme sont nommés à titre distinct, l'âme détient sa dénomination propre, sans avoir besoin de la dénomination commune de « corps », celui-ci est laissé à la chair qui, n'étant pas nommée par le terme propre, doit nécessairement utiliser le terme commun. Et effectivement, dans l'homme, je ne vois pas que, après l'esprit et l'âme, il y ait une autre substance à laquelle on puisse prêter la dénomination de « corps » en dehors de la chair ! C'est elle que je comprends sous le nom de « corps » toutes les fois qu'elle n'est pas désignée par son nom ; et c'est bien plus le cas ici puisque cette chair qui est dite « corps », est appelée de son nom.

VI. LA DEUXIÈME LETTRE AUX THESSALONICIENS

La justice divine à la Parousie XVI. 1. Nous sommes forcés de répéter continuellement certaines remarques pour confirmer les commentaires qui s'y rattachent¹. Nous le disons ici aussi : le Seigneur, porté à la ronde par l'Apôtre, est le rétributeur du bien comme du mal mérité, étant soit le Créateur, soit – ce que ne voudrait pas Marcion – le pareil du Créateur : car « *à ses yeux*² *il est juste que soit rendue l'oppression à ceux qui nous oppriment, et à nous qui sommes opprimés, le repos, lors de la révélation du Seigneur Jésus venant du ciel avec les anges de sa puissance et dans la flamme du feu* ». » Mais l'hérétique a éteint flamme et feu en les effaçant, pour éviter évidemment d'en faire le dieu

p. 113*, et surtout SCHMID, p. I/336. Répondant au participe présent de $\theta\lambda\iota\beta\omega$, le nom d'agent dont se sert notre auteur, *afflictator*, est un hapax : indice d'une traduction personnelle qui a cherché à rendre avec exactitude le jeu sur les trois formes du verbe *afflictare* (fréquentatif de *affligere*).

10 uanitas liturae. 2. Cum enim ad ultionem uenturum scri-
bat Apostolus Dominum exigendam de eis, « *qui deum*
ignorent et qui non obaudiant euangelio^b », quos ait poenam
luituros exitialem aeternam « *a facie Domini et a gloria*
ualentiae eius^c », sequitur, ut flammam ignis inducat, scili-
15 cet ueniens ad puniendum. Ita et in hoc, nolente Marcione,
crematoris dei Christus est, et in illo Creatoris est, quod
etiam de ignorantibus Dominum ulciscitur – id est de eth-
nicis. 3. Seorsum enim posuit euangelio non obaudientes^b,
siue Christianos peccatores siue Iudaeos. Porro de ethnicis
20 exigere poenas, qui euangelium forte non norint, non est dei
eius, qui naturaliter sit ignotus nec usquam nisi in euange-
lio sit reuelatus, non omnibus scibilis. Creatori autem etiam
naturalis agnitio debetur, ex operibus intellegendo et exinde
25 in plenioram notitiam requirendo. Illius est ergo etiam igno-
rantes deum plectere, quem non liceat ignorari. Ipsum quod
ait : « *A facie Domini et a gloria ualentiae eius*^c », uerbis

12 poenam β : pon- *M* || 13 exitialem luituros *M cum signis transp. ut*
uid. || 16 est¹ *M edd. a Rig. : om. β Gel. Pam.* || 17-18 (*ut infra li. 19*) het-
nicis *M* || 22 sit β : *om. M* || 25 ignorari *M Rig. Kroy. : -re β Gel. Pam.*
Oeb. Evans || 26 a¹ β : *om. M*

b. 2 Th 1, 8 c. 2 Th 1, 9 = Is 2, 19

1. Remarque dont l'ironie est soulignée par la métaphore qui sert à l'ex-
primer (*exstinxit*). L'adjectif *nostras* dont le sens propre est « de notre
pays » ne se rencontre qu'ici chez notre auteur et, comme pronom au plur.
(*nostrates* opposés aux hérétiques), en *Scor.* 1, 12 et 10, 2.

2. Pour ce v. 9, T. suit encore le texte marcionite dans l'ajout de ὀλέθριον
(rendu par *exitialem*) : cf. SCHMID, p. I/336.

3. L'ironie éclate dans cette remarque qui souligne l'inanité de la
« rature » du faussaire : pour T. la volonté de punir, affirmée par le texte,
suffit à réintroduire ce que Marcion avait cru en éliminer. Nous ne savons
pas comment, en réalité, l'hérétique comprenait ce passage ; assurément
selon une conception eschatologique très différente de celle de notre auteur.

de notre culte¹ ! Lumineuse est cependant l'inutilité de sa
rature ! 2. En effet, comme l'Apôtre écrit que le Seigneur
viendra pour exercer sa vengeance sur ceux « *qui ignorent*
Dieu et qui n'obéissent pas à l'Évangile^b » – et il dit qu'ils
subiront le châtement d'une ruine éternelle « *loin de la face*
du Seigneur et de la gloire de sa majesté^{c2} » –, il s'ensuit que
Dieu met en scène la flamme du feu, lui qui bien sûr vient
pour punir. Ainsi, dans cette circonstance également, malgré
qu'en ait Marcion, le Christ est celui du dieu « créateur³ »,
et il est celui du Créateur en ceci qu'il se venge même des
hommes qui ignorent le Seigneur – c'est-à-dire des païens.
3. L'Apôtre a mis à part, en effet, ceux qui n'obéissent pas à
l'Évangile^b : soit les chrétiens pécheurs, soit les juifs. En
oultre, tirer un châtement des païens qui peut-être ne connaî-
traient pas l'Évangile, ce n'est pas le fait d'un dieu qui est
naturellement inconnu et ne s'est révélé nulle part en dehors
de l'Évangile, un dieu non accessible à la connaissance de
tous⁴. Au contraire, on doit au Créateur de le connaître natu-
rellement, en le comprenant par ses œuvres, et à partir de là,
en se mettant à sa recherche pour une connaissance plus
pleine. C'est donc à lui qu'il appartient de châtier même ceux
qui ignorent Dieu, lui qu'il n'est pas permis d'ignorer. Même
la parole de l'Apôtre : « *Loin de la face du Seigneur et de la*
gloire de sa majesté^c », utilisant des mots d'Isaïe tirés du sujet

Le mot *cremator* qui fait jeu paronomastique avec *creator* est un hapax : il
désigne le dieu de l'AT en s'attachant au rôle du feu pour la punition des
pêcheurs (cf. I, 27, 2).

4. Motif récurrent depuis le livre I : le dieu marcionite est « naturelle-
ment inconnu » à la différence du Créateur qui s'est mis à la portée des
hommes par la nature d'abord, par ses *praedicationes* ensuite. Cette concep-
tion de T. sur les voies d'accès au dieu des chrétiens va dominer tout le
chapitre. Emploi unique de *scibilis*, néologisme de l'auteur, resté rare après
lui.

usus Esaiæ ex ipsa causa, eundem sapit Dominum, consurgentem ut comminuat terram ^d.

4. Quis autem est « *homo delicti, filius perditionis* ^e », quem reuelari prius oportet ante Domini aduentum, « *extollens se super omne quod Deus dicitur et omnem religionem* ^f », consessurus in templo Dei et Deum se iactaturus ^g ? Secundum nos quidem Antichristus, ut docent ueteres ac nouae prophetiae, ut Iohannes apostolus, qui iam antichristos dicit processisse in mundum, praecursores Antichristi spiritus, negantes Christum in carne uenisse et soluentes Iesum ^h, scilicet a deo Creatore ; secundum uero Marcionem nescio, ne Christus sit Creatoris : nondum uenit apud illum. Quisquis est autem ex duobus, quaero, cur ueniat « *in omni uirtute et signis et ostentis mendacii* ⁱ ». 5. « *Propterea*, inquit, *quod dilectionem ueritatis non susceperint, ut salui*

27 ex β : et *M* et ex *Kroy*. || causa, eundem ita dist. *Kroy*. || 29 autem est *M Rig. Kroy*. : est autem β *edd. cett.* || 32 consessurus *edd. a Pam.* : consecutus *M R Gel.* consecuturos γ || 37 a corr. *Mor.* : in θ *edd. cett. uide adnot.* || 38 ne : nisi *Vrs.* || christus sit *M Kroy.* : sit christus β *edd. cett.* || post nondum *add. enim Vrs. Rig.* || 39 quisquis *edd. a Lat.* : cuius quis θ *Gel. Pam.*

d. Cf. Is 2, 19 e. 2 Th 2, 3 f. 2 Th 2, 4a g. Cf. 2 Th 2, 4b h. Cf. 1 Jn 4, 1-3 i. 2 Th 2, 9

1. Le développement se termine par une observation sur la provenance vétérotestamentaire de l'expression « loin de la face du Seigneur et de la gloire de sa majesté ». Elle est empruntée à l'évocation du « Jour du Seigneur » par Isaïe (dans la LXX) ; le texte avait déjà été cité en IV, 30, 4. La précision *ex ipsa causa* signifie, pensons-nous, qu'il ne s'agit pas d'une formule accessoire, mais de mots faisant corps avec l'idée.

2. Sur le texte marcionite que suit T., cf. HARNACK, p. 114*, et SCHMID, p. I/336. La Vg aussi a « homo peccati ».

3. Les « nouvelles prophéties » (celles des montanistes) sont associées étroitement aux prophéties de l'AT.

même, laisse comprendre qu'il s'agit du même Seigneur, qui se dresse pour briser la terre ^d1.

Discussion sur l'Antichrist 4. D'autre part, qui est « *l'homme de péché, le fils de perdition* ^e2 » qui doit se révéler en priorité avant l'avènement du

Seigneur, « *se haussant au-dessus de tout ce qu'on dit Dieu, et au-dessus de toute religion* ^f », qui siégera dans le temple de Dieu et se vantera d'être Dieu ^g ? Selon nous, à vrai dire, c'est l'Antichrist, comme l'enseignent les anciennes et les nouvelles prophéties ³, comme l'enseigne l'apôtre Jean qui dit déjà que des antichrists se sont présentés dans le monde, esprits précurseurs de l'Antichrist, niant la venue du Christ dans la chair et détachant Jésus ^h, évidemment du dieu Créateur ⁴. Mais selon Marcion, je ne sais si ce n'est pas le Christ du Créateur : à ses yeux, il n'est pas encore venu ⁵. Or, quel qu'il soit de ces deux personnages, je veux savoir, moi, la raison de sa venue ⁶ « *en toute puissance, signes et prodiges du mensonge* ⁱ ». 5. « *C'est*, dit l'Apôtre, *pour la raison qu'ils n'ont pas accueilli l'amour de la vérité afin*

4. La correction de *in* en *a*, proposée par Moreschini, est pleinement justifiée.

5. Après l'identification à l'Antichrist (lequel n'est nommé comme tel, dans le NT, que par les Lettres de Jean) – qui est celle de la tradition de l'Église –, T. admet, mais de façon dubitative, que Marcion l'identifierait au Christ du Créateur : preuve que l'hérétique ne s'était pas vraiment prononcé sur la question. *Infra*, dans la discussion, notre polémiste supposera que son adversaire accepte l'identification à l'Antichrist. *Nescio ne* équivaut à *nescio an*.

6. Dans son argumentation, T. pose clairement la question du pourquoi de la « mission » de ce personnage avant la Parousie. Pour y répondre, il retient et isole un passage qui sera le seul à être cité à peu près textuellement. Il l'introduit d'ailleurs en réponse à sa question : *propterea quod...* répond au *cur* qui précède la citation.

essent ; et propter hoc erit eis <in> instinctum fallaciae, ut iudicentur omnes, qui non crediderunt ueritati, sed consenserunt iniquitati¹. » Igitur si Antichristus est secundum
 45 Creatorem, deus erit Creator, qui eum mittit ad impingendos eos in errorem, « qui non crediderunt ueritati, ut salui fierent » ; eiusdem erit ueritas et salus, qui eas summissus erroris ulciscitur, id est Creatoris, cui et competit zelus ipse, errore decipere quos ueritate non cepit.
 50 6. Si uero non est Antichristus secundum nos, ergo Christus est Creatoris secundum Marcionem. (6.) Et quale erit, ut ad ulciscendam ueritatem suam Christum Creatoris summittat ? Sed et <si> de Antichristo consentit, proinde dixerim : quale est, ut illi Satan^k, angelus Creatoris, sit
 55 necessarius et occidatur ab eo, habens fallaciae operatione fungi Creatori ? In summa, si indubitatum est eius esse et angelum et ueritatem et salutem, cuius et ira et aemulatio et

42 in instinctum Kroy. Evans : instinctum ϑ in structum con. R_2R_3 ms rec. B uide adnot. || post ut add. credant mendacio, ut Kroy. || 44 est Vrs. Rig. Kroy. Mor. : et ϑ edd. cett. || 45 creatorem : nos et Vrs. Rig. || 47 eas edd. ab Oeh. : ea ϑ ex Pam. Rig. || 48 creatoris Lat. Vrs. Oeh. Kroy. Evans : -i ϑ Gel. Pam. Rig. || 53 si add. edd. ab Vrs. || 54 illi R_2R_3 : illis $M\gamma R_1$

j. 2 Th 2, 10-12 k. Cf. 2 Th 2, 9

1. Il nous paraît probable que T. a remodelé le texte de la citation pour souligner le rapport causal essentiel à ses yeux. Là où il lisait peut-être : « Dieu leur envoie une 'energeia planes' (cf. SCHMID, *ibid.*), il a simplement dit : 'et pour cela il (= le fils de perdition) leur sera à instigation d'erreur' ». Comme l'a bien vu Kroymann, il faut rétablir *in* qui a disparu par haplographie devant l'accusatif *instinctum*. Sur cet emploi courant de *in* avec l'accusatif de but (du type « esse alicui in testimonium »), cf. HOPPE, *S.u.S.*, p. 83 s. A *energeia* T. fait correspondre le mot *instinctus* (qui veut dire chez lui « inspiration », « instigation »). Le trouvait-il dans une traduction latine de Marcion ? Toujours est-il que, *infra*, il se servira de *operatio* – et c'est le mot qui survivra dans la Vg.

2. Le verbe expressif *impingere* (« pousser dans », « enfoncer dans ») sert à reprendre et à préciser l'idée que le texte de Paul marque par *in instinctum*.

d'être sauvés, et pour cela il sera pour eux instigateur¹ de tromperie, afin que soient jugés tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais ont consenti à l'iniquité¹. » Par conséquent, si c'est bien l'Antichrist selon le Créateur, ce sera le dieu Créateur qui l'envoie afin d'enfoncer dans l'erreur² « ceux qui n'ont pas cru à la vérité pour être sauvés » ; la vérité et le salut appartiendront au même dieu qui les venge par l'envoi subreptice³ de l'erreur – c'est-à-dire au Créateur, à qui convient aussi le zèle même d'abuser par l'erreur ceux qu'il n'a pas conquis par la vérité⁴.

6. Mais s'il ne s'agit pas de celui qui, selon nous, est l'Antichrist, il est donc, selon Marcion, le Christ du Créateur. (6.) Et alors, quelle absurdité ce sera⁵ que, pour venger sa vérité, il envoie en cachette le Christ du Créateur ! Mais si Marcion aussi consent à ce que ce soit l'Antichrist, pareillement je pourrais dire : quelle absurdité que lui soit nécessaire Satan^k, ange du Créateur⁶, et qu'il soit anéanti par lui, en ayant à s'acquitter d'une opération de tromperie en faveur du Créateur ! En résumé, s'il est hors de tout doute que l'ange, la vérité, le salut sont ceux du dieu à qui appartiennent aussi la colère, l'émulation, l'envoi de la trom-

3. Formé sur le verbe *summittere* (« envoyer en sous-main », « à la dérobée ») qui sera employé *infra* 16, 6, et qui est d'un usage rare, le substantif abstrait *summissus* est un hapax. *Infra* (*ibid.*), il sera remplacé par un autre mot rare de la même racine : *inmissio*.

4. Allusion, qui n'est pas exempte d'ironie à l'égard de Marcion, à la qualification de *deus zelotes* (« dieu jaloux ») que T. affecte d'accueillir volontiers pour le Créateur. *Infra*, il parlera d'*aemulatio* dans le même sens.

5. Sur cette expression, cf. Index terminologique des livres I-III, t. 3, p. 343. Que le dieu supérieur doive avoir recours au Christ de son rival le Créateur pour « venger sa vérité » pourra en effet paraître contraire au bon sens.

6. S'emparant d'un autre élément, la présence de Satan dans l'entreprise de l'Antichrist, T. dénonce une autre absurdité de la part du « dieu supérieur ».

fallaciae inmissio aduersus contemptores et desultores, etiam aduersus ignorantes – ut iam et Marcion de gradu
 60 cedat, deum quoque suum zeloten concedens –, quis dignius irascetur ? 7. Puto qui a primordio rerum naturam operibus beneficiis plagis praedicationibus testibus ad agnitionem sui praestruxit nec tamen agnitus est ? an qui semel unico euangelii instrumento, et ipso incerto nec palam alium deum
 65 praedicante, productus est ? Ita cui competit uindicta, ei competet materia uindictae, euangelium dico et ueritas et salus.

Iubere autem operari eum, qui uelit manducare¹, eius disciplina est, qui boui trituranti os liberum iussit^m.

60 suum *coni. R₂R₃^m B^{ms} rec. edd. a Gel.* : summum ϑ B || 61-62 operibus *M γ B^{ms} edd. a Gel.* : opibus R B || 62 praedicationibus *M B^{ms} edd. a Rig.* : -num X R B *Gel. Pam.* -num est F || 63 an : nec Vrs. non Kroy. || 64 nec *Gel. Pam. Rig. Kroy.* : ne *M γ R₃ nae R₂R₂ Oeh. Evans* || 66 competit *MF edd. a Pam.* : -it X R *Gel.* || 69 boui β : bobu *M* || iussit β : ius sit *M*

ad thessalonicenses secunda explicit *M* ad laudicenos *M^{ms}* de epistola ad laudicenos β

1. Cf. 2 Th 3, 10 m. Cf. Dt 25, 4 ; 1 Co 9, 9

1. Emploi unique chez T. de ce terme *desultor* qui, dans son sens propre, désigne des cavaliers acrobates sautant d'un cheval à l'autre. Ici le mot s'applique à celui qui se joue de la vérité et passe sans cesse, dans le domaine religieux, d'une opinion à une autre.

2. Parenthèse ironique : ayant renouvelé la position qu'il avait établie à la fin du § 5, T. demande à Marcion de bien vouloir admettre provisoirement pour son dieu une attitude semblable à celle de son adversaire, le dieu jaloux puisque l'envoi d'un instigateur de tromperie vise à « abuser par l'erreur ceux qui n'ont pas été conquis par la vérité ».

3. Nouvelle forme de l'idée de « Deo dignum » : cf. t. 1, p. 46.

perie contre ceux qui le méprisent et qui se jouent de lui¹, et même contre ceux qui l'ignorent – à supposer que, dès maintenant, Marcion aussi abandonne sa position et concède que son dieu également est un dieu jaloux² ! –, quel est celui qui, le plus légitimement³, se mettra en colère ? 7. Celui, je présume, qui dès le commencement du monde a édifié d'avance la nature, par ses œuvres, ses bienfaits, ses fléaux, ses annonces prophétiques, ses témoins, pour se faire reconnaître, sans cependant être reconnu ? Ou celui qui a été présenté une seule fois, par l'unique document de l'Évangile, lui-même incertain et n'annonçant pas ouvertement un « autre » dieu⁴ ? Ainsi, à celui à qui revient la vengeance, reviendra l'objet de la vengeance : je veux dire l'Évangile, la vérité, et le salut.

Ultime observation Quant à ordonner à qui veut manger de travailler¹, voilà la règle de celui qui a ordonné de libérer la bouche du bœuf foulant le grain^{m5}.

4. Reprise des idées du développement précédent : au dieu Créateur *omnibus scibilis* est opposé le dieu de Marcion qui ne s'est révélé que dans un seul document évangélique (celui qui a été examiné au livre IV) : ce document est qualifié d'« incertain » puisque, comme l'a fait apparaître cet examen, il ne manifeste pas clairement ce que prétendent les marcionites : que leur dieu soit « autre », c'est-à-dire différent du Créateur.

5. Le développement sur 2 Th se prolonge par une remarque que T. tire du ch. 3 et qui lui donne l'occasion de retrouver chez l'Apôtre un écho de la règle de Dt 25, 4 plusieurs fois rappelée (II, 17, 4 ; III, 5, 4 ; IV, 21, 1 ; 24, 5 ; V, 7, 10).

XVII. 1. Ecclesiae quidem ueritate epistolam istam ad Ephesios habemus emissam, non ad Laodiceos; sed Marcion ei titulum aliquando interpolare gestiit, quasi et in isto diligentissimus explorator. Nihil autem de titulis interest, cum ad omnes Apostolus scripserit dum ad quosdam, certe tamen eum deum praedicans in Christo, cui competunt quae praedicantur.

Cui ergo competet: «*Secundum boni existimationem, quam proposuerit in sacramento uoluntatis suae, in dispensationem adimpletionis temporum*» – ut ita dixerim, sicut uerbum illud in graeco sonat –, «*recapitulare*» – id est ad initium redigere uel ab initio recensere – «*omnia in Christum, quae in caelis et quae in terris*»^a, nisi cuius erunt

XVII. 2 laudiceos *M^{sc}* laodiceos *X* || 3 marcion ei *R*: marcionei *M γ* marcion et *Kroy*. || gestit *Kroy*. || 8 competet *Pam. Kroy*. : -ent ϑ *edd. cet.* || 10 ut ita *coni. R₁R₂ rec. R₃*: uti pax *MX R₁R₂* ut pax *F* || 11 illud β : -um *M* || sonat *coni. R₁R₂ rec. R₃*: sonare *M γ R₁R₂* || 13-14 erunt omnia *M Rig. Kroy*. : omnia erunt β *Gel. Pam. Oeb. Evans*

XVII. a. Ep 1, 9-10

1. T. a déjà évoqué *supra* en 11, 13, la question du changement des destinataires d'Ep dans l'*apostolicon* marcionite. Confirmé par Adamantius et Épiphane, ce changement en faveur de Laodicée (ville du S.O. de la Phrygie, et une des « sept églises qui sont en Asie », d'après Ap 1, 11) se lisait dans le *titulus* qui comprend non seulement la suscription, mais aussi l'adresse dans le texte: cf. HARNACK, p. 114^{*}-115^{*}, et SCHMID, p. 111. Selon ce dernier, l'attribution à Marcion de cette modification suscite des réserves: l'hérésarque a pu s'appuyer sur une tradition. Le problème de l'adresse et de la suscription d'Ep est examiné dans GEORGE – GRELOT, *Introduction critique au NT*, vol. 3, p. 169-171 (l'hypothèse d'une lettre circulaire, avec nom du destinataire laissé en blanc, est tenue pour vraisemblable).

2. Exploitation polémique d'une incertitude sur les véritables motifs de Marcion: T. ajoute un nouveau trait à l'image de l'interpolateur poussé par le malin plaisir d'interpoler, mais qui veut se faire passer pour scrupuleux chercheur de la vérité.

3. Par cette explication d'ordre général, T. renvoie au néant les vains efforts critiques de Marcion. Aurait-il obscurément pressenti l'hypothèse selon laquelle Ep était une lettre circulaire? On peut se le demander.

VII. LA LETTRE AUX LAODICÉENS

Vaine interpolation du titre par Marcion XVII. 1. Dans la vérité de l'Église, assurément, nous tenons cette lettre pour envoyée aux Éphésiens, non aux Laodicéens¹. Mais Marcion a été pris un beau jour de l'ardeur d'en interpoler le titre, comme s'il était, en cela aussi, le plus diligent investigateur²! Aucune importance d'ailleurs ne s'attache aux titres, car c'est à tous que l'Apôtre a écrit en écrivant à certains³, et il est sûr, cependant, qu'il le faisait en proclamant dans le Christ le dieu auquel convient tout ce qui est proclamé⁴.

La «*récapitulation*» ne convient qu'au Créateur A qui donc conviendra ceci: «*Conformément au dessein de bienveillance qu'il avait établi d'avance dans le mystère de sa volonté, en vue de disposer l'accomplissement des temps: récapituler*» – pour m'exprimer ainsi selon le sens de ce mot en grec, c'est-à-dire ramener au commencement ou reprendre depuis le commencement – «*toutes choses dans le Christ, celles qui sont aux cieux et celles qui sont sur les terres*»⁵, sinon au dieu

4. Cette périphrase désigne, évidemment, le Créateur qui, dans tous les développements précédents, a été montré « en convenue » avec le contenu doctrinal des lettres de Paul; et elle amorce la démonstration qui va suivre, à propos de Ep 1, 9-10.

5. Cette longue citation, truffée de commentaires explicatifs, est, de plus, arrangée en son début: ainsi l'élément « dans le mystère de sa volonté » est-il inséré de 9a en 9b probablement par le citeur: cf. HARNACK, p. 115^{*} (note); SCHMID, p. I/337. L'infinifit *recapitulare* – qui, grammaticalement, est une sorte d'apposition à *boni existimationem* – est flanqué de deux parenthèses qu'il nous a paru plus clair de disposer à la suite dans notre traduction: la première justifie le néologisme par référence au grec, la seconde lui substitue des périphrases que T. privilégiera pour exprimer la notion. Sur ce passage, cf. notre *Deus Christ.*, p. 516-522.

omnia ab initio, etiam ipsum initium, a quo et tempora et
 15 temporum adimpletionis dispensatio, ob quam omnia ad
 initium recensentur in Christo ? 2. Alterius autem dei
 quod initium, id est unde, cuius opus nullum ? Quae tem-
 20 pora sine initio ? Quae adimpletio sine temporibus ? Quae
 dispensatio sine adimptione ? Denique quid in terris egit
 iam olim, ut longa aliqua temporum adimplendorum dis-
 pensatio reputetur ad recensenda omnia in Christo, etiam
 quae in caelis ? 3. Nec in caelis autem res ab altero actas
 existimabimus, quaecumque sunt, quam ab eo, a quo et in
 25 terris actas omnibus constat. Quodsi non capit alterius
 omnia ista deputari ab initio quam Creatoris, quis credet ab
 alio ea recenseri in Christum alium, et non a suo auctore et
 in suum Christum ? Si Creatoris sunt, diuersa sint necesse
 est a diuerso deo ; si diuersa, utique contraria. Quomodo
 ergo contraria recenseantur in eum, a quo denique des-
 30 truuntur ?

4. Nam et sequentia quem renuntiant Christum, cum
 dicit : « *Vt simus in laudem gloriae <eius> nos, qui praespe-
 35 rauimus in Christum* ^b » ? Qui enim praesperasse potuerunt,
 id est ante sperasse in Deum quam uenisset, nisi Iudaei, qui-

15 adimpletionis *Oeh. Evans* : -nes & *Gel. Pam. Rig.* adimpletio et
 adimpletionis *Eng. Kroy.* || dispensatio : -to *M^{sc}* || 22 actas *Iun. Oeh. Kroy.*
Evans : acta & *Gel. Pam. Rig.* || 32 eius *add. Kroy.* || 34 ante β : tante *M*

b. Ep 1, 12

1. Cette fin de phrase martèle les mots essentiels : *initium* et *tempora*
 qui font référence au Créateur, dieu de la *Genèse* et maître des « temps » ;
 cf. *supra* 4, 2-3.

2. Une fois de plus, l'argumentation s'appuie sur une logique d'exclu-
 sion.

3. Le verbe *praesoperare*, créé sur le modèle du *προελπίζειν* de Paul
 (hapax du NT) ne se rencontre qu'ici, dans la citation et le commentaire. La
Vg traduit par *ante sperare*. T., ici, donne plus de force expressive à son expli-
 cation en conjoignant *praesperare* et *praenuntiare* (celui-ci pour désigner
 l'annonce du Christ de l'Incarnation à travers tout l'AT, et dès la *Genèse*).

à qui, depuis le commencement, appartiendront toutes
 choses et même ce commencement, le dieu de qui viennent
 et les temps et la disposition de l'accomplissement des temps
 pour laquelle toutes choses sont reprises dans le Christ
 en remontant au commencement ¹ ? 2. Mais concernant
 l'autre dieu, quel commencement, c'est-à-dire quelle ori-
 gine, lui appartient, à lui dont n'existe aucune œuvre ? Quels
 temps y a-t-il en l'absence d'un commencement ? Quel
 accomplissement en l'absence de temps ? Quelle disposition
 en l'absence d'accomplissement ? Enfin qu'a-t-il fait sur
 terre depuis longtemps déjà pour qu'une longue disposition
 portant sur l'accomplissement des temps soit réputée viser
 à la reprise, depuis l'origine, de toutes choses dans le Christ,
 et même de celles qui sont dans les cieux ? 3. Dans les
 cieux non plus, d'ailleurs, nous n'estimerons pas qu'il y ait
 eu des choses, quelles qu'elles soient, qu'ait faites un autre
 dieu que celui par qui il est constant pour tous qu'ont été
 faites aussi les choses de la terre. Si donc depuis le com-
 mencement il n'est pas possible d'attribuer toutes ces réalités
 à un autre qu'au Créateur, qui croira qu'elles sont
 reprises à leur origine par un autre dieu en un autre Christ,
 et non pas par celui qui en est l'auteur et en son Christ ? Si
 elles appartiennent au Créateur, elles sont forcément oppo-
 sées à un dieu qui lui est opposé ; si elles lui sont opposées,
 c'est assurément qu'elles sont, pour lui, antagonistes ?
 Comment se ferait-il donc que des réalités antagonistes
 soient reprises depuis leur origine en celui par qui finale-
 ment elles sont détruites ² ?

Espéré par avance,
 le Christ a été
 par avance annoncé

4. Car les paroles suivantes aussi,
 quel Christ annoncent-elles, lorsque
 l'Apôtre dit : « *Pour que nous soyons
 à la louange de sa gloire, nous qui
 40 avons, par avance, espéré dans le Christ* ^b » ? (4.) Qui sont en
 effet ceux qui ont pu espérer par avance ³, c'est-à-dire espérer
 en Dieu avant sa venue, sinon les juifs auxquels, dès le

35 bus Christus praenuntiabatur ab initio ? (4.) Qui ergo prae-
nuntiabatur, ille et praesperabatur. Atque adeo hoc ad se
– id est ad Iudaeos – refert, ut distinctionem faciat conuersus
ad nationes : « *In quo et uos, cum audissetis sermonem uerita-*
40 *tatis, euangelium, in quo credidistis et signati estis Spiritu*
promissionis eius sancto ^c. » Cuius promissionis ? Factae per
Iohelem : « *In nouissimis diebus effundam de meo Spiritu in*
omnem carnem ^d » – id est et in nationes. Ita <et> Spiritus
et euangelium in eo erit Christo, qui praesperabatur, dum
praedicabatur.

45 5. Sed et « *Pater gloriae* ^e » ille est, cuius Christus rex glo-
riae canitur in psalmo ascendens ^f : « *Quis est iste rex glo-*
riae ? Dominus uirtutum ipse est rex gloriae ^g » ; ab illo
« *Spiritus sapientiae* ^h » optatur, apud quem haec quoque
spiritualium species enumeratur inter septem Spiritus per
50 Esaiam ⁱ ; ille dabit « *inluminatos cordis oculos* ^j », qui etiam
exterioribus oculis luce ditauit, cui displicet caecitas populi :
« *Et quis caecus nisi pueri mei ? et excaecati sunt famuli*
Dei ^k. » 6. Apud illum sunt et « *diuitiae hereditatis in sanc-*
55 *tis* ^l », qui eam hereditatem ex uocatione nationum repromi-
sit : « *Postula de me, et dabo tibi gentes hereditatem*

36 et *M* edd. a B : om. β || 39 spiritu *M* R : -us γ || 42 et² add. R, || 44
praedicabatur β : praedicatur *M* || 48 haec *M* Kroy. : hae β edd. cett. || 49
enumeratur *Oeh. Kroy. Evans* : -antur θ edd. cett.

c. Ep 1, 13 d. Jl 2, 28 = Ac 2, 17 e. Ep 1, 17 f. Cf. Ps 23, 7-10
g. Ps 23, 10 h. Ep 1, 17 i. Cf. Is 11, 2 j. Ep 1, 18a k. Is 42, 19
l. Ep 1, 18b

1. Le passage du « nous » au « vous » justifie aux yeux de T. l'exégèse selon
laquelle Paul, après avoir parlé des juifs, s'adresse maintenant aux païens.
Cette explication n'est pas toujours admise : cf. *TOB, NT*, p. 574, note l.

2. Cf. *supra* 4, 2 et 4 ; 8, 6 ; 11, 4.

3. T. passe maintenant à la prière des v. 17-22 pour montrer l'accord de
ses expressions et de ses idées avec les textes du Créateur. Marcion avait
conservé ce passage, peut-être en le raccourcissant : cf. *HARNACK*, p. 116* ;
SCHMID, p. I/338.

commencement, le Christ était annoncé par avance ? C'est
donc celui qui était annoncé par avance, qui également était
espéré par avance. Et il est si vrai que l'Apôtre rapporte
ces mots à lui-même – c'est-à-dire aux juifs –, qu'il établit
une distinction ¹ en se tournant vers les nations : « (le Christ)
en qui vous aussi, après avoir entendu la parole de vérité,
l'Évangile, en qui vous avez cru et vous avez été marqués
du sceau du Saint-Esprit de sa promesse ^c. » De quelle pro-
messe ? Celle qui a été faite par Joël : « *Dans les derniers jours*
je répandrai de mon Esprit sur toute chair ^{d2} » – c'est-à-dire
sur les nations aussi. Ainsi donc et l'Esprit et l'Évangile
seront dans le Christ qui était, par avance, espéré du fait qu'il
était, par avance, annoncé.

5. Mais également ce « *Père de*
La prière au « *Père de gloire* »
qui a ressuscité le Christ
5. Mais également ce « *Père de*
gloire ^{e3} », c'est celui dont le Christ, dans
le psaume, est prophétisé comme mon-
tant (au ciel) en roi de gloire ^f : « *Qui est*
ce roi de gloire ? Le Seigneur des
Puissances, c'est lui-même le roi de gloire ^{g4}. » « *L'Esprit de*
sagesse ^h » qui est l'objet du souhait vient de celui chez qui on
trouve également cette catégorie de grâces spirituelles dénom-
brée parmi les sept Esprits par la bouche d'Isaïe ⁱ⁵. Celui-là
donnera « *des yeux du cœur illuminés* ^j » qui a même enrichi de
la lumière les yeux extérieurs ⁶ et à qui déplaît l'aveuglement de
son peuple : « *Et qui est aveugle, sinon mes enfants ? Et ils ont*
été aveuglés, les serviteurs de Dieu ^{k7}. » 6. « *Les richesses de*
l'héritage parmi les saints ^l » sont également présentes chez
celui qui a promis cet héritage de par l'appel des nations :
« *Demande-moi, et je te donnerai les nations pour ton héri-*

4. Cf. IV, 22, 3 et 26, 4.

5. Cf. *supra* 8, 4 et 8 ; également III, 17, 3.

6. Allusion au *Fiat lux* du début de la *Genèse*.

7. La première partie du verset a déjà été citée en III, 6, 6.

tuam^m » ; ille « *inoperatus est in Christum ualentiam suam suscitando eum a mortuis et collocando eum ad dexteram suam*ⁿ » subiciendo omnia, qui et dixit : « *Sede ad dexteram meam, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum*^o » ; quia et alibi Spiritus ad Patrem de Filio : « *Omnia subiecisti sub pedibus eius*^p. » Si ex his alius deus et alius Christus infertur, quae recognoscuntur in Creatore, quaeramus iam Creatorem.

7. Plane, puto, inuenimus, cum dicit illos « *delictis mortuos, [non] in quibus ingressi erant, secundum aeuum mundi huius, secundum principem potestatis aeris, qui operatur in filiis incredulitatis*^q. » Sed « mundum » non potest et hic pro « deo mundi » Marcion interpretari. Non enim simile est creatum Creatori, factum factori, mundus Deo. 8. Sed nec « princeps potestatis aeris » dicitur qui est princeps potestatis saeculorum. (8.) Numquam enim praeses superiorum de inferioribus notatur, licet et inferiora ipsi deputentur. Sed nec incredulitatis operator uideri potest, quam ipse potius et a Iudaeis et a nationibus patitur. Sufficit igitur, si haec non cadunt in Creatorem.

65 non om. R₃ || 69 factum β : sanctum M || 73 incredulitatis conl. R₂ rec. R₃ : -tas Mγ R₁R₂

m. Ps 2, 8 n. Ep 1, 20-22 o. Ps 109, 1 p. Ps 8, 7 q. Ep 2, 1-2

1. Texte psalmique plusieurs fois rappelé *supra* : III, 20, 3 ; IV, 16, 12 ; 25, 9 ; 39, 11.

2. Cité déjà *supra* 9, 6 et en IV, 38, 10 ; 41, 4.

3. Allusion faite à ce verset en III, 7, 5.

4. Conclusion ironique et piquante qui sert de transition vers le développement suivant ; celui-ci est consacré à une interprétation de Marcion qui prétend appliquer au Créateur une expression paulinienne concernant le « prince du monde ».

5. Poursuite du ton ironique pour introduire la citation qui va être l'objet d'un examen.

6. Cf. HARNACK, p. 116* et SCHMID, p. I/338. Le verset 1 est cité au style indirect – « leur », correspondant à « vous », représente les destina-

tage^{m1}. » Celui-là « *a déployé sa vaillance sur le Christ en le ressuscitant des morts, en le plaçant à sa droite*ⁿ » et en lui soumettant tout, qui a dit aussi : « *Assieds-toi à ma droite jusqu'à ce que je place tes ennemis comme escabeau de tes pieds*^{o2}. » Car ailleurs aussi l'Esprit a dit, s'adressant au Père à propos du Fils : « *Tu as soumis toutes choses sous ses pieds*^{p3}. » Si ces textes, qui sont reconnus présents chez le Créateur, mettent en scène un autre dieu et un autre Christ, allons donc maintenant à la recherche du Créateur⁴.

Contre une interprétation
fautive qui applique
au Créateur ce qui est
dit du diable

7. Assurément, j'imagine⁵, nous le trouvons lorsque l'Apôtre leur dit qu'ils sont « *morts à cause des péchés où ils étaient engagés, selon le cours de ce monde-ci, selon le prince de l'empire de l'air qui œuvre dans les fils de l'incroyance*^{q6}. » Mais il n'est pas possible à Marcion, ici non plus, d'interpréter « monde » au sens de « dieu du monde⁷ ». Il n'y a pas similitude en effet entre ce qui est créé et celui qui crée, entre ce qui est fait et celui qui fait, entre le monde et Dieu ! 8. Mais on n'appellera pas non plus « prince de l'empire de l'air » celui qui est prince de l'empire des siècles. (8.) Car jamais le maître des réalités supérieures n'est désigné d'après les inférieures, quoique ces réalités inférieures aussi soient censées relever de lui. Mais il ne peut pas non plus passer pour maître d'œuvre⁸ de l'incroyance, car c'est lui plutôt qui souffre de cette incroyance et de la part des juifs et de celle des nations. Il suffit donc que ces expressions n'aient pas de convenance au Créateur.

taires de la lettre -, le mot *aeuum* (grec αἰών) est difficile à traduire : « cours » (Bj) ; la TOB, à cause de la valeur du terme grec, n'hésite pas à rendre par le « dieu de ce monde ». Dans son commentaire, T. se limitera à *mundus*, laissant penser qu'à ses yeux *aeuum mundi* ne dit rien de plus.

7. Reprise de l'argumentation de 4, 5 et surtout 7, 1.

8. Le mot *operator* est un néologisme, attesté à partir de T.

Si autem et est in quem magis competant, utique magis hoc Apostolus sciit. Quis iste? Sine dubio ille qui ipsi Creatori filios incredulitatis obstruit, aere isto potitus, sicut dicere eum Propheta refert: « *Ponam in nubibus thronum meum: ero similis altissimo* ^r. » 9. Hic erit diabolus, quem et alibi – si tamen ita et Apostolum legi uolunt – « *deum aeni huius* ^s » agnoscemus. Ita enim totum saeculum mendacio diuinitatis impleuit. Qui plane si non fuisset, tunc haec in Creatorem spectasse potuissent.

85 Sed et in Iudaismo conuersatus fuerat Apostolus. Non quia interposuit de delictis: « *In quibus et nos omnes conuersati sumus* ^t », ideo delictorum dominum et principem aeris huius Creatorem praestat intellegi, sed quia in Iudaismo unus fuerat de filiis incredulitatis diabolum habens operatorem, cum persequeretur ecclesiam et Christum Creatoris, propter quod et: « *Iracundiae filii fuimus* », inquit, (10.) sed « *natura* ^u », ne, quia filios appellauit Iudaeos Creator, argumentetur haereticus Dominum irae Creatorem. 10. Cum enim dicit: « *Fuimus natura filii iracundiae* ^u », Creatoris
90 autem non natura sunt filii Iudaei, sed adlectione patrum,
95

76 competant *edd. ab Vrs.*: -at $\text{\textcircled{D}}$ *Gel. Pam.* || 78 potitus *coni. R₂ rec. R₃*: potius *M γ R₁R₂ B* || 79 propheta *Iun. Oeb. Kroy. Evans*: profert et $\text{\textcircled{D}}$ *Gel. Pam. Rig.* || 85 post sed et *add. si Kroy.* || 87 delictorum *R*: -rem *M γ* || 89 habens *coni. R₁ rec. edd. ab Oeb.*: -entis $\text{\textcircled{D}}$ *Gel. Pam.* -et *Rig.* || 90 persequeretur *MX coni. R₁ rec. R₃*: -entur *F R₁R₂* || 91 iracundiae *MG R₃*: non iracundiae γR_1 , nos iracundiae *R₂ Iun.* || fuimus *MX² R*: sumus *G γ R₃(in adnot.)* || inquit *MF R₁R₂ edd. a B*: om. *X R₃* || 92 natura *MFG R₂R₃*: -ae *X R*, || filios *M R*: -o γ || 93 haereticus *M B*: hoc haereticus β

r. Is 14, 13-14 s. 2 Co 4, 4 t. Ep 2, 3a u. Ep 2, 3b

1. Cf. *supra* 11, 11.

2. Renvoi à 11, 9 où est examiné 2 Co 4, 4 (seul passage du NT où Satan est qualifié de « dieu »). La parenthèse souligne ironiquement la divergence d'interprétation des marcionites qui voyaient désigné là le Créateur.

Si d'autre part aussi il est un être à qui elles s'appliquent davantage, l'Apôtre, pour sûr, en a eu davantage aussi connaissance. Qui est-il? Sans aucun doute celui qui a dressé contre le Créateur lui-même les fils de l'incroyance, après s'être emparé de cet air-ci, selon la parole que le Prophète rapporte qu'il prononce: « *Je poserai mon trône dans les nuées, je serai semblable au Très-haut* ^{r1}. » 9. Cet être, ce sera le diable dont nous reconnâtrons ailleurs aussi – si toutefois nos adversaires veulent bien faire également une telle lecture de l'Apôtre – qu'il est le « *dieu de ce monde-ci* ^{s2} ». Tant il a, en effet, du mensonge de sa divinité rempli la totalité du siècle. Si à dire vrai il n'y avait pas eu cet être, ces expressions alors auraient pu viser le Créateur.

Mais il y a aussi que l'Apôtre avait vécu dans le judaïsme. Pour avoir glissé à propos des péchés cette incidente: « *Dans lesquels nous tous aussi nous avons vécu* ^t », il n'offre pas pour autant à comprendre que le seigneur des péchés et le prince de cet air-ci, c'est le Créateur; mais, dans la mesure où il avait été, dans le judaïsme, un des fils de l'incroyance, avec le diable pour maître d'œuvre, tandis qu'il persécutait l'Église et le Christ du Créateur, il dit aussi conséquemment ³: « *Nous avons été fils de la colère* », (10.) mais « *par nature* ^u »: ceci visait, le Créateur ayant appelé les juifs ses fils, à empêcher l'hérétique d'argumenter que le Créateur est le Seigneur de la colère ⁴. 10. Comme en effet il dit: « *Nous avons été par nature fils de la colère* ^u », que d'autre part les juifs ne sont pas fils du Créateur par nature, mais par l'élection de leurs pères, il a rapporté l'expression « fils de la

3. Il y a une légère anacoluthie: au lieu du relatif *propter quod*, on attendrait *propterea* (répondant à *sed quia*).

4. Rappel d'un argument polémique de Marcion contre le dieu des juifs, dieu de la vengeance et de la colère.

« irae filios » ad naturam rettulit, non ad Creatorem. Ad summam, subiungens : « *Sicut et ceteri* » – qui utique filii dei non sunt –, apparet communi naturae omnium hominum et delicta et concupiscentias carnis et incredulitatem et iracundiam reputari, diabolo tamen captante naturam, quam et ipse iam infecit delicti semine inlato.

11. « *Ipsius*, inquit, *sumus factura, conditi in Christo* ». Aliud est enim facere, aliud condere. Sed utrumque uni dedit. Homo autem factura Creatoris est : idem ergo condidit in Christo, qui et fecit. Quantum enim ad substantiam, fecit, quantum ad gratiam, condidit.

12. Inspice et cohaerentia : « *Memores uos, aliquando nationes in carne, qui appellamini 'praeputiatio' ab ea quae dicitur 'circumcisio' in carne manu facta, quod essetis illo in tempore sine Christo, alienati a conuersatione Israhelis et peregrini testamentorum et promissionis eorum spem non habentes et sine Deo in mundo* ». » Sine quo autem deo fuerunt nationes et sine quo Christo ? Vtique eo, cuius erat conuersatio Israhelis et testamenta et promissio. « *At nunc,*

96-98 creatorem. ad ... sunt, apparet *dist. Kroy.* : creatorem, ad ... sunt. apparet *edd. cett.* || 100 reputari β : -aris *M* -are *Vrs. Rig.* -ans *Eng. Kroy.* || 101 iam infecit *edd. a Rig.* : iam fecit *Θ Gel.* suam fecit *coni. R rec. Pam.* infecit *Vrs.* || 103 enim *M Pam. Rig. Kroy.* : om. β *Gel. Oeb. Evans* || 108 post in carne *add. fuisse Pam. Rig.* || appellamini *Μγ R, Kroy. Evans* : -abamini *edd. cett. a R,* || praeputiatio *M Kroy.* : praeputium *edd. cett. a R* praeputio *X om. F*

v. Ep 2, 10 w. Ep 2, 11-12

1. A l'interprétation marcionite qui rapporte le péché à la dépendance du Créateur, dieu inférieur, est opposée l'interprétation traditionnelle de l'Église.

2. Sur la distinction de *facere / condere* (le premier désignant l'activité efficiente dans la création, le second la dimension spirituelle liée au Christ), cf. *Deus Christ.*, p. 332-333 ; sur le néologisme *factura*, cf. *ibid.*, p. 340-341.

3. Ce passage avait déjà été appelé *supra* en 11, 13.

colère » à la nature, et non au Créateur. En ajoutant pour conclure : « *Comme les autres aussi* » – ceux qui bien sûr ne sont pas fils de Dieu –, il est clair qu'à la commune nature de tous les hommes sont imputés en même temps les péchés, les convoitises de la chair, l'incroyance et la colère, le diable toutefois se saisissant de cette nature qu'il a lui-même déjà souillée aussi par la semence de péché qu'il y a mise ¹.

Un seul et même dieu
nous a faits et créés
dans le Christ

11. « *Nous sommes*, dit l'Apôtre, *son ouvrage, ayant été créés dans le Christ* ». » Faire est en effet une chose, créer en est une autre. Mais

c'est à un seul dieu qu'il a attribué l'une et l'autre chose. Or l'homme est l'ouvrage du Créateur. C'est donc le même qui l'a créé dans le Christ, et qui l'a fait aussi. Car il l'a fait, pour ce qui est de sa réalité substantielle, il l'a créé, pour ce qui est de sa grâce ².

Juifs et païens
réconciliés par l'œuvre
du Créateur

12. Regarde aussi le développement qui fait corps avec celui-là ³ : « *Souvenez-vous*⁴, *vous qui autrefois étiez les nations dans votre*

*chair – vous qui êtes appelés 'prépuce' par ce qui est dit 'circumcision' apportée dans la chair par opération*⁵ – *que vous étiez en ce temps-là sans le Christ, exclus de la citoyenneté d'Israël, étrangers à leurs Alliances, n'ayant pas d'espérance en leur promesse, et étant sans Dieu dans le monde* ». » Sans quel dieu ont été les païens, et sans quel Christ ? Bien sûr, celui dont relevaient la citoyenneté d'Israël, ses Alliances et sa promesse. « *Mais maintenant*, dit-il, *dans le Christ, vous*

4. Littéralement : « Vous souvenant... ». Le texte grec de Paul comporte un impératif (Vg : *memores estote*). Allant à l'essentiel, T. ne garde que *memores*, sans égard pour la régularité grammaticale.

5. Nous conservons la traduction littérale. La *TOB* traduit plus élégamment : « vous qui portiez le signe du paganisme dans votre chair, vous que traitaient d'« incircocis » ceux qui se prétendent les « circocis » à la suite d'une opération pratiquée dans la chair. »

115 inquit, in Christo uos, qui eratis longe, facti estis prope in sanguine eius^x. » A quibus erant retro longe ? A quibus supra dixit : a Christo Creatoris, a conuersatione Israhelis, a testamentis, a spe promissionis, a deo ipso. 13. Si haec ita sunt, ergo his prope fiunt nunc nationes in Christo, a quibus tunc longe fuerunt. Si autem conuersationi Israhelis, quae est in religione dei Creatoris, et testamentis et promissioni et ipsi deo eorum proximi sumus facti in Christo, ridiculum satis, si nos alterius dei Christus de longinquo admouit Creatori.

125 14. Meminerat Apostolus ita praedicatum de nationum uocatione ex longinquo uocandarum : « Qui longe erant a me adpropinquauerunt iustitiae meae^y. » Tam enim iustitia quam et pax Creatoris in Christo adnuntiabatur, ut saepe iam ostendimus. Itaque « Ipse est, inquit, pax nostra, qui fecit duo unum » – Iudaicum scilicet et gentile, quod prope et quod longe – « soluto medio pariete inimicitiae in carne sua^z. » Sed Marcion abstulit « sua », ut « inimicitiae » daret

120 fuerunt *M Gel. Pam. Kroy.* : -rant β *Rig. Oeh. Evans* || 123 nos *R₂R₃* : non *M_Y R₁* || 130 scilicet *M Kroy.* : scilicet populum β *edd. cett.*

x. Ep 2, 13 y. Is 46, 12-13 z. Ep 2, 14

1. Pour *ab eis quos* (ou *quae*) *supra dicit* : attraction habituelle dans ce type d'expression. Avec ses interrogatives, tout le passage est marqué par une volonté de précision didactique qui n'est pas sans lourdeur.

2. Vivacité sarcastique (soulignée par l'ellipse de *est*) pour montrer l'absurdité de la thèse marcionite.

3. Sur ce texte, déjà utilisé en III, 22, 1, en rapport avec l'appel des païens, cf. t. 3, p. 187 et n. 5 ainsi que p. 258. La forme donnée à la citation souligne le terme *iustitia*, et, par là, conforte le rapport avec le Créateur, « dieu juste » selon Marcion lui-même.

qui étiez loin, vous avez été faits proches dans le sang de celui-ci^x. » De qui étaient-ils loin précédemment ? De tout ce qu'il indique plus haut¹ : du Christ du Créateur, de la citoyenneté d'Israël, de ses Alliances, de l'espérance de la promesse, de Dieu lui-même. 13. S'il en est bien ainsi, c'est donc que les païens maintenant deviennent proches, dans le Christ, de ce dont ils ont été éloignés alors. Or si nous avons été, dans le Christ, rendus tout proches de la citoyenneté d'Israël, laquelle réside dans la religion du dieu Créateur, de leurs Alliances, de leur promesse, et de leur dieu lui-même, voilà une chose bien risible que ce soit le Christ d'un « autre » dieu qui de l'éloignement où nous étions, nous ait rapprochés du Créateur² !

14. L'Apôtre avait souvenance que telle était la prophétie sur l'appel des païens qui devaient être appelés de leur éloignement : « Ceux qui étaient loin de moi se sont approchés de ma justice^{y3}. » Car ce qui était annoncé dans le Christ, c'était autant la justice du Créateur que sa paix, comme nous l'avons souvent montré déjà⁴. C'est pourquoi l'Apôtre dit : « Lui-même est notre paix, lui qui de deux a fait un seul » – évidemment le peuple juif et celui des nations, celui qui était près et celui qui était loin – « ayant brisé le mur intermédiaire de la haine, dans sa chair^{z5}. » Mais Marcion a enlevé « sa », pour donner « chair de la

4. Avant de passer au v. 14 qui qualifie le Christ de « notre paix », T. reprend le thème directeur de sa polémique : le caractère indissociable de la justice et de la bonté en Dieu et dans le Christ.

5. Sur la forme particulière de ce v. 14 chez Marcion, cf. HARNACK, p. 117⁸, et SCHMID, p. I/339 (également p. 143, p. 251 et 255). Les gloses proviennent-elles du texte marcionite ? On répond généralement par un *non liquet*.

« *carnem* », quasi carnali uitio [non] Christo *aemulam*. Sicubi alibi dixi, et hic : non Marrucine, sed Pontice, cuius
135 supra sanguinem confessus es, hic negas *carnem* ?

15. Si « *legem praeceptorum sententiis uacuum fecit*^{aa} » adimplendo certe *legem* – uacat enim iam : « *Non adulterabis*^{bb} », cum dicitur : « *Nec uidebis ad concupiscendum*^{cc} », uacat : « *Non occides*^{dd} », cum dicitur : « *Nec maledices*^{ee} »
140 – aduersarium legis de adiutore non potes facere. « *Vt duos conderet in semetipso*^{ff} » – qui fecerat idem condens, secundum quo et supra : « *Ipsius enim factura sumus conditi in*

133 *carnem* : -e Kroy. *uide adnot.* || non del. Kroy. *uide adnot.* || *aemulam corr. Mor.* : -ae ð *uide adnot.* || 134 sicubi : sic uti *Iun. Oeb. Evans uide adnot.* || dixi R₁ : dixit Mγ R₁R₂ || hic : non ... Pontice, cuius *ita dist. Braun* || 135 es M R : est γ || 135-136 *carnem* ? si *dist. Kroy.* : *carnem*, si *Evans* *carnem*, si *edd. cett.* || 140 potes *Pam. Rig. Kroy. Evans* : -est ð *Gel. Oeb.*

aa. Ep 2, 15a bb. Ex 20, 14 ; cf. Mt 5, 27 cc. Mt 5, 28 dd. Ex 20, 13 ; cf. Mt 5, 21 ee. Rm 12, 14 ; cf. Mt 5, 22 ff. Ep 2, 15b

1. L'accusation de T. est très précise : Marcion a supprimé *sua* (αὐτοῦ) pour qu'on rapporte à « chair » le génitif « de la haine ». Ainsi l'hérétique comprenait-il que le mur de séparation avait été brisé dans la « chair de la haine » (c'est-à-dire « qui mérite la haine » ?). La fin de la phrase est moins claire et le texte moins sûr : Kroymann supprime *non*, suivi par Moreschini ; Evans le maintient. Moreschini, qui garde *carnem*, corrige *aemulae* en *aemulam*. C'est ce dernier texte qui nous paraît le plus probable. Une fois de plus, T. dénonce une interprétation visant à accréder une christologie docète.

2. Renvoi, semble-t-il, à IV, 40, 4-5 où le « sang » est évoqué comme preuve d'un corps charnel dans le Christ. Une fois de plus, T. s'excuse de reprendre un argument. La correction de *sicubi* en *sic uti* – accueillie par Evans – n'est nullement indispensable.

3. Ellipse de *dico*, qui donne de la vivacité au tour, et dégage avec force l'interpellation finale.

4. Membre de phrase énigmatique et très discuté. Faut-il comprendre *Marrucine* et *Pontice* comme des adverbes de manière (Holmes, Evans) ou comme des vocatifs au masc. sing. ? Comment, par ailleurs, faut-il interpréter la référence aux Marrucins, peuple d'Italie Centrale (capitale Teate, aujourd'hui Chieti, à 20 km de Pescara) ? Evans voit ici une allusion à la

haine », comme si elle était opposée au Christ par son vice de chair¹ ! Si je l'ai dit quelque part ailleurs², je le dis ici aussi³ : Toi qui es non pas Marrucin, mais homme du Pont⁴, de celui dont tu as reconnu plus haut le sang⁵, tu nies ici la chair ?

Réconciliés pour entrer dans la construction de l'Église
15. S'« *il a rendu la Loi des commandements vide d'ordonnances*^{aa} » par le fait, c'est sûr, qu'il a accompli cette Loi – désormais « *Tu ne commettras pas l'adultère*^{bb} » est sans objet puisqu'il est dit : « *Tu ne regarderas pas en vue de désirer*^{cc} », « *Tu ne tueras pas*^{dd} » est sans objet puisqu'il est dit : « *Tu ne maudiras même pas*^{ee} » –, tu ne peux faire un adversaire de la Loi de celui qui en est l'auxiliaire⁶ ! « *Pour créer les deux en sa personne*^{ff} » – celui qui avait fait étant aussi celui qui créait selon ce qui a été dit plus haut : « *Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés dans le*

fidélité des Marrucins (cf. SILIVS ITALICVS, *Punica* XV, 566) et traduit : « with no Marrucine fidelity, but with Pontice inconstancy » (p. 621 et n. 1). Rigault, au contraire, considère les Marrucins comme un peuple grossier et inculte, équivalent des *Rupices* dont T. parle ailleurs (*Pal.* 4, 2 ; *An.* 6, 7). La clef de l'interprétation nous paraît résider dans un rapprochement, qui n'avait pas été fait encore, avec CATULLE, *Carmen* 12 qui commence par *Marrucine Asini* : pièce où le poète, sur le mode plaisant, fustige pour sa sottise et son manque d'esprit, un rustre qui croit malin de voler leur linge aux convives pendant les festins. On peut admettre que, au moment d'interpeller Marcion « l'homme du Pont » qui dérobe, lui, des syllabes aux textes de Paul tout aussi stupidement qu'Asinius le Marrucin, ce souvenir se soit présenté à T. et qu'il n'ait pas hésité à enjoliver son apostrophe par cette réminiscence littéraire.

5. Cf. *supra* §12, le texte d'Ep 2, 13 admis par Marcion et qui mentionne expressément *in sanguine eius* (*Christi*).

6. Revenant sur une des idées maîtresses de ses démonstrations précédentes – le Christ n'a pas aboli mais accompli la Loi –, T. l'illustre en mettant en parallèle deux prescriptions du Décalogue avec deux commandements de Jésus (d'après *Matthieu*) exposant des exigences encore plus rigoureuses.

Christo^{gg} » –, « *in unum nouum hominem, faciens pacem^{ff}* » – si uere nouum, uere et hominem, non phantasma, nouum
 145 autem, ut noue natum ex uirgine Dei spiritu – « *ut reconciliet ambos Deo^{hh}* » – et Deo, quem utrumque genus offenderat, et Iudaicum et gentile – « *in uno corpore, inquit, cum interfecisset inimicitiam in eo per crucem^{hh}* » : ita et hic caro corpus in Christo, quod crucem pati potuit. 16. Hoc
 150 itaque adnuntiante « *pacem eis qui prope et eis qui longeⁱⁱ* », « *accessum consecuti simul ad Patrem, iam non sumus peregrini et aduenae, sed conciuues sanctorum, sed domestici Dei^{jj}* » – utique eius, a quo supra ostendimus alienos fuisse nos et longe constitutos –, « *superaedificati super fundamentum apostolorum^{kk}* ». Abstulit haereticus « *et prophetarum^{kk}* », oblitus Dominum posuisse in ecclesia sicut apostolos ita et prophetas. Timuit scilicet ne et super ueterum prophetarum fundamentum aedificatio nostra constaret in Christo, cum ipse Apostolus ubique nos de Prophetis
 160 extruere non cesset. Vnde enim accepit « *summum lapidem angularem^{ll}* » dicere Christum, nisi de psalmi significa-

146 deo² R : dei Mγ || 147 gentile M Rig. Kroy. : gentilem populum β Gel. Pam. Oeb. Evans || cum F R₂R₃ : tum MX R₁ || 148 interfecisset R₂R₃ : -fecit sed Mγ R₁ -ficeret con. R₁ || 150 adnuntiante : -are R₂R₃ || 152 et MX Kroy. : nec F edd. cett. a R || 157 scilicet ne R₂ : si nonne Mγ R₂R₃ || ueterum : -em M^{ac} || 158 fundamentum M Kroy. : -a β edd. cett. || 160 lapidem β : om. M

gg. Ep 2, 10 hh. Ep 2, 16 ii. Ep 2, 17 jj. Ep 2, 18-19 kk. Ep 2, 20a ll. Ep 2, 20b

1. Cf. *supra* § 11. Selon sa méthode habituelle, la citation est coupée d'incidentes exégétiques.

2. Ce commentaire, par-dessus *faciens pacem*, se rattache à *in unum nouum hominem* (expression par laquelle Paul désigne le corps du Christ).

3. Sur ce texte, cf. HARNACK, p. 117², et SCHMID, p. 93-94 (qui admet des interventions de T.) et p. I/339 (où ἐν αὐτῷ est souligné). La traduction de T. : *in eo* – alors que la Vg traduira par *in semetipso* – laisse penser que ce complément reprend *in uno corpore*.

Christ^{gg1} » – « *en un seul homme nouveau, faisant la paix^{ff}* » – s'il est vraiment nouveau, il est aussi vraiment homme, et non fantôme, et nouveau, né de façon nouvelle de la Vierge par l'Esprit de Dieu² –, « *pour les reconcilier tous les deux à Dieu^{hh}* » – et au Dieu qu'avaient offensé l'une et l'autre races, celle des juifs et celle des nations – « *en un seul corps, dit-il, ayant tué la haine en lui par la croix^{hh3}* ». Ainsi, ici également, est chair le corps dans le Christ, corps qui a pu subir la passion de la croix. 16. C'est pour quoi, comme le Christ annonçait « *la paix à ceux qui étaient près et à ceux qui étaient loinⁱⁱ* », « nous avons obtenu ensemble l'accès auprès du Père et nous ne sommes plus des étrangers et des immigrés, mais des concitoyens des saints, mais des membres de la famille de Dieu^{jj} » – de celui assurément dont nous avons montré plus haut que nous étions exclus et éloignés⁴ –, « *ayant été intégrés dans la construction faite sur la fondation des apôtres^{kk}* ». L'hérétique a enlevé « *et des prophètes^{kk5}* », ayant oublié que dans l'Église le Seigneur a placé, ainsi que des apôtres, des prophètes également⁶. Il a craint, à l'évidence, que notre construction dans le Christ ne reposât sur la fondation des anciens prophètes aussi, alors que l'Apôtre, partout, ne cesse de nous édifier en puisant dans les Prophètes. D'où, en effet, a-t-il pris de dire le Christ « *Pierre supérieure d'angle^{ll}* »,

4. Renvoi aux § 12-13. Par ces reprises et ces renvois, la démonstration, qui se superpose à la paraphrase du texte scripturaire, vise à être décisive et sans appel.

5. Intervention « tendancieuse » de Marcion, admise par HARNACK, p. 118², et SCHMID, p. 112 et p. I/339. T. va l'exploiter ici pour dénoncer une inconséquence de l'hérétique dans le v. 20b.

6. L'influence du montanisme sur cette conception de l'Église est nettement perceptible.

tionne : « *Lapis, quem reprobauerunt aedificantes, iste factus est in summum anguli*^{mm} » ?

XVIII. 1. De manibus haeretici praecidendis, non miror si syllabas subtrahit, cum paginas totas plerumque subducit. Datam inquit sibi Apostolus gratiam nouissimo omnium « *inluminandi omnes, quae dispensatio sacramenti occulti ab*
5 *aeuis in Deo, qui omnia condidit*^a. » Rapuit haereticus « in » praepositionem et ita legi fecit : « *occulti ab aeuis deo, qui omnia condidit* ». Sed emicat falsum. 2. Infert enim

163 summum Kroy. : -mo ð

XVIII. 1 manibus : mania Kroy. uide adnot. Il praecidendis ð Gel. (cf. Thörnell, *Studia II*, p. 64-65) : -ntis Pam. Rig. Oeb. Evans -ndi Kroy. uide adnot. Il 6 fecit ð Gel. Pam. Rig. : facit Oeb. Kroy. Evans Il aeuis M R₃ : -i γ R₁R₂

mm. Ps 117, 22

XVIII. a. Ep 3, 9

1. Ce verset psalmique a été cité, explicitement ou implicitement, en III, 7, 3 et IV, 35, 15.

2. Avant de passer au ch. 3 de la lettre, dont il retient seulement les versets 8 à 10 pour une discussion sur la lecture « caché à Dieu », T. polémique contre les manipulations de textes de son adversaire : il reprend les thèmes habituels (assimilation de l'hérétique à un voleur, cf. IV, 17, 13). Ces réflexions, qui anticipent sur la citation et le commentaire, sont un procédé familier depuis le livre IV (cf. Introduction au livre IV, t. 4, p. 47-48). Du point de vue textuel, cette phrase initiale fait difficulté. Plusieurs éditeurs – dont Holmes et Evans – admettent la correction de *praecidendis* en *praecidentis*, introduite par Pamélius, mais dont Thörnell a fait justice. Cependant subsiste la difficulté de comprendre le groupe de *manibus haeretici praecidendis* en le rattachant à *non miror* qui, manifestement, se raccorde à ce qui suit (la suppression de syllabes ne peut étonner quand des pages entières ont été éliminées : cf. *supra* 14, 6). Il faut donc, pensons-nous, mettre une ponctuation après *praecidendis* et considérer les quatre mots initiaux comme une sorte de titre aux réflexions qui suivent. Ce groupe acquiert ainsi une valeur exclamative. Par ailleurs, faut-il donner à *praecidere manus* (« trancher les mains ») son sens habituel ou considérer le préverbe avec sa valeur temporelle (« au préalable ») ? C'est cette der-

sinon dans l'indication du psaume : « *La pierre que les bâtisseurs ont réprouvée, c'est elle qui a été faite pierre supérieure d'angle*^{mm 1} » ?

Discussion sur
le « mystère caché en Dieu » :
une falsification du texte
par Marcion

XVIII. 1. De la nécessité de couper par avance les mains de l'hérétique ! Je ne m'étonne pas qu'il supprime des syllabes puisque ce sont des pages entières, le plus souvent, qu'il subtilise² ! L'Apôtre dit qu'à lui le tout dernier de tous a été donnée la grâce « *de faire voir à tous en pleine lumière quelle est la dispensation du mystère caché depuis toujours en Dieu qui a créé toutes choses*^{a3}. » L'hérétique a fait main basse sur la préposition « en » et a produit la lecture suivante : « *caché depuis toujours au dieu qui a créé toutes choses*⁴ ». Mais le faux est flagrant ! 2. En effet l'Apôtre ajoute⁵ : « *Pour*

nière interprétation que nous avons admise : le meilleur moyen d'empêcher les ravages dévastateurs de Marcion serait de lui couper « préalablement » les mains, instruments de ces ravages.

3. T. cite d'abord le texte sans l'altération qu'il impute à Marcion. On remarquera la simplification *omnium*, sans *sanctorum* (cf. SCHMID, p. 63) et le terme *nouissimus* (qui signifie « le dernier » dans l'ordre du temps) qui répond mal à celui de Paul, *ἐλαχίστερος* (« le moindre », cf. Vg : *minimus*). Est-ce là un indice que notre auteur suivait un *Marcion latinus* ? Pour *ab aeuis* – littéralement « du fond des âges », « depuis les siècles des siècles » – nous avons adopté la traduction de la TOB.

4. L'affirmation de T. sur la responsabilité de Marcion dans la lecture sans la préposition *in* (ἐν) est sujette à caution : cf. SCHMID, p. 112 (l'omission de ἐν dans quelques mss permet d'infirmer la position de T.). A remarquer d'ailleurs que le groupe *occulti deo* (ἀποκεκρυμμένου ... τῷ θεῷ) peut s'interpréter, en accord avec l'orthodoxie, au sens de « caché par Dieu » (sur le *dativus auctoris* normal avec le participe passé passif, cf. LHS, p. 96-97).

5. Sur le sens de *inferre* (qui sera repris au § 4), cf. TLL, VII, 1, col. 1383, l. 13 s. (= *subiungere, addere*). Comme toujours, c'est du contexte, et ici même du développement de la phrase litigieuse que T. tire son argumentation.

Apostolus : « *Vt nota fiat principatibus et potestatibus in supercaelestibus per ecclesiam multifaria sapientia Dei*^b. »
 10 Cuius dicit principatibus et potestatibus ? Si Creatoris, quale est ut principatibus et potestatibus eius ostendi uoluerit deus ille sapientiam suam, ipsi autem non, quando <nec principatus> nec potestates sine suo principe potuissent quid cognoscere ? Aut si ideo deum non nominavit hic,
 15 quasi in illis et princeps ipse reputetur, ergo et occultatum sacramentum principatibus et potestatibus eius, qui omnia condidit, pronuntiasset, proinde in illis deputans ipsum. 3. Quod si illis dicit occultatum, illi debebat dixisse manifestum. Ergo non « Deo » erat occultatum, sed « *in Deo*^a », 20 omnium conditore, occultum autem principatibus et potestatibus eius. *Quis enim cognouit sensum Domini aut quis ei consiliarius fuit*^c ?

8-9 in supercaelestibus *edd. a Gel* : insuper caelestibus § || 9 multi uaria M || 12-13 nec principatus *add. Braun uide adnot.* || 17 condidit *edd. a Lat.* : condit § *Gel. Pam.* || 18 illis : illi *Kroy. Mor. uide adnot.* || illi *M² edd. a Iun.* : illis *M R₂R₃, Gel. Pam.* ille γ *R₁ uide adnot.* || 21-22 ei consiliarius *M Kroy.* : consiliarius ei β *edd. cett.*

b. Ep 3, 10 c. Is 40, 13

1. Cf. HARNACK, p. 118 ; SCHMID, p. I/339.

2. Cette interrogative va déterminer tout le plan de la discussion : celle-ci distingue deux cas possibles, selon qu'on met ces Puissances en rapport avec le Créateur ou avec le dieu supérieur.

3. Sur cette expression, cf. Index terminologique des livres I-III, t. 3, p. 343.

4. Le texte porte *nec potestates* qu'on admet généralement en traduisant : « alors que même les Puissances n'auraient », etc. Mais on voit mal pourquoi l'auteur introduirait ici une distinction qui séparerait les Puissances des Principautés : ces deux entités sont toujours étroitement associées dans les six autres occurrences qu'en présentent les § 2-4 ; l'ordre d'ailleurs est inversé dans les deux dernières occurrences – ce qui paraît bien indiquer que notre auteur ne voit pas de différence entre ces deux

faire connaître aux Principautés et Puissances dans les régions supra-célestes, par le moyen de l'Église, la sagesse multiforme de Dieu^{b1}. » Aux Principautés et Puissances de qui, selon lui² ? Si c'est celles du Créateur, quelle absurdité³ que ce dieu-là ait voulu que sa sagesse soit montrée aux Principautés et Puissances du Créateur, mais non au Créateur même, alors que <ni les Principautés> ni les Puissances⁴ n'auraient rien pu connaître sans leur chef ! Ou alors, si c'est exprès qu'ici il n'a pas nommé le dieu, dans l'idée que le chef lui-même aussi est censé être compris en elles, c'est donc aussi qu'il aurait déclaré le mystère caché aux Principautés et Puissances de celui qui a créé toutes choses, en le tenant lui-même, de pareille façon, pour compris en elles. 3. Or s'il dit que le mystère leur a été caché, il aurait dû dire qu'il lui a été manifesté⁵. C'est donc qu'il n'avait pas été caché « à Dieu », mais caché « *en Dieu*^a » créateur de toutes choses, mais caché « aux » Principautés et Puissances de celui-ci. *Qui en effet a connu la pensée du Seigneur ? Ou qui a été son conseiller*^{c6} ?

termes. C'est pourquoi il nous paraît indispensable de rétablir <nec Principatus> qu'une faute mécanique, par haplographie, a dû faire disparaître dans la tradition : cf. *infra* 19, 4 (*Sive principatus sive potestates*).

5. Raisonement subtil qui s'appuie sur l'inclusion des Principautés et Puissances dans le Créateur et sur la complémentarité entre l'action de cacher et l'action de faire connaître. Kroymann, suivi par Moreschini, corrige *illis* – attesté par toute la tradition – en *illi*. Nous pensons, avec Evans, qu'il faut garder *illis* (= « les Principautés », etc.), *illi* dans la principale renvoyant au Créateur. L'argument est en effet celui-ci : du moment que la dissimulation aux Principautés (incluses dans le Créateur) a été énoncée par l'Apôtre selon Marcion, la manifestation au Créateur devait l'être aussi ; T. prépare ainsi ce qu'il dira au § 4 en présentant le texte de Paul tel qu'il aurait dû être pour permettre l'interprétation adverse.

6. Cf. *supra* 6, 9 et 14, 10.

Hic captus haereticus fortasse mutabit, uti dicat deum suum suis potestatibus et principatibus notam facere uoluisse dispensationem sui sacramenti, quam ignorasset deus, conditor omnium. Et quo competebat praetendere ignorantiam Creatoris extranei et longa separatione discreti, cum domestici quoque superioris dei nescissent ?

4. Tamen et Creatori notum erat futurum. An non utique notum quod sub caelo et in terra eius habebat reuelari ? Ergo ex hoc confirmatur quod supra struximus. Si enim Creator cogniturus erat quandoque occultum illud dei superioris sacramentum et ita scriptura habebat : « Occulti deo, qui omnia condidit », sic inferre debuerat : « Vt nota fiat illi multifaria sapientia Dei », tunc : « et potestatibus et principatibus » cuiuscumque dei, cum quibus sciturus esset Creator. Adeo subtractum constat quod et sic ueritati suae saluum est.

23 mutabit *Iun.* : -auit θ || 28 domestici β : -co *M* || 35 multi uaria *M*

1. Toute cette discussion repose sur une construction de T., et il serait vain de supposer qu'elle a pour base quelque commentaire marcionite. Le nouvel argument utilisé, qui fait état des « Principautés et Puissances » du dieu supérieur, permet de penser que Marcion avait conservé quelque chose de l'angélogie de l'Église.

2. Sur cette « ignorance » du Créateur, cf. I, 11, 9 ; II, 26, 1 ; 28, 1. Elle sert souvent dans les argumentations polémiques de T.

3. La « révélation » du dieu supérieur dans le domaine du Créateur a déjà été alléguée plusieurs fois pour montrer l'inconséquence de la thèse marcionite. Elle sert ici, en une interrogative ironique, à confirmer l'argumentation contre la lecture « caché au dieu Créateur ».

4. Le mot *scriptura* – au sens habituel de « livre du corpus scripturaire » ou même, comme il nous paraît préférable, de « texte, passage scripturaire » – est aussi le sujet de *debuerat inferre*. On peut aussi admettre que le sujet, à restituer, est *Apostolus*, comme au début du § 2. T. aime répondre aux

Ici, pris au piège, l'hérétique va peut-être changer de position¹ pour dire que c'est à ses propres Puissances et Principautés que son dieu a voulu faire connaître la dispensation de son mystère que le dieu créateur de toutes choses avait ignorée. Mais alors, quel intérêt y avait-il à mettre en avant l'ignorance du Créateur, dieu étranger et tenu à l'écart en une lointaine séparation², quand les membres de la famille du dieu supérieur, eux non plus, n'étaient pas au courant ?

4. Pourtant ce qui allait arriver était connu même du Créateur. Ou alors, pour sûr, est-ce qu'il n'a pas eu connaissance que ce dieu devait se révéler sous son ciel et sur sa terre³ ? Par là est donc confirmée notre précédente argumentation. Si en effet le Créateur était destiné à connaître un jour ce mystère caché du dieu supérieur, et si le texte scripturaire portait ceci : « caché au dieu qui a créé toutes choses », il⁴ aurait dû ajouter une phrase ainsi tournée : « Pour faire connaître la sagesse multiforme de Dieu à celui-ci », après quoi : « et aux Puissances et Principautés », de quelque dieu qu'elles soient, avec lesquelles le Créateur était destiné à partager cette connaissance. Tant il est clair qu'a été supprimé ce qui, même supprimé ainsi, reste intact au bénéfice de la vérité qu'il contient⁵ !

interprétations de Marcion en indiquant ce qu'aurait dû être le texte biblique pour les soutenir ; et il y ajoute d'ailleurs des commentaires de son cru.

5. T. veut dire que la suppression de la préposition devant « Dieu » ne fait pas de doute puisque son absence même n'empêche pas d'entendre le passage en son véritable sens, celui de l'orthodoxie. Il le fait en une phrase vigoureuse, d'expression ramassée avec ses ellipses et son antithèse (*subtractum / saluum*). Cette conclusion du développement fait pendant à la formule introductive sur l'évidence lumineuse du faux (fin du § 1).

5. Volo nunc et ego tibi de allegoriis Apostoli controuer-
 40 siam nectere. Quas nouus in Prophetis habuisset formas ?
 « *Captiuam*, inquit, *duxit captiuitatem* ^d. » Quibus armis ?
 Quibus proeliis ? De cuius gentis uastatione ? De cuius ciui-
 tatis euersione ? Quas feminas, quos pueros quosue regulos
 catenis uictor inseruit ? Nam et cum apud Dauid Christus
 45 canitur « *succinctus gladio super femur* ^e » aut apud Esaiam
 « *spolia accipiens Samariae et uirtutem Damasci* ^f », uere eum
 et uisibilem excondis proeliatorem ? 6. Agnosce igitur iam
 et armaturam et militiam eius spiritalem, si iam didicisti esse
 captiuitatem spiritalem, ut et hanc illius agnoscas, uel quia et
 50 captiuitatis huius mentionem de Prophetis Apostolus sump-

40 nouus *Mγ R₂R₃* ; nouas *R₁ Iun.* non uis *Kroy.* || habuisse *Kroy.* || 42
 uastatione β : -em *M* || 43 euersione : -em *M** || 46 eum *R₃* ; cum *Mγ R₁R₂*
B || 47 excondis *Mγ R₁R₂* ; extundis *coni. R₃ rec. Oeb. Kroy. Evans uide*
adnot. || 48 didicisti *R* : -tis *Mγ*

d. Ep 4, 8 = Ps 67, 19 c. Ps 44, 4 f. Is 8, 4

1. Passant au ch. 4 de la lettre et négligeant les versets 5-6 (attestés par Épiphané, cf. HARNACK, p. 118^{*}, SCHMID, p. I/340), T. en retient d'abord le v. 8 dont une expression va lui donner l'occasion de reprendre son combat contre les exégèses littéralistes de Marcion (cf. III, 5, 3-4 et surtout ch. 13 et 14). L'adverbe et portant sur *nunc*, marque cette reprise.

2. Terme imagé, littéralement « attacher ensemble », et dont c'est la seule occurrence chez T. (en dehors d'une traduction biblique citée en *Paen.* 11, 7).

3. Sur *allegoria* qui, souvent associé à *figura* et *aenigma*, désigne l'expression figurée, à entendre autrement qu'en son sens propre et littéral, et constitue un des moyens du « style prophétique », T. s'est souvent expliqué : ainsi en III, 5, 3 et V, 4, 8 (définition de *allegorica*) et 6, 5. Cf. O'MALLEY, *Tertullian and the Bible*, p. 125 s. ; VAN DER GEEST, *Le Christ et l'AT*, p. 172 s.

4. Rappel de la prétention marcionite à la « nouveauté » absolue du dieu supérieur et de son évangile.

5. Le verset paulinien est une reprise littérale de Ps 67, 19 que T. a cité précédemment à propos de la réception au ciel du Christ et de sa distribution des charismes (*supra* 8, 5-6). Il y commente *captiuitatem* par *mortem*

Les allégories
 et commandements
 de l'Apôtre sont tirés
 des Prophètes

5. Maintenant aussi ¹, je veux, moi, nouer ² avec toi une controverse sur les allégories ³ de l'Apôtre. Quels modèles, s'il était « nouveau ⁴ », aurait-il eus à sa disposition dans les Prophètes ? « *Il a emmené*, dit-il, *en captivité la troupe des captifs* ^{d⁵}. » Avec quelles armes ? Par quels combats ? Au sortir de la dévastation de quelle nation ? De la mise à sac de quelle cité ? Quelles femmes, quels enfants ou quels roitelets a-t-il, victorieux, enserrés dans ses chaînes ? De fait aussi, quand le Christ est prophétisé chez David comme « *ceint d'une épée sur la cuisse* ^{e⁶} », ou, chez Isaïe, comme recevant « *les dépouilles de la Samarie et la puissance de Damas* ^{f⁷} », toi aussi, vraiment, tu décryptes ⁸ en lui un combattant que l'œil peut voir ? 6. Reconnais donc maintenant comme spirituels et son armement et sa fonction guerrière si tu as maintenant appris l'existence d'une troupe spirituelle de captifs de façon à reconnaître ici cette troupe comme étant la sienne, ne serait-ce que pour la raison suivante : la mention de cette troupe de captifs aussi, l'Apôtre l'a tirée des Prophètes, dont il a

uel seruitutem humanam conformément à une exégèse figurée et spirituelle qui est traditionnelle depuis JUSTIN (cf. *Dial.* 39, 4 qui comprend « captifs » de « nous que le Christ a conquis sur l'erreur ») et IRÉNÉE, *Haer.* 2, 20, 3. Ici nous avons préféré, à cause de la phrase suivante, traduire *captiuitatem* comme un collectif (« troupe de prisonniers »). C'est avec un luxe de rhétorique que va être évoquée la colonne des vaincus emmenés en captivité par le général victorieux.

6. Cf. III, 14, 1.

7. Cf. III, 13, 1. A l'absurdité de l'interprétation littéraliste de Ps 67, 19, T. joint le rappel de deux autres cas, vus au livre III, où Marcion veut comprendre aussi le Christ comme un guerrier.

8. Interpellant son adversaire en une interrogation rhétorique par le ton, T. fait apparaître l'absurdité de sa position. Le texte présente une difficulté avec *excondis*. Le verbe *excondere* n'est attesté nulle part ailleurs et

sit, a quibus et mandata : « *Deponentes mendacium loquimini veritatem ad proximum quisque* »⁸, et : « *Irascimini et nolite delinquere* »^h – *ipsis uerbis, quibus psalmus, exponeret sensus eius* ; « *Sol ut non occidat super iracundiam uestram* »ⁱ ; « *Nolite communicare operibus tenebrarum* »ⁱ. »
 55 « *Cum iusto enim iustus eris et cum peruerso peruerteris* »^k, et : « *Auferte malum de medio uestrum* »^l, et : « *Exite de*

54 ut post delinquere (53) *transp. Kroy. Mor. om. Pam. Rig. uide adnot.* || 54 occidat con. *R₁R₂ rec. R₃* : exci- *Mγ R₁R₂* || 56 cum² *M edd. a B* : om. *β*

g. Ep 4, 25 = Za 8, 16 h. Ep 4, 26 = Ps 4, 5 (LXX) i. Ep 4, 26 j. Ep 5, 11 k. Ps 17, 26-27 l. 1 Co 5, 13 ; cf. Dt 13, 6 ; Dt 17, 7 ; Dt 21, 21 ; Dt 24, 7

le TLL l'enregistre avec un point d'interrogation en le glosant : *expromis ? producis ?* Kroymann, suivant Oehler, le corrige en *extundis*, qu'admet aussi Evans ; mais ce verbe *extundere* (« faire sortir en frappant », « produire avec effort ») n'est pas attesté chez T. Il paraît donc préférable d'accueillir ici, comme fait Moreschini, la leçon de toute la tradition. Rhenanus comprenait *excondere* comme un antonyme de *recondere*. C'est pourquoi, à la traduction « se représenter » – qui correspond à celle de Moreschini – nous préférons « décrypter ». Ce sens nous paraît bien en rapport avec l'absurdité reprochée à Marcion qui, dans l'*allegoria* paulinienne, découvre – au lieu de ce qui y a été caché, *reconditus* – ce qui est dit en clair. Si telle est l'explication exacte de ce membre de phrase, c'est, une fois de plus, le besoin d'expressivité et de causticité qui a stimulé l'invention verbale de T. Notre traduction fait porter *uere* sur le verbe de la proposition ; mais il n'est pas exclu qu'il porte sur *uisibilem*, comme l'entend Moreschini.

1. Ici se situe le tournant du développement : de la controverse sur les « allégories » (en fait limitées à un seul exemple nouveau), T. passe aux *mandata* de l'Apôtre dont il trouve des exemples dans la suite du ch. 4 – où, à partir du v. 17, Paul énonce ses recommandations de ne plus vivre comme les païens – et dans le ch. 5.

2. Ce verset, conservé par Marcion (cf. HARNACK, p. 119* ; SCHMID, p. I/340), reprend en sa seconde partie un énoncé de Zacharie. Les versets 25 et 26 ont été également cités par T. dans *Res.* 45, 7-8 sans que la version « catholique » présente de différence notable avec la version marcionite.

tiré également ses commandements¹ : « *Abandonnant le mensonge, dites la vérité, chacun à son prochain* »² et « *Vous êtes en colère, mais ne péchez pas* »³ – avec les mots mêmes dont se servirait le psaume pour exposer ses pensées⁴ ; « *Que le soleil ne se couche pas sur votre colère* »⁵ ; « *Ne prenez pas de part aux œuvres des ténèbres* »⁶. » En effet : « *Avec le juste tu seras juste, et avec le pervers, tu seras pervers* »⁷ et « *Enlevez le mauvais du milieu de vous* »⁸ et « *Sortez du milieu d'eux et ne touchez à rien d'impur* ;

3. Nous suivons l'interprétation de la TOB qui, apparemment, considère le premier verbe non comme un impératif, mais comme un indicatif (en une interrogation par le ton) et donne à la conjonction *et* (καί) une valeur adversative. Il est difficile d'admettre en effet que l'Apôtre ordonne de « se mettre en colère ».

4. Cette parenthèse est un commentaire de T. qui souligne, conformément à l'idée directrice, l'origine psalmique – donc « prophétique » – de la première partie du verset. Mais il le fait avec quelque subtilité, en évitant de parler d'un emprunt. Le texte fourni par l'ensemble des mss (*ut* prenant place après *sol*) offre un sens très satisfaisant, comme l'a bien vu Evans ; tandis que le déplacement de *ut* avant *ipsis uerbis*, proposé par Kroymann et suivi par Moreschini, entraîne une difficulté : le sujet de *exponeret* ne pouvant être que l'Apôtre, on attendrait *suos* au lieu de *eius* (Moreschini traduit : « per esporre il suo pensiero con le stesse parole adoperate dal salmo »).

5. Ni la postposition de *ut* ni l'addition de cette conjonction ne sont étrangères aux habitudes de T. Il aime, en citant un texte biblique, marquer la progression logique de l'idée. Ici la conjonction consécutive donne tout son relief à l'image. Elle a été omise très tôt dans la tradition : ainsi dans un des deux *codices Vaticani* utilisés par Pamélius et dont celui-ci s'est autorisé, outre le rapprochement avec *Res.* 45, 8, pour la supprimer.

6. Passant au refus de l'impureté, T. cite un verset du ch. 5 (cf. HARNACK, p. 119* ; SCHMID, p. I/340) qu'il reprendra dans *Pud.* 18, 10 et 13 ; 21, 2 : ces deux dernières citations omettent, comme ici, *infructuosus* après *operibus*, le citateur se limitant à l'essentiel selon son habitude.

7. Citation alléguée et condensée. On la trouve également, avec des variantes de vocabulaire, en *Exh.* 10, 4 et *Pud.* 18, 5. La conjonction *enim* qui l'introduit suffit à marquer son rattachement à la démonstration.

8. Cf. *supra* 7, 2. T. illustre son propos en rapportant un passage paulinien qui est lui-même emprunté à l'AT.

medio eorum et inmundum ne adtigeritis; separamini, qui fertis uasa Domini^m. » 7. Sic et « *inebriari uino dedecoriⁿ* »
 60 *inde est, ubi sanctorum inebriatores increpantur: « Et potum dabatis sanctis meis uinum^o », quod prohibitus erat potare et Aaron sacerdos et filii eius, cum adirent ad sancta p. Et « psalmis et hymnis^q » Deo canerent docere illius est, qui cum tympanis potius et psalteriis uinum bibentes incusari a
 65 Deo norat^r. Ita cuius inuenio praecepta et semina praeceptorum uel augmenta, eius apostolum agnosco.*

8. Ceterum mulieres uiris subiectas esse debere^s unde confirmat ? « *Quia uir, inquit, caput est mulieris^t.* » Dic mihi, Marcion, de opere Creatoris deus tuus legi suae
 70 adstruit auctoritatem ? Hoc iam plane minus est, cum et ipsi Christo suo et ecclesiae eius inde statum sumit : « *Sicut et Christus caput est ecclesiae^t.* » Similiter et cum dicit : « *Carnem suam diligit qui uxorem suam diligit, sicut et*

59 *dedecori R Gel. Pam. Oeb. Evans: -re Mγ Kroy. dedecor Rig. uide adnot. || 61 dabatis Pam.: -bitis θ Gel. || 62 sacerdos β edd. cett.: om. M Kroy. || 63 canerent: -re R₂R₃ || 65 norat β: -rant M || semina β: -nia M || 71 statum coni. R₁R₂ rec. R₃: satum Mγ R₁R₂ || 73 suam² MF edd. a Pam.: om. R Gel.*

m. 2 Co 6, 17 = Is 52, 11 n. Ep 5, 18 o. Am 2, 12 p. Cf. Lv 10, 9 q. Ep 5, 19 r. Cf. Is 5, 12 s. Cf. Ep 5, 22 t. Ep 5, 23

1. Cf. III, 22, 2 (t. 3, p. 188, n. 2). T. resserre ici une citation d'Is 52, 11, dont il combine un élément avec 2 Co 6, 17.

2. Citation approximative et condensée : le texte comporte une défense et un jugement sur le « vin en qui est la débauche ». T. le ramène à une règle morale formulée dans une proposition elliptique : *est* est à restituer après *dedecori* (leçon de R, préférable à celle des mss subsistants *dedecore*).

3. Le terme *inebriator* est un hapax, sans doute néologisme de circonstance provoqué par le verbe du texte biblique précédent.

4. Phrase de conclusion qui nous ramène au thème fondamental (Paul apôtre du Créateur). Il est facile de comprendre que *cuius* (et *eius*) renvoie à *a deo*, le Dieu au nom duquel parlait Isaïe. La formule *semina uel augmenta* est une habile précaution contre qui trouverait des différences entre l'enseignement moral de l'AT et celui du NT.

mettez-vous à l'écart, vous qui portez les vases du Seigneur^{m1}. » 7. De même aussi, « *déshonorant de s'enivrer de vinⁿ²* » vient du passage où sont réprimandés ceux qui enivrent³ les saints : « *Et vous donniez à boire du vin à mes saints^o* » : vin que le prêtre Aaron et ses fils avaient reçu interdiction de boire quand ils s'approchaient du saint des saints p. Enseigner aussi qu'on devait chanter pour Dieu « *en psauemes et hymnes^q* » est bien le fait de qui savait incriminés par Dieu ceux qui, au son des tambourins et des harpes de préférence, boivent du vin^r. Ainsi, retrouvant de ce dieu les préceptes et semences – ou développements – de préceptes, je reconnais son apôtre⁴.

8. D'ailleurs⁵, que les femmes doivent être soumises à leurs maris^s, d'où en tire-t-il la confirmation ? « *C'est, dit-il, parce que le mari est le chef de la femme^t.* » Dis-moi, Marcion, c'est sur l'ouvrage du Créateur que ton dieu appuie l'autorité de sa loi⁶ ?

Voilà déjà, à vrai dire, la moindre des choses, puisqu'il en tire aussi le statut de son Christ lui-même et de l'Église de celui-ci : « *Tout comme le Christ aussi est le chef de l'Église^{t7}.* » Semblablement lorsqu'il dit aussi : « *Il aime sa chair, celui qui aime son épouse comme le Christ aussi aime son*

5. T. passe à un nouveau développement de la lettre, qui traite des relations personnelles et de la morale domestique. L'enseignement moral de Paul, qui se double d'aperçus théologiques, va permettre à notre polémiste de revenir au thème de la résurrection de la chair et à celui des deux dieux de Marcion.

6. Cette interpellation de Marcion renferme, apparemment, une allusion à Gn 3, 16, qui énonce la domination de l'homme sur la femme.

7. En distinguant avec soin, dans ce v. 23, la comparaison avec le Christ et l'Église qui éclaire, pour Paul, la relation entre mari et femme, T. prépare ses observations critiques suivantes : le Christ de Marcion et son Église sont assimilés à la chair, œuvre du Créateur.

75 *Christus ecclesiam* ^u », uides comparari operi Creatoris
Christum tuum et ecclesiam tuam. Quantum honoris carni
datur in ecclesiae nomine ! 9. « *Nemo*, inquit, *carnem suam*
odio habet » – nisi plane Marcion solus – « *sed et nutrit et*
fouet eam, sicut Christus ecclesiam ^v. » At tu eam solus odisti,
80 quia proinde diligitur a Christo. At enim Christus amauit et
carnem sicut ecclesiam. Nemo non diligit imaginem quoque
sponsae, immo et seruabit et honorabit et coronabit. Habet
similitudo cum ueritate honoris consortium.

Laborabo ego nunc eundem deum probare masculi et
85 Christi, mulieris <et> ecclesiae, carnis et Spiritus, ipso
Apostolo sententiam Creatoris adhibente, immo et disse-
rente ? « *Propter hanc relinquet homo patrem et matrem, et*
erunt duo in carne una ^w : *sacramentum hoc magnum*
est ^x. » 10. Sufficit inter ista, si Creatoris magna sunt apud

77 marcion solus β *edd. cett.* : solus marcion *M Kroy.* || 78 post sicut
add. et Pam. Rig. Oeb. Evans || eam solus *M Kroy.* : solus eam β *edd. cett.*
|| 83 ueritate honoris *edd. ab Vrs.* : ueritatis honore ð *Gel. Pam. probante*
Evans uide adnot. || 85 christi *coni. R₂ rec. R₃* : -tum *My R₁ R₂* || et¹ *add.*
R₃ || 86-87 disserente *R₂ R₃* : diffe- *F R₁* defe- *M B^m* dife- *X* || 87 hanc :
hoc *Gel. Pam. Rig. Evans* || 88 carnem unam *Pam. Rig.* || 89 inter : interim
Kroy.

u. Ep 5, 28-29 v. Ep 5, 29 w. Ep 5, 31 = Gn 2, 24 x. Ep 5, 32

1. Sur la forme particulière du texte marcionite, cf. HARNACK, p. 119^{*}-120^{*}, et SCHMID, p. I/340 (cf. la longue discussion des p. 144-148).

2. La forme de ce verset ne diffère guère du texte « catholique » (cf. HARNACK, p. 119^{*}-120^{*}, et SCHMID, p. I/340). Une fois de plus s'affirme le goût de T. pour des commentaires insérés dans ses citations. Son attaque contre le docétisme de Marcion prépare toute la suite.

3. L'« image de l'épouse » est évidemment la chair puisque c'est par cette image qu'elle est désignée dans tout ce passage : cf. Gn 2, 23 où l'homme appelle la femme « chair de sa chair ».

4. Cette sentence d'allure générale clôt ce premier développement dominé par une réhabilitation de la chair contre Marcion. La « ressem-

Église ^{u1} », tu vois placés de pair avec l'ouvrage du Créateur ton Christ et ton Église ! Quel grand honneur est accordé à la chair au nom de l'Église ! 9. « *Personne*, dit-il, *ne tient sa chair en aversion* » – sauf, à vrai dire, le seul Marcion ! – « *mais on la nourrit et on la soigne comme le Christ l'Église* ^{v2}. » Toi seul, au contraire, tu as cette chair en aversion, toi qui lui ôtes la résurrection : tu devras avoir aussi l'Église en aversion parce qu'elle est pareillement aimée du Christ. C'est que le Christ, lui, a aimé la chair comme l'Église. Tout homme aimera l'image aussi de son épouse ³ et mieux même, il la sauvegardera, l'honorera, la couronnera. La ressemblance partage l'honneur avec la vérité ⁴.

Je vais donc travailler maintenant ⁵ à prouver qu'il y a un seul et même dieu pour l'homme et pour le Christ, pour la femme et pour l'Église, pour la chair et l'Esprit, puisque c'est l'Apôtre lui-même qui met en œuvre, mieux même qui explicite la sentence du Créateur : « *A cause d'elle l'homme quittera son père et sa mère, et ils seront deux en une seule chair* ^w : *grand est ce mystère* ^{x6}. » 10. Il suffit dans la circonstance que les mystères du Créateur soient grands aux

blance » reprend la notion d'« image » (opposée à « vérité »). T. veut dire que la chair – image de la femme – aura les mêmes honneurs que celle-ci. La correction ancienne *cum ueritate honoris* est généralement adoptée et répond à la logique. Mais le texte de la tradition manuscrite, *cum ueritatis honore* est admissible, comme le pense Evans dans son apparat : il peut se traduire par « la ressemblance a part commune avec (= dans) l'honneur (qu'on rend) à la vérité ».

5. Phrase de transition, de caractère rhétorique, qui sert à dégager les nouvelles observations portant sur les versets 31-32. Ces versets comportent : 1) la citation de Gn 2, 24 ; 2) un jugement sur l'importance du mystère ; 3) l'explication qui l'applique à l'union du Christ et de l'Église. Le développement suivra le texte dans ces trois étapes.

6. Sur le texte marcionite cité par T. et qui présente quelques menues différences avec celui d'Épiphane, cf. HARNACK, p. 120^{*} et SCHMID, p. I/340-341.

90 Apostolum sacramenta, minima apud haereticos ; sed « *Ego autem dico*, inquit, *in Christum et ecclesiam* ». » Habet interpretationem, non separationem sacramenti. Ostendit figuram sacramenti ab eo praeministratam, cuius erat utique sacramentum. Quid uidetur Marcioni ? Creator quidem
95 ignoto deo figuras praeministrare non potuit, etiam, quia aduersario, si noto ; deus superior ab inferiore et a destruendo potius mutuari nihil debuit.

11. « *Obaudiant et parentibus filii* » : nam – etsi Marcion abstulit : « *Hoc enim est primum in promissione praeceptum* » – lex loquitur : « *Honora patrem et matrem* » et : « *Parentes, enutrite filios in disciplina et correptione Domini* » : audisti enim et ueteribus dictum :

91 habet 9 : habes *coni. R, rec. Kroy. Evans* habe *Mor. uide adnot.* || 92 sacramenti *R* : menti *M γ* || 94 creator *R* : -ri *M γ* || 99 enim est *M Kroy.* : est enim β *edd. cett.* || 102 audisti β : -tis *M uide adnot.*

y. Ep 6, 1 z. Ep 6, 2 aa. Ep 6, 2 = Ex 20, 12 bb. Ep 6, 4

1. T. commente ironiquement le jugement de l'Apôtre sur la « grandeur » de ce mystère pour faire apparaître l'écart entre les « hérétiques » – par ce plur. sont visés, par-delà les marcionites, tous les hétérodoxes adversaires de l'AT – et Paul dont ils se réclament : il se contente de cette valorisation des « mystères » de l'AT – sans souligner l'inconséquence de son adversaire qui utilise dans son *apostolicum* un texte de la Genèse – ce que fera Jérôme, reproduisant Origène (cité par HARNACK, p. 120*).

2. Commentant l'expression solennelle de Paul (*ego autem dico*), T. dégage avec netteté l'attitude de l'Apôtre qui est celle d'un interprète – chargé d'expliciter, de rendre clair ce qui a été voilé dans le mystère –, et l'oppose à l'attitude que Marcion lui prête – celle de « séparateur » de la Loi et de l'Évangile. Le texte des mss, *habet*, paraît garanti par la correspondance avec *ostendit* qui ouvre la phrase suivante : dans les deux cas le sujet est *Apostolus*. C'est le rôle de Paul que T. explicite à propos de son intervention personnelle telle que la présente le texte cité. Ni la correction *habet* (conjecture de *R*, reprise par Kroymann), ni la correction *habe* (Moreschini) ne paraissent justifiées dans ce développement où T. n'interpelle jamais Marcion à la deuxième personne. L'expression *habere interpretationem* nous paraît être un équivalent recherché de *habere interpretari* (« avoir à... »).

yeux de l'Apôtre, eux qui sont minimes aux yeux des hérétiques !¹ Mais il poursuit : « *Je déclare, moi, qu'il s'applique au Christ et à l'Église* ». » Il détient la charge d'interpréter – et non de séparer – le mystère². Il montre que le sens figuré du mystère a été d'avance présenté par celui à qui assurément appartenait le mystère. Qu'en pense Marcion ? Le Créateur certes n'aurait pas pu fournir d'avance des figures à un dieu qu'il ignorait, et qui même, s'il le connaissait, était son adversaire ! Le dieu supérieur, lui, n'aurait rien dû emprunter de préférence à un inférieur, même pour le détruire³ !

Morale familiale
conforme
à l'enseignement
du Créateur

11. « *Que les enfants aussi soient obéissants à leurs parents* »⁴. » Car – Marcion a eu beau supprimer : « *Ceci est en effet le premier commandement avec promesse* »⁵ –, la Loi parle : « *Honore ton père et ta mère* »^{aa}, et : « *Parents, élevez vos enfants dans la discipline et l'admonestation du Seigneur* »^{bb}. » Car tu as appris⁶ aussi ce qui a été dit aux anciens : « *Vous*

3. Reprise de l'argument polémique sur l'« ignorance » du Créateur à l'égard de l'« autre » dieu (cf. *supra*, p. 330, n. 2) et sur la « supériorité » de celui-ci par rapport à son subalterne. Il se combine ici avec le cliché du binôme pouvoir / devoir.

4. Passant au chapitre 6 – et dernier – de la lettre, T. retient d'abord les premiers versets (sur enfants et parents) qui vont lui permettre de poursuivre sa démonstration (identité d'enseignement entre Paul et l'AT). Légère modification stylistique dans le v. 1 (l'impératif à la 2^e pers. devient subjonctif à la 3^e).

5. Suppression admise par SCHMID, p. I/341. Il ressort du contexte que Marcion avait maintenu, du v. 2, le commandement du Décalogue : il avait fait disparaître le commentaire de Paul, et sans doute aussi le v. 3 du texte « catholique » qui explicite la « promesse » (bonheur et longévité sur terre). Sur cet emploi de *in* (= *en*) pour marquer l'accompagnement, la circonstance concomitante, cf. BLASS, *GNG*, p. 120 et 132.

6. La leçon de *FXR*, généralement adoptée, doit s'interpréter comme prise à témoin de Marcion qui, ayant partagé la « foi catholique », a connu

« Narrabit is haec in auribus filiorum uestrorum et filii uestri aequè in auribus filiorum suorum ^{cc.} » Quo iam mihi duos deos, si una est disciplina ? Et si duo sunt, illum sequar, qui prior docuit.

12. Sed « *aduersus munditenentes luctatio* » si « *nobis* ^{dd} », o quanti iam dii Creatores ! Cur enim non et hoc uindicem, unum « *munditenentem* » nominari debuisse, si Creatorem significabat, cuius essent quas praemisit « *potestates* ^{dd} » ? Porro, cum supra quidem induere nos iubeat armaturam, in qua stemus ad machinationes diaboli ^{cc}, iam ostendit diaboli esse quae diabolo subiungit, « *potestates et munditenentes tenebrarum istarum* ^{dd} », quae et nos diabolo deputamus. Aut si diabolus Creator est, quis erit diabolus apud Creatorem ?

104 auribus *M Kroy. Evans* : aures β *Gel. Pam. Rig.* || 107 munditenentes *R* : mundi tenentes *MF* multitudines *X* || 108 dii β : di *M*

cc. Ex 10, 2 dd. Ep 6, 12 cc. Cf. Ep 6, 11

tous les textes de l'AT. Le rapprochement de la recommandation paulinienne avec Ex 10, 2 paraît propre à T.

1. Comme souvent, T. tire une conclusion en se mettant en scène lui-même, en se donnant le rôle du fidèle réfléchissant à ce qui importe pour sa foi. On comprendra *quo* comme signifiant *ad quem usum*. Il faut rétablir *est* à côté de *quo*, et, avec *duos deos*, le verbe d'existence (*esse*).

2. Nouveau recours à l'argument de la priorité chronologique qui est cher à l'auteur.

3. Abordant le développement du ch. 6 que Paul consacre au combat spirituel contre les esprits mauvais, T. va argumenter contre toute identification de cet adversaire au Créateur. Il est possible que les marcionites, dans leur sublimation du dieu supérieur, aient appelé le « dieu du monde », c'est-à-dire le Créateur, de ce terme paulinien de κοσμοκράτωρ.

4. Quatre fois employé dans cette page, le néologisme *munditenens* se rencontre aussi en *Val.* 22, 2 et en *Fug.* 12, 3 (allusion au même texte biblique) ; on ne le lit pas ailleurs que chez notre auteur. La Vg traduit par *rectores mundi*, Cyprien par *principes mundi*. En *Res.* 22, 11, une allusion à ce verset biblique présente un autre néologisme : *luctari habens cum mundi potentibus*. Y aurait-il, ici, une influence du *Marcion latinus* ?

raconterez ces choses aux oreilles de vos enfants, et vos enfants, pareillement, aux oreilles de leurs enfants ^{cc.} » A quoi me sert désormais qu'il y ait deux dieux s'il y a une seule discipline ¹ ? Et même, s'ils sont deux, celui que je suivrai, c'est celui qui a enseigné le premier ² !

Le combat spirituel se livre contre le diable, non contre le Créateur

12. Mais si « *notre combat* ³ se livre contre les Dominateurs du monde ^{dd4} », ô combien dès lors de dieux créateurs ⁵ !

Pourquoi en effet ne revendiquerais-je pas aussi ce point : que l'Apôtre aurait dû nommer un seul « Dominateur du monde » s'il voulait désigner par là le Créateur dont dépendraient « *les Puissances* ^{dd} » indiquées avant par lui ⁶ ? En outre comme, plus haut du moins, il nous ordonne de revêtir une armure avec laquelle nous pourrions tenir bon contre les machinations du diable ^{cc7}, il montre déjà qu'appartient au diable tout ce qu'il adjoint à ce diable : « *les Puissances et les Dominateurs de ce monde-ci de ténèbres* ^{dd8} », tout ce que, nous aussi, nous attribuons au diable. Ou alors, si le Créateur est le diable, qui sera le diable chez le Créateur ?

5. Réflexion sarcastique qui anticipe sur l'argument. Pour *quanti* = *quot*, cf. Index terminologique des livres I-III, t. 3, p. 343.

6. Comme souvent, T. fait allusion à ce qu'aurait dû être ce verset 12 (conservé par Marcion : cf. HARNACK, p. 121^{*} et SCHMID, p. 1/341) pour s'accorder à l'interprétation adverse. Le premier argument est d'ordre grammatical.

7. Le second argument consiste en la mention, au verset précédent, du « diable » comme adversaire auquel sont affrontés les fidèles. *Machinationes* – mot du vocabulaire biblique – ne se rencontre qu'ici (et en *Res.* 8, 5) chez notre auteur. La Vg rend par *insidias* le terme de Paul (μεθοδείας). Y a-t-il, ici aussi, influence d'une version latine de Marcion ?

8. Littéralement : « les dominateurs-du-monde de ces ténèbres-ci ».

An sicut duo dii, ita et duo diaboli, et pluraliter potestates et munditentes ? 13. Sed quomodo Creator et diabolus et deus idem, cum diabolus non idem et deus et diabolus ? Aut enim ambo et dei, si ambo diaboli, aut qui deus, hic et non
120 diabolus, sicut nec diabolus deus.

Ipsum uocabulum « diaboli » quaero, ex qua delatura competat Creatori. Fortasse detulit aliquam dei superioris intentionem, quod ipse ab archangelo passus est, et quidem mentito. Non ideo enim interdixerat illius arbusculae gustum^{ff}, ne dei fierent, sed ne de transgressione morentur.
125

14. Nec « *spiritalia autem nequitiae* ^{gg} » ideo Creatorem significabunt, quia adiecit : « *in caelis* ^{gg} ». (14.) Sciebat enim et Apostolus in caelis operata esse spiritalia nequitiae, angelorum scandalizatorum in filias hominum^{hh}.

130 Et quale erit, ut ambiguitatibus et per aenigmata nescio quae Creatorem taxaret qui, in catenis iam constitutus [quo] ob libertatem praedicationis, constantiam manifestandi

116 sicut *MG R₃* ; si γ *R₁R₂* || 119 ambo² *MG (ut uid.) Kroy.* : iam γ *R₁R₂* ambo iam *edd. cett. a R₃* || 123 anchangelo *M* || 127 significabant *Pam. Rig. Oeh.* || 130 erit *M Pam. Rig. Kroy.* : erat β *Gel. Iun. Oeh. Evans* || 131 creatorem β : -ri *M* || quo *om. edd. a R₃*

ff. Cf. Gn 3, 5 gg. Ep 6, 12 hh. Cf. Gn 6, 1-4

1. Pour souligner l'absurdité d'une identification du Créateur au diable, T. tire parti de ce que la théologie marcionite souligne avec précision : le Créateur est un dieu (de justice).

2. Cf. II, 10, 1-2 sur l'origine du nom « diable » ; le mot *delatura* (= $\delta\iota\alpha\beta\omicron\lambda\eta$) est un terme rare qu'on ne rencontre qu'ici et dans quelques traductions bibliques.

3. L'explication proposée s'accompagne d'une forte ironie : le lecteur sait bien que, pour Marcion, le dieu subalterne ignore tout du dieu supérieur (cf. *supra*, p. 330, n. 2).

4. Reprise resserrée de II, 10, 1.

5. Nouvelle argumentation tirée d'un autre élément du texte de base (Ep 6, 12). Le rôle des *spiritales nequitiae* dans le combat d'Ep 6 a déjà été évoqué en III, 14, 3 ; notre auteur en parle abondamment dans ses diverses œuvres, cf. RÖNSCH H., *Das Neue Testament Tertullian's*, Leipzig 1871, p. 482-484.

Serait-ce que, comme il y a deux dieux, il y aura aussi deux diables, et également, en pluralité, des Puissances et des Dominateurs du monde ? 13. Mais comment le Créateur sera-t-il en même temps et diable et dieu sans que le diable soit, en même temps, et dieu et diable ? Ou bien c'est que les deux aussi sont dieux, si les deux sont diables, ou bien celui qui est dieu, lui non plus n'est pas diable, de même que n'est pas non plus dieu celui qui est diable¹.

Quant au nom même de « diable », je pose la question : à cause de quelle délation ce nom convient-il au Créateur² ? Peut-être qu'il a rapporté quelque intention du dieu supérieur³, comme lui-même a souffert ce traitement de la part de l'archange, lequel mentait d'ailleurs. Si en effet le Créateur avait interdit de goûter au fruit de cet arbre^{ff}, c'était pour empêcher non pas l'accès à la divinité, mais la mort par l'effet de la transgression⁴.

14. D'autre part les « *esprits de malice* ^{gg} » non plus ne désigneront pas le Créateur⁵ pour la raison que l'Apôtre a ajouté : « *dans les cieux* ^{gg} ⁶ ». (14.) Il savait en effet lui aussi que c'est dans les cieux qu'ont œuvré les esprits de malice, ceux des anges dont les filles des hommes avaient occasionné la chute^{hh}⁷.

Et aussi quelle absurdité ce sera que l'Apôtre ait usé d'ambigüités et recouru à je ne sais quelles énigmes pour dénigrer le Créateur⁸, alors que, désormais prisonnier aux fers à cause de la liberté de sa prédication, il faisait don, à l'Église évidemment, de sa hardiesse à manifester le mystère

6. Comme le texte « catholique », le texte marcionite mentionne $\epsilon\nu$ $\tau\omicron\iota\varsigma$ $\epsilon\pi\omicron\upsilon\rho\alpha\nu\iota\omicron\iota\varsigma$, que T. rend simplement par *in caelis* (Vg : *in caelestibus*) : cf. HARNACK, p. 121* et SCHMID, p. I/341.

7. Épisode biblique déjà évoqué *supra* en 8, 2 ; cf. aussi *Cult.* I, 2 et 4.

8. Dernier argument contre un langage à double entente dont Paul se serait servi pour viser le Créateur : il est tiré des versets 19 et 20 que T. paraphrase en en inversant l'ordre.

sacramenti in apertione oris, quam sibi expostulare a Deo mandabat, ecclesiae utique praestabat ⁱⁱ ?

XIX. 1. Soleo in praescriptione aduersus haereses omnes de testimonio temporum compendium figere, priorem uindicans regulam nostram omni haeretica posteritate. Hoc nunc probabit et Apostolus dicens de « *spe reposita in caelis quam audistis in sermone ueritatis euangelii, quod peruenit ad uos sicut et in totum mundum* ^a ». Nam si iam tunc traditio euangelica ubique manauerat, quanto magis nunc ?
 2. Porro, si nostra est quae ubique manauit, magis quam omnis haeretica, nedum Antoniniani Marcionis, nostra erit apostolica. Marcionis autem cum totum impleuerit mundum, ne tunc quidem se defendere poterit de apostolica. Eam enim et sic constabit esse, quae prior mundum repleuit

133 sibi *Kroy.* : ibi ϑ *uide adnot.*

ad laodiceos explicat *M* ad colossenses [colosenses *M^{ac}* *M^{mg}* de epistola ad Colossenses β [colosenses *X* colossenses *F*]

XIX. 1 haereses β *Gel. Oeb. Evans* : haeresis *M* haeresis *Kroy.* haeresis *Pam. Rig.* || 6 uos : nos *M^{ac}* || si iam *G β* : suam *M* || tunc *M Kroy.* : tum *G edd. cett. a R₁ om. γ R₂* || 9 antoniniani *R* : antoniani *M γ*

ii. Cf. Ep 6, 19-20

XIX. a. Col 1, 5-6

1. La correction apportée par Kroymann – *sibi* au lieu de *ibi* des mss –, au demeurant minime, paraît réclamée par le sens du texte biblique paraphrasé. En effet, après avoir demandé des prières instantes à ses correspondants « pour tous les saints », Paul les demande maintenant « pour moi aussi » : « que la parole soit placée dans *ma* bouche pour annoncer hardiment le mystère de l'Évangile, dont *je* suis l'ambassadeur enchaîné... » (*TOB*). Ce datif *sibi* fait pendant à *ecclesia* de la proposition finale : cette « hardiesse » (*παρρησία*) de prédication qu'il demandait à Dieu *pour lui*, par l'intermédiaire de leurs prières, c'est à l'Église qu'il l'offrirait.

2. Reprise de l'argument de prescription contre les hérésies à cause de leur postériorité (cf. *Praes.* 29-32), argument souvent rappelé aussi dans *Marc.* (par exemple en IV, 5, 7). T. en trouve la justification dans un passage de la *Lettre aux Colossiens*, qu'il aborde maintenant.

en ouvrant la bouche, hardiesse qu'il leur mandait de réclamer pour lui ¹ à Dieu par des prières ⁱⁱ !

VIII. LA LETTRE AUX COLOSSIENS

Même partout répandue,
 la doctrine marcionite
 n'a aucune apostolicité

XIX. 1. J'ai l'habitude, dans la prescription contre toutes les hérésies, de fixer une preuve abrégée tirée du témoignage de la chronologie : je revendique la priorité de notre doctrine face à toute postériorité hérétique ². C'est ce que l'Apôtre aussi va maintenant prouver quand il parle de « *l'espérance en attente (pour vous) dans les cieux, que vous avez entendue dans la parole de vérité de l'Évangile qui est parvenu jusqu'à vous, comme aussi dans le monde entier* ^{a3} ». Car si, déjà alors, la tradition évangélique ⁴ s'était répandue partout, combien est-ce plus vrai aujourd'hui ? 2. En outre, si c'est notre tradition qui s'est répandue partout, plus que toute tradition hérétique et, à plus forte raison, que celle d'un Marcion qui date d'Antonin ⁵, c'est bien la nôtre qui sera apostolique. Mais celle de Marcion, quand bien même elle aurait rempli le monde entier, même alors elle ne pourra pas, pour sa défense, se dire issue de la tradition apostolique. Car celle-ci, il sera établi qu'elle se trouve être aussi la première à avoir rempli le monde – évidemment de l'Évangile de ce

3. Cf. HARNACK, p. 121*, SCHMID, p. I/341 qui ont raison de faire commencer la citation avec τὴν ἐπίδα. En effet la préposition *de* raccorde à *dicens* le propos de Paul et ne fait pas partie de la citation.

4. Dans tout le passage, *traditio* – qu'il soit exprimé ou sous-entendu – a le sens de « doctrine transmise par la tradition » : c'est avec cette valeur que nous le rendons par « tradition ».

5. Reprise de l'argument polémique de I, 19, 2 (Marcion traité de *Antoninianus haereticus*).

– illius scilicet dei euangelio, qui et hoc cecinit de praedicationibus eius : « *In omnem terram exiit sonus eorum et in terminos orbis uerba eorum* ^b. »

15 3. « *Inuisibilis Dei imaginem* ^c » ait Christum. Sed nos enim inuisibilem dicimus Patrem Christi, scientes Filium semper retro uisum, si quibus uisus est, in Dei nomine, ut imaginem ipsius ; ne quam et hinc differentiam scindat dei
20 uisibilis et inuisibilis, cum olim dei nostri sit definitio : « *Deum nemo uidebit et uiuet* ^d. » 4. Si non est Christus « *primogenitus conditionis* ^e », ut sermo Creatoris, *per quem omnia facta sunt et sine quo nihil factum est* ^f, si non « *in illo condita sunt uniuersa in caelis et in terris, uisibilia et*
25 *inuisibilia, siue throni siue dominationes siue principatus siue potestates* ^g », si non « *cuncta per illum et in illo sunt condita* ^h » – haec enim Marcioni displicere oportebant –, non utique tam nude posuisset Apostolus : « *Et ipse est ante omnes* ^h. » Quomodo enim ante omnes, si non ante omnia ?

13 hoc *M Kroy.* : haec β *edd. cett.* || 16 sed : et *coni. R₂* || 18 est *M R₂* : *om. γ R₁R₂* || 19 hinc : hic *M^{ac}* || 21 *deum R₁^{ms} Pam. Rig.* : *dominum θ Gel. Oeb. Kroy. Evans* || 25 siue *dominationes iter. M^{ac}* || siue *principatus om. γ* || 27 oportebant *Mγ Kroy.* : -bat *edd. cett. a R*

b. Ps 18, 5 c. Col 1, 15a d. Ex 33, 20 e. Col 1, 15b f. Jn 1, 3 g. Col 1, 16 h. Col 1, 17

1. Il s'agit bien sûr du Créateur dont T. va citer une prophétie psalmique. Par là est réintroduit le thème majeur du livre (accord de Paul avec le dieu de l'AT).

2. Texte déjà cité en III, 22, 1 (t. 3, p. 187, n. 5) et repris dans la conclusion de IV (43, 9). A noter ici une variante rédactionnelle : *uerba* (au lieu de *uoces*). Généralement *eorum* est compris des apôtres ; c'est encore le cas ici où la formule introductive de *praedicationibus eius (traditionis)* suggère qu'on comprenne les auteurs de cette prédication dans le pronom masculin *eorum*.

3. Des versets 15-17 auxquels T. passe maintenant, Marcion n'avait conservé que deux expressions : « image du dieu invisible » (15a) et « il est avant tous » (17a) pour qualifier son Christ. Elles vont être examinées successivement, en un commentaire qui rejette l'interprétation marcionite.

4. Rappel de la théorie courante aux II^e et III^e siècles du Christ Verbe qui manifeste aux hommes le Père, dieu invisible. La proposition de but *ne*

dieu ¹ qui a fait aussi, concernant les prédications de celle-ci, la prophétie suivante : « *En toute terre s'en est allé leur bruit, et aux extrémités du monde leurs propos* ^{b 2}. »

Deux expressions qui, dans un texte mutilé, conviennent au seul Christ du Créateur

3. L'Apôtre dit que le Christ est « *l'image du dieu invisible* ^{c 3} ». Mais c'est nous en effet qui disons invisible le Père du Christ, sachant que le Fils a toujours été vu dans le passé, s'il a été vu de quelques-uns, au nom de Dieu, comme étant son image, afin de ne creuser, par là aussi, aucune différence entre Dieu visible et Dieu invisible, puisque, depuis longtemps, la définition de notre dieu est : « *Personne ne verra Dieu et vivra* ^{d 4}. » 4. Si le Christ n'est pas « *le Premier-né de la création* ^e », en sa qualité de Verbe du Créateur, lui *par qui ont été faites toutes choses et sans qui rien n'a été fait* ^f, si ce n'est pas « *en lui qu'a été créée l'universalité des choses dans les cieux et sur les terres, les visibles et les invisibles, que ce soit les Trônes, ou les Dominations ou les Principautés ou les Puissances* ^g », si ce n'est pas « *par lui et en lui qu'a été créée la totalité des choses* ^h » – voilà bien en effet des termes qui devaient déplaire à Marcion ⁵ ! – l'Apôtre assurément n'aurait pas posé, avec autant de transparence, l'affirmation que voici : « *Et il est, lui, avant tous* ^{h 6}. » Comment en effet est-il avant tous s'il n'est pas

quam ... inuisibilis vise sans doute la prétention de Marcion à opposer son « dieu invisible », qui s'est révélé en Jésus-Christ, au Créateur, « dieu visible », qui s'est manifesté dans les théophanies de l'AT.

5. Structuré par la triple anaphore de *si non*, le contenu des versets 15b et 16 supprimés par Marcion (cf. HARNACK, p. 122* et SCHMID, p. I/341) est rappelé et commenté de façon à faire apparaître l'inconséquence de l'hérétique : l'affirmation, claire et sans voile, de Paul sur l'antériorité absolue du Christ n'a de sens que par le maintien de toutes les précisions qu'on trouve dans le texte « catholique ». La parenthèse apporte une ironique explication de la mutilation infligée au passage.

6. Comme la Vg, T. entend dans la formule un masculin. Les interprètes modernes voient en *πρὸ πάντων* un neutre (BJ) : « il est avant toutes

30 Quomodo ante omnia, si non *primogenitus conditionis* °, si non sermo Creatoris ? Vnde ante omnes probabitur fuisse qui post omnia apparuit ? Quis scit priorem fuisse quem esse nesciit ?

5. Quomodo item boni duxit « *omnem plenitudinem in semetipso habitare* ⁱ » ? Primo enim, quae est ista plenitudo, nisi ex illis, quae Marcion detraxit, « *conditis in Christo in caelis et in terris* ⁱ », angelis et hominibus, nisi ex illis inuisibilibus et uisibilibus ⁱ, nisi ex thronis et dominationibus et principatibus et potestatibus ⁱ ? Aut si haec pseudoapostoli nostri et Iudaici euangelizatores de suo intulerint, edat plenitudinem dei sui Marcion, qui nihil condidit. Ceterum quale est, ut plenitudinem Creatoris aemulus et destructor eius in suo Christo habitare uoluerit ?

45 Cui denique « *reconciliat omnia in semetipsum, pacem faciens per crucis suae sanguinem* ^k », nisi quem offenderant uniuersa, aduersus quem rebellauerant per transgressionem, cuius nouissime fuerant ? Conciliari enim extraneo possent,

34 item *Mγ edd. a Pam.* : autem *R Gel.* || 35 est *M^a* || 39 pseudoapostoli *R, R₂ Kroy.* : pseudo apostoli *Mγ* pseudoapostoli *edd. cett. a R₃* || 40 edat *Kroy. Evans* : et ad *codd. edd. cett.* || 41 dei sui *M edd. a Rig.* : sui dei β *Gel. Pam.* || condidit. ceterum *dist. edd. a Kroy.* : condidit, ceterum *edd. cett.* || 46 uniuersa *coni. R₁ rec. Kroy. Evans* : una ipsa θ *Gel. Pam. Rig.* || 47 nouissime *MX coni. R, R₂ rec. R₃* : nouisse *F R, R₂*

i. Col 1, 19 j. Col 1, 16 k. Col 1, 20

choses » ; *TOB* : « et il est, lui, par-devant tout ». Notre auteur a-t-il subi l'influence d'un *Marcion latinus* ? Par ailleurs c'est une valeur purement temporelle qu'il donne à *ante*.

1. L'opposition « tous » / « tout » qui rejoint les versets supprimés par Marcion, paraît bien s'inspirer de l'histoire de la création selon la *Genèse* (les choses du monde ont précédé les êtres vivants).

2. Pour disqualifier le Christ de Marcion, T. utilise à nouveau le thème de la révélation tardive (au temps de Tibère), qui fait même qu'on a ignoré longtemps son existence. Les deux interrogatives, qui ferment le développement, se colorent d'une forte ironie.

3. Cf. HARNACK, p. 122* et SCHMID, p. I/342.

avant tout¹ ? Comment est-il avant tout s'il n'est pas *Premier-né de la création* °, s'il n'est pas Verbe du Créateur ? Par quelle voie prouvera-t-on qu'il a été avant tous, celui qui est apparu après toutes choses ? Sait-on qu'il a été le premier, celui dont on n'a pas su l'existence² ?

« Plénitude »
et « réconciliation »
n'ont de sens
que par rapport
au Créateur

5. Comment, de même, a-t-il jugé bon de « *faire habiter en lui-même toute la plénitude* ⁱ³ » ? Premièrement⁴, en effet, quelle est cette plénitude sinon celle des êtres que Marcion a retranchés (du texte), « *qui ont été créés dans le Christ, aux cieux et sur les terres* ⁱ » – les anges et les hommes –, sinon celle de ces réalités invisibles et visiblesⁱ, sinon celle des Trônes, des Dominations, des Principautés, des Puissancesⁱ⁵ ? Ou alors, si ces indications ont été introduites de leur cru par nos faux apôtres et nos évangélistes judaisants⁶, que Marcion produise la plénitude de son dieu qui n'a rien créé ! D'ailleurs, la plénitude du Créateur, quelle absurdité y-a-t-il que le rival et destructeur de celui-ci ait voulu la faire habiter dans son Christ !

Avec qui enfin « *réconcilie-t-il toutes choses en lui-même, en faisant la paix par le sang de sa croix* ^{k7} », sinon avec celui que toutes choses, dans leur ensemble, avaient offensé, contre lequel elles s'étaient révoltées par une transgression, auquel, pour finir, elles avaient appartenu ? Elles auraient pu être mises dans la faveur d'un maître étranger, mais remises en

4. A cet adverbe qui introduit le premier argument – retour sur une mutilation du texte par Marcion – répondra imparfaitement *ceterum* qui, *infra*, introduit le second argument – absurdité que le dieu suprême fasse appel à la « plénitude » de son rival.

5. La triple anaphore de *nisi ex* souligne le caractère oratoire de cette phrase qui restitue à nouveau ce que Marcion a retranché (cf. § 4).

6. Argument habituel de l'hérétique pour se justifier d'avoir expurgé le NT de toutes les additions judaisantes.

7. Cf. HARNACK, p. 122* et SCHMID, p. I/342 (et discussion de ce texte, p. 96). Il paraît bien que, pour T., le sujet est « le dieu de Marcion ».

reconciliari uero non alii quam suo. 6. Ita et nos quondam
 « alienatos et inimicos sensu in malis operibus¹ » Creatori
 50 redigit in gratiam, cuius admiseramus offensam colentes
 conditionem aduersus Creatorem^m.

Sicubi autem et ecclesiam corpus Christi dicit esse – ut hic
 ait adimplere se reliqua pressurarum Christi « in carne pro
 corpore eius, quod est ecclesiaⁿ » –, non propterea et in
 55 totum mentionem corporis transferens a substantia carnis.
 Nam et supra reconciliari nos ait « in corpore eius per mor-
 tem^o » – utique in eo corpore, in quo mori potuit, per car-
 nem mortuus est, non per ecclesiam, plane propter ecclesiam
 corpus commutando pro corpore, carnale pro spiritali.

60 7. At cum monet cauendum a subtililoquentia et philo-
 sophia, ut inani seductione, quae sit « secundum elementa
 mundi^p », non secundum caelum aut terram dicens, sed
 secundum litteras saeculares et « secundum traditionem^p »

54-57 quod est ecclesia — eius per mortem R : iter. Mγ nonnullis uarian-
 tibz lectionibus || 54 ecclesia Mγ(loc. 2) edd. a Gel : in ecclesia Mγ(loc. 1)
 R || non propterea Mγ(loc. 1) R : sed non prospere Mγ(loc. 2) || 55 trans-
 ferens ex transferens M(loc. 1 et 2) || 56-57 per mortem Mγ(loc. 2) R₂R₃ :
 morte Mγ(loc. 1) R₁ || 57 post potuit dist. Kroy. : post per carnem edd. cett.
 || 58 est : et Kroy. || 60 at FR : ad M atque X || 61 ut : et Ciaconius

1. Col 1, 21 m. Cf. Rm 1, 25 n. Col 1, 24 o. Col 1, 22 p. Col 2, 8

1. Argument tiré du préfixe *re-* qui permet d'opposer *conciliare* / *recon-
 ciliare*.

2. T. s'inspire du texte sans le suivre à la lettre (passage de *vous* à *nous*) :
 cf. HARNACK, p. 122* et SCHMID, p. I/342.

3. Cf. *supra* 5, 4.

4. A propos des versets 22 et 24 qui vont être cités dans l'ordre inverse,
 la réflexion de T. prend un autre tour et s'oriente vers la polémique contre
 le docétisme de Marcion. Celui-ci est accusé de donner uniformément au mot
 « corps » un sens qui évacue toute idée de « réalité charnelle ». L'opposition
 des deux expressions « Église corps du Christ » et « dans le corps du Christ
 par sa mort » fait clairement apparaître les notions différentes qui sont liées
 au même terme. C'est ce qu'explicite le commentaire de T.

5. Passant au chapitre 2 de la lettre, T. en retient d'abord la mise en
 garde contre la philosophie qu'il avait citée, explicitement, dans *Praes.* 7, 7

faveur, elles ne peuvent l'être auprès d'aucun autre que de leur
 maître propre¹. 6. C'est ainsi que nous aussi, qui autrefois
 étions devenus « des étrangers et des ennemis en pensée dans
 des œuvres mauvaises¹² », il nous ramène dans la grâce du
 Créateur envers qui nous avons commis une offense en ren-
 dant un culte à la créature contre le Créateur^{m3}.

Corps et substance charnelle D'autre part, s'il arrive aussi à
 l'Apôtre, quelque part, de dire que
 l'Église est le corps du Christ⁴
 – comme ici où il dit qu'il parachève ce qui manquait aux
 épreuves du Christ « dans sa chair en faveur du corps de
 celui-ci qui est l'Égliseⁿ » –, ce n'est pas pour autant aussi
 que, dans la totalité des cas où est mentionné le corps, tu
 opéreras un transfert pour écarter le sens de « substance
 charnelle ». Car précédemment aussi, il dit que nous
 sommes réconciliés « dans le corps du Christ par sa
 mort^o » – assurément le Christ est mort dans le corps dans
 lequel il a pu mourir, par la chair et non par l'Église : mais
 il est vrai que c'est à cause de l'Église, en changeant un corps
 pour un corps, un corps charnel pour un corps spirituel.

7. Mais lorsque l'Apôtre nous avertit⁵ d'avoir à prendre
 garde à la subtilité de langage⁶
 et à la philosophie, comme à un
 vain leurre qui est « selon les
 éléments du monde^p », disant par là qu'elles ne sont pas
 selon le ciel ou la terre, mais selon les lettres du siècle et
 « selon la tradition^p » – évidemment celle des hommes au

et qui a toujours constitué un des axes de ses combats contre les hérésies.
 Ici il n'en donne qu'une paraphrase.

6. Ce terme, qu'on ne rencontre que dans ce passage, est apparemment
 une création de T., ainsi que l'adjectif *subtililoquus* (qui est un hapax). Il
 ne correspond pas à un mot du texte grec ; et *πειθανολογία* (v. 4), qui signi-
 fie « discours persuasif », n'en est pas l'équivalent. Le mot est né du besoin
 de notre auteur de déprécier la ratiocination des philosophes.

– scilicet hominum subtililoquorum et philosophorum –,
 65 longum est quidem et alterius operis ostendere hac senten-
 tia omnes haereses damnari, quod omnes ex subtililoquen-
 tia uiribus et philosophiae regulis constant. Sed Marcion
 principalem suae fidei terminum de Epicuri schola agnoscat,
 deum inferens [nec] hebetem, ne timeri eum dicat, collocans
 70 et cum deo Creatore materiam de Porticu Stoicorum, negans
 carnis resurrectionem, de qua proinde nulla philosophia
 consentit. 8. Cuius ingeniis tam longe abest ueritas nostra,
 ut et iram Dei excitare formidet et omnia illum ex nihilo
 protulisse confidat et carnem eandem restitutum reproto-
 75 mittat, et Christum ex uulua uirginis natum non erubescat,
 ridentibus philosophis et haereticis et ethnicis ipsis. « *Stulta
 enim mundi elegit Deus, ut confundat sapientes* »¹ – ille sine
 dubio, qui ex respectu huius suae dispositionis perditurum
 se sapientiam sapientium praeminabatur². Hac simplicitate
 80 ueritatis contraria subtililoquentiae et philosophiae nihil
 peruersi possumus sapere.

66 ex *M* edd. *a B* : et β || 67 constant *M R* : -et γ || 68 schola *R* : scola
M γ || 69 deum *F Kroy.* : dominum *MX* edd. *cett. a R* || nec om. edd. *a R*,
 || ne *R*,*R*,*R*,*R* ; nec *M* γ *R*, || eum dicat *M Rig. Kroy.* : dicat eum β edd. *cett.* ||
 76 hethnicis *M* || 79 hac β : hanc *M* || 80 et *R* : est *M* γ

q. 1 Co 1, 27 r. Cf. Is 29, 14

1. Cette longue explication, qui prend en compte certains éléments du
 texte – cf. HARNACK, p. 122^{*}-123^{*} et SCHMID, p. I/342 – est surtout desti-
 née à éclairer l'expression « selon les éléments du monde », qui se réfère
 aux lettres profanes et à la philosophie païenne.

2. Démonstration esquissée dans *Praes.* et reprise à l'occasion de chaque
 hérésie particulière.

3. Sur ce propos essentiellement polémique, cf. t. 1, note complémen-
 taire 20, p. 310-312, à propos de I, 25, 3.

4. Affirmation vigoureuse des principaux dogmes chrétiens qui sont
 l'objet de contestation et prétendus « déraisonnables ».

langage subtil et des philosophes¹ –, il serait long, à vrai
 dire, et relèverait d'un autre ouvrage, de montrer que cette
 pensée porte condamnation de toutes les hérésies parce
 qu'elles tirent toutes consistance des forces de la subtilité de
 langage et des doctrines de la philosophie². Mais Marcion,
 lui, qu'il reconnaisse comme venant de l'école d'Épicure le
 point primordial de sa foi : il introduit un dieu torpide par
 peur de le dire objet de crainte, il fait aussi cohabiter avec
 le Dieu Créateur une matière tirée du portique des Stoïciens,
 il nie la résurrection de la chair à propos de laquelle pareille-
 ment aucune philosophie ne donne son accord³. 8. De ses
 inventions notre vérité se tient si éloignée qu'elle redoute de
 provoquer la colère de Dieu, qu'elle a l'assurance que toutes
 choses ont été produites par lui du néant, qu'elle promet le
 rétablissement, par lui, de cette même chair, et qu'elle ne
 rougit pas d'un Christ né de la vulve d'une vierge, malgré
 les rires des philosophes, des hérétiques, et des païens eux-
 mêmes⁴ ! « *Car c'est la folie du monde que Dieu a choisie
 pour confondre les sages* »⁵ – ce Dieu sans aucun doute qui
 avait en vue cette sienne disposition quand il menaçait
 d'avance de perdre la sagesse des sages⁶. C'est cette sim-
 plicité de la vérité, tout opposée à la subtilité de langage et
 à la philosophie, qui fait que, de notre part, aucune perver-
 sité⁶ de pensée n'est possible.

5. Cf. *supra* 5, 5, ainsi que *ad loc.*, n. 11. Le texte d'Isaïe, que Marcion
 avait conservé, a été souvent rappelé dans les trois derniers livres de *Marc.*
 On reconnaît ici la base scripturaire du fameux paradoxe de T.

6. L'adjectif *peruersus* est une qualification habituelle de l'hérésie et des
 hérétiques.

9. Denique si nos Deus « *cum Christo uiuificat donans delicta nobis* »⁸³, non possumus credere ab eo donari delicta, in quem admissa non fuerint, ut retro ignotum. Age iam, cum dicit : « *Nemo uos iudicet in cibo et potu et in parte diei festi et neomeniae et sabbati, quae est umbra futurorum, corpus autem Christi* »⁸⁴, quid tibi uidetur, Marcion ? De lege iam non retractamus, nisi quod et hic quemadmodum exclusa sit, edocet, dum scilicet de umbra transfertur in corpus – id est de figuris ad ueritatem – quod est Christus. Ergo et umbra eius, cuius et corpus, id est et lex eius et Christus. Segrega alii deo legem et alii deo Christum, si potes aliquam umbram ab eo corpore, cuius umbra est, separare : manifeste legis est Christus, si corpus est umbrae.

83 donari delicta *M Kroy.* : delicta donari β *edd. cett.* || 91 lex *edd. ab Vrs.* : lux & *Gel. Pam.* || post eius² *add. cuius Kroy. Evans uide adnot.* || 92 segregare *R* : -at *My*

s. Col 2, 13 t. Col 2, 16-17

1. Citation accommodée, avec passage à la 1^{re} pers. du plur. et changement du temps du verbe (cf. HARNACK, p. 123* et SCHMID, p. I/342). En *Res.* 23, 2, le même passage de Col est cité avec exactitude. Notre traduction s'est attachée à rendre de façon précise l'expression *cum Christo uiuificat* (συνεζωποίησεν σὺν αὐτῷ).

2. Argument polémique, tiré une fois de plus de la révélation tardive du dieu marcionite.

3. T. suit le texte de Marcion qui ne diffère en rien du texte « catholique ». Nous préférons traduire *corpus* littéralement. La *TOB* rend par : « mais la réalité relève du Christ », et la note *b*, qui indique la traduction littérale, explique qu'il y a ici un double emploi du mot *corpus*, pour désigner la réalité qui s'oppose à la figure d'une part, et le corps du Christ comme réalité eschatologique (dans sa double référence au Ressuscité et à

Le Christ n'est pas plus
séparable de la Loi
que le corps de l'ombre

9. Enfin, si Dieu nous « *uiuifie de concert avec le Christ en nous faisant remise de nos péchés* »⁸⁵, nous ne pouvons pas croire que celui qui fait remise des péchés est un dieu envers qui ils n'ont pas été commis, puisque inconnu dans le passé². Eh bien maintenant, lorsque l'Apôtre dit : « *Que personne ne vous critique dans le cas de nourriture et de boisson, ni en matière de jour de fête, de nouvelle lune et de sabbat : c'est l'ombre des choses à venir ; mais le corps relève du Christ* »⁸⁶, que t'en semble, Marcion ? Nous ne reprenons plus l'examen de la Loi, sauf que, ici aussi, l'Apôtre enseigne de quelle façon elle a été supprimée : par le fait évidemment qu'elle est transférée de l'ombre au corps – c'est-à-dire des figures à la vérité – ce qu'est le Christ. C'est donc que l'ombre relève de celui dont relève aussi le corps, c'est-à-dire que relèvent de lui et la Loi et le Christ⁴. Mets à part pour un dieu la Loi et pour un autre dieu le Christ si tu es capable de séparer une ombre du corps dont elle est l'ombre ! Manifestement le Christ appartient à la Loi si le corps appartient à son ombre⁵.

l'Église). C'est le premier sens que T. s'applique à expliciter au profit de sa démonstration : l'Apôtre n'a prêché qu'un dieu, le Créateur.

4. La conjecture de Kroymann (addition de *cuius* après *eius*), adoptée par Evans, n'est cependant pas indispensable : *eius*, reprenant *eius* de la proposition précédente, désigne évidemment le dieu de l'AT. Le tour avec le double sujet (*et lex ... et Christus*) et l'ellipse du verbe *sunt* est plus vigoureux que celui de la lecture de Kroymann ; il manifeste en outre une recherche stylistique de dissymétrie.

5. Exploitée au maximum, la métaphore fait apparaître l'indissolubilité des deux Alliances. C'est un défi triomphant lancé contre Marcion et son entreprise insensée.

95 10. Si autem et aliquos taxat, qui ex uisionibus angelicis dicebant cibis abstinendum^u – « *Ne attigeris, ne gustaueris*^v » – « *uolentes in humilitate*^w » sensus incedere, « *non tenentes caput*^x », non ideo legem et Moysen pulsant, quasi de angelica superstitione constituerit interdictionem quorundam edulium. 11. Moysen enim a Deo accepisse legem constat. Denique hanc disciplinam – « *secundum praecepta*, inquit, *et doctrinam hominum*^x » – deputauit in eos, qui caput non tenerent^w, id est [in] ipsum, in quo omnia recensentur, in Christum ad initium reuocata^y, etiam indifferentia escarum.

105 Cetera praeceptorum^z, ut eadem, satis sit iam alibi docuisse quam a Creatore manarint, qui, cum uetera prae-

99 interdictionem *R* : -e *M* in traditione *X* in condicione *F* || 103 in *om. coni. R₁ Jun. om. edd. a Rig.* || 104 in christum : christum *coni. R₂ del. Kroy. Mor. uide adnot.* || 104-105 indifferentia *R₁*; in differentia *Mγ R₁R₂*, differentia *Kroy.* || 107 manarint *R₂R₃*; -rit *Mγ R₁*,

u. Cf. Col 2, 18 v. Col 2, 21 w. Col 2, 18-19 x. Col 2, 22; cf. Mt 15, 9 y. Cf. Ep 1, 10 z. Cf. Col 3, 5 - 4, 6

1. Paraphrase de ce passage de la lettre : T. n'en reprend que certaines expressions. Marcion voyait peut-être là une attaque indirecte contre les interdits de la Loi. Notre auteur va justifier l'Apôtre en montrant, d'après le contexte, que cette polémique ne concerne pas la Loi, mais un groupe d'adversaires – hérétiques inspirés d'un judaïsme gnostique ? – éloignés de la vraie foi de l'Église (cf. HARNACK, p. 123* et SCHMID, p. I/342).

2. T. reprend, en la soulignant, l'expression paulinienne qui est empruntée à Is 29, 13 (cf. Mt 15, 9). Le sing. *doctrinam* – habituellement *doctrinas* – s'explique par la désinvolture dont notre auteur est coutumier dans ses citations.

3. Nouvelle reprise de la métaphore paulinienne, liée à la conception du Christ comme « tête » de l'Église : cf. Ep 4, 15-16.

4. Rappel de la notion de « récapitulation » (cf. *supra* 17, 1). T. évite le terme technique et recourt aux expressions latines qui sont équivalentes. Comme l'a bien vu Evans, la conjecture de Kroymann, qui supprime *in Christum*, ne se justifie pas contre le témoignage de la tradition unanime. L'expression *in Christum ad initium reuocata* est une apposition à *omnia* et sert à préciser la notion, un peu difficile, de « récapitulation ».

La mise en garde
contre des interdits
alimentaires
ne vise pas la Loi

10. Si d'autre part aussi l'Apôtre s'en prend à quelques-uns qui disaient, à la suite de visions angéliques, qu'il fallait s'abstenir de nourritures^u – « *N'y touche pas, n'y goûte pas*^v ! » –, gens qui voulaient cheminer « *en humiliant les sens*^w », gens « *qui n'étaient pas attenants à la Tête*^{w1} », ce n'est pas pour autant qu'il attaque la Loi et Moïse, comme si ce dernier avait établi l'interdiction de certains mets d'après un culte superstitieux des anges. 11. Que Moïse a reçu de Dieu la Loi, c'est, en effet, chose établie. En fin de compte, la règle ici en question – « *selon des commandements et une doctrine d'hommes*^{x2} », dit-il –, il l'a attribuée à des gens qui n'étaient pas « *attenants à la Tête*^{w3} », c'est-à-dire à celui-là même en qui toutes choses reviennent à leur origine, étant ramenées dans le Christ à leur commencement^{y4}, même par l'indifférenciation des aliments⁵.

Revêtir
l'homme nouveau

Quant au reste de ses commandements^{z6}, vu qu'ils sont identiques⁷, qu'il suffise d'avoir déjà montré ailleurs combien ils sont une émanation du Créateur, lui qui, au

5. Le mot *indifferentia* – attesté depuis Aulu-Gelle – dont T. a un autre emploi (*Lei.* 10, 3), est resté un vocable rare. Nous le comprenons comme un ablatif. L'auteur veut évoquer le retour aux origines de toutes choses, même les nourritures qui, comme c'est le cas à leur création, ne comportent plus les différences et les discriminations introduites au cours de l'histoire – notamment par certains interdits légaux. En posant des interdictions alimentaires, les adversaires combattus ici par Paul ont méconnu ce retour aux origines et se sont écartés de la vraie foi dans le Christ.

6. Comme l'ont bien vu Pamélius et, après lui, HARNACK (p. 123*), T. vise maintenant la dernière partie de Col qui est une parénèse faite des « préceptes généraux de vie chrétienne » (*Bf*); Marcion l'avait conservée pour l'essentiel.

7. T. veut dire que ces préceptes ne diffèrent pas de ceux des lettres précédentes, notamment de ceux de Ep (cf. *supra* 18, 6-11) dont la proximité avec l'enseignement de l'AT a été montrée par de multiples rapprochements de textes.

dicaret transitura noua facturus uniuersa ^{aa}, mandans etiam :
 « *Nouate uobis nouamen nouum* ^{bb} », iam tum docebat
 110 « *exponere ueterem hominem et nouum induere* ^{cc} ».

XX. 1. Cum praedicationis enumerat uarietatem, quod
 alii ex fiducia uinculorum eius audentius sermonem enun-
 tiarent, alii per inuidiam et contentionem, quidam uero et
 per sermonis existimationem, plerique ex dilectione, non-
 5 nulli ex aemulatione, iam aliqui et ex simultate Christum
 praedicarent ^a, erat utique uel hic locus taxandi ipsius prae-
 dicationis de diuersitate sententiae, quae tantam efficeret
 etiam animorum uarietatem. Sed causas solas animorum,

110 exponere : deponere *R*, *Gel. Pam. Rig. Oeb.*
 ad colossenses explicit *M* ad philippenses *M^{ms}* de epistola ad philip-
 penses ^β

XX. 1 uarietatem *edd. a R₂* : uerit- *Mγ R₁* || 2 audentius *R edd. cett.* :
 audien- *Mγ Rig.* || 4 sermonis *M R* : -nes *γ* boni *Iun.* || 5 simultate *R₁* :
 simulate *Mγ R₁R₂* simultate uel simulato *coni. R₁R₂* || 6 taxandi *Mγ R₁* :
 -dae *edd. a R₂* uide *adnot.* || 7 tantam : -um *M^c*

aa. Cf. Is 43, 19 bb. Jr 4, 3 cc. Col 3, 9-10 ; cf. Ep 4, 22-24

XX. a. Cf. Ph 1, 14-17

1. Cf. I, 20, 4 ; III, 5, 3, etc.

2. Cf. I, 20, 4 ; IV, 1, 6.

3. Ainsi est souligné, en conclusion, l'accord total entre le précepte du Créateur et celui de l'Apôtre que Marcion prétend porte-parole d'un « autre » dieu.

4. T. paraphrase, en style indirect, quatre versets du premier chapitre, consacré par Paul à sa situation personnelle : cf. HARNACK, p. 124^b-125* (en note) et SCHMID, p. I/343. Cette paraphrase obscurcit le propos de l'Apôtre dans la mesure où la variété des sujets (*alii ... alii ... quidam ... plerique ... nonnulli ... aliqui*) paraît multiplier les catégories de propagandistes de la foi : en réalité, le texte paulinien distingue deux groupes seulement, ceux qui ont en vue la prédication de l'évangile par esprit de charité et avec des motifs purs, et ceux qui agissent par rivalité à son égard, pour rendre sa captivité plus pénible. Cette dichotomie entre les « sincères » et les « hypocrites » ne ressort pas de la paraphrase de T. – L'expression *per sermonis existimationem* glose le terme grec de εὐδοξία, sans complément, que

moment où il prédisait que les choses anciennes passeraient, se disposant à les faire neuves toutes ^{aa}1, allait jusqu'à demander ceci : « *Renouvez-vous en un renouvellement nouveau* ^{bb}2 », et par là, enseignait déjà alors à « *déposer l'homme ancien et revêtir le nouveau* ^{cc}3 ».

IX. LA LETTRE AUX PHILIPPIENS

La diversité des prédications ne concerne pas le domaine doctrinal de la foi au Christ du Créateur

XX. 1. Lorsque l'Apôtre dénombre les formes diverses de prédication – les uns, dit-il, par la confiance que leur donnaient ses chaînes, annonçaient la Parole avec plus de hardiesse, d'autres prêchaient le Christ par envie et par rivalité, mais certains aussi par estime de la Parole, un bon nombre par amour, quelques-uns par jalousie et enfin d'autres par esprit de compétition ^{a4} – c'était justement alors, pour sûr, l'occasion de critiquer ⁵ la prédication elle-même comme comportant une diversité de positions doctrinales capable de produire même une si grande variété d'états d'esprits. Mais en présentant, au titre de la diversité, les seules motivations de ces états d'esprits,

la Vg rend par *bona uoluntas*. – Emploi unique, chez T., de *simultas* (qui est synonyme de *contentio* employé *supra*).

5. Littéralement : « c'était ici le lieu de critiquer... ». L'ensemble des mss conservés, et la première édition de Rhenanus portent *taxandi* qu'il convient de rétablir contre la correction *taxandae* de *R₂R₃*, généralement adoptée. L'emploi du gérondif génitif (et non de l'adjectif verbal) avec le génitif du nom (type *copia lucis tuendi*) relève du latin archaïque et a été repris par les archaïsants Fronton, Aulu-Gelle, Apulée, Arnobe et les Juristes : cf. LHS, p. 374-375 (§ 203 I A). Quoique Hoppe ne mentionne pas ce tour chez notre auteur, il n'y a pas de raison valable de ne pas l'admettre ici, sur la foi des manuscrits unanimes et dans un passage de style personnel.

non regulas sacramentorum in diuersitate proponens, unum
 10 tamen Christum et unum eius deum quocumque consilio
 praedicatum confirmat et ideo : « *Nihil mea*, inquit, *sine*
causatione sine ueritate Christus adnuntietur^b », quia unus
 adnuntiabatur siue ex causatione siue ex ueritate fidei.
 2. Ad fidem enim praedicationis rettulit mentionem uerita-
 15 tis, non ad regulae ipsius, quia una quidem erat regula, sed
 fides praedicantium quorundam uera, id est simplex, quo-
 rundam nimis docta. Quod cum ita sit, apparet eum
 Christum praedicatum, qui semper adnuntiabatur. Nam si
 alius longe ab Apostolo induceretur, fecisset diuersitatem
 20 nouitas rei. Nec enim defuissent qui praedicationem euan-
 gelicam nihilominus in Christum Creatoris interpretarentur,
 cum et hodie maior pars sit omnibus in locis sententiae nos-
 trae quam haereticae. Quo nec hic Apostolus de diuersita-

12 causatione β : -es M || ueritate : -es M^{ac} || 13 ex causatione M² R₂R₃ :
 excusatione Mγ R₁ || 17 nimis R₂R₃ : animis Mγ R₁ || docta : suspecta con-
 R₁ || 20 nouitas rei coni. R₁R₂ rec. R₃ : non ita spei Mγ R₁R₂ || nec : ne Gel.
 Pam. Rig.

b. Ph 1, 18

1. Poursuivant son analyse, T. exclut des divergences évoquées par l'Apôtre le domaine des vérités doctrinales, ce que marque ici l'expression *regulas sacramentorum* (sorte d'équivalent de ce qu'il appelle habituellement *regula fidei* ou *regula ueritatis*) : sur cette valeur doctrinale de *sacramentum*, -*ta* désignant les vérités révélées de la religion, cf. notre *Deus christ.*, p. 440. Par cette exclusion, T. rejoint d'ailleurs l'interprétation des commentateurs modernes pour qui il ne s'agit pas ici des judaisants de Ph 3, 2-3 et 18-19 (cf. dans la *TOB*, la note *v ad loc.*).

2. Est citée comme confirmation l'exclamation de l'Apôtre (après *mea* sous-entendu *refert*). Le mot *causatio* (plus précis que *causa* de la phrase précédente) traduit *πρόφασις* (qui signifie normalement « prétexte »). La Vg rend le détail par *per occasionem* ; la *TOB* traduit par « arrière-pensées ».

non les règles des doctrines religieuses¹, il confirme que l'objet de la prédication, quel qu'en soit le dessein, c'est toujours un seul Christ et un seul dieu de ce Christ. Et c'est pourquoi il dit : « *Aucune importance pour moi que le Christ soit annoncé par motivation personnelle ou dans la vérité*^{b2} ! » Car c'était un seul Christ qui était annoncé, par l'effet soit d'une motivation personnelle, soit de la vérité de la foi. 2. En effet, la mention de la vérité, il l'a rapportée à la foi de la prédication, et non à la foi en la règle doctrinale elle-même, parce que, à vrai dire, il n'y avait qu'une seule règle doctrinale tandis que la foi de certains agents de la prédication était véritable, c'est-à-dire simple, mais celle de certains trop savante³. Puisqu'il en est ainsi, il est clair que le Christ objet de la prédication est bien celui qui, de tout temps, était annoncé⁴. Car si celui qui était introduit était un autre Christ, très éloigné de celui de l'Apôtre, la nouveauté de la chose aurait produit une diversité⁵. Et il n'aurait pas manqué de gens pour interpréter la prédication évangélique en la rapportant néanmoins au Christ du Créateur : car même aujourd'hui, en tous lieux, il y a plus de monde pour partager notre position doctrinale que celle des hérésies⁶. Ce qui fait que, ici non plus, l'Apôtre ne se serait pas abstenu, par son silence, de flétrir et vilipender la

3. Nouvelle affirmation par T., dans le commentaire du verset 18, qu'est exclu tout rapport avec la *regula fidei*. Mais l'explication qu'il propose – l'Apôtre viserait une foi « trop savante », opposée à une foi « simple » – paraît bien spéculative.

4. C'est-à-dire le Christ du Créateur, qui a été annoncé dès le début de l'AT.

5. Reprise de la polémique contre la thèse fondamentale de Marcion sur la révélation d'un « autre dieu », d'un « dieu nouveau ».

6. Argument intéressant, qui repose sans doute sur une vue exacte : au début du III^e siècle, les fidèles de la « grande Église » sont plus nombreux que les adeptes des diverses hérésies chrétiennes.

tis denotatione et increpatione tacuisset. Ita, cum diuersitas
25 ne taxatur quidem, nouitas non probatur.

3. Plane de substantia Christi putant et hic Marcionitae
suffragari sibi Apostolum, quod phantasma carnis fuerit in
Christo, cum dicit quod « *in effigie Dei constitutus non rapi-*
nam existimauit parari Deo, sed exhausit semetipsum
30 *accepta effigie serui* » – non ueritate – et « *in similitudine*
hominis » – non in homine – « *et figura inuentus homo* ^c »
– non substantia, id est non carne, (4.) quasi et non figura et
similitudo et effigies substantiae quoque accedant. 4. Bene
autem quod et alibi Christum « *imaginem Dei inuisibilis* ^d »
35 appellat. Numquid ergo et hic, qua « *in effigie* » eum
« *Dei* ^c » collocat, aequae non erit Deus Christus uere, si nec
homo uere fuit in effigie hominis constitutus ? Vtrubique

27 sibi apostolum *M Kroy.* : apostolum sibi *β edd. cett.* || 28-29 rapinam
R : -a *My* || 29 exhausit *coni. R₂ rec. R₃* : et haec sit *MF R₁R₂* et et haec sit
X haec sic *uel sed coni. R₁* || 32 et non : non et *edd. a R₃* (*sed cf. Löfstedt,*
Sprache, p. 46) || 34 christum *R₃* : -ti *My R₁R₂* || 36 deus *edd. a Pam.* : dei
MX R Gel. om. F || uere *R₂R₃* : -o *My R₁* || 37 utrubique *M* : utrobique
β edd. uide adnot.

c. Ph 2, 6-7 d. Col 1, 15

1. Comme il l'a fait pour ce qui s'est passé à Corinthe et en Galatie (cf. *TOB*, n. v, p. 592).

2. Phrase conclusive bien martelée, avec parallélismes et sonorités en écho. Marcion avait-il cherché une preuve de la *nouitas* de son dieu et de son Christ en invoquant ce passage de Paul sur la *uarietas praedicationis* ? C'est possible, quoique T. ne le dise pas précisément.

3. Au moment d'aborder ce passage capital de la lettre, que constitue l'hymne au Christ, T. en souligne l'importance aux yeux de ses adversaires. Il le fait en mettant en cause non plus le seul Marcion, mais l'ensemble de ses adeptes – mentionnés *supra* en 3, 7 et 8, 2. Il est vrai que ce passage constituait la base de la christologie marcionite : cf. HARNACK, p. 126^a, qui se réfère à Jean Chrysostome et à Eznik.

4. Conformément à son habitude, T. insère dans sa citation scripturaire les commentaires exégétiques, ici ceux de ses adversaires. Quelle était sa source ? Un *apostolicon* comportant des gloses ? Un passage des *Antiithèses* ? Des informations orales, provenant de discussions avec ses adversaires ? Autant d'hypothèses non démontrables ! Sur le texte marcionite, qui ne

diversité¹. Ainsi, comme il ne critique même pas de diversité, il n'y a pas la preuve d'une nouveauté².

Contre l'interprétation docète de la kénose

3. C'est certain, concernant la réalité substantielle du Christ, les marcionites³ pensent qu'ici aussi l'Apôtre leur apporte son suffrage pour affirmer la présence dans le Christ d'un fantôme de chair, quand il dit que « *lui qui est établi en forme de Dieu, il n'a pas considéré comme une proie sa parité avec Dieu, mais il s'est vidé de lui-même, ayant pris la forme d'un esclave* » – non sa vérité –, et « *en ressemblance de l'homme* » – non en homme – « *et par sa figure il fut trouvé homme* ^c » – et non par sa substance, c'est-à-dire : et non par la chair⁴. (4.) Comme si la figure et la ressemblance et la forme n'étaient pas, aussi bien, des attributs de la réalité substantielle⁵ ! 4. Mais c'est une bonne chose qu'ailleurs aussi il appelle le Christ « *image du dieu invisible* ^{d6} ». Serait-ce donc que, ici aussi, puisque l'Apôtre le place « *en forme de Dieu* ^c », le Christ de pareille façon ne sera pas véritablement Dieu si, étant établi en forme d'homme, il n'a pas été non plus véritablement homme⁷ ? Car c'est des deux côtés⁸

s'écarterait pas du « catholique », cf. HARNACK, p. 125^a-126^a et SCHMID, p. 1/343 (ainsi que p. 50-51 sur les variantes de traductions latines).

5. Reprenant en ordre inversé les trois termes retenus par ses adversaires pour étayer leur thèse, T. répond d'abord par une sorte de haussement d'épaules. Dans tout le passage, *substantia* désigne la réalité corporelle, opposée à l'apparence, notion dont se réclamait la christologie docète.

6. Avant de développer son argumentation, tirée du parallélisme entre « en forme de Dieu » et « en ressemblance de l'homme », T. introduit un quatrième terme, senti comme équivalent, « image », en rappelant la formule de Col 1, 15 (cf. *supra* 19, 3) : défini comme « *image du dieu invisible* », le Christ n'en est pas moins véritablement dieu.

7. Présenté en une interrogation rhétorique, l'argument fait valoir que ce qui est admis pour la divinité du Christ – les marcionites l'admettaient totalement – doit l'être aussi pour son humanité.

8. La leçon de *M*, *utrubique*, mérite d'être rétablie : cf. III, 4, 4 (t. 3, p. 68, l. 28 de l'apparat critique).

enim ueritas necesse habebit excludi, si effigies et similitudo et figura phantasmati uindicabuntur. Quodsi in effigie et in
 40 imagine, qua filius [in] Patris, uere Deus, praeiudicatum est etiam in effigie et imagine hominis, qua filium hominis, uere hominem inuentum. 5. Nam et « *inuentum*^c » rati-
 45 homo per carnem, quia nec morti subditum pronuntiasset^c non in substantia mortali constitutum. Plus est autem, quod adiecit : « *Et mortem crucis*^f ». Non enim exaggeraret atrocitatem extollendo uirtutem subiectionis, quam imaginariam phantasmate scisset, frustrato potius eam quam experto nec

39 uindicabuntur *M Kroy.* : -bitur β *edd. cett.* || 40 in *om. R₂R₃* || deus, praeiudicatum *edd. ab Oeh.* : dei praeiudicatus *MFR* dei praedicatus *X Gel. Pam. Rig.* uide *adnot.* || 41 etiam : et iam *F R₁* || in *coni. R₁ rec. R₂R₃* : ne *Mγ R₁* || filium *Braun* : filius θ *edd. cett.* uide *adnot.* || 44 sic et ... sicut : sicut ... sic et *Kroy.* sicut ... sicut *Eng.* || 47 crucis *R₃* : -cem *Mγ R₁R₂* || exaggeraret *Lat. Oeh. Kroy. Evans* : -rat θ *Gel. Rig.* uide *adnot.* || 48 extollendo *M R* : et toll- γ || subiectionis *R₃* : collectionis *Mγ R₁R₂ B^{mss}* afflictionis *coni. R₂* colluctationis *coni. Eng. ex euang. Lucae 22, 44 rec. Kroy.* uide *adnot.* || 49 phantasmate θ : in phantasmate *Kroy.* phantasmati *Mor.* uide *adnot.*

e. Cf. Ph 2, 8a-b f. Ph 2, 8b-c

1. Habilement T. accule ses adversaires à nier la divinité de leur Christ, comme ils nient en lui la chair humaine.

2. T. développe son argumentation en reprenant le binôme « Fils de Dieu (ou « du Père ») » / « Fils de l'homme » qui reprend à ses yeux la double nature, divine et humaine, du Christ. Il utilise aussi le terme « image » qu'il a introduit dans l'explication comme équivalent de ceux que les marcionites mettent en cause. Ce passage, aux nombreuses ellipses, a été défigurés dans la tradition manuscrite. La correction de Oehler (*praeiudicatum*) l'a rendu intelligible. Mais, dans la proposition infinitive – de *in effigie ... homine à inuentum* –, il paraît nécessaire de corriger *filium hominis* en *filium hominis* : l'altération en *filius* s'explique naturellement comme suite logique de la bévue du copiste qui avait lu *praeiudicatus est*.

3. Rebondissement de l'argumentation : l'emploi de « trouvé » au v. 7 est invoqué contre l'interprétation docète.

qu'il sera nécessaire d'exclure la vérité si on revendique forme, ressemblance, figure pour un fantôme¹. Or si le Christ, en forme et en image, est véritablement Dieu parce que fils du Père, c'est là même une conjecture, qu'il a été trouvé véritablement homme, en forme et image d'homme, parce que Fils de l'homme². 5. Car c'est avec raison que l'Apôtre a mis « *trouvé*^c » homme, c'est-à-dire homme de la façon la plus certaine³. De ce qu'on trouve, en effet, l'existence est assurée. Ainsi le Christ est-il trouvé Dieu par sa puissance de la même façon qu'il est trouvé homme par sa chair⁴; car l'Apôtre ne l'aurait pas déclaré non plus soumis à la mort^c s'il n'était pas établi en une substance mortelle. Mais il y a plus, c'est qu'il a ajouté : « *Et la mort de la croix*^f ». Il n'amplifierait pas⁵ en effet l'atrocité de cette mort, pour exalter la puissance de sa soumission⁶, s'il avait su celle-ci imaginaire, un fantôme⁷ ayant trompé plutôt

4. Nouveau parallèle entre « divinité » et « humanité » du Christ. Sur *uirtus*, qui revient dans tout ce passage avec son sens de « force surnaturelle, productrice de miracles », caractéristique de la divinité, cf. *Deus Christ.*, p. 106 s.

5. La correction de Latinius (*exaggeraret*), au lieu de *exaggerat* des mss et des éditions de Rhenanus, est justifiée par le sens (rapport avec *scisset*) et l'erreur de lecture s'explique aisément. Les derniers éditeurs l'ont admise.

6. Nous comprenons le tour comme un datif de but ; mais on pourrait y voir aussi un ablatif (« en exaltant », etc.). En outre, nous nous résignons à admettre la leçon *subiectionis* que *R₃* a substituée à celle des précédentes éditions et des mss : *collectionis*. Avec son sens habituel de « rassemblement », « réunion », ce terme ne saurait convenir ici. On a cherché à retrouver le mot qu'il aurait défiguré. Engelbrecht, que suit Kroymann, propose de lire *colluctationis* : le mot, antérieur à T. (cf. Lc 22, 44), se lit aussi en *Virg.* 11, 6, dans un sens métaphorique. Il désignerait ici le « combat corps à corps » contre la Mort. Cette restitution est séduisante, mais reste malgré tout incertaine.

7. Il n'est pas nécessaire de corriger le texte transmis (<in> *phantasmate* chez Kroymann, *phantasmati* chez Moreschini). Il suffit d'admettre que *phantasmate*, placé avant *scisset* en une hyperbate expressive (notre auteur aime ce genre de figures), est le sujet de l'ablatif absolu *frustrato ... experto ... functo*.

50 uirtutem functo in passione sed lusu.

6. Quae autem retro lucrī duxerat ^g, quae et supra numerat – gloriam carnis in nota circumcisionis, generis Hebraei ex Hebraeo censum, titulum tribus Benjamin, Pharisaeae candidae dignitatem ^h –, haec nunc detrimento sibi deputat ^g,
 55 non deum, sed stuporem Iudaeorum. Haec et si stercora existimat, prae comparatione agnitionis Christi ⁱ, non prae reiectione Dei creatoris, « *habens iustitiam non suam iam, quae ex lege, sed quae per ipsum* » – scilicet per Christum –,
 60 « *ex Deo* ⁱ ». – « Ergo », inquis, « hac distinctione lex non ex deo erat Christi. » Subtiliter satis. Accipe itaque subtilius.

50 uirtutem : -e *R*₂*R*₃ || 51 duxerat, quae : duxerat ? quae *dist. Kroy.* || 52 in nota *Mγ R₁ Kroy.* : notam *edd. cett. a R₂* || 53 censum : censu *coni. R₁* || 54 nunc *Iun. Kroy.* : non *Mγ R₁* modo *edd. cett. a R₂* || 55 et si stercora *M Kroy.* : existere *cor γ R₁* et stercora *coni. R₁ rec. R₂* ac si stercora *edd. cett. a R₁* || 58 per christum *M Kroy.* : christum *β edd. cett.*

g. Cf. Ph 3, 7 h. Cf. Ph 3, 5 i. Cf. Ph 3, 8 j. Ph 3, 9

1. Ou « une illusion » ? On pourra rapprocher cet emploi de *lusus* ici de celui que T. fait de *illusor* en IV, 35, 7 (cf. t. 4, p. 435, n. 5). Par là on rejoint le thème polémique des « jongleries », *praestigiae* de Marcion : cf. t. 3, p. 110, n. 3 et p. 215, n. 6.

2. T. passe maintenant aux versets du chapitre 3, où Paul oppose, en termes vifs, son état présent d'adepte du Christ au judaïsme militant de son passé. Il n'est pas douteux que Marcion voyait là une preuve du passage de l'Apôtre à un « autre » dieu. Notre auteur va lui montrer qu'il outrepassa et altère par là la signification du texte : cf. HARNACK, p. 126* et SCHMID, p. I/343-344.

3. Revenant en arrière, T. reprend, en une paraphrase personnelle de style ampoulé, quelques éléments des versets 4 et 5. La préposition *in* (dans *in nota*) marque, comme souvent dans la langue postclassique, la circonstance concomitante. Sur le sens métaphorique de *candida* (= *dignitas, fastigium*) cf. HOPPE, *S.u.S.*, p. 221 : combiné avec *dignitas*, le mot crée ici une hyperbole.

4. Reprise malicieuse du terme *stupor*, qui a été utilisé en I, 8, 1 pour dénoncer l'orgueil stupide des marcionites vantant la « nouveauté » de leur dieu.

qu'éprouvé la mort, et ayant déployé sa puissance non pas en une passion, mais en un jeu ^l.

Dénigrer ce qui fait
la gloire des juifs
n'est pas rejeter
leur dieu

6. D'autre part, ce que l'Apôtre avait tenu pour un gain dans le passé ^g, et qu'il énumère plus haut – la gloire d'une chair avec la marque de la circoncision, l'origine d'une race d'Hébreu fils d'Hébreu, le titre de la tribu de Benjamin, la dignité du prestige pharisien ^h – tout cela maintenant, il l'estime comme une perte pour lui ^g : il ne parle pas du dieu des juifs, mais de leur stupidité ⁴ ! Et s'il considère tout cela comme ordures, c'est en regard de l'acquisition ⁵ de la connaissance du Christ ⁱ, et non du rejet du Dieu créateur : « (l'Apôtre) a une justice qui n'est plus sienne, provenant de la Loi, mais qui, par 'lui' » – le Christ évidemment – « provient de Dieu ¹⁶ ». – « Donc, dis-tu ⁷, cette distinction fait que la Loi n'était pas venue du dieu du Christ ⁸ ! » – Voilà qui est bien subtil ⁹ ! Reçois en conséquence une réponse

5. Sur ce sens de *comparatio* – venant du verbe *comparare* « se procurer » –, qui est défini comme *acquisitio*, cf. *TLL*, III, col. 2005, l. 51 s. T. a des emplois de ce sens : ainsi en *Res.* 41, 3 (c. *mercedis*). Cet emploi s'explique d'autant mieux ici qu'il s'intègre aux vues de l'Apôtre sur ses gains (*lucrum*) et ses pertes (*detrimentum*). Il paraît inutile de supposer, comme fait Pamélius, le sens inhabituel de *praestantia* pour « coller » au texte scripturaire (« suréminence »).

6. Ici T. suit à la lettre le texte adopté par Marcion qui, au lieu de τὴν διὰ πίστεως Χριστοῦ, τὴν ἐκ Θεοῦ, lisait τὴν διὰ αὐτοῦ (τὴν) ἐκ Θεοῦ : cf. HARNACK, p. 126* et SCHMID, p. 120 (la leçon marcionite ne se rencontre nulle part ailleurs), ainsi que p. I/344.

7. Ici commence un court dialogue de style diatribique avec l'adversaire – i.e. Marcion ou le marcionite. Ce sera le dernier de l'ouvrage.

8. L'objection marcionite est-elle supposée par T. dans son argumentation ? Ou Marcion l'avait-il formulée dans une glose ? Aucun élément du texte ne permet de répondre à ces questions.

9. Il faut sous-entendre *dictum*. Le reproche de T. renvoie à la condamnation que l'Apôtre a prononcée contre la *subtililoquentia* : cf. *supra* 19, 7-8.

Cum enim dicit : « *Non quae ex lege, sed quae per ipsum*¹ », non dixisset per ipsum de alio, quam cuius fuit lex.

7. « *Noster, inquit, municipatus in caelis*^k. » Agnosco ueterem ad Abraham promissionem Creatoris : « *Et faciam semen tuum tamquam stellas in caelo*^l. » Ideo et « *stella a stella differt in gloria*^m. » Quodsi Christus adueniens de caelis « *transfigurabit corpus humilitatis nostrae conformale corpori gloriae suae*ⁿ », resurget ergo corpus hoc nostrum, quod humiliatur in passionibus, et in ipsa lege mortis in terram deiectum. Quomodo enim transfigurabitur, si nullum erit ? Aut si de eis dictum, qui in aduentu Dei deprehensi in carne demutari habebunt, quid facient qui primi resurget^o ? Non habebunt de quo transfigurentur ? Atquin « *cum illis, dicit, simul rapiemur in nubibus obuiam*

65 et stella *M* *edd. a Pam* : stella β *Gel.* || 67 transfigurabit *R, R, edd. cett.* : -auit *Mγ R, Oeh.* || 69 in² *om. Ciaconius* || 71 dei θ : domini *Kroy. Mor. uide adnot.* || 72 demutari *Lat. Kroy. Evans* : depu- θ *Gel. Pam. Rig. Oeh.*

ad philippenses explicat *M* ad philemonem *M^m* de epistola ad philemonem β

k. Ph 3, 20 l. Gn 22, 17 m. 1 Co 15, 41 n. Ph 3, 21 o. Cf. 1 Th 4, 15-16 ; 1 Co 15, 51-53

1. Plaisamment, T. affecte de surenchérir en *subtililoquentia* et abandonne la *simplicitas* qui est la règle ordinaire de ses explications.

2. Après une reprise abrégée du propos de Paul, qui se limite à l'opposition de la Loi et du Christ, la réponse « subtile » de T. repose sur l'emploi, pour désigner le Christ, du pronom *ipse*. L'explication qu'il en donne s'appuie sur un usage de la langue courante où ce pronom sert très habituellement à désigner le maître de maison – également le maître dans une école philosophique : cf. *TLL*, VII, 2, col. 344, l. 14 s. Il en allait de même en grec pour ἀντὸς (cf. *DELG*, s.v.).

3. T. passe directement aux versets 20-21 dont il va tirer des observations sur le rapport avec la promesse du Créateur et sur la résurrection du corps. Le verset 20 a été souvent cité par lui, avec des variantes dans la traduction : cf. III, 24, 3 ; il utilise d'abord le terme grec – πολιτευμα – avant de l'expliquer par *municipatus* (cf. *SCHMID*, p. 52).

plus subtile encore¹. Quand l'Apôtre dit : « *Non pas qui provient de la Loi, mais qui provient, par lui*ⁱ », il n'aurait pas dit « par lui » d'un autre que de celui à qui appartenait la Loi².

Citoyenneté céleste
et résurrection
des corps

7. « *A nous, dit-il, notre citoyenneté est dans les cieux*^{k3}. » Je reconnais là l'ancienne promesse du Créateur à Abraham : « *Et je ferai ta semence comme les étoiles dans le ciel*^{l4}. » C'est pour cela aussi qu'« *une étoile diffère d'une étoile en gloire*^{m5}. » Or si le Christ, à son avènement du haut des cieux, « *doit transfigurer le corps de notre humilité en conformité au corps de sa gloire*ⁿ⁶ », c'est donc que ce corps-ci – le nôtre – ressuscitera, lui qui a été humilié dans les souffrances et, au titre de la loi même de la mort, jeté à l'abandon en terre. Comment en effet sera-t-il transfiguré s'il ne doit plus être ? Ou alors si ces mots concernent les hommes qui, trouvés encore vivants à l'avènement de Dieu⁷, auront à être transformés, que feront ceux qui ressusciteront les premiers^{o8} ? Ils n'auront pas de quoi être transfigurés ? Et pourtant « *c'est avec eux, dit l'Apôtre, que nous serons emportés ensemble dans*

4. Cf. III, 24, 7 où le même texte de Gn est cité comme preuve de la « promesse céleste » du Créateur – contre la thèse marcionite d'un Créateur ne promettant aux siens qu'un règne terrestre –, également en IV, 34, 14.

5. Texte cité en *Res.* 49, 5 ; 52, 13 et *Scorp.* 6, 7.

6. Cité aussi en *Res.* 47, 15 et 55, 11. Le texte marcionite ne s'écarte pas du « catholique » : cf. *HARNACK*, p. 126² et *SCHMID*, p. I/344. Sur *conformale* que T. présente régulièrement (Vg : *configuratum*), cf. *SCHMID*, p. 52.

7. Nous pensons que l'accord des mss et des éditions anciennes doit garantir la leçon *Dei* contre la correction, certes facile, en *Domini*, que propose *Kroymann*. Une telle correction n'est pas indispensable. *Evans* ne l'admet pas non plus.

8. T. reprend une problématique déjà plusieurs fois examinée : cf. *supra* 10, 4 et 12, 2-3.

75 *Domino* p. » Si cum illis sublatis, utique cum illis et transfigurati.

XXI. 1. Soli huic epistolae breuitas sua profuit, ut falsarias manus Marcionis euaderet. Miror tamen, cum ad unum hominem litteras factas receperit, quid ad Timotheum duas et unam ad Titum de ecclesiastico statu compositas recu-
5 sauerit. Adfectauit, opinor, etiam numerum epistolarum interpolare.

2. Memento, inspector, quod ea, quae praetractata sunt retro, de Apostolo quoque probauerimus, et si qua in hoc

XXI. 3 hominem : -um M^{sc} || quid : quod Oeb. Kroy. Evans || 7 ea quae M conī. R₁ rec. R₂R₃ : aequae γ R₁ || praetractata : re- conī. R₁R₂ per- Pam. Rig. || 8 qua MX R₂R₃ : quam FR₁

p. 1 Th 4, 17

1. Cf. *supra* 15, 4. La communauté de sort des deux groupes prouve que l'interprétation marcionite, indiquée juste avant, n'est pas tenable.

2. L'ellipse des verbes au futur donne plus de force aux participes dans cette phrase de conclusion qui finit sur le mot essentiel.

3. Reprise du thème polémique dominant – Marcion mutilateur des Écritures – et de son expression métaphorique la plus frappante (cf., en dernier lieu, *supra* 18, 1). Mais l'exactitude du renseignement est admise par HARNACK, p. 127^o, qui en rapproche la déclaration identique de JÉRÔME dans la préface de son *Commentaire sur Philémon*.

4. L'argument est tiré de la minceur de ce « billet à Philémon », comparé à l'intérêt beaucoup plus large – puisqu'elles concernent l'organisation interne des églises – des trois lettres que l'on appelle maintenant « pastorales ». T. ne se pose aucune question sur l'authenticité de ces dernières.

5. Reprise, dans ce coup de boutoir, d'une idée déjà exprimée à la fin du prologue de notre livre : *litteras ... mutilatas etiam de numero* (V, 1, 5).

les nuées à la rencontre du Seigneur p¹. » Si nous devons être enlevés avec eux, avec eux aussi, à coup sûr, nous aurons été transfigurés ².

X. LA LETTRE À PHILÉMON ET LE REJET DES TROIS « PASTORALES »

XXI. 1. Seule cette lettre a tiré profit de sa brièveté pour échapper aux mains falsificatrices de Marcion ³. Toutefois je me demande avec étonnement pourquoi, ayant reçu dans son canon une lettre faite pour un seul homme, il a refusé deux lettres à Timothée et une à Tite, composées sur le sujet de l'organisation ecclésiastique ⁴. Il s'est piqué, j'imagine, d'interpoler même le nombre des lettres ⁵ !

ÉPILOGUE

2. Toi mon réviseur ⁶, souviens-toi que, des points préalablement traités dans ce qui précède, nous avons tiré des preuves à partir de l'Apôtre aussi, et que, si quelques autres

6. Emploi de *inspector* au lieu de *lector* utilisé jusque-là dans le cours de l'ouvrage (trois exemples). Ce terme marque une lecture attentive et critique, d'où notre traduction par « réviseur ». T. s'en est servi aussi, avec la même intention, en An. 10, 5 (Waszink, éd. An., p. 67, traduit par « Inspizient »). Par cet appel à son lecteur, l'auteur va conclure son livre en affichant son autosatisfaction d'avoir accompli pleinement son programme de réfutation de l'hérétique.

opus dilata erant expunxerimus, ne aut hic superuacuum
 10 existimes iterationem, qua confirmauimus spem pristinam,
 aut illic suspectam habeas dilationem, qua eruimus tempore
 ista. Si totum opusculum inspexeris, nec hic redundantiam
 nec illic diffidentiam iudicabis.

10 *spem* : rem *Eng. Kroy.* || 11 *tempore* *Kroy.* : *tempora MX R tempore coni. R₂R₃ Iun. rec. Evans uide adnot.* || 12 *ista* : *ipsa F Oeb.*

aduersus marcionem liber quintus explicit *M* explicit liber quintus
 aduersus marcionem *F subscriptio deest in X*

1. La rallonge de la phrase, très rhétorique, fait jouer le binôme *hic* (au livre V) / *illic* (aux quatre livres précédents) : elle vise à justifier l'auteur de ce qui pourrait paraître redites (dans un cas), dérobades (dans l'autre).

2. Nous préférons admettre, avec Moerschini, la correction *tempore* (*tempora* dans *MXR*). Evans admet la correction *tempore* de *R₂R₃*, mais sa traduction « at length » n'est pas convaincante. *Tempus*, normalement, ne désigne pas la durée, mais le temps ponctuel, le moment précis, l'occasion (comme *καιρός* en grec).

avaient été renvoyés au présent livre, nous nous en sommes maintenant acquitté : je le dis pour que tu n'aies pas¹, ici, estimer superflue une répétition qui nous a fait confirmer notre espoir de jadis, ou là, tenir pour suspect un renvoi à plus tard qui nous a fait soustraire ces questions à leur moment². Si tu révises la totalité de l'ouvrage, tu ne condamneras ni, en tel point, redondance ni, en tel autre, défiance de soi³.

3. Cette remarque finale montre le souci de T. de se justifier à deux titres : 1) d'avoir été souvent long et répétitif dans ce livre ; 2) d'avoir esquivé, dans les précédents, des matières dont l'issue était, pour lui, douteuse. Écrivain épris de concision, avocat sûr de soi et de sa cause : tels sont les deux aspects sous lesquels il se révèle lui-même dans la conclusion du plus volumineux de ses traités antihérétiques.

INDEX des livres IV et V

Avertissement liminaire

Les chiffres romains renvoient aux livres, les chiffres arabes respectivement aux chapitres et aux paragraphes. Il ne nous a pas paru nécessaire de signaler les récurrences d'un lemme dans un même paragraphe ; le plus souvent, en cas de répétition, nous l'indiquons simplement par *passim*.

Dans l'index I (scripturaire) du livre V, le signe* sert à distinguer les citations explicites des autres – implicites ou allusions –, qui sont de loin les plus nombreuses. En plus des chiffres de la numérotation habituelle, les références scripturaires comportent, le cas échéant, des lettres minuscules qui différencient les divers passages d'un même verset.

Par souci de cohérence avec les livres précédents, nous nous sommes conformé à l'ordre traditionnel des Lettres de Paul, que Marcion avait modifié dans son *apostolicon*. Pour les *Psaumes*, seule est donnée la numérotation grecque et latine.

Pour l'index II (noms propres) du livre V et l'index III (terminologique et grammatical) des livres IV et V, les lettres « sc » entre parenthèses indiquent que le lemme appartient à une citation scripturaire. Cet index II comporte aussi les adjectifs dérivés des noms propres. En ont été écartés bien sûr les noms théologiques chrétiens – comme *Deus*,

Christus, Iesus, etc. – qui sont rattachés à l'Index terminologique et grammatical, comme pour les livres précédents.

Ce dernier a voulu, sans prétendre à l'exhaustivité, donner une image du vocabulaire de l'auteur, de ses innovations lexicologiques, de ses tours syntaxiques. Des noms théologiques, comme de certains autres termes, ne sont présentés que des exemples des expressions les plus notables.

Par ailleurs sont notés les hapax *legomena* (= hap.), les lexèmes propres à Tertullien (= T), ceux qui apparaissent dans la langue avec lui (= Tp); la majuscule U (abréviation de *Unicum*), enfin, signale les emplois qui ne se rencontrent pas dans le reste de son œuvre (nous avons compté pour *Unicum* l'occurrence répétée du mot dans le même passage, ainsi que celle commune à deux *loci gemelli*).

Deux index terminent ce travail : l'Index analytique des livres IV et V et enfin, ainsi qu'il était annoncé dans le t. 3 de notre ouvrage, p. 307, un Index des noms d'auteurs antiques cités dans les notes – infrapaginales, critiques (en italique) et complémentaires (en italique et en gras) – pour les cinq livres. Pour cet index, les nombres donnés pour chaque référence correspondent au tome et à la page de la note.

I. INDEX SCRIPTURAIRE

ANCIEN TESTAMENT		Lévitique	
Genèse		10, 9	18, 7
1, 3	11, 12*	19, 18	4, 11* ; 4, 12* ; 4, 13* ; 14, 11* ; 14, 13*
1, 14	6, 3*		
1, 22	11, 1	Deutéronome	
1, 26	8, 1*	6, 5	4, 11* ; 8, 9*
1, 28	14, 11	7, 3-4	7, 8
1, 31	14, 11	10, 16	4, 10* ; 13, 7*
2, 7	11, 14	11, 26	3, 9* ; 3, 11
2, 24	18, 9*	13, 6	14, 11* ; 18, 6
3, 5	18, 13	17, 7	14, 11 ; 18, 6
3, 16	8, 11	19, 15	12, 9
3, 19	9, 4*	21, 21	14, 11 ; 18, 6
6, 1 s.	8, 2	21, 23	3, 10*
6, 1-4	18, 14	24, 1-2	7, 6
14, 18-19	9, 9	24, 7	14, 11 ; 18, 6
15, 6	3, 12*	25, 4	7, 10* ; 16, 7
17, 4, 5	3, 12*	32, 35	4, 14 ; 14, 12*
22, 17	20, 7*	32, 39	11, 4*
49, 27	1, 5*	1 Samuel	
Exode		24, 18	1, 6
10, 2	18, 11*	2 Samuel	
12, 35-36	13, 6	12, 13	11, 2
20, 12	18, 11*	1 Rois	
20, 13	17, 15*	21, 29	11, 2
20, 14	17, 15*	2 Rois	
33, 20	19, 3*	2, 11	12, 7
34, 33	11, 5		

18 - 19	9, 7	117, 8	6, 13*
20, 3-5	11, 2	117, 9	14, 11*
		117, 22	17, 16*
Esdras		Proverbes	
9, 12	7, 8	20, 27	7, 1
10, 2	7, 8		
Néhémie		Ecclésiaste	
10, 30	7, 8	3, 17	4, 15*
Job		Isaïe	
1, 12	12, 8	1, 2	9, 8*
5, 13	6, 12*	1, 3	14, 7*
		1, 13-14	4, 6*
Psaumes		2, 2	4, 2*
2, 1-2	3, 8*	2, 3	4, 3*
2, 2	4, 9* ; 14, 7*	2, 19	16, 2* ; 16, 3
2, 3	3, 8* ; 4, 9*	3, 1-3	6, 10* ; 8, 4
2, 8	17, 6*	5, 12	18, 7
4, 5 (LXX)	18, 6*	5, 21	14, 12*
4, 7	11, 12*	6, 9	11, 9*
8, 8	17, 6*	7, 9	11, 9*
17, 26-27	18, 6*	8, 4	18, 5*
18, 5	19, 2*	8, 14	5, 9*
19, 2	14, 11*	9, 2	11, 12
23, 7-10	17, 5	11, 1-2	8, 4*
23, 10	17, 5*	11, 2	17, 5
33, 15	14, 11*	11, 2-3	8, 4* ; 8, 8*
44, 4	18, 5*	14, 13-14	11, 11* ; 17, 8*
67, 19	8, 5* ; 18, 5*	28, 11	8, 10*
71, 1	9, 10*	28, 16	5, 9 ; 6, 10*
71, 6	9, 10*	29, 13	11, 9 ; 14, 7
71, 8	9, 11*	29, 14	5, 5 ; 5, 6 ; 6, 1 ;
71, 9	9, 13*		11, 9 ; 19, 8
71, 11	9, 11*	37, 14-20.37-38	9, 7
71, 17	9, 11* ; 9, 12*	40, 3-4	3, 8
71, 18-19	9, 12*	40, 4	4, 3*
93, 11	6, 12*	40, 9	2, 5*
102, 8	11, 1*	40, 13	6, 9* ; 18, 3*
106, 10	11, 12*	40, 13-14	14, 10*
109, 1	17, 6*	42, 4 (LXX)	2, 5* ; 4, 3* ;
109, 1-3	9, 6*		4, 11*
109, 3	9, 7* ; 9, 8*	42, 6	2, 5* ; 4, 3* ;
109, 4	9, 9*		6, 1* ; 7, 1 ; 11, 12*

42, 7	11, 12	Jonas	
42, 19	17, 5*	3, 4-10	11, 2
43, 18-19	2, 1 ; 12, 6	4, 2	11, 2
43, 19	4, 3 ; 19, 11		
45, 3	6, 1 ; 14, 9*	Habacuc	
46, 12-13	17, 14*	2, 4	3, 8* ; 3, 12*
49, 6	2, 5* ; 4, 3* ;	Zacharie	
	6, 1* ; 7, 1 ;	7, 10	14, 12*
	11, 12*	8, 16	18, 6*
52, 5 (LXX)	13, 7*		
52, 7	2, 5* ; 5, 1*		
52, 11	18, 6*		
60, 8	15, 4*		
65, 17	2, 1 ; 4, 3		
Jérémie			
4, 3	19, 11*		
4, 4	4, 10* ; 13, 7*		
9, 23-24	5, 10		
17, 5	6, 13*		
17, 10	7, 1		
Lamentations			
4, 20	11, 12		
Ézéchiel			
33, 11	11, 2		
Daniel			
3, 52-90	11, 1		
Osée			
2, 11	4, 6*		
13, 14 (LXX)	10, 16		
Joël			
2, 28	4, 2* ; 4, 4* ;		
	11, 4* ; 17, 4*		
2, 28-29	8, 6*		
Amos			
2, 12	18, 7*		
5, 21	4, 6*		
9, 6	15, 4*		

NOUVEAU TESTAMENT

Matthieu			
2, 2.9-10	9, 7		
4, 1-11	6, 7		
5, 17	14, 14*		
5, 21	17, 15		
5, 22	17, 15		
5, 27	17, 15		
5, 28	17, 15*		
5, 32	7, 6		
12, 21	4, 3 ; 4, 11		
15, 9	14, 7* ; 19, 11		
19, 8	7, 6		
19, 9	7, 6		
22, 30	10, 14*		
Marc			
1, 12-13	6, 7		
7, 7	14, 7		
Luc			
1, 52	12, 8		
2, 7	9, 7		
2, 7-18	9, 7		
3, 4-5	3, 8*		
4, 1-13	6, 7		
4, 34	6, 7		
10, 27	8, 9*		
11, 21-22	6, 7		
16, 16	2, 1* ; 8, 4*		
16, 18	7, 6		
20, 36	10, 14		

21, 8	1, 3*
22, 3	6, 7
Jean	
1, 3	19, 4*
Actes des apôtres	
1, 5	2, 7
2, 1-13	2, 7
2, 17	4, 2* ; 4, 4* ; 11, 4* ; 17, 4*
2, 17-18	8, 6*
9, 1-9	1, 2 ; 1, 6 ; 2, 7
15, 5.10.28	2, 7
16, 3	3, 5
21, 24-26	3, 5
Romains	
1, 16-17	13, 2*
1, 17	14, 9
1, 18	13, 2* ; 13, 3 ; 13, 5
1, 19-21	5, 4
1, 25	19, 6
2, 2	13, 3* ; 13, 5*
2, 12	13, 4
2, 14	13, 4*
2, 16a	13, 4*
2, 16b	13, 5*
2, 21	13, 6
2, 24	13, 7*
2, 25-29	4, 10
2, 28-29	13, 7*
3, 19	13, 11
3, 22	13, 8*
4, 11	3, 12
5, 1	13, 9*
5, 20	13, 10*
5, 21	13, 10*
7, 4	13, 12*
7, 7	13, 13*
7, 11	13, 14
7, 12	13, 14*
7, 14	13, 15
7, 23	14, 1

8, 3	14, 1* ; 14, 2*
8, 8	10, 11*
8, 9	14, 4
8, 10	14, 5*
8, 11	14, 5*
9, 33	5, 9*
10, 2	14, 6* ; 14, 7*
10, 3-4	14, 6*
11, 1	1, 5*
11, 25-26	9, 9
11, 34-35	14, 10*
11, 33	14, 9* ; 14, 10*
12, 9	14, 11*
12, 10	14, 11*
12, 12	14, 11*
12, 14	14, 11* ; 17, 15*
12, 16	14, 12*
12, 17	14, 12*
12, 18	14, 12*
12, 19	14, 12*
13, 9	14, 13*
14, 10	14, 14
15, 12	4, 3 ; 4, 11
1 Corinthiens	
1, 3	5, 1* ; 5, 2*
1, 18	5, 5 ; 5, 6
1, 19	5, 5* ; 5, 6* ; 6, 1 ; 11, 9
1, 20	5, 7* ; 5, 8 ; 6, 1
1, 21	5, 7* ; 6, 1
1, 22	5, 8*
1, 23	5, 9*
1, 25	5, 9*
1, 27	5, 10* ; 19, 8*
1, 27-28	5, 9* ; 6, 1
1, 29.31	5, 10*
2, 6	6, 1* ; 6, 2*
2, 7a	6, 1*
2, 7b	6, 2* ; 6, 3*
2, 7	6, 6 ; 6, 9
2, 8	6, 5*
2, 16	6, 9*
3, 10	6, 10*

3, 11	6, 10	10, 4a	7, 12
3, 12-14	6, 11	10, 4b	7, 12*
3, 16	6, 12*	10, 4	5, 9*
3, 17	6, 12*	10, 6	7, 12*
3, 18	6, 12*	10, 7-10	7, 12
3, 19-20	6, 12*	10, 11	7, 13*
3, 21	6, 13*	10, 25	7, 14
3, 21-22	7, 9*	11, 28-32	8, 3
4, 5a	7, 1*	11, 3	8, 1*
4, 5b	7, 1*	11, 5	8, 11
4, 9	7, 1*	11, 7	8, 1*
4, 15	7, 1 ; 8, 5*	11, 8	8, 2*
5, 1	7, 2	11, 9	8, 2*
5, 5a	7, 2	11, 10	8, 2*
5, 5b	7, 2*	11, 19	8, 3
5, 7a	7, 3*	11, 23-27	8, 3
5, 7b	7, 3*	12, 1	8, 4*
5, 13	7, 2 ; 14, 11 ; 18, 6*	12, 8-10	8, 8*
6, 13	7, 4*	12, 11	15, 5
6, 13-20	7, 4	12, 12-31	8, 9
6, 14	7, 4*	12, 31	8, 9
6, 15	7, 4*	14, 21	8, 10*
6, 19	7, 4	14, 25	8, 12 ; 15, 5
6, 20a	7, 4*	14, 26	8, 12
6, 20b	7, 5	14, 34-35	8, 11
7, 1-2.7-10	7, 6	15, 12	9, 1*
7, 10-11	7, 7*	15, 21	9, 5*
7, 29	7, 8* ; 8, 7*	15, 22	9, 5
7, 39	7, 8*	15, 25	9, 6*
8, 4	7, 9*	15, 29	10, 1* ; 10, 2
8, 5	7, 9*	15, 35	10, 2* ; 10, 3*
8, 6	7, 9*	15, 37-38	10, 4*
9, 3-14	7, 10	15, 38	10, 4* ; 10, 15
9, 7	7, 10	15, 39-40	10, 5*
9, 9a	7, 10*	15, 41	10, 4* ; 20, 7*
9, 9b	7, 10*	15, 42a	10, 4*
9, 9	16, 7	15, 42b-43	10, 5*
9, 10	7, 10* ; 7, 11*	15, 44	10, 5*
9, 14	7, 11	15, 45	10, 7* ; 10, 8*
9, 15	7, 11	15, 46	10, 6*
9, 18	7, 11	15, 47	10, 9*
9, 20-21	3, 5	15, 48	10, 10*
9, 22	3, 5	15, 49	10, 10* ; 10, 11*

15, 50	10, 11* ; 10, 15* ; 12, 6 ; 14, 4*	5, 17	2, 1 ; 4, 3 ; 12, 6*
15, 51-53	20, 7	6, 17	18, 6*
15, 52	12, 2*	7, 1	12, 6*
15, 52-53	10, 14*	11, 2	12, 6
15, 53	12, 3*	11, 7	7, 11
15, 54	10, 16*	11, 13	12, 6*
15, 55	10, 16*	11, 14	12, 7*
15, 57	10, 16	12, 2	12, 7
		12, 7	12, 8
		12, 7-8	12, 8
		12, 9	12, 8*
		13, 1	12, 9
		13, 2	12, 9
		13, 10	12, 9
2 Corinthiens		Galates	
1, 3a	11, 1*	1, 1	1, 3* ; 1, 6
1, 3b	11, 1* ; 11, 3*	1, 3	5, 1* ; 5, 2*
1, 22	12, 4	1, 6	2, 4*
3, 3	11, 4	1, 6-9	12, 9
3, 6	11, 4*	1, 7	2, 5*
3, 7.13	11, 5	1, 8	2, 5*
3, 11	11, 5	1, 13-24	2, 7
3, 14a	11, 5*	2, 1	3, 1*
3, 14b-15	11, 5*	2, 2	3, 1* ; 3, 5*
3, 16	11, 7*	2, 3	3, 2* ; 3, 3*
3, 18a	11, 8*	2, 4	3, 2*
3, 18b	11, 8*	2, 4-5	3, 3* ; 3, 4 ; 3, 5
4, 4	11, 9* ; 11, 10 ; 1, 11 ; 11, 12* ; 17, 9*	2, 8-9	3, 5
		2, 9-10	3, 6
		2, 11	3, 7*
		2, 12	3, 7*
		2, 14	3, 7*
		2, 16	3, 8
		2, 18	3, 8
		3, 2-5	2, 2
		3, 6	3, 12*
		3, 6-9	3, 11
		3, 9-10	3, 9
		3, 11	3, 8* ; 3, 12*
		3, 13	3, 9 ; 3, 10*
		3, 14b	3, 11*
		3, 15a	4, 1*
		3, 15b	4, 1*

3, 16	4, 2*	2, 1-2	17, 7*
3, 22	13, 11	2, 3a	17, 9*
3, 26	3, 11*	2, 3b	17, 9* ; 17, 10*
4, 3	4, 1*	2, 10	17, 11* ; 17, 15*
4, 4	4, 2* ; 4, 3* ; 8, 7*	2, 11-12	17, 12*
4, 5a	4, 3*	2, 12	11, 13*
4, 5b	4, 3*	2, 13	17, 12*
4, 6	4, 4*	2, 14	17, 14*
4, 8	4, 5*	2, 15a	17, 15*
4, 9	4, 5*	2, 15b	17, 15*
4, 10	4, 5*	2, 16	17, 15*
4, 19	8, 5*	2, 17	17, 16*
4, 21-25	3, 8	2, 18-19	17, 16*
4, 22-24.26	4, 8*	2, 20a	17, 16*
4, 26	15, 4*	2, 20b	17, 16*
4, 31a	4, 8*	3, 9	18, 1* ; 18, 3*
4, 31b	4, 9*	3, 10	18, 2*
5, 1	4, 9*	4, 5	10, 1*
5, 2	4, 10	4, 8	8, 5* ; 18, 5*
5, 6a	4, 10	4, 22-24	19, 11
5, 6b	4, 11*	4, 25	18, 6*
5, 10b	4, 12*	4, 26	18, 6*
5, 14	4, 12* ; 4, 13*	5, 11	18, 6*
5, 19-21	10, 11 ; 10, 12	5, 18	18, 7*
6, 2a	4, 13*	5, 19	18, 7*
6, 7	4, 14*	5, 22	18, 8
6, 8a	4, 14*	5, 23	18, 8*
6, 8b	4, 14	5, 28-29	18, 8*
6, 9a	4, 14*	5, 29	18, 9*
6, 9b	4, 15*	5, 31	18, 9*
6, 10	4, 14*	5, 32	18, 9* ; 18, 10*
6, 14	4, 15*	6, 1	18, 11*
6, 17b	4, 15	6, 2	18, 11*
		6, 4	18, 11*
Éphésiens		6, 11	18, 12
1, 9-10	17, 1*	6, 12	18, 12* ; 18, 14*
1, 10	19, 11	6, 19-20	18, 14
1, 12	17, 4*		
1, 13	17, 4*	Philippiens	
1, 17	17, 5*	1, 14-17	20, 1
1, 18a	17, 5*	1, 18	20, 1*
1, 18b	17, 6*	2, 6-7	20, 3* ; 20, 4* ; 20, 5*
1, 20	17, 6*		
1, 21	4, 8*	2, 8a-b	20, 5

2, 8b-c	20, 5*	4, 3	15, 3*
3, 5	1, 5* ; 20, 6	4, 4	15, 3*
3, 7	20, 6	4, 5	15, 3*
3, 8	20, 6	4, 7	15, 3
3, 9	20, 6*	4, 15	15, 4
3, 20	20, 7*	4, 15-16	20, 7
3, 21	20, 7*	4, 16	15, 4*
		4, 17	15, 4*
		5, 19	15, 5
		5, 20	15, 5
		5, 23	15, 7*
Colossiens			
1, 5-6	19, 1*	2 Thessaloniens	
1, 15a	19, 3*	1, 6-8	16, 1*
1, 15b	19, 4*	1, 8	16, 2* ; 16, 3
1, 15	20, 4*	1, 9	16, 2* ; 16, 3*
1, 16	19, 4* ; 19, 5*	2, 3	16, 4*
1, 17	19, 4*	2, 4a	16, 4*
1, 19	19, 5*	2, 4b	16, 4
1, 20	19, 5*	2, 9	16, 4* ; 16, 6
1, 21	19, 6*	2, 10-12	16, 5*
1, 22	19, 6*	3, 10	16, 7
1, 24	19, 6*		
2, 8	19, 7*	1 Jean	
2, 13	19, 9*	2, 18	12, 2
2, 16-17	19, 9*	4, 1-3	16, 4
2, 18	19, 10		
2, 18-19	19, 10* ; 19, 11	2 Jean	
2, 21	19, 10*	7	12, 2
2, 22	14, 7 ; 19, 11*		
3, 5 - 4, 6	19, 11	Apocalypse	
3, 9-10	19, 11*	2, 23	7, 1*
1 Thessaloniens			
2, 15	15, 1 ; 15, 2*		
4, 1	20, 7*		

II. INDEX DES NOMS PROPRES

1. Noms de personnes

Aaron	V, 18, 7	Iezabel	V, 11, 2
Abacuc	V, 3, 8	Iob	V, 12, 8
Abraham	V, 3, 11-12 ; 4, 1 ; 4, 2 (sc) ; 4, 8 (+ sc) ; 9, 9 ; 20, 7	Iohannes (Euangelista)	V, 3, 6 ; 16, 4
Achab	V, 11, 2	Iohannes Baptista	V, 2, 1 (+ sc) ; 8, 4 (sc)
Adam	V, 9, 5 ; 10, 7 (+ sc) ; 10, 8-10	Iohel	V, 4, 2 ; 8, 6 ; 17, 4
Amos	V, 4, 6	Ionas	V, 11, 2
Antonianus	V, 19, 2	Marcion	V, 1, 1 ; 4, 2 ; 4, 8 ; 4, 14 ; 5, 4 ; 5, 10 ; 6, 4 ; 6, 7-8 ; 6, 12 ; 7, 6 ; 7, 8-9 ; 8, 4 ; 8, 12 ; 10, 3 ; 11, 2 ; 11, 9 ; 11, 11-12 ; 12, 7-8 ; 13, 4 ; 13, 11 ; 13, 13 ; 14, 9 ; 14, 13 ; 15, 5 ; 16, 1 <i>passim</i> ; 17, 1 ; 17, 7 ; 17, 14 ; 18, 8-10 ; 19, 2 <i>passim</i> ; 21, 1
Benjamin	V, 1, 5 (+ sc) ; 20, 6	Marcionites	V, 3, 7 ; 8, 2 ; 8, 12 ; 20, 3
Daniheles	V, 11, 1	Melchisedec	V, 9, 9 (+ sc)
David	V, 1, 6 ; 8, 4 ; 11, 2	Moyses	V, 2, 7 ; 4, 10 ; 7, 6 ; 11, 5-9 ; 13, 7 ; 19, 10-11
Esaias	V, 2, 5 ; 4, 3 ; 4, 6 ; 5, 9 ; 6, 9-10 ; 8, 4 ; 8, 8 ; 14, 10 ; 14, 12 ; 15, 4 ; 16, 3 ; 17, 5 ; 18, 5	Osee	V, 4, 6 ; 15, 4
Ezechias	V, 9, 7-9 ; 11, 2	Paulus	V, 1 <i>passim</i> ; 2, 7 ; 3, 5-6 ; 6, 10 ; 7, 9 (sc) ; 11, 6
Galba	V, 4, 9	Petrus	V, 3, 1 ; 3, 6-7
Helias	V, 12, 7		
Herodes (rex)	V, 6, 8		
Hieremias	V, 4, 10 ; 13, 7		
Iacob	V, 1, 5		
Iacobus	V, 3, 6		
Isesse	V, 8, 4 (+ sc)		

Pilatus V, 6, 8
 Saul V, 1, 6
 Solomon V, 9, 10-11; 9, 13
 Timotheus V, 3, 5; 21, 1
 Titus V, 3, 2; 3, 3 (sc); 21, 1

2. Noms ethniques et géographiques

Aegyptus V, 13, 6
 Damasci V, 18, 5
 Ephesii V, 11, 13; 17, 1
 Galatae V, 2, 1-2; 10, 11;
 12, 9
 Graecus V, 3, 3 (sc); 5, 8
 (+ sc); 13, 2 (sc); 17, 1
 Hebraei V, 20, 6
 Hebraeus V, 20, 6
 Hierosolyma V, 3, 1
 Hierusalem V, 2, 5 (sc); 4, 3
 (sc); 15, 4
 Israhel V, 6, 2; 9, 12 (sc); 11,
 5; 14, 6; 15, 1; 17, 12 (+ sc);
 17, 13
 Iudaea V, 6, 10 (sc); 8, 4; 9,
 11
 Iudaei V, 3, 5; 4, 8 (sc); 5, 1;
 5, 8 (+ sc); 5, 9; 8, 4; 8, 12;
 9, 7; 11, 6; 11, 8-9; 13, 7; 13,
 15; 14, 7-8; 15, 1; 16, 3; 17,
 4; 17, 8-9

Iudaeus V, 3, 5; 5, 7; 11, 7;
 13, 2 (sc); 13, 7 (+ sc)
 Iudaicus V, 5, 1; 17, 14-15;
 19, 5
 Laodiceni V, 11, 13; 17, 1
 Marrucinus V, 17, 4
 Nabuthae V, 11, 2
 Niniuites V, 11, 2
 Ponticus (adj.) V, 1, 2; 14,
 14; 17, 14
 Romanus V, 4, 5; 6, 8
 Samaria V, 18, 5
 Sina V, 4, 8 (sc)
 Sion V, 2, 5 (sc); 4, 3 (sc); 5,
 9 (sc); 6, 10 (sc)

3. Livres sacrés

Acta Apostolorum V, 1, 6; 2,
 7; 3, 5
 Ecclesiasticus V, 4, 15 (sc)
 Genesis V, 1, 5; 11, 1

4. Mythologie et religions païennes

Apollo V, 7, 9 (sc)
 Cephas V, 7, 9 (sc)
 Epicurus V, 19, 7
 Februariæ V, 10, 1
 Kalendæ V, 10, 1
 Stoici V, 19, 7

III. INDEX TERMINOLOGIQUE ET GRAMMATICAL

absconditor IV, 25, 3 (Tp)
 absolute V, 8, 6
 abstruere IV, 27, 1 (hap.)
 absurdus IV, 4, 2; 17, 14; 29,
 16
 abundans (ex abundantia) IV,
 19, 8; 38, 7; V, 4, 2; 9, 3
 acatus (ἡ ἄκατος) V, 1, 2 (Tp)
 acceptatio V, 9, 9 (Tp)
 accessio IV, 15, 13
 actio gratiarum IV, 9, 9; 35, 11
 aculeus V, 10, 16 (sc)
 adaequare IV, 20, 8; 39, 5; V,
 8, 9
 adagnitio IV, 28, 2 (Tp)
 additamentum IV, 9, 10
 adfinis IV, 31, 2
 adflatus IV, 37, 1; V, 6, 12
 adflictatio V, 16, 1
 adflictator V, 16, 1 (hap.)
 adgenero IV, 19, 10 (Tp)
 adleuator IV, 36, 2 (hap.)
 administrare (« accomplir »)
 IV, 6, 4; 11, 5
 admoliri V, 3, 6
 adscribere IV, 2, 3; 5, 3; 15,
 9; 20, 8; 39, 14; V, 6, 7-8;
 10, 15; 11, 3; 14, 1; 15, 3
 adsistere IV, 2, 1; 3, 1
 adsuo IV, 11, 9
 aduentus V, 15, 4; 15, 7; 16,
 4; 20, 7
 adiuvo IV, 19, 10
 adulator IV, 9, 10
 aduocator IV, 15, 8 (Tp)
 aemulari V, 5, 10; 12, 8
 aemulus IV, 1, 10; 5, 6; 7, 8;
 9, 5; 11, 6 *passim*; 15, 1; 18,
 1; 20, 14; 27, 9; 29, 1; 35, 4;
 39, 18; V, 4, 10; 5, 6; 5, 8;
 7, 13; 13, 10; 17, 14; 19, 5
 aemulatio IV, 4, 2 *passim*; 20, 9
passim; 31, 6; V, 16, 6; 20, 1
 aenigma IV, 22, 15 (sc); 25, 1;
 35, 14; V, 6, 1; 6, 5; 18, 14
 aeon IV, 10, 9
 aeternus IV, 1, 7; 25, 15 (sc)
passim; 31, 2; 34, 13 (sc) *pas-*
sim; 36, 4 (sc) *passim*; 39, 11
 (sc)

- agnitio V, 1, 1; 8, 4; 8, 8; 11, 11 (sc); 16, 3; 20, 6
 album V, 1, 1
 aliquatenus IV, 9, 13
 allegoria IV, 25, 1; V, 4, 8; 6, 1; 6, 5; 18, 5
 allegorice IV, 20, 4
 allegoricus V, 4, 8 (sc); 7, 11
 allegorizo IV, 17, 12
 allophylus (ἀλλόφυλος) IV, 13, 7 (+ sc); 31, 1; 39, 5; V, 7, 8
 alumnus (adj.) IV, 5, 2
 amentare IV, 33, 2
 amolitio V, 2, 1; 4, 7
 anathema IV, 4, 5; V, 2, 5 (sc)
 angelicus V, 19, 10
 angelus IV, 4, 5; 7, 11; 18, 7 (sc); 21, 12; 26, 4 *passim*; 38, 5; 39, 11; 42, 5; 43, 2 *passim*; 43, 4; V, 2, 5 (sc); 2, 6 (+ sc); 6, 6; 7, 1; 8, 2 (+ sc); 10, 14; 12, 7 (sc); 12, 8; 16, 1; 16, 6; 18, 14; 19, 5; 19, 10
 anima IV, 1, 5; 11, 7 (sc); 12, 4 (sc) *passim*; 14, 4 (sc) *passim*; 15, 10 (sc); 17, 5; 21, 9 (sc); 21, 10; 22, 10 (sc); 23, 10 (sc); 25, 15 (sc); 27, 2 *passim*; 28, 11 (sc); 29, 1; 30, 1; 34, 12-14; 37, 3 *passim*; V, 4, 6 (sc); 4, 11 (sc); 6, 12; 8, 9 (sc); 9, 2; 10, 3; 10, 5; 10, 13; 14, 5; 15, 7-8
 animalis IV, 22, 12 (sc); V, 10, 5
 animus IV, 1, 4; 10, 1; 35, 2; V, 11, 16; 20, 1
 annuntiare IV, 8, 6; 8, 10 (sc); 9, 10; 19, 7 *passim*; 23, 10 (sc); 24, 6 *passim*; 25, 11; 33, 7 (sc) *passim*; 34, 15-17; 35, 5; 36, 6 (sc); 36, 7; 36, 9; 39, 1; 43, 5; V, 2, 7; 5, 2; 9, 7 17, 14; 17, 16; 20, 1 (+ sc); 20, 2
 annuntiatio IV, 24, 7
 annuntiator IV, 7, 3
 antecessor IV, 2, 4 *passim*; V, 3, 5
 antecursor IV, 33, 8 *passim*
 antehac IV, 16, 13
 anterior IV, 4, 5
 antichristus V, 12, 2; 16, 4-6
 antistes V, 9, 9
 antithesis IV, 1 *passim*; 2, 1; 4, 4; 6, 1; 9, 3; 23, 4; 24, 1; 24, 4 *passim*; 35, 13; 36, 12-13
 apostaticus IV, 5, 3
 apostatus V, 6, 6; 8, 2; 11, 11
 apostolatus V, 1, 2-3 (Tp)
 apostolicus IV, 2, 2 *passim*; 3, 2; 5, 1 *passim*; V, 2, 7; 19, 2
 apostolus IV, 1, 4; 2, 1; 3, 2; 4, 5; 5, 1 *passim*; 9, 1-3; 14, 4; 22, 12; 24, 1; 24, 8 *passim*; 34, 5; 34, 15; 39, 5; 39, 9; 43, 9 (= Paulus) V, 1 *passim*; 1, 3 (sc); 2, *passim*; 3, *passim*; 4, 7; 5, 8; 6, 7-9; 7, 6 *passim*; 8, *passim*; 9, 3; 10,

- passim*; 11, 12; 12, 8-9; 13, 2
passim; 14, 6; 14, 8-9; 15, 1; 15, 6-7; 16, 1-2; 16, 4; 17 *passim*; 18 *passim*; 19, 1; 19, 4; 20, 2-3; 21, 2
 apparere IV, 7, 2 *passim*; V, 2, 7; 3, 3; 4, 13; 6, 3; 7, 9; 8, 7; 11, 13; 11, 16; 17, 10; 19, 4; 20, 2
 appretiare IV, 40, 2 (sc) (Tp)
 aratrum IV, 1, 4 (sc)
 arbitrium IV, 9, 13; 16, 15; 29, 16
 arca IV, 12, 3; 12, 12; 13, 4
 arcanum IV, 35, 7
 archangelus V, 18, 13
 architectus V, 6, 10 (+ sc); 8, 4
 archon (*nom. plur.*) -ontes IV, 42, 2 (+ sc); V, 4, 9 (sc) - (*acc.*) -ontas IV, 27, 5 - (*abl.*) -ontibus IV, 42, 2 (sc); V, 6, 8
 arefactus IV, 12, 11
 argumentari IV, 9, 3; 10, 15; 16, 10; 35, 14; 39, 9; 42, 5; V, 6, 5; 7, 1; 8, 4; 17, 9
 argumentatio IV, 12, 2; 38, 7; V, 6 9; 14, 7
 argumentum IV, 9, 1; 9, 9; 11, 1; 13, 4; 18, 9; 19, 6; 19, 9; 20, 8; 22, 2; 22, 16; 25, 1; 25, 11; 29, 13; 30, 3; 32, 2; 34, 10; V, 7, 14; 12, 1; 14, 7
 arrabo (ὁ ἀρραβών) V, 12, 4
 articulum IV, 11, 4; 12, 9
 aspernamentum IV, 14, 16; 14, 17
 aspernari IV, 8, 6
 aspernator IV, 15, 8
 auctor IV, 2, 1 *passim*; 5, 2; 9; 7; 11, 3; 14, 16; 20, 1; 23, 2; 30, 6; 33, 2; 35, 1; 43, 4; V, 2, 2; 3, 9; 4, 13; 7, 14; 10, 1; 10, 8; 17, 3
 auctoritas IV, 2, 1 *passim*; 4, 1 *passim*; 5, 3 *passim*; 8, 8; 9, 14; 10, 15; 11, 6; 11, 9; 12, 2; 24, 8; 34, 7; V, 1, 3; 2, 7; 4, 10; 7, 10; 7, 14; 8, 1; 8, 11; 18, 8
 aucatrix V, 10, 13
 auditor V, 1, 1
 authenticus IV, 3, 1
 auersari IV, 7, 8
 auersio IV, 9, 9
 azymus V, 7, 3 (+ sc)
 baptisma IV, 11, 8; 34, 5; 38, 1 *passim*
 baptismum V, 10, 2
 baptizare V, 10, 1 (+ sc); 10, 2 (sc)
 basilica V, 5, 7
 benedictio IV, 14, 1 *passim*; 15, 4; 15, 5 (sc); 15, 7 *passim*; 21, 4; 24, 3; 28, 8; 40, 6
 benedicere IV, 15, 14 (sc); 15, 15; 16, 1 (+ sc); 16, 6; 16, 8 (+ sc); 23, 6 *passim*; 24, 3 (+ sc); 43, 1; V, 9, 9; 9, 11 (+ sc); 9, 12 (+ sc); 11, 1; 14, 11 (sc)

- benedictio V, 1, 5; 3, 9 (+ sc); 3, 11; 9, 9; 14, 11
 benedictus IV, 20, 9
 benefacere IV, 12, 11 (sc); 12, 15; 23, 4
 benefactio IV, 12, 14 (hap.)
 beneficium IV, 8, 4; 17, 7; 18, 2; 23, 3; 24, 12; V, 16, 7
 benignitas IV, 10, 3; 10, 4; 14, 2; 15, 4; 16, 11; 16, 12; 17, 2; 25, 6
 blasphemare IV, 14, 16 (sc); 23, 4; 28, 6-7; V, 1, 7; 13, 7 (+ sc)
 blasphemia IV, 9, 6; 28, 6 *passim*; 39, 8
 bonitas IV, 9, 11; 9, 12; 9, 15; 15, 5; 16, 10-11
 caecitas IV, 1, 2; 6, 2
 caelum IV, 7, 1 *passim*; 10, 12; 11, 7 (sc); 14, 5 (sc); 14, 8; 14, 13 (sc); 20, 5; 20, 6; 21, 11; 22, 1; 22, 7-8; 25, 1 (+ sc); 25, 3; 26, 1; 26, 10; 29, 15; 33, 9; 34, 13 *passim*; 35, 13; 36, 4 (sc); 36, 6; 38, 2; 39, 3; 39, 9 (+ sc); 39, 10 (sc); 39, 11 (sc); 39, 18; 42, 5 (+ sc)
 calceamentum (calcia-) IV, 24, 3
 caligo IV, 8, 3
 canere (= praedicere) IV, 9, 7; 29, 14; 35, 14; V, 9, 7; 9, 10; 17, 5; 18, 5; 18, 7; 19, 2
 capit (= ἐνδέχεται) IV, 5, 4
 captare IV, 27, 5; 31, 1; V, 11, 9
 carnalis IV, 9, 4; 22, 10; V, 10, 4; 10, 11; 10, 13; 17, 14; 19, 6
 carnaliter V, 4, 8 (sc)
 carneus IV, 40, 4 *passim*
 caro Dei V, 5, 9 - homo carnis IV, 36, 14; 37, 3 *passim*; 40, 4 *passim*; 42, 6 *passim*; V, 10, 4 - in carne uenisse V, 16, 4
 castigator V, 12, 9
 catechizare IV, 29, 10
 catechumenus V, 7, 6
 catholicus IV, 4, 3; 9, 9
 cautio IV, 33, 1
 census (= origo) IV, 5, 3; 22, 10; 36, 12; 40, 6; V, 1, 6; 8, 4; 14, 3; 20, 6 (= cens) IV, 7, 7; 19, 10; 34, 12; 36, 8
 cerebrum IV, 10, 16 *passim*
 character V, 1, 2
 charisma V, 8, 5; 8, 9-10
 Christi IV, 39, 12 (sc); 39, 15
 Christianismus IV, 33, 8; V, 4, 8; 6, 10
 Christianus IV, 3, 1; 4, 2; 6, 3; 14, 16; 17, 2; 17, 12; V, 3, 5; 7, 13; 16, 3
 Christus alius IV, 18, 5; 20, 6; 22, 11; 40, 2; V, 17, 3; 17, 6 - Dei IV, 7, 3; 27, 1; 28, 10; V, 6, 5; 15, 2; 16, 2 - dei alterius IV, 6, 4 - Deus V, 20, 4 - Esaiæ IV, 10, 7 - filius

- David IV, 36, 13; 38, 10 - homo IV, 12, 10; 36, 7 - Iohannis IV, 18, 7 - Israhelis IV, 18, 1 - Iudæus IV, 35, 16 - Marcionis IV, 6, 1; 6, 4; 8, 2; 9, 10; 10, 4; 10, 8; 10, 11; 11, 8; 13, 5; 14, 14; 15, 1; 15, 6; 20, 2; 21, 12; 22, 3; 23, 1; 29, 12; 29, 14; 34, 7; 34, 11; 42, 5; V, 6, 7; 18, 8 - Marcionitarum IV, 13, 7 - meus IV, 7, 6; 9, 5; 10, 8; 11, 7; 13, 4; 20, 3; 25, 12 - nos-ter IV, 21, 12 - nouus IV, 28, 8 - pascha V, 7, 3 (+ sc) - Petri IV, 22, 4 - pontifex IV, 35, 11 - propheticus IV, 10, 9 - prophetarum IV, 13, 3; 13, 7; 41, 2; 43, 9 - rex IV, 42, 1; V, 17, 5 (sc) - (gén.) corpus Christi V, 9, 5; 13, 12; 19, 6; 19, 9 (sc) - oues Christi V, 1, 5 - stigmata Christi V, 4, 15
 circumcidere IV, 7, 7; 24, 2; V, 2, 7; 3, 2; 3, 3 (sc); 3, 5; 4, 10 (+ sc); 9, 9; 13, 7 (+ sc)
 circumcisio IV, 3, 4; 34, 12; V, 3, 2; 3, 6-7; 3, 12; 4, 6; 4, 10-12; 9, 9; 13, 7 (+ sc); 17, 12 (sc); 20, 6
 circumferre IV, 12, 1 *passim*; 12, 3; 18, 2; 27, 2; V, 1, 9; 11, 15; 13, 2; 16, 1
 circumfigere IV, 42, 4 (Tp)
 circumlatio IV, 12, 12
 citra IV, 21, 12 (sc); V, 3, 1
 clausula V, 7, 13; 11, 11-12; 14, 14
 clibanus IV, 30, 3
 cludere IV, 16, 1
 coenum (caenum) IV, 21, 11
 cognomino (cognominatum) IV, 1, 1
 cognoscenter IV, 22, 14 (sc) (Tp)
 colaphizare (κολαφίζω) V, 12, 8
 commemorator IV, 26, 11 (Tp)
 commendare IV, 7, 7; 15, 4; 22, 10
 commendatio IV, 15, 5
 commentator IV, 2, 4
 commercium IV, 8, 2; 9, 3; 37, 1
 comminabundus IV, 15, 10 (hap.)
 comminari IV, 15, 3; 15, 11 (sc); 19, 4; 20, 3 (sc); 29, 12
 comminatio IV, 15, 3; 15, 13 *passim*; 19, 2; 24, 7 *passim*
 comminator IV, 24, 7 (Tp)
 comminus IV, 1, 2
 commiserò IV, 9, 3; 36, 5 (U)
 communicare IV, 22, 3
 communicatio IV, 9, 3; 24, 7
 communio IV, 4, 3; 10, 10 *passim*
 comparatio IV, 11, 5; 41, 4; V, 20, 6
 compendio IV, 1, 6; 9, 7

- compendium IV, 5, 7; 16, 15; 16, 17; V, 4, 13; 9, 3; 12, 2; 19, 1
- competere V, 3, 4; 3, 10; 4, 13; 4, 15; 5, 2; 6, 5; 6, 7; 8, 4; 9, 3; 9, 10; 13, 9; 14, 8; 16, 5; 16, 7; 17, 1; 17, 8; 18, 3; 18, 13
- competit (ut + *subj.*) IV, 5, 5; 15, 4 (competat)
- compingere V, 6, 3
- complaudere IV, 15, 12 (sc) (Tp)
- compotem (facere) IV, 16, 5
- comprobare V, 12, 8
- concessare V, 8, 4
- concorporatio IV, 4, 4
- concupiscere IV, 40, 1 (+ sc); 40, 3 *passim*
- concupiscentia IV, 40, 1 (sc); 40, 3; V, 17, 10 (Tp)
- condicere IV, 6, 3
- condicio IV, 6, 3; 10, 10; 12, 14; 14, 7; 14, 11; 19, 6; 19, 10; 19, 12; 30, 1
- condicionalis IV, 19, 6 (Tp)
- condicionaliter IV, 12, 9; 34, 4; 34, 5 (Tp)
- conditio (= ἡ κτίσις) V, 12, 6 (sc); 19, 4; 19, 6
- conditor IV, 5, 3; 17, 5 *passim*
- conferre IV, 2, 5; 3, 2 *passim*; 4, 3; 8, 4; 20, 13; 26, 3; V, 3, 1
- confessio IV, 7, 13; 20, 8; 28, 4; 39, 7; 41, 3
- confessor IV, 28, 5 *passim* (Tp)
- configere IV, 4, 4
- confirmatiue IV, 41, 5 *passim*
- confirmator V, 10, 1
- confiteri IV, 1, 3; 8, 7; 9, 15; 19, 12; 21, 6; 25, 1 (sc); 28, 4 (+ sc); 28, 5; 41, 3; V, 2, 1; 7, 14; 17, 14
- conflictatio IV, 39, 16; 39, 17 *passim*
- conformalis V, 20, 7 (Tp)
- congregari IV, 2, 4; 10, 5
- congressus IV, 1, 2; V, 11, 8
- congruentius IV, 17, 12 (Tp)
- congruere IV, 2, 5; 5, 6; 8, 5; 9, 10; 10, 5; 12, 1 *passim*; 15, 1; 24, 12; 30, 3 *passim*; 38, 10; 39, 3; V, 2, 7; 7, 8
- congruentia IV, 30, 1
- conscientia IV, 1, 8; 5, 7; 17, 13; 43, 3; V, 6, 6
- consentaneus IV, 16, 2
- consequens (erat + *inf.*) V, 10, 3
- consequi (ut) V, 5, 5 – (*trans.*) V, 10, 14-15; 12, 2; 14, 4 (sc)
- consignare (= confirmare) IV, 22, 7; V, 5, 9
- consiliarius V, 6, 9 (sc); 8, 4; 14, 10 (sc); 18, 3 (sc)
- consimilis IV, 39, 2; V, 14, 2
- consonare IV, 3, 5 *passim*; V, 3, 5
- conspar- / conspersio (= ὁ φουρμός) IV, 24, 2; V, 7, 3 (sc) (*hapax de sens*)

- conspirare IV, 6, 2
- constabilire V, 3, 1
- constantia IV, 2, 3; V, 1, 8; 18, 14
- constituere IV, 2, 1; 4, 5; 6, 1; 6, 3; 12, 12; 20, 10; 22, 5; V, 3, 12; 4, 7; 4, 9; 4, 12; 14, 14; 18, 14; 19, 10; 20, 4-5
- consultare IV, 2, 5
- consummator IV, 22, 3 (hap.)
- contagio IV, 9, 3
- contaminabilis IV, 20, 11; 20, 12 (hap.)
- contemplabundus IV, 40, 6 (hap.)
- contemptibilis V, 5, 9 (+ sc); 5, 10
- contemptor V, 16, 6
- contemptus V, 5, 9
- contenebrare IV, 32, 5 (sc) (Tp)
- continentia V, 15, 3
- contrarietas IV, 1, 1; 1, 8-9
- contrario (*adv.*) IV, 19, 7
- contrarius IV, 1, 9; 6, 2; 23, 7; 34, 3 *passim*; 43, 7; V, 3, 3; 7, 13; 15, 3; 17, 3; 19, 8
- contristatio V, 12, 1 (Tp)
- controuersia IV, 19, 6
- contrucidare V, 15, 2 (U)
- conuenientia IV, 16, 13; 16, 15
- conuenire IV, 2, 2 *passim*; 5, 7; 6, 2; 11, 6; 13, 7 *passim*; 20, 11; 21, 10; 22, 4; V, 2, 7; 3, 7; 9, 7; 9, 9; 11, 5
- conuenit (*impers.*) V, 10, 3
- conuersari V, 1, 4; 17, 9 (+ sc)
- conuersatio IV, 3, 4; V, 3, 7; 11, 13; 12, 6; 14, 4; 17, 12 (+ sc); 17, 13; V, 2, 4; 4, 15
- conuersio (« conversion ») V, 2, 7
- conuictus IV, 3, 3 *passim*
- coodibilis IV, 9, 3; 36, 5 (U)
- cor IV, 1, 6; 10, 16; 12, 13; 13, 7 (sc); 14, 1 (sc); 14, 11 (sc); 14, 13 (sc); 15, 9 (sc); 15, 11 (sc); 16, 9 (sc); 17, 14 (sc); 19, 3 *passim*; 21, 10 (sc); 25, 4; 25, 15 (sc); 26, 4; 27, 4 (sc); 28, 1; 28, 2; 30, 2; 31, 4 (sc); 33, 6 (+ sc); 34, 2 (sc); 35, 13 (sc); 38, 1; 39, 18 (sc); 40, 3; 43, 4 (sc); 43, 6 (sc); V, 4, 4 (sc); 4, 10 (sc); 7, 1; 8, 12; 11, 5 (+ sc); 11, 6 *passim*; 11, 11 (+ sc); 13, 7 (+ sc); 15, 5; 17, 5; 17, 10
- corporalis IV, 8, 2; 21, 14; V, 4, 15; 10, 4; 11, 8; 12, 5; 12, 8
- corporeus IV, 43, 8
- corpus IV, 2, 3; 8, 3 (sc); 8, 9; 9, 5; 10, 15 *passim*; 18, 9; 20, 13-14; 21, 11; 37, 3 *passim*; 40, 3 *passim*; 43, 2; 43, 5; V, 4, 15; 7, 4 (+ sc); 7, 5; 8, 9; 9, 2-5; 10, 2-3 (+ sc); 10, 4 *passim*; 11, 15 (+ sc); 11, 16; 12, 1 (+ sc); 12 *passim*; 13, 12; 14, 5 (+ sc); 15,

- 7-8; 17, 15 (+ sc); 19, 6; 19, 9 (+ sc); 20, 7
- corruptio (= ἐπιτίμιον) V, 18, 11 (sc)
- corruptere IV, 5, 5 *passim*
- corruptela V, 10, 5 (sc)
- corruptio IV, 4, 1; V, 4, 14; 11, 16
- coruscatio IV, 39, 9 (sc)
- Creator Deus IV, 3, 4; 6, 3; 12, 1; 43, 5; V, 7, 9; 16, 5; 17, 13; 18, 12-13; 19, 7; 20, 6 - meus IV, 16, 16 - (*gén. Creatoris*) Christus IV, 7, 3; 7, 10; 7, 13-14; 8, 1-2; 10, 10; 11, 6; 15, 1; 15, 7; 18, 7; 21, 7; 22, 6; 24, 10; 25, 5; 25, 7; 25, 18; 27, 10; 28, 5; 29, 6; 29, 8-9; 34, 3; 37, 3; 39, 1-2; 43, 4; V, 2, 2-3; 3, 2; 7, 12; 9, 13; 13, 11; 16, 6; 20, 2 - decreta V, 4, 6 - factura (homo) V, 17, 11 - forma IV, 16, 8 - gehenna IV, 28, 5 - homo IV, 25, 8; 38, 8 - Iesus IV, 39, 1-2 - pax V, 17, 14 - potestas IV, 9, 8 - prophetia V, 15, 5-6 - regnum IV, 35, 14 - scriptura IV, 12, 5 - secta IV, 23, 11 - Sermo, filius IV, 13, 1 - spiritus IV, 7, 12; 28, 10; V, 8, 4; 15, 5 - templum IV, 36, 2; V, 6, 12 - uirtus IV, 26, 11; V, 6, 8
- credere (*absolu*) IV, 1, 4; 2, 5; 4, 2; 8, 11; 20, 13 (sc); 22, 3; 23, 2; 25, 3; 25, 7; 27, 9 (+ sc); 30, 6; 34, 17; 36, 11-12; 38, 2; 41, 3 (+ sc); V, 1, 1; 1, 7; 1, 9; 2, 2; 3, 7; 4, 11 (sc); 8, 4; 9, 6; 9, 13; 11, 1; 11, 9 (sc); 13, 15; 14, 6 (sc) - (+ *dat.*) IV, 4, 3; 16, 5; 33, 4; 34, 12; 34, 15; 38, 2 (sc); V, 1, 6; 2, 6; 3, 12; 5, 7-8; 16, 5 (+ sc) - (+ *infinitive*) IV, 25, 5; 25, 9; 29, 3; 35, 15-16; 36, 9; 36, 12; 36, 14; 37, 1; 43, 5; V, 1, 1; 3, 11; 5, 6; 19, 9 - (+ *acc.*) IV, 19, 9; 43, 6; 43, 8 - (in + *acc.*) IV, 20, 10; 29, 3; 38, 10; V, 6, 10 (sc); 6, 11; 9, 1; 13, 2 (sc) - (in + *abl.*) IV, 36, 11; 43, 2; 43, 4 (sc); V, 3, 12; 17, 4 (sc) - (*trans.*) IV, 20, 13 - credendo IV, 1, 1; 34, 15 - rem credendam IV, 7, 2 - credenda IV, 25, 16 - credentes V, 3, 12; 5, 7 (sc)
- credibilis (credibile est) IV, 5, 4; 20, 10; 23, 6; 35, 8
- cremator V, 16, 2 (hap.)
- criminatio V, 13, 13 (U)
- cruciare IV, 21, 11
- crucifigere IV, 40, 3; 43, 5 (sc); V, 6, 5; 6, 7
- crucifixus V, 4, 15
- cruentatio IV, 39, 5 (hap.)

- crux IV, 20, 5; 21, 11; 40, 3; 42, 4; V, 5, 5-7; 5, 9; 6, 5; 6, 7; 17, 15 (+ sc); 19, 5; 20, 5 (sc)
- cucumerarius IV, 31, 6; 42, 5
- curiosus V, 9, 8
- custodire IV, 7, 7; V, 3, 7
- daemon IV, 7, 9 *passim*; 8, 5; 20, 4 *passim*
- daemonium IV, 8, 7 *passim*; 26, 11 (+ sc); 26, 12
- damnare IV, 5, 2; 10, 5; 23, 9; 28, 11; 30, 4; V, 4, 7; 4, 12; 7, 2; 10, 13; 14, 4; 15, 1; 19, 7
- damnatio IV, 8, 7; 29, 10; V, 10, 13
- damnator V, 7, 2 (T)
- dator IV, 16, 8 *passim*
- deducere (= deducendo facere) IV, 11, 1; 14, 16; 22, 7; 36, 12; V, 13, 11
- defensa V, 10, 3 (U)
- defensor V, 4, 12
- defingere IV, 6, 4
- definire IV, 12, 9; 16, 14; 17, 13; 22, 1; 34, 11; 38, 5
- definitio IV, 12, 2; V, 2, 4; 19, 3
- definitior V, 10, 2 (Tp)
- dehortatio IV, 15, 13 (hap.)
- dehortari IV, 15, 13
- delatura V, 18, 13 (U)
- delictor IV, 10, 2
- delineare IV, 40, 6 (T)
- delineatio V, 4, 8 (T)
- demonstrare IV, 1, 7; 9, 5; 10, 12; 11, 4; 11, 10; 14, 13; 22, 3; 33, 3; 39, 19; V, 2, 5; 6, 4; 9, 12
- demonstratio IV, 2, 1; 22, 9
- demutare IV, 1, 9; 15, 3
- demutatio IV, 1, 8
- denotare IV, 3, 4 *passim*; 27, 2
- denotio IV, 23, 10-11
- depalator V, 6, 10 (hap.)
- deprauatio IV, 3, 4
- deprecatix IV, 12, 8 (Tp)
- depretiator IV, 29, 4 (hap.)
- derelinquere V, 4, 8
- derogator IV, 29, 2 *passim* (Tp)
- derogatio V, 4, 5 (U)
- despoliare V, 12, 1 (+ sc)
- destinare IV, 1, 8; 6, 3; 7, 3; 11, 6; 14, 9; 21, 1; 23, 7; 23, 11; 33, 2; 39, 18; 41, 2; V, 6, 10; 8, 12
- destinatio IV, 11, 9
- destructio IV, 9, 11; 12, 7; 15, 1-2; 22, 2; 25, 6 *passim*; 33, 8; 35, 6; 36, 11; V, 2, 2; 7, 11; 8, 11
- destructor IV, 7, 8; 8, 7; 9, 11; 9, 13; 12, 9; 15, 1; 22, 1; 24, 3; 27, 2; 35, 8; 36, 2; 38, 10; 39, 3; 40, 1; V, 5, 1; 7, 14; 15, 3; 19, 5
- destruere IV, 3, 2; 7, 7; 9, 4-5; 9, 12-13; 11, 2; 12, 1 *passim*; 15, 1; 16, 6; 18, 1; 22, 3; 25, 18; 29, 16; 34, 3; 34,

8; 35, 10; 39, 17; V, 3, 8; 6, 9; 6, 13; 7, 10; 13, 14; 15, 1; 15, 5; 17, 3; 18, 10
 desultor V, 16, 6 (U)
 detectio IV, 36, 11 (hap.)
 detector IV, 36, 10 (hap.)
 determinare V, 2, 5; 4, 7
 detestator IV, 27, 6; 29, 6
 deurgere V, 1, 5
 deursorium V, 9, 7
 deus (Deus) aeui IV, 38, 7 (sc); 38, 8 – alius *passim*; V, 1, 8-9; 2, 2; 2, 4; 2, 7; 4, 10; 7, 8 (sc); 7, 13; 13, 5; 17, 6 – alter IV, 6, 1; 6, 4; 7, 14; 8, 11; 9, 11; 30, 3; 33, 5; 39, 9; 43, 4; V, 2, 1; 2, 3; 3, 10; 3, 12; 7, 14; 8, 2; 11, 7; 13, 10; 15, 1-2; 17, 2 – bonus IV, 30, 5 – Creator IV, 6, 3; 12, 1; 15, 7; 43, 4 – daemnonum IV, 20, 6 – duo dei IV, 1, 1; 17, 12; V, 2, 5 – idem deus IV, 1, 3; 8, 11; 11, 9; V, 3, 8 – Israhelis IV, 18, 1 – et iudex IV, 15, 4; 15, 7 – iudex IV, 24, 7; 29, 16 – lenis et mitis IV, 35, 16 – luminis IV, 1, 11 – Marcionis IV, 7, 4; 11, 3; 15, 7; 16, 15; 19, 4-5; 23, 5; 25, 5; 26, 10; 29, 6; 29, 10; 33, 7; 38, 3; V, 4, 14; 5, 4; 5, 10; 6, 4; 6, 12; 11, 2; 12, 8; 14, 13 – meus IV, 27, 1 – omnipotens IV, 35, 11 – optimus IV, 15, 2; 26, 7; 28, 10; 29, 10; 36, 2-3; 36, 6; 38, 1; 39, 17-18; 41, 2; V, 5, 6; 12, 8; 15, 1 – otiosus V, 4, 3 – prophetarum IV, 15, 15 – saeuus IV, 20, 7 – superior V, 14, 7; 18, 4; 18, 10; 18, 13 – tuus V, 6, 9; 7, 8; 13, 8; 18, 8 – ultor IV, 20, 7 – unicus IV, 2, 2 – unus V, 4, 11 – zelotes IV, 21, 10 (sc) – (*gén. Dei*) descensus IV, 7, 3 – metus IV, 16, 15 – sanctus IV, 7, 9 (sc); 7, 10-11; 7, 14
 diabolus IV, 29, 7; V, 6, 6-7; 11, 11; 11, 13; 17, 9-10; 18, 12-13
 dictum IV, 7, 6; 21, 5 (sc); 43, 7; V, 4, 1
 differentia IV, 1, 9; 25, 16
 diffidentia IV, 35, 7; V, 21, 2
 digestum IV, 5, 3
 dignari IV, 38, 7 (+ sc); 38, 8
 dignatio IV, 22, 2
 dignissime V, 1, 1
 diiudicare IV, 37, 4
 dilectio IV, 25, 16; 27, 4 *passim*; V, 4, 11; 8, 9; 16, 5 (sc); 20, 1
 dilector IV, 23, 5; 25, 16 (Tp)
 dimicare V, 1, 8
 dimissor IV, 10, 2 (hap.)
 dirigere (= contendere) IV, 12, 3; 37, 2
 disceptare V, 5, 7
 disceptatio V, 9, 6; 10, 2

discere IV, 22, 7
 disciplina IV, 1, 3; 11, 6; 12, 2 *passim*; 15, 4; 16, 2 *passim*; 17, 2; 17, 10; 25, 17; 27, 3; 36, 2 *passim*; 39, 7 (+ sc); 39, 19 (sc); 42, 3; V, 2, 2-4; 3, 2; 5, 4; 6, 10; 6, 13; 7, 2; 7, 13; 8, 2; 8, 12; 10, 10; 12, 6; 16, 7; 18, 11 (+ sc); 19, 11
 discipula IV, 19, 1
 discipulatus IV, 3, 1
 discipulus IV, 2, 1 *passim*; 4, 5; 5, 4 *passim*; 5, 7; 7, 13; 11, 5 *passim*; 12, 4; 12, 7 *passim*; 13, 6; 15, 1; 17, 12 (sc) *passim*; 19, 12; 21, 1; 22, 12; 23, 2; 23, 7; 24, 2; 26, 1 *passim*; 28, 1; 28, 3; 29, 12; 35, 1 *passim*; 39, 1; 39, 13; 39, 18; 40, 3; 43, 3 *passim*; V, 1, 1; 1, 4
 dispar IV, 8, 8
 dispendium V, 4, 13
 dispar- / dispergere IV, 20, 3 (sc)
 dispensatio V, 18, 1 (sc)
 dispensator V, 8, 7
 disponere (dispositus) IV, 1, 3 (sc); 1, 7; 1, 9; 9, 3; V, 4, 2; 6, 1
 dispositio IV, 1, 3; 1, 6 (sc); 1, 8; 2, 2; 6, 4; 7, 12; 15, 5; 16, 5; 16, 11; 31, 7 *passim*; 33, 8; 39, 3; 39, 15; V, 2, 1; 2, 4; 4, 8; 6, 6; 8, 12; 9, 13; 12, 7; 13, 8; 14, 7; 14, 13; 19, 8
 dispunctio V, 12, 5
 dispunctor IV, 17, 10 (Tp)
 dispungere (= complere) IV, 10, 2; (« dégager ») 22, 12
 dissidere (« être hérétique ») V, 2, 7
 distantia IV, 1, 9; 25, 16; 34, 12; 34, 17
 distinctio IV, 16, 15; 33, 5
 distinguere IV, 2, 5; 3, 4; 16, 17; 20, 13
 diuersitas IV, 1, 3; 1, 8-10; 6, 1; 9, 3 9, 6; 10, 10; 11, 5; 19, 2; 24, 1 *passim*; 34, 1; 34, 17; 36, 13; V, 3, 7; 3, 8; 10, 5; 20, 1-2
 diuersus IV, 1, 9; 5, 6; 10, 15; 11, 6; 11, 11; 14, 11; 16, 10; 19, 7; 23, 4; 28, 9; 29, 11 *passim*; 36, 2; 36, 13; 38, 1; V, 4, 14; 6, 9; 8, 9; 10, 8; 13, 1; 15, 8; 17, 3
 diuinatio IV, 25, 4 (sc)
 diuinitas IV, 7, 8; 7, 10; 11, 6 *passim*; 12, 2; 20, 6; 22, 6; 34, 17; V, 2, 3; 2, 4; 2, 7; 3, 7-8; 12, 6; 17, 9
 diuinus IV, 4, 5; 9, 5; 10, 15; 12, 9; 12, 11; 20, 12; 22, 5; 35, 11; V, 4, 1; 6, 10; 7, 10; 9, 2
 doctor V, 1, 5
 doctrina IV, 5, 4; 7, 6; 7, 7 (sc); 13, 1 (sc); 17, 8; 21, 9;

- 27, 7 (sc); 27, 9; 28, 8; 38, 10; 43, 9; V, 4, 14; 6, 11; 14, 8 (sc); 19, 11 (sc)
- documentum IV, 1, 3; 4, 2; 18, 2 *passim*; 21, 9; 28, 8; 35, 5 *passim*
- dominari (*intr.*) V, 9, 6 (sc); 9, 11
- dominatio V, 4, 8 (sc); 19, 4-5
- dominicus IV, 7, 7; 7, 12; 11, 5; 18, 4; 33, 1; 37, 4; 39, 12; V, 8, 4
- Dominus (appliqué au dieu de Marcion) IV, 9, 6; 25, 1; 25, 3; 29, 10; 29, 12; 33, 1-3 – (appliqué au Christ) IV, 1, 4; 1, 5 (sc); 7, 12; 9, 4; 9, 15; 10, 1 (sc); 10, 2; 11, 1; 11, 9; 12, 5; 12, 7; 12, 11-12; 16, 8 (sc); 17, 3 (sc); 17, 7 (sc); 17, 13 (sc); 18, 4; 18, 6; 18, 8-9; 20, 3 (sc); 20, 4; 20, 6; 21, 5 (sc); 21, 6; 22, 15; 25, 15; 26, 1 (sc); 29, 6; 29, 9; 33, 8; 33, 9 (sc); 34, 8-9; 35, 9; 35, 11; 35, 14; 35, 15 (sc); 36, 7 (sc); 36, 9-10; 37, 1; 38, 4; 38, 10; 39, 2; 39, 4 (sc); 39, 7 (sc); 39, 9 (sc); 39, 10; 39, 11 (sc); 39, 19 (sc); 40, 1 (sc); 42, 2 (+ sc); 42, 5; 43, 1 (+ sc); 43, 2-3; V, 1, 5; 5, 2; 6, 5; 6, 7-9; 7, 4 (sc); 9, 7; 11, 1 (sc); 11, 15; 15, 2(1) (+ sc); 15, 4; 15, 7; 16, 1-2; 16, 3 (+ sc); 16, 4; 20, 7 (+ sc) – (appliqué au Dieu de l'Alliance) IV, 1, 6 (sc); 1, 8 (sc); 10, 3 (sc); 14, 7 (sc); 14, 13 (sc); 15, 9 (sc); 22, 13 (sc); 22, 14; 22, 16; 23, 8; 24, 4; 24, 8-9; 24, 10 (sc); 27, 4 (sc); 29, 6-7; 31, 6; 33, 6; 39, 18; 42, 3; 42, 5 (sc); V, 1, 2; 3, 8 (+ sc); 4, 2 (sc); 5, 3; 6, 12 (sc); 7, 2 (sc); 7, 8 (sc); 7, 10 (sc); 9, 12 (sc); 10, 9 (sc); 11, 8 (+ sc); 11, 12 (+ sc); 12, 4; 12, 9; 14, 8; 14, 10 (sc); 14, 11; 17, 5 (sc); 17, 16; 18, 3 (sc); 18, 7 (sc)
- donatium V, 8, 5
- dos IV, 1, 1
- dumtaxat IV, 8, 5; 23, 2; V, 8, 11-12
- duplicitas V, 11, 9 (Tp)
- duricordia V, 4, 10 (sc); 13, 7 (T)
- dynastes IV, 14, 4 (sc) (*abl. dynasta*) (hap.); IV, 28, 11; 34, 17; V, 12, 8 (*acc. pl. dynastas*)
- eburnaceus IV, 15, 12 (sc) (hap.)
- ecclesia IV, 5, 1 *passim*; 9, 9; 11, 7-8; 13, 4; 24, 8; 29, 9; V, 1, 5; 4, 8 (sc); 8, 11; 12, 6; 15, 5-6; 17, 1; 17, 9; 17, 16; 18, 2 (sc); 18, 8 (sc); 18,

- 9 (+ sc); 18, 10 (sc); 18, 14; 19, 6
- ecclesiasticus V, 20, 1
- ecquid IV, 7, 1
- edere IV, 5, 3-4; 7, 10; 8, 11; 12, 2; 14, 1; 16, 13; 17, 13; 18, 2; 20, 9; 21, 1; 23, 1-2; 24, 12; 26, 1; 30, 4; 35, 7; 35, 12; 38, 9; 40, 1 (sc); 43, 3-4
- edisserere V, 14, 4; 15, 5
- editio IV, 5, 2
- edocere IV, 17, 14
- eiusmodi (= talis) V, 9, 1; 10, 4
- Elaeon (ὁ Ἐλαιών) IV, 39, 19 (+ sc) (U)
- elector IV, 36, 1 (U)
- eleemosyna (ἡ ἐλεημοσύνη) IV, 27, 3 (sc); 27, 6
- elementum IV, 17, 7; 20, 1; 29, 13; 33, 9; 39, 10; 39, 18; 42, 5; V, 4, 1 (+ sc); 4, 5; 19, 7
- elimator IV, 35, 7 (hap.)
- emaculare IV, 9, 9
- emancipare IV, 8, 2
- emendare IV, 4, 5 *passim*; 5, 5 *passim*; 29, 14
- emendatio IV, 4, 5 *passim*
- emendator IV, 4, 5; 17, 12
- eminentia V, 11, 14 (T)
- emundare IV, 9, 6; 27, 2 (+ sc); 35, 6-7
- emundatio IV, 9, 6
- enubilare IV, 36, 10 (Tp)
- episcopus IV, 5, 2
- epistola IV, 3, 2; 4, 3; V, 2, 1; 2, 7; 5, 1; 11, 13; 12, 2; 13, 1; 13, 4; 15, 1; 17, 1; 21, 1
- eremus V, 3, 8
- error IV, 1, 4; 21, 8; 22, 4; 36, 10; 38, 10; 43, 4; V, 4, 5; 11, 1; 16, 5
- erubescere IV, 1, 2; 5, 7; 11, 4; 22, 1; 34, 7; V, 4, 2; 5, 10; 13, 13; 19, 8
- eructare IV, 14, 1 (sc)
- ethnicus IV, 16, 14; V, 7, 8; 16, 2; 16, 3; 19, 8
- euangelicus IV, 2, 1; 39, 13; V, 19, 1; 20, 2
- euangelium IV, 1, 1 *passim*; 2, 1 *passim*; 3, 2; 4, 2; 5 *passim*; 6, 1; 6, 3; 7, 5; 7, 11; 8, 9; 9, 3; 9, 15; 11, 9-11; 14, 9; 14, 16; 15, 5; 15, 9; 15, 13; 16, 17; 17, 2; 22, 2; 28, 2; 30, 2; 33, 8; 34, 1-2; 34, 6; 35, 9; 36, 6; 40, 2; 43, 7; 43, 9; V, 1, 1; 1, 9; 2, 2 *passim*; 3, 1-2; 3, 6-8; 6, 7; 7, 1; 7, 11; 8, 4; 8, 6; 9, 7; 10, 9; 11, 4 *passim*; 13, 2 (+ sc); 13, 5 (+ sc); 14, 13-14; 16, 2-3; 16, 7; 17, 4 (+ sc); 19, 1 (sc); 19, 2
- euangelizare IV, 2, 5; 4, 5; 13, 1 (+ sc); 13, 2 (+ sc); 13, 3; 14, 13 (sc); 34, 16; V, 2, 5 (+ sc); 2, 6 (+ sc); 3, 1; 5, 1 (+ sc)

- euangelizator IV, 4, 5; V, 5, 1; 7, 11; 19, 5 (T)
 eucharistia IV, 34, 5 (Tp)
 euge IV, 17, 6
 exactio IV, 11, 5; V, 5, 10
 exactor IV, 18, 1
 exaggerare V, 15, 2
 exaggeratio V, 15, 2
 exaggeratus IV, 9, 14
 examen IV, 5, 3
 excelsus V, 2, 5 (sc)
 excerebratus IV, 11, 9 (Tp)
 excludere IV, 9, 10; 10, 11; V, 2, 3; 3, 2; 3, 6; 13, 1
 excondere V, 18, 5 (hap.)
 exemplum IV, 1, 10; 8, 5; 9, 3; 10, 3; 12, 3; 12, 5; 12, 8; 14, 2; 18, 1; 20, 2-3; 21, 4; 22, 2; 25, 15; 28, 1; 28, 8; 33, 1; 38, 1; 39, 16; V, 4, 1; 6, 9; 7, 10; 7, 12 (sc); 7, 13; 10, 4; 11, 2; 12, 7
 exitialis V, 16, 2
 exitus IV, 21, 9; 39, 14; 40, 2; 42, 4; V, 7, 12; 10, 5
 explorator V, 17, 1 (T)
 expugnare V, 4, 10
 expugnator IV, 20, 4
 expungere (« accomplir ») IV, 16, 12; 20, 3; 22, 13; 29, 4; 34, 13; 35, 11; 39, 18; 40, 2; V, 7, 14; 21, 2
 exserte V, 7, 1
 exspectatus IV, 4, 5
 exspectatrix IV, 16, 3 (Tp)
- exstasis (ecstasis) IV, 22, 4; V, 8, 12
 exstructio IV, 25, 6
 exstruere IV, 7, 7; 9, 4; 22, 3; 39, 5
 extraneus IV, 7, 6; 7, 12; 9, 6; 11, 1; 11, 3; 13, 7; 16, 10-11; 19, 11; 26, 9; 31, 2; 31, 6; 40, 2
 exuberare IV, 21, 4
 factor V, 4, 4
 falsarius IV, 3, 4; 5, 7; V, 20, 1
 falsus IV, 4, 1; 5, 7; 16, 17 (sc); V, 3, 2; 3, 3 (sc); 3, 4-5
 falx I, 1, 4 (sc)
 fastus IV, 3, 4
 fauus IV, 5, 3; 17, 7
 felicitas IV, 25, 13; 26, 13
 feritas IV, 39, 5
 fermentatio IV, 30, 3 (hap.)
 fermentum V, 7, 3 (sc)
 ferus IV, 1, 4
 fidelis IV, 7, 7; 33, 4 (sc); 34, 14; V, 1, 2; 7, 6; 7, 8
 fides (« fidélité ») IV, 31, 6 (sc) - (« foi ») IV, 1, 1; 2, 2; 2, 4-5; 4, 3; 16, 5; 16, 15; 17, 2; 18, 1 (du centurion); 18, 9; 19, 4; 19, 11-12; 20, 9-11; 20, 13; 21, 12; 24, 10-11; 25, 3; 25, 5; 29, 3; 29, 6; 34, 16; 35, 8; 35, 11 (sc); 36, 10 (+ sc); 36, 12-14; 36, 12 (sc); 38, 10 - (« crédit,

- confiance ») IV, 2, 3; 3, 2; 5, 7; 7, 1; 13, 4; 13, 6; 14, 8; 16, 4; 25, 9; 42, 3; 43, 5 - ex fide IV, 34, 12; 35, 11; V, 1, 4; 1, 7-8; 2, 1; 2, 3; 3, 4; 3, 8-9; 3, 11 (+ sc); 3, 12; 4, 11; 7, 13; 8, 8 (sc); 9, 7; 10, 1; 11, 5; 11, 7; 11, 14; 13, 2 (+ sc); 13, 8-9; 14, 9; 19, 7; 20, 2
 figulus IV, 40, 2 (+ sc)
 figura IV, 13, 4; 13, 6; 21, 11; 22, 12; 29, 13; 34, 9; 35, 15; 36, 13; 40, 1; 40, 3; 40, 5; V, 1, 5-6; 6, 1; 6, 5; 7, 3; 8, 4; 11, 5; 11, 8; 18, 10; 19, 9; 20, 3 (sc); 20, 4
 figurare IV, 31, 2; 31, 8; 40, 1; 40, 6; V, 7, 12
 figurate IV, 1, 8; 20, 4; 24, 10; 27, 4; V, 13, 15
 figuratus IV, 9, 3; 9, 9
 filia IV, 15, 10; 19, 1 (sc); 29, 14 (sc); 34, 9; 42, 5; V, 8, 6 (sc)
 filius (*seul*) IV, 10, 3; 22, 1 (sc); 22, 8-9 (+ sc); 22, 10 (sc); 22, 12 (sc); 25, 7-8; 25, 10 (sc); 25, 11; 35, 5; 41, 2; V, 1, 5; 3, 10; 3, 12; 4, 3 (+ sc); 4, 8 (sc); 5, 3; 7, 1; 8, 6 (sc); 9, 8 (+ sc); 14, 1; 16, 4 (sc); 17, 6; 17, 7 (sc); 17, 8; 17, 9 (+ sc); 17, 10 (+ sc); 18, 7; 18, 11 (sc); 20, 4 - Creatoris IV, 8, 8 - David IV, 36, 9 (+ sc); 36, 10; 36, 11 (sc); 36, 12-14; 37, 1-2 (sc) - Dei IV, 7, 11 (sc); 7, 13; 8, 5 (+ sc); 8, 7; 17, 5 (sc); 19, 9; 20, 7; 41, 5 (+ sc); 42, 1; V, 4, 2 (sc); 4, 4; 8, 7 (sc) 17, 10 - fidei V, 3, 11 (+ sc); 3, 12 - hominis IV, 10, 6-16; 10, 12; 10, 1-4; 14, 14 (sc); 14, 16-17; 19, 8; 21, 7; 21, 9 (+ sc); 28, 6 (sc); 29, 7-9; 35, 14; 37, 2 (sc); 37, 3; 39, 10 (sc); 39, 11 (+ sc); 39, 12-15; 41, 1 (sc); 41, 4 (+ sc); V, 8, 5 (+ sc) (hominum); 10, 9 - Iesse V, 8, 4 - Israhel(is) IV, 22, 16; 24, 2; V, 11, 5
 fingere IV, 21, 12; 40, 3
 finis (= τὸ τέλος) V, 4, 2; 6, 5; 7, 13; 8, 4
 fluitare IV, 20, 8
 fluuius IV, 9, 8
 fons IV, 13, 4; 14, 2; 14, 4; 24, 1; 35, 10
 forma IV, 1, 11; 5, 7; 6, 3; 8, 4; 9, 13; 11, 12; 12, 15; 16, 8; 21, 11; 22, 7; 24, 8; 26, 2; 31, 1; 38, 9; V, 1, 9; 2, 7; 3, 1; 3, 11-12; 5, 7; 12, 9; 15, 5; 18, 5
 formare (« instruire ») IV, 16, 13; 35, 16
 fortassean V, 9, 8
 fouea IV, 17, 12
 fraus IV, 9, 6; 16, 14; 24, 5

- frequentia IV, 14, 3; V, 4, 6
 (+ sc)
 fretum IV, 20, 3
 friuolus IV, 29, 2
 fructificatio IV, 39, 16-17 (Tp)
 frux IV, 1, 4
 fungi (*trans.*) IV, 18, 8
 gaza, orum (= gaza, ae) IV,
 28, 11
 gehenna IV, 28, 3 (sc); 28, 5
passim; 29, 12; 30, 3
 gemma IV, 13, 4
 generositas IV, 5, 2; V, 4, 8
 gens (unus) IV, 1, 4; 11, 12;
 33, 4; 36, 8; 39, 3; V, 9, 9
 gentes (= τὰ ἔθνη) IV, 6, 3;
 11, 8; 16, 12; 29, 3; 31, 6;
 31, 8; 39, 11 (sc); V, 3, 8
 (sc); 9, 11 (sc); 15, 3 (+ sc);
 17, 6 (sc)
 gentilis IV, 13, 7; V, 17, 14-15
 germanus IV, 3, 4
 gestire (+ *inf.*) IV, 2, 5; 20, 9
 gloria IV, 2, 1; 7, 13; 9, 9; 10,
 1 (+ sc); 14, 6; 14, 13 (sc);
 15, 6; 15, 9; 15, 11 (+ sc); 18,
 2; 22, 3; 22, 5; 22, 15 (sc);
 22, 16; 25, 4; 28, 11; 34, 17;
 35, 11; 35, 15; 38, 10; 39, 11
 (sc); V, 6, 4 *passim*; 7, 11; 9,
 12 (+ sc); 9, 13; 10, 4; 11, 5;
 11, 8; 11, 11; 11, 14-15; 13,
 11; 16, 2 (sc); 17, 4 (sc); 17,
 5 (+ sc); 20, 6; 20, 7 (+ sc)
- gloriari (*sens pronominal*) IV,
 7, 13; 15, 9; 15, 10 (+ sc); 28,
 11; V, 5, 10 (+ sc); 6, 13
 (+ sc); 13, 11
 glorificare IV, 1, 8; 18, 2
 grabattus (ὁ κράβατος) V, 5, 10
 gradus IV, 2, 3; 9, 14; 16, 11;
 29, 5; 37, 2; V, 1, 8; 10, 2;
 16, 6
 gratia IV, 7, 7; 15, 15; 17, 1
 (sc); 17, 7; 19, 7; 22, 2; 22,
 4; 22, 14 (sc); 24, 7; 33, 4;
 34, 1 (sc); 35, 11; V, 2, 4
 (+ sc); 2, 6; 3, 11; 4, 4; 5,
passim; 8, 4; 8, 7; 8, 11; 10,
 16; 13, 10 (+ sc); 13, 11; 15,
 5; 17, 11; 18, 1; 19, 6
 gratias (agere) IV, 25, 1 (sc)
 haeresis IV, 4, 3; 17, 2
 habere (+ *inf.*) IV, 7, 3
 habitare IV, 7, 3 (sc)
 hactenus V, 11, 10
 haeresis V, 8, 3; 19, 1; 19, 7
 haereticus (*subst.*) IV, 5, 7;
 11, 4; 17, 12; 18, 4; 19, 6;
 20, 8; 21, 10; 23, 8; 25, 3;
 25, 10; 29, 10; 34, 14; 36, 5;
 37, 3; V, 5, 7; 5, 10; 6, 5; 7,
 4; 9, 1; 10, 1; 10, 7; 11, 13;
 12, 9; 13, 2; 14, 7; 15, 2; 16,
 1; 17, 9; 17, 16; 18, 1; 18, 3;
 18, 10; 19, 8 - (*adj.*) IV, 6, 2;
 10, 15; 11, 9; 25, 15; 35, 14;
 42, 8; V, 1, 9; 3, 11; 19,
 1-2; 20, 2

- haurire IV, 5, 1
 hebes V, 19, 7
 holocaustum V, 5, 10
 homo Christus IV, 12, 10;
 13, 7 (+ sc); 21, 5; 21, 12
 (sc); 30, 1 (sc); 30, 2; 36, 6
 (sc); 36, 7 - (Iohannes) IV,
 18, 5 - iustus IV, 17, 1 - legis
 IV, 11, 1 - peccator IV, 9, 3;
 9, 9 - (Petrus) IV, 22, 5 -
 secundum hominem V, 4, 1
 (+ sc) - spem habere in
 homine V, 6, 13 (sc) - doc-
 trinae hominum IV, 27, 7;
 27, 9 - hominum genus IV,
 16, 11; 25, 9 (*plur.*) - ad
 hominum salutem IV, 7, 13;
 8, 5 - hominibus per homi-
 nem V, 1, 3 (sc); 1, 6
 hucusque IV, 17, 13
 humanitas (« hospitalité ») IV,
 31, 1 (cf. *TLL* VI, 3, c. 3082,
 l. 19 s.)
 humanitus V, 4, 1
 humanus IV, 4, 5; 9, 9; 12,
 8-9; 15, 14; 17, 7; 17, 10; 19,
 9; 20, 11; 21, 7; 23, 9; 25, 11;
 29, 3; 30, 1; 35, 7; 38, 1; V,
 4, 1; 8, 5; 8, 9; 8, 12; 11, 3
 humiliare IV, 15, 10 (sc); 33,
 6 (sc); V, 3, 8; 20, 7 (Tp)
 humilis IV, 36, 2; V, 5, 10
 humilitas IV, 14, 7; 18, 8; 25,
 5; 36, 2; V, 8, 2; 19, 10; 20, 7
 hymnus V, 18, 7
- hypocrisis IV, 23, 9; 27, 1
 (+ sc); 28, 2; V, 12, 6
 hypocrites IV, 29, 15
 identidem V, 16, 1
 idolatria IV, 9, 6; 10, 3; 11,
 8; 21, 9; V, 9, 13
 idolothyton (τὸ εἰδωλόθυτον)
 V, 7, 9 (U)
 idolum IV, 1, 5; 17, 7; 31, 6
 (sc); V, 7, 9 (+ sc)
 Iesus IV, 7, 11 *passim*; 8, 4;
 9, 9; 10, 10; 10, 11; 13, 4;
 13, 6; 20, 2; 20, 5; 20, 7; 21,
 2; 27, 2; 36, 8; 36, 9 (+ sc);
 36, 10; 36, 11 (+ sc); 36, 12;
 37, 1 (sc); 39, 1-2; 43, 3; 43,
 9; V, 1, 6; 5, 2; 6, 7; 16, 1;
 16, 4
 Iesus Christus V, 1, 3; 11, 1;
 13, 10 (sc)
 ignorantia IV, 8, 1; 20, 8; 25,
 11; V, 6, 7-8; 9, 8; 14, 8;
 18, 3
 ignorare IV, 7, 11; 7, 14; 20,
 10; 41, 1; V, 3, 10; 6, 7; 10,
 1; 11, 8; 11, 13; 13, 4; 14, 6
 (sc); 14, 7; 14, 9; 14, 13; 16,
 2-3; 16, 6; 18, 3
 ignotus Christus IV, 7, 7 -
 Deus IV, 16, 13; 20, 5; 25, 2;
 25, 10; 25, 13; 28, 2; V, 5, 4;
 7, 13; 11, 7; 11, 10; 14, 8;
 16, 3; 18, 10; 19, 9 - gloria
 V, 6, 6 - sacramenta V, 11, 7
 - (*subst.*) IV, 26, 8; 36, 8

illiberis IV, 34, 8 (hap.)
 illicite IV, 34, 4; 34, 9 (Tp)
 illuminare IV, 1, 5; 3, 4; 13, 4; 25, 11; 41, 4
 illuminatio IV, 7, 4; 25, 11
 illuminator IV, 2, 5; 7, 4; 17, 14; 25, 5; 40, 4 (T)
 illusor IV, 35, 7 (sc)
 imaginarius V, 20, 5
 imago IV, 9, 9; 34, 14; 38, 3; V, 7, 3; 8, 1 (+ sc); 10, 10 (sc); 10, 11; 11, 12 (sc); 12, 6; 18, 9; 19, 3; 20, 4 - *et similitudo* IV, 21, 12; 22, 5; V, 6, 12
 impingere V, 16, 5
 impius IV, 1, 1
 implicare V, 2, 6
 importabilis IV, 27, 6 (Tp)
 imprecatio IV, 41, 1
 improvidentia V, 1, 2 (T)
 inaquosus IV, 13, 4 (Tp)
 inauditus IV, 24, 6
 inclamatio IV, 15, 8 (Tp)
 incongruens IV, 15, 8
 inconstans IV, 9, 14
 inconstantia IV, 1, 10
 incontaminabilis IV, 9, 4-5
 incredibilis V, 2, 2
 indago IV, 9, 1
 indere IV, 20, 13; 28, 8
 indignus IV, 7, 3
 induere IV, 13, 4; V, 7, 3; 10, 14; 12, 3; 18, 12; 19, 11
 indultor IV, 9, 12

inebriator V, 18, 7 (hap.)
 infamare IV, 26, 4; 36, 10
 infamia (« diffamation ») IV, 30, 6
 inferre IV, 2, 4
 informator IV, 22, 3 (hap.)
 ingenium IV, 1, 11; 25, 3
 immundus IV, 8, 5; 9, 4; 24, 11 (+ sc)
 incontemplabilis V, 11, 5 (T)
 incontradictibilis IV, 39, 7 (hap.)
 inconuenientia IV, 16, 14 (hap.)
 incorruptela V, 10, 14; 12, 3 (sc)
 incredibilis (incredibile est) IV, 9, 8; 18, 1
 incredulitas (condicio non credentium) IV, 23, 1-2; 28, 2; 43, 3; V, 17, 7 (sc); 17, 8-10
 increpatio IV, 7, 15; 23, 1-3 (U)
 indimissus IV, 34, 4 (hap.)
 indiuiduitas IV, 22, 4
 inebriare V, 18, 7 (sc)
 inebriator V, 18, 7 (hap.)
 infatuare V, 5, 7 (sc); 5, 8; 6, 1
 infidelis V, 11, 9 (sc); 11, 10-11
 ingenium (*sens péjoratif*) V, 19, 8
 ingratus IV, 17, 6 (sc); 17, 7; V, 11, 15
 inhonestus V, 5, 9 (+ sc); 5, 10
 inhonoro IV, 15, 10 (sc) (Tp)

inhorrere IV, 9, 6
 inhospitaliter IV, 24, 8 (hap.)
 iniectio IV, 1, 2
 initiator IV, 22, 3 (hap.)
 initium V, 4, 2
 innouatio IV, 1, 9
 inobaudientia IV, 17, 14 (Tp)
 inoperari V, 17, 6 (Tp)
 inquinare IV, 9, 4 *passim*
 inquinamentum IV, 9, 5; V, 12, 6
 inquis (Marcion) IV, 7, 13; 15, 2; 21, 7; 25, 6; V, 4, 7; 7, 1; 20, 6
 inquit (sc) IV, 7, 7; 8, 4; 8, 10; 9, 10; 10, 1 (Esaias); 11, 7; 13, 1; 14, 1; 14, 4; 14, 6; 15, 9; 15, 11-12; 16, 1; 16, 3; 17, 2; 17, 6; 17, 8; 18, 5; 20, 3; 20, 8; 20, 13; 21, 5; 21, 9-10; 22, 10; 22, 11 (Esaias); 22, 14; 22, 16 (Esaias); 22, 14; 22, 16 (Moyses); 23, 8; 24, 3; 24, 5; 25, 1; 25, 10; 25, 15; 26, 11; 27, 2; 28, 3; 28, 8; 28, 10; 29, 5; 29, 14; 30, 4; 33, 1; 33, 9; 34, 4; 34, 6; 34, 15; 35, 12-13; 36, 4; 36, 7; 36, 10; 37, 1; 38, 2; 39, 4-5; 39, 8; 40, 5-6; 41, 3-4; 42, 5; 43, 1-2; V, 2, 5 (Esaias); 3, 3 (Paulus); 3, 9; 3, 11; 4, 4; 4, 12; 4, 15 (Ecclesiasticus); 6, 3; 6, 10 (Esaias); 6, 13; 7, 4; 7, 10 (Paulus); 8, 1 (id); 8, 6 (id); 9, 9-11; 10, 5 (id); 10, 9-11 (id); 11, 8 (id); 11, 12; 13, 5 (id); 13, 10 (id); 14, 6; 14, 11; 15, 3 (id); 16, 5; 17, 9-10 (id); 17, 14; 18, 5; 18, 8-10; 19, 11; 20, 1; 20, 7
 iniquant IV, 19, 6; 38, 9; 41, 4; 43, 1
 insinuare IV, 2, 2
 inspectatio IV, 35, 4 (Tp)
 inspector V, 21, 2
 instinctus IV, 34, 9
 instituere (« créer ») IV, 1, 9
 institutio IV, 12, 2; 16, 13; V, 8, 2; 10, 1
 institutor V, 5, 3 (T)
 instrumentum IV, 1, 1; 2, 1; 3, 4; 10, 13; 25, 3; V, 1, 3-4; 2, 7; 6, 7; 6, 9; 13, 4; 14, 10; 16, 7
 insultatorius V, 10, 16 (Tp)
 intentio IV, 6, 3; 10, 13; 34, 10; V, 2, 4; 18, 13
 intercalare V, 13, 10 (U)
 interpolare IV, 1, 1; 3, 4; 4, 4; V, 21, 1
 interpolatio V, 3, 2
 interpres IV, 5, 3; 33, 1
 interpretari IV, 1, 9; 7, 15; 13, 4; 16, 15; 17, 12; 20, 9; 20, 12; 25, 5; 25, 9; 27, 2; 29, 14; 31, 8; 35, 8; 35, 11; 35, 12; 43, 7; V, 4, 8; 5, 7;

- 6, 7; 7, 1; 7, 12; 8, 9; 11, 11; 15, 7; 17, 7; 20, 2
 interpretatio IV, 9, 10; 10, 13; 14, 1; 19, 7; 27, 9; 35, 4; V, 8, 8 (sc); 8, 12; 18, 10
 interrogatiue IV, 41, 5 (hap.)
 interstruere IV, 39, 12 (Tp)
 introgressus IV, 7, 10; 12, 5
 inuitator IV, 25, 18; 31, 2
 iocunditas IV, 8, 9; 11, 7 (sc); 14, 11 (+ sc); 31, 8; V, 4, 6 (sc)
 Iudaea IV, 19, 9; 20, 1; 29, 12; 35, 10
 Iudaei IV, 1, 4; 2, 5; 8, 1; 10, 13; 11, 2; 12, 4; 14, 16; 15, 2; 16, 11; 17, 13-14; 31, 6; 35, 10; 35, 16; 39, 9; 40, 1; 41, 3; 42, 8; V, 3, 5; 4, 8 (sc); 5, 1; 5, 8 (+ sc); 5, 9; 8, 4; 8, 12; 9, 7; 11, 6; 13, 7; 14, 7-8; 15, 1; 16, 3; 17, 4; 17, 8-10; 20, 6
 Iudaeus IV, 8, 2; 18, 5; 35, 10; 36, 8; V, 5, 7; 11, 7; 12, 2 (sc); 13, 7 (+ sc)
 Iudaicus IV, 2, 1; 3, 4; 6, 3; 14, 4; 33, 4; 37, 1; 40, 1; V, 5, 1; 17, 14-15; 19, 5
 Iudaismus IV, 4, 4; 6, 3; 11, 1; 33, 8; V, 1, 8; 2, 1; 3, 1; 3, 5; 4, 8; 5, 1; 6, 10; 17, 9
 iudex IV, 7, 13; 8, 7; 10, 12; 15, 7; 16, 6; 17, 10; 20, 7; 21, 1; 21, 10; 23, 7-9; 24, 5; 24, 7; 28, 9 (sc); 28, 10 (+ sc); 29, 7-10; 29, 16; 30, 4; 35, 1; 36, 1; 37, 4; V, 5, 8; 7, 1; 8, 4; 11, 4; 12, 5; 13, 2; 14, 14
 iudicare IV, 1, 4 (+ sc); 1, 5; 10, 14; 14, 4 (sc); 14, 6 (sc); 14, 7 (sc); 17, 8 (sc); 17, 9 (sc); 17, 10; 19, 3; 19, 11; 23, 9; 24, 5; 26, 4; 29, 10; 29, 15 (+ sc); 29, 16; 30, 2; 30, 6; 31, 8; 34, 14; 35, 16; 38, 1; 41, 1; V, 4, 12; 6, 11; 7, 2; 12, 5; 13, 4 (+ sc); 13, 5; 16, 5 (sc); 19, 9 (sc); 21, 2
 iudicium IV, 1, 5 (sc); 8, 7; 14, 6 (sc); 14, 7; 21, 1; 23, 4; 24, 7; 27, 7; 29, 11; 29, 15 (sc); 30, 6; 35, 16; 36, 2; 36, 7; 42, 2 (+ sc); V, 4, 12 (sc); 4, 14; 9, 10 (sc); 13, 3 (+ sc); 13, 5
 iudicatio IV, 24, 5
 iustificare IV, 18, 9; 29, 15; 33, 6; 35, 11; 36, 2; V, 13, 9; V, 3, 8; 3, 12
 iustificatrix IV, 36, 2 (hap.)
 laciniosus IV, 1, 5(6); 29, 6
 laesus V, 15, 1 (U)
 languere IV, 11, 3; 14, 13 (sc)
 languor IV, 8, 4 (sc); 35, 5
 lapis angularis V, 17, 16
 latebrae IV, 8, 1
 lauacrum IV, 9, 7; 27, 3
 lector IV, 6, 4

- legalis IV, 25, 15; 38, 4; V, 4, 8; 14, 13
 lepra IV, 9, 10; 9, 13
 leprosus IV, 9, 3-6; 9, 12; 35, 4 *passim*
 lex Creatoris IV, 16, 10; 23, 10; 24, 5; 26, 12; V, 1, 8; 2, 3; 3, 2; 3, 6; 4, 13; 7, 2; 7, 8; 13, 11; 13, 14 - (« loi juive ») IV, 1, *passim*; 22, 5; 25, 15; 27, 1 *passim*; 34, 8-9; 34, 12; 35 *passim*; 38, 1; 38, 4; V, 13, 15; 14, 6 (sc); 18, 11 (sc); 20, 6 (+ sc); 20, 7 - (« loi nouvelle ») IV, 1, 4; 4, 3 - (« loi primordiale ») IV, 1, *passim*; 2, 2; 8, 9; 9 *passim*; 11 *passim*; 12, 10-11; 14, 9; 16, 5; 30, 1; 34, 1; 36, 7; 40, 1; V, 2, 1 (+ sc); 2, 2; 14, 7; 14, 9; 14, 13; 14, 14 (+ sc); 17, 15 (+ sc); 18, 8; 19, 9-11 - (« la Loi et les Prophètes ») IV, 4, 4; 6 *passim*; 7 *passim*; 17, 14; 20 *passim*; 22, 11; 23, 3; 25, 6; 33, 8-9; 36, 5; 36, 6 (sc); 36, 11; 39, 17 - (« loi du sabbat ») IV, 12, 9; 12, 14
 libellus IV, 34, 2 (sc)
 licuerit (non) IV, 2, 3; 18, 1
 lignus (« bois de la Croix ») V, 3, 10
 linea IV, 17, 13; V, 1, 8
 liquor IV, 15, 12 (sc)
 litura V, 16, 1
 localis IV, 34, 12 (Tp)
 lucere V, 2, 6; 16, 1
 lucerna V, 7, 1
 lucescere V, 11, 11 (sc)
 lucifer V, 9, 7 (+ sc)
 lucrari IV, 3, 3; V, 3, 5
 lucrifacere V, 3, 5
 lumen IV, 1, 11; 7, 3 (sc); 9, 6; 11, 1; 19, 5; 36, 12; 36, 14; 42, 5; V, 2, 5 (sc); 6, 1; 11, 12 (+ sc)
 lupus V, 1, 5 (+ sc)
 lux IV, 1, 5-6; 21, 11; 22, 13 (sc); 27, 1; 39, 9 (sc); 43, 1 (+ sc); V, 4, 4 (sc); 9, 8; 11, 11 (sc); 11, 12 (+ sc); 12, 7 (sc); 17, 5
 machaera IV, 1, 4 (sc); 20, 2; 24, 10 (sc); 29, 14
 machinatio V, 18, 12 (Tp)
 magister IV, 2, 1; 2, 5; 4, 5; 5, 4; 5, 7; 11, 6; 12, 2; 17, 11; 17, 12 (sc); 26, 2; 28, 9 (sc)
 maiestas IV, 21, 3-4
 maledicere IV, 16, 1; 27, 1; 28, 8; V, 17, 15
 maledictio IV, 15, 3-4; 15, 5 (sc); 15, 7-8; 28, 8; V, 3, 9 (+ sc); 3, 10; 3, 11
 maledictum IV, 20, 11
 maledictus IV, 15, 14 (sc); V, 3, 10 (sc)
 maleficium IV, 17, 13
 maleficus IV, 42, 4 (sc)

- malignitas IV, 29, 4
 malitia IV, 16, 3 (+ sc); 35, 3
 (sc); V, 6, 7; 14, 12 (sc)
 malitiosus IV, 41, 1
 manare IV, 24, 8
 mandatum V, 18, 6 (T)
 manifestare IV, 41, 3
 manifestissime IV, 36, 10 (Tp)
 manifestius IV, 40, 6
 manna IV, 12, 6; 21, 3; 26, 10
 manumissor V, 4, 9 (hap.)
 manumittere V, 4, 9 (+ sc) (T)
 martyr IV, 10, 12; 21, 10;
 39, 7
 martyrium IV, 39, 4
 mas IV, 34, 2 (sc)
 massalis IV, 18, 4 (T)
 materia IV, 4, 2; 8, 7; 9, 5; 9,
 7; 12, 5; 13, 6; 14, 12; 15, 13;
 21, 3; 21, 10; 25, 3; 29, 1; 30,
 2; 34, 17; 38, 3-5; 38, 9; V,
 2, 3-4; 2, 7; 16, 7; 19, 7
 matrix IV, 35, 10
 medicina IV, 8, 4; 10, 2; 12,
 9; 12, 15; 24, 12; 35, 8; 36,
 10
 mediocritas IV, 21, 5
 mendacium IV, 7, 1; 7, 3; 7,
 15; 10, 8; 21, 7; 39, 1; V, 14,
 2; 16, 4; 17, 9; 18, 6 (sc)
 mendax IV, 10, 15
 mentio IV, 11, 8; 19, 7; 19, 9;
 25, 12; 25, 15; 33, 5; 34,
 8-10; 40, 4; V, 2, 4; 3, 11; 4, 1;
 4, 8; 8, 4; 18, 6; 19, 6; 20, 2

- mentiri V, 1, 4; 2, 5; 18, 13
 minorare IV, 21, 12 (sc)
 miseratio IV, 16, 12
 miserator (= οὐκέρμων) V,
 11, 1 (Tp)
 misereri IV, 10, 2 (sc); 17, 8;
 37, 1 (sc); 43, 1 (sc); 43, 9
 misericordia IV, 10, 2 (sc);
 10, 4; 12, 15; 16, 12 (+ sc);
 17, 8; 20, 11-12; 27, 3; 36,
 7; 37, 1; V, 5, 6; 11, 1 (+ sc);
 11, 2
 misericors IV, 17, 8 (+ sc); V,
 11, 1
 mitis IV, 19, 3; 23, 8 (sc);
 35, 16
 mitra IV, 11, 7 (sc)
 modico (*adv.*) IV, 21, 12 (sc)
 modicus (= parvus) IV, 18, 8;
 21, 4; 27, 4; 29, 3; 35, 1; V,
 9, 11
 moles IV, 9, 8
 molinum saxum IV, 35, 1
 (hap.)
 momentaneus V, 10, 14 (sc)
 (Tp)
 monella IV, 34, 15 (Tp)
 mortificare V, 9, 5 (T)
 mortificatio V, 9, 5; 11, 15 (T)
 multifarius V, 18, 2 (sc); 18, 4
 mundialis IV, 26, 4; V, 4, 5
 (Tp)
 munditenens V, 18, 12 (U)
 mundus IV, 1, 8 (sc); 9, 8; 29,
 3 (sc); 30, 2; 39, 10; 39, 18;

- V, 4, 1 (+ sc); 4, 15; 5, 7-8; 5,
 9-10 (sc); 6, 1; 6, 4; 6, 12 (sc);
 7, 1; 7, 9 (+ sc); 11, 5 (+ sc)
 11, 12-13; 12, 7; 13, 11; 16,
 4; 17, 7 (+ sc); 17, 12 (sc); 19,
 1 (sc); 19, 2; 19, 7; 19, 8 (sc)
 mundus (*adj.*) IV, 27, 3 (sc)
 municipatus V, 20, 7 (T)
 mutabilis IV, 1, 7
 mystice V, 9, 8
 narratio IV, 2, 2
 natio V, 9, 11
 nationes (= τὰ ἔθνη) IV, 1, 4
 (+ sc); 1, 5 (+ sc); 1, 8; 2, 5;
 7, 3 (sc); 7, 4; 9, 6; 11, 1; 13,
 4; 14, 4 (sc); 14, 5 (sc); 14,
 9; 14, 16 (+ sc); 16, 12; 23,
 12; 25, 5; 25, 10-11; 29, 3
 (sc); 31, 6 (+ sc); 34, 12; 39,
 9 (+ sc); 39, 10 *passim*; 42,
 2 (+ sc); 43, 9; V, 1, 5; 2, 5
 (+ sc); 3, 5-6; 3, 12; 4, 1;
 4, 3; 4, 4 (+ sc); 4, 11 (sc);
 6, 1; 6, 8; 9, 11 (sc); 11,
 12 (sc); 11, 13; 17, 4 *passim*
 natiuitas IV, 7, 7; 10, 7; 19,
 6; 19, 9-10; 21, 10; 27, 8; V,
 5, 9; 9, 7
 natura IV, 8, 8; 16, 5; 16, 11;
 16, 15; 20, 1; 20, 9; 20, 12;
 21, 10; 25, 10; 31, 2; 39, 15;
 V, 4, 5; 5, 4; 13, 4-5; 16, 7;
 17, 9 (sc); 17, 10 (+ sc)
 naturalis IV, 1, 10; V, 4, 5;
 15, 3
 naturaliter V, 16, 3
 naucla (= nauclera) IV, 9, 2
 nauclerus IV, 9, 2; V, 1, 2
 nauicularis IV, 9, 2
 ne (nae) IV, 13, 4
 necessaria (fuit) IV, 2, 5; 22, 2
 necessarie IV, 14, 14; V, 2, 1
 necessitas V, 1, 2
 necessario V, 3, 5
 necessarius IV, 11, 1; 19, 3;
 19, 5; 20, 12; 29, 4-5; V, 1,
 2; 16, 6
 necesse V, 20, 4
 necesse (est) IV, 1, 8; 4, 1; 5,
 7; 10, 8; 10, 15; 18, 4; 22, 5;
 23, 5; 29, 11; 35, 5; 37, 3;
 38, 3; 38, 5; 39, 14; V, 1, 1;
 9, 5; 9, 7; 13, 5; 15, 8; 17, 3
 - habere IV, 8, 2; 29, 16
 necessitas IV, 8, 8; 12, 8; 14,
 4; 19, 10; 21, 8
 nefas (non fuit) IV, 2, 3
 negare IV, 7, 5; 7, 8; 8, 7; 9,
 8; 9, 15; 10, 4-5; 10, 8-9; 10,
 15; 11, 2; 11, 8; 17, 10; 19,
 3; 19, 5; 19, 11-12; 25, 6;
 25, 18; 26, 13; 27, 1; 28,
 4 (sc); 28, 5-7; 29, 14; 31,
 5-6; 33, 1; 33, 3; 34, 5; 36, 10;
 37, 3; 38, 6-8; 43, 7; V, 1,
 6-8; 2, 6; 3, 8; 4, 10; 4, 14;
 7, 9; 7, 11; 9, 1; 9, 3; 10, 3;
 10, 9; 11, 3; 12, 9; 14, 2-3;
 14, 14; 16, 4; 17, 14; 19, 7

- negatio IV, 19, 10; 19, 12; 28, 6; 41, 2
- negator IV, 28, 5; 38, 4 (Tp)
- negotium IV, 4, 5; 12, 9; 25, 5; 29, 8; 34, 1 (sc); 34, 6; V, 13, 10
- ne non IV, 2, 5
- neomenia IV, 12, 4 (sc); V, 19, 9 (sc) (Tp)
- nedum IV, 15, 15; 22, 16; 27, 6; 35, 3; 39, 12; V, 6, 2; 6, 6; 19, 2
- nequam IV, 8, 5; 14, 6 (sc); 14, 14 (sc); V, 6, 7
- nequitia IV, 14, 6 (sc); V, 6, 12 (sc); 18, 14 (sc)
- nidorosus V, 5, 10 (Tp)
- nomen (in nomine) Dei V, 19, 3; 4, 4 (sc); 4, 11 (sc) – ecclesiae V, 18, 8 – eius V, 2, 5 (sc) – hominis V, 9, 5; 10, 9
- nostras V, 16, 1 (U)
- notare (*cum genetiuo forensi*) IV, 8, 2
- notitia IV, 13, 4; 26, 3; 36, 8-9; 37, 1; V, 16, 3
- notus Creator V, 6, 2 – Deus IV, 8, 11; V, 3, 12 – diuinitas V, 2, 3 – euangelium IV, 5, 2 – praeuaricatio IV, 8, 8
- nouamen IV, 1, 6 (sc); 11, 9 (sc); V, 19, 11 (sc) (Tp)
- nouare IV, 11, 9 (sc)
- nouate IV, 1, 6 (sc); V, 19, 11 (U)
- nouatio IV, 1, 6; V, 2, 1; 7, 14
- noue V, 17, 15 – nouissime IV, 25, 3; V, 3, 5; 19, 5
- nouissimus V, 4, 2 (sc); 4, 8; 8, 6 (sc); 8, 7; 10, 7-8; 17, 4 (sc); 18, 1 (sc); 31, 6 (sc)
- nouitas IV, 11, 9-10; 12, 2; V, 11, 4; 20, 2
- nouus apostolus V, 10, 1; 18, 5 – Christus IV, 10, 4; 17, 14 – Deus IV, 16, 13; 17, 14; 20, 5; 20, 10; 21, 2; 26, 9; 27, 4; V, 2, 2; 2, 4-5; 3, 6; 5, 8 – doctrina IV, 21, 9; 28, 8 – euangelium IV, 4, 5 – homo V, 17, 15 (+ sc); 19, 11 – praeceptum IV, 25, 15 – prophetia V, 16, 4 – religio IV, 17, 14 – sepulcrum IV, 42, 7 – Testamentum IV, 6, 1; 14, 2; 22, 3; 22, 7; 22, 11; V, 11, 4-5
- nullificamen IV, 21, 12 (sc) (T)
- nullificatio IV, 14, 15 (sc) (T)
- obaemulor IV, 31, 6 (sc) (U)
- obaudire IV, 15, 6; 20, 1; 35, 8
- obducere (= deuincere) V, 10, 3
- oblatio IV, 35, 11; V, 9, 9
- oblit(ter)ator IV, 26, 11 (Tp)
- obscuratio V, 8, 2 (U) (*ignoré chez Claësson*)

- obsecutor IV, 9, 13; 26, 13 (Tp)
- obseruatio V, 3, 4
- obseruator IV, 35, 8; 36, 5
- obsignare V, 1, 3
- obstruere V, 13, 11; 17, 8
- obtundere V, 1, 4; 11, 5 (sc)
- obumbrare IV, 19, 5; 22, 5; 25, 1; 28, 2; V, 6, 2
- occurrere IV, 7, 4
- oculare IV, 36, 12 (T)
- offarcinatus IV, 24, 2 (hap.)
- offendiculum IV, 13, 6 (Tp)
- offensio V, 5, 9 (sc)
- offerentia IV, 24, 2 (hap.)
- officium IV, 1, 8; 2, 5; 22, 12; 24, 8; 26, 12; 27, 5; 28, 2; 43, 1; V, 1, 2; 3, 6; 5, 1
- omnifariam IV, 25, 15
- omnipotens Deus IV, 35, 11 – Dominus IV, 39, 4 (sc)
- onerare IV, 34, 9; 37, 4; 42, 1; V, 15, 1
- onus IV, 1, 6; 14, 9; 24, 2; 27, 6-7; V, 2, 7; 4, 13 (sc); 7, 14
- opera IV, 17, 2; 22, 12
- operari IV, 7, 10; 9, 8; 12, 5; 12, 14; 16, 10; 18, 4-5; 20, 5; 20, 11; 24, 5; 30, 1; 35, 5; 35, 7; V, 4, 14 (sc); 12, 5; 15, 6; 16, 7; 17, 7 (sc)
- operarius IV, 1, 4; 19, 1; 21, 1; 24, 5 (+ sc); 30, 4 (sc); V, 3, 8; 12, 6
- operatio IV, 9, 8; 12, 3; 18, 6; V, 4, 3; 8, 4; 8, 12; 10, 11; 16, 6
- operator V, 17, 8-9 (Tp)
- opimitas IV, 22, 13 (Tp)
- optimus (*seul*) IV, 41, 3 – Christus IV, 29, 12 – Deus IV, 7, 13; 15, 2; 16, 7; 26, 7; 28, 10; 29, 10; 36, 2 *passim*; 38, 1; 39, 2 *passim*; 41, 2; 43, 4
- opus carnis V, 10, 11-13 – homo V, 6, 12 – tenebrarum V, 18, 6 (sc); 19, 6 – (« action ») IV, 12, 9 (+ sc); 12, 10-11; 12, 14; 15, 8; 27, 3; 27, 8; 37, 1; 40, 2 – (« métier ») IV, 9, 1; 21, 1; 30, 1; V, 1, 2; 12, 5; 19, 7 – (« œuvre de la Création ») IV, 7, 4; 19, 11; 20, 1; 25, 2-3; 29, 6; 41, 3; V, 3, 8; 5, 7; 6, 11; 14, 4; 16, 3; 16, 7; 17, 2; 18, 8 – (« œuvre littéraire ») IV, 1, 1; 2, 3; 4, 2 (*plur.*) – (« traité de Tertullien ») V, 9, 7; 21, 2
- opusculum IV, 6, 3; V, 1, 1; 10, 1; 13, 1; 21, 2
- oratio (« prière ») IV, 1, 8; 9, 9; 13, 1-2; 26, 2-3; 36, 2
- orcus IV, 15, 10 (sc)
- ordiacius (= hordiacius) IV, 21, 5 (hap.)
- ordinare V, 1, 2; 4, 2

- ordinarius IV, 7, 1; 14, 1; 20, 12
- ordo IV, 1, 3; 2, 1; 5, 2; 5, 7; 7, 1-2; 9, 9; 11, 4; 16, 11; 21, 5; 21, 10; 22, 6; 24, 12; 26, 2; 26, 4; 31, 7; 33, 9; 35, 11; 38, 4; 39, 9 (sc); 39, 18; V, 1, 1; 1, 6; 2, 1; 2, 3; 2, 7; 9, 9 (sc); 10, 8; 11, 8
- ouis IV, 7, 5 (sc); 7, 6
- paenitentia IV, 10, 3-4; 11, 5; 18, 9; 32, 2; V, 1, 6; 11, 2
- paenitere IV, 4, 5
- panis IV, 7, 5 (sc); 7, 6; 12, 5; 16, 16; 17, 8 (sc); 21, 3; 21, 5; 26, 4; 26, 8; 26, 10; 31, 1 (sc); 37, 1 (sc); 40, 2 (sc) 40, 3-4
- pannus IV, 11, 9; 21, 11
- parabola IV, 11, 12 (sc); 19, 2; 25, 2; 26, 12; 28, 11; 29, 6-7; 29, 9; 30, 1; 30, 2; 30, 4; 31, 7; 32, 2; 36, 1; 37, 4; 39, 10 *passim*; V, 6, 7
- paradisus IV, 17, 5; V, 12, 7
- parasceue IV, 12, 6 (Tp + Vg)
- pariare IV, 29, 6 (Tp)
- partualis IV, 20, 12 (hap.)
- paratura IV, 3, 1; 12, 6; 31, 2; 43, 1
- pascha V, 7, 3 (+ sc)
- passio IV, 4, 2; 21, 8; 35, 14; 39, 4-5; 40, 6; 42, 2; 43, 5; 43, 9; V, 20, 5; 20, 7
- passiuitas IV, 16, 13 (Tp)
- Pater IV, 9, 9; 10, 3; 10, 6-9; 11, 1; 11, 7; 13, 1-4; 13, 7; 17, 5; 17, 8 (sc); 18, 4; 21, 12 (sc); 22, 8; 22, 10; 22, 12; 24, 12; 25, 3; 25, 7; 25, 8; 25, 10 (+ sc); 25, 11; 26, 1; 26, 3; 26, 10; 29, 3 (+ sc); 29, 4; 30, 2; 34, 3; 39, 7; 39, 11 - Deus IV, 35, 7; V, 4, 4 (+ sc); 5, 2; 5, 3; 7, 9 (sc); 11, 1 (+ sc); 14, 1; 17, 5-6; 17, 16; 19, 3; 20, 4
- patere IV, 21, 10; 22, 1; 41, 3; V, 14, 10
- patientia IV, 23, 1-2; 36, 10
- patrocinari (+ *dat.*) IV, 1, 1; 5, 3; 5, 7; V, 7, 11
- patrocinium IV, 2, 4; V, 3, 1
- peccare IV, 35, 2; 41, 1
- peccator IV, 9, 3; 9, 9; 10, 4; 10, 14; 14, 3 (sc); 14, 5 (sc); 18, 9; 32, 2; 42, 8 (sc); V, 7, 13; 11, 2; 12, 9; 16, 3
- peccatrix IV, 18, 9; V, 14, 1-2 (Tp)
- peccatum IV, 10, 1 (sc); 10, 2 (sc); 10, 5; 10, 14; V, 13, 10 (sc); 13, 13 (sc); 13, 14; 14, 1-2
- penes IV, 3, 1; 4, 4; 11, 8; 14, 7; 16, 2; 24, 10; 25, 16; 27, 2; 36, 2; V, 6, 12 (+ sc); 8, 4
- pepo IV, 40, 3 (Tp)
- peraequatio IV, 29, 6 (Tp)

- perdere IV, 7, 5 (sc); 7, 6; 7, 9 (sc); 7, 12-13; 12, 11 (sc); 12, 15; 17, 1; 21, 9 (+ sc); 21, 10; 26, 6; 32, 1-2
- perditio IV, 7, 13; 21, 10; 23, 9; 37, 3; V, 5, 6; 6, 7; 16, 4 (sc)
- perfectus IV, 17, 2
- perichlitare IV, 23, 4
- pernitenter IV, 38, 5 (hap.)
- pernitentissime IV, 31, 4 (hap.)
- pernitentius IV, 9, 4 (hap.)
- perorare IV, 21, 10
- persecutio IV, 39, 8 (T)
- persecutor V, 1, 5-6; 2, 7; 4, 15
- persona IV, 3, 3; 10, 2; 14, 7; 19, 9; 19, 11; 20, 8; 22, 12; 23, 1-2; 29, 6; 29, 16; 30, 2; 35, 2; 39, 15; V, 1, 4; 2, 5-6; 3, 7; 11, 11 (sc); 11, 12 (+ sc)
- peruersio IV, 5, 5
- peruersitas IV, 13, 7; 22, 3
- peruertere IV, 3, 2
- phantasma IV, 8, 2; 9, 5; 10, 15; 18, 9; 20, 13-14; 40, 3; 42, 7-8; 43, 6; 43, 8; V, 7, 5; 8, 4; 14, 1; 14, 3; 17, 15; 20, 3-5
- pharisaeus IV, 12, 5; 12, 8; 12, 15; 27, 2; 28, 1 (+ sc); 33, 2; 33, 4; 33, 6; 35, 11; 36, 2; 38, 1; V, 20, 6
- philosophari IV, 25, 3
- philosophia V, 19, 7-8
- philosophus V, 19, 7
- piscatura IV, 9, 1 (hap.)
- pontifex IV, 13, 4; 35, 7; 35, 11; V, 9, 9
- populus IV, 1, 5 (sc); 10, 4; 12, 13; 13, 1 (sc); 14, 4 (sc); 14, 6 (sc); 15, 14; 16, 12 (+ sc); 17, 14 (sc); 18, 2 (+ sc); 19, 2; 21, 3; 21, 5; 21, 12 (sc); 22, 5; 22, 7; 22, 10 (+ sc); 24, 8; 25, 10 (sc); 26, 4; 27, 7; 31, 4 (sc); 31, 5 (+ sc); 36, 8; 36, 13; 37, 1 (sc); 39, 4 (sc); 39, 11 (sc); 40, 2; 41, 2; 42, 2 (+ sc); V, 5, 4; 5, 6; 7, 12; 8, 12; 9, 10; 9, 13; 11, 5; 11, 8; 14, 8 (sc); 17, 5; 17, 14
- portendere IV, 8, 11; 14, 4; 15, 5; 24, 8; 30, 3; 31, 8; 35, 15; V, 1, 6; 4, 8; 10, 4
- portendosus V, 15, 3
- portio IV, 18, 4
- posteaquam IV, 4, 3
- posteritas IV, 5, 7; V, 19, 1
- posterius IV, 4, 1
- praecauere IV, 40, 2
- praeceptiue V, 10, 11 (Tp)
- praeceptum IV, 1, 3; 9, 5; 12, 3; 16, *passim*; 17, 2; 25, 15; 27, 7; 27, 9; 28, 8; 29, 16; 34, 5; 35, 12; 35, 13 (+ sc); 35, 16; 36, 4-6; 36, 7 (sc); 37, 1; 38, 4; V, 4, 13; 8, 9; 13, 14 (+ sc) 13, 15; 14, 8

- (sc); 14, 11; 14, 13; 17, 15
(sc); 18, 7; 18, 11; 19, 11 (sc)
- praecursor IV, 27, 8 (hap.)
- praecocus IV, 27, 4
- praecogitatio IV, 39, 7 (hap.)
- praconium IV, 8, 5; V, 13, 14
- praecordia (= ἡ καρδία) V, 8, 9 (sc)
- praecursor IV, 18, 7-8; V, 16, 4
- praedamnare IV, 26, 4
- praedicare IV, 1, *passim*; 2, 5; 4, 5 (sc); 7, 3; 7, 11; 8, 2-3; 10, *passim*; 11, 1; 12, 9; 13, 4; 14, 14; 14, 16; 16, 2; 16, 17; 18, 4; 18, 6-7; 20, 4; 21, *passim*; 22, 11; 23, 11; 25, 10; 25, 13-14; 29, 14-15; 31, 8; 33, 8-9; 34, 14; 35, 15; 38, 10; 39, 4 *passim*; 42, 5; 43, 9; V, 2, 1; 2, 3; 2, 7; 3, 5; 4, 2; 4, 14; 5, 3 *passim*; 7, 1; 9, 1; 10, 3; 11, 6-7; 11, 16; 13, 1; 13, 15; 14, 9; 14, 14; 15, 6; 16, 7; 17, 1; 17, 4; 17, 14; 19, 11; 20, 1-2
- praedicatio IV, 2, 1; 3, 4; 7, 4; 7, 10; 12, 15; 20, 2; 24, 12; 25, 2; 28, 1; 31, 7; 36, 9-10; 39, 5; V, 2, 7; 4, 3; 4, 10; 5, 1; 5, 7 (+ sc); 8, 7; 8, 10; 12, 6; 16, 7; 18, 14; 19, 2; 20, 1-2
- praedicator IV, 7, 8; 8, 5; 11, 6; 22, 3; V, 3, 6; 8, 7; 12, 9; 15, 2
- praedicere (« prophétiser ») IV, 28, 3; 35, 16; 39, 19; V, 1, 4; 5, 2
- praefatio V, 7, 13
- praeferre IV, 2, 3; 4, 4; V, 4, 10; 5, 1; 7, 6; 13, 7
- praeciudicare IV, 1, 11; 4, 1; 11, 3; 16, 9; V, 1, 9; 6, 6; 6, 12; 20, 4
- praelatio V, 4, 11; 15, 3
- praemaledicere V, 3, 10 (hap.)
- praeminari V, 19, 8 (Tp)
- praeministrare IV, 14, 10; V, 6, 5; 18, 10
- praemittere IV, 4, 5; 7, 12-13; 8, 5; 9, 15; 12, 1; 15, 4-5; 19, 11; 22, 9; 24, 8; 25, 1-3; 26, 8; 28, 4; 39, 17; V, 2, 6; 3, 3; 7, 10; 11, 16; 18, 12
- praenominare V, 15, 7 (Tp)
- praenotare IV, 39, 16
- praenuntiare IV, 1, 9; V, 8, 12; 15, 5; 17, 4
- praecoperare V, 17, 4 (U)
- praeparator IV, 11, 5; 33, 8 (Tp)
- praeparatura IV, 18, 4
- praeparaturus IV, 13, 5
- praepondere V, 8, 9
- praeputatio V, 4, 10-11; 13, 7; 17, 12 (sc) (Tp)
- praeputiatus V, 9, 9 (Tp)

- praeputium IV, 1, 6 (sc); V, 4, 10 (sc); 13, 7 (sc)
- praerupium IV, 38, 1 (Tp)
- praescius V, 7, 13
- praescribere (« établir ») IV, 4, 1 - (« opposer ») IV, 5, 7; 9, 4 - (« ordonner ») IV, 24, 2; V, 5, 1; 5, 3; 6, 13; 7, 8; 8, 11
- praescriptio IV, 6, 4; 25, 17; 38, 4; 38, 7; V, 1, 8; 8, 4; 19, 1 (T)
- praescriptiue IV, 1, 2
- praeses V, 17, 8
- praesperare V, 17, 4 (+ sc) (T)
- praestructio IV, 14, 9; V, 5, 1
- praestruere IV, 2, 1; 6, 1; 9, 3; 16, 15; 16, 17; 38, 5; V, 1, 7; 1, 9; 10, 7; 13, 12; 16, 7
- praesumere IV, 20, 11; 26, 1-2; 36, 9; 38, 9; V, 2, 2
- praesumptio IV, 6, 2; V, 2, 2; 9, 2
- praesumptorie IV, 41, 2 (hap.)
- praetendere V, 18, 3
- praetrahere V, 21, 2 (hap.)
- praeuaricatio IV, 3, 4; 8, 8
- praeuaricator IV, 7, 9; 43, 4
- praeuentus V, 12, 4 (T)
- presbyter IV, 21, 7; 42, 2 (sc)
- pressura V, 19, 6
- primogenitus V, 19, 4
- primordium IV, 5, 4 - a primordio IV, 10, 3; 12, 6; 12, 14; 17, 14; 26, 4; 34, 2 (sc); 36, 8; V, 7, 14; 9, 1; 16, 7 - in primordio IV, 26, 4; 29, 7
- princeps (= diabolus) V, 6, 6; 17, 7 (sc); 17, 8-9
- principalis V, 2, 1; 8, 9; 14, 13; 19, 7
- prior (erit) IV, 4, 2
- prius est (+ *subj.*) IV, 10, 4
- probabilis V, 8, 3
- probare IV, 4, 2; 6, 1; 7, 7; 10, 4; 11, 1; 11, 12; 14, 16; 15, 7-8; 18, 1; 19, 2; 19, 4; 20, 8; 20, 13; 21, 2; 22, 5; 25, 6; 26, 1-2; 28, 10; 29, 15; 33, 8; 35, 5; 36, 1-2; 41, 5; 42, 4; 43, 4; V, 1, 3 *passim*; 2, 7; 3, 1; 3, 6; 4, 7; 4, 13; 6, 4; 6, 11; 7, 11; 8, 4; 8, 9; 8, 12; 9, 6; 11, 14; 13, 1; 13, 3; 18, 9; 19, 1; 19, 4; 20, 2; 21, 2
- probatio IV, 10, 9; 40, 6
- problema IV, 11, 12 (sc)
- probus IV, 1, 4; 28, 9
- proferre V, 1, 3 (+ sc); 1, 8; 8, 12; 15, 6; 19, 8 - proditurus IV, 1, 4 - (« production ») IV, 9, 8
- professio IV, 2, 3; 7, 8; V, 1, 3; 8, 12
- professor IV, 12, 9; V, 1, 3
- profiteri IV, 6, 1; 10, 14; 12, 4; 12, 13; 18, 1; 19, 8; 20, 4; 28, 8; 29, 4; 32, 2; 40, 3; V,

- 1, 3; 1, 9; 3, 7; 3, 11; 4, 15; 6, 11
- prohibere IV, 1, 10; 12, 6; 16, 4-5; 22, 5; 23, 10-11; 24, 8; 27, 5; 28, 1; 28, 8; 29, 1; 34, 1 *passim*; 35, 2; 39, 1
- prohibitio IV, 34, 4
- promissio IV, 6, 4; 14, 8-9; 14, 11; 22, 13; 24, 12; 31, 8; 34, 13-14; 35, 10; 39, 12-14; V, 4, 2; 4, 4; 8, 6; 11, 13; 11, 16; 17, 4 (+ sc); 17, 12 (+ sc); 17, 13; 18, 11 (sc); 20, 7
- promissive V, 10, 11 (hap.)
- promittere IV, 8, 9; 10, 3; 14, 10; 34, 14; 37, 1; 39, 11; V, 2, 1; 6, 1
- promulgare IV, 2, 1; 5, 4; 28, 2; 33, 8; 34, 13
- pronuntiare IV, 6, 4; 9, 2; 10, 6; 12, 2; 12, 13; 15, 4; 17, 14; 18, 9; 19, 10; 20, 4; 21, 12; 23, 11; 24, 5; 27, 5; 28, 8; 29, 15; 33, 6; 34, 9; 35, 1; 35, 3; 39, 7; 39, 18; 40, 1; 41, 5; 43, 7; V, 3, 8; 5, 6; 7, 1; 8, 5; 9, 1; 3, 10; 3, 12; 8, 4; 15, 4; 18, 2; 20, 5
- pronuntiatio IV, 11, 9; 14, 15; 16, 1; 19, 2-3; 38, 9; 39, 10; 39, 12; 41, 5; V, 11, 9
- propheta IV, 2, 2; 4, 5 (+ sc); 6, 1; 7 *passim*; 8, 2; 9, 6; 9,

- 9; 10, 2-3; 10, 14; 11, 4; 11, 6; 12, 13; 12, 15; 13 *passim*; 15, 1 (+ sc); 15, 2; 15, 15; 17, 14; 18, 2 (+ sc); 18 *passim*; 19, 9; 20, 2-3; 20, 11; 21, 2; 21, 4; 22 *passim*; 22, 15 (sc); 23, 3; 24, 3; 24, 8; 25, 6; 25, 12 (+ sc); 27, 8; 28, 8; 29, 14; 31, 3; 31, 5 (sc); 33, 6; 33, 7 (sc); 33, 8-9; 34, 9 *passim*; 35, 5 *passim*; 36, 5-6; 36, 11; 37, 2; 39, 10; 39, 12; 39, 17; 42, 6; 43, 3; 43, 9; V, 2, 1 (+ sc); 3, 8; 6, 9-10; 8, 4 (+ sc); 8, 9; 8, 12; 10, 16; 11, 11; 14, 10; 15, 1; 15, 2 (+ sc); 15, 5; 17, 8; 17, 16 (+ sc); 18, 5
- prophetare IV, 21, 6; 42, 3; 43, 1; V, 8, 6; 8, 11-12 (T)
- prophetia IV, 6, 4; 7, 5; 8, 1; 9, 2; 10, 2; 12, 15; 18, 7-8; 19, 1; 22, 4; 23, 4; 25, 1; 34, 7; 39, 19; 40, 2; 41, 4; 42, 4; 43, 1; V, 5, 9; 8, 4; 8, 8 (sc); 12, 6; 15, 5-6; 16, 4
- propheticus IV, 10, 9; 10, 13; 18, 4; 25, 3; 25, 11; 39, 12; 40, 6; 41, 2; V, 1, 5; 4, 10; 13, 7; 13, 15; 15, 5 (Tp)
- proponere IV, 7, 1; 9, 3; 27, 1; 29, 9; 33, 1; 33, 5; 34, 10; 35, 13; 38, 4; 38, 6; V, 2, 4; 3, 11; 6, 2; 6, 4-5; 7, 13; 9,

- 10; 10, 4; 11, 5; 11, 8; 11, 15; 17, 1 (sc); 20, 1
- propositio IV, 19, 7; 34, 8; V, 7, 13
- proprie V, 11, 7 (Tp)
- proprietas IV, 6, 4; 11, 12; 14, 1; 39, 1; V, 9, 3
- prospector IV, 34, 7 (Tp)
- prospicere V, 3, 11; 7, 11; 15, 4
- prostitutus IV, 34, 5
- protector IV, 4, 4
- protelare IV, 21, 3
- prouidentia IV, 41, 1; V, 7, 1; 11, 12
- prouidere V, 1, 5
- prouocare IV, 6, 1; 17, 9; 20, 8; 27, 10; 35, 5; V, 1, 7-8; 15, 5
- prouocatio IV, 11, 5; 12, 4
- prout IV, 5, 7; 14, 1; 14, 3; 17, 10; 29, 11
- psalmus IV, 11, 7; 11, 12; 13, 2; 13, 7; 14, 3-4; 14, 12; 15, 11; 15, 13; 15, 15; 20, 3-4; 22, 8; 24, 10; 39, 8; 39, 11; 40, 2; 41, 4; 42, 3-4; 42, 6; 43, 9; V, 3, 8; 4, 9; 8, 12; 9, 7 *passim*; 11, 12; 14, 11; 17, 5; 17, 16; 18, 6-7
- psalterium V, 18, 7
- pseudoapostolus IV, 3, 2; 5, 5; V, 12, 6; 19, 5
- pseudopropheta IV, 15, 14 (sc); 15, 15; 23, 7
- pusillitas IV, 9, 8; 20, 8; V, 5, 9
- pusillus IV, 25, 5; V, 6, 1; 7, 8
- putatius V, 4, 15
- quadrans IV, 29, 16
- quaestio IV, 15, 3; 19, 8; 20, 13; 22, 5; 30, 1; 34, 2; 37, 2; 38, 4-6; V, 2, 3; 2, 7; 3, 7; 4, 7; 10, 3; 12, 7; 13, 12
- quale (est) ut V, 19, 5 - (erit) ut V, 18, 14
- qualitas IV, 3, 4; 15, 3; 19, 9; 29, 14; 35, 5; 40, 4; V, 3, 7; 10, 3; 15, 8
- quando (*causal*) IV, 15, 3; 21, 10; 25, 12; 29, 12; V, 7, 9; 9, 5; 18, 2 - (*adversatif*) V, 2, 6-7; 7, 9
- quandoque (= aliquando) IV, 22, 3; 36, 13; V, 9, 9; 18, 4
- quantum IV, 2, 2; 9, 9 - in quantum ... in tantum IV, 4, 1; 5, 5; 10, 10; 15, 1; 16, 4
- quanto magis IV, 2, 5
- quasi IV, 2, 3; V, 11, 3 (= quod + *compl.*)
- quatenus IV, 4, 3; 34, 3; V, 5, 7; 11, 1; 13, 1
- quia (« car ») IV, 39, 8; V, 2, 3; 3, 8; 13, 2; 17, 6
- quo magis IV, 7, 4
- quod (*complétif*) IV, 2, 4; 3, 4; 4, 5
- quoniam (+ *subj.*) IV, 2, 1 - (« car ») V, 2, 4; 9, 12; 13, 2

radix IV, 1, 8; 36, 11
 rapax V, 1, 5 (+ sc)
 ratio IV, 4, 1; 11, 6; 16, 6;
 16, 11; 18, 4; 19, 10; 22, 4;
 23, 11; 30, 6; 36, 10; 37, 4;
 43, 7; V, 2, 4; 3, 3 (rationem
 reddere); 3, 5; 7, 13; 14, 4;
 20, 5
 rationalis IV, 19, 6; 19, 10;
 V, 3, 10
 reaedificare V, 3, 8 (Tp)
 reatus V, 14, 4
 recapitulare V, 17, 1 (sc) (T)
 recensere V, 7, 12; 17, 1-3
 recenseri V, 11, 4; 19, 11
 recensensus IV, 5, 2
 recidius IV, 25, 16
 recogitatus IV, 43, 2 (T)
 recusabilis IV, 35, 14 (hap.)
 redarguere V, 5, 10
 redemptio IV, 39, 10 (sc)
 redemptor IV, 43, 3 (sc); 43, 5
 redimere IV, 14, 4 (sc); V, 4,
 3 (sc); 7, 5; 14, 1
 redintegratio IV, 10, 1
 redundantia IV, 7, 1; 29, 16;
 V, 6, 7; 21, 2
 referre IV, 3, 5; 4, 4; 7, 2; 8,
 2; 17, 7; 18, 2; 21, 10; 36, 1
 (sc); 39, 12; 39, 15; 41, 1; V,
 2, 6; 5, 6; 7, 11; 8, 2; 11, 11;
 13, 5; 14, 2; 17, 4; 17, 8; 17,
 10; 20, 2
 reformare IV, 6, 4; 13, 6
 reformatio IV, 10, 11

reformatior IV, 22, 3
 refrigerium IV, 34, 10 *passim*
 (Tp)
 regalis IV, 14, 6
 regius IV, 8, 9; 39, 11 (sc)
 regnare V, 13, 10 (+ sc)
 regnum (Dei) IV, 8, 10 (sc); 8,
 11; 14, 1 (sc); 14, 7; 14, 13
 (sc); 18, 8; 21, 1; 23, 10 (sc);
 23, 11; 24, 6; 24, 7 (+ sc); 26,
 4; 26, 11 (sc); 26, 12; 29, 5
 (+ sc); 30, 1 (sc); 30, 2; 30,
 5-6; 33, 7 (+ sc); 33, 8; 35, 12
 (+ sc); 35, 13-14; 39, 3; 39, 10
 (+ sc); 39, 11 (sc); 39, 12; 39,
 16 (sc); 39, 17; V, 9, 13; 10,
 11 (+ sc); 10, 13-14; 10, 15
 (+ sc); 10, 16; 12, 6; 14, 4 (sc)
 regula IV, 2, 2; 5, 1; 5, 6; 17,
 11; 25, 15; 36, 12; V, 3, 1;
 8, 12; 19, 1; 19, 7; 20, 1-2
 religio IV, 3, 1; 4, 2; 17, 14;
 35, 10; V, 2, 4; 7, 2; 8, 4
 (sc); 8, 8; 16, 4; 17, 13
 relucere V, 10, 8
 remaledicere IV, 16, 6; 27, 1
 remediare IV, 11, 2; 35, 6;
 35, 8; 35, 11; V, 14, 2
 remediator IV, 8, 4; 35, 5 (U)
 remedium IV, 9, 8
 remissa IV, 18, 9 (Tp)
 remunerator IV, 29, 11; 36,
 11 (T)
 renouare V, 11, 16
 renouatio V, 11, 16

renuntiare (« annoncer,
 publier ») IV, 12, 3; 15, 7;
 16, 2; 18, 7; 31, 5; 38, 1-2;
 43, 2; V, 17, 4 - (« renoncer
 à ») V, 4, 15
 rependere V, 6, 11
 repercutere IV, 23, 2; V, 5, 7
 repraesentare IV, 6, 4; 9, 7;
 12, 15; 14, 13; 16, 5; 22, 9;
 23, 7
 repraesentatio IV, 10, 1; 13,
 3; 25, 13; V, 12, 5
 reprobare IV, 35, 14; 35, 15
 (sc) (Tp)
 reprobatio IV, 35, 14 (Tp)
 reprobatrix IV, 36, 2 (hap.)
 repromissio IV, 8, 4; 9, 3; 16,
 5; V, 4, 8 (sc); 8, 4
 repromissus IV, 11, 9
 repromittere IV, 2, 3; 14, 7;
 14, 10; 16, 6; 19, 5; 22, 9;
 22, 15; 24, 9; 25, 5; 25, 17;
 31, 1; 34, 14; 39, 6; 39, 12;
 V, 1, 5; 2, 5; 3, 12; 4, 8 (sc);
 7, 1; 7, 14; 8, 7; 8, 12; 9, 2;
 9, 6; 10, 3; 11, 4; 13, 1; 14,
 9; 17, 6; 19, 8
 repudiata IV, 34, 1 (hap.)
 repudium IV, 11, 8; V, 7, 6-7
 resignare IV, 10, 3
 responsio IV, 2, 1; 28, 8; 38,
 4; 38, 6
 responsum V, 11, 11
 respuere IV, 5, 2; 8, 5; V, 2, 7
 restaurare IV, 6, 4
 restituere IV, 10, 4; 12, 15;
 35, 10; V, 3, 7; 19, 8
 restitutio IV, 6, 3; 12, 11;
 17, 2
 resurgere IV, 43, 1 (sc); 43, 5
 (sc); V, 7, 4; 9, 4; 10, 1 (sc);
 10, 2 (sc); 10, 3 (+ sc); 10, 14
 (+ sc); 12, 2 (sc); 13, 12; 15,
 4; 20, 7
 resurrectio IV, 21, 1; 31, 1;
 34, 13; 38, 4-9; 43, 2; 43,
 4-5; 43, 9; V, 7, 4; 9, 1 *pas-*
sim; 9, 3; 9, 5 (sc); 10 *pas-*
sim (+ sc); 11, 16; 14, 5; 18,
 9; 19, 7
 resuscitare IV, 18, 2; 24, 3;
 V, 10, 14; 11, 15; 14, 5
 retentio V, 3, 2 (Tp)
 retorquere IV, 41, 1
 retractare IV, 7, 1; 7, 10; 10,
 13; 20, 13; 35, 5; 38, 7; 41,
 1; V, 5, 1
 retractatus V, 1, 1; 3, 6
 retributio IV, 17, 9-10; 24, 5;
 27, 7; 31, 1; V, 4, 14; 5, 8;
 12, 5; 14, 13 (Tp)
 retributor IV, 29, 11; V, 16, 1
 (hap.)
 retro (= antea) IV, 3, 1; 8, 1;
 13, 4; 14, 6; 16, 13; 16, 17;
 19, 7; 21, 6; 24, 6; 25, 5; 26,
 13; 28, 2; 35, 1; 35, 6; 35,
 11; 39, 18; 43, 8; V, 5, 1; 9,
 4; 14, 9; 19, 9; 20, 6; 21, 2

- retundere (« réfuter ») V, 9, 3; 15, 3
- reuelare IV, 16, 15; 17, 13; 22, 3; 22, 6; 22, 9; 22, 15; 23, 1; 25, 1 (+ sc); 25, 4-5; 25, 10 (sc); 25, 11; 25, 13; 29, 3; 35, 14; V, 1, 9; 6, 1; 6, 4-5; 8, 12; 9, 1; 11, 3; 13, 2 (+ sc); 13, 3; 13, 5; 15, 5; 16, 3-4; 18, 4
- reuelari V, 1, 9; 2, 1
- reuelatio IV, 22, 3; 25, 5; 28, 2; 35, 14; V, 4, 2; 11, 8; 16, 1
- reuelator IV, 25, 3 (Tp)
- reus IV, 10, 3; 12, 5; 25, 3; V, 10, 13; 12, 6
- rex IV, 10, 3; 10, 12; 15, 9; 19, 1; 21, 9; 23, 5; 26, 4; 28, 8; 28, 11; 42, 1; 42, 2 (+ sc); 42, 3 (sc)
- sabbatum IV, 12, *passim*; 12, 4 (sc); 30, 1 (+ sc); V, 4, 5; 4, 6 (+ sc); 19, 9 (sc)
- sacer IV, 13, 4
- sacerdos IV, 9, 9 (+ sc); 21, 7; 23, 9 (+ sc); 35, 4; 35, 7 (sc); 35, 8; 35, 10; V, 9, 8-9; 18, 7
- sacerdotalis IV, 13, 4
- sacerdotium IV, 23, 10-11; V, 9, 9
- sacramentum IV, 1, 11; 3, 1; 5, 2; 16, 12; 34, 5; 38, 2; V, 1, 6; 4, 8; 5, 2; 6, 2; 7, 12; 8, 4; 11, 7; 14, 9; 15, 5; 17,
- 1 (sc); 18, 1 (sc); 18, 2-4; 18, 9 (sc); 18, 10; 18, 14; 20, 1
- sacrarium IV, 13, 4
- sacrificium IV, 1, 8 (+ sc); 17, 8; 18, 9; 20, 11
- sacrilegium IV, 5, 6
- sacrilegus IV, 1, 1
- sacrosanctus IV, 5, 1
- saecularis IV, 8, 3; 15, 9; 33, 1; 39, 18 (sc); V, 19, 7
- saeculum IV, 4, 2; 15, 6; 19, 5; 25, 14; 26, 9; 33, 2; V, 4, 2; 6, 2-5; 11, 1; 17, 8-9
- saeuus IV, 1, 4; 20, 7; 26, 1; 27, 10
- saluator IV, 14, 2
- salus IV, 6, 3; 7, 13; 12, 10; 19, 4; 20, 10; 21, 12; 23, 9; 24, 7; 25, 15; 26, 6; 29, 10; 34, 14; 35, 10; 37, 1 (+ sc); 37, 3; 39, 4; V, 5, 1 *passim*; 6, 1; 7, 2; 10, 3; 13, 2 (sc); 14, 1; 15, 7; 16, 5-7
- salutaris IV, 11, 7 (sc); 37, 2; 40, 1; V, 7, 3
- salutificator V, 15, 7 (T)
- saluus IV, 9, 15; 14, 4 (sc); 18, 9; 20, 9 (sc); 21, 1; 21, 9 (+ sc); 22, 11 (sc); 29, 8; 35, 11 (sc); 36, 6; 36, 10 (sc); 36, 12 (sc); 37, 2 (+ sc); 37, 3; 39, 8 (sc); 39, 12 (sc); V, 2, 2; 5, 6 (sc); 5, 7; 7, 2 (sc); 9, 2; 15, 3; 16, 5 (sc); 18, 4
- sanctitas (« chasteté ») V, 15, 3

- sanctus IV, 7, 7; 7, 9 (sc); 7, 10-11; 7, 14; 8, 5; 13, 2 (sc); 20, 11; 21, 10; 24, 10 (sc); 24, 11 (sc); 26, 4; 26, 10; 28, 6 (+ sc); 28, 8 (sc); 31, 5; 39, 4 (sc); 39, 5 (sc); 39, 14; V, 4, 8 (sc); 6, 7; 8, 12; 12, 6; 13, 14 (sc); 17, 4 (sc); 17, 6; 17, 16 (sc); 18, 7 (+ sc)
- sapere (« signifier ») IV, 7, 2; 38, 2; 41, 5; V, 1, 8; 19, 8
- Satanas IV, 26, 11-12; V, 6, 7; 7, 2; 12, 7 (+ sc); 12, 8; 16, 6
- scabellus (/ -um) V, 9, 6 (sc); 17, 6 (sc)
- scalae IV, 7, 3
- scandalizare IV, 18, 4 *passim*; 35, 1; 43, 5 (T); V, 8, 2
- scandalizator V, 18, 14 (hap.)
- scandalum IV, 10, 14; 13, 6; 17, 12; 18, 4; 18, 6; 35, 1; V, 5, 9 (+ sc)
- schisma IV, 35, 9 (T)
- scibilis V, 16, 3 (Tp)
- sciscitare IV, 25, 15
- sciscitari IV, 38, 6
- scortum IV, 20, 2
- scriba IV, 38, 9-10
- scriptum (est) IV, 18, 7; 29, 14; 40, 2; 43, 5; V, 5, 5; 6, 7; 6, 12 (sc); 7, 10 (sc); 8, 10; 10, 16
- scriptura IV, 7, 8; 10, 12-14; 12, 5; 19, 7; 21, 6; 24, 10;
- 25, 8; 34, 10-11; 37, 1; 38, 7; 39, 13; 41, 3-4; V, 2, 7; 3, 2-3; 5, 7-8; 9, 7; 11, 10; 14, 6; 14, 9-10; 18, 4
- scrupulus IV, 18, 7
- secta IV, 23, 11; 27, 4
- sectator IV, 2, 4; 15, 14; 18, 1
- sed (*après* etsi) IV, 16, 10
- segregator IV, 29, 10 (hap.)
- semetipse IV, 1, 4; 7, 13; 16, 4; 18, 8; 19, 12; 26, 11; 29, 15; 35, 5; 36, 6; 39, 5; 42, 6-7; V, 1, 3; 17, 15 (sc); 19, 5; 20, 3 (sc)
- sepultor IV, 43, 1 (Tp)
- series V, 11, 12
- sermo (« Parole divine ») IV, 1, 4; 1, 6; 7, 7 (sc); 7, 8; 9, 7; 11, 12; 19, 1 (sc); 19, 11 (sc); V, 4, 3 (sc); 8, 1; 8, 8 (+ sc); 17, 4 (sc); 19, 1 (sc); 19, 4; 20, 1; 22, 14 (sc); 26, 13 (sc); 30, 2; 39, 7 (sc); 42, 3; 43, 2 - (« Verbe ») IV, 8, 9; 14, 2; 18, 4; 25, 7; 33, 9; V, 8, 1; 9, 11 - *alius sermo* IV, 1, 4; 1, 8 (*plur.*) - *nouus sermo* IV, 9, 3 - *sermone* IV, 7, 10
- seruitus V, 3, 3 (sc); 3, 5; 3, 8; 4, 8 (+ sc); 4, 9-10; 8, 5
- sicubi IV, 7, 2
- sicut ... ita IV, 1, 9
- signare IV, 5, 1; V, 6, 3; 17, 4 (sc)

significare IV, 1, 7; 7, 8; 9, 4;
 9, 6; 9, 9; 19, 6; 20, 12; 25,
 4; 26, 11-12; 27, 2; 28, 3;
 35, 7; 40, 4; V, 6, 2; 6, 10-
 11; 7, 1; 10, 5; 11, 12 (sc);
 12, 7; 18, 12; 18, 14
 significatio IV, 42, 5; V, 17,
 16
 signum IV, 25, 4; 27, 1; 34,
 12; 39, 3; 39, 9; 39, 16-17;
 V, 4, 2; 5, 8 (sc); 6, 4
 similitudo V, 6, 12; 7, 3; 8, 1
 (sc); 9, 5; 14, 1-3; 18, 9; 20,
 3 (+ sc); 20, 4
 simplex IV, 1, 8; 9, 1; 10, 10;
 19, 6; 21, 10; 22, 4; 39, 7; V,
 5, 7; 9, 10; 11, 11; 19, 8;
 20, 2
 simplicitas IV, 19, 6; 24, 10
 simpliciter (*sens exégétique*) IV,
 13, 5; 18, 5; 19, 10; 43, 7
 simulatio IV, 3, 4
 simultas V, 20, 1 (U)
 sindon IV, 42, 7 (Tp)
 si quid IV, 3, 4
 siquidem (= nam) IV, 2, 5;
 11, 8; 12, 3; 13, 6; 14, 9; 29,
 10; 43, 9; V, 12, 1 (sc); 14, 5
 sistere V, 5, 8; 10, 1; 14, 6
 (sc); 14, 8-9
 situla IV, 25, 11
 societas IV, 5, 2; 22, 12
 solitudo IV, 8, 9; 11, 5; 21,
 3; 24, 2; 31, 5 (sc); V, 7, 12

sollemnis IV, 8, 9; 9, 10; 12,
 4; 19, 11; 20, 12; 35, 4; V,
 7, 3
 solummodo IV, 10, 13; 12, 6;
 15, 13; 25, 15; 28, 3 (sc); 29,
 10; 33, 3
 solutor IV, 17, 2 (Tp)
 sors IV, 7, 12
 spado IV, 11, 8; 17, 5
 specialis IV, 10, 2; 12, 15
 specula IV, 25, 11; 42, 5
 specularare V, 3, 3 (sc); 3, 4-5
 spes IV, 11, 1; 19, 1 (+ sc);
 24, 6; 25, 15; 27, 5; 33, 6;
 43, 2; V, 6, 13 (sc); 10, 10;
 11, 13; 12, 4; 14, 11 (sc); 17,
 12 (sc); 19, 1 (sc); 21, 2
 spina IV, 1, 6 (sc)
 spiritalis IV, 9, 4; 20, 4; 24,
 10; 31, 8; V, 3, 11; 6, 8; 8,
 4; 8, 7; 8, 12; 10, 5 (+ sc);
 11, 8; 13, 15; 15, 5; 17, 5;
 18, 6; 18, 14 (sc); 19, 6
 spiritaliter IV, 20, 4
 spiritus daemonesis IV, 7, 9; 7,
 13; 8, 5 – prophetarum IV, 4,
 5 (sc); 40, 6 – (« fantôme »)
 IV, 43, 6 (sc); 43, 7 (+ sc) –
 (« idoles ») IV, 17, 7
 Spiritus Christus IV, 21, 11;
 42, 6-7 – Creatoris IV, 7, 12;
 8, 7; 28, 10 – Domini IV, 14,
 13 (sc) – Patris IV, 18, 4 –
 sanctus IV, 11, 7; 22, 12; 23,
 8 (sc = ἡ αὐτὰ); 26, 4; 26,

10; 28, 6 (sc); 28, 7; 28, 8
 (+ sc); 31, 5; V, 2, 9; 7, 1; 8, 9
 spondere V, 10, 4
 spurcitia IV, 20, 11
 status IV, 3, 2; 6, 3; 7, 15; 12,
 5; 12, 13; 29, 10; 38, 8; V,
 1, 1; 2, 3; 10, 10; 21, 1
 sterculinum IV, 34, 17
 stercus IV, 14, 5 (sc); V, 20, 6
 sterquilinum (= sterculinum)
 IV, 28, 11
 stigma IV, 9, 3; V, 4, 15
 stillicidium IV, 25, 11
 stilus V, 12, 7
 stimulus IV, 18, 9
 stipula IV, 17, 12
 structor V, 6, 11
 struere IV, 14, 8; 24, 2; V, 6,
 3; 18, 4
 studium IV, 2, 1
 stupere IV, 7, 7 (sc); 7, 8
 stupor V, 20, 6
 stuprum IV, 9, 6
 subaudio IV, 16, 13; 22, 9
 subiectio V, 3, 3 (sc); 3, 4; 9,
 13; 20, 5
 subintelligere (= ἐπινοῶ) V,
 3, 1 (Tp)
 subintrare V, 3, 3 (sc); 3, 4
 (Tp)
 sublectio IV, 31, 5; 31, 8 (U)
 sublimis IV, 15, 11 (sc); 25,
 15; 33, 6 (sc); 34, 13

sublimitas IV, 10, 1 (+ sc);
 15, 11; 34, 12; 39, 9 (sc); V,
 8, 5 (sc)
 subministratio IV, 39, 7 (hap.)
 subostendere IV, 38, 5 (T)
 subscribere V, 1, 3
 substantia IV, 1, 10; 7, 7; 8,
 2; 8, 6; 9, 7; 10, 15; 15, 10;
 17, 5; 20, 1 *passim*; 21, 11;
 29, 1; 37, 1; 37, 3; 38, 5; 40,
 4; V, 7, 5; 8, 4; 9, 5; 10, 3
passim; 11, 15; 12, 6; 13, 12;
 14 *passim*; 15, 4; 15, 7-8; 17,
 11; 19, 6; 20, 3; 20, 5
 substantialiter IV, 35, 14 (T)
 subtililoquentia V, 19, 7-8 (U)
 subtililoquus V, 19, 7 (hap.)
 sufferentia IV, 15, 4 (Tp)
 sufficere IV, 2, 4; 7, 5; 8, 4;
 21, 4; 25, 2; 27, 1
 sufficientissimus V, 2, 4 (hap.)
 suffigere IV, 26, 1
 suffundere (« faire rougir de
 honte ») V, 1, 4
 suggestus IV, 7, 2; 22, 7
 suggillare V, 4, 5; 14, 8
 summa (« résumé ») IV, 5, 1;
 8, 4; 39, 16 – (« totalité ») IV,
 18, 4; V, 4, 13; 16, 6; 17, 10
 summissus V, 16, 5 (hap.)
 superabundare V, 13, 10 (sc)
 (Tp)
 supraedificare V, 17, 16 (sc)
 (Tp)
 supraedificatio V, 6, 11 (hap.)

supercaelestis V, 18, 2 (hap.)
 superducere IV, 33, 8; V, 11, 8
 superest (+ *inf.*) IV, 19, 10; 42, 8 – (ut + *subj.*) IV, 28, 7; V, 6, 7
 superficialis IV, 28, 2 (Tp)
 superinducere V, 3, 5
 superinducticius V, 3, 2; 3, 3 (+ sc)
 superinduere V, 12, 1 (+ sc); 12, 2; 12, 3 (+ sc)
 superindumentum V, 12, 3-4
 superordinare V, 4, 1 (sc) (Tp)
 superstitio V, 4, 5; 11, 11; 19, 10
 superstruere V, 6, 11
 superuacuus IV, 9, 14; V, 6, 12 (sc); 21, 2
 supparare IV, 34, 8 (Tp)
 supplementum IV, 2, 2; 16, 2
 suscitare V, 14, 5 (sc)
 symbolum V, 1, 2
 synagoga IV, 7, 5 *passim*; 42, 4 (sc); V, 4, 8 (sc)
 talio V, 5, 10
 tanto ... quanto... IV, 2, 4; V, 9, 6; 11, 3
 temperamentum IV, 7, 2
 tempestiue IV, 39, 7
 tempestiuus V, 2, 5 (sc)
 templum IV, 9, 9; 12, 5; 35, 10-11; 36, 2; 39, 19 (+ sc); 42, 5; V, 3, 5; 6, 12 (+ sc); 7, 4; 9, 7; 16, 4

temporalis IV, 1, 7; 34, 14; V, 11, 16
 temptatio IV, 19, 7 *passim*; 26, 4; V, 6, 7
 temptator IV, 26, 4
 tempus IV, 4, 1; 7, 2; 7, 10; 11, 6; 13, 3; 14, 9; 20, 12; 21, 4; 21, 11; 22, 15; 23, 1; 24, 6; 24, 12; 26, 9; 27, 4; 29, 15; 33, 7; 34, 6; 38, 6; 39, 3 *passim*; 2, 1; 3, 5-6; 3, 8; 4, 2 (+ sc); 4, 3; 4, 5 (sc); 4, 14 (sc); 4, 15; 6, 2-4; 7, 8 (+ sc); 8, 6; 8, 7 (+ sc); 8, 12; 10, 10; 11, 3; 11, 13; 12, 2; 13, 8; 17, 1 (+ sc); 17, 2 (+ sc); 19, 1; 21, 2
 tenebrae IV, 1, 11; 7, 3 (sc); 8, 1; 22, 2; 39, 9 (sc); 42, 5 (sc)
 terminus V, 2, 1; 9, 11; 19, 7
 testamentum IV, 1, 1; 1, 6 (+ sc); 1, 7-8; 6, 1; 9, 3; 12, 3; 13, 4; 14, 2; 22, 3; 22, 7; 22, 11; 40, 4; V, 4, 1 (+ sc); 4, 8 (sc); 5, 10; 11, 4-5; 11, 13; 17, 12 (+ sc)
 testari IV, 9, 10; 20, 4; 21, 1; 25, 10; 27, 8; 36, 5; V, 8, 4; 9, 4
 testatio IV, 21, 1; V, 1, 9
 testificatio IV, 24, 7-8
 testimonium IV, 3, 1; 8, 5-6; 9, 6; 9, 10 (+ sc); 9, 12; 9, 14; 10, 2 (sc); 11, 2; 16, 17

(sc); 18, 7; 21, 1; 22, 8; 36, 10; 36, 14; 37, 2; 38, 9; 40, 5; 42, 4; V, 2, 7; 11, 12; 13, 13; 14, 6-7; 19, 1
 testis IV, 7, 7; 22, 7 (sc); 43, 2; V, 1, 3; 12, 9
 titulus IV, 2, 3; 3, 5; 9, 7; 10, 7; 14, 9; 34, 6; 43, 4; V, 1, 2; 5, 1; 11, 3; 14, 2; 15, 2; 17, 1; 20, 6
 tortuositas IV, 43, 7 (T)
 traditio (apostolica) IV, 5, 7; 25, 8; 38, 10; 41, 1; V, 19, 7
 traditor IV, 40, 2
 traducere (= coarguere) IV, 1, 4; 25, 6; 36, 5; V, 8, 12
 tranquillitas IV, 29, 10
 transfigurator V, 12, 6 (Tp)
 transgressio V, 5, 4; 6, 6; 18, 13; 19, 5
 transgressor (= ὁ παραβάτης) V, 13, 6 (Tp)
 transnominare IV, 39, 1
 tribus V, 1, 5-6
 triturare V, 16, 7 (Tp)
 triumphatorius V, 10, 16 (hap.)
 tus IV, 11, 8
 tympanum V, 18, 7
 uacare V, 2, 3; 17, 15
 uacuus IV, 2, 5; 20, 14; V, 3, 1; 3, 4-5; 17, 15 (sc)
 ualentia IV, 15, 11 (sc); V, 2, 5 (sc); 8, 4 (sc); 8, 8; 16, 2 (sc); 16, 3 (sc); 17, 6
 uane IV, 10, 1; V, 9, 8 (Tp)

uanissime IV, 24, 7 (Tp)
 uanitas IV, 30, 3; 40, 3; V, 16, 1
 uanus V, 4, 3 – uanum IV, 35, 15 – in uanum IV, 9, 13
 uariare IV, 2, 2; 3, 3
 uarietas V, 20, 1
 uentriloquus IV, 25, 4 (sc) (Tp)
 uerbum IV, 9, 7-9; 15, 4; 15, 12-13; 19, 11 (sc); 19, 12; 22, 7 (sc); 22, 10 (sc); 25, 1; 29, 14; 33, 9 (+ sc); 35, 4; 35, 13 (sc); 35, 14; 39, 18; V, 2, 6; 10, 16; 12, 9; 17, 1; 18, 6; 19, 2 (sc)
 uerior IV, 19, 12; 33, 4
 ueritas (*seul*) IV, 21, 11; 29, 13; 33, 5; 34, 2; 39, 1; 43, 5 – corporis IV, 18, 9; 20, 14; 40, 3; 43, 4; V, 8, 4 (et sanguinis) – dei alterius V, 13, 3 – Domini IV, 12, 5; 17, 12 – euangelii IV, 3, 2; 5, 7; 25, 15; V, 3, 7 – nostra V, 19, 8 – rei V, 12, 6 – ueritatem (eorum) interpolare IV, 3, 4; 4, 1 – ueritatem tramittere IV, 5, 7 – lux ueritatis V, 9, 8
 uerius IV, 4, 2; 5, 1
 ueruecina IV, 40, 1 (Tp)
 uerum IV, 3, 4; 4, 1; 33, 4 (sc)
 uerus IV, 35, 7; 35, 11
 uespa IV, 5, 3

- uetus IV, 6, 1; 11, 9-10; 14, 2; 21, 5; 21, 9; 22, 3; 22, 7; 22, 11; 33, 8; 40, 3; 40, 5; V, 2, 1; 3, 2; 4, 3; 5, 10; 7, 3 (sc); 7, 12; 10, 11; 11, 5; 12, 6 (sc); 16, 4; 17, 16; 18, 11; 19, 11; 20, 7
- uetustas IV, 11, 10; 26, 11
- uexatio V, 11, 16; 12, 2
- uicarius IV, 35, 4
- uiderit IV, 2, 2; 7, 2
- uirginitas V, 15, 3
- uirgo IV, 2, 2; 10, 6 *passim*; 21, 11; V, 1, 6; 5, 9; 8, 4; 12, 6; 17, 15; 19, 8
- uirtus IV, 1, 3; 6, 4; 9, 5; 13, 1 (sc); 15, 11 (sc); 18, 2; 18, 4; 20, 5; 20, 8 (sc); 21, 11; 22, 5; 22, 13 (sc); 23, 3; 26, 11; 35, 5; 38, 2 (sc); 41, 4 (sc); 43, 9; V, 5, 5; 6, 6-8; 8, 8 (sc); 9, 6 (sc); 10, 5 (sc); 11, 14-15; 12, 8; 13, 2 (sc); 14, 1; 15, 5; 16, 1; 16, 4; 17, 5 (sc); 18, 5; 20, 5
- uitiatio V, 3, 3
- uiuificare IV, 34, 14; V, 9, 5; 10, 7 (sc); 11, 4 (+ sc); 14, 5 (+ sc); 19, 9
- uiuificatio V, 9, 5 (T)
- ultio IV, 16, 4 *passim*; V, 13, 3; 16, 2
- ultor IV, 7, 13; 20, 7; V, 6, 12; 9, 6; 13, 2; 14, 14
- umbra IV, 7, 3 (sc)
- unicus IV, 2, 2; 9, 6; V, 2, 4; 16, 7
- unitas V, 8, 9
- uniuersitas IV, 17, 5; V, 5, 3
- uniuersus IV, 5, 2; 17, 5; 20, 6; 22, 13; 25, 9; 39, 11; 43, 9; V, 4, 6 (sc); 9, 11 (sc); 9, 12 (sc); 11, 1; 19, 4-5; 19, 11
- uocatio IV, 31, 4 *passim*; V, 17, 6; 17, 14
- uociferari IV, 8, 5; 36, 9; 42, 6
- uociferator IV, 10, 4 (hap.)
- uolumen V, 10, 1
- usquequaque IV, 43, 8
- uti (= ut) V, 6, 13
- utrobique IV, 5, 7
- xenium IV, 42, 3 (sc)
- zelare V, 14, 7
- zelotes IV, 21, 10; 25, 2-3; 27, 8; 39, 18; 41, 2; V, 5, 8; 7, 13; 16, 6
- zelus V, 14, 6; 16, 5
- zibina IV, 1, 4 (sc); cf. t. 3, p. 184, n. 3
- ***graeca uerba
- ἐπερχόμενος IV, 25, 7 – ἐπερχόμενε IV, 23, 1-2
- συνταλαίπωρον (= « commiserationem ») IV, 9, 3
- συμμισούμενον (= « coodibilem ») IV, 9, 3

IV. INDEX ANALYTIQUE

Abraham le sein d'A. IV, 34, 10-14 – la descendance d'A. IV, 34, 12-14 – les hommes, ses fils par leur foi V, 3, 11-12 – allégorie de ses deux fils V, 4, 8 – béni par Melchisédech V, 9, 9.

Alliance prophétisée par Isaïe IV, 1, 6; 1, 7; 13, 4 – prophétisée par Jérémie IV, 1, 6 – « ancienne » et « éternelle » IV, 1, 7; 1, 8 – arche d'Alliance IV, 12, 3; 13, 4 – « ancienne » et « nouvelle » IV, 22, 3-7 – réalisée avec le sang de la coupe IV, 40, 4 – l'Alliance nouvelle ne relève que du dieu qui l'a promise V, 11, 4 – a un éclat plus grand dans la gloire que l'ancienne V, 11, 5.

Âme interdit du Lévitique (= personne) IV, 23, 11 – intérieur de la personne IV, 27, 2; 34, 12 – âme des justes et fidèles IV, 34, 13-14 – une des deux substances de l'homme (avec le corps) IV, 37, 3 – instigatrice des œuvres de la chair V, 10, 13 – corps d'une qualité spécifique V, 15, 8.

Amour de Dieu IV, 27, 4-6 – du prochain et de Dieu V, 4, 11-13; 8, 9; 14, 11.13.

Ange Jean, ange du Christ IV, 18, 7 – les élus, anges de Dieu IV,

38, 5; 39, 11 – les deux anges apparus aux saintes femmes au tombeau du Christ IV, 43, 2-5 – apostats du Créateur V, 6, 6; 8, 2 – au service du monde V, 7, 1.

Antériorité (et postériorité) IV, 2, 4-5; 3, 1; 4, 1-2.5; 33, 8.

Antichrist l'homme de péché, fils de perdition V, 16, 4-7.

Antithèses ouvrage de Marcion IV, 1, 1-2; 1, 10-11; 2, 1; 4, 4; 6, 1; 9, 3 – le Christ et les tout petits IV, 23, 3 – leurs causes IV, 24, 1 – « celles » de Tertullien qui unifient le Christ IV, 24, 4; 35, 13 – comportement de Marcion IV, 36, 12-13.

Apocalypse réfutée par Marcion IV, 5, 2.

Apôtres leur mission IV, 2, 1-2; 39, 9; 43, 9 – les faux apôtres IV, 3, 4; 5, 5 – symbolique du chiffre douze IV, 13, 4 – investis de l'Esprit IV, 22, 12 – les LXX du Christ de Marcion IV, 24, 1 – l'apôtre de Marcion IV, 34, 5 – à l'écoute de Moïse et des prophètes IV, 34, 15 – Paul, qui ne figure sous aucune liste V, 1, 1 (cf. aussi « Paul ») – fils des hommes V, 8, 5 – dénie le royaume de Dieu aux œuvres de la chair V, 10, 11-13.

Ap(p)ellés (disciple déviant de Marcion) IV, 17, 12.

Bonté (prétendue absolue du dieu de Marcion) exclusive du Christ IV, 14, 2 – le Christ de Marcion la fonde par rapport à la rigueur du Créateur IV, 15, 5 – enseignement du Créateur IV, 16, 10 s. – balbutiante avant l'Évangile IV, 17, 2.

Christ issu de la race de David IV, 1, 8; 36, 13-14; 38, 10 – accomplissement de la Loi et des Prophètes IV, 2, 2; 16, 17; 22, 11; 40, 2 – espéré et annoncé par avance V, 17, 4 – électeur des apôtres IV, 3, 4 – son enseignement est en conformité avec le Créateur IV, 7, 7 s.; 15, 13; 16, 2-10; 25, 7 s.; 26, 11; 34, 7; 36, 2 – rédempteur des péchés IV, 10, 1.4 – des prophètes IV, 10, 9; 13, 1 s.; 18, 2 s.; 21, 5; 25, 6.14; 34, 15; 41, 2 – lumière, espoir et attente des nations IV, 11, 1; V, 6, 1 – en accord avec Jean IV, 11, 3 s. – « époux » IV, 11, 6 – adepte des paraboles IV, 11, 12; 19, 2 – porteur en lui du Dieu du sabbat IV, 12, 1; 16, 5 – homme Dieu IV, 12, 10; 14, 17; 19, 9; 36, 7 – annonciateur de la bonne nouvelle IV, 13, 1 – grand prêtre du Père IV, 13, 4; 35, 7-11 – légitime grand prêtre de Dieu V, 9, 9 – promet le royaume IV, 14, 7; 14, 14; 23, 3; 25, 18; 35, 10; 37, 3 – partage sa gloire avec Moïse et Élie IV, 22, 12 – le tout est son œuvre IV, 15, 7 – triomphateur des démons IV, 20, 4; 24, 10 – relais de Dieu IV, 24, 8; 27, 5 – son incohérence en apparence IV, 27, 1; 33, 1 – semblable à Dieu IV, 27, 1; 33, 9; V, 19, 3 – du dieu brûleur

V, 16, 2 – interdit le divorce IV, 34, 1 s.; 34, 5-6; V, 7, 6-7 – guérisseur des faiblesses et des maladies IV, 35, 5 – juif IV, 35, 16 – ignoré chez les juifs V, 11, 8 – a subi la passion IV, 41, 1 – « Dieu jaloux » IV, 41, 2 – fils de Dieu IV, 41, 4-5; 42, 1 – son père est invisible V, 19, 3 – roi IV, 42, 1 – juste entre les justes IV, 42, 4 – a annoncé la séparation entre l'ordre ancien et le nouveau V, 2, 1 – nécessité pour les Galates de croire en lui V, 2, 2 – hypostase de la divinité du Créateur V, 2, 7 – hypostase de l'Esprit V, 8, 4 – sa malédiction V, 3, 9-11 – descendance d'Abraham V, 4, 2 – a affranchi les hommes dans la Loi nouvelle V, 4, 9 – fin de la Loi V, 14, 7 – sa chair est véritable V, 4, 15 – nécessité de sa naissance d'une vierge, de sa croix et de sa mort pour prouver la folie et la faiblesse V, 5, 9-12 – garant de liberté par rapport à la discipline ancienne V, 3, 3-6 – Seigneur de la gloire V, 6, 5 – unique fondement du christianisme V, 6, 10 – illuminateur des ténèbres V, 7, 1 – notre pâque V, 7, 3 – les corps des hommes sont ses membres V, 7, 4-5 – constitué d'un corps V, 9, 4 – chef de l'homme V, 8, 1 – Seigneur et Sauveur des hommes V, 15, 7 – les charismes venant de lui, une fois monté au ciel V, 8, 5 – dispensateur des dons spirituels V, 8, 7 – fait obtenir la vie (et Adam la mort) V, 9, 5 – dernier Adam, esprit vivifiant V, 10, 7 – dieu à craindre V, 14, 14 – a construit son ascension aux cieux V, 15, 4 – pierre supérieure d'angle V, 17, 16.

Christ (du Créateur) IV, 3, 4; 10, 10; 11, 6; 12, 4; 18, 7; 21, 7; 22, 3; 28, 5; 35, 4; 38, 10; 39, 1; 42, 2; 43, 3-9 – doit dissiper les ténèbres du Créateur IV, 22, 3 – il n'est pas un « autre » dieu V, 2, 3 – a obtenu la gloire du règne V, 9, 13.

Christ (de Marcion) IV, 3, 4; 13, 5; 21, 12; 22, 3; 26, 1; 39, 14; 42, 5 – séparé du Créateur IV, 6, 1; 17, 13-14; paradoxe de sa fréquentation des mêmes lieux que celui du Créateur IV, 8, 2 – son importance IV, 9, 8; 20, 3 – Hercule de la mythologie IV, 10, 8 – il ne peut être aussi « fils de l'homme » IV, 10, 11.16 – fils d'homme V, 10, 9 – son opposition avec le Créateur pour les promesses terrestres IV, 14, 8 – sa versatilité IV, 15, 1; 15, 6; 17, 11 – son inconséquence IV, 15, 1 – a mérité la honte IV, 21, 10-12 – prosopopée IV, 23, 1-2 – destructeur des Prophètes IV, 24, 3 – illuminateur des nations païennes IV, 25, 5-11 – porteur de feu et de divisions IV, 29, 12-14 – enseigne le contraire de Moïse et du Créateur IV, 34, 3 – non encore révélé V, 8, 12; 9, 1 – seul détenteur de la grâce V, 13, 11.

Concordia IV, 24, 12.

Créateur ses propriétés naturelles (en opposition avec lui-même) IV, 1, 10 – garant de l'ordre IV, 11, 4 – a permis le renouvellement par le Christ des choses primitives IV, 11, 10; 14, 10 – défenseur des humbles IV, 14, 2 – dieu bon et justicier IV, 15, 4; 29, 7; 30, 4; 33, 4; V, 11, 4 – dieu jaloux et justicier V, 5, 8 – jaloux V, 7, 13 – juge V, 8, 3; 13, 2 – vengeur V, 13,

2 – exhorte à fuir les richesses IV, 15, 13 – seul Dieu IV, 18, 5; 34, 14 – s'est fait voir et entendre sur la montagne IV, 22, 7 – guide les fils d'Israël IV, 24, 2 – connu de tous IV, 25, 10 – connu avec ses mystères V, 6, 2 – propriétaire de l'homme IV, 32, 1 – n'a pas mis de limite au pardon IV, 35, 3 – dispose devant l'homme une alternative : malédiction et bénédiction V, 3, 9-11 – le Père, dispensateur de la grâce V, 4, 4 – source de toutes bénédictions V, 11, 1 – Père des miséricordes V, 11, 1 – Père de gloire V, 17, 5 – prône la glorification en Dieu seul V, 5, 10 et non en l'homme V, 6, 13 – maître des siècles et du temps V, 6, 3-5 – Dieu de toutes choses V, 7, 9 – à l'origine de toutes choses V, 17, 3 – parle en toutes langues (charisme) V, 8, 10 – dieu de ce siècle V, 11, 12 – dieu dont relève la Loi V, 13, 10 – il est le « dieu nouveau » de Marcion V, 14, 11 – il enverra l'Antichrist pour enfoncer dans l'erreur les incroyants V, 16, 5.

Croix folie ou puissance et sagesse V, 5, 5-7; 5, 9.

Crucifixion triomphe du Christ sur la mort IV, 20, 4 – malédiction dans l'AT IV, 21, 11 – la Passion IV, 40, 4.

Diable prince de la transgression V, 6, 6 – prince de l'empire de l'air V, 17, 7-8 – a connu Jésus lors de sa tentation V, 6, 7 – dieu de ce monde pour Tertullien V, 11, 11; 17, 9 – ourdisseur de machinations V, 18, 12.

Dieu père d'un fils qui est le Christ IV, 10, 6; 22, 8-12; V, 5, 3

- seul capable de remettre les péchés IV, 10, 13; 34, 14 - maître du sabbat IV, 12, 11 s. - né homme (Christ) IV, 13, 7 - habite dans les hauteurs IV, 14, 5 - on doit se glorifier en Lui IV, 15, 9 s. - Seigneur des Puissances IV, 14, 5; 15, 11; 28, 11; 34, 17 - c'est en Lui qu'on doit mettre sa confiance IV, 15, 15; 42, 4 - vengeur IV, 16, 5; 19, 7 - justicier IV, 23, 8; 24, 5-7; 36, 1 - commande aux éléments IV, 20, 1 - sa pureté absolue IV, 20, 11s. - seul à être dépourvu d'une origine V, 1, 1 - a envoyé son fils une fois les temps accomplis V, 4, 2 - son dessein de racheter ceux qui étaient sous la dépendance de la Loi V, 4, 3 - son jugement est conforme à la vérité V, 13, 3.

Dieu (Créateur) IV, 12, 1; 43, 5 - les chrétiens sont ses fils IV, 17, 5.

Dieu (de Marcion) son dieu n'est pas justicier IV, 8, 7; 14, 1; 17, 6-7 (« doux »); 19, 3 - le Christ, son « médecin » IV, 11, 3 - non fiable en générosité IV, 14, 8 - comparable au dieu d'Épicure IV, 15, 2 - sa propension à la colère IV, 15, 3; V, 4, 14 - rejoint *in fine* le Créateur IV, 15, 7 - opposé au Créateur V, 17, 3 - ses limites de compréhension IV, 16, 15 - adversaire du mariage IV, 23, 5 - différent du Créateur IV, 25, 2-5; 25, 16; 26, 4; 26, 8-12; 41, 1 - dieu caché IV, 33, 7 - un dieu inconnu V, 5, 4 - un dieu oisif V, 4, 3 - un dieu inactif V, 5, 10 - un dieu rendu petit V, 7, 8 - habite en un être qui lui est étranger V, 6, 12 - ne s'est pas manifesté au préalable V, 11, 3

- aurait eu son propre paradis V, 12, 7 - renverse de leur trône les potentats V, 12, 8 - inspire de la crainte V, 12, 9 - « tout bon » V, 15, 1 - dépourvu de toute œuvre V, 17, 1.

Église églises des apôtres, garantes de la tradition évangélique IV, 5, 1 s. - temple de Dieu IV, 9, 9 - le Christ, son époux IV, 11, 7-8; V, 12, 6 - édifée par Dieu né homme IV, 13, 7 - corps du Christ V, 19, 6.

Éléments premiers rudiments des hommes petits enfants V, 4, 1.5.

Éternité vie éternelle (*adj. absent chez Marcion*) IV, 25, 15 - lieu d'éternité IV, 34, 13.

Étymologie de Pierre (Simon) IV, 13, 6 - de chrétiens (Christ) IV, 14, 16 - d'Israël IV, 39, 6.

Évangile (explique et justifie la Loi) de Marcion IV, 2, 3; 3, 2-5; 6, 1; 9, 15; 34, 2; 43, 9 - du Christ IV, 3, 2; 11, 9; 14, 16; 15, 9; 15, 13; 25, 15; 28, 2; 33, 8 - sa parole est la semence du royaume IV, 30, 2.

Femme faite de l'homme et à cause de lui V, 8, 2.

Figure(s) (*figuré, figuratif, figurativement*) les scorpions et les serpents, esprits du mal IV, 24, 10 - les paraboles IV, 25, 1; 27, 3 - le buisson ardent IV, 29, 13 - les réalités terrestres pour les spirituelles IV, 31, 8 - le pain et le vin de la Cène IV, 40, 3-6 - mystères présentés en figures V, 1, 5-6 - les réalités anciennes ont revêtu un aspect figuratif en vue du Christ V, 7, 12 - la Loi du Créateur V, 13, 15.

Fils de l'homme (Christ du Créateur) IV, 10, 6.9.11-14; 19, 8; 21, 9; 29, 7-9, 35, 14; 37, 2-3; 39, 10-15; 41, 1-4; 43, 5; V, 14, 1; 20, 4.

Fils de l'homme (Christ de Marcion) IV, 10, 7-8.10-11.14-16; 30, 2.

Foi du centurion IV, 18, 1 - du juste IV, 18, 9; V, 3, 8 - de la Vierge et des frères du Christ IV, 19, 12 - de la femme atteinte d'hémorroïse IV, 20, 9 s. - « voie » pour parvenir à Dieu IV, 24, 11 - d'Abraham IV, 34, 12 - de Moïse et des prophètes IV, 34, 16 - des lépreux IV, 35, 8 - de l'aveugle IV, 36, 10-12; 38, 10 - justifie l'homme V, 3, 8; 13, 9 - l'homme reçoit par elle la « bénédiction spirituelle » V, 3, 11 - la circoncision s'oppose à celle du Christ V, 4, 10-11 - la justice de Dieu se révèle en elle V, 13, 2 - celle au Christ vient de la Loi V, 14, 9.

Hérésie (-tique) démente (des marcionites) IV, 10, 15; 35, 14 - de Marcion IV, 11, 4 - évangile de Marcion IV, 11, 9; 25, 15 - Apellès IV, 17, 12 - leur incompréhension IV, 19, 6 s.; 20, 8 - disciples du dieu de Marcion IV, 25, 3; 34, 14; 36, 5 - connaissance du Père par le Fils et réciproquement IV, 25, 10 (hérésie partagée avec d'autres) - les marcionites, négateurs du salut de la chair IV, 37, 3 - ils interprètent « monde » au sens de « sauveur du monde » V, 5, 7 - pour eux le Seigneur est Christ d'un « autre » dieu V, 6, 5 - les Sadducéens, négateurs de la résurrection IV, 38, 4 - sur la mort du Christ IV, 42, 8 -

Tertullien est leur adversaire sur le sujet de la résurrection V, 10, 1.

(cf. aussi « Marcion » et « Marcionites »)

Homme semblable au Créateur IV, 38, 3; V, 6, 12 - image de Dieu V, 8, 1 - créature de Dieu IV, 41, 1; V, 6, 12 - étranger au Créateur V, 3, 10 - ouvrage du Créateur V, 17, 11.

Idolâtrie d'Achab IV, 10, 3 - l'Église promise au mariage en provenait IV, 11, 8 - des Chaldéens IV, 21, 9 - les idolâtres V, 7, 9 - de Salomon incité par la reine de Saba V, 9, 13.

Ignorances (prétendues du Créateur) justifiées par son dessein d'instruire l'homme IV, 20, 8.

Isaïe a annoncé le Christ à la Galilée IV, 7, 3 - le Christ guérisseur des malades IV, 8, 4; 10, 1 (paralytique) - a prophétisé la conception du Christ par une vierge IV, 10, 7 - Jean préparant les chemins du Seigneur IV, 11, 5 - le Christ condamnant néoménies et sabbats IV, 12, 4; V, 4, 6 - annonce de la bonne nouvelle IV, 13, 1; 33, 6 - condamnation des tourmenteurs des indigents IV, 14, 6 - appel des païens à la fin des temps IV, 14, 9 s. - l'orgueil d'Ezéchias IV, 15, 9 - les filles de Sion IV, 15, 10 - les disciples fortunés IV, 19, 1 - l'exclusion des impies IV, 30, 4 - le lieu d'éternité IV, 34, 13 - le partage avec l'affamé IV, 37, 1 - le symbolisme du rouge IV, 40, 5 - le jugement du Seigneur IV, 42, 6 - les ténèbres à la mort du Christ IV, 42, 5 - annonce de la résurrection par les saintes femmes IV, 43, 2 - pro-

met l'« évangile » du Créateur V, 2, 5 – a prophétisé une loi nouvelle V, 4, 3 ; 4, 6 – a prophétisé le Christ comme rocher de scandale V, 5, 9 – a prophétisé la découverte de trésors invisibles et cachés V, 6, 1 – a parlé du sage architecte, fondateur de la discipline divine V, 6, 10 – a prophétisé le rameau sur lequel reposera l'Esprit de Dieu V, 8, 4 – a parlé des sept Esprits V, 17, 5.

Jacob ses prophéties sur le fils et sur Paul V, 1, 5.

Jean prédit comme limite entre l'ordre ancien et l'ordre nouveau V, 2, 1 ; 8, 4 – les facilités de l'évangile supplantent les difficultés de la loi V, 3, 8 – a parlé de l'Antichrist V, 16, 4.

Jérusalem cité céleste des élus V, 15, 4.

Jésus ce nom n'était pas attendu par les juifs IV, 7, 10 s. – du Créateur IV, 10, 11 ; 39, 1 – de Marcion IV, 36, 8 – fils de David IV, 36, 9-12 ; 37, 1 – annoncé en David V, 1, 6 – Christ IV, 43, 3 ; 43, 9 – saint de Dieu venu pour la perdition des esprits mauvais V, 6, 7.

Josué type de Jésus-Christ IV, 13, 4-6 ; 20, 6.

Judaïsme le publicain, profane du j. IV, 11, 1 – Jean à la frontière du judaïsme et du christianisme IV, 33, 8 – Paul en détourne (selon Marcion) V, 1, 8 – la lettre d'opposition adressée aux Galates V, 2, 1 – incarne la servitude face à la liberté chrétienne V, 3, 5.

Juifs appellent les chrétiens nazaréens IV, 8, 1 – leur peuple a connu l'indulgence de Dieu IV, 10, 4 ;

16, 11 – ne voyaient en Jésus qu'un homme IV, 10, 13 – reconnus en bonne santé par le Christ IV, 11, 1-2 – auteurs de la haine contre Dieu IV, 14, 16 – leur iniquité IV, 15, 2 – les caractéristiques de la nation juive IV, 36, 8 – l'aveuglement du peuple juif IV, 36, 13 ; 41, 3 – persécution par eux des prophètes IV, 39, 9 ; V, 15, 2 – Pâque, leur fête IV, 40, 1 – mangent du mouton IV, 40, 1 – leur crime IV, 42, 8 – leur mode de salutation V, 5, 1 – réclament des signes pour croire V, 5, 8 – le Christ leur a été annoncé par avance depuis le commencement des temps V, 17, 4 – le Christ est un scandale pour eux V, 5, 9 – l'Esprit du Créateur n'a plus soufflé chez eux après le Christ V, 8, 4 – cherchent à écarter de nous le psaume 109 V, 9, 7 – n'ont pu apercevoir le Christ de Moïse à cause du voile de leur cœur V, 11, 6 – ils sont infidèles V, 11, 9 – transgresseurs de la Loi V, 13, 6 – ont ignoré le « dieu supérieur » selon Marcion V, 14, 7-8 – ont mis à mort le Seigneur V, 15, 2 – n'obéissent pas à l'Évangile V, 16, 3 – fils du Créateur V, 17, 9 – réconciliés avec les païens par l'œuvre du Créateur V, 17, 12-14.

Justice (du Dieu créateur) défendue contre les hérétiques IV, 29, 15-16.

Loi avant tout figurative IV, 9, 3 ; 9, 9 ; V, 7, 10-11 – terme désignant des réalités spirituelles par le moyen des réalités charnelles IV, 9, 4 s. ; 12, 10 ; 24, 5 ; 25, 15 – Pierre l'incarne IV, 11, 1 – suivie prétendument par les juifs IV, 11, 2 – plus ancienne que l'Évangile IV, 11, 10 ;

17, 2 ; 20, 9 ; 33, 8 ; 35, 11 ; 36, 6 ; 39, 17 – primitive IV, 14, 9 ; 16, 5 ; 16, 12 ; 23, 10 ; 27, 2-4 ; 30, 1 ; 34, 8-12 ; 35, 4-7 ; 40, 1 – un docteur IV, 19, 7 – interdisait les représentations figurées IV, 22, 5 – opposée à l'Évangile IV, 34, 1 – les « faux frères » y persévèrent V, 3, 2-6 – protège les pauvres et les indigents V, 3, 6 – opposition de la nouvelle et de l'ancienne V, 3, 8 – aurait tout renfermé sous le péché pour la gloire du Christ de Marcion V, 13, 11 – son éloge pour la honte de Marcion V, 13, 13-15.

Marcion mutilateur des Évangiles IV, 3, 2 ; 5, 6 ; 7, 4 s. ; 9, 7 s. ; 17, 7-10.13 ; 21, 3 ; 22, 16 ; 29, 14 ; 34, 11 ; 42, 4 ; 43, 7 ; V, 13, 4 ; 14, 9-10 ; 17, 1 ; 18, 1-4 ; 19, 5 ; 21, 1 – contradictoire de son hérésie IV, 4, 4-5 ; 11, 8 ; 31, 5 ; 43, 9 – outrecuidance de l'hérétique IV, 4, 5 ; 6, 2 ; 12, 2 ; 19, 5 ; 34, 13 ; 36, 5 ; 39, 7 ; 40, 3 ; V, 3, 11-12 ; 4, 1-2.8 ; 16, 1 – comparé à un armateur IV, 9, 2 – auteur des *Antithèses* qui séparent Loi et Évangile IV, 9, 3 – ses fantasmagories à propos de la substance corporelle IV, 10, 15 – pose « deux dieux » IV, 17, 12 ; V, 11, 9 – tourne en dérision tout l'AT V, 5, 10 – affirme que le Christ est l'adversaire de la Loi IV, 35, 4 – un autre Marcion opposé à lui IV, 38, 1 – Tertullien, un « nouveau disciple » V, 1, 1 ; ses élucubrations sur l'origine de l'apôtre Paul V, 1 s. – interdit la confrontation avec le mariage V, 7, 6 – ne nie pas la divinité du Créateur V, 7, 9 – achoppe sur le rocher où buvaient les hommes dans le désert V, 7, 12 – pas de charismes chez lui V, 8, 12 –

n'admet pas la résurrection de la chair V, 10, 3 – substitue « dernier Seigneur » à « dernier Adam » V, 10, 7 – confondu sur le nom d'homme V, 10, 9-11 – apostat V, 11, 11 – distingue spécieusement le dieu juste et le dieu bon V, 13, 2 – soutient que l'Antichrist est le Christ du Créateur V, 16, 6 – tient seul sa chair en haine V, 18, 9 – fait reposer sur la philosophie stoïcienne et épicurienne les bornes de sa foi V, 19, 7 – soutient que le Christ fut un fantôme de chair V, 20, 3.

(cf. aussi « hérésie »)

Marcionites ont d'abord partagé notre foi IV, 4, 3 – exaltent l'évangile de Marcion IV, 4, 4 – fondateurs d'églises hérétiques IV, 5, 3 – leur Christ n'est pas celui des prophètes IV, 13, 7 – leur erreur d'adorer le dieu de Marcion IV, 25, 16 – meurent eux aussi IV, 26, 12 – trouvent des défauts dans le Créateur IV, 27, 1 – accusent le Christ d'être un dieu jaloux IV, 27, 8 – ont prêté à Pierre un comportement hérétique V, 3, 7 – leur évangile montre que le diable savait Jésus le Saint de Dieu V, 6, 7 – ne recherchent pas les femmes V, 8, 2 – croient en un Christ qui n'est pas encore révélé V, 8, 12 ; 9, 1 – tiennent pour adressée aux Laodicéens la *Lettre aux Éphésiens* V, 11, 13.

(cf. aussi « hérésie »)

Mariage les tout-petits en proviennent IV, 23, 5-6 – son caractère sacré IV, 34, 1-5 – les mariages illégitimes IV, 34, 9 – chez les Sadducéens IV, 38, 6-8.

Moïse vu en compagnie d'Élie avec le Christ sur la montagne chez

Marcion IV, 22, 1 – a annoncé le Christ comme prophète IV, 22, 10; 34, 14; V, 11, 6 – la promesse à lui faite par Dieu IV, 22, 14 s. – apôtre de Dieu IV, 24, 8 – face aux magiciens de Pharaon IV, 26, 11 – permet la paix entre frères IV, 28, 9 – permet la répudiation IV, 34, 1-3.6 – permet le divorce V, 7, 6 – opposé au Christ IV, 34, 1 (répudiation) – associé aux prophètes IV, 34, 14-17; 35, 13 – son voile préfigure celui du cœur dans son peuple V, 11, 5-9 – a reçu de Dieu la Loi V, 19, 10-11.

Naissance du Christ IV, 19, 6 s. (ses frères et sa mère).

Nazaréen nom de Jésus suivant la prophétie IV, 8, 1.

Nimivites pardonnés par le Créateur IV, 10, 3.

Nouveauté institutions du Christ IV, 12, 2; 24, 6.

Patience du Christ (de Marcion) par rapport à la rigueur du Créateur IV, 15, 4 – nouvelle, enseignée par le Christ IV, 16, 2 – infinie du Christ IV, 16, 6 – du Seigneur IV, 36, 10; 39, 18.

Paul apôtre postérieur, inspirateur de Luc, modèle de Marcion IV, 2, 4 s.; 3, 4; 5, 3 – auteur de la *Lettre aux Galates* (et d'autres) IV, 3, 2; 5, 1; V, 2, 7 – disciple de Pierre, Jean, Jacques IV, 3, 3 – son voyage à Jérusalem pour obtenir l'approbation des autres apôtres V, 3, 1.6 – soutient que les hommes ont été construits sur les fondations des apôtres IV, 39, 5 – annoncé par Jacob V, 1, 5 – annoncé en Saül V, 1, 6 – énonçant prétendument un

autre créateur V, 1, 8 – proclamateur du Dieu et du Christ de la Loi V, 3, 6; V, 5, 1 (du Créateur) – destructeur du judaïsme V, 5, 1; 17, 9 – enlevé à la Judée pour l'édification du christianisme V, 6, 10 – permet de contracter une union conjugale V, 7, 6.8 – son exposé va dans le sens de l'enseignement du Créateur V, 7, 13; 8, 8-11 (les charismes) – énonce un Dieu vengeur V, 9, 6 – énonce la « règle des trois témoins » V, 12, 9 – a prophétisé aux juifs que le nom de Dieu serait blasphémé à cause d'eux V, 13, 7 – a prophétisé la vengeance du Seigneur sur les hérétiques V, 16, 2.

Péchés les péchés capitaux IV, 9, 6 – les péchés humains IV, 10, 2 s.; 26, 7 – celui de David contre Urie IV, 10, 3 – leur remise IV, 10, 14; 26, 4 – les juifs en sont remplis IV, 12, 13 – le Christ de Marcion les réclame aux fils jusqu'à la quatrième génération IV, 27, 8 – ceux de Juda IV, 41, 1.

Père (Dieu le Père) maître du temple IV, 9, 9 – se retrouve dans le Fils IV, 10, 3 – le Fils a agi en son nom IV, 10, 3; 42, 6 – permettant la connaissance du fils IV, 11, 1; 25, 10 s. – le Créateur omniscient IV, 26, 10 – a uni l'homme et la femme IV, 34, 3.

Persécutions de l'Antichrist V, 12, 2.

Pont (patrie de Marcion) IV, 1, 2; 7, 4; 10, 16; V, 1, 2; 14, 14; 17, 14.

Promesses (eschatologiques) Dieu se manifestant à Moïse IV, 22, 14-16 – d'un royaume céleste par Dieu

IV, 24, 12 – événements liés aux prophéties V, 15, 6.

Prophétie, -tique du Christ IV, 7, 4; la Loi IV, 9, 9; mention du « fils de l'homme » IV, 10, 13 – guérison spécifique (sabbat) IV, 12, 15 – multiplication des pains IV, 21, 6 s. – des martyres IV, 21, 10 – extase de Pierre IV, 22, 4 – du mariage IV, 34, 7 – les catastrophes cosmiques IV, 39, 10-12 – le temple et le mont des Oliviers IV, 39, 19 – de Daniel sur la place du Christ IV, 41, 4 – les saintes femmes au tombeau IV, 43, 1-2.

Puissance celle du Créateur révélée par sa parole IV, 9, 8; 22, 5 – elle est unique sous des formes variées IV, 24, 2 – le doigt de Dieu IV, 26, – incohérence d'une « autre Puissance » IV, 33, 8.

Puissances et Vertus du Créateur V, 6, 5-8.

Sabbat IV, 12 (*en entier*) – guérison un jour de sabbat IV, 30, 1.

Sacerdoce dans le *Lévitique* IV, 23, 10-11.

Sacrifice rejeté par le Créateur IV, 27, 3.

Salut (de l'homme) IV, 21, 12 – seuls les fidèles (pour Marcion) l'obtiendront IV, 29, 11 – éternel face au châtement IV, 34, 14 – sa source est à Jérusalem IV, 35, 11 – de Zachée et de sa maison IV, 37, 1 – les enseignements du prophète du Créateur en sont source IV, 37, 2 – par la croix V, 5, 5-6 – de l'âme promis par les sages V, 9, 2 – promis à l'âme seule pour Marcion V, 10, 3 – réalisé dans une chair pécheresse par la puissance de Dieu V, 14, 1.

Talion (loi du) IV, 16, 2 s.; V, 5, 10; 14, 12.

Verbe les lieux qu'il fréquente (nuée et par le Christ) IV, 8, 9 – le Christ, fils du Créateur IV, 13, 1; 18, 4; 25, 7; 33, 9 – le Christ, Verbe du Créateur V, 19, 4 – initiateur du NT IV, 14, 2.

Vol (de la vaisselle des Égyptiens) IV, 24, 2-5; V, 13, 6.

V. INDEX DES AUTEURS ANCIENS

- ADAMANTIUS t. 1, 108 ; 137 ;
146 ; 149 ; 300 ; t. 2, 148 ;
224 ; t. 3, 199 ; t. 4, 297 ; 303 ;
401 ; 423 ; 517 ; t. 5, 177 ;
214 ; 308
- AËTIUS t. 1, 294
- ALBINOS t. 1, 130 ; t. 2, 57 ;
216
- AMBROISE t. 4, 120 ; 175 ; 301
- AMBROSIASTER t. 5, 95
- AMMIEN MARCELLIN t. 1,
283 ; t. 3, 237 ; t. 5, 96 ; 192
- APELLÈS t. 1, 48 ; t. 4, 224
- APOLLODORE t. 1, 285
- APULÉE t. 1, 104 ; 158 ; 251 ;
267 ; 297 ; t. 2, 207 ; t. 4, 106 ;
112 ; 298 ; t. 5, 361
- PSEUDO-APULÉE t. 1, 116 ;
159 ; 302
- ARISTOTE t. 1, 104 ; 121 ;
136 ; 140 ; 228 ; 291 ; 293 ;
298 ; t. 2, 150 ; 168 ; t. 4, 187
- PSEUDO-ARISTOTE t. 1, 114 ;
116
- ARNOBE t. 1, 160 ; 296 ; t. 2,
76 ; t. 5, 361
- ATHANASE t. 1, 105
- ATHÉNAGORE t. 1, 295 ; 297 ;
299 ; 305
- AUGUSTIN t. 1, 296 ; 297 ;
304 ; t. 2, 72 ; t. 3, 197 ; 229 ;
t. 4, 129 ; 261
- AULU-GELLE t. 1, 251 ; 302 ;
t. 3, 78 ; t. 5, 81 ; 359 ; 361
- BOËCE t. 4, 279
- CATULLE t. 5, 323
- CELSE t. 1, 114
- CHALCIDIUS t. 1, 303
- CHARISIUS t. 1, 291 ; t. 4, 136
- CHRYSIPPE t. 1, 163 ; 202
- CICÉRON t. 1, 122 ; 140 ; 145 ;
150 ; 159 ; 167 ; 179 ; 182 ;
223 ; 266 ; 272 ; 293 ; 294 ;
295 ; 298 ; 303 ; t. 2, 33 ; 48 ;
115 ; t. 3, 70 ; 78 ; 220 ; 226 ;
230 ; t. 4, 369 ; 435
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE t. 1,
116 ; 140 ; 161 ; 165 ; 194 ;
234 ; 289 ; 300 ; 305 ; t. 2,
121 ; 133 ; 135 ; 152 ; 225 ;
297 ; t. 3, 226 ; t. 4, 152 ; 169 ;
195 ; 203 ; 216 ; 233 ; 251

- CLÉMENT DE ROME t. 3, 28 ;
159 ; 295 ; 298 ; 304
COMMODIEN t. 3, 285
CORNUTUS t. 1, 295
CYPRIEN t. 1, 196 ; 289 ; t. 2,
198 ; 224 ; t. 3, 301 ; t. 5, 342
CYPRIEN (PSEUDO-) t. 2, 150 ;
t. 3, 114 ; 195
DIODORE DE SICILE t. 1, 284
DIOGÈNE LAËRCE t. 1, 105 ;
140 ; 145 ; 291 ; 295 ; t. 2, 168
DION CASSIUS t. 3, 128
DIOSCORIDE t. 1, 252
DONAT t. 4, 136
ÉPICURE t. 1, 291
ÉPIPHANE t. 1, 102 ; 110 ; t. 3,
94 ; t. 4, 345 ; 359 ; 381 ; 386 ;
388 ; 400 ; 463 ; 465 ; 483 ;
513 ; 517 ; 523 ; t. 5, 137 ;
177 ; 308 ; 332 ; 339
ÉSOPE t. 4, 48
EUSÈBE DE CÉSARÉE t. 1, 41 ;
104 ; 107 ; 234
EUSÈBE D'ÉMÈSE t. 4, 340
FIRMICUS MATERNUS t. 1, 297 ;
t. 4, 316
FLAVIUS JOSÈPHE t. 2, 74 ;
t. 4, 418
FLORUS t. 5, 81
FRONTIN t. 1, 299
FRONTON t. 5, 117 ; 361
FULGENCE t. 1, 252
PSEUDO-FULGENCE t. 4, 478
GAIUS t. 1, 292
GALIEN t. 1, 163
HERMAS t. 3, 211
HÉRODOTE t. 1, 284 ; 285
HORACE t. 1, 110 ; 284
HIPPOLYTE t. 1, 102 ; 105 ;
110 ; t. 3, 295 ; t. 5, 122
IRÉNÉE t. 1, 32 ; 42 ; 102 ; 105 ;
110 ; 111 ; 116 ; 125 ; 126 ; 134 ;
148 ; 149 ; 152 ; 153 ; 154 ; 158 ;
164 ; 169 ; 173 ; 180 ; 193 ; 194 ;
196 ; 197 ; 205 ; 206 ; 207 ; 208 ;
210 ; 214 ; 218 ; 228 ; 232 ; 237 ;
238 ; 240 ; 264 ; 287 ; 289 ; 299 ;
300 ; 301 ; 311 ; t. 2, 30 ; 34 ;
37 ; 38 ; 40 ; 43 ; 46 ; 48 ; 50 ;
51 ; 53 ; 60 ; 68 ; 69 ; 78 ; 81 ;
82 ; 92 ; 93 ; 95 ; 97 ; 108 ; 115 ;
117 ; 118 ; 119 ; 129 ; 130 ; 131 ;
133 ; 134 ; 136 ; 137 ; 152 ; 153 ;
162 ; 163 ; 166 ; 184 ; 215 ; 216 ;
217 ; 218 ; 227 ; 233 ; t. 3, 27 ;
95 ; 98 ; 125 ; 128 ; 138 ; 153 ;
154 ; 155 ; 157 ; 161 ; 170 ; 182 ;
183 ; 184 ; 204 ; 207 ; 228 ; 261 ;
270 ; 271 ; 274 ; 275 ; 276 ; 277 ;
278 ; 281 ; 284 ; 289 ; 290 ; 294 ;
296 ; 298 ; 300 ; 301 ; 302 ; 303 ;
304 ; 305 ; 306 ; t. 4, 60 ; 61 ;
62 ; 63 ; 64 ; 83 ; 108 ; 128 ;
146 ; 147 ; 153 ; 157 ; 159 ; 161 ;
162 ; 169 ; 203 ; 246 ; 254 ; 301 ;
312 ; 340 ; 393 ; 395 ; 442 ; 512 ;
515 ; 516 ; t. 5, 95 ; 116 ; 122 ;
126 ; 157 ; 235 ; 272 ; 290 ; 333
ISIDORE DE SÉVILLE t. 1, 104 ;
252
JEAN CHRYSOSTOME t. 2, 129 ;
t. 4, 454 ; t. 5, 364

- JÉRÉMIE t. 1, 193
JÉRÔME t. 1, 162 ; 177 ; 292 ;
t. 2, 172 ; 190 ; 216 ; t. 3, 81 ;
116 ; 155 ; 182 ; 184 ; 187 ;
189 ; 191 ; 195 ; 196 ; 197 ;
198 ; 203 ; 212 ; 229 ; 272 ;
275 ; t. 4, 95 ; 130 ; 173 ; 184 ;
196 ; 201 ; 238 ; 353 ; 393 ;
449 ; 478 ; 494 ; t. 5, 95 ; 340 ;
372
JULIUS RUFINIUS t. 1, 37
JUNIUS t. 1, 98
JUSTIN t. 1, 102 ; 154 ; 194 ;
288 ; 289 ; 305 ; t. 2, 35 ; 50 ;
53 ; 117 ; 118 ; 123 ; 132 ;
133 ; 134 ; 162 ; 231 ; 232 ;
t. 3, 73 ; 109 ; 121 ; 124 ; 125 ;
127 ; 128 ; 129 ; 130 ; 131 ;
146 ; 148 ; 154 ; 155 ; 157 ;
158 ; 160 ; 161 ; 163 ; 164 ;
165 ; 167 ; 168 ; 170 ; 171 ;
174 ; 175 ; 176 ; 179 ; 182 ;
183 ; 184 ; 190 ; 199 ; 204 ;
239 ; 257 ; 261 ; 270 ; 271 ;
274 ; 275 ; 276 ; 277 ; 278 ;
280 ; 282 ; 283 ; 284 ; 285 ;
289 ; 290 ; 291 ; 294 ; 296 ;
297 ; 298 ; 299 ; 300 ; 301 ;
302 ; 303 ; 304 ; 305 ; t. 4, 60 ;
61 ; 62 ; 63 ; 64 ; 108 ; 147 ;
164 ; 167 ; 168 ; 201 ; 254 ;
395 ; 500 ; 501 ; 511 ; 512 ;
513 ; 516 ; t. 5, 118 ; 126 ;
157 ; 199 ; 200 ; 203 ; 333
JUVÉNAL t. 1, 104 ; 120 ; t. 4,
48 ; 310
LACTANCE t. 1, 114 ; 140 ;
152 ; 163 ; 251 ; 298 ; t. 2, 42 ;
107 ; t. 3, 203 ; 272 ; 297
LAMPRIDE t. 1, 286
LUCAIN t. 1, 302
LUCIEN t. 1, 110
LUCRÈCE t. 1, 291 ; 296 ; t. 2,
125 ; t. 3, 97 ; 122 ; t. 4, 48 ;
108 ; 523
MACROBE t. 1, 296
MANILIUS t. 1, 302 ; 303
MARIUS VICTORINUS t. 2, 167
MARTIAL t. 1, 103 ; 299
MAXIME DE TURIN t. 2, 191
MÉGÉTHIUS t. 2, 96
MÉLITON t. 3, 295 ; 297 ; 301
MINUCIUS FÉLIX t. 1, 150 ;
295 ; 297 ; 304 ; t. 2, 115
NONIUS MARCELLUS t. 1, 232 ;
t. 2, 117 ; t. 3, 231
NOVATIEN t. 1, 267 ; 290 ;
t. 2, 29 ; 114 ; 115 ; t. 3, 121 ;
251 ; 282
ORIGÈNE t. 1, 108 ; 114 ; 129 ;
158 ; 180 ; 208 ; 222 ; 289 ;
290 ; t. 2, 75 ; 76 ; 80 ; 93 ;
98 ; 100 ; 103 ; 111 ; 131 ;
133 ; 150 ; 154 ; 155 ; 160 ;
213 ; 220 ; 223 ; 227 ; 230 ;
t. 3, 99 ; 127 ; 135 ; 196 ; 198 ;
276 ; 280 ; 290 ; 296 ; 304 ;
t. 4, 114 ; 117 ; 120 ; 446 ; t. 5,
340
OVIDE t. 1, 103 ; 107 ; 283 ;
285 ; t. 5, 207
PSEUDO-OVIDE t. 1, 104

- PAUL FESTE t. 1, 251; t. 2, 201
 PAUSANIAS t. 1, 291
 PELAGE t. 5, 95
 PÉTRONE t. 1, 285; t. 2, 155
 PHILON t. 1, 116; t. 2, 47; 85; 103; 133; 218; 220; 225; 230; 231; 232
 PHILOSTRATE t. 1, 286
 PIERRE CHRYSOLOGUE t. 1, 253
 PLATON t. 1, 121; 136; 218; 295; 302; t. 2, 100
 PLAUTE t. 1, 251; t. 2, 203; t. 5, 192
 PLINE L'ANCIEN t. 1, 103; 104; 107; 160; 162; 284; 298; t. 2, 125; 216; 217; t. 3, 74; 94; 288
 PLINE LE JEUNE t. 4, 432
 PLOTIN t. 1, 121; 122; t. 2, 57
 PLUTARQUE t. 1, 136; 297; t. 2, 85
 POMONIUS MÉLA t. 1, 103; 284; 285
 PORPHYRE t. 1, 297
 PRISCIEN t. 1, 130
 PTOLÉMÉE t. 2, 117; 220
 QUINTE-CURCE t. 1, 286; 312
 QUINTILIEN t. 1, 140; 158; 182; 293; t. 3, 139; t. 4, 159; 273
 QUODVULTDEUS t. 2, 158; t. 4, 113
 RHODON t. 1, 102; 104; 107
 SÈNEQUE t. 1, 114; 207; 285; 293; 298; 302; 304; t. 2, 61; 109; t. 3, 288; t. 4, 96; 108; 464
 SERVIUS t. 1, 104; 286; 296
 SEXTUS EMPIRICUS t. 1, 140; 303
 SILIUS ITALICUS t. 4, 488; t. 5, 323
 SOLIN t. 3, 288
 STACE t. 4, 246
 STOBÉE t. 1, 294; t. 2, 85; 228
 STRABON t. 1, 161; 283; 284
 SUÉTONE t. 2, 201; t. 3, 114; t. 4, 474; t. 5, 110; 125
 TACITE t. 1, 143; t. 2, 201; t. 4, 156
 TATIEN t. 1, 305; t. 2, 63
 TÉRENCE t. 2, 115; t. 3, 115
 THÉOPHILE D'ANTIOCHE t. 1, 117; 158; 170; 299; 300; t. 2, 34; 38; 40; 53; 151; 152; 162; 201; 203; 214; 215; 216; 230; 231; 232; 233
 TIBULLE t. 2, 150
 TITE-LIVE t. 1, 305; t. 2, 201; t. 3, 55; t. 4, 95
 TRYPHON t. 3, 125; 157
 ULPIEN t. 2, 209
 VARRON t. 1, 161; 295; 296; t. 4, 189
 VICTORINUS t. 5, 95
 VIRGILE t. 1, 104; t. 2, 109; t. 4, 48; 149
 XÉNOPHANE t. 1, 288; t. 2, 103
 XÉNOPHON t. 1, 284

Addendum à l'annotation de II, 10, 3 (t. 2, p. 75) : « *Resignaculum similitudinis* »

Récemment, dans une étude intitulée « *Angelus ad imaginem*¹ ?... », Paul Mattei a contesté la traduction que nous avons donnée de « *Tu es resignaculum similitudinis* » (« Tu es le sceau de la ressemblance ») dans la citation que Tertullien fait d'Ézéchiél 28, 12 à propos du prince de Tyr assimilé par lui à l'Archange déchu. L'étude précitée défend la traduction, reprise d'Evans et de Moerschini, par : « Tu as brisé le sceau de la ressemblance » – c'est-à-dire « Tu as brisé le sceau de l'intégrité de l'image et de la ressemblance » – et voit, là, une allusion à la chute de l'homme, seul porteur de l'image divine, dont l'ange s'est rendu coupable par jalousie².

Nous voudrions, ici, justifier et compléter notre interprétation – qui est aussi celle de traductions anciennes du passage, comme celles de M. de Genoude ou de P. Holmes – en faisant valoir trois sortes de considérations :

1) Structure du texte

Il nous paraît évident, d'après le développement de la citation, les remarques exégétiques qu'il comporte, et le com-

1. *Augustinianum* 41, 2, déc. 2001, p. 291-327 et en particulier les pages 313 à 327.

2. *Ibid.*, p. 317.

mentaire qu'en fait l'auteur (fin du § 3 et § 4), que ce texte est perçu par lui comme formé de deux parties antithétiques ; la première, de la ligne 19 à la ligne 31, est un éloge sans réserve de l'Archange, bien supérieur à l'homme par sa naissance et sa place auprès de Dieu, éloge que résume le qualificatif de « *inuituperabilis* » (li. 30) ; la seconde, qui commence à « *donec inuentae sunt...* » (li. 31) et s'interrompt par volonté d'abrègement (« *et cetera* ») après « *deliquisti* » (li. 32), constitue, selon le mot même de Tertullien, une *suggillatio*, c'est-à-dire une vitupération de cette créature exceptionnelle qui s'est pervertie ensuite par le péché et y a entraîné l'homme. Le début de l'éloge (li. 19-25) regroupe en conformité avec le texte biblique – hébraïque comme grec –, trois traits qui sont symétriquement commentés en des incisives : le « sceau de la ressemblance », la « couronne de beauté », la « naissance au paradis ». Il nous paraît illogique d'admettre, pour « *Tu es resignaculum etc.* » une interprétation qui ferait de ces mots le reproche d'avoir causé la chute d'Adam. D'ailleurs, pour justifier une telle interprétation, Paul Mattei est obligé de supposer le rattachement de *corona decoris* soit à la phrase suivante, soit à la première phrase à titre d'apostrophe¹ ; mais il reconnaît lui-même le caractère hypothétique de ces solutions. Rien du reste dans la tradition manuscrite n'autorise le moindre doute sur la solidarité des trois traits qui composent le début de l'éloge.

2) Sémantique

Dans cette longue citation, il paraît exclu que Tertullien traduise lui-même le texte grec. Il y a toute probabilité qu'il suive une *Vetus latina* d'*Ezéchiel* comme celle qu'il utilise dans le *de Resurrectione*, ch. 29. C'est cette traduction qui

1. *Ibid.*, p. 317.

lui fournit le terme *resignaculum* comme correspondant à ἀποσφράγισμα de la LXX. Le passage de Jérôme¹ que Paul Mattei transcrit judicieusement dans son étude² atteste à suffisance le fait de cette équivalence dans les Vieilles Latines, équivalence due, selon le bibliste de Bethléem, à un « mauvais zèle » (de littéralité). Tertullien garde donc ce terme latin qui restera unique chez lui. Mais, en homme d'une double culture et selon son principe qui est de toujours recourir au grec comme forme authentique des Écritures, il retrouve dans *resignaculum* le mot de la LXX, lequel signifie toujours « impression d'un sceau », « signe imprimé », « scellement », à la différence du verbe ἀποσφραγίζειν qui a les deux sens antithétiques de « sceller » et « desceller ».

Nous pensons que l'écrivain a pu comprendre cet insolite *resignaculum* comme un intensif de *signaculum*, de la même façon que *repromissio* est un synonyme appuyé de *promissio* chez lui. Il l'explicite ensuite par le verbe dont il dérive, *resignare*, auquel il confère le même sens de « sceller » (comme *repromittere* est, pour lui, synonymique de *promittere*).

Paul Mattei³ nous objecte que l'acception « constante » de *resignare* chez Tertullien est celle de « briser le sceau ». Ce n'est pas exact, car il y a au moins un cas où *resignatur* veut dire « sont rangées parmi⁴ », ce qui suffit à prouver que, pour l'Africain, ce verbe n'était pas univoque.

Telle est l'explication à laquelle nous nous étions arrêtés pour ce passage énigmatique et discuté. Aujourd'hui, nous nous demandons s'il n'y aurait pas lieu d'aller plus loin.

1. *Commentarius in Ezechielem prophetam* 9, 28, 11-19.

2. « *Angelus ad imaginem ? ...* », p. 316.

3. *Ibid.*, p. 315.

4. *Or.* 22, 8.

Tertullien n'aurait-il pas compris *resignaculum* – et conséquemment *resignare* – en fonction d'une idée qu'il devait énoncer un peu plus tard avec une grande netteté ? Il devait dire en effet, en *Marc.* V, 9, 4, à propos de *resurgere* et de *resurrectio* : « *Re ... syllaba iterationi semper adhibetur* ». Plutôt qu'un intensif de *signaculum*, ce vocable préfixé par *re-* aurait été alors compris comme marquant le renouvellement de l'action de sceller, et de son résultat. Cette interprétation serait à mettre en rapport avec la conception qui s'exprime dans la suite, notamment li. 24-25 – « *in secunda ... formatione* » : les anges, dont l'Archange, auraient été créés par Dieu *postérieurement* à l'homme. Par une exégèse singulière, Tertullien aurait échelonné chronologiquement la création de l'homme à la « ressemblance divine » (Gn 1, 27) et celle des « autres vivants », dont les anges (Gn 2, 19). Ainsi *resignaculum* désignerait-il le scellement renouvelé de l'image divine dont l'Archange a bénéficié après l'homme.

3) Doctrine

Par la critique de notre traduction, l'étude de Paul Mattei vise à faire disparaître ce qui serait un hapax doctrinal de Tertullien : l'attribution aux anges d'un privilège réservé à l'homme, celui d'être créé à l'image et à la ressemblance divine. Mais il nous est facile de répondre que le texte scripturaire, ici allégué, tel que le lit et le comprend notre auteur, ne concerne pas tous les anges, mais le seul Archange, « *eminentissime* » (li. 22), et tout proche de Dieu, « *apud Deum constitutus* » (li. 44 s.). Devra-t-on s'étonner qu'à cette créature exceptionnelle Tertullien ait conféré, à la faveur d'un texte biblique, le bénéfice de l'*imago* divine dans son intégralité (*integritatem*), image et ressemblance que l'Archange devait perdre ensuite, et non moins intégralement, en choisissant, selon son libre arbitre, la voie de l'iniquité ?

Nous pourrions donc résumer notre position ainsi :

Quand il cite Ez 28, 12, Tertullien ne s'écarte en rien de l'interprétation traditionnelle. Si le terme *resignaculum* lui est fourni, selon toute vraisemblance, par une traduction latine antérieure, il le comprend à la lumière du terme grec qu'il reflète – ἀποσφράγισμα –, lequel ne signifie jamais « descellement ». En ce mot latin, resté chez lui un hapax, ou bien il voit un synonyme intensif de *signaculum*, ou bien – et cela ne porte pas atteinte fondamentalement à la signification du mot grec – il le comprend comme marquant une *iteratio* du scellement. On peut penser en effet qu'il a déjà en tête la conception, explicitée par la suite, d'un Archange créé postérieurement à l'homme. En tout état de cause, ce texte biblique, selon notre auteur, ne saurait être appliqué à l'ensemble des anges : le privilège d'avoir reçu le sceau de la ressemblance divine ne concerne, pour Tertullien, que cette créature angélique exceptionnelle dont le péché allait faire Satan.

Corrigenda

Livre I

- p. 17, n. 1, 2^e ligne, au lieu de « II, 24, 4 », lire : « III, 24, 4 ».
- p. 22, 9^e ligne, au lieu de « Gorze, en Alsace », lire : « Gorze, en Lorraine ».
- p. 28, 4^e ligne, au lieu de « en 1579 », lire : « en 1583/84 ».
- *ibid.*, 10^e ligne avant la fin, au lieu de « Francesco Iunius », lire : « François Dujon (*Iunius*) ».
- p. 34, 7^e ligne avant la fin, au lieu de « troisième », lire : « troisième ».

- p. 100, texte latin, en 1, 3 (li. 19), au lieu de *erubescunt*, lire : *erubescunt*.
- p. 102, n. 1, 4^e ligne, au lieu de « Hyppolyte », lire : « Hippolyte ».
- p. 110, n. 1, 3^e ligne, *idem*.
- p. 116, apparat, 13, au lieu de *homo*, lire : *non homo*.
- p. 124, n. 1, 4^e ligne, au lieu de « une seul », lire : « un seul ».
- p. 145, titre courant, au lieu de « 13, 1-3 », lire : « 10, 1-3 ».
- p. 149, traduction, 11^e ligne, au lieu de « qui ne soit », lire : « qui soit ».
- p. 166, notes, 3^e ligne (début), au lieu de « 6 » lire : « 1 ».
- p. 180, texte latin, en 18, 1 (li. 1), supprimer la virgule entre *age* et *iam*, et la mettre après *iam*.
- p. 214, n. 3, 1^{re} ligne, au lieu de « p. 246 », lire : « p. 276 ».
- p. 220, texte latin, en 24, 7 (li. 57), au lieu de *An nunc*, lire : *At nunc*.
- p. 224, texte latin, en 25, 4 (li. 26), au lieu de *Quae enim*, lire : *Quae autem*.
- *ibid.*, texte latin, en 25, 6 (li. 39), au lieu de *Proinde autem*, lire : *Proinde enim*.
- p. 241, traduction, avant-dernière ligne (jusqu'à la 1^{re} ligne de la p. 243), au lieu de « de mort l'inceste *etc.* », lire : « même de mort une folie des passions qui est incestueuse, sacrilège et, s'exerçant sur des mâles et des bêtes, monstrueuse ».
- p. 263, notes, 6^e ligne avant la fin, au lieu de « comme », lire : « commence ».

Livre II

- p. 36, texte latin, en 4, 4 (li. 30), ajouter *hominem* après *finxit*.

- p. 38, texte latin, en 4, 4 (li. 37), au lieu de *ecclesiam* ; *eadem*, lire : *ecclesiam. Eadem*.
- p. 43, traduction, 5^e ligne, au lieu de « la désobéissance », lire : « l'obéissance ».
- p. 46, texte latin, en 5, 6 (li. 42), mettre une virgule après *spondentis*.
- *ibid.*, texte latin, en 5, 6 (li. 43), au lieu de *potestate*, *signatus*, lire : *potestate signatus*.
- p. 52, texte latin, en 6, 7 (li. 57), au lieu de *et*, lire : *ei*.
- p. 56, n. 1, 5^e ligne, au lieu de « Cete », lire : « Cette ».
- p. 65, traduction, 9^e ligne avant la fin, après « que le vent », ajouter : « quoique la brise vienne du vent ».
- p. 110, n. 2, 2^e ligne, au lieu de « assimilé », lire : « assimilé ».
- p. 134, apparat biblique, 1^{re} ligne, au lieu de « Ps. 50, 13 », lire : « Ps. 49, 13 ».
- *ibid.*, n. 3, 2^e ligne, au lieu de « l'institution », lire : « l'institution ».
- p. 156, texte latin, en 26, 1 (li. 7), au lieu de *non scit*, lire : *non sciuit*.
- p. 157, traduction, 6^e et 7^e lignes, au lieu de « ne sait pas », lire : « n'a pas su ».
- p. 209, notes, 13^e ligne avant la fin, au lieu de « suite de », lire : « suite des ».
- p. 219, notes, 4^e ligne avant la fin, au lieu de « créés », lire : « créés ».

Livre III

- p. 45, 6^e ligne, au lieu de MORESCHIN, lire : MORESCHINI.
- p. 52, 7^e ligne avant la fin, au lieu de « 1579 », lire : « 1583/84 ».
- p. 62, texte latin, en 3, 1 (li. 6), au lieu de *multo*, lire : *multos*.

- p. 64, n. 1 *in fine*, au lieu de « p. 200 », lire : « p. 220 ».
- p. 90, texte latin, en 7, 6 (li. 47), au lieu de *delineatur*, lire : *deliniatur*.
- p. 152, texte latin, en 17, 2 (li. 13), au lieu de *supra*, lire : *citra*.
- p. 168, texte latin, en 19, 7 (li. 43), ajouter *eius* après *Christo*.
- p. 174, à la fin des notes 1 et 2, au lieu de « p. 257 », lire : « p. 254 ».
- p. 214, texte latin, en 24, 12 (li. 101), supprimer *et* après *qui*.
- p. 217, à la ligne 9 de la note à III, 1, 2, au lieu de « to met », lire : « to meet ».
- p. 227, à la ligne 9 de la note à III, 6, 9, au lieu de « announcement », lire : « announcement ».
- p. 238, 2^e ligne, au lieu de « Moreshini », lire : « Moreschini ».
- p. 242, à la ligne 18 de la note à III, 15, 1, au lieu de « chiamatri », lire : « chiamati ».
- p. 249, à la ligne 6 de la note à III, 17, 5 :
au lieu de « these », qui est un pluriel, lire : « this » ;
à la fin de la ligne, au lieu de « he », lire : « the ».
- p. 250, à la ligne 12 de la note à III, 18, 3, supprimer un « cette ».
- p. 293, n. 41, 5^e ligne avant la fin, au lieu de « dissimulera », lire : « dissimulera ».
- p. 296, 12^e ligne, au lieu de « le mention », lire : « la mention ».

Livre IV

- p. 133, traduction, 4^e ligne avant la fin, après « par sa mère », mettre un point-virgule et ajouter : « s'il naît de l'homme par sa mère ».

- p. 135, traduction, 3^e ligne, après « homme », mettre un point et ajouter : « Car elle aura un mari, de façon à n'être pas vierge, et, en ayant un mari, elle fera deux pères – Dieu et un homme. »
- p. 176, texte latin, en 14, 4 (li. 29), corriger *anima* en *animas*.
- p. 207, traduction, 8^e ligne : au lieu de « ou s'il ne permettait ... lui-même », lire : « ou assurer lui-même s'il ne me la permettait pas ».
- p. 343, n. 6, lire dans la parenthèse : « ... hätte tun müssen », et non « hätte zu müssen ».
- p. 399, n. 3 de la page 398, 4^e ligne, au lieu de « perdre », lire : « perdu ».
- p. 481, n. 7 *in fine*, au lieu de « respectueuses », lire : « respectueuse ».
- p. 489, traduction, 6^e ligne avant la fin, au lieu de « l'un », lire : « l'une ».
- p. 526, n. 2, corriger *tortuositos* en *tortuositas* et lire : HOPPE, *Beiträge*.
- p. 535, index scripturaire, 2^e col., au lieu de « Habacue », lire : « Habacuc ».

TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS ET SIGLES	7
BIBLIOGRAPHIE	9
AVANT-PROPOS	13
INTRODUCTION AU LIVRE V	
CONTRE MARCION	15
I. Date	15
II. Organisation	16
III. Analyse	17
IV. Sources	24
V. Argumentations	25
VI. Exégèse	27
VII. Remplois et renvois	28
VIII. Polémique	30
IX. Rhétorique, style, langage	31
SOMMAIRE DU LIVRE V	35
TEXTE ET TRADUCTION	67
Conspectus siglorum	68
INDEX DES LIVRES IV ET V	377
Avertissement liminaire	377
I. Index scripturaire	379
II. Index des noms propres	387
III. Index terminologique et grammatical	389
IV. Index analytique	429
V. Index des auteurs anciens	439
ADDENDUM ET CORRIGENDA	443

RITUELS

Rituel cathare : 236
Trois antiques rituels du Baptême :
59

ROMANOS LE MÉLODE

Hymnes : 99, 110, 114, 128, 283

RUFIN D'AQUILÉE

Les Bénédiction des patriarches :
140

RUPERT DE DEUTZ

Les Œuvres du Saint-Esprit,
— I-II : 131
— III-IV : 165

SALVIEN DE MARSEILLE

Œuvres : 176 et 220

SCOLIES ARIENNES SUR LE CONCILE
D'AQUILÉE : 267

SOCRATE DE CONSTANTINOPE

Histoire ecclésiastique, I : 477

SOZOMÈNE

Histoire ecclésiastique,
— I-II : 306
— III-IV : 418

SULPICE SÈVÈRE

Chroniques : 441
Vie de S. Martin : 133-135

SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE

Catéchèses : 96, 104 et 113
Chapitres théologiques, gnosti-
ques et pratiques : 51 bis
Hymnes : 156, 174 et 196
Traité théologiques et éthiques :
122 et 129

SYMÉON LE STUDITE

Discours ascétique : 460

TARGUM DU PENTATEUQUE : 245, 256,
261, 271 et 282

TERTULLIEN

A son épouse : 273
La Chair du Christ : 216 et 217
Contre Hermogène : 439
Contre les valentiniens : 280 et 281

Contre Marcion,

— Livre I : 365
— II : 368
— III : 399
— IV : 456
— V : 483

De la patience : 310

De la prescription contre les
hérétiques : 46

Exhortation à la chasteté : 319

Le Mariage unique : 343

La Pénitence : 316

La Pudicité : 394 et 395

Les Spectacles : 332

La Toilette des femmes : 173

Traité du Baptême : 35

Le Voile des vierges : 424

THÉODORE DE CYR

Commentaire sur Isaïe : 276, 295 et
315

Correspondance : 40, 98, 111 et 429

Histoire des moines de Syrie : 234
et 257

Thérapeutique des maladies
helléniques : 57 (2 vol)

THÉODOTE

Extraits (*Clément d'Alex.*) : 23

THÉOPHILE D'ANTIOCHE

Trois livres à Autolycus : 20

VICTORIN DE POETOVIO

Sur l'Apocalypse et autres écrits :
423

VIE D'OLYMPIAS : 13 bis

(Paru également en 2003, dans la collection « Sagesse Chrétienne »,
BUSÈBE DE CÉSARÉE, *Histoire ecclésiastique*, en traduction seule.)

SOUS PRESSE

AVIT DE VIENNE, *Histoire spirituelle, Chants IV-V*. Tome II. N. Hecquet-
Noti.

BÈDE LE VÉNÉRABLE, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*. A. Cré-
pin, M. Lapidge, P. Monat.

FACUNDUS D'HERMIANE, *Défense des Trois Chapitres. Livres VIII-X*.
Tome III. A. Fraïsse-Bétoulières.

FULGENCE DE RUSPE, *Lettres*. D. Bachelet.

GRÉGOIRE LE GRAND, *Homélie sur les Évangiles*. Tome I. R. Étaix,
B. Judic, C. Morel (†).

Livre d'heures ancien du Sinaï. M. Ajjoub.

TYCONIUS, *Livre des règles*. J.-M. Vercruysse.

PROCHAINES PUBLICATIONS

AMBROISE DE MILAN, *Caïn et Abel*. M. Ferrari, L. Pizzolato, M. Poirier.

Les Apophtegmes des Pères. Tome III. J.-C. Guy (†).

BERNARD DE CLAIRVAUX, *Sermons divers, 1-22*. F. Callerot, P.-Y. Emery.

BERNARD DE CLAIRVAUX, *Sermons sur le Cantique*, Tome V. R. Fassetta,
P. Verdeyen.

Code Théodosien, Livre XVI. R. Delmaire, K.L. Noethlichs, F. Richard.

JEAN CHRYSOSTOME, *Discours contre les juifs*. R. Brändle, W. Fick-
Pradels.

JEAN CHRYSOSTOME, *Lettres d'exil*. R. Delmaire, A.-M. Malingrey (†).

JÉRÔME, *Homélie sur Marc*. J.-L. Gourdain.

JÉRÔME, *Trois vies de moines*. P. Leclerc, E. Morales, A. de Vogüé.

NIL D'ANCYRE, *Commentaire sur le Cantique*. Tome II. M.-G. Guérard.

ORIGÈNE, *Exhortation au martyre*. C. Morel (†), C. Noce.

SOCRATE DE CONSTANTINOPE, *Histoire ecclésiastique, Livres II-III*.
Tome II. P. Maraval, P. Périchon (†).

SOZOMÈNE, *Histoire ecclésiastique, Livres V-VI*. Tome III. A.-J. Festu-
gière (†), B. Grillet, G. Sabbah.

SULPICE SÈVÈRE, *Dialogues*. J. Fontaine.

RÉIMPRESSIONS PRÉVUES EN 2004

2 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Protreptique*. C. Mondésert, A. Plas-
sart.

19 bis. HILAIRE DE POITIERS, *Traité des mystères*. P. Brisson.

37 bis. ORIGÈNE, *Homélie sur le Cantique*. O. Rousseau.

42. JEAN CASSIEN, *Conférences*. Tome I. E. Pichery.

48. *Homélie pascales*. Tome III. P. Nautin.

50. JEAN CHRYSOSTOME, *Huit catéchèses baptismales inédites*.
A. Wenger.

74. LÉON LE GRAND, *Sermons (38-64)*. R. Dolle.

126 bis. CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Catéchèses mystagogiques*. A. Piéda-
gniel, P. Paris.

222. ORIGÈNE, *Commentaire sur S. Jean*. Tome III. C. Blanc.

223. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY, *Lettre aux Frères du Mont-Dieu*
(*Lettre d'or*). J. Déchanet.

400. ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Vie d'Antoine*. G.J.M. Bartelink.

Également aux Éditions du Cerf :

LES ŒUVRES DE PHILON D'ALEXANDRIE
publiées sous la direction de
R. ARNALDEZ, C. MONDÉSERT, J. POUILLOUX
Texte original et traduction française

1. Introduction générale, De opificio mundi. R. Arnaldez.
2. Legum allegoriae. C. Mondésert.
3. De cherubim. J. Gorez.
4. De sacrificiis Abelis et Caini. A. Méasson.
5. Quod deterius potiori insidiari solet. I. Feuer.
6. De posteritate Caini. R. Arnaldez.
- 7-8. De gigantibus. Quod Deus sit immutabilis. A. Mosès.
9. De agricultura. J. Pouilloux.
10. De plantatione. J. Pouilloux.
- 11-12. De ebrietate. De sobrietate. J. Gorez.
13. De confusione linguarum. J.-G. Kahn.
14. De migratione Abrahami. J. Cazeaux.
15. Quis rerum divinarum heres sit. M. Harl.
16. De congressu eruditionis gratia. M. Alexandre.
17. De fuga et inventione. E. Starobinski-Safran.
18. De mutatione nominum. R. Arnaldez.
19. De somniis. P. Savinel.
20. De Abrahamo. J. Gorez.
21. De Iosepho. J. Laporte.
22. De vita Mosis. R. Arnaldez, C. Mondésert, J. Pouilloux, P. Savinel.
23. De Decalogo. V. Nikiprowetzky.
24. De specialibus legibus. Livres I-II. S. Daniel.
25. De specialibus legibus. Livres III-IV. A. Mosès.
26. De virtutibus. R. Arnaldez, A.-M. Vérilhac, M.-R. Servel, P. Delobre.
27. De praemiis et poenis. De execrationibus. A. Beckaert.
28. Quod omnis probus liber sit. M. Petit.
29. De vita contemplativa. F. Daumas, P. Miquel.
30. De aeternitate mundi. R. Arnaldez, J. Pouilloux.
31. In Flaccum. A. Pelletier.
32. Legatio ad Caium. A. Pelletier.
33. Quaestiones in Genesim et in Exodum. Fragmenta graeca. F. Petit.
- 34A. Quaestiones in Genesim, I-II (e vers. armen.). Ch. Mercier.
- 34B. Quaestiones in Genesim, III-IV (e vers. armen.) Ch. Mercier, F. Petit.
- 34C. Quaestiones in Exodum, I-II (e vers. armen.) A. Terian.
35. De Providentia, I-II. M. Hadas-Label.
36. Alexander vel De animalibus (e vers. armen.) A. Terian.



COMPOGRAVURE
IMPRESSION, BROCHAGE
IMPRIMERIE CHIRAT
42540 ST-JUST-LA-PENDUE
JUN 2004
DÉPÔT LÉGAL 2004 N° 9536
N° ÉDITEUR 13239

IMPRIMÉ EN FRANCE